FETE DU JOUR:
LES CENDRES
Soleil: lever 7 h. 05; coucher 5 h. 12
Lune: lever 8 h. 43; coucher 9 h. 37
TEMPS PROBABLE:
PLUS DOUX AVEC NEIGE. DEMAIN, NUAGEUX ET DOUX.
Maximum : 17 — Minimum : —5

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EN AVANT TOUJOURS
Au cours de la semaine dernière, le tirage total de la Presse a excédé
1,000,000
de copies.

48e ANNEE—No 98—28 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MERCREDI 10 FEVRIER 1932 PRIX: DEUX CENTINS

GRANDI REJETTE LES PRINCIPALES ARMES

Le ministre italien fait à Genève des propositions de désarmement les plus radicales encore formulées.—La Pologne appuie la France.

TOKIO SE DIT PACIFIQUE

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

GENEVE, 10. — (Par Stewart Brown). — Dino Grandi, le jeune ministre italien, barbu et souriant, a exposé aujourd'hui le plan italien de désarmement devant des tribunes remplies de délégués et des galeries bondées de spectateurs. Grandi était fort élégamment vêtu. Il parla en français et fut souvent applaudi.

Grandi fut suivi de Tsuneo Matsudaira, ambassadeur japonais à Londres. Matsudaira, court, massif et l'air impassible, fut accueilli par des murmures et des exclamations étouffées lorsqu'il dit que le Japon approuvait l'abolition des bombardements aériens. Il parut ne pas voir cette réaction de son auditoire.

Mais les délégués gardèrent le silence la plupart du temps. Ils écoutaient les discours avec des écouteurs téléphoniques. Plusieurs sortirent quand les interprètes se mirent à faire des traductions aux microphones.

Le public des galeries était plus impressionnable. Des spectateurs ne perdaient pas une occasion d'applaudir; on entendit quelques sifflets. Avant l'ajournement de la séance plénière, le président Henderson lut une déclaration des autorités de Genève demandant au public de s'abstenir d'applaudir ou de siffler.

Le ministre polonais Auguste Zaleski suivit Matsudaira et appuya la thèse française de la sécurité avant le désarmement que Grandi avait rejetée.

Genève, 10—(Par George Hambleton) — Des journées de discussions amènent projet sur projet pour la réduction des armements, à la conférence de Genève.

Shanghaï, encore toute en flammes, dans une guerre non déclarée, fait entendre son avertissement. Tous les discours font allusion à la tragédie qui menace si la conférence échoue.

Aujourd'hui, le Japon, l'Italie et la Pologne ont fait connaître leurs propositions après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne. Aux yeux de plusieurs délégués, les propositions japonaises, par suite des développements d'Extrême-Orient, renfermaient une note ironique Comme l'ambassadeur Tsuneo Matsudaira, chef de la délégation nippone, montait à la tribune, il y eut quelques applaudissements pour la forme, mais rien qui rappelât les acclamations faites au chancelier Bruening, hier.

Le Japon veut désarmer

Mais, dans un anglais précis et soigneusement formulé, Matsudaira proclama que le Japon était aussi désireux que jamais de promouvoir la cause du désarmement. Il ajouta que, depuis que le Japon est entré dans la Société des nations, son pays a réduit volontairement à deux reprises des divisions de son armée tandis que ses forces navales sont limitées par les traités de Washington et Londres.

Le Japon propose maintenant:

1) réduction du tonnage des vaisseaux de ligne et réduction du calibre maximum des canons de marine;

2) réduction du tonnage alloué aux porte-avions.

Le Japon considère encore la possibilité d'abolir entièrement les porte-avions et l'interdiction de munir les vaisseaux de ponts d'aviation. Pour ce qui regarde les sous-marins, le Japon croit que le mal ne se trouve par tant dans leur nature propre que dans l'usage déréglé qu'on peut en faire. Il approuverait une stricte limitation de l'usage des sous-marins et aussi des autres navires de guerre.

Le Japon aussi prohiberait les bombardements aériens et l'usage des gaz et des procédés de guerre chimique.

La Pologne veut des sanctions

La Pologne, par la bouche d'Auguste Zaleski, ministre des affaires étrangères, a réclamé des mesures

A SUIVRE SUR LA PAGE 25

Grandi demande l'égalité dans le désarmement

Le ministre italien commence par rejeter l'argument que la sécurité doit précéder le désarmement.

EXEMPLE DE BERLIN

Genève, 10. — "Notre devoir est de fortifier la justice, non de justifier la force," a déclaré Dino Grandi, ministre des affaires étrangères d'Italie, à la conférence de désarmement en exposant la thèse italienne. En fait, l'Italie a rejeté l'argument français que la sécurité doit précéder le désarmement.

La paix n'est ni une foi aveugle ni une conception abstraite, dit-il. Elle n'est pas assez importante pour qu'on l'adore comme une idole devant qui on récite des prières quotidiennes. Le mécontentement et l'agitation sont aussi dangereux dans la vie internationale que dans la vie nationale.

L'Italie est en faveur de l'égalité des droits pour tous les Etats et de l'égalité des armements aux plus bas niveaux possibles. Grandi approuve Sir John Simon qui a parlé lundi de la possibilité d'une double limitation d'armements, quantitative et qualitative.

Les conditions italiennes

L'Italie est donc prête à accepter: 1.l'abolition simultanée des vaisseaux de ligne,sous-marins et porte-avions; 2. l'abolition de l'artillerie lourde et des chars d'assaut; 3. l'abolition des instruments de la guerre et des gaz et bactériologique; 4. l'abolition des avions de bombardement; 5. la revision des règles de la guerre pour mieux protéger la population civile.

Le ministre italien lança un cri d'alarme, affirmant que le monde s'en allait à une course aux armements. Depuis 1925, les dépenses mondiales d'armements ont augmenté de plus de $600,000,000; cette augmentation s'est faite tandis que le monde élaborait des pactes de sécurité. L'effusion de sang en Extrême-Orient est un avertissement pour tout le monde, ajouta-t-il.

Sans désarmement, dit-il, on ne

A SUIVRE SUR LA PAGE 25

A la conférence mondiale de désarmement

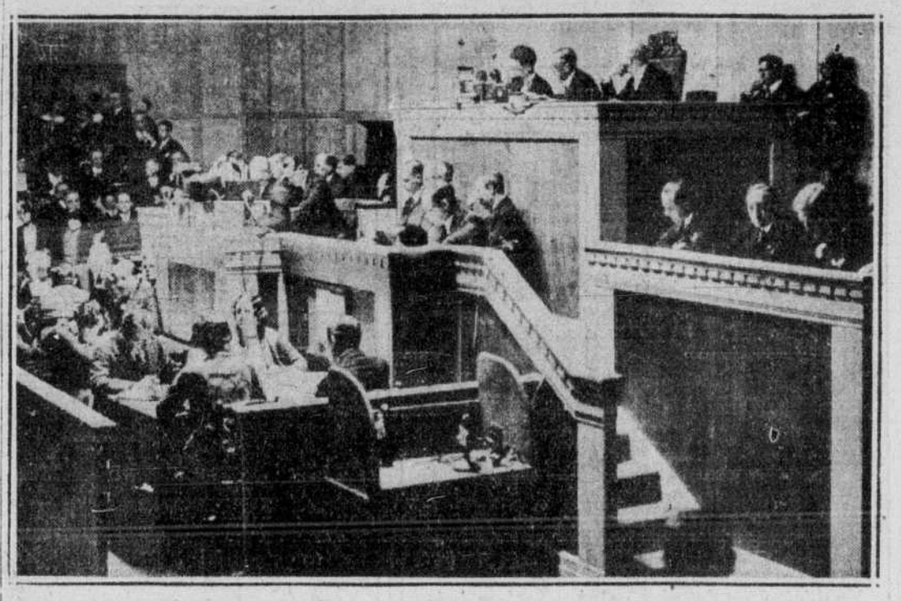

Voici le tableau que présentait, le 2 février, la séance plénière de la conférence mondiale sur la limitation et la réduction des armements comme le président Arthur Henderson, leader travailliste anglais, prononçait une allocution d'ouverture dans laquelle il regrettait que les incidents de Mandchourie jetassent une ombre sur les projets pacifiques de la Société des Nations. On voit ici l'hon. M. Henderson à la tribune de l'Orateur.

Politique qui révolutionnera notre commerce

La conférence économique d'Ottawa en verra peut-être l'inauguration, dit M. Baldwin.

Les délégués

Londres, 10. — Les colonies seront représentées à la conférence économique d'Ottawa tout comme la Grande-Bretagne, les dominions et l'Inde a-t-on annoncer hier soir. Ainsi la conférence représentera tout l'empire.

L'honorable J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les dominions, qui sera le chef de la délégation britannique sera accompagné par l'honorable Sir Philip Cunliffe-Lister, secrétaire d'Etat pour les colonies.

Il est aussi possible que l'honorable Neville Chamberlain fasse partie de la délégation britannique ainsi que l'hon. Walter Runciman, président du Board of Trade. Il est fort probable aussi qu'un bon nombre d'hommes d'affaires viennent assister à la conférence comme observateurs non officiels.

Unité économique

L'hon. Stanley Baldwin, leader conservateur et lord président du conseil, a déclaré à la Chambre des communes, hier soir, que la discussion avec les représentants des dominions avait été conduite de façon à réaliser l'unité économique rêvée depuis si longtemps.

"La conférence économique d'Ottawa verra peut-être la fondation d'une politique économique qui révolutionnera le commerce du monde entier et amènera la prospérité aux dominions et à nous-mêmes, en même temps qu'elle unira plus intimement si possible les parties composantes de l'empire", a ajouté l'hon. M. Baldwin.

En Afrique-Sud

Capetown, Afrique Sud, 10. — L'honorable N.-C. Havenga, ministre des finances et l'hon. A.-P.-J. Fourie, ministre des mines et de l'industrie, ont été nommés aujourd'hui pour représenter le gouvernement de l'union de l'Afrique Sud à la conférence économique d'Ottawa.

A SUIVRE SUR LA PAGE 25

Meilleure différence en Grande-Bretagne

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Londres, 10 — Les nouveaux et lourds impôts contre le dumping ont eu pour résultat de diminuer considérablement la balance défavorable du commerce avec l'étranger durant le mois de janvier. Des chiffres préliminaires font voir que la Grande-Bretagne a importé, dans ce mois, pour $62,266,000 livres sterling ($214,-195,040), et a exporté pour $36,395,000 ($125,198,800). Les importations en décembre dernier avaient atteint 77,027,303 livres sterling ($264,973,-922) contre 37,613,869 ($129,390,709) en exportations.

EN AVANT TOUJOURS

Les rapports parlementaires de la "Presse" sont complets

De tous les journaux du Canada la "Presse" a été seule, l'année dernière, à publier le texte intégral de tous les discours français qui furent prononcés au Parlement. Nous avons décidé de faire de même, au cours de la présente session fédérale, car le public nous en a manifesté sa satisfaction, d'une manière non équivoque. Le personnel des représentants de la "Presse" à Ottawa a été renforcé et quiconque veut se renseigner parfaitement sur les activités du Parlement canadien ne saurait mieux faire que de lire quotidiennement la "Presse", dont les rapports continueront d'être à la fois impartiaux et complets.

Couvent et pensionnat en cendres

Religieuses et élèves ont dû s'enfuir en toute hâte pour échapper au feu.

A RUSTICO, I. P.-E.

Rustico, île du Prince-Edouard, 10. — Un incendie qui s'est déclaré de bonne heure ce matin dans une cave a détruit un couvent et un pensionnat catholiques à Rustico.

Six religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et 115 élèves du pensionnat ont été forcées de s'enfuir en costume de nuit pour échapper aux flammes.

Il n'y a pas eu de perte de vie.

Le feu a fait de rapides progrès et, pendant deux heures, toute la région fut illuminée par le brasier. Les citoyens du village travaillèrent avec la plus grande ardeur, formés en une brigade de volontaires et essayèrent d'éteindre le feu en formant une chaine pour le transport de l'eau dans des seaux. Ils ne purent rien contre le foyer de l'incendie, mais ils protégèrent l'église et divers immeubles que les flammes menaçaient.

Une séance secrète

Washington, 10. — Pour la première fois depuis plus de deux ans, le sénat américain a réclamé le secret sur ses procédures d'hier alors qu'il délibérait sur des nominations à la commission du tarif. Les portes furent fermées et les galeries évacuées pendant 40 minutes tandis qu'on discutait des accusations anonymes contre Ira-M. Ornburn, du Connecticut. Puis le Sénat confirma, en séance publique sa nomination comme membre de la commission du tarif par un vote de 70 à 9. Il approuva ensuite la nomination de Robert-Lincoln O'Brien comme président.

Les accusations mentionnées plus haut furent rapportées par le sénateur Morris du Nebraska; elles ne touchaient pas l'intégrité personnelle d'Ornburn mais des sujets politiques.

LE PROBLEME DE LA RADIO

QUE FAUT-IL EN PENSER ?

Le Conseil Privé vient de rendre son jugement dans la cause qui mettait aux prises le Parlement fédéral et certaines provinces du Dominion relativement au contrôle des émissions radiophoniques à travers le Canada. Le texte du jugement apportera des précisions; le point capital se trouve néanmoins déjà tranché: la règlementation de la radio est du ressort de l'autorité fédérale. On peut se demander quelle attitude prendront maintenant nos gouvernants d'Ottawa.

En attendant, une chose frappe dans les commentaires auxquels la décision du plus haut tribunal britannique a donné lieu: c'est la déclaration de M. Augustin Frigon, membre de la commission Aird, affirmant que le jugement du Conseil Privé renverse ni plus ni moins les conclusions auxquelles la commission en était venue, "conclusions qui garantissaient à coup sûr à la province de Québec ses programmes français et à tout le pays, par une commission de radiophonie représentant les divers gouvernements provinciaux, la liberté politique de la radio."

Si réellement la décision du Conseil Privé devait avoir pareilles conséquences, on a le droit pour le moins d'être surpris de voir le président de la commission Aird se réjouir d'un jugement qui, d'après l'interprétation de son collègue, vient à l'encontre d'une des conclusions les plus importantes du rapport qu'il a lui-même préparé et signé. On peut aussi s'étonner de voir la "Canadian Radio League", favorable à l'adoption par le gouvernement fédéral canadien des recommandations du rapport Aird, applaudir à un jugement qui empêcherait de donner suite à l'une des principales de ses recommandations.

Doit-on penser que le premier souci de certains membres de la "Canadian Radio League" et de sir John Aird lui-même est de faire décréter la nationalisation ou l'étatisation de la radio, sans s'occuper des conséquences fâcheuses qui pourraient en résulter pour les provinces? Ce serait certes mal servir les intérêts de la communauté canadienne. On ne voudra sans doute pas se lancer dans cette voie pleine de dangers.

Quelle que soit la décision du Conseil Privé, l'autorité fédérale ne saurait faire autrement que de tenir compte des prérogatives que l'Acte de l'Amérique Britanique du Nord reconnait aux provinces, particulièrement en matière d'éducation. Que le gouvernement fédéral s'occupe d'aider à l'amélioration de la partie technique de la radio, qu'il exerce une surveillance générale pour empêcher les abus de diverses natures, mais qu'il se garde d'aller plus loin, sans quoi il commettrait une erreur des plus graves, funeste à l'industrie de la radio, funeste à la masse de notre population. L'étatisation de la radio l'entrainerait d'ailleurs dans des dépenses extraordinaires et superflues en un temps où le pays a besoin de toutes ses ressources pour des fins nécessaires.

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

Ce n'était qu'un ballon d'essai, dit Tokio

Le Japon explique ainsi ses propositions de démilitarisation de villes chinoises.—Manifestations contre la guerre à Tokio.

Inutile démarche anglo-américaine

(Service de la Presse Associée)

TOKIO, Japon, 10. — Les récentes propositions japonaises pour la démilitarisation des principaux centres de la Chine, y compris Shanghaï, n'étaient qu'un "ballon d'essai", a déclaré un porte-parole du ministère japonais des affaires étrangères aujourd'hui. Elles ont été faites pour sonder l'opinion mondiale et pour établir un point de départ dans l'étude d'une coopération internationale au sujet de la Chine. Elles n'avaient pas été discutées par le cabinet.

Vives craintes dans la zone internationale

(Service de la Presse Associée).

SHANGHAI, 10. — Le commandement militaire japonais a annoncé aujourd'hui qu'une vigoureuse protestation sera envoyée aux autorités chinoises au sujet du capitaine d'un bateau marchand japonais tué par des soldats chinois qui auraient tiré sur lui alors qu'il descendait, hier, dans une chaloupe sur la rivière Whangpo.

Dans la région internationale, on entretient aujourd'hui de vives craintes d'une invasion, et les soldats des puissances étrangères construisaient de nouvelles barricades de sacs de terre et de fils de fer barbelés. Il est interdit aux civils de circuler au dehors après 9 heures du soir.

Offensive en préparation

(Par H.-R. Ekins, droits d'auteur réservés par United Press, 1932. Service spécial à la "Presse".)

Shanghaï, 10.—La force aérienne japonaise s'est mise en mouvement aujourd'hui tout le long du front, de Shanghaï à Wousoung, dans un effort désespéré pour mettre en déroute les Chinois, mais le drapeau chinois déchiqueté a continué de flotter au milieu de la fumée.

On croit qu'une offensive générale est imminente.

Des forces japonaises se sont concentrées à l'embouchure de la rivière Yantgtze. Elles sont débarquées à Liou-Ho, en arrière de la forteresse chinoise, protégées par un lourd barrage des avions et de l'artillerie des vaisseaux de guerre japonais.

De considérables renforts chinois sont arrivés dans la région de Kiangwan en anticipation d'une avance des Japonais vers Shanghaï. Les avions japonais volaient bas laissant tomber des tonnes d'explosifs, mais ils étaient harassés par quelques avions de chasse chinois et par le feu de canons chinois contre les avions.

Combats de Shanghaï à Wousoung

(Par Morris-J. Harris, droits d'auteur réservés par la Presse Associée, 1932)

Shanghaï, 10. — Les Japonais ont commencé une nouvelle attaque déterminée aujourd'hui contre les forts de Wousoung, après que la cavalerie chinoise leur eut infligé de grosses pertes dans la région de Chapei. Les Chinois ont chargé, sabre en main, comme cela se faisait autrefois, au milieu d'un feu nourri de mitrailleuses. La charge s'est faite à Kiangwoun. Les Chinois finirent par être repoussés, mais seulement après avoir tué un bon nombre de leurs ennemis.

Des balles et des bombes continuent à tomber dans la zone internationale.

Plusieurs immeubles sont en flammes dans le district de Kiangwan.

Les avions japonais ont découvert les emplacements de l'artillerie chinoise et les bombardent.

L'amiral Nomura dit que, si les Chinois ne se retirent pas à 20 milles de Shanghaï, comme Tokio le demande, les troupes japonaises sauront bien les y faire retraiter.

Le feu d'artillerie est violent dans le voisinage de Kiangwan.

Le communiqué donné aux quartiers généraux de la 19e armée chinoise, ce matin, accuse les Japonais de perfidie. Il dit que les Japonais, en sécurité dans la zone internationale, tirent sur les troupes chinoises, alors que celles-ci ne peuvent répondre à leur feu, les puissances déclarant considérer que les Chinois violeraient la zone internationale, alors qu'elles laissent les Japonais tirer de cette zone et y faire des débarquement de troupes.

Manifestations à Tokio contre la guerre

(Service de la Presse Associée.)

Tokio, 10. — Vingt-cinq étudiants de l'université impériale ont été arrêtés aujourd'hui pour participation

A SUIVRE SUR LA PAGE 25

Le bill pourvoyant à la création d'une commission municipale est combattu

Le maire Houde, de Montréal, et le maire Lavigueur, de Québec, protestent. — Le cas des commissions scolaires.

AVERTISSEMENT DES BANQUES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — Ce matin, dès le début de la séance du comité des bills publics, qui étudie le bill de la commission municipale, M. Duplessis a demandé qu'on lui donne les raisons de cette mesure.

Le premier ministre répond que la situation financière des corporations municipales et scolaires est loin d'être florissante. On a fait des extravagances durant la période de prospérité, et maintenant les municipalités ont de la misère à rencontrer les obligations qu'elles ont contractées. "Et voici que les banques m'avertissent que nombre de municipalités, si quelque chose n'est pas fait, auront de la difficulté à payer".

"Le bill n'est pas aussi arbitraire qu'on le dit. Afin d'apporter un remède à la situation, nous proposons la nomination d'une commission indépendante de la politique. Cela n'enlèvera pas l'autonomie des municipalités; le maire et les officiers restent en fonctions, mais quand il s'agira de finance, il leur faudra obtenir la permission de la commission. Des municipalités sont poursuivies, saisies, actuellement, et il y en aura d'autres. Je le répète, il faut donc faire quelque chose.

"J'ajouterai que la ville de Montréal, n'étant pas soumise au contrôle de la commission métropolitaine, tombera sous la juridiction de la commission municipale, comme Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et les autres grandes villes".

A une demande de M. Gault, l'hon. M. Taschereau répond qu'aucune municipalité, en vertu de ce bill, ne sera appelée à payer les dettes des autres municipalités.

L'opposition de Montréal

L'hon. M. Taschereau demande s'il y a des objections au bill.

Me Guillaume S.-Pierre, avocat de la ville de Montréal, présente alors une résolution du conseil municipal, s'opposant à la loi discutée.

M. Camillien Houde, maire de Montréal, appuie Me S.-Pierre, et s'oppose au bill en donnant certaines raisons.

M. Taschereau fait remarquer à M. Houde que les banquiers ont demandé au gouvernement d'inclure Montréal et les autres grandes villes.

Le maire de Montréal répond à M. Taschereau que la situation est grave, à Montréal, par suite du chômage. Il demande si les banques vont aider les chômeurs.

Québec ne veut pas de tutelle

M. Lavigueur, maire de Québec, succède à la barre et s'oppose au bill de la commission municipale. Le maire fait remarquer que les finances de la ville sont contrôlées par la Législature, car, chaque fois qu'un emprunt est nécessaire, il faut en demander l'approbation à la Législature. "Je ne voudrais pas voir mettre la ville de Québec en tutelle", ajoute M. Lavigueur.

L'hon. M. Taschereau: — "Mais, M. le maire, votre ville ne deviendra en tutelle que lorsqu'elle ne pourra pas rencontrer ses obligations."

Le premier ministre fait ensuite remarquer que la province d'Ontario a une loi semblable, et beaucoup plus sévère. Dans l'Ontario, on va plus loin et la commission a un contrôle plus stricte des administrations municipales.

M. Duplessis dit que l'une des causes du mal dont on se plaint est l'exemption de taxes a propos de tout, dans les municipalités.

Le Dr Fauteux, député de Sainte-Marie, répond que s'il y a eu exemption, c'est à la demande des municipalités.

A Montréal de donner l'exemple

M. Houde revient à la charge et fait remarquer que le conseil de ville de

A SUIVRE SUR LA PAGE 25

En Quelques Lignes

(Service de la Presse Associée.)

Washington, 10. — A cause du labeur formidable qu'il doit fournir pour faire face à la crise économique, le président Hoover a donné avis qu'il ne pourra, durant quelques mois, accepter d'invitations de caractère mondain ou purement honorifique.

SAINS ET SAUFS

Le Caire, 10. — Le troisième avion disparu la semaine dernière dans une tempête de neige en Syrie a été retrouvé au nord de Imtan. Ses occupants sont sains et saufs, tout comme ceux des deux autres avions retrouvés lundi.

APPUI MORAL

Bâle, 10. — Les banques d'émission de l'Amérique du Sud recevront l'appui moral plutôt que l'aide financière de la banque des règlements internationaux dans leurs efforts pour maintenir l'étalon-or.

Le bill Duplessis, en rapport avec la radio, est-il dans l'ordre ?

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — M. Maurice Duplessis a présenté, hier soir, un bill dans lequel il demande l'abrogation de la loi du libelle à a radio passée, comme l'on sait, l'année dernière. Ce bill a été adopté, hier soir, en première lecture. Le premier ministre a demandé à M. Duplessis s'il avait, pour présenter ce bill, la permission du lieutenant-gouverneur,ce à quoi M. Duplessis a répondu que cette permission n'était pas nécessaire.

Le député de Trois-Rivières a fait remarquer que le Conseil privé ayant accordé le contrôle entier de la radio,au gouvernement fédéral, la loi passée, l'année dernière, à Québec, n'avait plus sa raison d'être.

Nous apprenons, ce matin, que le premier ministre va soulever, cet après-midi ou ce soir, une question de privilège concernant le bill de M. Duplessis, qui ne serait pas dans l'ordre.

L'enquête au sujet de ces sénateurs

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — Les sénateurs libéraux ont tenu un caucus, aujourd'hui, afin d'examiner la situation créée par la motion Meighen, au Sénat, au sujet de la Beauharnois. On croit que les hons. MM. Béique, Beaubien, Graham, Tanner et Copp feront partie du comité d'enquête projeté.

Aussitôt que le comité sera nommé, il se mettra à l'oeuvre

Le ministre canadien peut-il représenter tout l'Empire ?

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

LONDRES, 10. — M. P.-W. Donner, député conservateur au parlement britannique, a annoncé aujourd'hui qu'il va demander, à la Chambre des Communes, la semaine prochaine, au secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, sir John Simon, si le gouvernement considérerait la question de retirer l'ambassadeur britannique de Washington, en permettant au ministre du Canada d'y représenter tout l'Empire britannique.

Au souvenir d'Edison

Le projet de monument qui serait élevé à la mémoire du grand électricien inventeur THOMAS-ALVA EDISON à Perth Amboy, N.J. — Ce serait un musée de forme circulaire d'un diamètre de 180 pieds, avec, au centre, une tour s'élevant à 175 pieds et qui serait surmontée d'un globe toujours lumineux. La construction coûterait $850,000. Les plans, dont le colonel Hugh-A. Kelly et John-B. Peterkin, sont les auteurs, ont été approuvés par la Commission du parc Edison, à Perth Amboy. Il ne reste plus qu'à recevoir l'approbation de Mme Edison

Geste de paix du Souverain Pontife

Cité du Vatican, 10. — Le pape a décoré aujourd'hui de la grand-croix de l'ordre de Pie IX le ministre des finances de l'Italie, Antonio Mosconi, ainsi que le ministre de la justice, Alfredo Rocco, comme nouveau symbole du rétablissement de la paix entre l'Eglise et l'Etat italien.

Les décorations comportent le titre de "noble" transmissible aux enfants des décorés.

SOMMAIRE

POUR LES DAMES p. 4,5,7
EDIT. page 6
PARLEMENT page 8
THEATRES page 10
RADIO page 14
FINANCE page 16
SPORT page 22

Stationnement pour les Clients

Les clients de Henry Morgan & Co. Limited sont invités à se servir de notre terrain de stationnement gratuit rue Aylmer. Votre auto sera placé et vous sera ramené quand vous le désirerez. Pas de pourboire.

HENRY MORGAN & Co.
LIMITED

HEURES du MAGASIN 9 A.M. à 6 P.M.

TELEPHONE : PLateau 6261.

Notre Grill de l'Arcade

Vous trouverez que notre Grill de l'Arcade est un endroit invitant pour luncher, prendre le thé ou le café, lorsque vous êtes en tournée d'emplettes. Il ouvre à 9 a.m. précises et ferme à 6 p.m.

Notre salon de barbier est ouvert de 8 a.m. à 7 p.m.; le samedi de 8 a.m. à 9 p.m.

Dans toute vente il y a des choses de beaucoup supérieures à toutes les autres, et tel est le cas de ce

Qualités et Prix Remarquables aux Galeries du Quatrième Etage.

VERRES À PATTE FLEUR DE LIS 35c Chacun

Cette vente a pour but de vous engager à acheter maintenant — on ne saurait dire quand les prix de la belle verrerie vont augmenter.

Gobelets, coupes à champagne, verres à clairet, à cocktail, à oporto, à xérès, à pousse-café, à brandy, à ginger ale, à limonade et à eau, assiettes de cinq et six pouces, rince-doigts, verres à eau de huit onces, verres à sorbets aux fruits et verres à Hiballs.

Services à Thé

de 23 morceaux en Porcelaine **3.85**

Un charmant service pour 6 personnes. Chaque morceau est décoré d'une étroite bande rose thé suivie d'une autre d'un riche ivoire brisée par des enroulements blancs et des barres noires. Centres à fleurs naturelles.

Nouvelles Lampes

TYPE VANITY — nuances pastel combinées avec or — comprenant abat-jour de soie **$7**

LAMPES BRIDGE et JUNIOR en cuivre antique **12.50**

LAMPES INDIRECTES — en cuivre antique — réflecteurs en métal **16.50**

Autres MODELES INDIRECTS — en bronze et or — avec abat-jour en verre **17.50**

—Morgan—Galeries du quatrième étage.

Continuation de

La Vente de SOULIERS LA GIOCONDA

5.85

En dépit d'un des plus extraordinaires événements en souliers de notre histoire nous pouvons encore offrir un choix de plusieurs centaines de paires de souliers en tissu pour le soir et plusieurs de ceux-ci peuvent être teints pour l'après-midi. Brochés de satin et métal—satins et crêpes unis—plusieurs autres trop nombreux à énumérer. Pointures 3 à 8½. Largeurs AAA à C.

Quand ce lot sera vendu, il peut se faire qu'on ne puisse plus jamais se procurer des souliers La Gioconda à ce prix de vente.

—Morgan—Deuxième étage

Draps de Coton Irlandais

Une petite quantité d'une seule grandeur

à écouler à **4.25** la paire—81 x 100 pces

Ce qu'il y a de mieux après les draps de toile — d'une texture cirée si souple et si belle que vous pourrez satisfaire votre amour du luxe à très peu de frais — pourvu que vous veniez de bonne heure.

—Morgan—Troisième étage.

SPECIAL

Bas de Soie Service

1.15 la paire

2 paires pour **$2**

Valeur extraordinaire — la même qualité se vendait $2 la paire.

10 brins, teint pur, tout soie jusqu'au haut, avec semelles en lille et renforts spéciaux aux points d'usure. Talon étroit à la moide.
Nouvelles nuances printanières: Moghar, taupe français, neige noix, Carol, fauve, troubadour, illusion, bronze.

Pointures : 8½ à 10½.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Mobilier Colonial

DE 5 MORCEAUX FINI NO-MAR **$210**

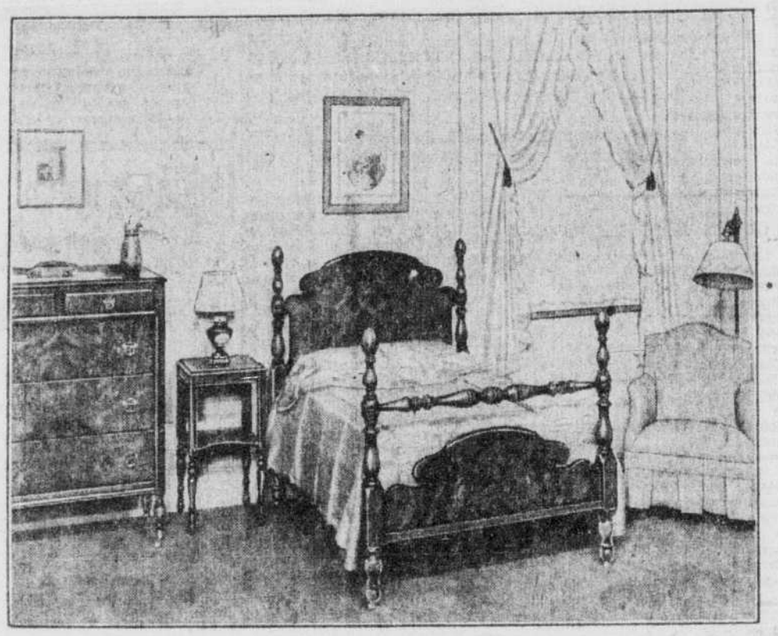

Aux lecteurs de cette annonce et particulièrement à ceux qui discutent l'achat d'un nouveau mobilier de chambre à coucher, nous désirons faire savoir que ce mobilier est digne de la plus grande considération. C'est le gros atout d'une grande vente qui prouve à l'évidence que—

IL N'EN COUTE PAS CHER POUR SE MEUBLER SELON LE MODE MORGAN

Comme durant une vente de ce genre les mobiliers s'enlèvent vite, il nous est impossible de vous dire combien de temps cette valeur durera.

Quadruple placage de noyer nuancé, sculpté à la main — fond des tiroirs en acajou.

Commode, bureau, table de toilette, banc double rembourré.

Avec lits jumeaux et table de nuit — **$266.**

—Morgan—Cinquième étage.

Mode de Paiement Morgan Trust

20% comptant, solde réparti également sur huit mois. — Pas d'intérêt pour 60 jours, 6% sur le solde non acquitté payable avec le dernier versement.

SAVONS — SAVONS

SAVON DE CASTILLE VINOLIA, — 24 morceaux **65¢**

SAVON MANY FLOWERS, — 5 morceaux **25¢**

SAVON WOODBURY, — boîte de 3 morceaux **59¢**

SAVON DE TOILETTE ANGLAIS, — 6 morceaux **45¢**

SAVON DE TOILETTE FRANÇAIS, — 6 morceaux **45¢**

SAVON DE TOILETTE PIVER, — boîte de 3 morceaux **75¢**

ARTICLES DE TOILETTE

GLYCO-THYMOLINE . . . . . **78¢**

LISTERINE, — 14 onces **75¢**

LISTERINE, 7 onces **43¢**

LISTERINE, 3 onces **21¢**

SIROP FELLOW, **1.05**

POUDRE DE BAIN MINENA, avec grosse houppette en velours . . **65¢**

BAUME BENGUE . . **69¢**

SELS KRUSCHEN . . **69¢**

PATE DENTIFRICE PEPSODENT, — 2 pour **65¢**

PATE DENTIFRICE LISTERINE, — 2 pour **35¢**

PATE DENTIFRICE IPANA . . . . . **33¢**

PATE DENTIFRICE MINTY, avec une brosse à dents de qualité supérieure. Les 2 pour **29¢**

CREME HIND . . . **36¢**

BAUME ITALIEN . **23¢**

CREME PINAUD POUR LA FIGURE, tube **50¢**

EAU DE TOILETTE LILAS DE PINAUD, — **85¢**

SHAMPOOING WATKIN . . . . . **35¢**

CREME A BARBE WILLIAMS, gros tube et deux morceaux de savon Matinee . . . . . **35¢**

POUDRE de TOILETTE CHERAMY, Biarritz, — **65¢**

EAU DE TOILETTE CHERAMY, Biarritz, — **85¢**

PARFUM CHERAMY, 1 once **$1**

PARFUM CHERAMY, ¼ donce . . . . . **45¢**

POUDRE DE RIZ D'ORSAY, rose et blanche, **35¢** — 3 pour **$1**

POUDRE DE RIZ BARBARA GOULD, *ci-devant $1*—prix d'introduction . . . . . **65¢**

EAU DE COLOGNE MUGUET DE PINAUD, *ci-devant 75c* . . . . **45¢**

TISSUE POND POUR NETTOYER . . . **15¢**

TISSUE POND POUR NETTOYER . . . **25¢**

SACS A EAU CHAUDE, contenance 2 pintes **65¢**

HOUPPETTES EN LAINE D'AGNEAU, — 3 pour **25¢**

RASOIRS PROBAK, avec 8 lames . . . . . **75¢**

POUDRE PIVER POUR LA FIGURE, — **35¢** — 3 pour **$1**

—Morgan—Rez-de-chaussée.

PAPETERIE

Papeterie en boîte — belles boîtes contenant du papier fait par Eaton, Crane et Pike — 24 feuilles et 24 enveloppes à l'avenant. Une valeur exceptionnelle à, la boîte, blanc seulement . . . . . **25¢**

Papeterie Eaton, Crane et Pike — en boîtes contenant 72 feuilles de papier de bonne qualité. Très spécial, la boîte . . . . . **35¢**

Enveloppes à l'avenant, 2 paquets . . **25¢**

—Morgan—Rez-de-chaussée.

NOUVEAUX PRIX DE BRIDGE

très jolis prix en boîtes — tous à prix spéciaux.

— Chacun 35c à 1.65

CARTES TALLY POUR LE BRIDGE

un très bel assortiment — modèles unis ou découpés. Spécial, la douzaine **25c**

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Nouvelles Robes en Romaine de Laine

Effets une et deux-pièces

22.50 et 29.50

Couleurs nouvelles et gaies — une variété d'encolures et de manches nouvelles — il est évident qu'elles débarrasseront votre esprit du fardeau qui consiste à chercher dès maintenant ce que l'on pourra porter jusque vers la fin du printemps. Elles sont légères et les nouvelles textures sont si jolies!

Limon persan, marine royale, rouille, rouge jockey, vert prune, beige.

Tailles pour dames et jeunes filles.

—Morgan—Deuxième étage.

EXCELLENTES DRAPERIES À PRIX RÉDUITS

Les plus jolis patrons que vous ayez jamais vus

CRETONNES ANGLAISES 85c la verge

Il y a des possibilités infinies dans ces belles cretonnes . . . . assez épaisses pour en faire des housses et des draperies à l'avenant; au fait, elles proviennent d'un assortiment bien plus coûteux, comme vous le verrez en jetant un regard sur les splendides couleurs et les bons dessins. — 30 pouces de large.

DENIM de 50 pouces de large Rayures $1 la verge

Tissu très durable, à double face

Pour un dollar vous ne trouverez jamais un tissu qui vous donnera le service que ce beau denim peut vous offrir. Rayures gaies en nuances contrastantes tissées d'un travers à l'autre, de sorte que vous pouvez l'utiliser des deux côtés. Bon pour rideaux ou doubles draperies.

Slub Reps Importé

Seulement **1.85** la verge

Très chic! Surface brisée unie ou à dessins floraux de même couleurs. Il a un riche fini soyeux, et la petite proportion de coton qu'il contient ajoute des années à sa durabilité. — 50 pouces de large.

Velours de Soie

Superbe Tissu Français **4.75** la verge

Entièrement différent de l'ancien type de velours. Effets deux tons, rayures, dessins art moderne et jaspés en cinq couleurs populaires. Doux comme du velours, mais d'un corps solide et ferme qui dure bien. Approprié pour draperies et couvertures de meubles. 50 pouces de large.

—Morgan—Troisième étage.

Un Prix Très Spécial pour des

MOUCHOIRS DE TOILE INITIALES

6 POUR 85c

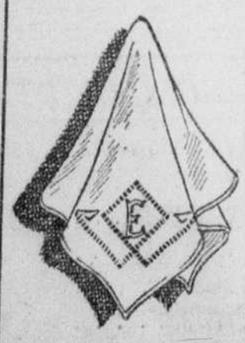

Mouchoirs de toile pure de bonne grandeur, avec bords roulés à la main et initiales brodées à la main. Merveilleuses valeurs!

MOUCHOIRS DE SOIREE EN CHIFFON

25c CHACUN

16 x 16 pouces — chiffon à dessins floraux en diverses nuances pastel. Bords roulés à la main.

—Morgan—Arcade des dames.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, MERCREDI, 10 FEVRIER 1932 — LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

La nouvelle qu'une usine va ouvrir ses portes dans notre ville est confirmée

L'"Indoor Signs, Limited", s'installera, d'ici une semaine, au No 1418, rue Clark. — Les enseignes lumineuses Néon y seront fabriquées.

Quelques détails sur le gaz Néon

Tel que l'annonçait la "Presse", hier, en primeur, une importante usine de système Néon s'ouvrira bientôt, à Montréal. La nouvelle industrie sera installée, dès la semaine prochaine, au no 1418, rue Clark. Elle commencera ses opérations dans environ deux semaines. C'est ce que nous a affirmé, ce matin, le professeur Georges-Samuel James, l'une des principales autorités de l'univers sur le gaz Néon et son application dans l'industrie, et l'un des principaux directeurs de la James Neon Double Electrode Corporation et de la Federal Outdoor Sign Corporation, de Chicago.

Le professeur est arrivé, à Montréal, pour compléter les derniers arrangements concernant l'installation de la nouvelle usine, à Montréal. La nouvelle compagnie sera connue sous le nom de l'"Indoor Signs, Limited", de Montréal. Elle sera complètement indépendante des deux organisations de Chicago, à tous les points de vue.

Interrogé sur ses projets personnels, le professeur James a déclaré qu'il avait l'intention de s'établir à Montréal, pour un certain temps du moins. "D'ailleurs, a-t-il dit, tout indique que notre nouvelle entreprise aura tout l'encouragement voulu des Canadiens. Nous voulons fabriquer un produit essentiellement canadien et nous réussirons si nous en jugeons par les succès que nous avons rencontrés à date."

Le système à double électrode

Le professeur James nous a expliqué que le néon était un gaz découvert en 1898 par sir James Ramsay, physicien écossais de renom. Le célèbre savant Georges Claude et le professeur James en trouvèrent, les premiers, l'application commerciale. Claude découvrit un système d'éclairage au néon dit à électrode simple. Le professeur James découvrit le principe d'éclairage à électrode double. C'est le principe actuellement appliqué dans l'éclairage des enseignes électriques.

"Cependant, a dit le professeur James, les enseignes actuelles sont sujettes à être affectées par l'humidité et autres corps étrangers. Grâce à un nouveau système, que je viens de perfectionner et que je mettrai en pratique ici, ce désavantage sera éliminé. Grâce à ce nouveau système, les enseignes demanderont 90% moins de soins et leur durée sera prolongée de beaucoup."

Le professeur James nous a expliqué que le néon était un gaz très sensible aux effets de l'électricité mais qu'une lampe au néon en consomme tout de même moins qu'une lampe à filament ordinaire. "La résistance du néon étant moindre, cela explique tout", a dit le professeur James.

Les transformateurs

Le professeur James a ajouté que l'application du néon aux enseignes exigeait l'emploi de transformateurs spéciaux. "J'ai conclu, a-t-il dit, des arrangements avec la Canadian General Electric pour qu'elle me fournisse les transformateurs dont j'aurai besoin.

"Si cette compagnie ne peut me fournir ce dont j'ai besoin, j'approcherai d'autres compagnies et leur fournirai les spécifications nécessaires pour la construction de ces appareils délicats et compliqués. Encore une fois, a-t-il ajouté, je veux que nos produits soient entièrement de fabrication canadienne."

La concurrence

"Vous ne craignez pas la concurrence? avons-nous demandé au professeur.

"Non, a-t-il répondu. D'ailleurs, je suis d'opinion qu'une concurrence honnête, loyale est un stimulant puissant pour l'industrie et le commerce. Je n'approuve pas les industries, qui coupent les prix, dans le but de s'approprier le bon vouloir des clients de leurs rivales. Nous n'avons jamais eu et n'aurons jamais recours à de telles méthodes pour réussir. D'ailleurs, à la longue non seulement le producteur et le distributeur en souffrent mais également le consommateur.

"Nous voulons mettre sur le marché canadien des produits de première qualité pour des prix raisonnables. Nous n'avons pas peur de la concurrence. Elle sera même la bienvenue pourvu qu'elle soit loyale et honnête".

Le professeur James a déclaré que sa nouvelle usine s'occupera de la fabrication des ampoules au néon; des cellules photo-électriques et des enseignes lumineuses néon.

A L'ABRI

L'EUROPE.—Heureusement que j'ai sorti mon parapluie !

A Jojo, une lettre de ta Zézette

Quelques réflexions tirées de la philosophie que j'acquiers graduellement !

LE MARDI-GRAS

Montréal, Mercredi des cendres

Ma chère Jojo :

Depuis que je suis sténographe à Montréal, je vais de merveille en merveille ! Oh ! ma tendre amie, si dans "l'horreur d'une profonde nuit", tu voyais, en tes songes, ce que j'ai contemplé, hier soir, tes blonds cheveux redeviendraient bruns. Ce serait tant mieux, car pour moi, j'aimais mieux ta chevelure, avant que tu achètes cette fameuse bouteille de peroxyde !

Deux masques, une femme et un homme. (lequel des deux) ?—(Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

On fêtait donc le Mardi Gras ! C'est pour te raconter la célébration, que je romps cette douce habitude que j'ai prise de récupérer mes forces débiles, par un tendre sommeil, dans la matinée, que pour la première fois, je fais taper mon clavigraphe avant onze heures.

Oh ! à propos, celui qui règne en ces lieux et de qui relèvent tous les ennuis, à qui seul appartient la finesse, l'intelligence et l'esprit, mon patron en un mot, (la peste, entre nous !) est entré, ce matin décoré d'un nez cramoisi, d'un front violet, d'un menton jaune et d'un œil bistré !

Oh ! ma tendre Jojo ! si tu avais vu l'horrible visage ! (A propos, comment va ton amoureux ?)

Le boeuf Apis . . inspirateur du Mardi-Gras. Il avait d'étranges idées pour un boeuf ! Fut-il comestible ? — (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

J'ai donc su qu'il s'était collé, sur le portrait une face en carton-pâte, représentant Bacchus ! Je ne sais par quel hasard, alors que mon Argus s'en revenait pédestrement vers la demeure de sa famille, il est tombé de tout son long, dans une mare ! Fut-il victime d'un étourdissement passager — il travaille tant, le pôvre (vas-y voir) — ou crut-il préférable de se baigner dans la clarté des eaux, dans lesquelles miroitait le réverbère du coin ! Mystère, toutes les choses de la terre . . . Enfin, il reste ceci que la rutilance du masque qu'il portait, délayée par le

A SUIVRE SUR LA PAGE 25

Un train fait encore deux victimes sur un passage à niveau près d'East Angus

La tragédie se déroule à un quart de mille de la gare du village.

Enquête du coroner

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 10—La locomotive du train de Québec du Québec Central a heurté, hier soir, vers 9 heures, sur un passage à niveau à un quart de mille de la gare du village d'East Angus, une voiture d'hiver dans laquelle étaient M. Léon Boisvert, cultivateur, et son neveu, M. Albert Gagnon, tous deux d'East Angus, qui se rendaient à l'usine de la Brompton Pulp Co. où ils travaillaient temporairement.

M. Boisvert, âgé de 40 ans, fut tué instantanément et son neveu, âgé de 20 ans, a succombé à ses blessures vers minuit à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, où il avait été transporté. Il avait eu le crâne fracturé et plusieurs côtes brisées qui lui ont déchiré les poumons.

Le notaire Léonidas Bachand, coroner du district de Saint-François, a commencé son enquête, ce matin, à East Angus. Le mécanicien Charles Price et M. Oscar Lagueux, employé de la Brompton Pulp Co., furent les principaux témoins entendus.

Le mécanicien Price a déclaré qu'il n'a pu voir la voiture à cause de la vapeur qui s'échappait de la locomotive et qu'il ne réalisa qu'il y avait eu un accident que lorsque son chauffeur appliqua soudainement les freins. Il a fait jouer le sifflet de la locomotive comme d'habitude en approchant du passage à niveau. Le train allait alors à une vitesse de 30 milles à l'heure.

M. Oscar Lagueux se trouvait sur les lieux par hasard. Il dit que M. Boisvert, qui se trouvait dans une "carriole" fermée qu'il avait construite lui-même, n'a pas pu voir venir le train. Le témoin a entendu à deux reprises le sifflet de la locomotive. "Le train allait à une vitesse d'environ trente mille à l'heure. Le cheval a été complètement dételé et la voiture a été traîné sur une distance d'environ 400 pieds. Quand le témoin s'est rendu près des blessés, Boisvert était mort mais Gagnon respirait encore".

L'enquête se continue.

Cette tragédie a causé à East-Angus et dans les alentours, une émotion facile à comprendre. M. Boisvert était marié et père de quatre enfants, M. Albert Gagnon demeurait chez son oncle.

Les jurés à l'enquête du coroner sont MM. Georges Pinard, président, Oscar Deblois, Emile Drapeau, Joseph Boucher, William Beaulieu et Alphonse Meunier.

La Grande-Bretagne a beaucoup moins importé en janvier

Londres, 10. — Les chiffres préliminaires du commerce pour le mois de janvier, publiés aujourd'hui par le Board of Trade Journal, accusent un fléchissement de quasi £15,-000,000 dans les importations. On l'attribue pour la plus grande partie aux mesures prises par le gouvernement contre le dumping et aux autres droits spéciaux imposés en vue de corriger la balance commerciale.

Les importations s'élevèrent en janvier 1932 à £62,266,000, comparativement à £77,027,303 en décembre et à £75,569,744 en janvier 1931; les exportations s'élevèrent à £36,395,000, comparativement à £37,613,869 en décembre et à £43,601,036 en janvier 1931.

Nouveaux armements des Etats-Unis alors qu'on siège à Genève

Washington, D.C., 10.—M. Vinson, président de la commission navale de la chambre des représentants, a déclaré aujourd'hui qu'il sera demandé au Congrès américain d'approuver son projet de loi pour la dépense de $616,250,000 en constructions navales de guerre avant que la présente session prenne fin. Cette loi autorisera la construction de 120 nouveaux vaisseaux. Elle a déjà été approuvée par la commission. La pénurie du trésor avait retardé la soumission de la loi à la chambre.

M. O. Boulanger veut la monnaie bilingue

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — Une monnaie bilingue, comme il existe des timbres bilingues en Canada, sera demandée par M. Oscar Boulanger. Le député de Bellechasse proposera la résolution suivante :

"La Chambre est d'avis que, pour bien démontrer que la population du Canada est bilingue et que le pays a été fondé par deux grandes races, la monnaie du Canada devrait être frappée dans les deux langues officielles du Canada".

* * *

M. Duguay, député du Lac S.-Jean, demandera si le gouvernement de la Russie a offert au gouvernement fédéral canadien d'acheter de l'aluminium pour cinq millions, en échange d'autres produits. Si tel est le cas, quelle a été la réponse du gouvernement.

Albert Johnson s'est échappé de son repaire

Il a laissé des traces dans la neige et la gendarmerie est à ses trousses.

LA NUIT ARCTIQUE

Edmonton, Alberta, 10. — Albert Johnson, le fou au tir mortel, a réussi à s'évader du repaire où la gendarmerie royale le surveillait jour et nuit depuis une semaine, mais cette fois il a laissé des traces dans la neige et la police, aidée d'un groupe de hardis trappeurs, est sur ses pistes.

Depuis qu'il attira sur lui l'attention de la police en faisant des farces avec les pièges des chasseurs, Albert Johnson a tué un agent de police et en a blessé un autre. On le croyait cerné dans son fort improvisé de la rivière Rat, mais il a réussi à s'évader de la surveillance de la police.

C'est ce qui a été raconté à Aklavik par le pilote W.-R. May qui s'était rendu au secours de la police avec une provision d'explosifs et de bombes lachrymogènes. Le pilote May a transporté à Aklavik le corps de l'agent E. Millen, tué par Johnson, il y a une semaine.

On se préparait à attaquer Johnson simultanément sur terre et dans les airs. Depuis une semaine, trois agents de police surveillaient continuellement le gîte de Johnson, mais pendant l'une de ces longues nuits arctiques, celui-ci a réussi à s'échapper et a disparu au delà des collines recouvertes de neige.

LA CORVEE EN RUSSIE

Moscou, 10. — Un décret prescrit la mobilisation de la main d'oeuvre nécessaire pour la réfection des routes.

De nombreuses morts causées par le froid

Le mercure descend bas en Europe et la neige tombe en abondance.

VENT VIOLENT

Londres, 10. — Un froid intense règne aujourd'hui dans la plus grande partie de l'Europe en même temps qu'il tombe de la neige. On signale de nombreuses morts dans diverses villes.

Londres a eu sa première forte chute de neige de l'hiver. Dans les districts ruraux de la Grande-Bretagne, il est tombé un pied ou plus de neige et la circulation est fort embarrassée.

Il souffle un vent violent sur les côtes du sud et les petits navires ont cherché refuge dans les ports de la Manche.

Paris rapporte de la neige et le plus grand froid de l'hiver, soit 23 degrés Fahrenheit en haut de zéro. Un tiers de la France est sous la neige. Une mort à Reims serait attribuable au froid.

Les dépêches de Bucarest disent que l'on a en Roumanie les froids les plus vifs que l'on a eus depuis nombre d'années et que de nombreuses personnes ont succombé. Onze personnes ont péri près de Chisinau, Bessarabie, les quatre chevaux de leur voiture ayant été gelés à mort.

Le froid a causé la mort de deux familles dans un autre village de Bessarabie.

Le Danube est recouvert de glace d'une rive à l'autre.

Les vols se répétaient

Un nommé Henry Lemaire, gardien de nuit à l'Unity Building, rue Saint-Alexandre, a été arrêté, hier soir, vers 10 heures 50, par les sergents-détectives Bond et Vineberg, sous l'accusation d'avoir volé deux oeufs, quatre cigares et des allumettes, la propriété de M. Max Shalnik, l'un des locataires de l'immeuble. Il y a déjà quelques semaines que M. Shalnik se plaignait de vols de cette nature. Lemaire qui est âgé de 57 ans, comparaîtra demain devant le juge Tétreau.

INFORMATION IMMOBILIERE

(Du Daily Commercial News and Building Record)

Les soumissions sont reçues jusqu'au 15 février pour la construction d'une addition et pour des transformations qui seront effectuées à une résidence, située à 2164 ouest, rue S.-Catherine, pour en faire un magasin et une conciergerie de 4 appartements. Land Realty Corporation, 1117 ouest, rue S.-Catherine, sont les propriétaires. Les plans sont de M. Maxwell-M Kalman, architecte, chambre 1128, édifice University Tower. Les estimés sont de $12,000.

* * *

Les soumissions sont reçues jusqu'au 12 février pour la construction d'un cottage, entre les rues Van Horne et Outremont. Mme D. Titleman, 758, rue Bloomfield, sera propriétaire. L'architecte est M. Maxwell-M. Kalman. Les estimés sont de $9,000.

* * *

Le travail est commencé pour la construction de magasins, rue Verdun, près du boulevard LaSalle. M. Arthur Lamarre, 5909, boulevard LaSalle, est l'entrepreneur-propriétaire. Les estimés sont de $7,500.

Des exceptions à la perception de cette taxe sont maintenues

(De l'envoyé spécial de la "Presse".)

Québec, 10—Nous apprenons qu'au dernier moment on a biffé du bill concernant les droits sur les amusements la clause où il était dit que les droits seront perçus dans tous les cas. Ceci indique donc que certaines organisations conserveront les privilèges dont elles jouissaient autrefois.

Une imprudence qui a causé un naufrage

(Spécial à la "Presse")

Ottawa, 10. — L'explosion qui a causé le naufrage du remorqueur "Rival" dans le canal Welland en novembre dernier a été causée par l'imprudence d'un chauffeur qui, pour vérifier la quantité d'essence qu'il y avait dans un réservoir, alluma une allumette au-dessus de l'ouverture. Le jugement dans cette affaire vient d'être rendu en ce sens par le capitaine L.-A. Demers.

Mgr Gauthier a béni les cendres à la basilique

Ce matin, à la basilique, S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur, a béni les cendres et les a distribuées aux prêtres dans le choeur. Ses assistants étaient MM. les chanoines Sylvestre, Mousseau et Chartier. M. le chanoine Harbour, curé de la cathédrale, a chanté la grand'messe et a donné les cendres aux fidèles. M. Harbour prêchera ce soir.

A Notre-Dame, M. le curé Bouhier, P.S.S., a béni et distribué les cendres. M. Oscar Rolland, P.S.S., a prononcé le sermon et il prêchera de nouveau à la cérémonie de ce soir.

GRATIS

Donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient ces articles suivants en semi poree laine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeuner,
6 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café au même prix.

GLOBE TEA Co. MONTREAL

LA RUMEUR A L'HOTEL DE VILLE ET AILLEURS

Point de "ticket" ni pour M. Houde ni pour M. F. Rinfret

Ces deux candidats à la mairie ne favoriseraient pas de candidats à l'échevinage.

DES PRONOSTICS

Bien que le juge Amédée Monet ait déclaré (bien sommairement encore) qu'il ne sera pas candidat à la mairie et l'hon. Fernand Rinfret, qu'il le sera, il n'en reste pas moins bien des points d'interrogation à l'horizon municipal.

De quoi ces élections seront-elles faites?

Lors du dernier appel en avril 1930, le maire Houde avait accordé son appui à un candidat dans chacun des quartiers de la ville; il avait son "ticket". Suivra-t-il la même ligne de conduite dans la campagne déjà commencée? L'hon. M. Rinfret aura-t-il lui aussi "ses" candidats?

Questions auxquelles on pourrait donner dès maintenant une réponse, s'il faut en croire les opinions émises à l'hôtel de ville par des membres des deux groupes en présence depuis près de deux ans.

L'indépendance des deux candidats

Le maire Houde, nous disait un de ses partisans, a déjà pris une décision dans ce sens afin d'éliminer certains facteurs de défaite et de créer l'impression qu'il agit en toute indépendance; d'ailleurs, il pourrait difficilement agir autrement dans le cas où la rumeur, toujours persistante, de "compromis honorables" dans le champ politique municipal serait fondée en vérité.

Comme nous l'avons déjà dit, l'hon. M. Rinfret ne se présentera pas officiellement sous les couleurs du parti libéral, et le mot d'ordre paraît être donné d'ailleurs dans les deux camps de laisser de côté les questions politiques fédérales ou provinciales pour ne faire la lutte que sur le champ clos des questions municipales; il ne faut cependant pas perdre de vue que l'hon. M. Taschereau semble porter un intérêt tout particulier au résultat de cette élection, et que l'ancien secrétaire d'Etat a établi ses quartiers généraux dans les mêmes bureaux qu'occupait, avant et depuis le 24 août dernier, l'organisation libérale. C'est peut-être dans le fait que M. Rinfret sera officieusement candidat libéral à la mairie qu'il faut trouver la raison pour laquelle il n'y aura pas, là non plus, d'organisation centrale pour les candidats à l'échevinage.

Chez les libéraux

En effet, il existe dans les rangs des membres actuels de l'opposition à l'hôtel de ville, des échevins qui n'ont jamais caché, soit leur indépendance politique, soit leur affiliation au parti conservateur; il serait donc difficile pour eux de se laisser diriger ouvertement dans la campagne par les officiers attitrés de l'organisation libérale.

De plus, si cette dernière prenait officiellement la direction de la prochaine lutte, il s'y trouverait une pléthore de candidats (défaits à l'avance) qui voudraient entrer dans la mêlée, sachant que cette organisation les appuierait, et qui, pour y arriver, se réclameraient des nombreux services rendus dans le passé à la cause libérale. Pour conjurer l'embarras, il paraît entendu que l'hon. M. Rinfret, non plus que M. Houde, ne voudra pas lier son sort à celui des candidats à l'échevinage.

Le "pairage"

A cela se rattache aussi une théorie qui se présente couramment sous forme de rumeurs ayant cours dans les domaines où se traitent les choses municipales, celle du "pairage", pour employer une expression communément utilisée dans les parlements.

"Pairera-t-on" au cours de la prochaine campagne? Evitera-t-on d'opposer une candidature à l'échevin Trépanier, par exemple à condition que réciprocité soit observée pour l'échevin Demers? Nous ne suggérons pas là des compromis possibles, car ce n'est qu'un exemple frappant de ce qui pourrait arriver, et les rumeurs vont leur cours à l'hôtel de ville à ce sujet.

Les chances de M. Rinfret

Comme la chose arrive à chaque élection, il se trouve, tout comme il existe des tacticiens en chambre, des prophètes qui, non contents de déclarer à l'avance tel candidat élu, se croient aussi capables de déterminer à quelques unités près le chiffre qu'atteindra leur majorité; l'un de ces émules de Madame de Thèbes, qui à ses tendances à la prophétie joint une connaissance judicieuse des choses municipales, nous a déclaré qu'il pouvait trouver nombre de gens prêts à engager des sommes assez considérables sur les chances de l'hon. M. Rinfret à la mairie, et, ce qui plus est, sur la majorité qu'il pourrait obtenir.

Celles de M. Houde

D'autre part, il faut tenir compte du fait que le maire Houde fut élu par une majorité de plus de 40,000 voix lors des dernières élections municipales; c'est là, il faut l'avouer, un avantage précieux dont il faut tenir compte en supputant les chances de M. Houde. De plus, celui-ci n'a pas encore dit son dernier mot, et le magnétisme que l'on ne peut s'empêcher de lui reconnaître jouera un gros rôle dans le prochain appel au peuple. Un vétéran de la politique municipale a déclaré, en plus, que tout dépendra du vote anglais; si M. Houde le conserve, il serait, suivant cet échevin, encore maire de Montréal le 5 avril prochain.

Aviseurs dans cette cause

Les avocats du gouvernement fédéral dans cette cause qui vient d'être jugée par le Conseil Privé étaient M. Tilley, de Toronto, M. J.-L. Saint-Jacques, de Montréal, et M. Varcoe, de Toronto.

L'exposé technique de la question qui était annexée à la référence a été préparé par M. J.-W. Bain, ingénieur de la branche de la radio dans le ministère de la marine, un Canadien-français qui a déjà représenté le Canada comme délégué ou ingénieur technicien aux conférences internationales de la T. S. F. à Washington, à Londres et à La Haye.

Une nouvelle candidature à la mairie ?

Une délégation de citoyens invite M. Gédéon Gravel à briguer les suffrages.

M. WILLIAM TREMBLAY

Un nouveau candidat briguerait les suffrages à la mairie, en avril prochain, annonce-t-on dans certains milieux. Ce nouveau candidat serait M. Gédéon Gravel, industriel bien connu et commissaire du chômage fédéral pour la province de Québec. Plusieurs délégations se sont déjà présentées auprès de M. Gravel pour lui demander de se porter candidat.

Hier soir, une centaine de citoyens venant de toutes les parties de la ville et représentant toutes les classes de la société, ont de nouveau rencontré M. Gravel pour exercer une nouvelle pression sur lui. M. Gravel n'a pas voulu encore donner sa décision et a promis de prendre en considération les représentations que lui a faites cette délégation importante.

Dans certains milieux, on prétend que la candidature de M. Gravel serait bien vue même des autorités fédérales. Plusieurs organisations ouvrières auraient également promis leur appui le plus entier à M. Gravel, s'il se décidait à entrer en lice.

Interviewé, M. Gravel a déclaré qu'il n'avait encore rien décidé.

"Entreprendre une lutte de cette envergure, a-t-il dit, exige sérieuse considération. Il est vrai que j'ai reçu des offres de concours de tous les milieux et de toutes les sphères de la population, mais j'aime mieux attendre encore quelque temps avant de lancer définitivement le chapeau dans l'arène municipale. Je crois agir sagement en ajournant encore ma décision."

Dans Préfontaine

Une délégation de citoyens de Préfontaine a offert la candidature à l'échevinage de ce quartier à M. Ulric Simard, ancien candidat conservateur aux élections fédérales dans Hochelaga. M. Simard n'a pas voulu donner une réponse définitive, mais a déclaré à la délégation qu'il prendrait en considération son offre. C'est la seconde fois que l'on prie M. Simard de briguer les suffrages dans ce quartier.

Dans Maisonneuve

La rumeur veut que M. William Tremblay, ancien député provincial de la division de Maisonneuve, brigue les suffrages dans le même quartier contre M. Oscar Lalonde, échevin actuel. M. Tremblay a été interviewé par plusieurs organisations du quartier qui lui ont offert leur concours entier. M. Tremblay n'a pas donné de réponse définitive, mais a laissé entendre que la proposition lui agréait fort.

Sultan qui abdique

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Mascate, Arabie, 10. — Sir Saiyid Taimur Bin Turki, sultan de Mascate, et souverain de l'endroit le plus chaud sur terre, est à la veille d'abdiquer en faveur de son héritier, dit-il lui-même.

Mascate ne semble jamais avoir plu beaucoup au sultan, peut-être à cause de sa température qui atteint fréquemment 189 degrés au soleil et de sa chute de pluie annuelle de 3 pouces et demi; il a passé de longues périodes de sa vie dans l'Inde. L'explorateur et écrivain anglais Bertram Thomas a été son ministre des finances et grand vizir pendant 5 ans.

Feu de cheminée

Un léger feu de cheminée a fait accourir les pompiers de quatre casernes de l'est de la ville à la demeure de M. E. Martineau, 2018 rue Letourneux, près Ontario, vers midi aujourd'hui. Les hommes du chef de district Doolan utilisèrent deux seaux d'eau pour éteindre les flammes qui causèrent de légers dommages.

La famille a été augmentée du tiers

Oxford, Caroline du Nord, 10. — Mme Andrew Johnson, une négresse, a donné naissance à une paire de jumeaux, hier. Les époux Johnson, mariés depuis 10 ans, ont maintenant douze enfants. En plus des quatre enfants qui ont vu le monde hier, Mme Johnson a déjà donné naissance à des jumeaux en deux différentes occasions, à trois enfants dans une autre occasion et à un autre enfant.

Le R. P. Lamarche prêchera à New-York

(Du correspondant de la PRESSE)

New-York, 10.—Le Très Rév. Père Théophile Wucher, chevalier de la Légion d'honneur, curé de l'église Saint-Vincent-de-Paul des Français de New-York, a annoncé en chaire, dimanche dernier, que le prédicateur du carême pour cette paroisse désservie par les Prêtres de la Miséricorde, sera le Très Rév. Père M.-A. Lamarche, des Pères Dominicains de Montréal.

Non seulement M. le curé Wucher a annoncé cette nouvelle au prône mais il a aussi envoyé une circulaire à tous ses paroissiens, pour les inviter à suivre la prédication du Père Lamarche.

ENCORE LE KRONPRINZ

Berlin, 10. — De gros industriels allemands discutent la possibilité de poser la candidature de l'ex-kronprinz à la présidence de la république allemande.

KALMINE

Cachets remarquables par leur efficacité contre les douleurs particulières à la femme.

Encore ce mal de tête!

PRENEZ DONC LES CACHETS GAUVIN

POUR LE MAL DE TETE

C'est encore ce qu'il y a de plus efficace contre ces douleurs agaçantes.

25c

par jour achètent un REFRIGERATEUR ELECTRIQUE chez F. Donat Langelier

Rien à payer comptant

Modèles à partir de $169.

510 Est rue Ste-Catherine

98—1,m.M.s,n.G.

SUIVEZ MES COURS SPECIAUX

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE donné par un professeur gradué d'université anglaise.

COURS DE STENOGRAPHIE BILINGUE donné par un sténographe officiel.

COURS DE TYPEWRITER donné par un expert.

CLASSES DU JOUR ET DU SOIR
Je place mes gradués.
TELEPHONEZ POUR PROSPECTUS A
THOMAS MAILLY MArquette 5994

Vos assurances payables 25% comptant!

le solde par versements mensuels

- Votre agent peut vous vendre toutes vos assurances de feu, vol, automobile, bris de glace, etc. (excepté la vie), selon votre mode de versements mensuels.

Aucune charge d'intérêt.

- Pour plus de renseignements voyez votre agent, courtier ou

CENTRAL FIRE OFFICE INC.

Coin Notre-Dame et Saint-Jean, Montréal. HA. 0149

GERANTS et AGENTS :
CANADIAN GENERAL INS. CO
AMERICAN HOME FIRE INS. CO.
THE PORTAGE LA PRAIRIE MUTUAL INS. CO

La Vie Féminine

LE COURRIER DE COLETTE

Un groupe de jeunes colons demande à Colette s'il vaut mieux supporter seul sa pauvreté ou la faire partager à une femme ?

D.—Vous n'ignorez pas qu'à cause de la crise économique que nous traversons, plusieurs jeunes gens instruits, les uns du Canada, les autres des Etats-Unis, ont dû s'expatrier ou s'enfoncer dans les centres de colonisation. Comme vous pouvez bien le deviner, la vie pour nous est loin d'être toujours couleur de rose. Nous sommes un groupe, ici, dans le fond de l'Alberta et je n'ai pas besoin de vous dire que ce n'est pas entièrement pour notre plaisir. Nous ne sommes pas millionnaires, loin de là. Nous fréquentons quelques jeunes couples qui tirent un peu le diable par la queue, mais qui nous conseillent pourtant de nous marier; parmi d'autres arguments, ils invoquent celui de la solitude dans une maison de ferme, isolée des voisins, et qui leur semble intolérable. Vaut-il mieux endurer son mal seul que de le faire partager à un autre? Le fait d'être parents avec la misère ne nous exempte-t-il pas de cet agréable devoir, de même que le fait de ne pouvoir rencontrer de compagnes qui partagent nos aspirations? —
LES SAINTS INNOCENTS.

R.—Vous savez ce qu'a dit saint Paul: "Mariez-vous, vous faites bien; ne vous mariez pas, vous faites mieux encore".

Le mariage n'est donc pas une obligation si impérieuse qu'il faille s'y soumettre contre son gré, et prendre une femme comme on prend une dose d'huile de ricin ou de quinquina, sur l'avis de son médecin.

Si vous préférez votre solitude morose à la vie de ménage, pénible aussi, dans la pauvreté, c'est absolument votre droit de rester célibataires, du moins jusqu'à ce que votre situation se soit améliorée ou jusqu'à ce que vos idées aient changé.

Je présume que vous êtes jeune et que vous avez l'avenir devant vous pour changer d'avis. Vous n'avez pas, sans doute, l'intention de prononcer les voeux monastiques d'obéissance, de pauvreté et de chasteté.

Restez donc chacun, votre propre maître, en dépit de ce que vous disent vos amis, tant que la chose vous agréera; une fois marié, on n'est pas toujours sûr de tenir les guides et de diriger l'attelage à sa guise. Puis, appliquez-vous à sortir de cette parenté avec la misère que vous affichez aujourd'hui avec assez de désinvolture, mais qui devient singulièrement gênante si on la porte trop longtemps.

Il y a belle lurette qu'on prononce la phrase fameuse: "Go west, young men"; il se peut qu'elle ait quelque sens, même à l'époque un peu rude que nous traversons. Vous êtes courageux, hardi, vous avez le trésor inentamé de votre jeunesse, votre esprit est vif, cultivé, vous possédez sans doute une bonne provision d'optimisme; c'est plus qu'il n'en faut pour séduire la chance, qui est femme et qui aime les beaux garçons aventureux.

Croyez donc à la fortune. Espérez qu'elle vous viendra, mais ne vous obstinez pas à retarder le mariage jusqu'à ce que l'abondance soit installée à votre foyer. La solitude vous semble supportable aujourd'hui, parce que votre cœur est inoccupé; dès qu'une jeune fille aura passé dans votre vie, la solitude sera le pire des tourments. Il n'en coûte pas plus pour vivre à deux qu'à un seul dans un "chack" de colon. Et, quand vous serez amoureux, vous considérerez que vos amis disent vrai; qu'on ne peut supporter longtemps seul ses peines et misères. Vos amis, les autres saints Innocents, feront comme vous, l'un après l'autre. Et vous aurez sans doute, beaucoup d'enfants. C'est le bonheur que je vous souhaite. — COLETTE.

D.—Que pensez-vous des jeux de société où jeunes gens et jeunes filles s'embrassent pour retirer des gages. Est-il impoli de refuser de prendre part à ces jeux, quand tous les autres acceptent ? — PAS UN JOUET.

R.—Je crois qu'il n'y a pas grand mal à cela, du moment que la mère ou une autre personne sage surveille ces jeux. Si l'on juge préférable de n'y point participer, on peut s'en abstenir, mais il serait impoli de refuser en ayant l'air de donner une leçon aux autres ou de leur infliger un blâme. On se retire plutôt discrètement, prétextant la fatigue ou, mieux, on décline l'invitation à une soirée où l'on ne désire pas s'amuser à la façon des autres.

D.—Une mère peut-elle exiger une pension de son fils, quand celui-ci ne travaille pas, mais que sa femme gagne un petit salaire. Elle est en bonne santé et pourrait travailler?—AME EN PEINE.

R.—Le fils est obligé à sa mère. Dans votre cas particulier, un avocat seul pourrait vous dire quels sont vos droits.

D.—La jeune fille que je courtise depuis deux ans est bonne, instruite, distinguée. Contre mon gré, cependant, elle suit des cours de sténographie pour se préparer, dit-elle, à gagner sa vie, au besoin, et aussi pour aider un peu ses parents qui ne sont pas riches, il est vrai, mais qui peuvent vivre d'une pension que reçoit le père. J'ai toujours rêvé d'épouser une jeune fille demeurant avec ses parents et je songe à abandonner mon amie si elle travaille, j'ai peur qu'elle ne s'émancipe trop, qu'elle devienne indépendante, qu'elle prenne l'habitude du luxe et que sa vertu ne soit en danger. Je parle avec expérience, car je travaille dans des bureaux depuis longtemps et je vois comment les choses se passent. Dites-moi ce que vous en pensez?—MARCEL.

R.—Il m'est impossible de blâmer cette jeune fille de vouloir se préparer à gagner sa vie, ni de vouloir aider ses parents ou simplement leur procurer, par son travail, un peu de bien-être. Je crois qu'une jeune fille sage, fiancée ou presque à un homme sérieux peut fort bien conserver sa vertu, tout en gagnant sa vie; je ne trouve pas mauvais qu'une femme acquiert un peu d'indépendance; c'est une qualité qui n'est peut-être pas essentielle au bonheur de son mari, mais qui est indispensable au sien propre. Et, n'oubliez pas qu'elle a, autant que vous, droit au bonheur et au bien-être. Vous êtes parfaitement libre de mettre cette jeune fille à choix et de cesser de la voir si elle ne renonce pas à travailler. A sa place, je vous laisserais aller, car avec les idées plutôt étroites que vous montrez, je doute que vous soyez le mari qu'il faut à une jeune fille élevée dans les idées du temps présent. Vous vous retirerez donc, si elle ne cède pas à votre volonté, mais le plus puni des deux ne sera peut-être pas celui que vous pensez. Réfléchissez bien.

D.—En deuil de mon père et d'un frère depuis quelques mois, quelle cérémonie dois-je me permettre pour mes fiançailles, à Pâques? — Dois-je inviter les parents de mon fiancé? A quel moment de la soirée s'offre la bague? — JE N'AI PLUS MON PERE.

R.—Vous pouvez échanger dans l'intimité vos promesses de fiançailles sans en informer personne, prenant prétexte de votre deuil. Vous pouvez aussi, si vous le préférez, inviter les parents du jeune homme; c'est-à-dire que votre mère peut les inviter. La bague se donne hors la présence des invités et, en cela comme en toute autre chose, il est toujours élégant d'agir avec simplicité.

D.—Dites-moi si le pont de Québec s'est brisé deux fois au cours de sa construction? —UN ABONNE.

R.—Oui. La première de ces catastrophes eut lieu le 29 août 1907 et dix-neuf personnes y ont perdu la vie, je crois. La seconde se produisit un peu plus tard; je n'en sais la date au juste.

PRINTEMPS ET MODE

Ce qu'on verra...

Paris, 9. — Vionnet a complété sa collection printanière en approuvant la taille haute et les manches larges et bouffantes. La longueur des robes de ville n'a pas varié. Pour le soir, elles rasent le sol et même sont pourvues de traînes.

Les effets de draperies croisées, les fichus et ceintures drapées ont beaucoup de succès. Les fichus de teintes vives, en opposition avec une toilette blanche, sont une innovation. Les manches des robes habillées sont de longueur variant de l'épaule au poignet, selon le genre de toilette.

La cape n'a pas dit son dernier mot et les manches capes apparaissent nombreuses sur les manteaux.

Les décolletés, pour le soir, sont très réduits en avant, mais, par contre, accentués au dos. Les manteaux du soir sont plutôt longs.

Plusieurs modèles de jour, à manches courtes, ont des jaquettes pourvues de manches.

Vionnet préconise beaucoup le manteau de crêpe uni et long, avec les robes d'imprimés et de chiffon.

Les imprimés ont une vogue intense. Les ensembles de chiffon avec jaquettes assorties sont aussi très portés.

Pour le sport, la jupe est montante dépassant la taille normale, et les jaquettes sont très écourtées. Le rouge et le marine se marient à souhait.

Dans les lainages, pour le sport ou le tout-aller, le noir et le blanc et le beige et pastel forment d'heureuses combinaisons.

Cheruit préconise de longues tuniques contrastantes pour toutes les heures; l'une de satin blanc à manches longues sur une robe de tulle noir et comme complément, un manteau de velours noir, à manches courtes, avec parure de renard blanc, a été particulièrement admirée.

Ces mêmes tuniques, pour le jour, se font en dentelle, en satin peau d'ange, en mousseline de laine.

Chiffon et dentell laqués sont très employés, pour le soir.

UN STUDIO MODERNE

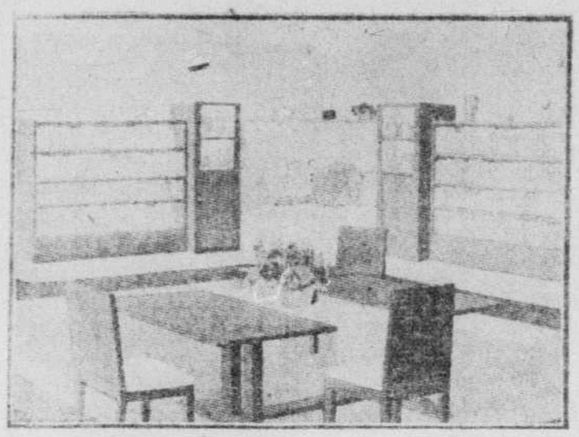

Nous en donnons ici un modèle attrayant tant par la simplicité des lignes décoratives que par l'ingéniosité des dispositions. Cet ameublement pratique et confortable offre, en outre, cet avantage d'une réalisation peu coûteuse, car chacun peut l'exécuter soi-même avec des meubles de bois blanc que l'on peint suivant son goût.

dans le monde

Un amusant décor de table pour un goûter d'enfants

A 12 ans, est-il un plus grand plaisir que de faire comme maman, de recevoir ses amies à goûter !

Mais maman a laissé à sa fille toute initiative pour organiser à son goût et surtout à celui de ces demoiselles, le menu et la décoration de la table. Il faut que ce soit charmant à peu de frais.

Avec des oranges

Et notre maîtresse de maison, en herbe, a trouvé une façon inédite et économique de joindre l'utile à l'agréable, et d'être tout à fait à la mode: puisque la couleur orange domine cet hiver; elle utilisera pour garnir sa table la peau des oranges qu'elle offrira, ou de l'orangeade qu'elle servira à ses amies.

En enlevant adroitement la peau de chaque orange, on obtient une rose tout à fait moderne, à la grâce un peu lourde. Chaque rose a sa forme, son mouvement particuliers.

Il faut, bien entendu, de belles oranges, un peu grosses, et très colorées. Avec un couteau bien aiguisé, découper sur le sommet de l'orange, autour du point d'attache de la queue, une petite calotte de peau d'un pouce de diamètre, environ, que l'on laisse adhérer par un côté, continuer à peler l'orange en rond comme une pomme, en formant une bande d'un pouce de large environ, de bords un peu irréguliers. Quand la peau ne tient plus à l'orange que par la petite calotte opposée à celle du commencement, poser l'orange sur la table, en maintenant la peau au-dessus, et tourner la peau autour du point fixé en formant gracieusement la rose. Glisser la terminaison arrondie un peu en dessous de la fleur où elle s'accroche d'elle-même en formant un pétale tombant. Détacher la rose de l'orange.

On fait la quantité de roses nécessaires, soit pour former un cordon serré autour du milieu de table, soit pour les disposer autour des assiettes de gâteaux. On peut les poser sur de petits vases en grès ou en cristal.

Si on veut offrir des oranges, il est très amusant de laisser les roses adhérentes aux oranges et de présenter les oranges couronnées posées dans une vasque moderne ou une grande jatte plate en cristal.

C'est charmant, et il en coûte peu.....

Les fonds d'artichauds. — Se servent après la préparation suivante: Les faire cuire et lorsqu'ils sont froids, les parer, ciseler et les mettre à mariner pendant une heure dans une terrine avec sel, poivre, vinaigre et huile. Les égoutter ensuite et les servir seuls, ou avec de la salade russe.

* * *

Les choux-fleurs. — Ils auront été préparés comme suit: Après avoir épluché et mis en petits bouquets un chou-fleur bien blanc et bien frais, le faire légèrement blanchir dans un peu d'eau bouillante et salée. L'égoutter, le mettre dans un pot et verser dessus du vinaigre bouillant. Ajouter quelques clous de girofle, un peu de sel blanc et d'estragon. Egoutter le lendemain, donner un bouillon au vinaigre auquel on en ajoute de nouveau et le verser bien chaud sur les choux-fleurs. Ajouter un peu de moutarde bien délayée et servir lorsque le tout est bien refroidi.

Les Modèles "VOGUE"

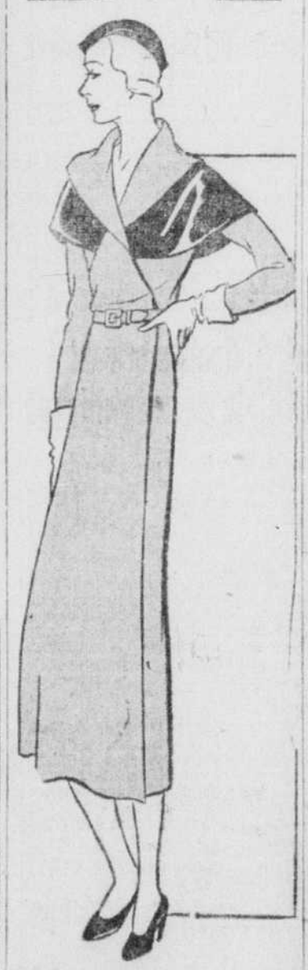

VOGUE

UNE PELERINE SUR UN MANTEAU EN ROMPT LA MONOTONIE. — C'est le rôle des capes de réduire la ligne d'une robe ou d'un manteau, aussi seules les personnes très élancées peuvent-elles se permettre cette fantaisie. Remarquez combien judicieusement est comprise la coupe du modèle ci-dessus et quel ne sera pas son effet sur qui pourra la supporter. Modèle "Vogue". (Service spécial à la "Presse".)

LES PROPOS DE TANTE ROSALIE

Boeuf à la charentaise : — Le boeuf à la charentaise est succulent, il fournit un gros plat de famille est d'un prix de revient des plus modérés.

Prenez 2 livres de boeuf dans la croupe. Faites mariner pendant 4 heures avec deux cuillerées d'huile autant de vinaigre, du thym, du laurier, du persil, sel et poivre. Au moment de cuire égouttez le morceau de viande, posez-le dans une cocotte au fond de laquelle vous aurez mis une barde de lard (ce n'est pas indispensable). Ajoutez une dizaine d'oignons moyens. Mouillez avec un verre de bouillon si vous en avez, un verre d'eau et la marinade bien passée. Couvrez hermétiquement et laissez bouillir doucement trois quarts d'heure. Mettez ensuite à four doux et laissez mijoter durant quatre heures. On peut choisir le jour où l'on fait la lessive pour cuisiner ce plat là. Pendant la cuisson vous avez fait cuire une pinte de haricots blancs. Quand ils sont très tendres vous les égouttez et vous les écrasez pour obtenir une purée très fine, qui servira pour entourer votre boeuf. L'eau de la cuisson des haricots vous fournira un excellent potage surtout si vous y ajoutez un peu de tapioca et une noix de beurre ou de graisse de rôti. Le repas de la famille est ainsi complet il comporte la soupe le légume et la viande, et on peut ajouter que le tout est excellent.

* * *

Croque-Monsieur : — Connaissez-vous les croque-monsieur ? Ce n'est rien mais cela fournit une petite entrée très appréciée généralement.

Coupez des tranches minces dans un pain de mie, deux par personne. Tartinez-les au beurre légèrement, mettez entre les deux tranches une mince tranche de jambon et une non moins mince tranche de gruyère. Recollez bien le pain comme un sandwich et faites dorer au beurre des deux côtés dans une poêle. Servez de suite. C'est très appétissant.

* * *

Le citron: — Je crois, que vous ne serez pas fâchées d'apprendre les grands services que peut vous rendre le simple citron.

Le jus reniflé, en cas de rhume de cerveau, soulage immédiatement, a ouate imbibée de jus de citron arrête les saignements de nez, le jus de citron est très efficace contre les rhumatismes, ce jus dissout l'acide urique et les rhumatisants se trouvent très bien de son absorption. Ajouté à une tasse de café, le jus de citron calme les maux de tête.

CE QUI PLAIT

Une jaquette de fourrure est une fantaisie nouvelle qui a maintenant beaucoup d'adeptes. Sa vogue s'est accrue davantage avec la température et la fin de l'hiver permettra certainement d'en faire bon usage.

FLORENCE REED. Récente photo de cette brillante étoile, dont le dernier succès fut *"The Shanghai Gesture."* Elle est actuellement à Hollywood pour remplir un engagement.

$1 vous rapporte autant que $3 et vous êtes mieux protégé contre les rhumes

Le PEPSODENT ANTISEPTIC dure 3 fois plus parce qu'il est 3 fois plus puissant que les meilleurs antiseptiques connus. Il peut être étendu de 2 parties d'eau et cependant tuer les germes en moins de 10 secondes

S'AGIT-IL de plus de protection contre les rhumes occasionnés par les maux de gorge et contre la mauvaise haleine (halitosis), souvenez-vous qu'il n'y a vraiment que deux sortes d'antiseptiques. D'un côté, ceux qui *ne peuvent* tuer les germes à moins d'être employés *purs;* de l'autre, le Pepsodent Antiseptic — absolument *sans danger* même lorsqu'il est employé tel quel, assez puissant néanmoins, pour tuer les germes en 10 secondes, même lorsqu'il est dilué de *2 parties d'eau.* Le Pepsodent Antiseptic est au moins trois fois plus puissant que les meilleurs antiseptiques connus. C'est pourquoi il dure trois fois plus—vous rapporte trois fois plus pour votre argent — et vous protège mieux contre les maux de gorge et les rhumes. Avant de choisir un gargarisme, assurez-vous qu'il tue les germes même lorsqu'il est dilué. Exigez le Pepsodent Antiseptic — et soyez sans crainte! Soyez sans crainte — tout en économisant !

MAUVAISE HALEINE
(Halitosis)

Les résultats surprenants remportés par le Pepsodent Antiseptic en combattant les maux de gorge et les rhumes prouvent son efficacité à enrayer la Mauvaise Haleine (Halitosis). Le Pepsodent Antiseptic est un germicide pour le moins trois fois plus puissant que les meilleurs antiseptiques connus. Souvenez-vous qu'*il tue les germes même lorsqu'il est étendu d'eau!*

Quelques-uns des 50 emplois différents de cet antiseptique moderne

Rhumes de cerveau	Après l'extraction des dents
Irritation de la gorge	Après la barbe
Enrouements	Coupures légères
Mauvaise haleine	Ampoules
Feux sauvages	Pellicules
Ulcères	Arrête la transpiration des aisselles
Irritation de la bouche	Pied fatigués et endoloris

Pepsodent vous offre Amos 'n' Andy tous les soirs, excepté le dimanche, par l'entremise de la N. B. C.

2123-P

Pepsodent Antiseptic

JELL-O est remarquable! Fait des entrées pour le dîner spécial — des salades pour le lunch du bridge—des desserts pour le repas de la famille. Son prix? Ridiculement bas! Assurez-vous toujours que c'est le vrai Jell-O. Vendu par votre épicier.

JELL-O
FAIT AU CANADA
Le plus fameux dessert du Canada

J4F-32

Servez DE BONS PLATS tout en ECONOMISANT

"J'ai plus de 40 ans!"
DIT FLORENCE REED

Cette célèbre actrice vous dit comment conserver le charme de la jeunesse

"POUR une femme, c'est l'âge qu'elle *paraît* avoir et non l'âge qu'elle *a*, qui compte," dit Florence Reed, la fameuse actrice.

"Les vedettes du théâtre et de l'écran savent comment rester jeunes et conserver la fraîcheur de la jeunesse. Toutes connaissent le secret de ce charme, essentiel à leur succès—la beauté du teint! C'est là notre trésor le plus précieux. Depuis des années, j'emploie le Savon de Toilette Lux pour le soin de ma peau."

Florence Reed est l'une des innombrables artistes de théâtre et cinéma qui conservent la fraîche beauté de leur teint par l'usage du Savon de Toilette Lux. A Hollywood, sur 613 actrices de premier plan, 605 emploient cet excellent savon.

Vous aussi, vous *pouvez* garder *votre* peau fraîche et veloutée par cette agréable méthode. Commandez-en quelques morceaux aujourd'hui.

Lever Brothers Limited, Toronto
Fournisseurs de savon brevetés de leurs Excellences le Gouverneur-Général et la comtesse de Bessborough. 25F

Savon de Toilette LUX—10¢

des aubaines!

Comme vous n'en avez jamais vues, ici ou ailleurs, vous seront offertes DEMAIN dans la plus grande vente de fourrures de tous les temps !

DEMAIN !

Ne manquez pas les annonces qui seront publiées demain par CUMMINGS & CUMMINGS LIMITEE, rue Saint-Paul seulement, (administré par A. Dostert).

Marshalls Silks

Un seul magasin — angle Ste-Catherine et Drummond

Premiers arrivages de

NOUVEAUTES DU PRINTEMPS

Quadrillés, rayés romains, etc.
Crêpes chiffons à dessins exclusifs

Cette année nous offrons des dessins meilleurs et plus exclusifs, et de plus grandes valeurs.

$1.00 $1.15 $1.59 à $2.49

CREPES PLATS TOUT SOIE — 98c

40 couleurs populaires, ainsi que noir et blanc.

CREPES SATINES TOUT SOIE — 1.25

Valeurs exceptionnelles — toutes couleurs ainsi que noir et blanc.

TAFFETAS RAYONS UNIS ET BROCHES — 24

Pour ouvrages de fantaisie, draperies, robes d'enfants, etc. 40 couleurs ainsi que noir et blanc.

PONGEE TOUT SOIE — Garantie sans apprêt. 35c.

FUGI TOUT SOIE — Garantie notre qualité régulière de .55. 30 couleurs populaires ainsi que noir et blanc. 39

Occasions dans les coupons

Nombreuses valeurs spéciales pour jeudi. Longueurs de ¼ à 4 verges.

.05 .15 .35 .75 à 4.50

Annoncez dans la "Presse"

La Vie Sociale

Déplacements

—Mme Honoré Mercier et Mlle Marie-Paule Mercier passent quelque temps à Québec, à leur appartement, Grande Allée.

—M. Alfred Carroll a passé la fin de semaine à Spencer-Wood, l'invité du lieutenant-gouverneur et de Mme Henry-George Carroll.

—Mlle Marthe Martineau partira demain pour Ottawa où elle sera pendant quelque temps, l'invitée de M. et de Mme J.-William Bain.

—Mlle Jeanne Boyer reviendra ces jours-ci de Québec, où elle est l'invitée de Mlle Marguerite Fortier.

—Mlle Marguerite Fortier et Mlle Kathleen Stewart partent aujourd'hui pour le Lac Placide, où elles assisteront au concours des jeux olympiques.

—Le juge et Mme Thibaudeau Rinfret et Mlle Lucile Rinfret, d'Ottawa, passent quelques jours en ville.

—Pendant leur court séjour à Québec, M. et Mme Pierre-F. Casgrain ont été les invités de M. et de Mme Léon des Rivières.

—Mme P.-A. Asselin a reçu intimement, mardi après-midi. Mme L. Martineau servait le thé et les glaces aidée de Mlles Thérèse Vézina et Béatrice Gratton.

Bal annuel

—Les disciples d'Esculape donneront leur troisième bal annuel, le samedi 5 mars, à l'hôtel Windsor.

Bal Russe de Charité

—Ont accordé leur patronage pour le bal de charité qui aura lieu, vendredi, au Victoria Hall, au bénéfice des oeuvres russes : lord et lady Shaughnessy, lady Drummond, le sénateur et Mme J.-P.-B. Casgrain, l'honorable Mme Hallward, lady Atholstan, lady Meredith, Mme A.-W.-P. Buchanan, Mme Herbert Molson, la comtesse P.-N. Ignatieff, Mme E. Gillmeister, et Mme E.-G.-M. Cape. Ont souscrit pour ce bal: Mme W. Stewart, Mlle Mona Prentice, Mme D. McIyre, Mme G.-L. Ogilvie, Mme F.-C. Donell, Mme Henry Joseph, Mme D.-M. Hodgson, M. et Mme Claude Murray, le comte L.-P. Ignatieff, M. et Mme W.-M. Groten, M. Arthur Sauvé, le baron S. Michaelis, M. P.-O. Mesier, Mlle Marjorie Scane, Mlle Jerry Scane, M. et Mme F. Symon, M. A.-W. Kluth, M. et Mme Théodore Mayer, M. et Mme Alfred Pollack, M. et Mme Carl Frohlof, M. Edouard Busso, Mlle A. Averina, M. et Mme Harry Rochon, Mme A. Drummond.

Mlle Félexina Plaisance, fille de M. A. Plaisance, de Montréal, et M. Albert Légaré, fils de M. Arthur Légaré, de Québec, dont les fiançailles ont été annoncées. — (Cliché "La Photographie LaRose", rue S.-Denis).

—Mme Paul-E. Lanctôt est revenue de Québec, où elle était depuis quelques jours, l'invitée de M. Charles Lanctôt.

—Mlles Jeanne et Alice Brassard sont revenues de Québec, où elles ont passé une quinzaine de jours.

—Mlle Lucienne Radisse, de Paris, accompagnée de Mme Hortense Lord, est à Québec, aujourd'hui, et prendra part au concert du "Ladies' Musical Club", qui a lieu au Château Frontenac.

—Mlle Estelle Holland fait un séjour de quelques semaines à New-York.

—Mme Adolphe Brassard, de Notre-Dame de Grâce, est actuellement à Ottawa, l'invitée de M. et de Mme Armand Grenier.

—Mlle Madeleine Bureau, d'Ottawa, a passé quelques jours en ville, l'invitée de Mlle McLean.

—Mlle Corinne de Boucherville est revenue d'Ottawa où elle était depuis quelques jours, l'invitée de Mme E.-H. Saint-Denis.

—Mlle Elaine Keefer est actuellement à Ottawa, l'invitée de sa tante, Mme James Crowdy.

Réceptions

—Mme Alphonse Brodeur, présidente du Club Wilfrid Laurier, a reçu à déjeuner, aujourd'hui, les membres de l'exécutif du club. Mme Brodeur réunissait quelques invités à dîner, samedi dernier.

Au Château de Ramezay

—La prochaine réunion de la section féminine de la Société des Antiquaires, aura lieu le mardi 16 février, à trois heures, p.m., au Château de Ramezay. M. Henri Hébert, R.C.A. sera le conférencier et a intitulé sa causerie: "un sculpteur parlera de sculpture." A l'heure du thé, un programme musical sera exécuté.

A SUIVRE SUR LA PAGE 7

PATRON No 708 : — La combinaison princesse ne rompt pas la ligne mais en suit le mouvement. Se fait pour 16-18 et 20 ans, et en 36-38-40-42 pouces de buste.

N.B.—Veuillez faire remise par bon postal, mandat d'express, ou argent sous pli recommandé. La Presse n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de ne pas commander des mesures autres que celles qui sont spécifiées.

LA PRESSE, Dépt. des Patrons, Montréal.
Ci-inclus 25 cents pour patron No 708

Grandeur

Ecrire non lisiblement

Rue et numéro

Ville et Province

Un catalogue des patrons est en vente au prix de 15 cents.

L'exploitation des tourbières dans le Canada

Elle serait extrêmement avantageuse car nous pourrions exporter notre charbon.

Vastes dépôts

Le Canada importe d'immenses quantités de combustible de l'étranger et brûle le bois de ses belles forêts alors que dans son sol git un dépôt de 170,000 acres de tourbe combustible dont l'exploitation coûte la moitié du prix de celle du charbon ou tout autre combustible. La tourbe, voilà le combustible qui sera bienvenu dans le foyer du pauvre comme dans celui du bourgeois. C'est grâce à l'amabilité de la United Peat Industries Limited que la presse locale avait l'avantage de connaître hier, au cours de la présentation d'un film parfaitement bien édité, en français comme en anglais, cette nouvelle ressource du Canada. Le film décrivait aussi comment s'obtient la tourbe, comment elle est transformée pour les fin de marché et enfin tous les précieux avantages qu'elle offre au consommateur. En Europe l'exploitation de la tourbe se fait sur une haute échelle. Fait curieux,mais qui démontre bien l'ingéniosité d'un peuple, en Allemagne on brûle la tourbe et on exporte à l'étranger le charbon.

Le film nous fait visiter certaines tourbières en France, en Allemagne et en Russie. Le spectateur se rend compte que le travail est fait à la main.

Procédé hydraulique

Or, à S.-Hyacinthe, où la compagnie plus haut nommée possède une tourbière d'une capacité de 240 tonnes de combustible quotidiennement, le procédé hydraulique est employé. Un jet d'eau lancé avec une pression très forte par une lance permet de détacher la tourbe du sol et de la réduire à un liquide boueux qui une fois canalisé est laissé à sécher pour quelque temps. Le découpage en briquettes est fait par la suite. La simplicité du procédé est évidente comme son coût minime. Les experts déclarent que la tourbe canadienne est d'une aussi bonne qualité que la tourbe européenne. Il n'y a donc pas de raison étant donné que les dépots sont considérables (80,109 acres dans Québec et 90,000 en Ontario) de ne pas tirer profit de cette situation favorable. La tourbe brûle un peu plus vite que le charbon mais laisse moins de cendres et donne tout autant de chaleur sans compter qu'elle ne coûte rien ou presque. L'hon. Charles Stewart, ancien ministre de l'intérieur dans le dernier cabinet King, directeur de la compagnie, ajouta quelques mots d'explication à l'issue du film. M. John-L. Daugherty, gérant de la compagnie reçut les invités et donna à tous de complètes informations sur le nouveau combustible qui sera bientôt mis sur le marché canadien.

Elections municipales

S.-Norbert de Berthier: Ont été réélus par acclamation: maire, M. Chs.-E. Lafrenière; conseillers, MM. Ferland C. Rainville, Lucien Roch et Jos Aubuchon.

S.-Sylvestr village: Ont été élus: conseillers, MM. Joseph Dion, fils, et Joseph-Louis Létourneau, réélus, Louis Turmel; maire, M. Arthur Létourneau.

S.-Sylvestre, paroisse: Ont été élus: conseillers, MM. Joseph-Ignace Dion, Eugène Therrien et Rosaire-Ferdinand Dion; maire, M. Napoléon Drouin.

La porcelaine au Canada

Les Canadiens peuvent être parfois conservateurs, mais en fait de porcelaine il en est tout autre et les voyageurs de commerce étrangers éprouvent souventes fois des difficultés à satisfaire le goût de nos compatriotes. M. A. Schroder, qui essaye de fournir de la porcelaine allemande aux Canadiens, déclarait hier qu'au Canada seule la porcelaine aux couleurs éclatantes se vendait bien. De plus, il semble que la Canadienne ne fait pas aussi attention à la qualité de la porcelaine dont les tasses ou ses assiettes sont faites que l'Allemande qui, nous dit-on, ne saurait manger ou boire que dans du Saxe... ou presque.

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Elle ne devrait pas être fatiguée

Sans énergie... yeux cernés. Si elle voulait essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en tablettes, elle pourrait être forte et de nouveau heureuse.

Gardez-vous du **Mal de Dents** ayez toujours en réserve les... Gouttes du Dr. Barrett

91-8

LA **PARISIENNE** EAU DE JAVEL

Désinfecte et nettoie

PARTIES DE **MACHINES A COUDRE**

Nous avons toujours en mains un stock complet de parties de rechange et d'aiguilles de première qualité pour toutes les marques de machines à coudre.

LE NEW-WILLIAMS EST NOTRE SPECIALITE

Réparation faite par des mains expérimentées, vous assurant entière satisfaction. Pour plus de détails, adressez-vous à :—

B. GROULX, Enr'g

J.-B. Piché, Prop.
2371, St-Jacques Ouest, Montréal. Tél. WEst. 8832

LA SANTE POUR TOUS

Rhinite chronique

Le spécialiste de la "Presse"

Les coryzas aigus, par leur répétition, les coryzas symptomatiques de la rougeole, de la grippe, ont une tendance à créer une inflammation chronique du nez: rhinite chronique qui, selon les stades où on la considère, peut se présenter sous l'une des deux formes suivantes:

La rhinite chronique simple, dans laquelle les troubles de sécrétion sont au premier plan et où la muqueuse ne présente qu'une tuméfaction modérée; il faut avant tout ici sécher le nez. On y parviendra par des insufflations d'acide borique finement cristallisé ou par des badigeonnages.

La rhinite chronique hypertrophique, dans laquelle la tuméfaction de la muqueuse prime tout: le symptôme dominant est ici l'obstruction nasale. C'est une obstruction variable suivant les moments, tantôt plus accentuée à droite, tantôt plus accentuée à gauche. En plaçant la main devant les narines, on peut facilement se rendre compte de la gêne de la respiration.

L'obstruction nasale peut s'accompagner de tout son cortège: bouche ouverte, sécheresse de la gorge, troubles de l'odorat, du goût, troubles des oreilles, troubles de la voix, aphonie. Beaucoup d'enfants qui présentent le faciès adénoïdien typique n'ont pas de végétations, mais seulement de l'hypertrophie de la muqueuse pituitaire. Beaucoup d'enfants ou d'adultes qui se plaignent de maux de tête habituels entraînant une certaine incapacité de travail ont simplement un nez bouché.

En général, les sécrétions sont augmentées et, en raison de l'obstruction, ces sécrétions tombent dans l'arrière-gorge; les malades, alors, mouchent en arrière et deviennent catarrheux. La tuméfaction de la muqueuse porte surtout sur le cornet inférieur; elle est généralement plus accentuée d'un côté, mais les lésions sont rarement uniquement unilatérales.

Le traitement de la rhinite hypertrophique consiste à déboucher le nez. Dans les cas moyens, des cautérisations nasales suffisent. Dans les cas plus intenses, il faut réséquer tout ou partie du cornet inférieur.

Mme Casgrain et la jeune fille à travers les âges

(Du correspondant de la PRESSE.

Québec, 10.—Le dîner-causerie de la Ligue de la jeunesse féminine, section de Québec, a été l'un des principaux événements mondains et sociaux de la saison. Ce dîner a eu lieu, hier soir, au Winter Club. Mme Pierre-F. Casgrain y a fait une causerie intitulée "Caillette et Snobinette" ou, en d'autres termes, la jeune fille d'autrefois et la jeune fille d'aujourd'hui.

La grande salle du Winter Club, décorée avec un goût exquis, n'enlevait rien toutefois au relief produit par les magnifiques toilettes des jeunes filles. Les jeunes gens, tous en habit, contribuaient à la franche gaieté de cette réunion.

Présentée par Mlle Marthe S.-Laurent, président de la Ligue, section de Québec, Mme Casgrain expliqua ce qu'était caillette et ce qu'est aujourd'hui snobinette. "Certains prétendent", dit-elle, "qu'il n'y a pas un nouveau type de jeune fille, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Celle d'aujourd'hui, disent-ils, ressemble à celle d'autrefois. On prenait même dans l'ancien temps des libertés dont rougiraient nos petites contemporaines les plus effrontées. La valse que nos grand'mères dansaient éperduement ne valait pas mieux que le fox-trot ou le tango qui scandalisent tant de personnes. Si nous avons les bachelières, nos pères ont subi les femmes savantes du XVIIe siècle et les bas bleus du XVIIIe siècle. Avant nos snobinettes, ils ont eu leurs caillettes."

La conférencière fut remerciée par Mlle Marguerite Fortier, vice-présidente de la ligue.

PARLONS MIEUX

NE DISONS PAS: Je suis en dessous dans cette affaire.
DISONS: Je perds dans cette affaire.

La faiblesse de la vessie

est un indice d'acidité rénale

Des milliers d'hommes et de femmes après quarante ans, et beaucoup avant cela, exposent inutilement leur vie en négligeant de graves symptômes d'affection rénale. Si vous êtes obligé de vous lever la nuit, si vous souffrez de douleurs dans les jambes, névralgie, lumbago, nervosité, rhumatisme, bouffissures aux paupières, étourdissements, mal de dos, faiblesse ou inflammation de la vessie, vos maladies sont peut-être uniquement dues à l'empoisonnement par l'acidité rénale. Chassez les acides, adoucissez et cicatrisez les membranes irritées, et vous vous sentirez 10 ans plus jeune. Garanti donner satisfaction, si non, retournez le paquet vide et on vous remboursera. Les délais sont dangereux. Procurez-vous le Cystex aujourd'hui. Seulement 75c dans les pharmacies.

CYSTEX

Occasions de Février

MANTEAUX DE RAT MUSQUE

Demi-dos, nouveaux, longueur 46", quelques-uns seulement à $65

Dos naturels ou foncés, valeur spéciale à $90

MOUTON DE PERSE, depuis $135

Ces manteaux sont garantis par écrit

J.E. McCOMBER
3412 Ave. du Parc

93-8

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

Paletots d'Hiver

Jeudi notre stock entier — Valant de $35 à $75.

Les plus fameuses fabrications sont comprises — Richard Austin, Joseph May, Lowndes, Hugh Hans, etc. Vous économisez de $10 à $40. Coupe, confection de premier ordre.

$25

Gris Oxford Ajusté
Silvertone Gardes
Ouatines Ulster
Chinchilla Slipon
Elysiane Raglan,
Crombie Etc.

Grandeurs 35 à 44

PAYEZ AVEC LE HOME LOVERS CLUB
25% comptant et 3 mensualités. Pas d'intérêts.

Simpson, au deuxième.

1000 verges de Crêpe Japonais — .15

Largeur : 30 pouces

Un tissu pratique et si utile. Voyez le grand nombre de coloris—

Vert Rose Jaune Brun Vert
Orange Tan Rouge Marine Beige

Spécial! Fuja Silke" — .25

Un tissu lavable avec l'apparence de la véritable soie fugi—mais beaucoup moins coûteuse. Largeur 20 pouces.

Ecarlate Mauve Jaune
Noir Rose Orchidée
Blanc Marine Bleu
Chair Vert clair

Voile Imprimé Indécolorable — .12

Dessins floraux très attrayants. Couleurs combinées exceptionnelles. Lavables. Pour robes d'enfants, rideaux. Largeur 36 pouces.

Guingan Indécolorable — .25

Largeur 32 pouces. Tissu tout indiqué pour robes, tabliers, barboteuses d'enfants. Quadrillés petits et grands sur fond blanc ou de couleur. Rose, vert, jaune, bleu, mauve, tan, rouge, orange, noir et blanc.

1000 verges de Toile à Robe — .29

Largeur : 36 pouces

Pour robes de sport c'est le tissu idéal. Blanche.

Simpson, au deuxième

Radios "Temple"—Modèle de Cheminée 1932 à 5 Lampes

Avec les nouvelles lampes Multi-Mu et Pentode, très gros haut-parleur Temple dynamique.
Un récepteur extrêmement puissant d'une qualité de son égale à celle d'un gros modèle Console. Il vaut facilement deux fois le prix.

Chaque appareil est neuf et couvert par le Service Suprême de Simpson.

Ne payez que 4.40 comptant et le solde en 6 paiements mensuels égaux de 6.60. Pas d'intérêt — Pas de frais supplémentaires.

à écouler à

$44 *complet*

Au sous-sol.

Fournisseurs attitrés de Sa Majesté le Roi George V

Vente de Manteaux de Fourrure après l'Inventaire

EN DOS de RAT MUSQUE NATUREL DU SUD —Maintenant $165

Economies sur toutes les espèces de fourrures — tous les manteaux sont des modèles de cette année — et la qualité, comme d'habitude, est bien au-dessus des prix raisonnables.

PONEY NOIR MAINTENANT $75

JEUNE CARACUL NOIR MAINTENANT $100

SEAL CHAPAL avec RAT MUSQUE —Maintenant KOLINSKY $103.50

Holt, Renfrew & Company Limited

Emmagasinage gratuit

et assurance gratuite pour un an sur tous les manteaux achetés durant cette vente.

STATIONNEMENT

sans obligation au Garage Royal, angle avenue McGill College et rue Cathcart. Demandez un billet à la porte.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 9 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q.

Tél.: HARBOUR 1261 — Le code, voir l'Almanach du Téléphone, et on trouvera les numéros des divers services.

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens - français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son primeur service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

"...une (médaille) à un grand journal qui s'est placé au "premier rang de la presse d'Amérique, la PRESSE de Montréal, qui fait un si large et si sympathique accueil à tout ce "qui vient de France et à qui l'Académie décernera son plus "cordial salut." (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 15 décembre 1931, selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)

MONTREAL, 10 FEVRIER 1932

UNE FAUSSE MANŒUVRE

Le projet de règlementation de la vente des journaux et autres périodiques dans la ville de Montréal, tel que soumis au conseil municipal par le comité exécutif, constitue une mesure que l'opinion publique ne manquera sans doute pas de repousser avec énergie, parce qu'elle viole des principes importants et bien établis, parce qu'elle menace d'entraîner des conséquences fâcheuses pour la population de la métropole. Nos administrateurs ne voudront pas s'aventurer plus loin sur ce terrain glissant, semé de fondrières.

La législation projetée enfreint la liberté du commerce. Elle soumet les vendeurs de journaux ou de périodiques à des exigences, à des vexations tout à fait injustifiables, d'autant plus que l'immense majorité des citoyens de Montréal sont satisfaits du régime actuel et ne demandent aucunement à le modifier. Si des abus existent, si, par exemple, on a à se plaindre de l'exhibition en public de certaines publications indésirables, les règlements de police fournissent le remède nécessaire sans qu'il soit besoin de tout bouleverser une organisation qui, encore une fois, donne satisfaction dans l'ensemble.

Adopter le système préconisé par le comité exécutif équivaudrait aussi à la municipalisation pure et simple de la vente des journaux et des périodiques. Et on sait où cela nous mènerait. La presse se trouverait du coup privée de la liberté à laquelle elle a droit et qui lui est indispensable pour exercer sa mission. Tirer une pareille conclusion n'est pas mal interpréter le règlement actuellement à l'étude. Avec la faculté de dire qui pourra devenir vendeur de journaux, quels journaux pourront être vendus sur la voie publique, où et comment seront vendus ces journaux, les autorités municipales acquerraient un pouvoir dictatorial.

Et il convient de noter que le seul fait de présenter pareille législation quelques semaines avant les élections à la mairie et à l'échevinage est de nature à inspirer des soupçons et des craintes. Plusieurs considéreront que, sous prétexte de règlementer la vente des périodiques, l'administration cherche le moyen de favoriser les journaux qui lui prêtent leur appui et de boycotter les autres, lors des prochaines élections municipales. Mieux vaut donc mettre entièrement de côté l'ordonnance préparée par le comité exécutif et, tout en exerçant la surveillance convenable sur le commerce des périodiques, maintenir le statu quo. Autrement on ferait une fausse manœuvre qui aurait des résultats beaucoup plus lamentables que ne semblent le supposer les parrains de la mesure soumise au conseil. L'ingérence de la municipalité dans la vente des journaux est dangereuse et indésirable à tous points de vue. Qu'on s'en garde!

LE CONGRES DE COLONISATION

Le congrès de colonisation qui sera tenu demain et vendredi à la salle académique du Gésu sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Georges-E. Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, est un événement d'envergure nationale. Organisé par le Comité des Œuvres Catholiques, il comporte un programme qui envisage sous ses divers aspects le problème rural dont on parle depuis si longtemps, surtout depuis le commencement de la crise économique à laquelle le Canada, comme tous les pays agricoles, n'a pu échapper.

On se demande tout d'abord pourquoi un congrès de ce genre à Montréal? C'est que la métropole souffre en ce moment plus que toutes les autres agglomérations urbaines du Dominion des funestes effets de la désertion des campagnes et qu'elle peut y remédier dans une considérable mesure avec les moyens efficaces qui lui seront indiqués durant ces deux jours de conférences. Montréal compte parmi sa population de nombreux déracinés du sol qui pour différentes raisons se sont réfugiés dans son sein et qui aujourd'hui demandent à retourner à la terre. Pour eux, ainsi que pour ceux des autres villes qui cherchent le salut dans la vie champêtre, le congrès sera une source féconde de saines inspirations. Il est certain que la crise du chômage serait moins aiguë si l'équilibre était mieux balancé entre les populations rurales et les populations urbaines. L'industrie et le commerce, les affaires en un mot, seraient aussi dans une situation moins précaire. Un rajustement s'impose de toute évidence à cet égard.

L'exode rural tient à des causes multiples qu'il importe de rechercher et c'est à quoi s'emploieront les compétences mises à contribution durant le congrès. Dans un pays aussi vaste que le nôtre, aussi bien organisé, il y a de la place pour tous ses habitants et chacun d'eux devrait avoir la place qui lui revient pour se suffire à lui-même et fonder dans l'avenir de solides espérances. D'où vient que tant de terres sont abandonnées dans les vieux districts ruraux, dans les vieilles paroisses, d'où vient que tant de jeunes cultivateurs désertent la ferme pour courir après les illusoires séductions des villes? Les déracinés qui en ont fait la triste expérience pourront le dire par la bouche des conférenciers. Ceux-là, et combien d'autres, trouveraient, s'ils le voulaient, et avec l'aide qui devrait leur être fournie, de quoi satisfaire de belles ambitions à la campagne, au lieu de dépenser leurs énergies dans les centres industriels où les populations ouvrières sont déjà à l'étroit. Que s'ils ne veulent pas s'établir dans les régions de colonisation, ils cherchent au moins refuge et fortune sur les terres abandonnées ou à vendre dans les vieux comtés.

Mais les régions de colonisation ne sont pas tant à dédaigner, surtout pour ceux qui ne disposent pas de beaucoup d'argent et ont assez de courage, assez de fierté pour ne pas tout attendre du gouvernement. De florissantes paroisses se rencontrent dans ces régions bien pourvues de routes modernes et bien organisées où l'on peut acheter des terres neuves partiellement ou totalement défrichées à des conditions alléchantes. C'est ainsi que 1,000 familles pourraient s'établir à peu de frais dans l'Abitibi seulement et des centaines d'autres dans diverses parties de la province, comme le Lac Saint-Jean, le Saguenay, la Matapédia et la Gaspésie. Dans toutes ces régions, le gouvernement étend sa sollicitude et le clergé se prodigue en sublimes dévouements. Que de rapatriés des Etats-Unis pourraient en rendre le témoignage si leur voix pouvait se faire entendre!

L'aide aux vieilles paroisses sera l'objet des judicieuses délibérations du congrès. Cette question est intéressante à maints titres, car elle est intimement liée à la désertion rurale qu'il convient d'enrayer le plus possible si non entièrement. L'œuvre du rapatriement reste aussi toujours d'actualité et l'on sait avec quel souci s'y consacre efficacement l'honorable M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, avec l'assistance éclairée, patriotique et apostolique des missionnaires-colonisateurs.

Plusieurs évêques se joindront aux personnages politiques qui prendront part au congrès. C'est dire assez combien les séances de demain et de vendredi sont opportunes, et importantes sont les conclusions pratiques que l'on en attend.

L'EXPOSITION AVICOLE

Le déploiement avicole que le public est invité à visiter au Stade de la rue Delorimier dépasse en importance numérique et qualitative les expositions du genre que l'Association Avicole de Montréal et l'Association Avicole Provinciale ont tenues successivement en cette ville depuis plusieurs années. Pour la masse de la population qui n'est pas initiée aux secrets de l'aviculture pratique et scientifique, l'exposition est une leçon de choses du plus haut intérêt: pour les professionnels de l'élevage, elle est une magnifique démonstration de l'évolution de la basse-cour canadienne, plus particulièrement de la basse-cour québecoise. Il fut un temps où, avec raison peut-être, l'on pouvait dire des aviculteurs de la province de Québec qu'ils étaient arriérés, mais ce reproche fait place aujourd'hui à des éloges justement mérités, car dans aucune des autres provinces du Dominion l'élevage rationnel des oiseaux de basse-cour, des pigeons, des lapins, n'est plus progressif ni plus modernisé.

Lisons ce que dit de cette exposition l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture:

"Cette exposition est, à mon avis, la meilleure école d'aviculture que l'on puisse avoir, parce qu'elle permet au public qui visite les exhibits d'apprécier de plus en plus nos produits avicoles, en même temps qu'elle stimule l'émulation des exposants et les encourage de faire de mieux en mieux. Le ministère de l'Agriculture de Québec voit dans l'aviculture une source de revenus considérables pour le cultivateur. C'est pour cette raison qu'il met à la disposition des aviculteurs un service technique compétent et toujours prêt à répondre au premier appel. Plus les aviculteurs auront recours aux connaissances de nos techniciens, plus nous nous efforcerons de leur donner complète satisfaction, parce que nous aurons la conviction que nous leur sommes utiles et que nos services sont appréciés."

Que l'aviculture soit plus rémunératrice que la plupart des autres industries de la ferme pendant la crise actuelle est un fait bien établi, nous disait au cours d'une visite au Stade un aviculteur très avisé qui, par sa parole autorisée et son exemple suggestif, a révolutionné l'élevage de la volaille dans le Bas-Québec, nous voulons parler de M. le notaire J.-C. Hébert, de Montmagny, l'un des directeurs de l'Association Avicole Provinciale. Grâce à l'amélioration des troupeaux et des méthodes d'exploitation, l'aviculture donne de bons profits, nonobstant la dépression des prix qui réduit à zéro le gain des autres produits agricoles.

Nous disons plus haut que l'exposition avicole provinciale offre un grand intérêt non seulement pour les éleveurs, mais aussi pour les simples visiteurs. En effet, le programme de chaque journée de cette semaine comporte des démonstrations d'abatage, de réfrigération, de classification et d'emballage très instructives. La Société des Eleveurs de Lapins de la province de Québec qui participe à l'exposition exhibe de superbes sujets de races à fourrure et à chair et donne aussi des démonstration d'abatage vraiment intéressantes. Enfin, les amateurs de pigeons ont là une exceptionnelle occasion de se familiariser avec toutes les variétés les plus en renom. Le fait que beaucoup d'exposants de volailles, de lapins et de pigeons résident dans la métropole même et les environs atteste que ces divers élevages ne sont pas exclusifs aux ruraux, mais que les citadins y trouvent à la fois un agréable passe-temps, un sport favori et une lucrative affaire.

Le public qui se portera en foule cette semaine au Stade sera émerveillé à la vue du beau spectacle que lui offre l'Association Provinciale Avicole et en rapportera d'utiles enseignements.

REPRESAILLES NEFASTES

Les négociations entamées entre le gouvernement canadien et le gouvernement britannique touchant l'embargo des pommes de terre sont restées jusqu'ici stériles par suite d'un préjugé profondément ancré dans l'opinion anglaise et partant bien difficile à extirper. Les experts du ministère de l'Agriculture de la Grande-Bretagne s'efforcent avec raison de prévenir l'introduction de la mouche à patates (doryphore) sur leur territoire, d'où la cause de l'embargo décrété il y a quelques années contre la pomme de terre canadienne.

L'objection est spécieuse, car le doryphore ne s'attaque pas à la pomme de terre, mais à sa tige seulement, et cela pendant que la plante est en état de végétation. Il n'en est plus de même après la moisson, lorsque les tubercules récoltés sont passés au tarare pour la classification. Se trouverait-il accidentellement quelques insectes à cette phase d'opération que les classificateurs n'hésiteraient pas à leur donner le coup de grâce. L'exportation de la pomme de terre est donc dans ces conditions immunisée contre tout danger de communiquer à l'étranger le doryphore.

La situation serait différente s'il s'agissait de se prémunir contre les maladies microbiennes, telles la pourriture, la gale, etc. Ces maladies sont contagieuses et justifient l'embargo. C'est pourquoi le Canada et les Etats-Unis prohibent l'importation des pommes de terre provenant de la Grande-Bretagne, non pas tant parce que les tubercules récoltés dans les îles britanniques sont sujets à ces affections, qui se rencontrent d'ailleurs dans tous les pays, mais que l'on peut combattre efficacement, que parce que la Grande-Bretagne importe annuellement plus d'un million de barils de pommes de terre de différents pays sur les conditions hygiéniques desquelles elle peut difficilement exercer un contrôle efficace.

L'embargo cause un grave préjudice aux producteurs et aux exportateurs du Canada, principalement des Provinces Maritimes, où la culture de la pomme de terre se fait sur une vaste échelle. Ces derniers sont-ils aussi intéressés à réclamer l'imposition de cette mesure prohibitive, et c'est pour s'en venger que les producteurs et les expéditeurs du Nouveau-Brunswick ont conçu le projet de boycotter les marchandises anglaises exportées au Canada et ont invité ceux des autres provinces à emboîter le pas.

De telles représailles seraient néfastes. La Nouvelle-Ecosse le comprend et s'en défend par son ministre de l'Agriculture, l'honorable O.-P. Goucher. Qu'adviendrait-il, en effet, de ses exportations de pommes, de prunes et autres fruits de ses vergers si l'Angleterre allait lui refuser l'entrée sur ses marchés? Les autres provinces ne seraient plus guère justifiables de se liguer pour forcer le gouvernement britannique à lever l'embargo sur les pommes de terre.

Le plus sage est de procéder par voie de conciliation et d'éducation, comme le fait depuis quelques mois le ministère fédéral de l'Agriculture. En face de la persistance des experts britanniques à s'opposer à la vente de nos pommes de terre en Grande-Bretagne pour la raison donnée plus haut, les bactériologistes du Dominion, appuyés par l'honorable Robert Weir, ministre de l'Agriculture, vont renouveler leurs instances afin de faire disparaître les répugnances et les objections des autorités anglaises. Ce moyen de persuasion est certes le plus recommandable et le plus pratique.

LETTRE DE QUEBEC

Caprices de saison

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

QUEBEC, 10. — Après toute une série de caprices qui ont duré plus de deux mois pendant lesquels notre vieil hiver a batifolé comme un jeune cabri, le bonhomme semble avoir décidé d'user de ses droits. Et il y va rudement, comme chaque fois qu'il se fâche. Maintenant l'on y va des prédictions générales sur le printemps qui s'en vient. Ainsi, l'on annonce que, cette année, la saison de navigation va s'ouvrir un mois plus tôt que d'habitude. Sur quoi se base-t-on? On ne le dit pas. Si cela arrive, tant mieux pour tout le monde. La saison de navigation à Québec a été l'objet, dans le passé, de bien des caprices de la nature et rien de plus intéressant qu'une petite promenade de ce côté dans le jardin aux fleurs si variées de notre histoire. L'on a tort, par exemple, de se plaindre parfois du printemps trop tardif. D'ailleurs, l'on ne se souvient jamais très bien de ce qui s'est passé au point de vue du temps qu'il a fait, l'année précédente à plus forte raison les années d'avant. Dès que vers la mi-mars, le soleil luit pendant quelques jours, l'on est presque terrifié d'une tempête de neige au début d'avril comme cela arrive assez fréquemment. Et pourtant, l'on ne s'en souvient pas d'une année à l'autre. Nous nous souvenons, pourtant, d'avoir vu des balayeuses électriques déblayer d'une abondante neige les rues de Québec le 25 avril. Mais ce n'était pas encore là du nouveau.

Sait-on que le 8 mai 1874 il y avait un pont de glace entre Québec et Lévis? Ce pont fut brisé le lendemain à marée haute par des steamers qui remontaient le fleuve. Il s'ensuivit une formidable débâcle, le pont s'ébranlant à partir du Cap Rouge et venant vers la ville. Il emporta tout ce qu'il rencontra sur son passage, sur le fleuve et le long des rives: estacades, quais, jetées, ponts et goélettes. Près de cent vaisseaux furent considérablement endommagés. Pendant tout cet hiver de 1874 le pont était demeuré solide en face de Québec à tel point que l'on traversait dessus d'une rive à l'autre en "sleighs" et le 8 mai de cette année-là, ce pont de glace, encore solide, était d'autant plus étrange que dans la ville la neige avait complètement disparu et que l'on circulait en voitures d'été.

Mais cela ne brisa pas le record de la débâcle tardive puisqu'il est consigné dans les annales du Port de Québec que le 9 mai 1864 la glace était encore solide en face de Québec. Et cette glace tardive constituait presque un phénomène. Aussi, rappelons encore à ceux qui s'étonneraient d'une chute de neige à la fin d'avril que le 8 juin 1876 les Québécois furent ensevelis sous une affreuse tempête de neige digne de celles de janvier. Une autre "poudrerie" assaillit Québec dans le même mois, un peu plus tard, en 1888. Ces tempêtes de neige furent précédées de phénomènes extraordinaires, entre autres, de plusieurs jours d'obscurité à peu près complète et qui s'étendit sur toute la ville et sur les deux rives du fleuve jusqu'à Cap Chat en Gaspésie. Elle était si intense que plusieurs navires, naviguant sur le fleuve, et privés des lumières des phares, durent mettre à l'ancre.

Pour en revenir au pont de glace en face de Québec, rappelons que le dernier qui se soit formé date du 22 janvier 1878 et que ce pont ne se désagrégea que le 10 avril.

SAINTE-FOY.

Le "JOURNAL", de Paris, (M. Désiré Ferry):

Tout le problème de la sécurité se ramène à exiger, tout d'abord, l'observation stricte des clauses militaires fixées à Versailles.

Ce vœu n'était pas inutile dans un moment où les traités, les accords et les pactes sont, à nouveau, considérés par l'Allemagne comme des chiffons de papier.

Si l'Europe admettait la violation des engagements les plus solennels et l'inobservation des traités, nous entrerions dans une ère de violence où la morale internationale serait bafouée, où le droit s'inclinerait partout devant la force.

BILLET PARISIEN

Brin de causette

par JEAN BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 1er février 1932.

Nous avons vu cette chose incroyable et extraordinaire: une sourde-muette soutenir la thèse en Sorbonne sur "Marie Leneru, sa vie et son théâtre". Marie Leneru, que nous avons connue, il y a une vingtaine d'années n'était pas muette, mais elle était sourde, d'une surdité navrante qui avait résisté à tous les appareils — et il y en a d'excellents. Elle fit applaudir au Théâtre deux pièces, "Les Affranchies" et "Les Bonheurs des Autres", qui obtinrent de gros succès. Pour une sourde-muette, le sujet était vraiment bien choisi.

Mais comment la jeune doctoresse ès lettres — car elle a été reçue avec la mention "très honorable" — comment a-t-elle pu passer son examen et répondre aux questions des professeurs et développer sa pensée?

C'est un prodige d'éducation spéciale, de persévérance et d'intelligence. Fille de la directrice du collège des filles "Victor Duruy", sa mère, pendant de longues années, a eu la patience de lui apprendre à comprendre en lisant la pensée de son interlocuteur sur les lèvres. Ceci acquis, on lui a enseigné à traduire ce qu'elle veut dire par des sons qui font bien comprendre ce qu'elle veut exprimer. Un des bons observateurs de notre temps, M. Roger Valbelle, qui assistait à l'examen, en est sorti émerveillé: "Elle parle comme une étrangère; elle ne paraît pas étrangère aux sons".

C'est évidemment incroyable. C'est un miracle, écrit M. Roger Valbelle. Quel autre mot employer?

* * *

Constater de pareils faits indéniables, puisqu'ils se passent sous nos yeux, est tout de même plus intéressant que de commenter ces échos de théâtre pour lesquels tout un public se passionne et qui ne manquent cependant pas de pittoresque. Naturellement, c'est au Palais de Justice qu'il faut aller pour être fixé. Là, on apprend qu'une dame de la bonne bourgeoisie parisienne, propriétaire par héritage d'une spécialité pharmaceutique qui lui rapporte des millions, mange une partie de ces énormes bénéfices qui lui coûtent si peu à gagner en faisant jouer des pièces dont elle est — ou se dit — l'auteur. Pour contenter ce désir, elle loue un théâtre, engage une troupe et attend le public venir. Il ne se presse pas beaucoup ce bon public; pas plus d'ailleurs à Paris qu'en province, car la dame fait aussi de l'exploitation. Elle a formé une troupe pour aller jouer les pièces de la commanditaire en province et la tournée est restée en panne dans une grande ville. Il faut la rapatrier.

Ce n'est pas le pire: ayant loué un théâtre à Paris, elle a dû prendre un gérant qui, voyant que les comédies de son associée ne faisaient pas d'argent, s'est mis à jouer des pièces d'auteurs plus chanceux. Dépenser des centaines et des centaines de mille francs pour voir ses œuvres représentées et être expulsées de son propre théâtre dont on paie les frais, c'est raide tout de même.

Car, enfin, la raison que donne le gérant paraît un peu spéciale. La dame peut répondre à l'instar des personnages de Molière: "Et s'il me plaît à moi d'être sifflée ou de voir les acteurs s'agiter devant les banquettes vides! puisque je paie ces fantaisies!"

Evidemment.

* * *

Il est d'autres préoccupations qui, quoique secondaires, passionnent cependant certains groupements importants d'anciens combattants; quelques-uns sont en effervescence à cause des décorations de fin d'année qu'ils contrôlent plus ou moins. Or, d'après une protestation véhémente, une petite manifestation se prépare à l'occasion d'une rosette dont on parle et qui déplaît aux anciens braves décorés pour actions militaires "au péril de leur vie". C'est le nom qu'a pris cette section.

La question est délicate mais ne pose assez souvent. Pendant la guerre, il avait été entendu qu'à la paix on ne décorerait pas ceux qui, en âge de se battre, s'étaient, par intrigue ou autrement, fait réformer. Ils s'étaient prudemment embusqués. On les appelle aujourd'hui "les compagnons de Saint-Froussard". Le général Mangin les avait surnommés les "bouffe la frousse".

L'engagement moral pris en 1918 n'a pas été tenu; plusieurs des embusqués ont reçu le ruban et on est même allé jusqu'à donner une rosette. Les amis du promu ont manifesté un peu bruyamment leur satisfaction; on a offert un banquet et des discours pour le moins inutiles ont été prononcés. Voilà qu'on parle d'une nouvelle rosette et les anciens combattants s'émeuvent. Cette petite agitation se calmera, car le gouvernement, prévenu, paraît décidé à ne pas donner suite à un projet aussi désapprouvé par avance. Ce sera bien.

LA VIE RURALE

CATEGORIES A L'HONNEUR

L'engraissement des veaux pour en faire du jeune bœuf n'est pas une industrie aussi avantageuse pour l'éleveur de l'Est que pour celui de l'Ouest. Dans les conditions actuelles, le bœuf d'âge le plus avantageux que l'éleveur puisse acheter et engraisser, en tenant compte du fait que ces opérations se font principalement en hiver, est l'animal d'un an et demi. Un bœuf de cet âge, qui pèse de 650 à 750 livres, a la taille voulue pour satisfaire à la demande du marché, qu'il soit vendu après une période d'alimentation en hiver ou après avoir été tenu au pâturage pendant quelque temps, avec une ration supplémentaire de grain.

Ce que nous disons de ces bœufs pour les conditions de l'Ouest s'applique également dans une large mesure aux conditions de l'Est. Il est à noter, cependant, que dans ces limites d'âge, et lorsque toutes les autres conditions sont identiques, plus le bœuf d'un bon type acheté pour l'engraissement est gras, plus les bénéfices sont élevés, car non seulement l'éleveur reçoit le plein prix de vente, mais il fait aussi un gain considérable. Nous avons au Canada de grandes quantités de petits grains, c'est-à-dire d'orge, d'avoine, de blé à bétail, ainsi qu'une abondance de fourrages de bonne qualité, qui se vendent très mal.

Il s'expédie tous les ans sur nos marchés un grand nombre de bœufs maigres, non à point, qui font perdre de l'argent au producteur directement et aussi indirectement en déprimant à la longue toute l'industrie du bétail, et, cependant, ces bœufs pourraient être engraissés avec ces fourrages et ces grains qui se vendent si mal actuellement. L'éleveur y trouvera un bénéfice.

Les bœufs canadiens d'un bon type, d'une bonne souche et bien engraissés atteignent les plus hauts prix sur les marchés domestiques comme sur ceux d'outre-mer et ils améliorent tout le commerce des bestiaux en ce pays.

Ce que le marché et le consommateur veulent, c'est qu'il y ait moins de bœufs maigres non à point, à longues jambes, et plus de bœufs à corps profond, bien à point. Le producteur trouvera son avantage et son bénéfice à satisfaire à cette demande.

—Pour les pauvres surtout, la liberté d'enseignement est un vain mot. Etrange et douloureuse situation dans un régime démocratique pour lequel la liberté et l'égalité sont choses si sacrées, et qui fait profession d'aider surtout les plus humbles! (S. Em. le cardinal VERDIER).

PIANOS WILLIS
pour 1932

De la musique pour tout enfant
Tout enfant pour la musique

Evitez les pianos médiocres à bon marché — regardez, au delà du prix coûtant, les bénéfices futurs d'un bon piano.

Acheter un superbe PIANO WILLIS n'obèrera pas le budget même le plus modeste et vous pouvez avoir un piano dont tout musicien canadien est fier. Avec un bon professeur de musique, votre enfant aura une éducation musicale parfaite apprise sur un piano parfait.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir des plaquettes explicatives.

Willis & Co., Limited
1220-1224 rue Sainte-Catherine Ouest
(angle Drummond)

Seuls représentants canadiens pour Knabe, Chickering, Ampico et le célèbre Mason & Hamlin.

Magasin ouvert le vendredi et le samedi soir.

10.12 ed.

Dernière Excursion à Bon Marché cette Saison

NEW YORK *Seulement* **$10** Aller et Retour (Plus l'échange)

Départ Vendredi, 12 Fév.		*Retour Dimanche, 14 Fév.*	
Dép. de Montréal (Gare Windsor)	6.25 p.m.	Dép. de New York	6.10 p.m.
Dép. de Beauharnois	7.14 p.m.	Arr. à Huntingdon	8.35 a.m.
Dép. de Valleyfield	7.38 p.m.	Arr. à Valleyfield	9.00 a.m.
Dép. de Huntingdon	8.00 p.m.	Arr. à Beauharnois	9.27 a.m.
Arr. à New York	9.30 a.m.	Arr. à Montréal (Gare Windsor)	10.20 a.m.

Billets bons dans de confortables wagons modernes.

Les voyageurs devront avoir des permis de traverser la frontière qu'ils pourront obtenir au Bureau d'Immigration des Etats-Unis, 667 rue Lagauchetière Ouest.

Billets en vente à la gare Windsor et au bureau des billets en ville, 132 rue St-Jacques Ouest.

NEW YORK CENTRAL

Vous n'avez qu'à endosser les chèques
qui arrivent avec une infaillible régularité dès que vous avez atteint l'âge de votre retraite

Tout homme désire pouvoir un jour cesser de travailler, disons à l'âge de 60 ou 65 ans, puis de jouir paisiblement de l'existence comme il le devrait. Toutefois, il ne sait pas toujours exactement comment il pourra arriver à ce résultat.

Avec la Police à Rente de Retraite Imperial, vous vous constituez un capital à même le surplus de votre revenu — avec les sommes que vous pouvez épargner d'un mois à l'autre. Puis, grâce à nos facilités de placement, nous pouvons vous garantir un chèque mensuel, disons de $100 ou plus, qui vous assurera le confort dans votre vieillesse.

Mais ce n'est pas tout: si vous veniez à mourir prématurément, vos bénéficiaires recevraient ce capital en argent comptant ou comme revenu. Et la Police comporte encore une clause d'invalidité totale qui est très rassurante.

La Police à Rente de Retraite Imperial est un placement très sage. Vous recevez votre chèque régulièrement chaque mois et n'avez aucun souci.

... ENVOYEZ LE COUPON AUJOURD'HUI POUR RENSEIGNEMENTS COMPLETS ...

The Imperial Life Assurance Co., Siège social, Toronto, Ont.

Veuillez m'envoyer par le courrier, sans aucune obligation de ma part, des renseignements concernant la Police à Rente de Retraite Imperial.

Nom .....

Adresse ..... Age 2417F

VOYAGE GRATUIT A HOLLYWOOD
Concours de popularité, Pharmacies Universelles et théâtre Capitol

Voici une merveilleuse occasion pour une jeune fille de passer de belles vacances à Hollywood, la ville du cinéma! Songez-y! Un billet aller et retour gratuit avec Pullman de Montréal à Hollywood, et $100.00 (en argent américain) pour vos dépenses. A Hollywood elle sera l'hôte du luxueux hôtel Plaza, le foyer des étoiles.

NEUF AUTRES PRIX

Prix supplémentaires: — Des prix spéciaux seront décernés chaque semaine dans chaque pharmacie

COMMENT GAGNER

1o—Un bulletin de 5 votes sera publié chaque jour dans la "Presse"..

2o—10 votes à quinconque assiste à une représentation du théâtre Capitol

3o—10 votes pour tout achat de cinquante cents ou plus à n'importe laquelle des Pharmacies Universelles.

4o—50 votes pour tout achat de cosmétiques Max Factor.

Détails complets et bulletins de vote au théâtres Capitol ou aux pharmacies suivantes:

WOODLAND PHARMACY 4701 Wellington. TO. 3141
LEFEBVRE, HORACE 5761 Notre-Dame Ouest. WI. 7353
GOYER, J.-A. 1278 Ste-Catherine Est. CH. 0260
ROUSSIN, C. 438 Villeray. CA. 7537
GOYER, ANT. 365 Chr. Côte-des-Neiges. EL. 5419
THERRIEN, A. 750 Bélanger Est. DO. 5860
HEBERT, LOUIS 4077 Ste-Catherine Est. CL. 4911
TRUDEL, HUBERT 4347 Delaroche. AM. 2782
LABOSE, A.-F. 2024 Mt-Royal Est. AM. 6968
SARRAZIN, ARTHUR 1350 Ontario Est. AM. 8383
FABIEN, H.-P. 3681 Wellington. TO. 0933
FABIEN, H.-P. 5361 Verdun. TO. 0838
LABOSE, A.-F. 1066 St-Denis. BA. 0488
CLEROUX, C.-E. 2297 Ontario Est. AM. 9422
PHARMACIE ONTARIO 3881 Ontario Est. CL. 5812
GAREAU, ALEXANDRE 1357 Laurier Est. AM. 9770
REMOND, G. 8360 St-Denis. HA. 9755
CARON, J.-B. 2001 Laurier Est. FR. 9260
CHOQUETTE, LUC 4407 St-Denis. HA. 9190
CARON, J.-B. 950 Roy Est. FR. 3669
GOYER, J.-A. 256 Ste-Catherine Est. HA. 6883
LABOSE, A.-F. 3467 St-Laurent. LA. 6770
FILION, ROSARIO 7499 St-Denis. CA. 3045
PREVOST, J.-E. 350 Laurier Ouest. CR. 9320
FABIEN, H.-P. 5705 Verdun. TO. 4120
LACAILLE, Z. 365 Church, Verdun. YO. 2654
LAPALME, L.-G. 3038 Masson. CR. 6050

DOUBLES VOTES et Max Factor, expert en beauté, demain (jeudi) à la Pharmacie Woodland, 4701 rue Wellington. YO. 3141

5 votes en faveur de

Mademoiselle

Adresse

Commençant vendredi au THEATRE CAPITOL: RAMON NOVARRO dans "BEN-HUR" (film musical et sonore—non parlé); aussi comédie LAUREL & HARDY.

La Vie Sociale

SUITE DE LA PAGE 5

Prochain mariage

—Le mariage de Mlle Charlotte Labrosse, fille de M. L.-J. Labrosse, avec le docteur Roland Blais, fils de M. et de Mme Georges Blais, sera célébré le lundi 29 février, à sept heures et demie, en l'église Saint-Louis de France.

Mariage Martin-Abbott

—En l'église Saint-Michel, M. l'abbé Singleton a béni dernièrement le mariage de Mlle Laura Abbott, fille de M. et de Mme Abbott, avec M. Robert-B. Martin, fils de M. et de Mme Robert Martin, décédés. La mariée qui était accompagnée de son père portait une robe de satin coquille d'oeuf avec voile de tulle légèrement drapé sous un bandeau de fleurs d'oranger; du muguet et des roses talisman composaient sa gerbe. Mlle Margaret Abbott, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de taffetas rose pâle, un chapeau noir et un bouquet de roses. M. T. Rasmussen était le garçon d'honneur. Après une réception chez les parents de la mariée, M. et Mme Martin partirent pour Toronto où ils habiteront. Pour voyager, Mme Martin portait une robe de lainage marron, un manteau et un feutre assortis.

Mariage Jones-Kirpatrick

—A Paris, avait lieu, samedi dernier, le mariage de Mlle Dorothy-Mary Elliott, fille de Mme William-M. Kirpatrick, de Montréal, avec M. Philip Jones, fils de M. et de Mme P.-C. Johns, d'Exeter, Devonshire. M. D.-K. Elliott, de Winnipeg, accompagnait sa petite-fille. M. et Mme Johns sont partis pour un voyage dans le sud de la France et en Corse et à leur retour habiteront à Paris.

Ottawa

—Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough ont offert un dîner intime, hier soir, à Rideau Hall.

—Mme Peter Heenan a reçu à déjeuner en l'honneur de Mlle Aileen McGuire et de Mlle Betty Wilson, de Toronto.

—M. A.-J. Major est parti le 3 février pour un voyage de quelques semaines à la Jamaique.

—M. et Mme Hugh Carson sont partis hier pour New-York, d'où ils s'embarqueront sur le "Duchess of Bedford", pour une croisière aux Indes Occidentales et dans l'Amérique du Sud.

—Mme Alfred Duranleau recevra à déjeuner, demain.

—Mlle Germaine Lefebvre a reçu après le Lever du Gouverneur, en l'honneur de son invitée, Mlle Madeleine Leclair, de Montréal.

— Mlle Frances Claudet est partie pour le Lac Placide.

Québec

—Au dîner-causerie offert hier soir, au "Winter Club", sous les auspices de la Ligue de la Jeunesse Féminine, Mlle Marthe Saint-Laurent, présidente de la section de Québec, présenta la conférencière, Mme Pierre-F. Casgrain. Mlle Jeanne Boyer, présidente de la Ligue de la Jeunesse Féminine de Montréal, était parmi les hôtes d'honneur.

—La réunion annuelle du chapitre Turner de l'Ordre des Filles de l'Empire a eu lieu hier après-midi, sous la présidence de Mme H.-H. Gibaut régente du chapitre. Après une courte allocution faite par Mme A.-H.-M. Hay, régente du chapitre, on procéda aux élections des membres de l'exécutif pour le prochain terme. Le comité fut constitué comme suit: Mme C.-V. Rhodes, présidente honoraire; lady Turner, vice-présidente honoraire; Mme H.-H. Gibaut, régente; Mme J. Elliott et Mme Gordon Ross, vice-présidentes; Mlle Marie Papineau, secrétaire; Mlle Diana Petry, trésorière; Mme Ross Strang, du comité éducatif, Mme Theo Hamilton et Mlle Betty Turner.

—Bridge et thé, hier après-midi chez Mme A.-M. Tessier, en l'honneur de Mme J.-E. Perrault.

Réunion pour les femmes d'affaires de la C. W. L.

La réunion bi-mensuelle de la section des Femmes d'affaires de la "Catholic Women's League" aura lieu le 15 février dans le salon York de l'hôtel Windsor. M. J.-Alex Edminson, de l'Université McGill, sera le conférencier. Un programme musical sera exécuté par Mlle Adèle Brulé, M. Noël Brunet, M. James Shanahan et Mlle Boucher.

Mlle Kathleen-E. Murphy présidera.

L'Alliance Canadienne

Demain soir, à huit heures et quart, au Café Saint-Jacques, angle Saint-Denis et Sainte-Catherine, assemblée de l'Alliance Canadienne pour le Vote des Femmes du Québec, sous la présidence de Mlle Idola Saint-Jean. La causerie sera faite par Mlle Marie-Claire Daveluy. Toutes les personnes qui s'intéressent à la question du suffrage féminin sont invitées.

Feu Mme A. Tremblay

Nous apprenons la mort de Mme Achille Tremblay, née Marie Bourget, survenue lundi dernier, à sa demeure, 1342 rue Notre-Dame Est, à l'âge de 67 ans et 8 mois.

Elle laisse, outre son époux, quatre fils, Joseph, Elie, Charles et Armand, une fille, Mme Charles Bibeau (Yvonne).

Les funérailles auront lieu demain matin, à 8 heures 30, en l'église S.-Pierre.

BRIDGE-CONTRAT

Par F.-D. COURTENAY

Fondateur du Système Officiel

Quinzième leçon

Les déclarations initiales de quatre en atout dans une couleur majeure ou mineure, ou de cinq dans une suite mineure, sont appelées préemptives et ont pour but d'empêcher toutes déclarations de la part des adversaires; elles servent aussi à informer le partenaire que la main du déclarant ne pourrait pas accorder d'appui dans une autre suite ni en sans-atout. Ces déclarations avertissent en même temps le partenaire de ne pas déclarer aucune autre sorte et indiquent ordinairement que l'enchère au chelem n'est pas prévue. La déclaration de quatre ou de cinq est faite avec une suite très longue; aussi on peut demander au partenaire, si la chose est nécessaire d'appuyer cette déclaration avec une seule carte de la suite déclarée ou même sans aucune de ces cartes, pourvu qu'il ait de hautes cartes dans les autres couleurs.

L'ADVERSAIRE RENDU PERPLEXE

Quand on s'en sert avec discernement cette déclaration est l'une des plus effectives du jeu de bridge-contrat. Elle force l'adversaire possédant des mains très fortes mais pas de très longues suites à se demander s'il vaut mieux pour lui: a) doubler en vue d'obtenir des points de penalité, b) ou bien faire une déclaration encore plus élevée, c) ou encore passer. Le choix entre ces trois alternatives est affaire de chance et peut aussi bien être bon que mauvais. La déclaration initiale de quatre ou de cinq empêche aussi les adversaires de s'échanger des informations utiles qui pourraient résulter en un contrat pour la manche ou le chelem.

L'exemple suivant illustre de façon typique ce genre de déclarations:

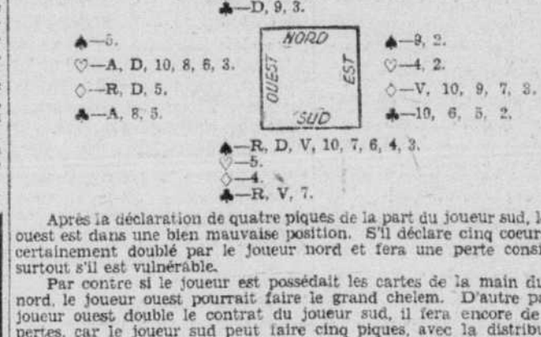

Après la déclaration de quatre piques de la part du joueur sud, le joueur ouest est dans une bien mauvaise position. S'il déclare cinq coeurs il sera certainement doublé par le joueur nord et fera une perte considérable, surtout s'il est vulnérable.

Par contre si le joueur est possédait les cartes de la main du joueur nord, le joueur ouest pourrait faire le grand chelem. D'autre part si le joueur ouest double le contrat du joueur sud, il fera encore de lourdes pertes, car le joueur sud peut faire cinq piques, avec la distribution de cartes illustrée ci-dessus. Et si le joueur est possédait la main du joueur nord, le joueur sud manquerait son contrat par deux levées, ce qui, même s'il est vulnérable, ne signifierait pour lui qu'une perte de 600 points, soit encore peu comparé à ce que les joueurs ouest et est auraient fait en réussissant un contrat d'un grand chelem.

Si le joueur sud avait passé au lieu de déclarer quatre piques et en supposant que le joueur est aurait eu la main du joueur nord, le joueur ouest déclarant deux coeurs, le joueur est aurait sans doute enchérit jusqu'à six ou même sept coeurs.

On voit donc que la déclaration préemptive de quatre ou de cinq embarrasse les adversaires en empêchant entre eux une échange d'informations utiles et de plus il est assez rare qu'il en résulte une perte bien appréciable pour le déclarant.

Les déclarations initiales de quatre dans une couleur mineure ne sont pas aussi effectives que les déclarations semblables faites dans une couleur majeure, parce que les premières peuvent être plus facilement surpassées par les adversaires. Aussi quand on veut qu'une déclaration soit réellement préemptive dans une couleur mineure ont doit déclarer cinq.

Les déclarations préemptives annoncent que le déclarant n'a pratiquement aucune valeur défensive. Par suite si le partenaire du joueur faisant une déclaration préemptive voulait essayer un double d'affaires il devrait avoir par lui-même une main assez forte pour empêcher le contrat de ses adversaires sans compter sur aucun appui de la part du partenaire.

Voici maintenant les conditions requises pour faire une déclaration préemptive de quatre ou de cinq:

a)—Pour une déclaration initiale de quatre, 8 levées probables.

b)—Pour une déclaration initiale de cinq dans une couleur mineure, 9 levées probables.

Cependant comme les déclarations sont stratégiques pour une large part, les conditions requises peuvent varier suivant le nombre des points du déclarant et en tenant compte de bien d'autres circonstances particulières.

Voici maintenant quelques exemples de déclarations préemptives. (Dans ces exemples, L. P. signifie levées probables):

— I —

	L. P.
♠—R, D, V, 9, 8, 6, 3	6
♡—5	0
◇—A, 8	1
♣—D, V, 10	1
Total	8

Déclarez quatre piques.

— II —

	L. P.
♠—5, 3	0
♡—8	0
◇—A, R, D, 9, 8, 4, 2	7
♣—R, D, V	2
Total	9

Déclarez cinq carreaux.

— III —

	L. P.
♠—Aucun	0
♡—D, V, 10, 9, 6, 5, 4, 2	6
◇—4	0
♣—D, V, 10, 9	2
Total	8

Déclarez quatre coeurs.

— IV —

	L. P.
♠—4	0
♡—3	0
◇—A, 5	1
♣—R, D, V, 10, 8, 6, 4, 3, 2	8
Total	9

Déclarez cinq trèfles.

L'alimentation

Une diète conforme aux exigences de la Mode

Jusqu'à ces derniers temps, Eve ne cherchait que les mets qui pouvaient soutenir ses forces et lui donner en même temps une garantie contre l'embonpoint. Aujourd'hui que la Mode décrète le contraire et veut qu'elle prenne des contours plus féminins en même temps que plus agréables, elle doit suivre une diète nouvelle. Mme Mary-Kathleen Quinlan, experte en beauté, suggère donc, en regard des nouvelles exigences, le choix d'aliments ci-dessous: Il faudra manger beaucoup de fruits. Ils sont producteurs de sucre très utile au derme. Ensuite, des aliments amidonnés, comme les patates, les artichauts, le blé d'inde et le barley.

Afin d'acquérir les protéines nécessaires à la constitution humaine, se nourrir de boeuf, de mouton, de porc, de noix, d'oeufs, de fèves, etc.

Il ne faut pas refuser au système un de ses adjuvants les plus précieux; les minéraux. C'est pourquoi, le menu suivant suggère l'alimentation aux épinards, aux choux, à la laitue. Quant aux gras on les trouvera dans les olives, les noix, etc.

TOUX ET RHUMES d'enfants

Pour obtenir un soulagement plus rapide, faites inhaler à l'enfant la vapeur de Vapo-Cresolene pendant qu'il dort. Chaque aspiration apporte directement aux membranes irritées des organes respiratoires une vapeur adoucissante et antiseptique. Vous n'avez pas à attendre comme avec les remèdes plus lents qu'on absorbe ou dont on frictionne le corps. Pas de bouleversement d'estomac. Pas de drogues, facile à employer. Instructions complètes avec chaque bouteille. Un succès depuis 52 ans. En vente dans toutes les pharmacies.

Vapo-Cresolene

Faites venir la brochure No. 10

Vapo-Cresolene Co., Imm. Mills, Montréal.

Tarif d'abonnements

(Au Canada: hors Montréal)

EDITION QUOTIDIENNE: 1 an, $6; 6 mois, $3; 3 mois, $1.50; 1 mois, 50c; 2 semaines, 30c; 1 semaine, 15c.

EDITION DU SAMEDI: (Avec Rotogravure), 1 an, $3; 6 mois, $1.50.

EDITION HEBDOMADAIRE: (Jeudi) 1 an, $1.50; 6 mois, 75c.

L'abonnement est payable à l'avance.

LA PRESSE

A l'Assemblée Albani

La soirée organisée sous les auspices de l'Assemblée Albani des Filles Natives du Canada, lundi soir dernier, à l'hôtel Mont-Royal, a remporté un vif succès. Des films documentaires sur diverses régions canadiennes, particulièrement l'ouest du Dominion, furent projetés par les soins du C. N. R.

Mme Laberge-Duhamel chanta plusieurs airs d'opéra célèbres, tandis que le petit Roland Duhamel, n'étudiant le violon que depuis six mois, jouait plusieurs morceaux avec beaucoup d'application.

Mme Kent L'Espérance, présidente de l'Assemblée Albani, occupait le fauteuil.

Une profession à Lévis

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 10 — Trois religieuses de l'Hôtel-Dieu de Lévis ont prononcé leurs voeux temporaires: Mlle Cécile Rochette, de Québec, (Soeur sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus); Mlle Cécile Fortin, de Saint-Georges de Beauce, (soeur Sainte-Hélène de la Croix); Mlle Grégoire, d'East Broughton, (soeur Marie du Perpétuel-Secours); l'abbé R. Beaudry, aumônier, présida la cérémonie.

A l'hôpital S.-Joseph des Convalescentes

Les dames patronnesses de l'Hôpital Saint-Joseph des Convalescentes tiendront une assemblée, demain matin, à dix heures et demie à l'Institution, angle Berri et Bienville. Toutes sont priées d'être présentes.

Feu Mlle C. MacDonald

Pierreville, 10 — Mlle Catherine MacDonald est décédée à Pierreville, le 9 février, à l'âge de 59 ans. Ses funérailles auront lieu demain, à 9 h., et l'inhumation se fera à la Baie du Febvre.

Feu Mme H. Bernier

Du correspondant de la PRESSE

Grand'Mère.—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Hermyle Bernier, décédée à l'âge de 46 ans et 3 mois. La défunte laisse son époux, six enfants, Omer, Chicoutimi, Aurèle, Euclide, Florette, Georgette et Jacqueline, de Grand'Mère.

Le service fut chanté dans l'église paroissiale de S.-Paul de Grand'Mère, par l'abbé Léonce Panneton, assisté des abbés A. Desgonagne et J. Robert comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. B. Cournoyer, E. Dénommé, V. Laviolette, L. Massicotte, T. Lahaie et H. Sawyer.

Dans le cortège on remarquait, l'époux de la défunte, ses fils, Omer, Euclide et Aurèle, ses filles, M. et Mme A. Bernier, MM. Donat et Antoine Bernier, Trois-Rivières, Mmes E. Mercier, A. Hébert, MM. M. Hébert, La Tuque, W. Bellemare, Hervey Jonction, M. et Mme W. Laforme, Mlles Eglante et Orienta Doucet, Alice Mercier, Shawinigan Falls, Mmes J. Bellemare, J. Houle, E. Boisvert, T. Lahaie, E. Dénommé, O. Tremblay, J. Masicotte, J. Gagnon, A. Jalbert, A. Crochetière, Z. Lacourse, Ch. Therrien, MM. et Mmes T. Garceau, Jos. Houle, E. Boisvert, A. Lafond, E. Rivard, O. Demers, P. Gélinas, J. Duchesneault, F. LeBlanc, A. Lefebvre, J. Petit, Mlles Jeanne Cournoyer, Yvette Sawyer, Gisèle Lahaie, Rose-Aimée Cournoyer, Germaine Petit, Simonne Garceau, Simonne Simard, Simonne Ayotte, Yvette Laviolette, Alice Lefebvre, Simonne Boisvert, Lucette Parenteau, Pauline Ayotte, MM. O. Cournoyer, L. Paquin, O. Garceau, G. Lahaie, L. Grenier, W. Côté, E. Paquin, H. Jacques, L. Côté, L. Laviolette, G. Neville, J.-P. Cournoyer, V. Laviolette, M. Corriveau, P. Paquin, F. Ayotte, H. Ayotte, A. Gingras, J.-Bte Bélanger, A. Ayotte, R. Boucher, G. Bourque, J. Girard, A. Corriveau, C. Jacques, L. Jacques, etc.

Feu Mlle O. Leclerc

Du correspondant de la PRESSE

Cap Santé—Les funérailles de Mlle Olivine Leclerc, décédée à l'âge de 16 ans, ont eu lieu, ces jours derniers. L'abbé M. Pouliot, curé de la paroisse a fait la levée du corps et a chanté le service. Portait la croix, Mlle Rose-Alma Lavallée, accompagnée de son frère, M. Ludger Lavallée. Une couronne de fleurs était portée par Mlle Marie-Ange Lavallée. Les porteurs étaient MM. Armand Lavallée, Emery Godin, J.-B. Bertrand, Emile Hardy.

Conduisaient le deuil, le père de la défunte, M. Georges-J. Leclerc, ses frères, Emilien et André, ses soeurs, Monique, Juliette, Alice et Simonne, son parrain, M. Joseph Germain, de Donnacona.

On remarquait dans le cortège, MM. Paul Hardy, Théophile Pagé, Gaudiose Pagé, Les Ecureuils, Joseph Leclerc, Pierre Fiset, J.-P. Germain, Arsène Germain, Donnacona, Eugène Leclerc, Saint-Léonard, Alfred Brousseau, Geo.-H. Leclerc, Pont Rouge, Alfred Chenard, Saint-Basile, Hercule Leclerc, Samuel Leclerc, Portneuf, etc.

Feu Mme G. Beauchemin

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme veuve Gédéon Beauchemin, née A. Proulx. Le service fut chanté dans la cathédrale par M. l'abbé J. Beauchemin, neveu de la défunte. L'absoute fut présidée par Mgr Brunault. On remarquait dans le choeur: Mgr Brunault, Mgr A. Camirand, les chanoines L. Hébert, curé de la cathédrale, Chs-Ed. Bruneault, A. Saint-Germain, J. Bourgeois, les abbés Thibeault, Morin, Porcher, Laforest, Pouliot, Joyal, de l'évêché; Taillon, Mondou, Proulx, Maçon, Girard, etc., le frère Dominique. On remarquait dans le nef, les soeurs de l'Assomption, les soeurs Grises et les orphelins de l'Hôtel-Dieu, les soeurs du monastère du Précieux-Sang, les soeurs de la Sainte Famille. Les porteurs étaient MM. J. Proulx, H. Proulx, V. Proulx, J. Pruneau, H. Beauchemin et A. Beauchemin.

La défunte laisse ses frères, MM. Yves, Eugène, Edouard, Fortunat et Denis Proulx, une soeur, Mme Achille Proulx, ses belles-soeurs, Mmes Fortunat, Edouard, Denis et Omer Proulx, et Hercule Rousseau; ses beaux-frères, MM. Jean-Bte Beauchemin, Achille Proulx et Hercule Rousseau, ses neveux et nièces, l'abbé Joseph Beauchemin, MM. Hylas et Arthur Beauchemin, Arthur, Télesphore, Ernest et Joseph Toupin, MM. et Mmes L.-D. Proulx, Ed. Duval, A. Florent, Joseph et Henri Proulx, A. Proulx, H. Proulx, Yves, Nestor, Stephen, Willie, Wilbrod et Antonio Proulx, A. Duval, L. Florent, Bernard, Armand, Almensor, Lucien, J.-Baptiste, Henri-Paul, Anatole, Omer, Joachim et Wilfrid Proulx, Mlles Albertine Toupin, Germaine Beauchemin, Florette, Yvette, Angèle, Bernadette, Marie-Anne, Berthe, Amélia et un grand nombre de petits neveux et de petites nièces.

On remarquait dans le cortège, MM. M. Manseau, O. Pinard, S. Proulx, E. Dubuc, R. Lemire, S. Cartier, L. Beaulac, U. Caron, L. Vincent, A. Proulx, A. Doolan, R. Roy, P. Roy, N. Biron, E. Belcourt, R. Dubuc, V. Courchesne, J.-M. Cécil, L. Lassonde, J.-B. Provencher, R. Provencher, N. Côté, J.-H. Caron, A. Martin, J.-O. Courchesne, Jos. Proulx, A. Houle, M. René, E. René, P. René, L. Pagé, D. Paquin, G. Caron, E. Hamel, H. Lemire, J. Caillé, O. Lambert, E. Marchand, J.-D. Richard, F. Boisvert, J. Gill, Mmes L. Bousseau, U. Caron, P. Roy, W. Denis, J.-D. Caron, J.-O. Courchesne, Mlle Cécile Biron.

Feu M. D. Pelletier

Du correspondant de la PRESSE

S.-Côme.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. David Pelletier, décédé à l'âge de 70 ans. La levée du corps fut faite par le curé J.-L. Martin, qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient MM. Séverin Hénault, Ovila Riopel, Azarie Mireault, Léon Bisson, Henri Mireault et Gustave Brault. Il laisse un frère, Ovide, de Chicago; cinq soeurs, Mmes Leandre Geoffroid, Amédée Mailloux, Théophile Payette, Sinaï Pin, Wilfrid Chevrette, plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de l'abbé E. Desroches

(Du correspondant de la PRESSE)

L'Epiphanie, 10.—Les funérailles de l'abbé Ephraim Desrochers, décédé à Joliette, ont eu lieu à L'Epiphanie et ont été des plus imposantes. La translation des restes eut lieu la veille. Le service fut chanté par l'abbé Delphis Desroches, notre curé, cousin du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés B.-E. Pleau et Aimé Charette, tous deux enfants de la paroisse. Mgr Papineau a chanté l'absoute assisté de Mgr Eust. Dugas, P.A., curé de S.-Lin, et du chanoine A. Lachapelle, de S.-Urbain de Chateauguay. La chorale de L'Epiphanie a rendu la messe des morts harmonieuse de Perreault. M. l'abbé D. Martineau du coll. de l'Assomption a chanté le "Pie Jesu" de François Basin. Outre Mgr Papineau on remarquait dans le choeur, les chanoines Emile Lachapelle, procureur de l'évêché, Gagnon, curé de Sainte-Elisabeth, les RR. PP. J. A. Foucher, C.S.V., Joliette, et H. Houle, C.S.V., de Rawdon, les curés Elie Poitras, de S.-Roch, A. Richard, de l'Ile du Pas, les abbés D. Martineau, Gates, E. Peltier, A. Forget, J. Dupont, P.-E. Roy, L. Brissette, de S.-Roch, Drs. Grégoire, de S.-Barthélemi, O. Bonin, L.-A. Piette, de S.-Jacques, Eddy Lafortune, de Sainte-Brigitte, Montréal, A. Allard, de Mascouche, A. Riopel, de l'Ile S.-Ignace, E. Fillatrault, de S.-Lin, R. Paquin, de Crabtree, E. Desrochers, de S.-Alexis, Roch Majeau, de S.-Paul, Osias Valois et Roch Miron, les séminaristes J. Gamache, de Joliette, A. Ricard, P. Lafortune, et A. Forest, etc.

M. l'abbé Desroches était né à L'Epiphanie, le 6 juillet 1859. Il était le fils de François Desroches, et de Sophie Archambault. Après ses études à L'Assomption et à Rigaud, il avait été ordonné à Montréal par Mgr Fabre, le 19 juillet 1886. Il fut vicaire à Joliette en 1886; à S.-Valentin, de 1886 à 1888; en repos en 1886; vicaire à Boucherville de 1888 à 1893, son état de santé le força alors à prendre sa retraite et il vint demeurer dans sa paroisse natale, chez son frère, M. Joseph Desroches.

Hémorroïdes

L'ongruent Pazo est *immédiatement* efficace — *ou votre argent remis.* Les hémorroïdes démangeantes, internes, saignantes et protubérantes ne causent plus de souffrances ou malaise quand elles sont traitées avec le Pazo.

SALON JACQUES

Ce mois-ci seulement. Permanent Croquignol à l'huile. Méthode américaine, garanti 6 mois, fait par moi-même. Rég. $5, pour $3.00

Eugène à $3

Ouvert tous les soirs. 1450 McGill College Ave. PL 9947

Une rue à l'ouest d'Eaton

10-13 X-32

Les Fourrures à la Vente de Réorganisation de Laberge-Chevalier

SE VENDANT A DES PRIX QUI SONT LES PLUS BAS DE LA SAISON

Conformément à la politique de bas prix établie durant sa VENTE DE BANQUEROUTE, la firme de LABERGE-CHEVALIER a décidé d'écouler tout son stock de tours de cou et manteaux de fourrures en main à

de plus grands rabais

de 25% ou PLUS

durant la VENTE DE REORGANISATION qui ne durera que jusqu'à la semaine prochaine tout au plus.

QUICONQUE N'A PAS ENCORE ACHETE UN MANTEAU DE FOURRURE PEUT PROFITER DE CETTE DERNIERE OPPORTUNITE CHEZ LABERGE-CHEVALIER.

Manteaux de fourrure de style, d'apparence et de qualité insurpassables

À votre PROPRE PRIX

Aucune offre raisonnable refusée.

175 manteaux de fourrure comprenant mouton de Perse, caracul, seal Chapal, chat sauvage, broadtail, etc. Depuis $50

Ces manteaux de fourrure sont les plus grandes valeurs jamais offertes.

34 manteaux de rat musqué AUSSI BAS QUE **$55.00**

12 manteaux en écureuil AUSSI BAS QUE **$127.50**

47 manteaux en Hudson seal uni, AUSSI BAS QUE **$117.00**

22 manteaux en Hudson seal, garnis de renard argenté, kolinsky, putois, hermine, etc. AUSSI BAS QUE **$125.00**

5 manteaux en vison japonais, $295.00

4 manteaux en Kolinsky AUSSI BAS QUE **$200.00**

21 manteaux en seal d'Alaska unis. Une merveilleuse valeur. **147.50**

9 manteaux seal d'Alaska garnis de renard argenté 187.50

3 manteaux en vison naturel valeurs de 2,000. Nos prix de vente à partir de **475.00**

Manchon GRATIS

Nous donnons un manchon avec chaque achat d'un manteau de fourrure, durant la vente de Réorganisation Laberge-Chevalier.

Les manteaux en chat sauvage et rat musqué exceptés.

SPECIAL POUR HOMMES

12 capots en chat sauvage, très belles valeurs, jusqu'à 600.00 pour **150.00**

Un dépôt retiendra tout manteau de fourrure que vous choisirez pour la saison prochaine.

TOURS DE COU aux plus bas prix dans les annales du commerce de la fourrure.

RENARDS ARGENTES aussi bas que $25.00

MARTRES DE ROCHE Aussi bas que $25 la paire

Toutes sortes de tours de cou à des bas prix absolument incomparables

Vente de réorganisation de

LABERGE-CHEVALIER

Aux deux magasins

1494, rue Ste-Catherine Ouest PRES GUY | **373, rue Saint-Paul O.** PRES McGILL

Vente ! Gants Dent's

(*Echantillons*)

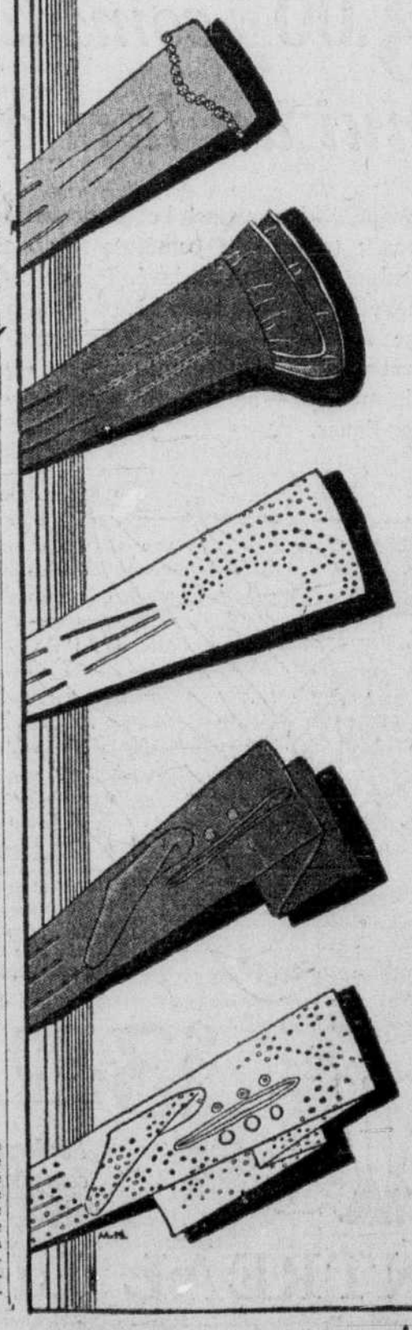

Gants de Suède et chevreau français valant régulièrement de $3 à $6.50. Tous les modèles nouveaux et couleurs nouvelles du printemps: pour la rue, l'après-midi et le soir.

Jeudi, la paire

$1.69

Gants avec la nouvelle manchette très large — gants plus courts pour porter avec le costume — souples gants "pull-on" en longueurs de 3, 4 et 6 boutons pour le jour, et de 8, 12 et 16 boutons pour le soir.

Le beige est en tête des nuances nouvelles, suivi de près par: coquille d'oeuf, sable, chocolat, castor, gris, nouveau brun, blanc, noir, noir et blanc, Nil, vert et bleu pâle.

Pointures 6¼ à 7¼ mais pas dans chaque couleur. Pas de commandes téléphoniques S. V. P.

Au rez-de-chaussée chez Ogilvy

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ste-Catherine O. et de la Montagne

La VOIX de nos PARLEMENTS

M. Robert Gardiner redoute le résultat de toute réduction du salaire des fonctionnaires

L'adresse en réponse au discours du Trône, commencée depuis lundi, a été adoptée hier et huit orateurs ont parlé sur ce sujet. — Il en a été disposé en six heures.

PLUSIEURS PROJETS DE LOI

(Du correspondant de la "Presse")

OTTAWA, 10. — La députation a été mise au courant d'un très beau geste de son excellence le gouverneur général. Le premier ministre a annoncé que le comte de Bessborough a insisté pour que son traitement soit réduit dans la même proportion que ceux des ministres, des sénateurs, des députés, et des employés civils; Son Excellence a même informé Sa Majesté le roi d'Angleterre, dont il est le représentant dans notre pays, de sa décision. Par cet acte le gouverneur général donne un bel exemple et dans les cercles parlementaires on se demande s'il sera suivi par les juges dont le traitement ne peut pas être modifié pour le moment à moins d'une loi spéciale, leur traitement étant déterminé par statut.

La session est commencée depuis quelques jours seulement et trois enquêtes parlementaires seront sous peu en pleine opération. Ces enquêtes parlementaires concerneront les allégations de l'hon. G.-N. Gordon contre le premier ministre et l'hon. W.-D. Herridge; sur tout ce qui concerne le service civil; et la troisième sera autorisée aujourd'hui par le Sénat en rapport avec les relations des honorables W.-L. McDougald, Donat Raymond, de Montréal, et Andrew Haydon, d'Ottawa, et la compagnie Beauharnois. Trois enquêtes dès le début d'une session est un fait sans précédent.

Continuation du débat

Avant de reprendre le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, le Chambre des Communes a reçu des projets de lois et a examiné quelques autres sujets.

Encore une fois le très honorable Mackenzie King a attiré l'attention du gouvernement sur la préséance que l'on devrait accorder au discours du trône.

Le premier ministre a répondu que la nouvelle procédure est régulière, c'est celle que l'on observe depuis quelques années au parlement impérial.

Peu après cette observation il y a eu quelques discours et l'adresse a été adoptée à l'unanimité, sans amendement. Seulement huit discours ont été prononcés sur l'adresse et il a fallu six heures, depuis lundi pour en disposer. Ceux qui ont parlé sur ce sujet sont M. Charles Bourgeois, proposeur; M. J.-H. Stitt, secondeur; les très honorables Mackenzie King, R.-B. Bennett; MM. Robert Gardiner, Jean-François Pouliot, W.-S. Woodsworth et John Hackett. Il n'y a eu qu'un discours en français, celui de M. Bouregois. L'adoption de l'adresse en si peu de temps a causé une agréable surprise à la députation, mais il y a plusieurs précédents de ce genre. On a vu autrefois l'adresse adoptée en une seule séance.

La Chambre s'est ajournée à 5 h. 20, le feuilleton n'offrant plus aucun sujet à l'étude. On s'attend à ce que les crédits soient déposés bientôt.

Aujourd'hui la séance sera consacrée à la législation privée.

Son Excellence le gouverneur général renoncera de son propre gré à une partie de son traitement équivalant à la réduction de 10 pour cent qui est faite dans tout le service public, ce qui, pour Son Excellence, représentera une somme de $4,366.66. Son traitement est de $48,666.66. Cette nouvelle a été annoncée à la Chambre des Communes par le très hon. R.-B. Bennett, premier ministre.

M. Bennett a déclaré que récemment, alors que la réduction projetée était à l'étude, Son Excellence a manifesté le désir de contribuer lui aussi dans la même proportion que les fonctionnaires. M. Bennett a dit qu'il n'était pas de la même opinion que Son Excellence, étant donné que le traitement du gouverneur général est fixé par les statuts. Son Excellence s'est toutefois montrée fermement convaincue qu'elle devrait faire cette contribution. Par conséquent, durant la présente année, le gouverneur général renoncera à une somme correspondant à la réduction générale qui sera faite dans tout le service public.

Blé en quarantaine

Le gouvernement australien n'a pas encore fait savoir au gouvernement canadien si les 250 tonnes de blé expédiées à Vancouver il y a quelque temps sont exemptes de la nielle ou charbon du blé, d'après ce qu'a déclaré l'hon. Robert Weir, ministre de l'agriculture. Il répondait à une question posée par Thomas Reid, de New Westminster. Les règlements exigent que le blé de provenance australienne expédié dans notre pays soit accompagné d'un certificat attestant que le blé vient d'un territoire exempt de cette maladie. L'expédition en question n'étant accompagnée d'un tel certificat le gouvernement canadien avait demandé au gouvernement australien d'en envoyer un par câblogramme. Comme le certificat n'est pas parvenu au Canada, le blé a été maintenu en quarantaine.

Situation ferroviaire

Le gouvernement ignore quand la Commission royale pour l'étude du problème du transport soumettra son rapport, et il ne sait pas non plus si la Commission siégera de nouveau, a déclaré le premier ministre, M. Bennett, en réponse à une question posée par M. C.-R. McIntosh, libéral de Battleford-nord.

Enquête sur le service civil

La formation d'un comité spécial de la Chambre des communes, composé de députés appartenant aux divers groupes politiques, pour l'étude de tout projet de loi ou toute résolution touchant le service public qui pourrait être présenté en Chambre, a été préconisée par l'hon. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat. Le ministre s'est déclaré fortement en faveur de cette mesure, lorsqu'il a pris la parole pour proposer l'ajournement de la discussion d'une résolution du Dr Peter McGibbon (cons. Muskoka) à l'effet que les nominations au service civil extérieur ne soient faites désormais que sur l'avis des ministres.

La Chambre des communes a décidé d'ajourner d'une résolution de M. Peter McGibbon, de Muskoka, à l'effet "que toutes les nominations au service extérieur ne devraient plus être faites par la Commission du Service civil mais sur avis du ministre seulement". L'hon. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, a proposé l'ajournement.

Au cours d'un brève allocution à l'appui de sa résolution, le Dr McGibbon a rappelé qu'il s'était opposé à la loi du Service Civil il y a dix ans, et a déclaré de nouveau qu'il regrettait beaucoup que les députés n'aient pas leur mot à dire au sujet des nominations au service extérieur, lorsque ces dernières comportent un traitement de plus de $200 par an.

"Est-ce que les députés ont un mot à dire au sujet de ces nominations, à moins d'être du côté ministériel"? a demandé Mlle Agnes McPhail, (Prog. Grey Sud-Est).

"C'est ce que je m'efforce d'obtenir" a répondu le Dr McGibbon, qui a déclaré qu'il se souciait peu que le député fut ministériel ou oppositionniste, en tant qu'il aurait la responsabilité des nominations.

M. Cahan a rappelé qu'au cours de la dernière session des résolutions portant sur la loi du Service Civil étaient restées en suspens, vu que certaines causes étaient à ce moment devant les tribunaux. Une circonstance semblable existe dans le moment, et M. Cahan a proposé que la discussion soit ajournée jusqu'à ce qu'un jugement ait été rendu.

Projets de loi

L'honorable Alfred Duranleau a présenté un bill modifiant la loi de l'inspection du poisson.

La loi d'inspection du poisson, de 1927, exige que les barils ou autres récipients de poisson auxquels s'appliquent les dispositions de la loi, soient faits conformément à des modèles définis, que le poisson soit salé, classé, et en paquet tel que le prescrivent les règlements, et que les marques placées sur les récipients par le paqueur représentent exactement la sorte, la qualité et le poids du contenu.

Les inspecteurs nommés en vertu de la présente loi ne sont pas tenus actuellement d'inspecter et de marquer chaque baril ou récipient de poisson paqué dans leurs districts respectifs. Cependant, ils sont autorisés à en inspecter le plus grand nombre possible. Ceci permet donc à un grand nombre de barils de poisson de qualité inférieure d'être placés sur le marché, sans inspection préalable.

Le présent bill a pour objet de rendre obligatoire pour les inspecteurs l'inspection de tout le poisson et de tous les barils auxquels s'appliquent les dispositions de la présente loi, en en empêchant la vente ou l'expédition tant qu'ils n'ont pas été inspectés et officiellement marqués.

La présente loi s'applique au hareng, au gasparot, au maquereau et au saumon marinés, à l'exception du saumon peu salé, et aux récipients employés ou destinés à être employés pour le paquage et la mise sur le marché de ces poissons.

Si ce bill est accepté, il entrera en vigueur le 1er janvier 1933. Cette date est jugée la plus propice pour l'inauguration des changements, car elle tombe entre deux saisons et permettra à l'industrie de se familiariser avec les changements requis avant le commencement de la saison de 1933.

Il sera examiné en détail à une autre séance.

M. Robert Gardiner

M. Robert Gardiner, chef des fermiers-unis de l'Alberta, reprenant la discussion sur l'adresse en réponse au discours du Trône, a soulevé la question de la réduction de dix pour cent qui affectera le traitement versé au premier ministre et aux membres du cabinet, les indemnités des députés et des sénateurs, ainsi que les appointements des fonctionnaires fédéraux.

"En ma qualité de membre de cette Chambre, a déclaré M. Gardiner, je n'ai aucune objection à opposer à cette réduction de dix pour cent. Si le gouvernement croit que cette mesure l'aidera à boucler son budget et à améliorer les conditions, je n'ai aucune protestation à faire."

Exemple que le gouvernement devrait craindre de donner, dit M. Gardiner.

Toutefois, M. Gardiner a ajouté qu'il désirait dire quelques mots au sujet de la réduction du traitement des fonctionnaires. "En diminuant de dix pour cent le traitement des employés de l'Etat, le gouvernement donne aux industriels un exemple gros de conséquences", affirme M. Gardiner.

Le chef des fermiers-unis est d'avis qu'il pourra en résulter une tension entre les employeurs et les travailleurs, "car les employeurs voudront sans doute suivre l'exemple du gouvernement et réduire les salaires." La réduction des gages et salaires entraine une diminution de la puissance d'achat du peuple, chose peu désirable en ce moment.

"L'impression qui prévaut poursuit M. Gardiner, c'est que le Parlement a la direction du pays. Malgré tout le respect que j'ai pour le Parlement, "ce n'est pas là mon point de vue". Les vrais dirigeants du Canada sont les banquiers et les financiers, et en temps de crise économique, ils conseillent toujours l'économie. Pour ce qui le concerne personnellement, M. Gardiner ne s'oppose nullement à la réduction projetée.

Le chef des fermiers-unis passe ensuite au discours du trône. Il souhaite la bienvenue au nouveau gouverneur général. En ce qui concerne la partie du discours du trône où il est dit que le Canada est impuissant à résoudre des difficultés mondiales, M. Gardiner dit qu'il est d'accord avec le ministère. Mais si le Canada ne peut résoudre ces difficultés, il peut au moins contribuer à améliorer la situation. M. Gardiner doute que le pays soit "fondamentalement solide". S'il en était ainsi, comment le chômage pourrait-il exister? Si notre situation était "fondamentalement solide", il ne devrait pas y avoir de misérеux au pays.

Taux trop élevé

M. Gardiner proteste contre le taux d'intérêt sur le dernier emprunt national lancé par le gouvernement. Il est d'avis que cet emprunt aurait dû être fait au plus faible taux d'intérêt possible. L'argent ne manquait pas au Canada et il n'y avait aucune raison de payer cinq pour cent. Ce taux élevé d'intérêt est la cause que les municipalités et les maisons d'affaires ont de la difficulté à obtenir de l'argent des banques à un taux raisonnable. C'est le gouvernement qui est responsable de la hausse du coût de l'argent au Canada.

Quant au soulagement aux cultivateurs des régions qui ont souffert de la sécheresse, M. Gardiner dit qu'il est totalement insuffisant, eu égard à la situation, mais pour sa part il ne s'en prend à aucun gouvernement particulier sous ce rapport. Il désire simplement exprimer l'opinion que les secours ne répondaient pas aux besoins existants.

M. Gardiner ne constate aucune amélioration de la situation économique au Canada. Il doute fort que

A SUIVRE SUR LA PAGE 9

Les municipalités pourront forcer les propriétaires de taxis à avoir une assurance protégeant le public

Le bill présenté à cet effet par M. Irénée Vautrin subit sa 3e lecture, de même que celui du tramway et le bill Laferté, touchant le retour à la terre.

LA CONTREBANDE DE L'ESSENCE

(Du correspondant de la "Presse")

QUEBEC, 10. — La majeure partie de la séance d'hier après-midi, à l'Assemblée législative, a été consacrée au projet de loi relatif au retour à la terre. Nous avons donné déjà l'essence de cette mesure, qui permet au gouvernement d'acheter les lots de colonisation vendus pour le paiement des taxes. Toutefois, le gouvernement ne peut payer ces lots plus de cent dollars, ou cinq dollars l'arpent.

L'opposition, tout en disant ne pas vouloir faire d'obstruction à cette mesure de l'hon. M. Laferté, n'a pas voulu l'accepter d'emblée. MM. Maurice Duplessis (Trois-Rivières), Aimé Guertin (Hull), Laurent Barré (Rouville) et Martin Fisher (Huntingdon), ont prétendu que cette loi serait inopérante ou à peu près.

Le député de Trois-Rivières, a déclaré que cette mesure viendra en contradiction avec la loi de prescription des dettes municipales, tandis que le député de Rouville a protesté parce que l'on avait baptisé la loi "un projet pour promouvoir le retour à la terre".

"On aurait dût l'appeler plutôt", dit-il, "une petite mesure pour aider la colonisation".

On a aussi adopté le bill de M. Vautrin permettant aux municipalités d'obliger les propriétaires de taxis à prendre des assurances protégeant la vie et la propriété d'autrui. Les objections sont venues de MM. Maurice Duplessis (Trois-Rivières), Hortensius Béique (Chambly) et J.-A. Francoeur (Dorion).

L'hon. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la voirie et des mines, a fait adopter, en seconde lecture, son projet de loi relatif à la manutention de l'essence.

Hier soir, M. Maurice Duplessis a fait adopter, en première lecture, un bill pour faire abroger la loi de la radio, passée l'an dernier par la Législature de Québec. Cette mesure de M. Duplessis donnera lieu, paraît-il, à un débat intéressant.

Ce matin, au comité des bills publics, on commencera à disséquer le projet de loi de la commission municipale. L'union des municipalités est supposée faire une grosse lutte.

Séance de l'après-midi

En reprenant sa tâche, la Chambre approuve, sans hésitation, trois bills discutés longuement au cours des séances précédentes. Le premier comporte un crédit de $1,140,000 pour le service de l'économie rurale, le second modifie l'article 571c de la Loi des cités et villes, et le troisième modifie les statuts refondus de 1925, relativement à certains districts électoraux.

On passe immédiatement à la loi du retour à la terre, l'une des mesures les plus importantes de la présente session.

Le retour à la terre

Vu l'intérêt soulevé par cette question, nous détachons de ce projet de loi les clauses suivantes, qui sont les principales:

A.—"Le lieutenant-gouverneur-en-conseil peut autoriser le ministre ou la personne désignée par celui-ci à se porter adjudicataire pour le gouvernement de tout immeuble ou partie d'immeuble mis en vente pour taxes municipales ou acheter les immeubles que les municipalités locales possèdent déjà suivant les dispositions de l'article 737 du Code municipal, lorsque le ministre juge qu'il est de l'intérêt de la colonisation dans une localité d'agir ainsi et pourvu que le montant de l'acquisition n'excède pas dans chaque cas la somme de cent dollars ou cinq dollars l'arpent."

B.—"Dans le cas où un immeuble ou partie d'un immeuble est ainsi adjugé au gouvernement, le retrait doit être exercé dans les deux mois qui suivent l'adjudication et le montant de l'acquisition est payé par le gouvernement sur demande du secrétaire-trésorier qui en fait la vente."

Cette clause a cependant été amendée, comme on le verra plus bas, et on doit lire: le retrait doit être exercé dans les quatre mois.

C.—"Le lieutenant-gouverneur-en-conseil peut, sur la recommandation conjointe du ministre et du ministre des terres et forêts, conclure des conventions et passer des contrats avec les autorités fédérales ou municipales, les concessionnaires forestiers et autres, aux fins de promouvoir les intérêts de la colonisation et du retour à la terre et d'assurer la meilleure application de la présente loi."

D.—"Les dispositions de la présente loi et des règlements passés sous son autorité peuvent, sujet aux restrictions ci-dessus, s'appliquer à tous les cas où depuis le premier janvier 1931 des colons ont été placés sur des lots, sans billet de location."

Des explications

L'hon. M. Hector Laferté donne quelques explications. Il soumet que jusqu'à présent, son département a favorisé la politique du rapatriement, et qu'il a inauguré le système des primes de défrichement, mais qu'il a voulu faire plus encore, cette année.

"En juin dernier, nous avons songé à inaugurer un autre système, en donnant à des colons ce qu'il conviendrait d'appeler "des permis d'occupation". Nous avons fait ériger ainsi 2,000 maisons et placé 3,447 familles sur des lots, de juin à la mi-octobre. Ces familles étaient réparties comme suit: 907 à Chicoutimi, 395 sur la côte Nord, 265 dans Gaspé, 940 au Lac S.-Jean, 148 dans le comté de Lotbinière, et 742 dans le comté de Témiscouata. Nous avons placé, en moyenne, 125 personnes par jour, sans pour cela recourir à l'aide d'Ottawa.

"En retour, les colons nous ont donné des preuves très encourageantes. Devant leur bonne foi, nous voulons faire plus pour eux, nous désirons maintenant leur permettre d'acheter des lots vendus pour taxes municipales, par le shérif, ou des lots qui sont vendus par la municipalité elle-même. Il ne faut pas cependant croire que le gouvernement va acheter tous les lots vendus pour paiements de taxes, mais nous nous bornerons à appliquer cette politique aux régions de colonisation."

Reproches de la gauche

M. Aimé Guertin, député de Hull, se dit consentant à approuver cette initiative, mais il reproche particulièrement à la droite de diminuer cette année, les crédits de la colonisation, à l'heure où tout le monde se tourne vers cette politique pour trouver une solution à l'encombrement des grands centres par les sans-travail. Il soumet que le gouvernement a dépense plus, cette année, pour les colons, vu qu'il y avait des élections générales à l'horizon, et que maintenant, on vote des crédits moins élevés pour la colonisation.

M. Maurice Duplessis, de Trois-Rivières, critique aussi cette politique qu'il juge basée sur la misère des cultivateurs, puisque le gouvernement va acheter seulement les terres vendues, parce que leur propriétaire ne peut rencontrer ses obligations envers la municipalité où il demeure. Il affirme que ce système va créer une situation passablement embarrassante, et déclare que dans son opinion ce bill est bien insuffisant pour remédier à la situation présente dans le domaine de la colonisation. M. Duplessis reproche au gouvernement d'avoir établi un bureau à Trois-Rivières, pour l'enregistrement de ceux qui désiraient devenir colons, et d'avoir fermé ce bureau, peu après les élections, sans avoir aidé ceux qui avaient fait enregistrer leur nom, espérant obtenir certains avantages sur des terres.

Amendement battu

Le député de Trois-Rivières souligne de nouveau la contradiction dans la conduite du gouvernement. Récemment, il a passé une loi pour prolonger le délai pour le paiement des taxes dues aux municipalités. Or aujourd'hui, le gouvernement veut réduire de deux ans à 4 mois le délai qui était accordé aux colons pour le paiement de leurs taxes municipales sur un lot. Après quatre mois de retard, la municipalité aura droit de vendre les lots au gouvernement.

M. Laferté soutient que la loi sera inopérante si on prolonge le délai au delà de 4 mois. M. Gault propose six mois mais son amendement est battu.

On discute les articles les uns après les autres. Avant l'adoption de la dernière clause, M. Laurent Barré proteste énergiquement contre la mesquinerie avec laquelle le gouvernement traite les cultivateurs. On appelle cette loi: loi du retour à la terre, quand ce n'est qu'une petite mesure de colonisation excellente mais qui n'est qu'une maigre mesure. Elle aurait dû s'étendre aux terres, en général, et dans toutes les paroisses où il y en a de disponibles.

Le crédit agricole

"D'ailleurs, ajoute le député de Rouville, il est des mesures plus urgentes. Si on prenait les moyens de garder les cultivateurs à la terre, on ne serait pas obligé d'y retourner à la terre, en dépensant des millions. Ainsi il y a le crédit agricole.

M. Stockwell:—Oui, à deux pour cents?

M. Barré:—Le député fait de l'ironie. S'il veut avoir ma pensée, je vais la lui communiquer. Ce qui importe, c'est assurer aux cultivateurs du capital au plus bas taux possible, quel que soit le système que l'on établisse, pourvu qu'il soit bon. Quant aux taux, je suis d'avis qu'on ne peut prêter généralement à un taux plus bas que les taux ordinaires du marché monétaire, mais il est des institutions qui méritent des taux de faveur, quand il s'agit de les sauver, et l'agriculture est une industrie assez importante pour lui faire des faveurs si nécessaires. Je le répète, ce n'est pas en mesquinant qu'on aidera efficacement l'agriculteur à sortir de la crise. Il faut l'aider à

A SUIVRE SUR LA PAGE 11

Magasins:

107 Craig O. — 1251 Ste-Catherine O.
4171 St-Denis — 1342 Ste-Catherine E.
4063 S.-Catherine E. — 6640 St-Hubert
5145 Ave du Parc — 4507 Papineau
4156 Wellington — 3730 Notre-Dame E.

COURRIER DES APPAREILS AU GAZ ET A L'ÉLECTRICITÉ

Horaire:

8.30 a.m. à 6 p.m. Ouverts les vendredis et samedis soirs — (excepté à 1251 Sainte-Catherine Ouest);—fermé à 107 Craig ouest le vendredi soir et le samedi, l'après-midi et le soir.

$3.00 *comptant et fini l'ennui du lavage*

REMPLISSEZ à sa capacité cette nouvelle "Apex"; tournez le commutateur; en quelques minutes le linge est lavé. Pas de fatigue, pas d'efforts. Vous serez fière d'étendre votre linge immaculé et heureuse de vos nouvelles heures de loisir. Acompte minime — livraison immédiate — solde payable par mensualités modiques.

Perfectionnements "Apex"

L'agitateur à triple aileron lave vite et bien sans détériorer le linge même le plus fin ... Fonctionnement simple ... Cuve d'acier émaillée à l'intérieur et à l'extérieur ... Essoreuse pivotante avec rouleaux épais et déclic de sûreté ... Montants soudés à l'électricité ... Le nom "Apex" garantit entière satisfaction.

$3.00 comptant

Seulement $89.00 ou à termes, $3.00 comptant et 18 mensualités de $5.30

Contre votre vieil appareil

—nous vous donnerons un

SPIC-SPAN PREMIER

EPARGNEZ votre temps et votre énergie avec les aspirateurs "Premier". La batterie de ménage complète se vend actuellement un prix exceptionnel. Cette offre extraordinaire double la valeur d'échange de votre vieil appareil. Vous achetez un "Duplex" ou un "Junior" avec polissoir à parquet et nous acceptons votre vieil appareil en quittance pour un "Spic-Span" (valeur $19.50). Ne manquez pas cette occasion.

TEMPS LIMITE —DONNEZ VOTRE COMMANDE A L'UN DE NOS MAGASINS

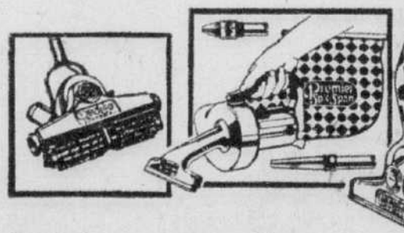

Batterie de ménage complète

La batterie "Premier" est un précieux aide dans toutes les tâches du ménage. Quelques minutes suffisent au "Duplex" ou au "Junior" pour nettoyer tapis et carpettes. Le polissoir fait reluire les parquets. Et le Spic-Span nettoie tentures, draperies, matelas, linge, tablettes, etc., purifie l'air et chasse les mites.

Junior et polissoir	$50.50
Duplex et polissoir	$77.50
Spic-Span	*pour vieil aspirateur*

$5.00 comptant

MENSUALITES MODIQUES

MONTREAL LIGHT HEAT & POWER CONSOLIDATED

M. Robert Gardiner redoute le résultat de toute réduction du salaire des fonctionnaires

SUITE DE LA PAGE 8

le pays soit en mesure de résoudre ses propres problèmes. Il lui semble que le Canada s'en va lamentablement à la dérive.

Tant qu'il n'y aura pas un règlement, non seulement des dettes internationales, mais aussi, et plus particulièrement, des dettes qui affectent l'économie interne du pays, M. Gardiner est d'avis que la situation ne pourra s'améliorer.

Le chef des fermiers-unis d'Alberta se rend compte de la tâche délicate que constituait pour l'hon. M. Stevens ministre du commerce, la conclusion d'une entente commerciale avec la Nouvelle-Zélande, et il est impatient de connaître les termes du traité conclu avec ce pays. Mentionnant en passant la conférence du désarmement à Genève, M. Gardiner dit qu'il n'en espère pas grand'chose. Le discours du Trône, selon lui, est surtout remarquable par les omissions qu'il révèle. Il croit que la situation agricole est pire qu'il y a un an. Jamais il n'y a eu autant de cultivateurs insolvables dans l'histoire de l'Ouest canadien, et seules des mesures énergiques pourront remédier à cet état de choses.

Besoins des cultivateurs

Les cultivateurs ont besoin de deux choses, dit le chef des fermiers-unis d'Alberta. Il leur faut d'abord un allégement du lourd fardeau de leurs dettes présentes, et en second lieu il est nécessaire qu'ils puissent contracter des emprunts à des taux d'intérêt moins élevés.

Le chômage est une calamité nationale, déclare M. Gardiner, et en ce qui a trait aux secours aux agriculteurs et aux chômeurs, le groupe qu'il dirige est prêt à coopérer avec le ministre.

M. J.-F. Pouliot

M. J.-F. Pouliot, de Témiscouata, a condensé en quelques mots ses efforts de la dernière session en vue d'obtenir une nouvelle gare pour la Rivière-du-Loup, et les heureux résultats qu'ils ont produits. Le penchant de M. Pouliot pour le calembour s'est révélé lorsque, faisant allusion au fait que le viaduc de Hawkesbury a été appelé 'Pont Perley', il propose que la nouvelle station de chemin de fer de la Rivière-du-Loup soit nommée "Gare Parlée". M. Pouliot attribue son succès à la persévérance, vertu qu'il conseille fortement à tous ses collègues de pratiquer.

M. J.-S. Woodsworth

M. J.-S. Woodsworth (travailliste de Winnipeg Nord Centre) a conseillé au Parlement d'écouter les avertissements donnés par de grands économistes et d'éviter les querelles mesquines au sujet d'anciens discours électoraux, car le peuple commence à en être fatigué".

M. Woodsworth aborde le Discours du Trône et y relève la mention d'une balance de commerce favorable. La raison en est, selon lui, que le peuple n'est plus en mesure d'acheter et se voit forcé de payer ses dettes. Il est vrai, dit-il, que les importations ont fort diminué, mais rien n'a été dit au sujet de la diminution des exportations. Durant l'année financière de 1930-31, elles s'étaient élevées à près d'un billion et demi et au cours de la dernière année civile elles sont tombées à environ six cents millions de dollars.

Le premier ministre, dit M. Woodsworth, a parlé de l'effet bienfaisant de cette balance favorable sur la situation économique du Canada, mais il a passé sous silence l'accroissement du chômage et le fléchissement de la production qui résultent de cette importante diminution de nos échanges commerciaux. Tout ce que le premier ministre a pu dire, déclare M. Woodsworth, c'est qu'en deux ans l'industrie de la soie a accru de 500 le nombre d'ouvriers qu'elle emploie, et qu'une fabrique de boutons a ajouté trente employés à son personnel.

Difficultés plus sérieuses

M. Woodsworth cite plusieurs autorités en matière d'économie politique pour démontrer que des difficultés plus sérieuses encore nous menacent, à moins que les systèmes économiques mondiaux ne soient modifiés de façon à permettre un échange plus libre des denrées essentielles, ainsi que la stabilisation du système monétaire.

La seule idée pratique que renferme le discours du Trône, dit M. Woodsworth, est l'annonce d'une stricte économie. Apparemment, on va commencer par réduire de dix pour cent les traitements des fonctionnaires, conformément à ce principe, ce dont souffriront assurément ceux parmi les fonctionnaires qui ne touchent qu'un traitement minime, souvent insuffisant pour leur assurer une existence même très modeste. A Winnipeg, dit-il, certains fonctionnaires reçoivent un traitement inférieur à ce que touchent quelques familles bénéficiant des secours aux chômeurs.

Curieux contraste

M. Woodsworth s'étonne qu'au moment où le gouvernement projette cette réduction des traitements, il continue à faire comme si rien n'était de fortes dépenses. Témoin, la commission du transport qui, dit M. Woodsworth, parcourt le Canada dans un train spécial et loge dans les hôtels les plus luxueux.

Pourquoi, dit le député travailliste, les juges sont-ils exemptés de la réduction des traitements ? Le premier ministre les place dans une catégorie différente, mais pense M. Woodsworth, ils appartiennent tout simplement à une classe spéciale de travailleurs dans la même union que celle dont fait partie le premier ministre.

M. Woodsworth aurait vu d'un oeil plus favorable une réduction de dix pour cent des dettes garanties par obligations. Pourquoi les porteurs de titres et les créanciers hypothécaires ne sont-ils pas appelés, eux aussi, à faire leur part? Tout ce qui résultera de la réduction des traitements, dit M. Woodsworth, c'est que la puissance d'achat et la production baisseront.

Vaines félicitations

Le discours du Trône félicitait le gouvernement de la façon dont le peuple canadien faisait face à la situation. M. Woodsworth remarque que de telles félicitations ne signifient rien, venant de gens qui ne se ressentent nullement de la crise actuelle.

Le député travailliste assimile le gouvernement actuel à une "Oligarchie à forme démocratique". C'est un gouvernement qui néglige l'intérêt des masses pour ne s'occuper que de celui d'une faible partie, cinq pour cent tout au plus, de la population canadienne.

M. Woodsworth ne croit pas à un retour aux conditions normales et il reproche au gouvernement de baser ses actes sur des principes que les plus grands économistes condamnent.

Quant à la conférence du désarmement, M. Woodsworth pense que le gouvernement n'en entrevoit pas la réussite. Autrement, dit-il, il n'aurait pas envoyé une délégation comme celle qu'il a nommée, et il ne lui aurait pas donné non plus des directives comme celles qu'elle a reçues.

Il est temps que le gouvernement prenne des mesures pour éviter la ruine du système économique actuel, dit M. Woodsworth, qui ne voit rien dans le discours du trône qui soit de nature à parer à la situation.

M. J.-T. Hackett

M. J.-T. Hackett, conservateur, de Stanstead, parle brièvement. Ses remarques portent sur la somme totale avancée aux chemins de fer Nationaux, sous forme de numéraire et de garanties entre le 1er avril 1919 et le 31 décembre 1930. Parlant à Toronto récemment, M. Hackett avait mentionné un chiffre qui a été contredit par sir Henry Thornton. Le député de Stanstead explique qu'il avait puisé ses renseignements aux sources officielles, et qu'il ne voyait pas quel avantage il y avait à montrer sous un jour favorable une situation grave. M. Hackett se déclare prêt à attendre le rapport de la commission du transport avant de discuter la situation ferroviaire au point de vue général.

Après le discours de M. Hackett, l'adresse en réponse au discours du Trône est adoptée à l'unanimité, puis la chambre s'ajourne.

Le cas de ces sénateurs sera bientôt étudié

Echos de l'affaire de la Beauharnois, à la Chambre haute. — Avis de motion.

L'adresse est adoptée

Du correspondant de la PRESSE

Ottawa, 10.—Les Canadiens-français ont été les principaux orateurs, hier, au Sénat, bien que la discussion ait été faite en anglais. Ceux qui ont parlé sont les hon. MM. Béique, Belcourt, Beaubien, Casgrain et Lacasse.

L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée, mais le Sénat a dépassé les Communes, en ayant dix orateurs au lieu de huit sur cette question. Le Sénat s'est ajourné à jeudi soir, alors que le très hon. Arthur Meighen demandera de nommer le comité spécial d'enquête sur l'affaire de la Beauharnois, en rapport avec les agissements de certains sénateurs, conformément à la résolution adoptée à la fin de la dernière session. Il donne aussi avis qu'il déposera un projet de loi tendant à définir les pouvoirs et le statut des sociétés étrangères d'assurance. Ce bill serait suivi d'un autre semblable à l'égard des compagnies canadiennes.

Voici le texte de la résolution de M. Meighen, concernant l'affaire de la Beauharnois:

"Qu'un comité spécial composé de neuf sénateurs, à nommer subséquemment, soit institué pour prendre en considération le rapport d'un comité spécial de la Chambre des communes, à la session dernière, aux fins de faire enquête sur le projet hydro-électrique de Beauharnois, en tant que le dit rapport concerne les honorables membres du Sénat, le dit comité spécial devant entendre tels autres témoignages sous serment, portant sur l'objet de ce rapport en ce qu'il concerne ces honorables membres du Sénat, que le Sénat pourra juger à propos et conformes à la coutume constitutionnelle, et que le dit comité soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire des documents et dossiers."

Le sénateur Tanner

L'hon. C.-E. Tanner continue le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, en préchant la création d'une unité économique impériale. Il dit que l'état économique actuel nécessite des hommes de grande envergure qui pourront exploiter entièrement, dans l'intérêt de toute la communauté des nations britanniques, les ressources de l'Empire. M. Tanner appuie l'attitude du premier ministre Bennett qui désire l'établissement de tarifs de préférence mutuels, et il critique le chef de l'opposition qui a attaqué cette attitude. M. Bennett n'a pas l'intention d'isoler l'Empire dans le monde. M. Tanner est persuadé que la politique de M. Bennett plaît au peuple anglais, contrairement à ce que dit M. King. Le Canada jouit de la confiance de la métropole, et M. Bennett a celle de tout l'Empire.

Le sénateur Tanner dit que sir Wilfrid Laurier traiterait sans doute la question de la préférence d'une manière semblable.

M. Tanner parle de l'évolution constitutionnelle des dominions, et il dit qu'ils se sont réunis à la conférence impériale de 1930, à titre de nations. Il fait l'éloge de la besogne accomplie par le premier ministre, à cette conférence.

L'hon. M. Béique

L'hon. F.-L. Béique cite un discours de M. L.-F. Loree, président d'un chemin de fer et actuellement membre de la commission d'enquête sur les moyens de transport du Canada. M. Lorrie est un homme d'affaires de réputation internationale, dit M. Béique. Il a dit que nos fautes sont la cause de la dépression actuelle et que nous ne pouvons espérer un retour à la prospérité, si nous ne consentons pas des sacrifices. La crise économique, dit-il, a été causée par des anomalies de la vie industrielle et par la rapidité de l'expansion économique. Cette expansion a eu son reflet dans le prix des valeurs mobilières et immobilières. On a surproduit, à la suite de cette inflation et de l'exploitation de l'avenir. Il fallait nécessairement une chute des prix.

Le sénateur Béique dit qu'il faudra redresser les anomalies avant de revenir à une situation saine. Nous avons eu des crises semblables dans le passé. Nous n'avons pas profité de cette expérience. Nous devons éviter l'inflation et le système du "dole". La dépense de grandes sommes du trésor public n'améliorera pas les affaires, mais conduira le pays à de nouveaux désastres. Le retour de la prospérité dépendra:

De l'assainissement des anomalies actuelles; de l'économie sérieuse, pour ramener les dépenses au niveau d'avant-guerre; du retour de la consommation au niveau du revenu; de l'abolition des lois qui créent des obstacles, et de l'uniformisation des salaires, en conformité des autres conditions.

Le sénateur Belcourt

L'hon. N.-A. Belcourt parle de l'état économique du monde et dit qu'on se querelle sur les remèdes à employer. Il existe beaucoup d'anxiété et de malaise. Tous les pays dépensent trop pour les armements. Il croit que la civilisation moderne est en jeu, la situation ne peut se maintenir bien longtemps, sans de graves conséquences.

Le sénateur Belcourt croit que la protection augmente le coût de la vie. Quand le manufacturier demande la protection, sous prétexte que sa production augmente, le tarif monte ainsi que le coût de la vie. Chaque fois, le consommateur est exploité. Les tarifs élevés sont la principale cause des pires aspects de la crise actuelle dans le monde, du malaise universel et de la crainte d'une dégringolade générale.

Ces tarifs nuisent aux échanges de chaque nation.

Les Etats-Unis ont reconnu l'erreur de leur politique douanière. Ils ont même approuvé un accord international condamnant l'emploi des restrictions douanières et des embargos. Ce geste des Etats-Unis, croit l'orateur, a permis de croire que ce pays comprend l'erreur de la politique douanière qu'il suit, depuis 40 ans.

Le devoir du capitaliste

M. Belcourt est d'avis que le capitaliste, dans son propre intérêt et dans l'intérêt de sa fortune, ne doit plus ignorer la situation ou rester indifférent, et qu'il doit appliquer des remèdes. On doit s'étonner que les grands hommes d'affaires et les capitalistes n'ont pas compris la situation anormale créée par leur richesse fabuleuse. Il pense aussi que la division des profits entre employeurs et employés offre la meilleure solution pour la vie industrielle de la nation.

Il est absolument nécessaire que chaque pays agisse de concert avec les autres. On ne pourrait abolir immédiatement et entièrement les tarifs douaniers, mais on pourrait, peu à peu, les rendre conformes à la situation actuelle.

Le sénateur Belcourt ne voit pas pourquoi l'Angleterre abandonnerait sa vieille politique. Le capital anglais est placé dans toutes les parties du monde. L'Angleterre doit vendre les deux tiers de ses produits en dehors de l'Empire. Quant au Canada, la politique d'isolement et de protection élevée est désastreuse.

L'hon. C.-P. Beaubien

L'hon. C.-P. Beaubien, de Montréal, rend hommage à l'ancien leader conservateur, M. Willoughby, et lui souhaite un prompt retour à la santé.

Il félicite l'hon. M. Meighen de son retour au Parlement, et fait remarquer qu'il compte autant d'amis dans la province de Québec que dans l'Ontario et dans l'Ouest.

M. Beaubien parlant de la canalisation du Saint-Laurent dit que c'est un projet qui attire l'attention du pays. Il intéresse particulièrement une population de 57 millions d'âmes, établies sur ce cours d'eau. Si le Canada refusait de négocier avec les Etats-Unis pour réunir les grands Lacs à la mer, par un canal, les Américains construiraient un canal exclusivement en territoire américain, jusqu'à Albany et New-York. Il est peut-être grand temps pour le Canada de négocier. Les Etats-Unis, à la veille d'une élection générale, sont probablement forcés, par l'opinion publique, à prendre une décision sur la canalisation du Saint-Laurent. Mais il faut agir avec prudence.

Dans la province de Québec, il y a des gens qui croient que la canalisation est une entreprise qui va à l'encontre de nos intérêts. Je ne suis pas prêt à dire qu'ils ont tort. J'espère au moins que si le projet est réalisé, dans l'intérêt de tout le pays, le coût en sera défrayé par tout le Canada. La section internationale ne pouvant être complétée que dans dix ans, nous pouvons attendre des jours meilleurs. Le Saint-Laurent est une des ressources de notre province, comme ses mines. Le temps est venu peut-être de négocier, parce que le mouvement deviendra si fort, aux Etats-Unis qu'il faudra que le Canada prenne une décision.

Les dettes de guerre

Le sénateur fait aussi une revue de la situation monétaire, parle du désarmement et de la cancellation des dettes de guerre.

"Si les dettes de guerre étaient effacées, l'Allemagne resterait avec une dette de $40 per capita, tandis que la dette du Canada serait de $250 per capita et celle de l'Angleterre de $750 par tête. L'Allemagne aurait un bel "handicap" pour entrer dans la course contre toutes les nations du monde. Elle a bâti de grandes industries, payées avec des marks-papier que les peuples lui ont achetés et qu'elle n'a jamais remboursés. Il faut nous opposer de toutes nos forces à l'effacement des dettes de guerre."

Le sénateur Beaubien dit que le premier ministre du Canada a offert au peuple anglais une préférence mutuelle, et le peuple lui a répondu, aux dernières élections, en donnant au gouvernement britannique un mandat catégorique. J'ai confiance, dit-il, que toutes les nations de l'Empire vont resserrer leurs liens. Il y a trente-deux ans que nous attendons de la mère-patrie quelque chose en retour de la préférence que nous lui avons accordée. Le jour que nous espérons depuis si longtemps est arrivé et, comme Canadien, je m'en réjouis."

La situation ferroviaire

Le sénateur Casgrain traite spécialement de la situation des chemins de fer au Canada et nie que le gouvernement Laurier soit responsable du problème difficile qu'il faut solutionner aujourd'hui. Il croit que c'est plutôt le gouvernement Borden qui a multiplié nos voies ferrées.

L'hon. Meighen lui fait remarquer que plusieurs de ces projets de chemins de fer avaient été approuvés par le gouvernement Laurier.

Le sénateur Lacasse parle de chômage et croit que le meilleur moyen de remédier à la situation d'une manière permanente est le retour à la terre.

Le Sénat adopte l'adresse en réponse au discours du trône et s'ajourne à jeudi soir.

La délimitation de la division Jacques-Cartier

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 10. — Sous la présidence de M. Arcade Fournier, le club conservateur de notre ville a tenu sa réunion régulière, hier soir, à son local, 242B, S.-Joseph.

Après avoir remercié les membres d'être venus en aussi grand nombre, le président invita M. A. Chevrette à lire la résolution suivante, qui fut adoptée unanimement:

Proposé par M. P. Cardinal, appuyé par M. L. Gaston:

"Attendu qu'à la présente session du Parlement fédéral, il sera, suivant la loi, tous les 10 ans, question de faire la redistribution des divisions électorales du Canada;

"Attendu que la division électorale de Jacques-Cartier s'est transformée considérablement, depuis 10 ans, au point de vue de sa population;

"Attendu que les limitations actuelles du dit comté offrent certains inconvénients sérieux, qui devraient disparaître, dans l'intérêt général des électeurs du comté;

"Attendu que le député actuel, M. Georges Laurin, possède la compétence requise pour soumettre au Parlement du Dominion, les justes revendications des électeurs du dit comté;

"Qu'il soit résolu, en conséquence que le club conservateur de cette ville demande instamment au très hon. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, de bien vouloir accorder toute demande qui lui sera faite, relativement à une nouvelle délimitation du comté de Jacques-Cartier, par l'intermédiaire de son député".

Cette résolution sera envoyée immédiatement, au premier ministre.

Une résolution de condoléances a été votée à la famille de M. Henri Proulx, décédé ces jours derniers, un ancien membre du club.

La réunion se termina par une fête récréative. Il y eut chant, récitations, discours et goûter.

Service municipal qui accuse un gros déficit

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 10. — Le service de la voirie a dépensé en l'année 1931 $15,692.56 de plus que son budget qui avait été fixé à $54,400. Ses dépenses se sont en effet, élevées à $70,092.56, d'après le rapport du trésorier de la ville. On a dépensé pour l'entretien des rues, $59,780.73, soit $14,980.73 de plus que le budget; pour l'entretien des trottoirs, $7,721.86, soit $178.14 de moins que le budget; pour l'entretien des immeubles, $1,726.68, soit $726.68 de plus que le budget.

Une enquête municipale que l'on veut prévenir

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 10. — Un bref d'injonction a été pris pour empêcher le conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine de faire une enquête sur la dépense de $1,050 faite par l'ancien conseil pour frais de voyage de cinq échevins à Détroit et un achat de matériaux de 1922 à 1931. Le bref a été émis à la demande de MM. Roméo Morrissette, ex-ingénieur et greffier du Cap, Donat Paquin, ex-maire, Ernest Arseneau, Ernest Cossette, Armand Lemire, Philias Morin et Edmond Gauthier. Des contribuables du Cap-de-la-Madeleine ont l'intention de demander une enquête par une commission royale.

Feu Mlle A. Lavigne

(Du correspondant de la PRESSE)

Choisy. — Les funérailles de Mlle Appoline Lavigne, décédée à l'âge de 84 ans, ont eu lieu ces jours-ci. Le service a été chanté dans l'église de Rigaud.

Les porteurs étaient les neveux de la défunte, MM. Léopold, Pacifique et Elie Lavigne, Avila et Dorcina Cousineau, et Adolphe Lefebvre.

Le deuil était conduit par ses frères, Elie et Napoléon, de Montréal.

AVIS

VARSITY CLOTHES SHOP

F. H. Yossem, propriétaire du Varsity Clothes Shop a discontinué les affaires à deux de ses succursales, et transporté le stock complet de vêtements pour hommes à son magasin principal, à 484 rue Ste-Catherine ouest, en face du théâtre Orpheum. C'est là que le stock de trois magasins VARSITY, comprenant plusieurs milliers de complets et paletots, sera en vente à partir de vendredi matin, à 9 heures précises.

"Un billet de tramway vous épargnera quinze dollars sur tout paletot ou complet de votre choix, parmi ces aubaines sans précédent.

(r)

"Les projets que votre père a faits pour vous vont se réaliser . . ."

AINSI parlait l'officier d'une compagnie de fiducie. Devant lui se tenait un garçon de dix-neuf ans . . . sur le point d'entrer à l'Université.

Le jeune homme se destinait à l'étude de la médecine. Combien de fois, causant avec son père, n'avait-il pas entrevu un avenir riant . . . Quel beau rêve que le sien! . . . L'Université . . . Paris ou Vienne . . . il s'était vu chirurgien, spécialiste recherché.

Puis, un jour, la mort était venue lui ravir son père. Ne sachant rien du testament de son père, le pauvre garçon avait vu crouler ses plus chères espérances.

Mais non, le père avait tout prévu. Il avait tout préparé. L'exécution d'un plan complet, jusqu'au dernier legs destiné à l'établir, avait été confiée par lui à une compagnie de fiducie.

Les compagnies de fiduoie jouent un rôle important dans les affaires humaines. Ce sont véritablement de grandes institutions paternelles faisant fonction de guide sage et éclairé, d'ami sincère auprès des veuves, des orphelins et des autres héritiers.

. . . .

Si vous nommez une compagnie de fiducie comme exécuteur et fiduciaire, par votre testament, vous pouvez être assuré que les projets que vous faites pour un fils ou une fille bien-aimés seront réalisés complètement, avec le même degré de sagesse et de sympathie que vous apporteriez vous-même en cette matière si vous viviez assez longtemps.

Publié par un groupe de

COMPAGNIES de FIDUCIE au CANADA

THEATRE S.-DENIS, LUNDI 22 FEVRIER
MENUHIN
L'illustre enfant prodigue du violon.
Les billets seront en vente jeudi le 18 février chez Archambault et Willis. Prix orchestre $3.00 et $2.00; balcon: $2.50, $2.00 et $1.50 (plus 10% de taxe). Impresario: Louis-H. Bourdon. 97-2 XE

CINEMA de PARIS
694 Ste-Catherine O., vis-à-vis Eaton
avec l'illustre ténor Lucien Muratore
"LE CHANTEUR INCONNU"
96-5 E

THEATRE NATIONAL
Tizoune "Ça marche extra"
"Son enfant", mélodrame avec Pic-Pic et Juliette Bellyeau.
A l'écran : "Un Homme en habit".
96—5E

ST-DENIS
AUJOURD'HUI
MARIUS
97-3 E

ALEXANDRA
Coin St-Denis et Mt-Royal — HA. 5047
Aujourd'hui, programme double
Ruth Chatterton dans "The Magnificent Lie"
Aussi Ken Maynard dans "Arizona Terror"
Bargain Matinée jusqu'à 2 hrs, 10 cents
Soirée, 15c et 25c 98-2S

CAPITOL
TWO BIG FEATURES
Mats 1 25¢ Mats 6 35¢
2 derniers jours
MIRIAM HOPKINS dans
"TWO KINDS OF WOMEN"
— Aussi —
JACK BUCHANAN dans
"Man of Mayfair"
Commençant vendredi
PREMIERE FOIS SONORE !
Le plus imposant spectacle dans l'histoire de l'écran
"BEN HUR"
— avec —
RAMON NOVARRO
Aussi
LAUREL & HARDY dans "ANY OLD PORT"

CHÂTEAU
ST-DENIS ET BELANGER
Aujourd'hui — Programme bilingue
Film entièrement français
"UN CAPRICE DE LA POMPADOUR"
— avec —
ANDRE BAUGE et MARCELLE DENYA
— Aussi —
"Travelling Husbands"
avec EVELYN BRENT

CARTIER
Notre-Dame-Cauvent
Ronald COLMAN dans
"The Unholy Garden".
"Should A Doctor Tell."
— Sur la Scène —
Comédie française et Vaudeville

MAISONNEUVE
Ontario-Lasalle
Retenu sur demande
EDDIE CANTOR
dans "PALMY DAYS"
SYLVIA SYDNEY dans
"Confessions of a Co-Ed."

DOMINION
Papineau-Mont-Royal
Retenu sur demande
EDDIE CANTOR
dans "PALMY DAYS"
Aussi "Murder At Midnight".

OUTREMONT
Bernard-Champagneur
LIONEL BARRYMORE dans "Guilty Hands"
BUSTER KEATON dans
"Parlor, Bedroom & Bath"
avec Charlotte Greenwood.

EMPRESS
Sherbrooke-Old Orchard
Joan CRAWFORD dans
"This Modern Age"
Maurice Chevalier dans
"The Smiling Lieutenant"
98-2

Princess Toujours en avant
Annonce spéciale
Au programme régulier du Princess, nous ajouterons maintenant un autre film chaque semaine.
PLUS DE VALEUR — MEME PRIX — PLUS GRANDE ATTRACTION
11 à 5, 25c
Ces as des cœurs n'avait que le ciel pour limites !
COCK of the AIR
with CHESTER MORRIS and BILLIE DOVE
Jack Holt in MAKER OF MEN
"COCK OF THE AIR" montré à 11.00, 1.45, 4.30, 7.15, 10.00
"MAKER OF MEN" montré à 12.25, 3.10, 6.00, 8.45 96-2E

Spectacles et Concerts

Tartarin séjourne au collège Sainte-Marie

LES élèves du collège Sainte-Marie ont interprété, lundi soir, dans la salle du Gésu, une comédie en cinq actes intitulée "Tartarin sur les Alpes", basée sur le récit légendaire d'Alphonse Daudet. Les deux principaux rôles, ceux de Tartarin et de Bompard, étaient tenus par MM. Alban Flamand et Louis-Philippe Mercure, qui ont réussi à créer cette atmosphère faite à la fois de réalisme et d'invraisemblance dont le lecteur s'imprègne invariablement en suivant les frères de M. Daudet. D'ailleurs, Tarascon n'est pas l'unique endroit au monde qui peut se vanter de posséder un Tartarin. Cet individu qui personnifie un des penchants les plus irrésistibles de la nature humaine, chacun de nous le retrouve chaque jour à ses côtés. En suivant les péripéties de cette comédie et en écoutant le dialogue, il est impossible de ne pas rappeler un geste ou une parole, fait ou lancée par ceux qui nous entourent.

Tartarin sur les Alpes! Président d'un club de skis de Tarascon (!) il se vante d'escalader les Alpes et d'aller planter le sommet du mont Blanc le drapeau de ses compatriotes.

Pour ces derniers, il devient un nouveau Napoléon. D'ailleurs ses magnifiques aventures autour de l'Himalaya et ses exploits prodigieux au cours de la chasse aux lions dans le Sahara, l'avaient prédestiné à cette renommée mondiale.

Malheureusement Bompard lui vole sa gloire, temporairement du moins, et qu'il retrouve, en dépit d'un échec honteux. Mais les gens de sa ville ne se découragent pas pour si peu. La crédulité et la vantardise vont de pair et sont, paraît-il, incurables. "Ils ne mouraient pas tous, mais tous en étaient atteints".

Les autres rôles ont été bien remplis. MM. Louis-Charles Gascon, Roland Saint-Denis et André Audet se sont particulièrement distingués dans les rôles de Bravida, d'Excourbanes et de Bombef.

Au début de la soirée, l'orchestre dirigé par M. J.-J. Gagnier joua une marche d'Alford intitulée "Colonel Bogey", puis subséquemment, "Habanera", une valse de Waldteufel, la "Danse Norvégienne No 2" de Grieg, la "Cinquantaine" de Gabriel Marie, enfin le "Secret" de Gauthier.

Films français que nous verrons

Depuis l'introduction du film parlant français dans la province de Québec, la Compagnie Cinématographique Canadienne, fondée par M. Robert Hurel, a marché sans cesse de succès en succès et sa nouvelle programmation est des plus intéressantes. Elle nous présentera successivement, au cours de la nouvelle saison, une brillante série de films parlant lesquels il faut citer: "A nous la Liberté", la dernière réalisation de René Clair; "Mon Coeur et ses Millions", le premier film parlant des vedettes parisiennes Jules Berry et Suzy Prim; "Serments", avec Madeleine Renaud, de la Comédie-Française, André Burgère et Marcelle Géniat; "Le Roi du Cirage", une amusante comédie jouée par l'inimitable Milton; "Le Parfum de la Dame en Noir", la suite des aventures de Rouletabille, avec Huguette ex-Duflos et Roland Toutain; "L'Orpheline", adaptation d'un roman d'Alfred Machard, avec Max Dearly et la petite Denise Darieux, l'inoubliable créatrice du "Poil"; "La Bande à Bouboule", un autre film désopilant de Georges Milton; "Prisonnier de mon Coeur", une étourdissante réalisation de Jean Tarride, avec Marie Glory et Roland Toutain; "Le Chant du Hoggar", une romanesque réalisation de Pierre Ichac au pays des Touaregs; "Les Cinq Gentlemen Maudits", un film de Julien Duvivier avec Harry-Baur et René Lefebvre; "Au Nom de la Loi", un film de Maurice Tourneur avec Marcelle Chantal.—(Communiqué).

Jane Lee, soprano, avec l'Orchestre

A son prochain concert, l'Orchestre de Montréal aura comme artiste spéciale au programme, Mlle Jane Lee, soprano, d'Afrique-Sud, qui chantera avec accompagnement d'orchestre sous la direction de M. Douglas Clarke. Le programme comprendra: "Le voyage de Siegfried", de Wagner; la Symphonie en la, No 7, Opus 92, de Beethoven; "Le jardin de Fand", d'Arnold Bax; des extraits d'opéras chantés par Mlle Jane Lee; "Hornpipe", de Frank Hanson.

Frank Hanson, l'auteur de cette composition pour orchestre, qui sera jouée par l'Orchestre de Montréal, est diplômé en Musique de l'université McGill. On lui a récemment accordé une bourse et il fait en ce moment des études spéciales sous la direction de M. Clarke.

"Hornpipe" est écrit en style moderne et clair et de compréhension facile. M. Clarke trouve cette composition fort intéressante.—(Communiqué.)

Billets pour le quatuor Dubois

C'est demain avant-midi, à partir de neuf heures, que l'on pourra se procurer chez Archambault et chez Lindsay des billets gratuits pour le premier concert du Quatuor Dubois. Cette audition, quatrième de la saison, aura lieu à la salle Saint-Sulpice lundi soir. — (Communiqué).

A la salle Tudor

Au cours du récital de chant que donnera Mme Roy-Vilandré, chanteuse-diseuse, à la salle Tudor samedi à 3 heures, on aura aussi le plaisir d'entendre le distingué violoncelliste Rolland Ledue, premier prix du Conservatoire Royal de musique de Bruxelles. Il jouera trois complaintes russes du compositeur Blilashenbe, le Grave de Corelli et un Scherzo par Van Goens. Mme Roy-Vilandré, chantera des chansons canadiennes françaises et indiennes.—(Communiqué).

Dom Verhaegen à Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 10.—C'est demain soir, à 8.h. 15, que dom Verhaegen, O.S.B., fera une causerie, à la salle de l'académie Sainte-Catharine, paroisse du Très Saint-Sacrement. Il parlera de musique et chantera des chansons de folklore.

La conférence-concert sera sous la présidence de M. le curé J.-E. Provost. Le maître J.-Dalbé Viau et les échevins de notre ville seront présents. Cette soirée est organisée au profit des pauvres.

Frank Hoey au Palace

Frank Hoey, le vainqueur du marathon de raquettes, est présenté chaque soir, jusqu'à vendredi, sur la scène du Palace, par la reine du marathon, Mlle Lilian Lévesque.

Concert-causerie

A la causerie du consul général de Pologne, M. Adamkiewicz, au Ritz-Carlton, le public aura l'avantage d'entendre en première audition à Montréal la magnifique sonate opus 9 pour violon et piano, du compositeur polonais Carol Szymanowski. M. Norman Herschorn et M. Georges Brewer interpréteront cette oeuvre.

Szymanowski est un des compositeurs modernes les plus estimés d'Europe, c'est un lyrique, néo-romantique aux conceptions vastes, et, son système harmonique est des plus musicaux.

(Communiqué).

Lord Nelson et Napoleon Palace
Aujourd'hui-samedi — Programme double !
BARBARA STANWYCK
dans "THE MIRACLE WOMAN"
BUSTER KEATON dans
"SIDEWALKS OF NEW-YORK"
98-1E

ELECTRA
HOMICIDE SQUAD, Noah Beery et une troupe d'étoiles. TIP-OFF, Robert Armstrong et Eddie Quinlan. Nouvelles Universelles en français de La "Presse". Comédie, etc.

PALACE
Mats 1 25 Mats 6 40¢
3 derniers jours
Greta GARBO
Ramon Novarro
dans
"MATA HARI"
Frank Hoey, gagnant de la course en raquettes, en personne, sera présenté le soir au public par la Reine du Carnaval.
Vendredi soir à 11 hrs
CLARK GABLE
et
WALLACE BEERY
dans
"Hell Divers"

La France a fait son devoir, déclare M. Laval

Paris, 10. — "La France a fait son devoir en collaborant avec les autres puissances en Extrême-Orient", a déclaré hier, M. Laval au cours de la séance de la Chambre des députés.

Le président du Conseil, parlant de l'action française en Chine, dit que personne ne pouvait nier la bonne volonté française et que ni le Japon ni la Chine ne pouvaient mettre en doute l'impartialité du Quai d'Orsay. Il déclara en outre que la solution du problème devrait être laissée à la Société des Nations, et la Chambre appuya sa façon de voir par 300 voix à 267, en votant le renvoi du débat.

Envoyé aux Assises

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 10. — Pierre-Noël Martin, l'ermite de Bromptonville, a été condamné par le juge Lemay à subir son procès aux prochaines Assises sur l'accusation d'avoir allumé un incendie. Martin avait d'abord été condamné à l'amende pour port d'armes illégal.

Fils Naifs du Canada

L'Assemblée Bienville des Fils Naifs du Canada No 137, convoque tous ses membres et les membres des assemblées soeurs, à sa réunion régulière qui aura lieu le 11 février au local ordinaire, salle Girard No 4245 rue St-André.

Cinq ans de bagne

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10.—Le juge Arthur Fitzpatrick a condamné, lundi, à 5 ans de bagne chacun, deux individus trouvés coupables de vol avec effraction commis à Sainte-Croix de Lotbinière, il y a quelque temps. Les deux bagnards sont Jos. Pelletier et Jos. Duggan, un récidiviste.

Rectification

Dans une nouvelle relatant un accident survenu à Chambly-Bassin, et au cours duquel un jeune homme perdit la vie, nous avons commis une erreur de noms, attribuant au fils le nom de son père. Nous écrivions Zelick Kreemer, tandis qu'il faut lire Lawrence Kreemer, nom du jeune homme.

Une véritable dévoine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 10. — Un incendie a détruit la maison que M. Jos. Grenon faisait construire à Saint-David de Lévis pour remplacer celle qui avait été incendiée, la veille de Noël. M. Grenon devait l'habiter le mois prochain. Les pertes s'élèvent à $3,000.

Mort d'un vétéran

Feu M. E. BOYER

Récemment est décédé à Ville Emard, M. Emile Boyer, vétéran de la guerre, à l'âge de 35 ans, 1 mois. Membre du 22e bataillon, il participa à la guerre en 1915 et fut blessé la même année. Il laisse dans le deuil son épouse, Rose Dauphinais et quatre enfants ; deux fils: Richard, Emile ; et deux filles, Murielle, Lillianne, ainsi que sa mère, Mme Vve Moise Boyer ; quatre soeurs, Bertha, Elisa, Alice, Antoinette et deux frères, Louis et Paul. Les funérailles ont eu lieu à Ville Emard, et l'inhumation à Pointe-Claire.

Ne pas confondre

M. Maurice Gagnon, des Enchères Baillargeon, rue Ontario-est, déclare qu'il n'a rien de commun avec l'individu du même nom qui a été condamné récemment aux travaux forcés pour mendicité.

* * *

M. Lucien Therrien, 449 rue Ontario Est, déclare qu'il n'a rien de commun avec l'individu du même nom qui s'est avoué coupable d'avoir volé un crayon, une chemise réservoir et un briquet automatique, le tout évalué à $15.

A UNE PREMIERE

MARLENE DIETRICH, photographiée à la première représentation du film "Arrowsmith", à Hollywood. Elle profite de l'occasion pour lancer la mode du mouchoir, trop grand pour un nez de femme... mais portant bien en vue le nom de celle qui l'arbore. C'est le système féministe de la carte d'identité: montre-moi ton mouchoir, je te dirai qui tu es!...

UNE AUBAINE POUR LES SANS-TRAVAIL

Tous les appareils de la voirie pour l'entretien des chemins d'hiver étaient en plein fonctionnement, au cours de la dernière tempête de neige.— De nombreux chômeurs, n'ayant pu obtenir d'emploi sur les diverchantiers de la ville, ont profité des travaux de déblaiement. — Le trois vignettes ci-dessus ont été prises au parc Lafontaine, celle du haut et celle du bas, à l'intérieur du parc, et celle du milieu, angle des rues Delaroche et Rachel. — C'est à cette intersection de rues que la neige est envoyée à l'égout. — (Clichés la "Presse").

TRIBUNE LIBRE

Montréal-Sud

A la page 22 de votre édition de lundi le 8 du mois courant, un correspondant vous fait publier sous le titre: "Pour Annoncer Montréal-Sud" un communiqué qui est loin de donner justice à l'exactitude et à la vérité.

A titre de confrère, je ne veux pas être sévère à l'endroit de votre correspondant, par il se peut que l'intention ait été bonne; cependant il est impossible de passer sous silence certains faits essentiels qu'il relate et qui pourraient préjudicier à l'Association, s'ils n'étaient pas rectifiés immédiatement.

Ainsi, le secrétaire de l'Association n'a pas été autorisé à réclamer de la Southern Counties Railway Company aucune salle d'attente, pour la bonne raison que cette compagnie en a déjà une.

Ce que votre correspondant aurait pu vous communiquer, par contre, c'est la décision prise par l'Association, à cette assemblée, d'obtenir du Conseil de Ville de Montréal-Sud, une salle d'attente à proximité de l'arrêt de l'Autobus, à la sortie du pont de Montréal; ou mieux encore la prolongation du circuit de l'Autobus à destination de Longueuil par le nouveau Boulevard et les rues Lafayette et Victoria, et que M. Patenaude, le maire suppléant au Conseil de Ville, affirme être à l'étude par ce même Conseil en vue du contrat qui sera renouvelé dans le cours du mois de février courant.

D'autres sujets tout au moins aussi importants, ont été discutés, qui ne semblent pas cependant avoir capté l'attention de votre correspondant, mais passons.

Enfin, il me fait l'honneur de me désigner comme le président de l'Association, cela dépasse la limite, car au vu et su de tous ceux qui assistaient à cette assemblée dimanche soir à l'école paroissiale de Montréal-Sud, c'est M. Amédée Gervais, marchand, et l'un des plus anciens citoyens de l'endroit qui occupait le fauteuil comme président de droit et de fait.

Comme quoi il y a amplement matière à une mise au point que je vous prierais de faire en publiant, sans retard dans la "Presse" la présente lettre; ce dont je vous serai très sincèrement obligé.

J.-O. LAVALLEE,
Publiciste de l'Association.

L'aide aux nécessiteux

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe, 10.—La Commission municipale de chômage a soumis son premier rapport mensuel au conseil municipal.

Au cours [illegible] mois de janvier, cette commission a secouru 147 familles, formant [illegible] personnes. Une somme de $1,491.21 a été distribuée comme suit: $490.15 pour chauffage, $780.98 pour nourriture et $230.08 pour vêtements.

CE SOIR, PRIX 50c
Pratique des élèves débutants seulement: de 9 hrs à 1 p.m.
APPRENEZ A DANSER
SEUL A LA MAISON
La Valse, Fox-Trot, Blue
avec LE LIVRE DE DANSE comprenant 32 pages et 145 photographies
OFFRE D'ESSAI
4 leçons de valse en 12 photographies vous seront envoyées sur réception de 25c en mandat de poste.
Prospectus envoyé gratuitement
Leçons strictement privées sur appointement de 2 à 9 heures
PROF. VACHON
2207 Mt-Royal Est. Tél. CH. 0397

Moratoire d'un an établi en Ontario

Toronto, 10—Un projet de loi établissant un moratoire d'un an pour les dettes hypothécaires sera présenté prochainement à l'Assemblée législative d'Ontario pendant la session qui s'ouvre aujourd'hui. Le bill couvre le paiement de la dette principale et élimine la possibilité de la forclusion pendant la durée du moratoire. Il est entendu que celui-ci n'affecte pas le paiement des intérêts.

Telles sont les grandes lignes de la mesure prédite par l'hon. George-S. Henry, premier ministre d'Ontario, à une délégation des Fermiers-Unis d'Ontario. Le bureau provincial de développement agricole, qui détient un montant considérable de créances hypothécaires sur les fermes de la province, a reçu ordre, il y a quelques mois, de se faire rembourser, en dépit des circonstances. La nouvelle loi sera d'une protection toute spéciale pour les fermiers.

Ce moratoire doit durer un an. Mais il sera renouvelé pour une autre année, si à la fin de la période, les conditions économiques ne se sont pas améliorées. La session sera ouverte par sir William Murdock, juge en chef, qui agit comme administrateur depuis le départ de l'hon. W.-D. Ross. Le gouvernement imposerait aussi une taxe sur l'électricité produite dans la province et augmenterait la taxe sur la gazoline.

Le banquet de la ligue de la Bonne Entente

Du correspondant de la PRESSE

Ottawa, 10.—La Ligue de la Bonne Entente a donné son banquet annuel hier soir, sous la présidence conjointe de Mmes Eugénie Lorans et Charles Stewart. Le principal orateur a été l'hon. sénateur Arthur Marcotte qui a parlé de l'oeuvre de la ligue.

M. C.-A. Bowman, journaliste d'Ottawa, a fait le discours anglais. Les orateurs ont été remerciés par M. G. Bouchard, député à la Chambre des Communes.

Blessé en tombant

M. Joseph Cadieux, 62 ans, 6790 DeNormandville, s'est fracturé la jambe droite, vers 4 heures, hier après-midi, en tombant à l'angle des rues Des Carrières et DeNormanville. Des passants l'aidèrent à se relever et l'on appela l'ambulance de l'hôpital Saint-Luc. La police a fait enquête dans cette affaire.

Loew's
VAUDEVILLE ET PICTURES
Mats 1 25¢ Mats 6 40¢
Drame et aventures qui vous tiennent tout haletants !
DOUGLAS FAIRBANKS Jr.
dans
"UNION DEPOT"
avec
JOAN BLONDELL
et des milliers d'autres
5 NUMEROS de VAUDEVILLE
avec la
REVUE DU 20e SIECLE
d'Anatole Friedland
Sem. prec. GEORGE K. ARTHUR comédien de l'écran en personne
JUBILEE NIGHT FRIDAY

RIVOLI
A UNITED THEATRE
Programme double spécial d'aujourd'hui à samedi
Laurence TIBBETT
dans
"THE CUBAN LOVE SONG"
Une splendide idylle sous les cieux cubains. Musique et chant d'un charme indéfinissable !
avec
Lupe Velez

Aussi
"My Sin"
avec Tallulah Bankhead et Fredric March
Films courts

Wallace BEERY
Jackie COOPER
dans
"THE CHAMP"
Papineau
Programme double spécial d'aujourd'hui à samedi
2ème grand film
"Girl Habit"
Très captivante comédie sentimentale, avec
Charlie Ruggles

ThéâtreSTELLA
PLateau 1166-1167 4652 Saint-Denis
Cette semaine
"MON CURE CHEZ LES PAUVRES"
3 actes de C. Vautel, de Lorde et Chaine
96—5E

IMPERIAL
Présentement
"The Rainbow Trail" de Zane Grey avec George O'Brien
—Aussi—
"HEAVEN ON EARTH"
Lew Ayres et Anita Louise
VENDREDI SOIR
soirée des articles de toilette.
96-3

MIDWAY
Programme double jusqu'à samedi
CHARLES FARRELL et MADGE EVANS
— dans —
"HEARTBREAK"
— aussi —
Le fameux film mystérieux avec toute une troupe d'étoiles
"77 PARK LANE"
COMEDIE ET NOUVELLES

A UNITED THEATRE
STRAND
Aujourd'hui à vendredi, programme double—RUTH CHATTERTON dans "Once A Lady", "GIRLS ABOUT TOWN", Kay Francis et Lilivan Tashman. Comédie Charlie Chase.

WESTMOUNT et BELMONT
2 théâtres aujourd'hui à samedi.
ALFRED LUNT LYNN FONTANNE
dans
The Guardsman
La plus gai et la plus fine comédie de Molnar
Au Westmount aussi HELEN HAYES dans "The Sin of Madelon Claudet", SLIM SUMMERVILLE dans "First to Fight", une grande comédie.
Aussi au Belmont RICHARD BARTHELMESS dans "The Last Flight". Caricature de la souris Mickey.

CORONA et MONKLAND
Aujourd'hui à samedi, programme double! A 2 théâtres United. WILL ROGERS avec Greta Nissen dans "Ambassador Bill", "THE SOE SISTER" avec James Dunn et Linda Watkins.
Aussi au Corona PRESENTATION SPECIALE SUR LA SCENE l'après-midi et le soir. Comédie.
Aussi au Monkland: Eddie Buzzell Bedtime Story. Caricature de la Souris Mickey.

GRANADA
Auj. à sam. : Programme double !
The BELOVED BACHELOR
A Paramount Picture
avec Paul Lukas et Dorothy Jordan
Aussi RICHARD ARLEN et Peggy Shannon avec Jack Oakie dans "Touchdown". Film courts.-actualités

MT-ROYAL
Auj. à sam.: Programme double ! RICHARD DIX dans "The Public Defender", KEN MAYNARD dans "Range Law". Films courts-actualités

PLAZA
Auj. et Jeudi : Programme double !
GRETA GARBO
Susan Lenox
(HER FALL AND RISE)
avec Clarke Gable. Aussi BEBE DANIELS dans "The Honor of The Family". Comédie LAUREL et HARDY

REGENT
Auj. à sam. — Deux grands films !
The SIN of Madelon Claudet
HELEN HAYES
2ième grand film, JACK HOLT dans "A Dangerous Affair". Comédie Charlie Chase, films courts.

RIALTO
Auj. à samedi, programme double ! RUTH CHATTERTON dans "Once A Lady", THOMAS MEIGHAN et Maureen O'Sullivan dans "Skyline" Comédie et Actualités.

ROSEMONT
Aujourd'hui—"Daughter of the Dragon", "Girl Habit", Actualités.
Jeudi, vendredi, samedi, programme double ! GRETA GARBO et Clark Gable dans "Susan Lenox", EDDIE DOWLING dans "Honeymoon Lane" Actualités.

SEVILLE
Auj. à samedi—Programme double !
What a Girl ! What a Picture!
PLATINUM BLONDE
Aussi RICHARD BARTHELMES dans "The Last Flight" de John Monk Saunders. Actualités.

FRANÇAIS
Aujourd'hui, "Rich Man's Folly", "Flying High", film court.
Jeudi, vendredi, samedi: programme double ! EVELYN BRENT et LILYAN TASHMAN dans "The Mad Parade" "TRANSGRESSION", Kay Francis et Ricardo Cortez. Comédie Charlie Chase.

"Mam'zelle Nitouche"
La fameuse production française entièrement parlée

Deux Films Excellents d'Aujourd'hui à Samedi
AMHERST
A UNITED THEATRE
Aussi à l'affiche
Warner Baxter et Edmund Lowe
Les aventures empoignantes du bandit romantique des romans d'O'Henry !
'The Cisco Kid'

Annoncez dans la "Presse"

Les municipalités pourront forcer les propriétaires de taxis à avoir une assurance protégeant le public

SUITE DE LA PAGE 8

se procurer de l'argent; c'est la nécessité. Quant au système, qu'on prenne le meilleur et que l'on agisse !

Le bill est alors adopté.

D'autres bills

La Chambre adopte ensuite, en troisième lecture, le bill modifiant la loi des cités et villes, et un autre bill modifiant la loi des assurances relativement au paiement de certaines dotations. Il s'agit de faire permettre aux compagnies d'assurance une quittance par le père ou la mère d'un enfant mineur, lorsque la compagnie règle un cas. Dans le passé, pour cette quittance, il fallait une assemblée de famille et la nomination d'un tuteur, ce qui entrainait des frais inutiles. Pour cette raison, on a décidé d'améliorer la loi par ce bill.

La Chambre entreprend alors l'étude du bill présenté par M. Irénée Vautrin et d'après lequel les municipalités auront le droit d'obliger les propriétaires de taxis à prendre une assurance de $1,000 sur la propriété et de $5,000 sur la personne. Au moment où ce bill est présenté, il est six heures, et la Chambre s'ajourne à 8 h. 30, dans la soirée.

Séance du soir

Le bill de la manutention de la gazoline est adopté, en deuxième lecture, et l'on étudie le bill de la compagnie des tramways de Montréal, qui demande l'autorisation de prendre des arrangements avec Longueuil et Montréal-Sud, pour l'extension de son service de tramways et d'autobus.

M. Fauteux avait fait inscrire au feuilleton l'amendement suivant : "Nonobstant toute clause à ce contraire, les tarifs qu'établira la commission des tramways, pour la cité de Longueuil et la ville de Montréal-Sud, relativement à ces contrats, devront être suffisamment élevés pour couvrir tout déficit possible dans l'exploitation desdits systèmes de

Le député de Sainte-Marie dit qu'il a beaucoup réfléchi et décidé de ne pas présenter son amendement, parce qu'inutile, après la décision du comité qui l'avait rejeté, le matin.

M. Vautrin dit qu'en effet cet amendement serait inutile.

Députés qui s'étonnent

M. Maurice Duplessis s'étonne de voir que ces deux députés sont devenus tout-à-coup si respectueux de l'autonomie de Montréal et manifestent tant de confiance au conseil municipal de Montréal. Il est d'avis que des influences politiques se sont exercées.

M. Gabias retourne le compliment à M. Duplessis et s'étonne de voir le député de Trois-Rivières vouloir enlever de l'autonomie à Montréal, en ne le laissant pas libre de sauvegarder l'intérêt des contribuables, quand un contrat sera passé entre Longueuil, Montréal-Sud et la compagnie.

Le député de Chambly, M. Béique, conservateur, s'étonne de voir que l'on entretient tant de craintes pour ses électeurs, les contribuables des deux villes intéressés. Il déclare que ces contribuables ne sont pas des mendiants et que s'ils désirent le tramway, ils sont disposés à payer et non à faire payer les gens de Montréal. Il invite poliment chacun, y compris le député de Trois-Rivières, à ne pas intervenir dans un contrat qui n'est pas soumis à la Chambre.

Le bill est adopté.

A propos de radio

M. Duplessis veut voir disparaitre la loi de la radio et présente un bill à cet effet. Il l'explique ainsi:

"Le jugement rendu par le Conseil privé constitue le fondement de la législation en cette matière.

Le Conseil privé, le plus haut tribunal de l'Empire, donne au fédéral la juridiction en matière de radiophonie".

La Chambre adopte le projet de loi en première lecture.

Quand le bill relatif à la manutention de la gazoline est appelé, l'hon. M. Perrault dit:

"Ce projet de loi a pour but d'empêcher la contrebande de l'essence."

M. Duplessis proteste, à plusieurs reprises, contre cette mesure qui, à son avis, va trop loin. "La contrebande relève des douanes", dit-il.

L'hon. M. Perrault: "Nous ne défendons pas l'importation; nous la prenons comme un fait acquis; mais nous voulons savoir quelle quantité de gazoline le marchand a à vendre. Il lui faudra en faire rapport au contrôleur du revenu".

Après une lente discussion, le bill passe en 2e lecture.

Le cas des taxis

M. le président rappelle le bill de l'assurance sur les taxis.

M. Duplessis voudrait que M. Vautrin limite l'effet de son bill à Montréal. M. J.-A. Francoeur est tout à fait opposé à ce projet de loi.

M. J.-A. Francoeur: — Il y a des règlements à Montréal, particulièrement pour la vitesse. Cette nouvelle loi a plutôt pour effet de protéger les compagnies d'assurances. Celui qui n'est pas qualifié, qu'on lui enlève sa licence. Le taxi, semble-t-il, a toujours la préséance. On devrait, à mon avis, réglementer davantage les taxis.

M. Duplessis: — Les propriétaires d'automobiles, pour le moment, sont opposés à cette loi. L'éducation populaire n'est pas faite.

Le bill est adopté, sans amendement.

Les actes authentiques

Le bill relatif à la réception des actes authentiques, à l'abolition du régime d'exception, dans Gaspé et Bonaventure, est ensuite appelé.

M. Chouinard: — C'est encore dans Gaspé qu'il y a eu le moins de procès. J'admets que les conditions se sont améliorées dans la Gaspésie, mais on n'a pas encore un chemin de fer parfait, loin de là. Ce n'est pas le temps d'amener des charges additionnelles pour le cultivateur.

"Je comprends que le bill est proposé dans l'intérêt public, mais ce n'est pas le temps, cette année. Si on doit adopter le bill, je soumets qu'il doit y avoir un amendement. La loi devrait entrer en vigueur, en 1933".

L'hon. M. Taschereau: — C'est amendé. La loi viendra en vigueur en 1933.

M. Chouinard: — J'espère qu'alors les Gaspésiens voudront accepter les notaires que nous voulons leur envoyer.

A 11 heures 05, la séance est ajournée à 3 heures, cet après-midi.

LA MANUTENTION DE LA GAZOLINE

Le bill concernant la manutention de la gazoline, qui a été adopté, en 2e lecture, contient les stipulations suivantes :

"1" La présente loi peut être citée sous le titre de Loi de la manutention de la gazoline.

"2" Pour l'interprétation de la présente loi, à moins que le contexte ne comporte un sens différent;

1—Les mots "une personne" incluent une raison sociale, une société, une corporation, un club, une association et un syndicat;

2—Le mot "gazoline" signifie le produit distillé du pétrole ou du gaz naturel, communément appelé gazoline et aussi tout autre produit liquide préparé ou composé aux fins de créer de la force motrice ou qui peut être utilisé à cette fin.

"3" 1—Sujet aux dispositions du paragraphe 2 du présent article, toute personne qui, au cours d'un mois de calendrier, A—a fabriqué de la gazoline dans la province, ou;

B—a importé de la gazoline dans la province, ou;

C—a acheté de la gazoline dans la province, doit dans les dix jours suivant immédiatement l'expiration de ce mois de calendrier, fournir au contrôleur du revenu de la province, à Québec, un rapport à cet effet.

2—Les dispositions du paragraphe 1 du présent article s'appliquent :

A—à toute personne qui a fabriqué, importé ou acheté de la gazoline pour en faire le commerce;

B—à toute personne qui a importé ou a acheté de la gazoline pour son usage personnel, pourvu que la quantité importée ou achetée par cette dernière excède cent gallons à la fois, mesure impériale.

3—Les dispositions du paragraphe 1 du présent article ne s'appliquent pas à l'achat de gazoline mise par le vendeur dans le réservoir d'un véhicule automobile et servant à faire fonctionner ce dernier.

LE RAPPORT MENSUEL

"4" 1—Le rapport requis par l'article qui précède, doit indiquer:

A—La quantité de gazoline en mains au commencement du mois;

B—La quantité de gazoline fabriquée durant le mois;

C—La quantité de gazoline importée durant le mois, avec les détails suivants: dans chaque cas la date de l'importation, la quantité de gazoline importée, en gallons, mesure impériale, si en cargaisons en futs ou en autres récipients, le point de départ et le point de destination, et si importée par chemin de fer, le numéro du wagon avec initiales et chiffres, si importée par eau, le nom du vaisseau, si importée par véhicultes automobiles, le numéro de la plaque d'identification, avec les initiales de l'Etat ou province qui a émis cette plaque;

D—La quantité de gazoline achetée durant le mois, avec les détails suivants: La date de réception, le nom du vendeur et la quantité reçue, en gallons, mesure impériale:

E—La quantité de gazoline livré dans la province, donnant dans chaque cas la date de lal ivraison, le nom et l'adresse de l'acheteur et la quantité en gallons, mesure impériale;

F—Le nom sous lequel le produit est indiqué sur la facture ou le connaissement;

G—Les déductions admises:

I—Pour l'évaporation,

II—Par écoulement,

III—Pour différence entre mesure américaine et mesure impériale, au cas d'importations des Etats-Unis;

H—La quantité de gazoline convertie à son usage eprsonnel, durant le mois;

1—La quantité de gazoline en mains, à la fin du mois.

2—Ce rapport doit être attesté sous serment devant un officier du revenu de la province ou devant un notaire public.

3—Ce rapport doit contenir et indiquer séparément, sans exception ni réserve toutes et chacunes des quantités de gazoline que la personne qui fait le rapport ou pour laquelle ce rapport est fait, suivant le cas, fabrique, importe et achète dans la province, durant le mois de calendrier y indiqué, mais que toutes et chacune des qualités de gazoline que cette personne a gardées ou de la quantité dont elle a disposé durant le même mois

4—Si la personne qui généralement, fabrique, importe ou achète de la gazoline dans la province ou en fait le commerce, n'a durant un mois de calendrier quelconque, ni fabriqué, ni importé, ni acheté de la gazoline, elle doit dans les dix jours suivant immédiatement l'expiration de ce mois de calendrier, fournir au contrôleur du revenu de la province, à Québec, un rapport à cet effet. Ce rapport doit être attesté sous serment devant un officier du revenu de la province ou devant un notaire public.

QUAND LA GAZOLINE EST EXPEDIEE

5—Lorsque la gazoline est expédiée d'un endroit en dehors de la province à un endroit dans la province;

A—L'achat de cette gazoline est censé être fait dans la province, ainsi que sa livraison;

B—Cette gazoline a cessé être achetée pour l'usage du consignataire, à moins que cette personne n'indique dans son rapport les ventes et livraisons qu'elle en a faites, et son intention de vendre et livrer plus tard la balance qu'elle avait en mains le dernier jour du mois de calendrier pour lequel le rapport est fait.

"6" 1—Lorsque la gazoline est expédiée d'un endroit en dehors de la province à un endroit dans la province, par l'intermédiaire d'un voiturier, la personne qui reçoit cette gazoline dans cette province doit obtenir et conserver le connaissement émis à l'occasion de ce transport, et le produire à l'inspecteur, à sa demande, pourvu toutefois que l'inspection soit faite dans les deux ans de la réception de la gazoline.

2—Si cette expédition a lieu par un moyen de transport appartenant à ou contrôlé par l'expéditeur ou par le consignataire, la personne qui reçoit cette gazoline dans la province dans son rapport indiquer quel est ce moyen de transport, le nom qu'il porte, si c'est un vaisseau, à qui il appartient, le point d'expédition et celui de la destination.

"7" 1—La réduction en quantité de gazoline, causé par évaporation, peut être admis, pour les périodes de temps et dans les circonstances et proportions établies par le contrôleur du revenu de la province.

2—La réduction en quantité de gazoline, causée par écoulement, peut être admise, dans le cas et dans la proportion où le contrôleur du revenu de la province est d'opinion qu'il n'y a pas eu négligence de la part de la personne qui fait la déclaration ou de ses agents ou employés.

3—La réduction en quantité de gazoline, causée par la différence entre le gallon, mesure américaine, et le gallon, mesure impériale, est admise, au cas échéant.

L'EXAMEN DES LIVRES

"8" Tout officier du revenu généralement chargé de l'exécution de la présente loi et des règlements passés en vertu d'icelle, et toute personne spécialement autorisée à cet effet, peut sans permission, entrer à toute heure raisonnable dans tout local d'un vendeur de gazoline, examiner les livres et documents, vérifier les quantités de gazoline acquises, livrées et en mains, d'après ces livres et documents et d'après renseignements obtenus, établir par mesurement les quantités de gazoline actuellement en mains, soit dans ce local soit ailleurs dans la province, établir les quantités, faire rapport du tout, et généralement s'assurer si les dispositions de la présente loi et des règlements faits en vertu d'icelle sont observées.

"9" Quiconque enfreint quelqu'une des dispositions de la présente loi ou des règlements faits en vertu d'icelle, commet une infraction, et doit être condamné: Pour la première infraction à une amende de pas moins de mille dollars et aux frais, et, à défaut du paiement de cette amende et des frais, à un emprisonnement de trois mois dans la prison commune, que le tribunal peut réduire à un mois; et pour toute infraction subséquente, en sus des frais, à un emprisonnement de trois mois dans la prison commune.

"10" Quand une infraction aux dispositions de la présente loi ou des règlements qui sont faits en vertu d'icelle est commise par une raison sociale, une société, une corporation, un club, une association ou un syndicat, et quand un jugement est rendu en vertu de la présente loi contre telle raison sociale, société, corporation, club, association ou syndicat, ce jugement peut, à défaut du paiement de l'amende et des frais par cette raison sociale, cette société, cette corporation, ce club, cette association ou ce syndicat, être exécuté; dans le cas d'une raison sociale, contre le propriétaire de cette raison sociale enregistrée ou non ; dans le cas d'une société, contre chaque membre de la société; dans le cas d'une corporation, d'un club, d'une association ou d'un syndicat, contre son président, si celui-ci est dans la province, sinon, contre son gérant ou représentant dans la province, et la sentence d'emprisonnement peut être portée contre tel propriétaire, membre, président, gérant ou représentant, selon le cas.

"11" En sus des recours accordés par la présente loi pour infractions à ses dispositions, Sa Majesté aux droits de la province peut demander par requête non signifiée à moins que le juge en ordonne autrement, à un juge de la Cour supérieure et obtenir une injonction contre une personne qui a été condamnée pour une deuxième infraction en vertu de la présente loi, ordonnant la fermeture de son ou de ses établissements et la cessation de ses ventes, jusqu'à ce qu'elle se soit conformée aux dispositions de la présente loi.

Pour le surplus, les dispositions du code de procédure civile concernant les injonctions s'appliquent à l'injonction mentionnée au présent article.

LES DENONCIATEURS

"12" Un témoin, interrogé au cours d'une poursuite intentée en vertu de la présente loi, ne peut être contraint de dire s'il est le dénonciateur dans cette poursuite. Il ne peut non plus lui être posé de question ayant pour objet d'établir que la poursuite a été intentée sur la plainte d'un dénonciateur ou tendant à faire connaitre le nom du dénonciateur.

"13" Aucune disposition de la présente loi ne doit être interprétée comme interdisant le transport continu, avec ou sans transbordement, de la gazoline à travers la province, d'un endroit en dehors de la province à tout autre endroit aussi en dehors de la province, pourvu que le transport de toute gazoline sans connaissement comportant expédition d'un endroit hors de la province à un autre endroit également hors de la province crée la présomption juris et de jure que cette gazoline est destinée à être livrée dans la province.

"14" Le lieutenant-gouverneur-en-conseil peut faire modifier, remplacer et abroger des règlements qu'il croit nécessaires à la mise à exécution de la présente loi.

"15" Les amendes imposées par la présente loi et les frais résultats de poursuites prises sous la présente loi, lorsqu'ils sont payés, forment partie du fonds consolidé du revenu de la province.

"16" La loi des convictions sommaires de Québec (chapitre 165) s'applique aux poursuites intentées en vertu de la présente loi, sauf à celles prévues en l'article 11.

"17" Sous la direction immédiate du trésorier de la province, le contrôleur du revenu de la province est chargé de l'exécution de la présente loi.

La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

DEVENEZ AGENT WATKINS

Pas de capital requis pour conduire épicerie ambulante.

Soyez détaillant de Watkins. Tenez votre propre magasin roulant. Fournissez les produits les plus en demande: vanille, café, nécessités alimentaires, savon, nettoyeurs, produits demandés et employés chaque jour. Réputation de 60 ans et 7,200 détaillants prospères vous garantissent le succès Watkins, connu partout. Gagnez $35.00 à $50.00 par semaine en commençant. Nous vous avancerons. Entrainement gratis. Envoyer coupon pour informations complètes.

Brochure descriptive GRATUITE

J. R. WATKINS CO.
Departement rural L.P.
749 rue Craig ouest — Montréal, Québec

Votre nom . . . .
Adresse . . . .
Ville . . . . Province . . . .

RHUMES

La science dit que le germe du rhume est un dangereux *ultravirus...* qu'il pénètre profondément dans l'organisme et s'y multiplie *avant* de se manifester par des éternuements, toux, maux de tête, congestion locales et accès de fièvre.

L'infection doit être promptement détruite et éliminée de l'intérieur.

Des millions de gens dans le monde entier ont eu la preuve que quelques pastilles de *BROMO QUININE* constituent le remède efficace.

LAXATIVE
BROMO QUININE

Voyez cette signature *E. W. Grove*

Paris Medicine Co., Toronto

SPECIAL

Un piano
a un prix spécial

Beau modèle droit, cadre en fer, son exceptionnellement beau, et belle apparence.

$70

Facilités de paiement :
$5 comptant et $3 par mois.

LINDSAYS
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

Siège social :
1112
RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
Juste à l'ouest de Peel
MONTREAL.

Feu M. P. Favreau

Du correspondant de la PRESSE

Feu M. P. Favreau

Saint-Jean. — Ces jours derniers ont eu lieu à Lacadie les funérailles de M. Philippe Favreau. La levée du corps fut faite par l'abbé A. Paiement et le service fut chanté par l'abbé Armand Perrier, vicaire à S.-Léon de Westmount, cousin du défunt, assisté des abbés Brulé et Charbonneau, du collège de S.-Jean, comme diacre et sous-diacre. L'abbé Coallier a dit sa messe à un des autels latéraux. Dans le choeur on remarquait le curé Moïse Paiement, l'abbé Lionel Beaudry, vicaire à S.-Louis de France, Montréal. Touchait l'orgue Mme J.-Bte Toupin. Les porteurs d'honneur étaient MM. Edmond Brosseau, Sévère Dupuis, Emile Moreau, Joseph Granger, Victor Bourbonnais et Arsène Desranleau. Les porteurs étaient MM. Urbain Lupien, Oliva Hébert, Emery Serres et Euclide Marcil. La quête fut faite par MM. J. Charles Comeau, de Saint-Jean, et J. Henri Labelle, de Montréal, cousins du défunt.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies.

Assistaient aux funérailles MM. et Mmes Alfred Beauchamp, de Saint-Jean et Pierre Senécal, Omer Lemieux, Mme A. Ouimet, M. Modeste Brunet, MM. et Mmes V. Dupuis, H. Dupuis, MM. Charles C. Remillard, Valentin Poirier, Urbain Lupien, le notaire J. A. Lussier, Dr A. Bouthillier, M.P.P., Martial Rhéaume, M.P., Dr Emeril Poirier, notaire Z. Martin, L. O. Perrier, H. Lanctôt, A. Granger, O. Roy, J. C. Comeau, M. et Mme Georges Poirier, MM. Wilfrid Poirier, Oliva Hébert, Vincent Richard, Dominique Laberge, Emile Caron, A. Marsau, O. Langlois, Camille Lafaille, P. Toupin, Joseph Toupin, Nap. Roy, Lucien Toupin, Narcisse Bourassa, Euclide Brosseau, Bruno Gagnon, Hector Fontaine, Lévi Toupin, Joseph Guay, J. Demand, A. L'Heureux, Jos. Desranleau, Edmond Brosseau, Sinaï Perrier, Lucien Boisjonneault, Emile Perrier, J. Clément, Alex. Depelteau, Euclide Marcil, etc.

Feu Mme A. Lafond

(Du correspondant de la PRESSE)

Feu Mme A. Lafond

S.-Perpétue de Nicolet. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Aimé Lafond. Elle laisse son époux, ses fils, Amédée, S.-Thérèse; Ovila, de Drummondville; Ernest, S.-Perpétue; sa fille, Mme Gérard Desrosiers, S.-Félix de Valois.

Dans l'assistance on remarquait Mme Dominique S.-Onge, S.-Hilaire; M. Johnny Boudreau, S.-Léo-Léonard, MM. et Mmes Rodolphe et Hercule Boudreau, Wilfrid Boucher, S.-Léonard, Jos. Lafond, S.-Perpétue; Emanuel Blanche, H. Provencher, Wilfrid Blanchet, Nicolet; MM. et Mmes Théophile Duperron, Bon Conseil; MM. Hector Laplante, S.-Perpétue; Bruno Pelletier, Mlle Françoise Provencher, M. Aimé Provencher, etc.

Les porteurs étaient, MM. Zéphir Laplante, Adélard Gauthier, Irené Richard et Wilfrid Houle. La levée du corps fut fait par M. le curé Janel. Touchait l'orgue, M. Romulus Girard.

Les funérailles de M. Gaspard Greffe

Récemment est décédé M. Gaspard Greffe à l'âge de 59 ans 2 mois et 20 jours. Il laisse dans le deuil, son épouse née Mélédine Martel, trois frères, Raoul, de Verdun; William, de Montréal et Frank, de Cochrane, Ont., et une soeur Mme McNaughton, de Salt Lake City.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis. Le convoi funèbre partit de sa demeure No. 3671 rue Gertrude, Verdun, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où un service solennel fut chanté. La levée du corps fut faite par Mgr J.-A. Richard. Le service fut chanté par M. l'abbé Ranger assisté de MM. les abbés Leduc et Martel, comme diacre et sous-diacre.

La chorale dirigée par le Dr Philippe Demers rendit la messe de Perosi.

Le deuil était conduit par ses frères, MM. Raoul et William Greffe, son beau-frère M. Athanase Marion et ses neveux, Alb. Mercier, Ern. Greffe, Emmanuel Greffe, Albert Greffe, Roger Marion, M. Charles Fournier, cousin, Zotique Legros, Xavier Dugas, Anthime Dugas, Willie Winslow, Jerry Martel, Wilfrid Côté, Napoléon Samson, Roméo Samson, Napoléon Samson, jr., Roméo Côté, Léo Samson, Louis Samson, Moïse Samson, A. Bourgouin, Art. Greffe, M. J. Bertrand, Willie Martel, Art. Lemieux, Jos. Ceré, M. Oswald Ceré, Rolland Ceré, Léo Ceré, Roger Ceré, Josephat Samson, G. Méthot, Jos. Lacelle, Mme Bisaillon, A. Duclos, M. J. Thibault, A. Martin, J. Fontaine et autres.

Les funérailles de M. Joseph Séguin

Feu M. J. Séguin

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Séguin, époux d'Elisabeth S.-Jean. Le convoi funèbre est parti de la demeure de son épouse pour se rendre en l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. McNabb. Le service fut chanté par le même assisté des abbés Mallette et A. Moisan comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. Gadbois exécuta la messe de Yon. Touchait l'orgue, Mme A. Asselin. Le deuil était conduit par son fils, M. Armand Séguin; son gendre, M. Roland Duchesne; son petit-fils, M. Roger Séguin; son beau-frère, Pierre Vachon; ses neveux, MM. H. Séguin, O. Séguin, H. Séguin, E. Séguin, Jos. Séguin, W. Lalonde, A. Dequoy.

On remarquait dans le cortège : MM. J.-A. Duchesne, C. Roux, C. Berthiaume, A. Lanthier, J.-P. Amyot, S. Barbeau, M. Dubois, P. Lamoureux, U. Lamoureux, Z. Desrosiers, C. Roy, T. Dubreuil, L. Normandin, N. Benoit, J.-A. Boutet, C. Patenaude, G.-P. Fortin, O. Boyer, E. Croteau, A. Gauthier, W. Larin, A. Amyot, L. Amyot, J. Brunet, C. Lalonde, D. Rolland, Jos. Gauthier, N. Boileau, L. Gagné, C. Forté, G. Cumming, L. Drouin, N. Meloche, F. Meloche, D. Charbonneau, J. Lépine, Y. Capra et autres.

Feu Mme J. Roux

(Du correspondant de la PRESSE)

Thetford Mines. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme veuve Joseph Roux (Aurélie Frigon), décédée à l'âge de 83 ans et 6 mois. Elle laisse un fils, Désiré, de Manchester, N.H., deux filles, Mmes Ovide Dubois, de Laconia, et Eusèbe Royer, de Thetford Mines.

La levée du corps a été faite par l'abbé Zoel Lambert, et le service a été chanté par M. le curé Sévère Villeneuve, assisté des abbés Lambert et Lauréat Mérette, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Herménégilde Martineau, Alphonse Nadeau, F. X. Laflamme, Elzéar Saint-Laurent, Féodard Mercier et Edouard Poirier.

Feu M. J. Rompré

Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Anne de la Pérade. — Ces jours derniers on eu lieu les funérailles de M. Johnny Rompré, décédé à l'âge de 54 ans. Il laisse son épouse (Rose-Alma Croteau), 11 enfants : Laurent, Paul, Dominique, Clément, Bernard, Denis; Mmes Théodore Rompré, Hervé Paradis, Jeanne, Madeleine et Sophie, son père, M. Honoré Rompré, un frère, Guillaume, une soeur, Mme Benoit Godin, deux demi-frères, MM. Robert et Salomon Rompré, une demi-soeur, Mme Alfred Jacob (Cécile).

La levée du corps fut faite par le chanoine J.-R. Laflèche et le service fut chanté par l'abbé Auguste Laflèche, professeur au séminaire de Trois-Rivières, assisté des abbés Descoteaux et Lemire, comme diacre et sous-diacre. Des messes furent célébrées aux autels latéraux par le chanoine Laflèche et l'abbé Armand Tessier. Dans le choeur on remarquait les frères du Sacré-Coeur et leurs élèves. M. Z. Paquin touchait l'orgue.

Le cortège funèbre était précédé de MM. J.-B. Savard et Alphé Dubord portant respectivement les drapeaux de l'Union des Cultivateurs Catholiques et du Sacré Coeur. Portait la croix, M. Johnny Croteau, beau-frère du défunt. Les porteurs étaient MM. Robert et Salomon Rompré, Joseph et Tancrède Croteau, Théodore Rompré et Hervé Paradis.

Conduisaient le deuil, le père du défunt, son frère, ses fils, MM. Benoit Godin et Alfred Jacob, ses beaux-frères, etc.

Dans l'assistance on remarquait MM. Joseph Jacob, Joseph Veillet, S.-Tite, Benoit Leduc, Trois-Rivières, Phillias Croteau, T. Jacob, Anthime Cossette, Jean-Bte Croteau, Joseph Ebacher, Arthur Ebacher, Paul Houde, Jean-Louis Cossette, S.-Prosper, Dr Guy Latour, Adj. Pouliot, Alp. Charest, P. Rompré, R. Rancourt, J.-R. Rompré, Ant. Laflèche, Hercule Rompré, Chs. Lafleur, Art. Fortier, P. Godin, Phillias Caron, Chs. Charbonneau, Ed. Leboeuf, N. Lanouette, Cléophas Caron, P. Frigon, E. Hivon, Chs. Leduc, N. Laganière, Oscar Mailhot, J. Leduc, Théode Rompré, Donat Leduc, Chs.-D. Tessier, Désiré Laquerre, Philippe Leduc, G. Charest, Narcisse Baribeau, Onésime Ricard, Georges Baril, O. Dolbec, M. Denault, Eric de Lachevrotière, Yves Saint-Germain, Léo Montreuil, C.-M. Beaudet, Hector Marceau, Pierre Brouillette, J. Jacob, Honoré Caron, Arthur et Jean-Bte Labissonnière, Sadoth Tessier, Eug. Mailhot, Nap. Tessier, maire de la paroisse, Henri Leboeuf, Az. Ouilbault, M. Laflèche, L. Leduc, Raoul et Léonce Hivon, Philippe Lacoursière, Art. Ricard, J. Ricard, Art. Rompré, P. Fortunat Saint-Arnauld, Borromé Mayrand, Art. Baribeau, Octave Loranger, V. Germain, Dollard Perreault, J. Frigon, Roger Godin, Albert Lacoursière, J.-A.-E. Lanouette, Joseph Rompré, J.-C. Hivon, Roméo Angers, Y. Boisvert, L. Tessier, Albéric Angers, Alphonse Gauthier, Normand Frigon, C. Grimard, Phillias Godin, Benoit Charest, Roger Germain, Bruno Hivon, Clovis Germain, B. Bertrand, Eug. Rompré, O. Barry, Ovide Godin, Alfred Nobert, Joseph Héron, Amédée Brouillette, Olive Bigué, Ant. Lanouette, G. Marcotte, J. Juneau, Jacques Caron, Alf. Douville, G. Leboeuf, Lucien Caron, J. Fraser, etc.

CHEZ EATON

Pas de commandes C.O.D. — AU MAGASIN DU SOUS-SOL — Pas de livraison sauf pour articles volumineux.

★ ET AUX 2 MAGASINS TECO

1207 rue Sainte-Catherine Est et 2269 avenue Mont-Royal Est

★ Robes d'intérieur et robes de fillettes

Rég. .49 et .69. Jeudi. . . . *Solde de fabricant.* .29

Imprimés de coton, en une variété de modèles et de couleurs (quelques-uns légèrement défraîchis). Pour fillettes et dames de petite taille. Aussi des échantillons de prix beaucoup supérieur.

★ Pyjamas en finette pour garçonnets

Jeudi, chacun. 59

Fins de série et deuxième qualité à cause de légères taches d'huile. Grande variété de dessins. Qualités et pesanteurs variées. Tailles 26 à 32 dans le lot. Quantité limitée.

★ Coupe-vent pour hommes

Echantillons et surplus de fabricant

Jeudi. 2.39

Melton anglais, tissu castor et épais lainage. Avec taille et manchettes en tricot élastique. Bonne qualité et beau fini. 2 poches. Tailles 36 à 44.

★ Occasions pour dames et fillettes

★ Robes Hoover échantillons — *Rég. .89. Jeudi. .* .59 — Coutil satiné, Linene et broadcloth de coton. Petites, moyennes et grandes tailles.

★ Camisoles pour dames — *Rég. .49 ch. Jeudi, 3 pour* 1.00 — Sans manches ou à manches courtes. Deuxième qualité. Petites moyennes et grande tailles.

★ Bouffants ouatés pour fillettes — Blanc, rose, pêche, gris et marine. Pour 6 à 14 ans. *Rég. .49. Jeudi. .* .29

★ Bouffants pour dames — *Jeudi,* .25 — Crêpe de coton et basin. Petites, moyennes et grandes tailles.

★ Bouffants ouatés pour dames — *Rég. .59. Jeudi. .* .39 — Blanc, marine, gris, rose, pêche. Petites, moyennes et grandes tailles.

★ Sous-vêtements pour dames — *Rég. .79. Jeudi. .* .50 — Combinaisons de coton, sans manches et aux genoux. Tailles 36 à 44.

★ Caoutchoucs pour dames — *Jeudi,* .25 — Unis, pointe ronde et talon français, en noir. En brun, avec pointe ronde et talon bas. Pointures 3 à 7 dans le lot.

★ Couvre-chaussures pour dames — *Jeudi,* .39 — Fermeture éclair ou à bouton pression, en jersey de coton et jersey de laine. Noir ou brun. Pointures 2½ à 4½ seulement.

★ Souliers variés pour enfants et fillettes — Rég. 2.00, 2.75, 3.00 et 3.50. *Jeudi,* 1.50 — Marque Jack & Jill. Veau noir et cuir verni. Souliers lacés, à lanière et escarpins. Pointures 8 à 10½ et 11 à 2 dans le lot.

★ Manteaux de 3.95 et 4.95 pour enfants de 2 à 6 ans — *Jeudi,* 2.95 — En chinchilla (doublés de flanelle) et aussi manteaux garnis de fourrure pour petites filles dans le lot.

★ Manteaux d'enfants — *Pour 2 à 6 ans dans le lot* *Rég. 5.79 et 6.49. Jeudi,* 3.95 — Manteaux Red River, et une quantité limitée de manteaux garnis de fourrure. Une occasion !

★ Bonbons — Chicken Bones, Jeudi 2 livres pour .35 — Buttercups, Jeudi 2 livres pour .35

★ Toile cirée blanche — Coupons de 1 à 3 verges. *Jeudi, la verge. . .* .29 — 54" de largeur. Quelques longueurs de deuxième qualité mais en rien qui en affectera la durée.

★ Combinaisons Penman pour hommes — *Jeudi,* .79 — Chaudes, épaisses et confortables. Ton naturel et doublure ouatée. Tailles 42 et 44 seulement.

★ Couvre-lits de rayon — *Jeudi,* 1.98 — Crêpelés ou à dessins jacquard. Tons de vert, lavande, rose, bleu et or. Dimensions, environ 80" x 100".

★ *Ces aubaines du Sous-Sol aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine est.*

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

★ *Ces aubaines du Sous-Sol aussi en vente au Magasin Teco, 2269 avenue Mont-Royal est.*

★ *Quand on perd l'appétit, on perd la santé !* ★ *Chassez les poisons d'ici* ★ *Avec la levure fraîche* ★

Malade *à la vue de toute nourriture ?* Il ne saurait y avoir de santé dans ces conditions. Vous dépérissez quand la négligence interne prive votre corps de sa subsistance.

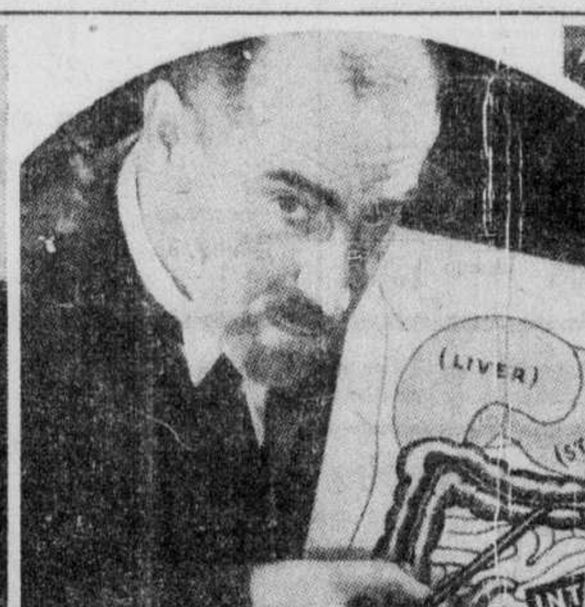

Les médecins *savent tous* que si cet organe n'est pas en santé, appétit et entrain s'en vont vite.

Et pourtant *il est si facile de remédier* à ce malaise en prenant de la levure !

Achetez des produits fabriqués au Canada

Les repas ont-ils perdu leur ATTRAIT?

VOUS rappelez-vous comme vous aviez l'habitude de voir venir l'heure des repas avec impatience? Vous aviez toujours faim.

Que se passe-t-il donc chez vous maintenant — où est allé ce bel appétit que vous aviez—où sont votre rire joyeux et votre entrain?

* * *

La lassitude intestinale. . . *voilà* ce qui vous a fait perdre votre appétit, a dérangé votre digestion, vous a ravi votre bonne humeur... voilà pourquoi les repas n'ont plus d'attrait pour vous!

Et pourtant, il vous serait si facile de remédier à cela. Ecoutez plutôt. . .

Des milliers de personnes reconnaissantes témoignent aujourd'hui de la valeur de la levure fraîche pour lutter contre la constipation, dont résultent la perte de l'appétit et de l'entrain, la mauvaise digestion et autres malaises. La levure est aussi recommandée par les plus fameux médecins.

Attention! C'est ordinairement là le signe d'un dérangement interne *auquel vous devez remédier sans délai.*

Véritable aliment, la Levure Fleischmann, lorsque prise régulièrement, se mêle aux matières qui obstruent l'intestin, les amollit et, en tonifiant les muscles intestinaux, favorise l'élimination normale des résidus alimentaires.

De cette façon, les poisons dangereux — *cause* de vos misères—sont chassés de votre organisme chaque jour. Les sucs digestifs agissent normalement, l'appétit revient et vous retrouvez votre santé menacée.

La Levure Fleischmann vous fournit en outre trois vitamines essentielles souvent absentes des aliments que vous mangez—les vitamines B et G, ainsi que la précieuse vitamine-soleil D.

Pourquoi continuer à souffrir quand vous avez à votre portée le moyen de trouver le soulagement? Demandez la Levure Fleischmann dans les pharmacies, épiceries, restaurants ou comptoirs de rafraîchissements.

Prenez-en régulièrement 3 gâteaux par jour, avant ou entre les repas et le soir au coucher, nature ou dissoute dans le tiers d'un verre d'eau. Ne manquez pas de l'essayer et persistez jusqu'à ce que vous ayez pu constater tout le bien que vous pouvez en obtenir.

*IMPORTANT — *La Levure Fleischmann est toujours présentée enveloppée de papier d'étain sous étiquette jaune. C'est la levure sous sa forme la plus fraîche et la plus efficace—celle que les médecins recommandent. Spécifiez-en le nom !*

La Levure Fleischmann n'est pas une "panacée". Des milliers en mangent —

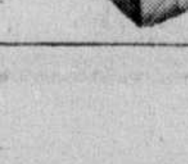

3 gâteaux par jour

OCCASIONS DU JEUDI CHEZ EATON

★ Tous les item marqués d'une étoile sont aussi en vente aux 2 Magasins Teco, 1207 Sainte-Catherine est, et 2269 Mont-Royal est.

Téléphonez votre commande à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

Pour hommes

Echarpes et reefers en laine

Un groupe d'écharpes, comprenant plaids, rayures chevronnées légères et rayures plaid. Bouts frangés. Rég. 1.59. Jeudi **1.19**

Gilets et caleçons Britannia

En laine, entièrement façonnés et irrétrécissables. Manches et jambes longues. Gilets, tailles 34 à 42 dans le lot; caleçons, 32 à 38. Rég. 2.75 et 3.00. Jeudi . **1.98**

Gilets et caleçons Wolsey

En laine Botany de couleur naturelle. Entièrement façonnés. Gilets, tailles 34 à 44 dans le lot. Caleçons: tailles 32 à 42 dans le lot. Rég. 4.50 à 5.50. Jeudi **3.45**

Cravates faites à la main

Imprimés français en rayures moirées et dessins continus. De toute longueur et à doublure de laine en biais. Rég. 1.00. Jeudi **.79** ou **2** pour **1.50**

Echarpes carrées de simili-soie

Quatre jolis dessins jacquard de grands carreaux avec bordures de sons unis et franges. Riches nuances. Rég. 1.19. Jeudi . . . . **.79**

Au rez-de-chaussée chez Eaton —Rue Ste-Catherine

Couvre-chaussures à prix de solde

Pas de commandes C.O.D.

Pointures 5½ à 11 dans le lot. Tous chaudement doublés. Soyez ici à 9 heures précises pour un meilleur choix. Rég. 1.29 à 2.45. Jeudi . . . **.98**

Au deuxième chez Eaton —Rue Victoria

Pour enfants

Chaudes jambières Knit-to-fit

En laine, avec pieds et cordon coulissé à la taille. Girls, rouge, chameau, fauve, bleu. Pour 2 à 4 ans. Rég. 1.95. Jeudi . . **1.29**

Robes à bouffant harmonisant

Laine et challie en modèles variés. Vert, rose, coquille d'œuf et fauve. Pour 2 à 5 ans dans le lot. Rég. 3.95. Jeudi **1.95**

Casques d'aviateur en jersey de laine

Avec trois boutons pression sur la lanière du menton. Fauve, marine, rouge et copen dans le lot. Pointures variées. Rég. .39. Jeudi **.25**

Jambières en laine de 1.95

Avec pieds et cordon coulissé à la taille. Fauve, rose, bleu pâle et quelques-unes en bleu foncé. Pour 1 et 3 ans. Jeudi . . . . **.97**

Articles variés à prix réduits

Couvertures, robes, jupons, dormeuses, couvertures de fourrure, etc., etc. Rég. 1.25 à 30.50. Jeudi **.62** à **15.25**

Au troisième chez Eaton —Rue Victoria

Une occasion exceptionnelle pour les tout petits!

Tables et chaises

Jeudi, l'ensemble **1.95**

Bien finies en deux tons. Table de 22" x 18" x 19" du parquet. Chaises avec siège à 11" du sol.

Ville des Jouets, au quatrième, rue Victoria

Profitez de ces occasions, jeudi

En merceries

Lorsque vous ne pouvez venir au Magasin, donnez votre commande par téléphone à PLateau 9211

PETITS BALAIS, de construction solide. Jeudi, chacun **17**

GALON DE COTON, 6 pièces dans un paquet. Largeur et longueurs variées. Jeudi . **3** paquets dans **.21**

DRAPS DE CAOUTCHOUC, pour lits d'enfants. Bord froncé en caoutchouc vulcanisé. Environ 27" x 36". Jeudi, chacun . . . . **.29**

CEINTURES HYGIENIQUES, en élastique de rayon. Petites, moyennes et grandes tailles. Jeudi, chacune . **.19**

SERVIETTES PERIODIQUES CELTEX, modèles ordinaires. 12 dans 1 paquet Jeudi, le paquet . . . . . **.35**

SUPPORTS A VETEMENTS REMBOURRES, recouverts de rayon. Nuances de bleu, pêche, rose et lavande. Jeudi, chacun . . . . . **.15**

TABLIERS A THE, en épais caoutchouc avec bords froncés. Jeudi **.35**

COTON A FROMAGE, 5 verges dans 1 paquet. Jeudi . . **2** paquets pour **.49**

JARRETELLES pour coudre aux vêtements, en fort élastique, et de ton chair seulement. Jeudi . . . . **2** paires pour **.25**

PEIGNES POUR ONDULATIONS A L'EAU, 3 dimensions, 8 dans une boîte. Jeudi, la boîte . . . . . **.25**

Au rez-de-chaussée chez Eaton —Rue Victoria

Jeudi, journée de soldes en vêtements tout faits

Tous les rayons du troisième étage en articles tout faits offriront des soldes à prix d'extraordinaire économie. Venez les voir . . cherchez les étiquettes des Occasions du Jeudi.

Voir au verso

VENTE "SPOTLIGHT"

La plus grande vente de toiles de l'année

Chaque année nous répétons cette offre extraordinaire . . . cette fois elle est plus remarquable que jamais !

★ Serviettes de bain turc

Une des principales aubaines de la Vente!

De cette belle qualité épaisse et absorbante qui donne une telle sensation d'aise luxueuse et dure si longtemps. Tons pastels de rose, bleu, or, vert, mauve. Environ 22" x 44" . . . . . **.69**

Prix de la Vente Spotlight, jeudi, la paire

Toiles de 2e qualité

avec bords ourlés à jour

Cette vente annuelle des toiles de deuxième qualité choisies de deux fabricants anglais devient de plus en plus populaire. Les défauts sont très légers et n'affectent en rien leur durée. La toile est de qualité . . l'ourlet à jour fait avec soin. Les dimensions sont trop nombreuses pour être énumérées . . . en voici quelques-unes:

★ **5 groupes remarquables !**

GROUPE No 1

60" x 60" 60" x 80" 60" x 90" et 64" x 84" 60" x 100" et 66" x 96"

1.50 1.95 2.25 2.50

GROUPE No 2

66" x 66" 66" x 84" 66" x 100" 16" x 16" (serviettes)

2.50 2.75 3.25 .20 chacune

GROUPE No 3

68" x 68" 68" x 86" 68" x 104"

2.95 3.75 4.50

19" x 19" (serviettes)

.25 chacune

GROUPE No 4

45" x 45" 54" x 54" 54" x 72" 62" x 80"

1.85 2.45 2.95 3.25

70" x 70" 70" x 90" 70" x 108"

3.95 4.95 5.95

GROUPE No 5

70" x 70" 70" x 90"

4.50 6.00

70" x 108" 70" x 126"

7.50 9.00

★ Serviettes de bain

belle qualité absorbante qui durera des mois

Coton de texture épaisse et serrée, bien blanch avec bordures en vert, or, bleu, rose et mauve. La qualité pour laquelle vous paieriez habituellement beaucoup plus. Environ 20" x 40" . . . . **5** *pour* **1.00**

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

★ Toile

pour serviettes

Pour serviettes à vaisselle ou à verrerie. Qualité de toile irlandaise naturelle très absorbante, avec bordures en vert, or, bleu ou rose. Environ 24" de largeur.

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

4 *verges pour* **1.00**

★ Nappes

en toile irlandaise

Qualité supérieure très durable, pour le lunch. Bordures en couleurs inaltérables de vert, or, bleu, rose ou mauve. Deux dimensions pratiques 54" x 54", 54" x 70".

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

54" x 54" **.89** 54" x 70" **1.19**

★ Nappes en toile naturelle

pour le déjeuner

Texture serrée et durable, convenant pour l'usage quotidien. Ton écru avec bordures de deux tons en vert, or, bleu ou rose. Venez de bonne heure pour un meilleur choix.

Prix de Vente Spotlight, jeudi

Environ 54" x 54" **.69** Environ 54" x 70" **.89**

★ Nappes

en toile satinée

Nappes en toile doublement damassée, blanche comme neige, et en plusieurs jolis dessins. Avec serviettes harmonisantes. Dimensions, environ 72" x 90", 72" x 108". Serviettes 22" x 22".

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

72" x 90" **8.95** 72" x 108" **10.95** 22" x 22" **8.95**

★ Ensembles

à déjeuner et lunch

Toile huître irlandaise de texture serrée et durable. Bordures en tons combinés de vert, or, bleu ou rose. Dimensions, environ 52" x 52" et 6 serviettes harmonisantes.

Prix de la Vente Spotlight, jeudi, l'ensemble . . **1.00**

Environ 52" x 70", l'ensemble . . **1.29**

★ Serviettes

à vaisselle

Toile très absorbante, avec bordures en nuances de vert, bleu, or, rose ou mauve. Qualité bien supérieure au prix. Environ 19" à 29".

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

6 *pour* **1.00**

★ Serviettes

à vaisselle

Epaisse toile irlandaise qui durera longtemps. Bordures inaltérables et carreaux en vert, or, bleu ou rose. Dimensions environ 22" x 33".

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

4 *pour* **1.00**

★ Serviettes

en toile naturelle

Belle qualité de toile irlandaise naturelle, très absorbante et ourlées à jour. Environ 19" x 36".

Prix de la Vente Spotlight, jeudi, la paire . . . . **.69**

★ Serviettes

en toile naturelle

Toile épaisse qui durera longtemps après des lavages répétés. Achetez-en à la douzaine à ce prix de la Vente. Environ 17" x 30".

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

4 *pour* **1.00**

★ Serviettes

en coton naturel

Qualité épaisse de coton "Huckaback" qui sera très absorbante et durera longtemps, à un prix qui n'a pas été égalé, cette année. Environ 17" x 38".

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

6 *pour* **1.00**

★ Toile

pour serviettes à rouleau

Belle qualité de toile, douce et absorbante. Bordures en tons de vert, or, bleu, rose ou mauve. Remarquez le bas prix! Environ 16" de largeur.

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

8 *verges pour* **1.00**

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Ensembles de bridge

à points croisés chinois

Prix de la Vente Spotlight, jeudi, l'ensemble **1.69**

500 à ce bas prix remarquable. Brodés à la main sur de la toile de qualité, en dessins multicolores chinois. Nappe d'environ 35" x 35 et 4 serviettes harmonisantes.

Séries de chemins de table brodés

18" x 36" à 18" x 54"

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

La série **3.00** chacun **1.00**

Toiles de Madère de belle qualité

Remarquez ces prix ! Essayez de les égaler !

Dans le lot sont des chemins de table, centres, etc. Dimensions environ:

Napperons de Madère de 6", chacun **.18**
Napperons de Madère de 8", chacun **.25**
Napperons de Madère de 10", chacun **.33**
Napperons de Madère de 18", chacun **.89**
Napperons de Madère de 24", chacun . . **1.25**
Carrés de Madère, 36" x 36", chacun **2.95**
Carrés de Madère, 45" x 45", chacun **3.95**
Carrés de Madère, 54" x 54", chacun **4.95**
Oblongs de Madère, 54" x 72", chacun . . **6.95**
Oblongs de Madère, 63" x 81", chacun . . **9.95**
Oblongs de Madère, 72" x 90", chacun . . **11.75**

★ Centres en ovale Madère

8" x 12", chacun **.29**
10" x 14", chacun **.50**
12" x 18", chacun **.65**
14" x 20", chacun **.75**
18" x 27", chacun **1.35**

★ Centres oblongs Madère

6" x 12", chacun **.29**
10" x 14", chacun **.50**
12" x 18", chacun **.65**
14" x 20", chacun **.85**
16" x 24", chacun **1.00**
18" x 27", chacun **1.35**
18" x 36", chacun **1.59**
18" x 45", chacun **1.98**
18" x 54", chacun **2.50**

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Ensembles de bridge

en belle toile brodée

Prix de la Vente Spotlight, jeudi, l'ensemble **.69**

Pas de commandes C.O.D.

Jolis dessins modernistiques brodés en bleu, vert, rose, mauve et or. Belle toile écrue. Nappe d'environ 35" x 35" avec 4 serviettes harmonisantes.

Belles serviettes de Madère

Environ 14" x 14"

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

la douzaine **2.95**

Et une autre Vente Spotlight en miroirs, gravures, cadres, eaux-fortes, etc.

★ Miroirs Console

vénitien et simili-vénitien

Prix de la Vente Spotlight, jeudi . **6.95**

Beau verre anglais, à bords biseautés et polis. Quelques-uns montés sur dos de bois, avec ornements de noyer massif poli. Dimensions environ 17" x 34", complets.

CADRES à bascule

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

.75

Choix de finis doré antique, argenté ou platine. Avec verre et dos; 4" x 6", 5" x 7", 5" x 8", 6" x 8", 6" x 9", 7" x 9", 7" x 10", 7½" x 9½", 8" x 10", 8" x 11".

Miroirs simili-vénitiens

de genre console

Prix de la Vente Spotlight, jeudi . **6.75**

Bords biseautés, dessins gravés et cadre étroit si populaires aujourd'hui. Cadre doré antique romain, bruni, avec argent. Dimensions totales 15" x 32".

★ Miroirs console

simili-vénitien

Prix de la Vente Spotlight, jeudi . . **2.98**

Cadre doré antique, avec ornements au haut et au bas, et de forme console. Dimensions de 14" x 26½". Pour vivoir, passage, etc.

★ Miroirs vénitiens

en deux dimensions

Prix de la Vente Spotlight, jeudi . . **2.59**

Style pour passage, vivoir ou chambre à coucher. Dimensions 10" x 32"; autres dimensions de 13" x 22", convenant aussi pour salle de bain.

★ Miroirs vénitiens

de style gracieux

Prix de la Vente Spotlight, jeudi . . **3.98**

Miroir presque carré à haut arqué, qui conviendra pour passage, vivoir ou salle de bain. Verre anglais à bords biseautés et dessins taillés dans le verre. 19" x 21".

Grands miroirs

★ **de style vénitien**

Prix de la Vente Spotlight, jeudi . . **5.95**

Bonnes dimensions pour passages, 16" x 30", presque assez grand pour refléter la personne entière. Verre anglais à bords biseautés et gravés à l'ancienne.

Miroirs de toute longueur

dimensions totales 18" x 65"

Prix de la Vente Spotlight, jeudi **10.00**

Construction solide, verre anglais, cadre 1" antique avec ornements au haut. Même modèle de longueur ¾, dimensions totales de 16" x 46". Prix de la Vente Spotlight, jeudi **7.65**

★ Miroirs de buffet à 2 panneaux

choix de plusieurs dessins

Prix de la Vente Spotlight, jeudi **6.25**

Bords en onglet dans un cadre de 2" bruni et antique, avec ornements des coins et du haut. Quelques-uns avec détails polychromés. Dimensions totales 18" x 51".

★ Jolies gravures encadrées

plus de 50 sujets différents

Prix de la Vente Spotlight, jeudi **1.10**

Paysages, marines, fleurs, scènes historiques, etc. Plusieurs sculptés à la main, ou doré antique. Dimensions 8½" x 10½" à 14" x 18".

Miroirs

de salle de bain

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

3.19

Beau verre clair, avec cadre émaillé blanc de 2". Bonnes dimensions 21½" x 23½". De construction solide et très pratique.

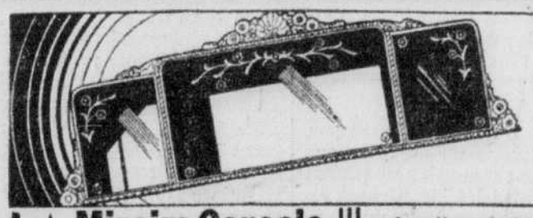

Miroirs simili-vénitiens

en verre anglais et à trois panneaux

Prix de la Vente Spotlight, jeudi **9.50**

Choix de 6 jolis dessins et gravures à l'eau forte sur verre anglais. Dimensions totales 16" x 49". Solides, sur cadre de bois et complets avec anneaux pour suspendre.

★ Eaux-fortes

facsimilé encadrées

Prix de la Vente Spotlight, jeudi

.39

Jolies gravures en couleurs, bien choisies, avec la signature de l'artiste. Paysages ou scènes historiques de l'Europe, avec cadre doré antique romain. 8" x 10".

★ Miroirs Console

simili-vénitiens

Prix de la Vente Spotlight, jeudi . **4.95**

Le verre anglais de qualité est à bords biseautés avec dessins gravés. Dimensions totales 14" x 28". Miroirs console à haut arqué.

Les item de la Vente Spotlight, marqués d'une étoile sont aussi en vente aux 2 Magasins Teco.

Au cinquième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

★ Miroirs Console

à bout arqué

Prix de la Vente Spotlight, jeudi . **1.95**

Un prix remarquable pour un si joli miroir. Pour passage et vivoir. Cadre de 1" doré antique avec ornements au haut et au bas. Dimensions 11½" x 32".

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Pour dames

Mouchoirs en toile échantillons

Belle toile blanche brodée à jours ou unis, ou encore avec dessins imprimés en couleurs. Jeudi, une carte pour **3** sur **.45**

Au rez-de-chaussée chez Eaton —Rue Université

Bas en soie chiffon ou service

Talons français et renforcés aux points d'usure. Tanblush, sable de plage, caroube, marte, Mayfair dans le lot. Pointures 8½ à 10. Jeudi **.69**

Au rez-de-chaussée chez Eaton —Centre

Lingerie en rayon indémaillable

Pas de commandes C.O.D.

Camisoles, bouffants, ensembles de pantalon et brassière, jupons-pantalons, robes de nuit, pyjamas, jupons-combinaisons. Rayon délustré et tons de lingerie. Petites, moyennes et grandes tailles. Jeudi, chacun **.59**

Au troisième chez Eaton —Rue Université

★ Sous-vêtements à prix de solde

Pas de commandes C.O.D.

Camisoles et bouffants Penman "95", pantalons de laine et rayon, camisoles et bouffants de laine. Petites, moyennes et grandes tailles dans le lot. Jeudi, chacun **.98**

Au troisième chez Eaton —Rue Université

Couvre-chaussures de 3.45

Jersey de laine brun et noir, avec fermeture éclair garantie. Quelques-uns à doublure ouatée. Talons cubains, bas et français. Pointures 3 à 8 dans le lot. Jeudi . . **2.39**

Couvre-chaussures de 2.89

Velours noir garni de fourrure. Talons français ou cubains. Pointures 4 à 6 seulement. Rég. 3.89. Jeudi **2.29**

Au deuxième chez Eaton —Rue Victoria

Pour fillettes

Lingerie en rayon indémaillable

Pas de commandes C.O.D.

Jupons-combinaisons, combinaisons, robes de nuit, ensembles de camisole et bouffant. Tons de lingerie. Pour 6 à 16 ans dans le lot. Jeudi, chacun **.53**

Au troisième chez Eaton —Rue Université

Culottes à moitié prix

Pour fillettes de 6 à 14 ans. Culottes de gymnastique en flanelle et satinette de coton, en une variété de couleur. Rég. 60 à 1.95. Jeudi **.30** à **.95**

Coupe-vent en chaud tissu

Chaude coupe-vent en tissu à couverture rouge, pour fillettes de 14 et 14X. Rég. 3.95. Jeudi **2.95**

Blouses en broadcloth

Jolies blouses de broadcloth de coton blanc et bleu. Pour 10 à 20 ans dans le lot. Jeudi **.98**

Robes ouvrées pour 7 à 10 ans

Broadcloth de coton et soie, broadcloth de coton imprimé et mousseline. Ouvrées à l'aiguille. Bleu, vert, jaune et mauve. Légèrement défraîchies. Rég. 4.95 à 12.50. Jeudi **2.95** à **8.95**

Au troisième chez Eaton —Rue Victoria

Jeudi — votre dernière chance d'entrer dans le

Tournoi de PING PONG chez EATON samedi

Prix aux finalistes (Finalistes des tournois précédents non éligibles). Ecrivez votre formule d'entrée à la Ville des Jouets, quatrième étage, rue Victoria. Entrée sans aucun frais.

Jeudi, dernier jour de la

★ Vente Spotlight en articles de toilette, savons, etc.

SAVONS, NETTOYEURS

Savon Palmolive . . . **12** pour **.72**
olive . . . .
Savons Lux, Ivory, Baby's Own, Calay . **12** pour **.79**
Savon de toilette Roger & Gallet . . . **3** pour **.89**
½ moitié prix! Savon de toilette français Cheramy **1.49**
12 pains ronds dans une boîte. Senteurs variées.
Savon de toilette Dongé pour invités, 1-3 de moins, la boîte . . . **.59**
Savon de castille canadien EATON . . **12** pour **.39**
Savons Sunlight . . . **19** pour **.98**
Chipso, gros paquet . . **3** pour **.57**
Flocons Ivory . . . . **6** pour **.47**

REMEDES BREVETES

Lait de magnésie EATON, 18 onces . . **.29**
Sels de fruits EATON, 13 onces . . . **.53**
Sels Andrew pour les reins . . . . **.25** et **.43**
Nujol, 16 onces . . . . . **.72**
Ovaltine, 18 onces . . . . . **.89**
Mentholatum . . . . **.18** et **.36**
Vicks Vapo Rub . . . . . **.34**
Nourritures Chase pour les nerfs . . . **3** pour **1.00**

ARTICLES DE TOILETTE

Dentifrice Listerine . . **3** pour **.49**
Dentifrice Forhans . . . **2** pour **.69**
Dentifrice Colgate **.34** - **2** pour **.65**
Shampooing Blondex . . . . . **.68**

Au rez-de-chaussée chez Eaton —Rue Université

★ **Ces occasions sont aussi en vente aux 2 Magasins Teco**

Voir au verso

48e ANNEE — No 98
MONTREAL, MERCREDI, 10 FEVRIER 1932

2e SECTION **LA PRESSE** PAGE 13

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

AU JOUR LE JOUR

La preuve en est bien établie:

L'unité sanitaire reste sans pareille pour améliorer la santé de nos populations;

Sans pareille pour vulgariser rapidement et sûrement les règles ainsi que la pratique de l'hygiène.

Sous le rapport de la lutte contre les maladies contagieuses, elle joue un rôle identique à celui des redoutes qu'érigeaient les premiers colons pour repousser les invasions iroquoises.

C'en est assez pour comprendre l'intérêt que détermine la campagne menée par quelques députés qui voudraient que le gouvernement provincial rendit obligatoire, dans chaque comté, la création de ces organismes salutaires.

On l'a d'ailleurs clairement démontré: l'unité sanitaire ne remplace pas le médecin. Elle vise plutôt à coordonner les efforts, à supprimer le travail inutile, à couvrir le plus de territoire possible tout en contribuant à mettre en relief la besogne qu'accomplissent les praticiens qualifiés et consciencieux.

La Chambre-Haute elle-même, informe une dépêche d'Ottawa, n'est plus un endroit de toute sûreté puisqu'un voleur a pu y dérober les confortables pardessus que les sénateurs Daniel et McCormick avaient laissés au vestiaire pour aller entendre le discours de leur nouveau collègue, le Très Honorable M. Meighen. L'indélicat individu semble convaincu que l'atmosphère du Sénat est tellement chaude par le temps qui court que les deux vénérables Pères conscrits peuvent parfaitement se passer de pelisses.

En s'opposant au principe de la réduction des salaires en temps de dépression, le président Tom Moore, du Congrès des Métiers et du Travail, partage entièrement l'opinion que vient d'émettre aux Communes le leader progressiste Robert Gardiner aussi que cette autre, formulée le mois passé, par le premier ministre de la province de Québec. Car l'honorable M. Taschereau est de ceux—et c'est l'immense majorité notamment dans le monde de la publicité—qui estiment que c'est en paralysant le pouvoir d'achat qu'on risque de tourner dans un cercle ultra-vicieux et de compromettre pour longtemps le commerce et l'industrie qui restent à la base de notre existence économique.

Le sinistre trappeur des régions arctiques, Albert Johnson, ne pourra sûrement pas "se moquer de tout le monde tout le temps"; mais en attendant il se joue de la police à cheval ou plutôt en avion, avec l'adresse d'un particulier qui connait magistralement son nord. Ce diable d'homme ne semble pas aussi fou qu'on ne pense là-bas et c'est bien l'opinion des officiers lancés à sa poursuite; car leur prudence augmente en mesure du perfectionnement de l'arsenal dont ils sont nantis pour capturer mort ou vif ce meurtrier redoutable que le dieu Protée paraît avoir pris sous sa protection. Ce combat d'un seul contre une escouade d'agents munis d'aéroplanes, de mitrailleuses et de bombes lacrymogènes finira par être gagné par l'autorité et il convient qu'il en soit ainsi; toutefois il est sans précédent dans les annales de la haute police canadienne pourtant abondantes en récits captivants.

Soumettant aux actionnaires de la Banque d'Epargne sont 85e rapport annuel, l'honorable sénateur Raoul Dandurand a formulé des remarques basées sur des faits que ses fonctions lui ont permis d'observer de près et dont le sens éminemment pratique n'a échappé à personne. Le président de la populaire institution s'est plu à souligner que le Canada "a vaillamment réagi" dès qu'il a ressenti le contre-coup de la crise américaine et que ce résultat est dû "à l'esprit d'ordre et d'économie joint aux bonnes habitudes de travail et d'application de nos populations". Et M. Dandurand de clore en sonnant la note optimiste qui a inspiré ses collègues des autres institutions financières du Dominion: Nous envisageons l'année nouvelle dans les meilleures dispositions d'esprit. Qu'il nous soit permis d'ajouter que ce sont de tels propos que tous nous devons retenir. Car en nous inspirant davantage de ces sentiments-là, en nous faisant chaque jour de plus en plus confiance, nous finirons bien par ramener d'un bout à l'autre de la Confédération cette prospérité que nous avons connue et dont le retour est le prix assuré de l'effort commun.

La réduction projetée des salaires des fonctionnaires soulève des protestations

M. E.-R.-E. Chevrier, M.P., déclare que le gouvernement d'Ottawa donne un exemple vicieux dont la portée peut avoir des conséquences déplorables.

CE QUE DIT LE MAIRE ALLEN

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — Une assemblée d'urgence de la Fédération du service civil, représentant 35 différentes organisations de fonctionnaires, sera convoquée, le plus tôt possible, pour étudier la situation créée par une réduction de 10 pour cent dans les traitements. M. V.-C. Phelan, président de la fédération, dit que cette réduction sera particulièrement pénible à ceux qui ont droit à une augmentation régulière variant de $60 à $300 par année. En attendant le résultat de cette réunion, les officiers des employés du service civil ne feront pas de commentaires.

M. E.-R.-E. Chevrier

La réduction en perspective de 10 pour cent de tous les traitements est très mal vue des fonctionnaires et aussi peu populaire chez les marchands et les propriétaires. M. E.-R.-E. Chevrier, député libéral d'Ottawa remarque que le devoir du gouvernement n'est pas de diminuer la valeur d'achat, mais au contraire, de faire en sorte que la circulation de l'argent augmente à Ottawa comme dans le reste du pays.

Réduire les salaires des fonctionnaires civils, ajoute M. Chevrier, est une action cruelle, presque inhumaine à ce temps-ci. Et comme d'habitude, le gouvernement a agi d'une manière arbitraire. Le gouvernement donne un exemple vicieux dont la portée peu voir des conséquences déplorable- M. Chevrier ajoute également:

"Le gouvernement de la province de Québec a clairement déclaré qu'il peut administrer les affaires de la province sans recourir à de tels moyens, mais, le gouvernement de la province de Québec est un gouvernement libéral".

M. Chevrier dit qu'il aura quelque chose de plus à ajouter dans quelque temps.

Le maire Allen

Le maire J.-J. Allen se déclare lui aussi opposé à toute réduction de traitement, et remarque qu'en ce qui concerne les employés municipaux, non seulement les salaires resteront les mêmes mais on étudiera également l'opportunité d'accorder les augmentations régulières.

Outre la réduction des salaires, il y a aussi l'enquête dans l'administration du service civil, annoncée hier, aux Communes, par le secrétaire d'Etat.

A ce sujet, l'hon. W.-J. Roche, président de la commission du service civil, déclare que personnellement il sera heureux d'une enquête complète dans l'administration de la commission qu'il dirige. La commission a déjà eu des expériences de ce genre, antérieurement, avec les comités Spinney et Malcolm. La commission du service civil n'a aucune objection à une enquête par un comité parlementaire. Au contraire cette enquête sera la bienvenue.

Et pour terminer ce qui intéresse le service civil à Ottawa il y a le procès de J.-D.-Léo Bouchard, ancien examinateur de la commission du service civil qui prendra fin aujourd'hui. Le juge Sedgewick a fait son adresse au jury, ce matin, et un verdict est attendu, dans le courant de la journée.

Yamachiche fêtera une vénérable centenaire

Mme Antoine Lamothe aura cent ans le 21 février prochain. — Il y aura cérémonie religieuse en l'église paroissiale et banquet au couvent.

Notes généalogiques

Des fêtes solennelles se dérouleront à Yamachiche, le dimanche, 21 février prochain. Mme veuve Antoine Lamothe, née Adeline Lapointe dit Audette, y célébrera le centième anniversaire de sa naissance. Une cérémonie religieuse, en l'église paroissiale, et un grand banquet, au couvent des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, marqueront cet événement.

Mère de treize enfants dont deux moururent religieuses de la Congrégation Notre-Dame, à Yamachiche, et dont trois vivent encore: Me Cléophas Lamothe, avocat à Montréal, Mme veuve Hercule Milot de Yamachiche, et Mme Dionis Girardin, également de Yamachiche, Mme Lamothe était l'épouse de M. Antoine Lamothe, descendant de Mathieu de Lamothe et de Jeanne Rocelle, de Saint-Michel-de-Canires, archevêché de Bordeaux, dont le fils Jean de Lamothe émigra au Canada et épousa à Québec en 1698, Mme Anne Bruneau, veuve de Jean Mingod.

Mme Lamothe descend de Nicholas Audet dit Lapointe, originaire de Saint-Pierre-de-Môlier, évêché de Poitiers, qui vint s'établir à l'île d'Orléans en 1668, et épousa, en 1670, Mlle Madeleine Després. Nicholas Audet et Madeleine Després eurent une nombreuse famille dont les descendants couvrirent bientôt toute l'île d'Orléans.

M. et Mme Antoine Lamothe de Yamachiche faisaient tous deux partie de la sixième génération canadienne de leur famille. M. Lamothe mourut à Yamachiche en 1902, à l'âge de 89 ans.

La centenaire

Mme Lamothe, Adéline Lapointe dit Audette, s'était mariée à 17 ans. Epouse d'un cultivateur, elle dut accomplir toutes sortes de travaux mais elle ne faillit jamais à la tâche. C'est grâce à une santé extraordinairement robuste qui ne lui fit jamais défaut qu'elle est parvenue à un âge aussi avancé, sans souffrir d'aucune infirmité. Elle possède une mémoire prodigieuse et cause volontiers des événements passés.

Autour d'elle se réuniront, le 21 février prochain, tous ses petits-enfants, au nombre de 19, et tous ses arrière - petits - enfants, au nombre de 53.

Ces fêtes suscitent beaucoup d'intérêt à Yamachiche; on le comprend facilement, puisque la vénérable centenaire fait partie de l'une des premières familles qui s'y établirent, et puisque tout le monde la connait fort bien, comme elle a vu grandir tous les vieillards qui s'y trouvent actuellement. Ces fêtes sont de plus sans précédent dans la localité.

Feu le poète Nérée Beauchemin avait promis à Mme Lamothe de lui dédier des vers quand elle fêterait son centième anniversaire de naissance; il était loin de se douter que la vénérable vieille vivrait encore et qu'il ne serait plus là. N'arrive-il pas souvent que les vieux enterrent les jeunes?

Les suites d'une grave imprudence

(Du correspondant de la PRESSE)

Lac Mégantic, 10 — Deux frères, MM. Léopold et Armand Morissette, ont été gravement brûlés par une explosion qui se produisit dans la fournaise d'un garage dans lequel ils travaillaient à Lac Mégantic. Le feu étant trop ardent dans cette fournaise, l'un d'eux y jeta de la neige pour le calmer. Une violente explosion s'en suivit et les flammes enveloppèrent les deux hommes. M. Léopold Morissette a été gravement brûlé à la figure, aux bras et aux mains, et son frère, à la figure et à un bras. Ils ont été transportés à l'hôpital où ils sont sous les soins du Dr Ovila Noël.

Fête légale provinciale

Mercredi des cendres étant fête légale provinciale, les cours civiles et criminelles sont fermées pour la journée. Il en est de même de la cour des sessions de la paix, de la cour de police et de la cour du recorder. A l'hôtel de ville et aux bureaux du gouvernement provincial, les employés ont congé; toutefois, les banques sont ouvertes comme d'habitude.

Secret nécessaire au succès de ces causes

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — Le brigadier-général MacBrien, directeur de la gendarmerie à cheval du Canada, a déclaré, aujourd'hui, au correspondant de la "Presse" que pour le moment il ne peut rien dire au sujet de la découverte du traffic des narcotiques à Montréal. Le secret le plus absolu doit être observé dans des causes de ce genre jusqu'à ce qu'elles soient entendues en cours de justice.

Aide qu'on veut avoir pour ces locataires

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — A la suite du chômage dans la capitale, plusieurs personnes incapables de payer leurs loyers sont mises à la porte par les propriétaires. Le contrôleur G.-H. Dunbar a soulevé la question au bureau de contrôle et demande de faire des démarches auprès des gouvernements d'Ontario et fédéral pour payer chacun un tiers de ces loyers, comme ils paient un tiers des secours directs.

Caucus conservateur

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — M. John Sullivan, whip conservateur de la province de Québec, a convoqué un caucus de ses collègues. Cette réunion aura lieu, demain matin, et le but principal sera un travail d'organisation, chez les députés conservateurs de la province de Québec. Le caucus a été spécialement demandé par MM. Georges-P. Laurin, député de Jacques-Cartier ; I.-L. Baribeault, député de Champlain, et Léo Duguay, député du Lac S.-Jean.

Le prédicateur de Notre-Dame

M. le chanoine JEAN-BAPTISTE AUDOUIN, de Paris, (à droite), qui est arrivé ce matin pour prêcher la station quadragésimale à Notre-Dame. Le distingué prédicateur est photographié avec M. LOUIS BOUHIER, P.S.S., curé de Notre-Dame. (Cliché la "Presse".)

Protection que l'on offrirait aux locataires

L'échevin Dupuis désire que l'on s'occupe des locataires sans travail.

EN MAI PROCHAIN

La dépression dans l'industrie et le commerce amène des complications dans bien des domaines, notamment chez les locataires atteints par la crise, faisait ce matin remarquer l'échevin Hector Dupuis, représentant du quartier Papineau. La population a pu constater, déclare M. Dupuis, que les écriteaux annonçant des logements à louer sont fort nombreux un peu partout et particulièrement dans les centres ouvriers. Cela veut dire qu'à la date du premier de mai, une multitude de gens seront sans logis.

Les locataires sans travail n'ont pu payer leur loyer dans bien des cas, ce qui leur vaut l'avis d'avoir à quitter les lieux, explique M. Dupuis. Comme les propriétaires exigent la série des reçus constituant la preuve que le loyer a été payé chaque mois, il arrivera en mai prochain, prédit M. Dupuis, que des locataires ne seront reçus nulle part. Leurs mobiliers encombreront sans doute, chaussées et trottoirs.

"Et qu'allons-nous faire pour protéger ces gens et les mettre à l'abri?" se demande l'échevin Dupuis. "Les propriétaires, dans le doute, voudront avoir un mois de loyer payé d'avance. Les Saint-Vincent de Paul, pendant tout l'hiver ont eu à acquitter des loyers mais cette société charitable ne saurait garantir des loyers dans les mois qui suivront et se rendre responsable des pertes que pourrait subir un propriétaire."

Des mesures à prendre

L'échevin Dupuis désire que le comité exécutif s'occupe tout de suite des mesures à prendre pour ne pas laisser dans la rue les locataires auxquels on refusera un logis parce qu'ils n'auront pas de quoi payer le loyer. Pour M. Dupuis, la situation est grave, de de côté, et il est du devoir des autorités d'adopter sans retard les mesures de protection qu'il faudra mettre en vigueur. Des locataires auront besoin d'être aidés par la ville, d'ajouter M. Dupuis, à moins toutefois que la situation actuelle s'améliore.

La construction dans Rosemont

Trois amendements sont suggérés pour ajouter au règlement relatif à la construction des bâtiments dans le quartier Rosemont, amendements que voici:

1. La partie industrielle comprend (a) le territoire situé entre l'arrière des lots du côté est de la rue des Erables, l'arrière des lots du côté nord de la rue des Carrières, l'arrière des lots du côté est de la rue Iberville et la propriété du chemin de fer Pacifique Canadien; (b) tout le territoire compris entre une ligne parallèle à cent pieds au sud du boulevard Saint-Joseph projeté et la limite sud du quartier Rosemont.

2. Dans toute la partie domiciliaire du quartier Rosemont, aucune maison d'habitation ne devra avoir moins de 25 pieds de hauteur et 2 étages et, dans les territoires décrits à l'article 9 du présent règlement (règlement No 1141), à l'exception du boulevard Pie IX, aucune maison d'habitation ne devra avoir plus de deux étages, y compris le rez-de-chaussée.

3. Nonobstant ce qui précède, à l'exception du boulevard Rosemont, lorsque la majorité des bâtiments déjà construits sur une partie de rue, avenue ou boulevard comprise entre deux rues transversales aura moins de 35 pieds de hauteur, les bâtiments qui seront à l'avenir érigés sur cette partie de rue, avenue ou boulevard pourront n'avoir que 25 pieds de hauteur et deux étages.

A Notre-Dame-de-Grâce

L'amendement suivant est également inscrit sur l'ordre du jour du conseil municipal, pour approbation, et constitue un amendement au règlement concernant la construction dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce:

"Font aussi partie du district commercial tous les lots aboutissant aux deux côtés de la rue Gatineau, entre le chemin de la Côte des Neiges et l'arrière des lots ayant front sur l'avenue Mr. Iewood, aux deux côtés de l'avenue Van-Horne, entre la rue Wilderton et le boulevard Décarie, aux deux côtés du chemin de la Reine-Marie, entre le boulevard Décarie et la rue Decelles, et aux deux côtés du chemin de la Côte Sainte-Catherine, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et le boulevard Décarie."

La campagne municipale

L'Association de la renaissance civique a formé un comité pour les citoyens de langue anglaise, composé de MM. J. Ekins, R. Ferguson et L. Glen. Ce comité se réunira sous peu pour organiser la campagne de recrutement chez les contribuables de langue anglaise. M. Ulric Lagarde préside, comme l'on sait, l'association de la renaissance civique qui doit s'occuper, dit-on, activement de la prochaine campagne électorale.

C'est ce soir que M. J.-H. Brien, candidat à l'échevinage dans le quartier Rosemont, tient sa première assemblée en la salle de la paroisse S. Jean-Baptiste-Vianney, 25e avenue.

Mort subite

M. Georges Dick, 62 ans, 4100 Bordeaux, est mort subitement, ce matin, alors qu'il travaillait aux usines Angus. Le cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête aura lieu, demain matin, devant le coroner Lorenzo Prince.

Prédicateur déjà estimé à Montréal

Le chanoine Audouin vient prêcher son second carême à Notre-Dame.

SUJETS CHOISIS

M. le chanoine Jean-Baptiste Audouin, de Paris, qui a obtenu un succès extraordinaire par sa prédication du carême de 1926 à Notre-Dame et qui a laissé dans notre population un agréable et durable souvenir, est arrivé ce matin à Montréal et s'est immédiatement rendu au séminaire de Saint-Sulpice pour y résider pendans son séjour parmi nous.

"Je suis ravi d'être de nouveau parmi les Canadiens et j'espère qu'ils ne m'ont pas oublié", dit-il aux journalistes, parmi lesquels il retrouvait une figure déjà connue Il peut être assuré qu'il verra encore des foules attentives et enthousiastes comme il y a six ans, car il sut alors les captiver par son éloquence comme par son esprit vraiment parisien.

Depuis sa première visite au Canada, M. le chanoine Audouin, devenu membre du chapitre de Paris en 1928, a continué de faire des conférences. Une de ses principales occupations, ce sont ses cours de philosophie religieuse aux hommes et aux femmes.

Il est aussi chargé de l'enseignement religieux aux lycéennes de Paris. Il y en a douze milles.

Sujets de ses conférences

Ses conférences des dimanches du carême porteront sur la Providence, sujet bien d'actualité en face de la crise économique mondiale.

Dans ses conférences du vendredi après-midi aux femmes, il traitera de la thèse de la famille, la grande blessée; le grand danger présentement est la perte de l'esprit de famille et la femme est considérée comme la grande ressource pour l'éviter.

Pour la retraite des hommes, M. Audoin parlera des bienfaits de l'autorité religieuse.

M. le chanoine Audouin se propose, dans ses autres conférences, d'étudier quelques grandes figures françaises, comme celles d'Ozanam et de Montalembert, et de toucher à l'important mouvement du jour, l'action catholique. Il fait observer que depuis six ans, la situation religieuse a quelque peu changé à Paris et dans la banlieue.

L'hon. L. McMeans et la diminution du nombre des juges

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — La diminution du nombre de juges en Canada sera demandée par l'hon. L. McMeans, sénateur de Winnipeg. Il proposera qu'un comité spécial compose des sénateurs Bureau, Casgrain, Gillies, Griesbach, Hardy, Logan, McGuire, McMeans, H. Planta, Robinson et Tanner soit institué pour étudier le mode actuel de la nomination des juges, et pour faire rapport sur la nécessité de prendre des mesures qui permettront de diminuer le nombre des juges et de faire une répartition égale des nominations.

Parlant au correspondant de la "Presse", le sénateur McMeans dit qu'il connait surtout la situation dans l'Ouest, où il y a trop de juges. Ce fait, qui existe dans le Manitoba, se constate également dans les autres provinces des prairies et en Colombie-Britannique. Le comité qu'il demande s'occupera également de la situation dans l'Est du Canada.

Le gouvernement fédéral n'est pas rseponsable de cet état de choses, car ce sont les provinces qui décident du nombre de juges, bien que ce soit le gouvernement fédéral qui les paie. L'administration de la justice coûte plus de deux millions de dollars par année, et en faisant une meilleure répartition, il y aurait moyen de réaliser une économie, en ayant moins de juges. C'est ce qu'il s'agit d'examiner.

Incendie rue Sherbrooke

Le jardin de danse Lacasse situé à l'angle des rues Sherbrooke et De Bullion a été considérablement endommagé par un incendie hier après-midi, vers 5 h. 10. Les pompiers de quatre casernes, sous la direction du chef de district E. Robert, travaillèrent pendant près de deux heures et utilisèrent trois jets d'eau pour éteindre les flammes qui avaient pris naissance dans la cave de l'établissement.

Les avocats québecois

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — M. J.-A. Barrette, député de Berthier, donne avis qu'il demandera au gouvernement fédéral quels sont les avocats ou sociétés d'avocats qui ont eu des causes du gouvernement, dans la province de Québec, depuis le 28 juillet 1930. Aussi, quelle somme a été payée à chacun de ces avocats

Un succès pour le gouvernement sur les tarifs

Malgré des démissions, le cabinet anglais progresse vers l'établissement de la protection.

LA LIVRE BAISSE

Londres, 10. — Le gouvernement national a enregistré hier soir un important succès dans sa politique de préparation d'un tarif de 10 pour cent sur les importations. Les Communes viennent en effet d'approuver par 652 voix contre 76 la résolution de présenter le bill du commerce devant le Parlement.

La Chambre procéda ensuite à l'adoption d'une autre résolution permettant au gouvernement de nommer une commission spéciale des tarifs afin d'étudier l'imposition de droits additionnels.

Deux membres du cabinet, Sir Herbert Samuel, secrétaire de l'intérieur et Sir Donald MacLean, président du département de l'éducation, tous deux libéraux et libre-échangistes, votèrent contre le gouvernement, fait qui constitue un précédent à la Chambre des Communes.

Trois autres ministres qui n'appartiennent pas au cabinet, votèrent également contre le gouvernement.

La première résolution fut présentée par M. Runciman dans un discours qui marque une certaine anxiété dans les milieux de la finance relativement à la fuite constante de capital qui demeure à l'heure actuelle manifeste.

"Si la livre commence à montrer certains signes de faiblesse, il est certain que les déposants français et américains se mettront à retirer leurs capitaux d'ici pour les placer dans un pays où la devise marque moins de tendance à la baisse.

Renseignements que l'on demande sur la Société des Nations

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — Une foule de renseignements seront demandés au Sénat, concernant la Société des Nations. L'hon. W.-A. Griesbach, d'Edmonton, veut connaître les noms des nations qui sont membres de la Société; les cotisations que chaque nation membre de la société a été appelée à verser, afin de permettre la poursuite de l'oeuvre, l'an dernier, ou à défaut de renseignements pour l'an dernier, ceux concernant toute année récente pour laquelle le gouvernement possède les renseignements; les recettes et les dépenses de la Société (totaux seulement), pour l'an dernier, ou pour toute année récente pour laquelle le gouvernement possède les renseignements; les cotisations versées, chaque année, par le Canada à la Société des Nations, depuis l'institution de la société pour cotisations et soutien de la société; frais de délégation; dépenses accessoires ou autres occasionnées par l'adhésion du Canada à la société. Les nations (s'il en est) membres de la société arriérées dans le versement de leur cotisations ou contributions annuelles pour le maintien de la société, en indiquant le total de l'arrérage de chaque nation.

Incendie menaçant

Les pompiers du centre de la ville ont travaillé pendant plus de trois heures, la nuit dernière, pour éteindre un violent incendie qui a causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars dans des établissements portant les nos 1502-04-06-08-10, de la rue Dorchester, ouest, près de la rue Guy. Les flammes,suivant les renseignements obtenus du chef de district intérimaire Robert Martin qui dirigea le travail des pompiers, prirent naissance dans le sous-sol du magasin portant le no 1502, de la rue précitée et se propagèrent rapidement à un garage puis à un atelier de tailleur. Les hommes furent alertés vers 2 h. 38 et ne retournèrent à la caserne que vers 6 heures ce matin. On ne connait pas encore la cause de l'incendie. Personne ne fut blessé pendant les manoeuvres.

Une école démolie par une explosion

Nelson, C.-B., 10. — L'école de Champion Creek, une maison composée seulement du rez-de-chaussée, entre Castlegar et Trail, a été en partie détruite par une explosion, la nuit dernière. L'institutrice, Mme J.-B. McRae, qui était à l'intérieur, a réussi à s'enfuir sans être blessée. L'explosion a creusé un grand trou dans le plancher et a fait sauter les fenêtres.

Un an de prison

W. Daigle, arrêté par les sergents-détectives, Longpré et Bolduc, sous l'accusation d'avoir, le 17 juin dernier, volé l'automobile de M. S. Levine, 1598, boulevard Saint-Laurent, a été, hier après-midi, condamné par le juge Cusson, à un an de prison.

Mort naturelle

Un verdict de mort naturelle a été rendu, ce matin, à la Cour du coroner, dans le cas de M. Léon Birnborn, 62 ans, 5943 Waverly, décédé soudainement dans la rue, hier matin, vers 11 heures. Le cadavre a été identifié à la morgue par le fils du défunt. M. F. Suzor, greffier, interrogea les témoins dans la cause.

Nouvelle industrie

D'après le service industriel du chemin de fer national du Canada, la Wood Mosaic Company Ltd., de Louisville, Kentucky, la plus grande compagnie de placage aux Etats-Unis, viendra établir une agence à Woodstock, Ontario et occupera les anciennes usines de la Canada Furniture Company. Cette compagnie manufacture aussi des planchers de bois dur, des panneaux, des planchers en mosaïque, etc.

Edgar Wallace, célèbre conteur, meurt ce matin

Fameux pour ses succès de librairie, il rappelait Alexandre Dumas par sa fécondité.

Richement payé

Beverly Hills, Californie, 10. — Edgar Wallace, un des romanciers les plus prolifiques et les mieux payés du monde entier, qui, dans ses innombrables romans, donna la mort à des milliers de personnes, est mort ici ce matin à 4 h. 45. Il avait 56 ans et est mort d'une pneumonie double. Dimanche dernier, il fut obligé de s'aliter et les médecins prononcèrent le diagnostic suivant: "grippe", mais dès lundi la pneumonie se déclarait et depuis hier le fameux auteur de romans policiers était dans le coma. Au chevet d'Edgar Wallace était son secrétaire, Robert Curtis; Walter Huston, l'acteur, et un des médecins.

Edgar Wallace, qui avait débuté dans la vie en vendant des journaux dans les quartiers pauvres de Londres, était à Hollywood depuis quelques mois ayant été engagé pour écrire des scénarios pour la compagnie RKO. Wallace avait finalement accepté l'offre américaine, après avoir refusé des années durant de devenir scénariste pour des compagnies anglaises. Il devait écrire seulement des scénarios entièrement inédits pour RKO.

EDGAR WALLACE, fameux romancier, dramaturge et journaliste anglais, qui est décédé ce matin à Beverly Hills, Californie, à l'âge de 56 ans. Il avait fondé le premier journal anglais en Afrique du Sud.

Le nombre total des volumes d'Edgar Wallace vendus dans le monde entier est encore inconnu, mais seulement aux Etats-Unis on estime qu'il dépasse 1,500,000. Wallace d'ailleurs était un dramaturge autant qu'un romancier et depuis 1913 il écrivit nombre de pièces en plus de force couplets pour des opérettes. C'est en 1926, qu'il fit représenter le premier des mélodrames qui le rendirent vivement un des dramaturges les plus populaires de Londres. Les romans policiers d'Edgar Wallace ont été traduits dans toutes les langues lues sur la surface du globe.

La veuve d'Edgar Wallace, Mme Ethel-Violet Wallace, était sa seconde femme. De plus le grand romancier laisse deux fils et deux filles. Mme Wallace devait quitter l'Angleterre aujourd'hui pour rejoindre son mari.

Londres, 10—Au moment de son départ pour l'Amérique, Mme Edgar Wallace, qui n'avait pas encore appris la mort de son mari, a reçu du premier ministre Ramsay MacDonald un télégramme lui exprimant sa sympathie pour la maladie de M. Wallace.

Deux incendies dans le même immeuble

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10.—Deux incendies dans le même édifice, le Commercial Chambers, ont tenu les pompiers passablement occupés, hier soir. Vers sept heures le premier incendie fut découvert dans une chambre de toilette et éteint. Vers dix heures une deuxième alarme y appelait de nouveau les pompiers. Cette fois l'incendie était dans la cave de l'ancien studio Hands. Les dommages sont d'environ $25,000. L'édifice appartient à M. David Epstein. Les occupants qui ont souffert de cet incendie sont le studio Hands, Belgium Glove & Hosiery Ltd, Claridge Shoe Shop, Darwin Ltd et le Willis Business College.

Hôtes de l'opposition

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — Les membres de la galerie de la presse ont été reçus à un dîner intime, dans les appartements de l'opposition, hier soir. M. Houde, chef du parti conservateur, ainsi que M. C.-E. Gault, chef parlementaire de l'opposition, étaient présents.

Elue présidente

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — Mme J.-C. Sears, qui fait partie du bureau de la direction de la Bibliothèque Publique depuis cinq ans, en a été élue la présidente, hier soir. C'est la première fois qu'une femme dirigera ce comité.

Embargo dont on se plaint

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — Les producteurs de pommes de terre des provinces maritimes se plaignent de l'embargo mis sur leurs produits par l'Angleterre. Des protestations ont été faites, aujourd'hui, au gouvernement fédéral, par M. Frank Smith, député de Victoria-Carleton.

TROP DE HOUBLON

Prague, 10. — La "Reforma" apprend que les producteurs de houblon ont décidé d'anéantir 60,000 quintaux de houblon de la récolte des deux dernières années.

Sur la scène de l'actualité

DR ANTONIO BARBEAU, professeur agrégé de l'Université de Montréal, qui donnera une conférence, ce soir, à 8 h. 30, au poste CKAC, de la "Presse", sur le sujet suivant: "Une science extrêmement utile au public: **la physiologie**". (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

Un cadet qui fait honneur à sa nation

Rosaire Saint-Cyr, de Québec, se classe premier dans le concours Galer Hagarty.

Succès remarquable.

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. Les résultats du concours Galer Hagarty tenu en 1931, sont annoncés aujourd'hui. Les prix qu'il comporte consistent en un exemplaire de l'ouvrage de feu le comte Robert "Forty One Years in India". Il est donné annuellement par le capitaine R.-J.-E. Hanson,O.E.B., M.-A. Cantab, F.R.C.S., de Treduwell Manor, Fowey, Cornwall, Angleterre, au cadet de chaque district militaire qui obtient le plus grand nombre de points dans les concours de tir au fusil de petit calibre, tenus par la National Rifle Association de Grande-Bretagne et par la Dominion Rifle Association du Canada.

Le cadet Rosaire Saint-Cyr, de l'académie commerciale, Québec, a fait 400 points, c'est-à-dire le maximum possible; il est suivi de près par le cadet L. Roberts, du corps des cadets du régiment Queens Own Highlanders, de Winnipeg, avec un total de 399 points.

Les noms des gagnants des divers districts militaires, et le grand total obtenu par chacun d'eux, sont donnés ci-dessous: No 1, A. Harrison, Walkerville Collegiate Institute, Walkerville, Ontario, 382. No 2, Cameron Frankum, Woodbridge Public School, Woodbridge Ontario, 390; No 3, G. Wainwright, Peterborough Collegiate Institute, Peterborough, Ontario, 397; No 4, S.-W. Cutbush, Lower Canada College, Montréal, Qué., 386; No 5, Rosaire Saint-Cyr, Académie Commerciale, Québec, Qué., 400; No 6, W. Ploeg, Bloomfield High School, Halifax, N.-S., 350; No 7, F. Trecartin, Beasoncfield School, S.-Jean, N.-B., 383; No 10, L. Roberts, cadet Queens Own Cameron Highlanders, Winnipeg, Man., 399; No 11, E. Liddell, Kitsilone High & Junior School, Vancouver, B.-C., 383; No 12, D. Metzger, Melfort, Machine Gun Cadet Corps, Melfort, Sask., 348; No 13, Renalto Stocco, Wayne Public School, Wayne Alberta, 387.

Ces prix ont été décernés aux cadets qui ont participé au concours pour le trophée du Roi, tenu sous les auspices de la N. R. A. de Grande-Bretagne et auquel ont pris part plus de 10,000 jeunes garçons du Canada, ainsi qu'au tournoi d'hiver de la D. R. A., qui réunissait 4,000 concurrents.

Les gagnants ont donc lieu d'être fiers de leur succès.

REGIME COMMUNISTE

Madrid, 10. — Une réforme agraire créant un régime communiste dans les campagnes proposée par M. Largo Caballero a eu pour effet de faire apparaître le chômage.

Graziani décédé

Le général GRAZIANI, qui commanda la 12e armée en Italie durant la guerre et représenta la France dans la commission chargée d'exécuter l'armistice en Hongrie, est décédé hier à l'âge de 73 ans.

RADIO

AU POSTE DE LA "PRESSE"

Concert. — "Théâtre des Petits". — Nouvelles. — Mercuriale. — Causerie. — Programmes Stoma, Millionnaires de l'air, Valda, Friml, "La Belle Françoise", Clark. — Variétés. — Concert. — Causerie. — Radio-Théâtre. — Orchestre. — Récital d'orgue. — Information radiophonique.— Orchestre. — Récital d'orgue. — Danse.

AUX POSTES AMERICAINS

MERCREDI, 10

Concert

De 4 h. 30 à 5 h. 30, l'orchestre de concert du Ritz-Carlton de Montréal interprétera un intéressant programme musical sous la direction de Rubin Krasner et avec le concours de **Mlle Marjorie Seane.**

Théâtre des Petits

De 5 h. 30 à 5 h. 55, les petits enfants auront le plaisir d'entendre une séance de théâtre préparée spécialement pour eux par **Mlle Camille Bernard.** Voici le programme:

"**Projets d'avenir**" (dialogue)
Madeleine Goyer, 8 ans.
Demers Gagné, 9 ans.
"**Ave Maria**" **Schubert**
Robert Littner, violoniste.
Parlons peu et parlons mieux.
"**Sérénité**" **Vieuxtemps**
Robert Littner, violoniste.
"**Ma soeur se marie**"
(demande spéciale)
Mlle Josée Forgues
"**Le nageur et les Poissons**"
(récitation)
Bernard Lepage, 10 ans.
"**Obertass**" (Mazurka) **Wieniawski**
Robert Littner, violoniste, 14 ans.

Nouvelles

De 5 h. 55 à 6, l'annonceur donnera les nouvelles du jour, les prévisions atmosphériques et le sommaire des émissions de la soirée.

Mercuriale

De 6 h. à 6 h. 15, l'annonceur donnera la mercuriale, c'est-à-dire l'état des prix des denrées vendues sur le marché public, par gracieuseté du gouvernement fédéral.

Causerie

De 6 h. 15 à 6 h. 30, l'abbé Henri Jasmin, professeur à l'Université de Montréal, fera une causerie sur La Fontaine.

Programmes musicaux

De 6 h. 30 à 6 h. 45, programme Neo-Stoma.

* * *

De 6 h. 45 à 7, la compagnie distributrice des produits Millionnaires offrira un programme d'orchestre par les Millionnaires de l'air.

De 7 h. à 7 h. 15, programme musical de la compagnie manufacturière des pastilles Valda.
"**Grado la Mata**"
"**Elégie**" (chant)
"**Maria, Nari**" (chant)
"**Parade des Gnomes**"

* * *

De 7 h. 15 à 7 h. 30, programme "Friml's Land O'Flowers".

Cette émission est sous les auspices de la "Florists' Telegraph Delivery Association."

"La Belle Françoise"

De 7 h. 30 à 7 h. 45, émission de la Caisse Nationale d'Economie, direction J. Fournier de Belleval. Le programme comprend trois courtes réflexions de l'annonceur, dont une portant sur la contagion économique de l'imprévoyance; deux chansonnettes gaies et des morceaux de musique variée joués par l'orchestre de la Caisse.

Programme Clark

De 7 h. 45 à 8, la Cie W. Clark, manufacturière des fameuses conserves, offrira un programme de variétés interprétées par **Narcisse et Paméla.**

Variétés

De 8 h. à 8 h. 30, la troupe ambulante du Lac des Bois présentera une demi-heure de divertissements, offerte par Lake of the Woods Milling Co. Ltd., fabricants de la farine "Five Roses."

L'Université

De 8 h. 30 à 8 h. 35, le Dr Antonio Barbeau, professeur agrégé à l'Université de Montréal, parlera d'une science extrêmement utile au public: la physiologie. Cette causerie sera sous les auspices de l'Association des anciens d'Europe.

Concert

De 8 h. 45 à 9, on aura le plaisir d'entendre l'orchestre de concert de l'hôtel Ritz-Carlton jouer quelques pièces sous la direction de Rubin Krasner.

Radio-théâtre

De 9 h. à 9 h. 30, le poste CKAC présentera sa vingtième séance de Radio-Théâtre.

Orchestre

De 9 h. 30 à 10, la maison Antoine Racicot, Limitée, manufacturière de la "Racicotine", offrira le programme musical suivant:

"**Sur le front ouest**" (marche) **Hildreth**
"Etincelles d'amour" (valse) **Holzmann**
"La mouche à feu" (scène de ballet) **Leigh**
"La dame de pique" (ouverture) **Suppé**
"Mélodies" **Cadman**
"Petit babillage" **Séredy**
"Prélude" **Cobb**

Récital d'orgue

De 10 h. à 10 h. 30, le poste CKAC retransmettra de la salle Tudor, chez Jas.-A. Ogilvy, le récital d'orgue que donnera M. H.-T. Dickinson.

Orchestre

De 10 h. 30 à 11, le poste CKAC retransmettra de Toronto le programme d'orchestre de Georges Wade.

Nouvelles

De 11 h. à 11 h. 05, l'annonceur du poste donnera les nouvelles du jour, par gracieuseté de la compagnie manufacturière des cigares Simons.

Orchestre

De 11 h. 05 à 11 h. 15, on entendra des sélections d'orchestre enregistrées sur disques.

Récital d'orgue

De 11 h. 15 à 11 h. 30, on entendra le récital d'orgue Winchester.

Danse

De 11 h. 30 à minuit, l'orchestre de l'hôtel Windsor jouera de la musique de danse sous la direction de **Hal White.**

REPARATIONS de RADIOS
par des experts
MONTREAL ELECTRIC & RADIO SERVICE
HArbour 6943
OUVERT LE SOIR

Programme irradié
PETER LINO
Ce soir à au Poste — 8 P. M. CFCF
Emission Transcontinentale Dominion Oilcloth and Linoleum Co., Ltd.

Véritables Radiotrons
Nouveaux Bas Prix

Type	Prix de liste	Notre Prix			
UX 301A	1.15	.75	UX 280	1.50	1.05
UX 226	1.20	.85	UX 245	1.65	1.15
UX 171A	1.35	.95	UY 224	1.90	1.30
UY 227	1.50	1.05	UY 224A	2.40	1.65
			UY 235	2.40	1.65
			UY 247	2.35	1.65

Faites vérifier vos lampes pour obtenir les meilleurs résultats possibles avec votre radio.
GRATIS: Boîte de sûreté pour nous apporter vos lampes
L. C. BARBEAU LTEE
291 rue Craig ouest

Cette Superbe
CONSOLE MARCONI

$5 COMPTANT
VOUS LA LIVRENT AUJOURD'HUI
Prix complet à votre antenne
$119.50
CONDITIONS FACILES
CANADIAN
Electrical Supply Company, Limited
285 RUE CRAIG OUEST
Réparations de radios par des experts.
3 portes à l'est de Bleury — LAncaster 7151

JEUDI, 11

7 h. 30 à 7 h. 45 a.m. — Le réveil, moment des surprises.
7 h. 45 à 8 a.m.—Culture physique.
8 h. à 9 h. a.m.—L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmelade.
9 h. à 9 h. 15 a.m.—Chants.
9 h. 15 à 9 h. 30 a.m.—Tissus Penkins.
9 h. 30 à 9 h. 45 p.m. — La Cie de Beurre d'Erable, Limitée.
9 h. 45 à 10 h. p.m.—Mélodies populaires.
10 h. à 10 h. 30 a.m.—"Bonjour Madame" et Jovette Bernier.
10 h. 30 à 10 h. 45 a.m.—L'ouverture de la Bourse. Prévisions atmosphériques.
10 h. 45 à 11 h. a.m. — Heure des courses aux magasins.
11 h. a.m.—Heure Bulova.
11 h. à 11 h. 30 a.m.—Poèmes symphoniques:
11 h. 30 à 11 h. 45 a.m.—La bonne chanson française.
11 h. 45 à 12 h. p.m.—Extrait d'opéra.
12 h. à 12 h. 30 p.m.—Trio de concert de la "Presse".
12 h. 30 p.m.—Bourses de Montréal et de New-York.
12 h. 45 à 1 h. p.m.—Causerie française sur l'hygiène.
1 h. à 1 h. 30 p.m.—Orchestre Rex Battle.
1 h. 30 à 2 p.m.—Sélections d'une comédie musicale.
2 h. à 2 h. 30 p.m.—Emission du Conseil national d'éducation.
3 h. 45 p.m.—Clôture de la Bourse. L'heure exacte d'après la montre Bulova.
4 h. à 4 h. 30 p.m.—A annoncer.
4 h. 30 à 5 h. p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
5 h. à 5 h. 30 p.m.—Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
5 h. 30 à 5 h. 45 p.m.—Salty Lam, le marin, gracieuseté de la "Kolynos Toothpaste", C.B.S.
5 h. 45 à 5 h. 55 p.m.—Reis et Dun. C.B.S.
5 h. 55 à 6 h. p.m.—Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
6 h. à 6 h. 15 p.m.—Orchestre Vincent Sore, C.B.S.
6 h. 15 à 6 h. 30 p.m.—La poésie française.
6 h. 30 à 6 h. 45 p.m. — Programme à annoncer.
6 h. 45 à 7 h. p.m.—
7 h. p.m.—Heure Bulova.
7 h. à 7 h. 15 p.m.—Programme Roger et Gallet.
7 h. 15 à 7 h. 45 p.m.—Programme "Buckingham".
7 h. 45 à 8 h. p.m.—Programme Clark.
8 h. à 8 h. 30 p.m.—Emission du Dr J.-O. Lambert.
8 h. 30 à 9 h. p.m.—"Carling Amber Aleans". Programme français qui sera irradié par les postes CKAC Montréal, et CHRC, Québec.
9 h. à 10 h pm.—Programme Neilson.
10 h. à 11 h. p.m.—Programme des "Dominion Stores".
11 h. p.m.—Résultats des parties disputées dans la N.H.L.
11 h. à 11 h. 05 p.m.—Nouvelles.
11 h. 05 à 11 h. 15 p.m.—Danse.
11 h. 15 à 11 h. 30 p.m.—Programme Winchester. Orgue.

Mercredi, 10 février

Les programmes

7 H.
WBBM, 770-389, Chicago: Orchestre Gendron.
WMAQ, 670-447, Chicago: Orchestre de danse.
WABC, 860-348, New York: Myrt et Marge.
KYW, 1020-394, Chicago: Orchestre Russo Sports.

7 H. 15
WLW, 700-428, Cincinnati: Chant.
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Lanin.
WABC, 860-348, New York: Bing Crosby

7 H. 30
WJZ, 760-394.5, New York: Phil Cook.
WLW, 700-428, Cincinnati: Fanfare militaire.
WEAF, 660-458, New York: Heure Quarter
WJZ, 760-494, New York: Rob't L. Ripley
WABC, 860-348, New York: Les soeurs Boswell.

7 H. 45
WABC, 860-348, New York: Programme Camel Quarter.

8 H.
KDKA, 936-306, Pittsburgh: Sketches Centerville.
WEAF, 660-456, New York: "Big Time".

8 H. 30
WJZ, 760-494, New York: Mélodies.
WEAF, 660-454, New York: Fanfare Sousa.
WABC, 860-348, New York: Kate Smith

9 H.
WABC, 860-348, New York: Récital d'orgue Quatuor "Gold Medal"
WBBM, 770-389, Chicago: Entrevue.
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Dasch.

9 H. 30
WABC, 860-348, New York: Programme de l'Eno Crime Club.
WJZ, 760-394.5, New York: Programme Frigidaire.
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Shilkret.
WGR, 550-454, Buffalo: Quatuor à cordes

10 H.
WABC, 860-348, New York: "Vitality Personalities".
WJZ, 760-394, New York: Orchestre Russ Columbo.

10 H. 30
WEAF, 660-454, New York: Orchestre David Guion.
WJZ, 760-394, New York: Clara, Lu et Em.

11 H.
WEAF, 660-454, New York: Nellie Revell
WJZ, 760-394, New York: L'heure "Slumber".

11 H. 30
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Russo
WGY, 790-379, Schenectady: Orchestre Mile.
WJZ, 760-394, New York: Tito Coral. — Chants.

12 H.
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Don Pedro.
WABC, 860-343, New-York: Orchestre Duchin.

Musique de danse

11 H. 30
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Lopez.

11 H. 45
WMAQ, 670-447, Chicago: Orchestre Via Lago (3¼ heures).

12 H. 30
WCCO, 810-370, Saint-Paul: Orchestre

Jeudi, 11 février

Les programmes

7 H.
WJZ, 760-394, New York: "Amos et Andy"

Lampes de Radio
Pourquoi payer plus? Achetez directement du gros. Faites vérifier vos lampes "gratuitement".

U.X. 201A	.75	U.X. 171A	.80
U.X. 226	.75	199	1.85
U.Y. 227	.85	U.Y. 224	1.00
U.X. 280	.85	U.Y. 247	1.35
U.Y. 245	.90	U.Y. 235	1.35

(Commandes postales rapidement remplies franco).
"Réparations de radio par des experts". Appels de service $1.00—Antennes $5.00
CITY RADIO COMPANY
1127 rue Bleury HA. 4436

ANNONCE DE L'HEURE ET COTE DE LA BOURSE

Tous les jours où la Bourse est ouverte le matin à 10 h. 30 et l'après-midi à 12 h. 30 et à 3 h. 45, le poste CKAC radiodiffuse directement du bureau des courtiers Geoffrion & Rainville la cote des Bourses de Montréal et de New-York des Mines et du "Curb Market" de Montréal, ainsi que celles des grains à Winnipeg et à Chicago.

L'annonceur du poste donne l'heure exacte d'après la montre Bulova tous les tours de la semaine, le matin à 11 heures, à midi et à 4, 7 et 9 heures.

WABC, 860-348, New York: Myrt et Large.
WBBM, 770-389, Chicago: Orchestre Gendron
WMAQ, 670-447, Chicago: Orchestre.

7 H. 15
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Lanin.
WJZ, 760-394: Tastyeast Jesters.
WABC, 860-348, New York: Bing Crosby

7 H. 30
KYW, 1020-294, Chicago: Programme de chant.
WEAF, 660-454, New York: Heure P.-& Quarter
WABC, 860-348, New York: Nouvelles.

7 H. 45
WABC, 860-348, New York: Heure Camel-Morton Downey.

8 H.
WEAF, 660-454.3, New York: Rudy Valée
WABC, 860-348, New York: "The Bath Club".
WJZ, 760-394, New York: Programme de chant.
WLW, 700-428, Cincinnati: Orchestre.

8 H. 30
KYW, 1020-294, Chicago: "Sketches Centerville".
WABC, 860-348, New-York: Kate Smith
WHAM (130-261) Rochester: Concert
WJZ, 760-394, New York: La famille Pickard.

9 H.
WLW, 700-348, Cincinnati: Programme des Grands Compositeurs.
WABC, 860-348, New York: Eugène Ormandy.

9 H. 30
WABC, 860-348.5, New York: "Love Story Drama".
WJZ, 760-394.5, New York: Concert Maxwell.
WEAF, 660-454, New York: Aventures de Sherlock Holmes.

10 H.
WABC, 860-348, New York: Spécial.
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Lucky Strike.

10 H. 30
WABC, 860-348, New York: Alex Gray et orchestre.
WJZ, 760-394.5, New York: Clara, Lu et Em.

11 H.
KDKA, 580-306, Pittsburgh: Sports.
WGR, 550-545, Buffalo: Orchestre College Inn.

11 H. 30
WEAF, 660-454, New York: Jesse Crawford, organiste.

12 H.
WJZ, 760-394.5, New York: Programme du studio

Musique de danse

10 H.
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Lucky Strike.

11 H.
WOR, 550-545, Buffalo: Orchestre Palais Royal.

12 H.
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Coon-Sanders.

12 H. 15
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Whiteman.
WEBM, 770-380, Chicago: "Around the Town" (2 h.)

Les disques et la T. S. F.

Jusqu'ici, c'étaient les auditeurs surtout qui protestaient contre l'abus des diffusions de disques. Ils ne mettaient pas en cause un excellent principe, mais ils s'en prenaient au fait que trop souvent la routine faisait remplacer par le disque tout effort vers l'organisation de programmes originaux. Voici maintenant que le principe même de la diffusion des disques est attaqué. L'offensive vient d'être déclenchée en Allemagne. Elle part des fabricants de disques eux-mêmes et revêt par là une importance considérable, non seulement pour l'Allemagne, mais pour tous les pays.

L'Union des sociétés allemandes de musique enregistrée vient, en effet, d'envoyer un véritable ultimatum à la Reichsrundfunk, la compagnie radiophonique du Reich. Depuis le 29 novembre, toutes les stations d'émission d'Allemagne doivent rayer complètement les disques de leurs programmes. Cet ordre est motivé par l'affirmation que la diffusion considérable de disques par les stations allemandes aurait porté un préjudice important à la vente. Elles refusent d'autoriser désormais les stations à diffuser des disques.

Quel sera le résultat de cette attaque? Il est possible qu'un accord intervienne. D'autre part, seules les firmes allemandes posent l'ultimatum, et le répertoire des disques étrangers peut pallier aux inconvénients de cette interdiction. Quoiqu'il en soit, la question de la diffusion des disques est posée sous une forme aiguë, bien que les stations allemandes n'aient jamais exagéré dans cette direction comme de nombreuses stations étrangères.

Voilà un conflit que les auditeurs suivront avec intérêt.

Le radio-théâtre en Europe

Le Bureau international de la radiodiffusion vient de nous envoyer des statistiques portant sur les drames adaptés à la radio. Depuis février 1930, le nombre des pièces diffusées en Europe s'élèvent à 600, et depuis mars 1929 à 1,500. Le tiers environ de ces pièces ont été vraiment écrites pour la radio et elles peuvent être classées à coup sûr comme constituant un art nouveau. C'est en Allemagne surtout que cet art se développe, beaucoup plus encore qu'en Angleterre.

En Uruguay

On compte actuellement en Uruguay, 24 stations d'émission, dont 17 dans la région de Montévidéo. La plupart sont des postes privés. Le ministère des Sciences et de l'Education et le ministère du commerce ont chacun leur station d'émission. On construit en ce moment près de la capitale une station de 50 kw. qui doit desservir tout le territoire. Ce sera un émetteur officiel utilisant la longueur d'ondes de 256 m.

Les besoins de l'hôpital Notre-Dame

Le Dr Bourgeois parle des millions que coûte la gestion de cet établissement.

NOUVEL APPEL AU PUBLIC

Le Dr Bourgeois, professeur de clinique chirurgicale à l'université de Montréal et chirurgien en chef de l'hôpital Notre-Dame, prononçait dernièrement au poste CKAC la causerie suivante, à l'occasion du grand tirage qui se fait en ce moment pour venir en aide à cette dernière institution:

"A l'occasion de l'appel qu'elles font en ce moment à votre charité, les dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame me prient de confier à vos méditations les considérations qui suivent:

"L'hôpital Notre-Dame, fondé en 1880, existe par conséquent depuis plus de 50 ans. Il a été l'un des pionniers de l'oeuvre hospitalière chez les Canadiens-français puisque, jusqu'à la fondation de l'hôpital Sainte-Justine en 1907, il a été seul à partager avec l'Hôtel-Dieu, la lourde et onéreuse responsabilité d'héberger les malades indigents!

"Pauvrement installé dans une modeste maison de la rue Notre-Dame, il ne disposait, à ses débuts, que de 10, puis de 25 lits. Mais les bons soins que les malades y recevaient aux mains dévouées des Soeurs Grises, et la sympathie qui leur fut témoignée par le personnel en toutes circonstances, pallièrent, dans une large mesure, à la pauvreté et à l'insuffisance de l'installation matérielle. Aussi bien sa renommée s'établitelle d'emblée et, malgré des ressources toujours limitées, pour répondre aux demandes sans cesse croissantes, l'institution fut forcée de s'agrandir à plusieurs reprises, jusqu'au point d'occuper, en peu d'années, son grand immeuble de la rue Notre-Dame.

Activités de l'hôpital

"Vous me permettrez, Mesdames et Messieurs, de retracer en quelques mots les activités de l'hôpital durant cette période de cinquante ans:

1°.—124,244 malades, sans distinction de race ou de croyance, ont bénéficié de 1,984,229 jours d'hospitalisation en plus des soins médicaux, drogues et secours de toutes sortes qui leur ont été fournis gratuitement.

2°.—L'hôpital a maintenu, de tout temps et à grands frais, un service d'ambulance efficace qui a étendu aux quatre coins de la ville son action bienfaisante.

3o—Chaque jour, trois à quatre cents malades pauvres se pressent dans les locaux trop étroits de ses consultations gratuites: médecine, chirurgie, gynécologie, obstétrique, urologie, dermo-syphiligraphie, otorhino-laryngologie, pédiatrie, neurologie et dentisterie. Tous ces départements sont dirigés par un personnel compétent et complètement spécialisé.

4o—L'Hôpital Notre - Dame est aussi un centre d'enseignement important où une cinquantaine d'élèves reçoivent chaque matin les données de la science médicale et s'entraînent à la pratique de la médecine!

5o—En 1903, l'Hôpital Notre-Dame a fondé la première école de gardes-malades chez les canadiens-français. Cette école, en ouvrant une carrière nouvelle aux jeunes filles de notre race, apportait une aide précieuse au dévouement inlassable mais débordé de nos religieuses. Depuis sa fondation, 368 infirmières graduées sont sorties de ses cadres et sont allées au loin répandre les bienfaits de leur savoir: Plusieurs occupent des postes importants de directrices dans les hôpitaux du pays et une centaine, au moins, collaborent aux activités de nos organisations d'hygiène sociale, tant provinciales que municipales ou industrielles.

6o.—Depuis 1903, pour se rendre à la demande expresse des autorités religieuses et municipales, l'Hôpital Notre-Dame a coopéré avec la ville de Montréal pour le maintien d'un hôpital de contagieux. Cette unité de 125 lits qui a rendu au public des services inappréciables et "peut-être insoupçonnés, a coûté à l'institution beaucoup d'argent, aux administrateurs beaucoup de soucis et au personnel, tant médical que religieux, un dévouement que peuvent seuls connaître ceux qui en ont été les témoins!

Les dépenses

"Cette somme impressionnante de philantropie n'a pu être réalisée sans des déboursés annuels formidables dont la somme se totalise à $4,099,818. La plus stricte économie, le dévouement illimité d'un personnel d'élite, la générosité de bienfaiteurs insignes et du public en général, comme le concours répété du gouvernement provincial et celui du conseil municipal ont seuls permis de réaliser ce miracle de charité.

"Mais l'accroissement de la population qui a multiplié les besoins, l'insuffisance et la vétusté de l'installation matérielle comme aussi le souci de donner à la race et à sa métropole une institution qui lui fasse honneur ont nécessité la construction des édifices actuels et l'hôpital, de ce fait, a dû encourir une nouvelle mise de capital de $4,566,137.

"De cette dernière somme qui est considérable, le gouvernement provincial a fourni approximativement $1,000,000 et je suis heureux que "la radio" me permette de lui donner, ce soir, le témoignage public de notre gratitude.

"Le public bienfaiteur a contribué $763,469.03. A celui-ci, je profite de la circonstance pour lui dire les sentiments de reconnaissance des centaines de milliers de malades qui ont profité de sa générosité.

"Mais je rappelle à tous qu'il reste une dette hypothécaire imposante: approximativement $2,500,000 dollars pour laquelle l'institution doit pourvoir au service des intérêts et de l'amortissement.

Le concours des dames

Mis au courant de ces faits, Mesdames et Messieurs, vous comprendrez donc facilement la raison et l'opportunité de la démarche entreprise par les dames patronnesses de l'Institution dont la collaboration, toujours en éveil, s'est chargée de pourvoir à l'achat d'une partie de l'ameublement.

"Elles vous font cette demande avec grande confiance parce qu'elles connaissent bien la charité proverbiale des amis de l'institution; elles la savent appuyée en plus, par la sympathie et la gratitude qu'une oeuvre cinquantenaire de philanthropie nationale n'a pu manquer de développer dans le coeur d'une population bien pensante, qu'émeuvent la souffrance et le malheur et dont la conscience généreuse sait diriger les bonnes actions!

"L'on ne peut oublier non plus que les édifices actuels de l'hôpital Notre-**Dame, par** leur site idéal en face du **Parc Lafontaine, par la distinction** sobre mais imposante de leurs lignes, par la recommandation de leur aménagement matériel et scientifique de premier ordre, inférieur à celui d'aucune autre organisation du meme genre sur le continent américain, les édifices de l'hôpital, dis-je, dotent la ville de Montréal d'une institution qui ajoute à son crédit et fait honneur à la race canadienne-française.

"Pour toutes ces raisons et en terminant, Mesdames et Messieurs, nous espérons que, cette fois encore et malgré les difficultés du moment, votre charité saura délier les cordons de votre bourse et que chacun des 30,000 livrets que les dames vous ont adressés rapportera le modique dollar qu'elles attendent anxieusement de votre générosité.

Des microphones dans les salles d'opération

A Milan, l'hospice de chirurgie de l'Université a fait installer des microphones dans les salles d'opérations. Les chirurgiens peuvent ainsi, tout en restant isolés dans leurs salles, ce qui est nécessaire pour la sécurité des résultats, commenter leurs opérations aux étudiants massés derrière les vitres de séparation.

En Hollande

Le ministère hollandais des P. T. T. signale qu'à la fin du troisième trimestre de l'année en cours, le nombre des récepteurs déclarés était de 278,891, tandis que le nombre des abonnés aux centrales de radio-distribution s'élevait à 214,438.

Il y a donc presqu'autant d'abonnés à la radio-distribution que de détenteurs de récepteurs individuels. La Hollande bat sans doute le record à ce point de vue. En additionnant les deux chiffres et en les comparant au nombre d'habitants du pays, on arrive à 62 sansfilistes par 1,000 habitants.

Les émissions italiennes

Dans les seize derniers mois, la radio italienne a diffusé 721 opéras, dont 269 furent des retransmissions des théâtres. Le reste—et ce n'est pas peu de choses—fut exécuté dans les studios. On compte en outre dans la même période 400 opérettes, presque toutes exécutées dans les studios. Le nombre des radio-drames diffusés s'élèvent à 250.

Feu Mme H. Blais

(Du correspondant de la **PRESSE**)

S.-Michel de Bellechasse.—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme veuve Herménégilde Blais (Mathilde Gagnon), décédée à l'âge de 70 ans. Portait la croix, M. Thomas Breton. Conduisait le corbillard, M. Joseph Lamontagne. Les porteurs étaient MM. Hermas Bissonnette, Louis Blais, Alfred Goupil, Joseph-G. Lamontagne, neveux de la défunte. La levée du corps fut faite par l'abbé A. Chabot, vicaire à S.-Michel.

Conduisaient le deuil, les fils de la défunte, Arthur, de S.-Michel, Albert et Désiré, Joseph, de Montréal; ses gendres et filles, M. et Mme Raoul Labelle, de S.-Charles; Mme A. Vézina, MM. et Mmes Alfred Clocher, David Boucher, de Québec; ses neveux et nièces, Maurice, Jean-Paul, Rolland, Rachel Blais, MM. Edmond Blais, de S.-Pierre; Gaudias Rousseau, Chs.-Eug. Breton, Xavier Breton, Joseph Bissonnette, Amédée Lacroix, Louis Lamontagne, Edouard Letellier, Aurèle Rousseau, Alphonse et Simon Lamontagne, François Pouliot, J. Mousset, Théophile Bélanger, J.-H. Gagnon, Martial Roy, Télesphore Gagnon, Télesphore Gounil, Gaudias Côté, etc.

Les noces d'argent de M. et Mme A. Turmel

Du correspondant de la **PRESSE**

Thetford Mines. — Une belle fête de famille a eu lieu à Sainte-Marie de Beauce, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Alphonse Turmel. Il y eut banquet, chants, musique, et déclamations.

Le banquet a été servi par Mlles T. Langlois, Mabel Gallagher, Mme Giguère, Blanche Villeneuve, Rachel Châteauguay, Mme Jos. Parent et Mme Aubert.

Une adresse a été lue, par M. Paul-Emile Turmel, fils de M. et Mme Turmel, et leur fille Jeannette, leur présenta une gerbe de fleurs. M. Lionel Ferland, à la demande de son oncle et de sante, dit quelques mots, en leur nom, en réponse à l'adresse.

Des cadeaux furent ensuite offerts à M. et Mme Turmel.

Parmi les parents et amis présents on a remarqué: les enfants des héros de la fête, Paul-Emile, Alphonse, Antoine, Jeannette, Fleurette, Thérèse et Jeannine, MM. et Mmes J.-A. Turmel, Edouard Turmel, Eug. Gagnon, Art. Chateauvert, Art. Aubert, Geo. Leblond, Cléophas Leblond, J.-B. Blouin, Louis Vachon, T. Bilodeau, Jimmy Gallagher, Donat Voyer, Charles Chassé, Mlles Alice Turmel, Hélène Jacques, Jeanne Gagnon, Marguerite Ferland, Marthe Ferland, A. Fillion, Marie Fillion, Emilia Jacques, S. Vachon, A. Sunderland, A. Mathieu, Marie Mathieu, A. Poulin, Jeanne Chassé, Cécile Chabot, Jeannine Turmel, Simone Bilodeau, MM. Alf. Bilodeau, Lionel Ferland, Jean et Paul Ferland, Aug. Chassé, Philippe Chassé, Antoine Turmel, Jacques Landry, Amédée Vachon, Raoul Rhéaume, Thomas Labbé, Herm. Drouin, L. Poulin, Robert Drouin, Armand Bilodeau, Benoit Vachon, Roger Chateauneuf, Sylvio Jacques, Gérard Ferland, C.-E. Drouin, W. Gendron, Jules Drouin, Henri Laurendo, de Lewiston, G.-E. Dulac et B. Dulac, aussi de Lewiston, etc.

Funérailles de M. Irené Gagnon

Feu M. I. GAGNON

Ces jours derniers, est décédé à Montréal, âgé de 58 ans, M. Irené Gagnon, autrefois de Tingwick, après plusieurs mois de maladie. Il laisse dans le deuil son épouse, née Alphonsine McNeil, ses fils, Aimé, Oscar, Wilfrid, Maurice, Aurel et Réal, quatre filles, Mme Joseph Fugère (Ida), Mme Omer Baril (Angéline), Sr S.-Irené-Marie, C. N. D. (Eveline), et Antoinette.

Le service funèbre eut lieu à Tingwick au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Feu M. F. Baron

(Du correspondant de la **PRESSE**)

S.-Nicolas.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Ferdinand Baron, décédé à l'âge de 78 ans. Il laisse cinq fils, Ferdinand, Alfred, Arthur, Gaudias, et Joseph, une fille, Mme Arthur Aulin, une belle-fille, Mme Vve Georges Baron, 38 petits-enfants et deux arrières petits-enfants.

Le curé Armand Bergeron fit la levée du corps et chanta le service. Touchait l'orgue M. Benjamin Paquet. Portait la croix M. Edouard Olivier, accompagné de M. Joseph Genest. Les porteurs étaient: MM. Louis-Robert Rousseau, Arsène Fréchette, Arthur Dubois, Paul Fréchette, Edmond Gingras et Léon Rhéaume. Portaient les coins du poêle, MM. Joseph Lamontagne, Charles Dubois, Alcide Roberge, Ferdinand Mercier, Alphonse Olivier et Gabriel Desrochers. La quête fut faite par MM. Gérard Rousseau et Eugène Moreau.

Conduisaient le deuil les fils du défunt, son gendre et sa fille, sa belle-fille Mme Vve Georges Baron, son frère, Alfred, ses belles-filles, Mmes Ferdinand, Alfred, Arthur, Gaudias et Joseph Baron, ses petits-enfants, Arthur, Gérard, Paul-Emile, G. Authier, Raoul, P. Aimé, Rolland, Roméo, Oliva, René, Raymond, Marcel et J.-Marie Baron, Joseph, Ernest et Robert Aulin, Mmes Lucien Rousseau, Egide Plante, Québec, Charles Bergeron, Mlles Laura, Rose-Alma, Yvette, Mathilda, Ange, Simonne, Bernadette, Ernestine, Fernande, Cécile et Thérèse Baron, Yvonne, Mathilde, Ernestine, Blanche, Simonne, Georgette et Lucille Aulin, ses arrières petites-filles, Pierrette Rousseau, et Solange Plante, de Québec; ses beaux-frères, MM. Xavier Paquet, Québec, Louis et Wilfrid Duquet, Francis Langlois, ses neveux et nièces, MM. et Mmes Alcide Bisson, Jos. Larose, Zoël Gosselin, M. Jos. Langlois, M. et Mme Alexandre Gosselin, M. Jules Chabot.

Dans le cortège on remarquait MM. Ephrem Genest, Isidore Olivier, Jos. Plante, J.-B. Fréchette, Aimé Bélanger, Arsène Fréchette, Eugène Demers, Octave Marion, Georges Demers, Nazaire Dubois, Ferdinand, Joseph et Georges Lambert, Gonzague, Wilfrid, Albée, Léopold, Anatole et J.-Marie Demers, G. Arthur, Lucien, Maurice, Raymond, René Laliberté, Désiré, Georges Moffet, Georges et Léonidas Albert, Alcide, G.-Etienne Plante, J. Carrière, Charles, Edouard et Albert Gingras, Samuel Bec-rivage, P.-Emile Demers, Gérard Douville, Georges, Alfred, Lucien, Rolland, Raymond, Léon et Maurice Allard, Rolland Genest, Joseph Paquet, Louis-Joseph Caouette, Jos. Demers, Aimé Olivier, Alb. Benjamin, Réal, Alp.-P. Marcel Gosselin, Jos. Leroux, Philémon, Donat, Lafleur-Genest, W. Antoine, Ernest et Fernand Huot, etc.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Feu M. A. Martin

(Du correspondant de la **PRESSE**)

Grand'Mère.—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de M. Augustin Martin, décédé à l'âge de 82 ans et 7 mois. Il laisse son épouse née (Azilda Marineau), deux fils, Arthur, de Grand'Mère, et Simon, de Saint-Elie de Caxton, 2 filles, Mmes Willie Boucher, de Grand'Mère et Donald Lamy, de Shawinigan Falls, une soeur, Mme Philippe Deschesnes, de Montréal.

Le service fut chanté par M. l'abbé Paul Lamy, parent du défunt, assisté des abbés Alph. DeGonzague et J. Robert, comme diacre et sous-diacre. La chorale de Saint-Paul était sous la direction de M. Roger Deshaies. M. J.-N. Leclerc touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Joseph Pepin, Laudias Pratte, L.-W. Ricard, J.-A. Grenier, David Lavigne et James Philibert.

On remarquait dans le cortège une délégation des membres de la Ligue du Sacré-Coeur, MM. et Mmes Simon Martin, de Saint-Elie de Caxton, Arthur Martin, Wilde Boucher, Grand'Mère, Donald Lamy, Shawinigan Falls, Philippe Deschesnes, Montréal, Nestor Marineau, Arthur Juneau, Mme Vve Rosario Villemure, Saint-Paulin, MM. et Mmes Arthur Marineau, Baie Shawinigan, Donat Pratte, Armand Pratte, Grand'Mère, Georges Millette, M. Exilias Lord, Montréal, M. et Mme Adélard Blais, Shawinigan Falls, M. Ferdinand Guillemette, Mmes Wilfrid Marineau, Shawinigan Falls, Rolland Rheault, Trois-Rivières, Léopold Cloutier, M. Arthur Rheault.

Feu M. P. Thouin

(Spécial à la "Presse")

Sainte-Lucie—Ces jours derniers à Sainte-Lucie ont eu lieu les funérailles de M. Patrice Thouin, décédé à l'âge de 72 ans. Le service fut chanté par l'abbé A. Farlardeau, curé, assisté des vicaires Charland et Béchard, de Sainte-Agathe des Monts, comme diacre et sous-diacre. La chorale était sous la direction du Dr Choquette. Mlle Germaine Morin touchait l'orgue.

Le défunt laisse son épouse (Hélène Descarbeault) un fils, Willie, trois filles, Mmes L. Lacasse, Ovila Delorme, et Antoinette, une bru, Mme Eddy Thouin, deux gendres, MM. L. Lacasse, et M. Labelle, 22 petits-enfants, un frère, Israël, plusieurs neveux et nièces.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Ce que les dyspeptiques devraient manger

LES REGIMES SEVERES SONT SOUVENT INUTILES

Il est bien connu que certaines nourritures ont une forte tendance à produire un excès d'acidité stomacale et conséquemment l'indigestion. En supprimant des repas quotidiens ces nourritures qui, d'après l'expérience, ne vont pas et en limitant le régime à certaines nourritures sans goût et qui ne provoquent pas l'appétit, les maux d'estomac peuvent, dans plusieurs cas, être tranquillement supprimés. Neuf fois sur dix cependant, l'indigestion, les gaz, etc., sont dus à un excès d'acide et à l'aigreur prématurée des aliments dans l'estomac. Tenez l'estomac en bon état en le débarrassant de cet excès d'acide et alors ceux qui souffrent peuvent manger les aliments qu'ils préfèrent et tant qu'ils le veulent et ne souffrir aucunement de l'estomac. Des milliers de gens font ceci tous les jours simplement en prenant après chaque repas un peu de Magnésie Bisuratée que vous pouvez acheter dans toute pharmacie en poudre ou en comprimés. La Magnésie Bisuratée neutralise instantanément les acides de l'estomac, enraie la fermentation des aliments et la nourriture se digère aussi naturellement et d'une façon aussi inoffensive que dans l'estomac d'un enfant en santé. Un estomac en bon état est très important et la plupart des gens aiment à manger de bonnes choses. Jouissez des deux en prenant de la Magnésie Bisuratée chaque jour après vos repas.

MAGNESIE BISURATEE

LES MAGASINS DES CLIENTS SATISFAITS

VOYEZ Ces exceptionnelles **VALEURS** !

VOTRE CHOIX DES MEILLEURES marques à des PRIX qui disent ACHETEZ MAINTENANT

Si vous désirez un RADIO A UN PRIX VRAIMENT AVANTAGEUX, cette vente vous réserve d'AGREABLES SRPRISES. UNE VISITE à l'un ou l'autre de nos deux magasins vous CONVAINCRA de la SINCERITE DE CETTE VENTE SENSATIONNELLE. Nous avons RADICALEMENT REDUIT le prix de tous nos appareils démonstrateurs, des radios repris et plusieurs ECHANTILLONS DE PLANCHER. Tous sont en PARFAIT ETAT, au double point de vue APPARENCE et FONCTIONNEMENT. Ils sont tous de MARQUE CONNUE PAR TOUT LE PAYS.

AUSSI PEU QUE **$1** par SEMAINE PAYE UN RADIO

Radiola-33 Seulement deux Ci-devant $111	A écouler à	**$25**
Sonora Prix réguliers $92.50 à $132.50	A écouler à	**$29 et $39**
Westinghouse Prix réguliers $99.75 à $285.00	A écouler à	**$39 et $119**
Philco Prix réguliers $95.20 à $185.00	A écouler à	**$39 et $90**
De Forest Crosley Prix réguliers $89.75 à $495.00	A écouler à	**$49 et $239**
General Electric Prix réguliers $99.50 à $159.00	A écouler à	**$69 et $75**

Chaque radio est garanti

Les prix ci-dessus comprennent les appareils complets, y compris la livraison et l'installation, avec antenne intérieure et prise de terre.

ELECTRICS & RADIO LIMITED
RADIOS-SPORTS & ELECTRICAL APPLIANCES
758 rue St-Pierre (Entre Craig et S.-Jacques) LAncaster 4542
1450 rue Ste-Catherine O. (Immeuble Keefer, angle Mackay.) HArbour 4103

La présidence de cette Chambre à M. J.-P. Dupuis

L'ex-maire de Verdun est élu par acclamation président de la Chambre de Commerce de Verdun.

1931 fut un succès

M. J.-P. Dupuis, ancien maire et ancien échevin de la ville de Verdun, a été élu par acclamation, hier soir, président de la Chambre de Commerce de Verdun, à l'assemblée annuelle de cette Chambre, tenue sous la présidence de M. Hervé Ferland, président sortant de charge et élu par la suite président honoraire. C'est M. Ferland lui-même qui a proposé M. Dupuis après avoir fait son éloge. Cette proposition fut secondée par M. Georges De Lauuière, président honoraire sortant de charge.

Les autres membres du bureau de direction, élus hier soir, sont: 1er vice-président, M. Camille Dansereau, président de l'Association des épiciers de Montréal et vice-président de l'Association des Marchands détaillants du Canada; 2e vice-président, M. Jules Wermenlinger; trésorier, M. Euclide Levac, secrétaire, M. Romulus Lavallée, notaire; tous élus par acclamation; directeurs, MM. Georges De Lauuière, J.-E. Beaudin, président du Club conservateur de Verdun, Aimé Parent, trésorier de la ville de Verdun et ancien président

M. J.-P. DUPUIS, ancien maire et ancien échevin de Verdun, élu président de la Chambre de Commerce de Verdun.

général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, J.-O. Dufort et J.-H. Paré.

C'est l'échevin Ulric Saint-Amand, un ancien président de la Chambre de commerce, qui a présidé l'élection, ayant comme secrétaire M. Aimé Parent et comme scrutateurs MM. Armand Dupuis et R. Lavallée.

Le rapport de M. Ferland

Avant l'élection, M. Hervé Ferland avait remercié tous les membres et particulièrement ceux du comité de direction du concours qu'ils lui avaient accordé pour faire de 1931 un succès sans précédent. Le président démissionnaire donne ensuite un résumé des principaux faits de l'année et note au passage que le nombre des membres, qui était de 67 en janvier 1931, est de plus de 100 actuellement, bien que le prix de la cotisation ait été doublé. Il annonce aussi que le déficit de l'an dernier a été changé en un surplus substantiel. Il fait de plus remarquer qu'il y a toujours eu quorum à toutes les assemblées des directeurs et qu'une bonne partie des membres ont été assidus à toutes les assemblées régulières.

Question d'annexion

Il y eut ensuite une discussion au sujet d'une rumeur voulant que la Commission scolaire catholique de Verdun soit annexée à celle de Montréal. La Chambre de commerce a adopté à cet effet une résolution demandant que telle annexion ne soit pas faite sans avoir consulté la population de Verdun par referendum. Cette proposition fut faite par l'ex-échevin Casimir Allard.

Le tunnel de la Côte S.-Paul

M. De Lauuière, président du comité du tunnel, annonça au cours de l'assemblée que la chambre de commerce de concert avec le comité de citoyens de la Cote-Saint-Paul, avait gagné son point, le comité des bills privés à Québec ayant décidé que le second tunnel sous le canal Lachine serait creusé à l'avenue de l'Eglise et non à la rue Briand. Un vote de félicitation et de remerciement fut voté pour ce succès aux deux comités mentionnés plus haut et à leurs présidents respectifs MM. Marchand et De Lauuière.

Au cours de l'assemblée un vote de sympathie fut adopté à l'adresse de M. De Lauuière, à l'occasion de la mort de sa mère, Mme Achille De Lauuière.

Les membres adoptèrent aussi unanimement un vote de remerciement à l'adresse de M. Hervé Ferland pour le beau travail accompli sous son administration comme président, en 1931.

Les élections à la Chambre de commerce de Verdun

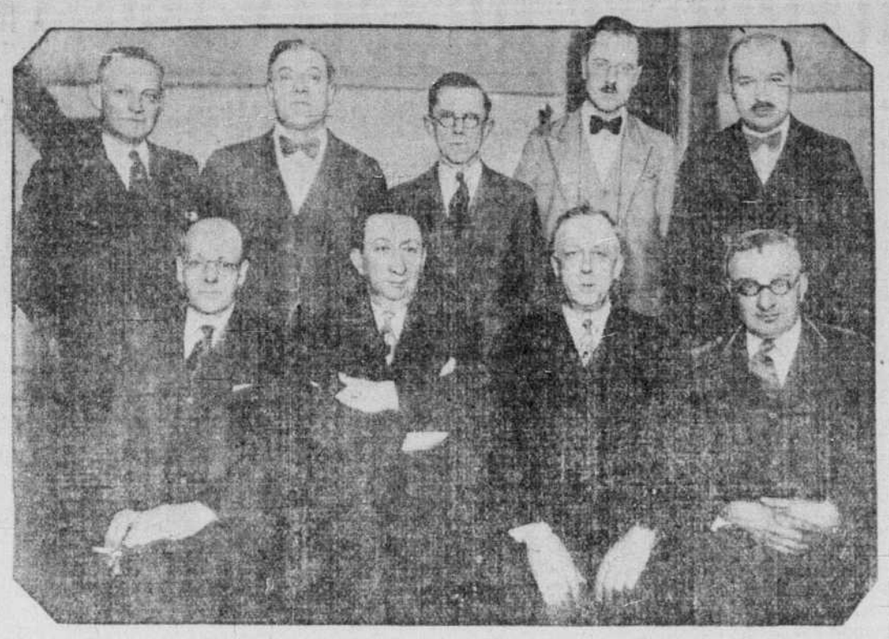

La Chambre de Commerce de Verdun a fait, hier soir, l'élection de son comité de direction pour l'année 1932. M. J.-P. Dupuis, qui n'apparait pas dans cette vignette, mais dans une autre colonne, a été élu président. Nous voyons ici les autres membres élus de ce nouveau comité; ce sont: assis de gauche à droite: MM. Euclide Levac, trésorier; l'échevin Ulric Saint-Amand, président de l'élection; Camille Dansereau, 1er vice-président; et Jules Wermenlinger, 2e vice-président; debout à l'arrière, dans le meme ordre: MM. J.-O. Dufort, J.-H. Paré, Georges De Lauuière, J.-E. Beaudin et Aimé Parent, directeurs. M. Hervé Ferland, président sortant de charge et élu président honoraire, et M. Romulus Lavallée, réelu secrétaire, n'apparaissent pas dans la vignette ci-dessus. — (Cliché la "Presse").

Validité d'une assurance maintenue par un jugement

Le défaut de mentionner dans une police d'assurance la nature de l'intérêt qu'a l'assuré dans la chose assurée, n'invalide pas la police à l'égard de la personne qui s'assure pas plus qu'à l'égard de l'assureur. Tel est le principe de droit que vient de poser l'honorable juge Surveyer, de la Cour supérieure, en maintenant pour une somme de $1,000 une poursuite au montant de $2,232.02 prise par Mme John Parsons contre la British Crown Corporation Ltd, en vertu d'une police d'assurance contre le feu couvrant une maison située à Longueuil et incendiée par la suite.

A l'époque de l'émission de la police, Mme Parsons n'était pas propriétaire de la maison. Toutefois elle avait prêté $1,000 à la personne qui la possédait. Comme elle n'avait pas mentionné la nature de son intérêt dans la propriété, la compagnie d'assurance demandait l'annulation de la police.

Cette prétention n'a pas été maintenue par la Cour qui a déclaré que l'assuré pouvait au moins réclamer jusqu'à concurrence de son intérêt.

Puissant paquebot canadien à Manille

Manille, Philippines, 10.—Le plus puissant paquebot qui ait jamais visité les Philippines est arrivé ici hier venant de Bangkok et poursuivant un voyage de quatre mois autour du globe. C'est le gigantesque "Empress of Britain" du Pacifique Canadien, actuellement en croisière avec plus de quatre cents touristes du Canada et des Etats-Unis. Le navire, qui suscite une très vive curiosité par son imposante masse blanche, restera deux jours dans le port et, pendant ce temps, ses passagers visiteront les principaux points d'intérêt du pays. Manille fourmille de vestiges rappelant le régime espagnol et, pour cette raison, elle offre aux touristes de multiples attraits.

En partant d'ici, l'"Empress of Britain" se rendra à Hong-Kong.

Le Japon voudrait à tout prix la guerre

Les opérations militaires des Japonais à Shanghaï proviennent d'un esprit militariste qui cherche noise à quelqu'un, a dit M. G.-Ernest Trueman, secrétaire général du Y.M.C.A., au cours d'une causerie qu'il donnait hier midi, au club Rotary, à l'issue du déjeuner hebdomadaire à l'hôtel Windsor. Il déclara que la Mandchourie et non Shanghaï constituait le problème qui agite actuellement l'Extrême-Orient. M. Trueman qui connait bien les Japonais pour avoir passé un an dans leur pays, a admis que les conséquences de l'occupation militaire de Shanghaï pourraient être formidables; qu'elle pourrait même déclencher une guerre plus cruelle et plus dévastatrice que celle même de 1914.

M. Trueman prétend que si les traités et les précédents établis par les autres nations aussi bien que par eux-mêmes autorisaient l'occupation militaire de la Mandchourie, même à l'encontre du pacte Kellogg-Briand, il n'en n'était pas de même de Shanghaï. M. John Anderson présidait.

Un nouveau modèle

La présentation d'un nouveau modèle de réfrigérateur fabriqué par la Canadian Westinghouse Company et un dîner enthousiaste des vendeurs de la maison Mitchell & Miquelon, qui distribue ces produits, ont eu lieu simultanément hier soir, à l'hôtel LaSalle, rue Drummond.

A l'issue du banquet, M. R.-D. Sutherland, gérant des achats de la Canadian Westinghouse, offrit au nom de l'entreprise qu'il représentait, les félicitations d'usage. M. G. Miquelon expliqua le but de la réunion: présenter le nouveau modèle et célébrer le 1er anniversaire de la maison qu'il dirige et qui est la seule représentante des produits Canadian Westinghouse Company.

Les fruits des Antilles

Halifax, 10. — Une deuxième expédition de fruits des Antilles à destination de l'Angleterre via le Canada arrivera à Halifax vendredi à bord du "Cathcart" de la Canadian National Steamships.

Cette expédition de fruits comprend des bananes, des tomates, des oranges et des pamplemousses. Une partie de ces produits est destinée au Canada.

L'expédition de produits des Antilles en Angleterre via le Canada est d'inauguration récente. Les nombreux départs des navires de la Canadian National Steamships facilitent ce commerce. Les tarifs moins élevés pour le transport comptent aussi. Toutes ces expéditions étaient faites autrefois via les ports américains.

BOYCOTTAGE DES JUIFS

Berlin, 10.—Hitler a adressé une circulaire au parti faciste interdisant à ses membres de faire des achats chez des israélites.

Exposition flottante envoyée par l'Ecosse

L'Ecosse enverra une mission commerciale flottante, officiellement, au Canada, au printemps prochain, d'après une déclaration faite hier par M. Graham Donaldson, de la compagnie de navigation Anchor-Donaldson, de Glasgow, actuellement à Montréal afin de terminer les préparatifs pour cette croisière qui se fera à bord du "Letitia".

Le "Letitia", dit entre autres M. Donaldson, partira de Glasgow le 5 mai en direction de Montréal; à son bord seront des industriels, des fabricants et des négociants écossais. A l'arrivée à Montréal, une exposition de marchandises et produits écossais sera installée sur le paquebot. Le "Letitia" restera dans le port de Montréal environ une semaine.

Les funérailles de Mme J.-A. Gingras

Feu Mme J.-A. GINGRAS

Un dernier hommage a été rendu à Mme J.-A. Gingras née Eva Henrichon, épouse de M. J.-A. Gingras, principal de l'école Isaac Jogues, Ville Emard. Précédé d'un landau de fleurs et de dix porteuses dont les noms sont Mmes E. Sauvé, Hém, J. Chales, A.-E. Morin, Bergevin, Bourdon. Le convoi funèbre est parti de la demeure de son époux pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours. La levée du corps fut faite par le R. P. Albert Arnold Trinitaire, curé de Saint-Jean de Malta. La service fut chanté par M. le curé S. Cloutier de Saint-Jean Damascène, assisté de MM. les abbés A. McNabb et Mallette. Dans le sanctuaire on remarquait le R. P. Albert Arnold, T.S.S.S. et MM. les abbés A. Molian, G. Jodoin. La oraison fut faite par M. Cléroux et Dumas. La chorale, sous la direction de M. Gadbois, rendit le chant de la messe de Pérosi. Mme Asselin touchait l'orgue. Les solistes étaient le Dr J.-Cartier, MM. M. Girardin, H. Lachance, F. Champagne, R. Lauzon, A. Gaudette, P. Mireault, O. Morel, L. Trudeau, M. Poulet, H. Perrault, Jean Lefebvre.

Condoléances le deuil son époux M. J.-A. Gingras, son père, Moïse Henrichon, ses frères, J.-C. Eugène Henrichon, Emile, Paul, Moïse, Charles Henrichon, ses beaux-frères MM. L. Paquette, J. Bendhomme, A. Desormiers, ses oncles, Télesphore Clerfeuil, Elie Henrichon, ses neveux, Eugène et Lucien Henrichon, Roméo et Armand Paquette, Louis Proteau, G. Laferrière, ses petits neveux, R. Proteau, P. Laferrière, C. Laferrière, ses cousins, A. Pominville, A. Saint-Aubin, V. Saint-Aubin, Joseph Saint-Aubin, Emile Saint-Aubin, J. Cartier, Moïse Décarie, Georges Beaudoin, L. Henrichon, E.-J. Lavallée, C. Lavallée, R. Gingras.

On remarquait dans le cortège MM. J.-P. Laurin, P.-E. Mercier, John Sullivan, député, J.-M. Sauvageau, J.-B.-A. Anderson, Dr Z.-A. Cité, échevins, MM. Victor Doré, A.-C. Miller, J.-D. Pion, J.-Alban Brais, Father Harper, rév. M. Ellis, A. Duranceau, C. Duranceau, Jos. Elie, A. Cardinal, Dr J.-L. Oliver, capitaine Terreault, Dr Clermont, Ernest Sauvé, A. Lefebvre, J.-A. Arsenault, A. Jamin, R. Dansereau, L. Hébert, Col. Cloutier, M. Davis, Dr R.-E. Lalonde, J.-H. Perreau, N.P. Dr McIntosh, Dr Louis Archambault, Dr F. Sain-Jacques, Dr Jules Lussier, RR. PP. Augustin, Basile, Léolfe, Lieutenant Carière, RR. PP. Reynald, Maxime, MM. Louis Seize, A. Dorais, B. Lussier, J.-A. Shaw, A. Maltais, C. Danhey, E. Girardin, A. Méthot, N. Ladouceur, N. Labuis, J.-A. Décaire, A. Pariseau, A. Lecavalier, L. Danis, J.-N. Lussier, M. Leclair, Z. Chartier, J. Tetreau, M. Desbiens, L. Lynch, D. Legault, J. Clark, J.-W. Duquette, W. Isabelle, J.-E. Cloutier, J.-B. Belcourt, A. Simard, A. Tremblay, E. Dalcourt, B. Samson, F.-X. Lefebvre, F.-X. Dumouchel, J.-T. Simard, H. Labaie, N. Desrosiers, H. Guilbeault, A. Lauzon, G. Goulet, C.-E. Lanctôt, A. Genest, L. Hébert, A. Précourt, M. Brabant, L. Lauzon, A. Morency, R. Morency, J. Carrel, E. Mercier, F. Parmen, J.-A. Goulet, L. DeBelleville, A. Massicotte, A. Drouet, A. Dionne, Z. Bourdon, W.-E. Gilbert, A. Lemaire, O. Lemire, D. Lacroix, J.-A. Lacoursière, E. Lecombe, D. Montpetit, A. Filiatrault, L. Labrecque, J.-A. Roger, L. Leroux, Z. Elie, Rod. Bélanger, C. Brunet, O. Chartier, A. Granger, A. Picard, A. Goulet, A. Bernier, R. Arseneault, H. Julien, E. Bérubé, L. Cournoyer, J.-A. Cousineau, J.-C. Charles, J.-A. Chales, Joseph Chales, B. McDonald, P. Hébert, A. Sansregret, L. Breton, A. Desaintigny, R. Anfrignon, Jean Chales, R. Cacoun, J. Boisvert, E. Giraldeau, M. Tassé, A. Bourguignon, O. Martel, A. Martel, J.-A. Lespérance, A. Raymond, I. Rainey, W.-J. Branchaud, J.-P. Cherrier, N. Boucher, J.-E. Lefebvre, L. Boucher, A. Martin, J.-W. Arseneault, W. Legault, J.-A. Lacombe, W. Boivin, A. McNabb, A. Martel, L. Morissette, A. Timmins, O. Lalonde, A. Lalonde, H. Taillefer, A. Pichette, E. Cherrier, N. Sauvageau, O. Lalonde, W. Bordeau, M. Cardinal, T. Raphaël, A. Chartrey, T. Toupin, G. Paquette, J.-A. Choquette, A. Pariseau, O. Dupras, H. Paiement, L. Lortie, C. Trudeau, N. Lemoyne, V. Lecuyer, A. Durocher, A. Montpetit, S. Barrazin, H. Duvernay, N. Lemay, T. Bourassa, N. Lusignan, N. Barbeau, A. Dandurand, A. Johnson, E. Fyfe, V. Tremblay, H. Hainault, R. Tavernier, F. Tavernier, F. Tavernier, I. Tavernier, A. Dubuc, J.-A. Coté, L. Labrecque, Z. Chartrand, H. Cabana, Joseph Gravel, C. Beaudet, L. Archambault, J. Connolly, L. Nantel, M. Bachand, Georges Lefebvre, Conrad Asselin, et un grand nombre d'autres.

Il marche comme un jeune ne souffre plus de jambes raides et douloureuses

Il travaille encore tous les jours, grâce à la prescription rapide du médecin.

Nurito est si rapide et si certain de bannir la sciatique, la névrite, le lumbago, le rhumatisme et autres douleurs et maux lancinants que les pharmaciens de partout vendent cette prescription de spécialiste avec une garantie absolue. Plusieurs qui désespéraient de ne jamais être soulagés ne se possédaient pas de joie après quelques doses de Nurito. Par-dessus tout, il met fin à la souffrance sans l'usage d'opiacés ou narcotiques. Nurito est absolument inoffensif. Peu importe que vous souffriez beaucoup et depuis longtemps, essayez Nurito maintenant. Si les trois premières doses n'arrêtent pas votre douleur, votre argent vous sera remis sans mot dire. N'attendez pas — allez à la pharmacie immédiatement.

NURITO

Le colonel l'hon. M. Grothé fêté par les officiers du 65ème

L'hon. Raoul Grothé, colonel honoraire des Fusiliers Mont-Royal, (65e Régiment), a été fêté dans l'intimité par les officiers de ce régiment hier soir à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe.

La plupart des Fusiliers Mont-Royal et quelques amis intimes étaient réunis dans le mess et lui offrirent leurs meilleurs souhaits pour un excellent voyage. Le lieutenant-colonel C.-O. Dorval, V.D., officier commandant du régiment se fit le porte-parole de tous les convives et exprima la vive gratitude des officiers et de tout le régiment à l'égard du colonel l'hon. M. Grothé. Jamais le régiment n'a eu de colonel honoraire plus intéressé et plus dévoué à toutes les questions d'organisations.

Une superbe canne à pommeau d'argent, incrustée d'un écusson du régiment et portant l'inscription suivante: colonel l'hon. Raoul Grothé, le 9 février 1932; fut ensuite présentée.

Le colonel l'hon. M. Grothé répondit en termes émus à ce témoignage d'estime de la part des officiers du régiment. Il promit de contribuer à donner son entier support à cette belle unité canadienne-française et il ajouta que cette canne, qui le suivrait dans ses voyages, lui rappellerait constamment les amis qu'il laisse au pays. Il termina en disant qu'il allait faire un voyage de repos et qu'il serait heureux de revenir au pays dès que sa santé serait complètement rétablie.

Le colonel l'hon. M. Grothé part ce soir à la gare Bonaventure, à 8 h. 20. Mme Grothé accompagnera son époux dans ce voyage ainsi que son frère et sa belle-soeur: M. et Mme Emile Grothé.

Maison incendiée

Buckingham, 10 — Un incendie a détruit la maison de Mme James French, et tout son contenu. Les pertes sont évaluées à $2,000, et sont en partie couvertes par les assurances.

Une commission métropolitaine pour la rive sud

(Du correspondant de la PRESSE)

Longueuil, 10. — La Chambre de commerce de la rive sud a tenu sa réunion annuelle, hier soir, à l'hôtel de ville de S.-Lambert. M. E.-P. Gordon, ex-maire de S.-Lambert, présidait. M. Nutt, secrétaire de l'association, donna lecture du rapport annuel, puis on procéda à l'élection des officiers pour le prochain terme.

L'ex-maire Walker, de Greenfield Park, fit une motion à l'effet de réélire le bureau de direction en bloc ce qui fut fait, et tous les anciens officiers furent réélus.

La grande question qui sera à l'étude, cette année, sera celle d'établir une commission métropolitaine pour les quatre municipalités sur la rive sud. La chose ne se fera pas seule, de l'avis des membres présents à l'assemblée d'hier, car on anticipe des difficultés.

Les assemblées auront lieu régulièrement tout les mois, le deuxième mardi. M. H.-H. Craig fut chargé de la direction de la commission d'enquête chargée d'attirer des industries sur la rive sud.

Bradley dénonce son compagnon, Delutis

Thomas Delutis, 21 ans, 655 rue Vitré ouest, a été trouvé coupable, hier, par le juge Gustave Marin, d'avoir conspiré avec James-S. Bradley pour commettre un vol à main armée dans un magasin "United Cigar", 304 rue Craig ouest, le soir du 31 novembre dernier. Il recevra sa sentence le 16 du courant sous cette accusation et subira son procès le 18 sous une autre accusation de vol à main armée.

James Bradley, 3740 avenue Gertrude, Verdun, qui fut blessé assez gravement d'une balle de revolver au cours d'une lutte avec le constable Vachon lors de son quatrième "hold-up" au même magasin de la rue Craig ouest, a été le principal témoin entendu, hier, contre Delutis.

Conduite étrange de deux inconnus dans un magasin

Victoriaville, 10. — Le magasin de chaussures Poitras et Poitras, rue Notre-Dame, a eu la visite de deux étranges individus, dont Mlle Obéline Poitras gardera longtemps le souvenir. Ces individus, qu'on suppose des chômeurs de passage en notre ville, entrèrent dans le magasin à une heure de la journée où il y a peu de passants dans la rue. L'un s'approcha du comptoir où se trouvait l'argent, et pendant que son compagnon tenait la poignée de la porte de sortie, il demanda une serviette à Mlle Poitras que la frayeur paralysait. Heureusement M. Elzéar Pitras, son frère, entra dans le magasin à cet instant et fit déguerpir ces étranges clients qui, croit-on, avait préparé un hold-up.

Mort de Mgr Petit

Nancy (France), 10.—P.C.—Monseigneur Alfred-Ernest Petit, connu comme le créateur des fameuses "Passion", qui ont attiré chaque année des visiteurs de toutes les parties du monde, est mort à Cannes, hier, à l'âge de 75 ans.

Militaire décédé

Le lieutenant - colonel Thomas Murphy, père de Mme Paul de Marky, de Montréal, est décédé subitement, hier, à sa résidence, à London, Ontario.

Le défunt était âgé de 75 ans. Il se distingua comme avocat dans la vie civile et il eut aussi une brillante carrière militaire. Il s'intéressait dans les concours de tir et il fit partie de l'équipe de Bisley. Il commanda durant la dernière guerre plus de 450 soldats qui étaient des anciens étudiants de l'université Western. Il laisse dans le deuil son épouse et huit enfants.

La construction navale

Que l'Angleterre ait virtuellement perdu le contrôle de la construction navale, est admis par les Anglais associés aux grandes compagnies de construction si l'on en juge par une entrevue accordée hier par M. Martin Smith, de Newcastle, de passage à Montréal.

M. Smith déclare franchement que la Grande-Bretagne qui, autrefois, avait presque le monopole de la construction navale, se trouve maintenant parfois devancée par la France, l'Italie ou la Hollande.

A Newcastle, en particulier, M. Smith affirme que les quais sont désertés et que des milliers de débardeurs sont sans ouvrage.

PASTEURISE

--tout comme le lait est pasteurisé—

FROMAGE Chateau

VENTE

de Fin de Saison!

RÉDUCTIONS EXTRAORDINAIRES

COMPLETS et PALETOS

$20.

Ce prix, à l'occasion de notre inventaire, est le plus bas auquel nous ayons jamais offert des vêtements d'aussi haute qualité. Profitez-en sans tarder. . . .

Votre choix parmi les COMPLETS

Régulier $38 . . . pour $25
Régulier $45 . . . pour $32
Rég. $55 et $65 pour $40

Votre choix parmi les PALETOS

Rég. $45 et $50 pour $30
Rég. $60 et $65 pour $40
Rég. $70 et $85 pour $50

Nous Écoulons tous nos Souliers

Comprenant les souliers anglais "K"

Durant cette Vente $6.95 - $7.95 - $8.95

Max Beauvais Limitée

385 rue St. Jacques O.

VETEMENTS — CHAPEAUX — MERCERIE — SOULIERS

Les Délices des Buveurs de Café du Canada

DEPUIS que les Pays du Sud ont envoyé au Canada le fameux Café Maxwell House, il a été royalement bienvenu. Aujourd'hui, l'amateur de café moderne préfère le Maxwell House—d'autant plus qu'il est rôti et empaqueté au Canada.

Il n'y a pas pour vous de meilleure manière d'apprendre comme ce bon café peut être délicieux qu'en achetant une boîte de Maxwell House aujourd'hui même. En boîtes d'une livre ou de ½ livre.

Toujours frais parce qu'il est empaqueté au vacuum

Le Café Maxwell House est fourni en boîtes à vacuum, ce qui garantit, par cette méthode moderne d'empaquetage, la superbe saveur Maxwell House.

MAXWELL HOUSE Coffee

MHAF-31

LA RÉACTION CONTINUE À N.Y. —RAPPORT DE SHAWINIGAN POWER

Nouvelles brèves

Le rapport financier de Shawinigan Water & Power Co. pour 1931 montre que les recettes brutes et nettes ont subi une contraction sensible.

Le rapport de la Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada, Ltd., montre des profits nets de $8.24 pour les quinze mois au 31 décembre 1931, contre $8.00 dans les douze mois antérieurs.

Le coefficient de la production d'acier n'a pas bougé de 28% aux Etats-Unis, mais les prix-composites ont décliné au plus bas niveau depuis longtemps, rapporte "Iron Age".

En 1931 Woods Manufacturing Co., Ltd., a eu un déficit de $171,267, en regard d'un déficit de $260,539 en 1930.

Les cours ont poursuivi leur marche réactionnaire à Wall Street pendant la matinée.

L'activité a été un peu plus grande à la bourse locale, mais la tendance a été franchement à la baisse; les pertes ont été limitées dans la plupart des cas.

Déficit moindre de Woods Mfg. Co.

Le rapport financier de Woods Manufacturing Company, Ltd., soumis à l'assemblée annuelle à midi, fait voir une perte de $30,665 sur les opérations de l'année 1931, à rapprocher d'une perte de $69,208 en 1930. L'intérêt sur les obligations et l'escompte ont pris $49,287; la dépréciation, $33,314, et la réserve en regard des inventaires, $58,000; le déficit global de l'année s'est ainsi chiffré par $171,267, contre $260,539 en 1930. La compagnie a transféré une somme de $300,000 de la réserve et ce montant, ajouté au solde reporté de l'année précédente, a formé un total de $371,858; soustraction faite du déficit de $171,267, il est resté un solde de $200,591 à reporter à l'année courante.

Le fonds de roulement a décliné à $483,332, de $975,279 à la fin de 1930. Les disponibilités se composent comme suit: encaisse, $7,386, contre $7,554 en 1930; comptes recevables, $217,844, contre $301,361; inventaires, $686,552, contre $1,085,774; dépenses anticipées, $30,085, contre $35,853. Les exigibilités comprennent un emprunt de banque, $19,000 au lieu de $225,000 en 1930; des comptes payables, $148,332, contre $217,556; l'intérêt couru, $11,206 contre $11,707. La compagnie n'a pas distribué de dividendes sur les actions privilégiées. Le déficit de l'année est ressorti à $11.21 par action privilégiée et à $16.27 par action ordinaire.

Investment Trusts

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

AMERICAINS	Offre	Dem
Amer. Found. Corp. com.	⅝	⅞
British Type Investors	1⅛	1⅜
1st Custodian Shares	2⅝	3⅛
2nd Custodian Shares	2¾	2⅞
Div. Tr. Sh. Orig. Ser.	7	—
Div. Tr. Sh. Ser. "B"	6⅛	—
Div. Tr. Sh. Ser. "C"	2.60	2.90
Equity Inv. Corp. com.	19	21
Fed. Capital Corp.	1	2
Fund. Tr. Sh. "A"	3⅛	3⅝
Fund. Tr. Sh. "B"	3⅝	3¾
Inc. Tr. Shares	2	2½
Ins. Cert. Inc.	2⅛	3¼
Low Priced Shares	3⅛	3⅝
National Bond & Share	19½	19¾
Nation Wide Sec. "B"	3⅝	4
Unit. Com. Tr. Sh. Ser. A-2	3½	—
Unit. Fix. Sh. Ser. "Y"	2⅝	2⅞
Unit. Ins. Tr. Sh. "F"	6⅝	—
Unit. Oil Tr. Sh. Ser. "H"	3⅛	—
U.S. El. Lt. & Pow. "A"	17	19
U.S. El. Lt. & Pow. "B"	4⅛	4½
CANADIENS		
Can. Amer. Trust Shares	—	3⅝
Can. Int. Tr. Shares	—	5½
Gt. Brit. & C. Inv. Corp. Ltd	—	6
First All Canadian	8	8½
London Can. I. Corp. Com.	—	4
DIST. GROUP INC.		
North Am. Tr. Shares	2.25	2.50
North Am. Tr. Shares	2.25	—
Corp. Tr. Shares	3½	4
AMER. DEPOSITOR CORP.		
New Corp. Tr. Sh. Acc.	2.35	2.50
New Corp. Tr. Sh. Dist.	2.25	2.50
Five Year Fixed Shares	3⅛	—
Oil Corp. Tr. Shares	2.45	—

A. Papineau Mathieu, C.R.

AVOCAT

Bureau: 266 St-Jacques, HA 1220 ou 1260
Résidence, 1234 Drummond. MAr. 7828
245—M,s.na

Créer un capital ! Vous le pouvez, jeune homme. La Société Nationale de Fiducie va vous y aider. Venez arrêter les détails du contrat à 55, Saint-Jacques ouest, Montréal. Une partie de votre salaire suffira. Vous n'aurez qu'à le verser régulièrement chaque mois.

N.Y. CONTINUE MODEREMENT SA REACTION

New-York, 10. — Le mouvement réactionnaire à Wall Street s'est continué aujourd'hui, bien qu'on n'ait pas enregistré d'augmentation dans le volume. Auburn fut un point faible, reculant d'une douzaine de points. Allied Chemical et American Tobacco "B" glissèrent de 2 points puis se stabilisèrent. La baisse des titres dans le compartiment des chemins de fer fut plutôt secondaire. U. S. Steel fléchit d'une fraction. American Telephone, American Can, Sears Roebuck, American Sugar et Coca Cola accusèrent des pertes de 1 à 1½ point. L'argent a demandé renouvela à 2½ p.c.

Le marché des titres s'est maintenu un peu lourd durant la matinée, mais il n'y eut que peu de changements dans les vedettes.

Auburn céda de 1½, s'établissant à un nouveau bas. Allied Chemical et American Tobacco "B" perdirent environ 1 point. Santa Fe débuta à ¾ de moins mais se reprit. U. S. Steel, American Telephone et General Motors furent fermes.

Comme les moyennes des statistiques Associated Press-Standard établissent le marché des titres aux environs de son plus bas comme marché baissier, l'attention s'est concentrée davantage sur le découvert, plus considérable qu'il n'a jamais été depuis la mi-décembre. On y voit généralement un indice technique favorable.

Il n'y eut rien que de terne dans les nouvelles et rapports de la journée. Les chargements de fret sont un peu moindres. La production de l'acier en est au même point, encore qu'on mande de Pittsburgh que quatre compagnies de la région comptent accroître leurs activités la semaine prochaine.

Les banques s'intéressent surtout à la mise en œuvre de l'institution de restauration financière. On se réjouit de ce que le capital privé est disposé à collaborer de toutes ses forces à l'œuvre du gouvernement.

Bourse de New York

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv.	Midi
Allied Chemical	64¾	63¾
American Can	57⅞	57
Am. Foreign Power	6⅞	6⅞
Am. Power and L.	13½	13⅛
Am. Smelting	13	12⅞
Am. Tel. and Tel.	116¾	116⅜
Am Tobacco "B" XD	70⅛	69⅞
Anaconda	9	8⅞
Atchison	71	72
Auburn Motors	97½	93
Beth. Steel	16¾	16⅞
Bordens	35⅞	35⅞
Canada Dry	10	11
Can. Pacific	13⅞	13⅝
Ches. and Ohio	21⅞	21⅛
Chrysler	10½	10⅜
Coca Cola	103	102½
Com. and South.	3¾	3¾
Cons. Gas	55	54¾
DuPont	46⅛	47
El. Power & L.	11¾	11¼
Fox Film	3¾	3¾
Gen. Motors	19⅞	19⅞
Gillette	13½	13⅜
Int. Tel. & Tel.	8⅞	8½
Johns Manville	18	18
Missouri Pacific	7½	7⅜
Mont. Ward	7⅞	7⅜
Nat. Biscuits	38	38
N.Y. Central	25	25½
North Am.	30⅞	30⅛
North Pac.	17¾	17⅞
Radio	7⅛	7¼
Sears Roebuck	28⅛	27⅞
South. Pac.	28⅞	28½
Stand. Brands	11⅛	11¼
Union Pacific	67⅛	69½
U. S. Steel	38	38⅜
Vanadium	12¼	12⅛
Westinghouse	23⅝	23⅞
Woolworth XD	37⅛	38

Bourse de Paris

Paris, 10 — Les rentes 3 pour cent étaient cotées à 79.10 francs; l'emprunt 5 pour cent, à 101.45 francs; le change sur Londres, à 87.30 francs; le dollar américain, à 25.40 francs.

BOURSE DES MINES

Cours du Standard Stock & Mining Exchange, de Toronto, fournis par la maison Geoffrion & Rainville, 225 rue Notre-Dame Ouest.

	Ouv.	Midi
Acme Gas and Oil	15	.15
Amulet Mines	16	—
Barry-Hollinger	7	—
Base Metals	80	85
Bidgood	6¼	6
British C. Pioneer	2.80	2.75
Buffalo Can.	27¾	—
Castle Trethewey	13	13
Commonwealth Pete	5	5
Coniagas	1.00	1.00
Dome Mines	9.80	9.80
Falconbridge Nick.	75	75
Granada Gold	1.01	1.00
Hollinger	5.05	5.10
Homestead Oil	23	28
Howey Gold	31	31
Keeley	23	23
Kirkland Lake	40	40
Lake Shore	28.15	28.15
Macassa	32	29½
Malartic	3½	3½
McIntyre	17.65	17.65
Mining Corp.	1.00	.95
Moffatt-Hall	4¼	4
Moss Mines	34½	34½
Nipissing	1.03	.98
Pioneer Gold	4¼	4¼
Premier Gold Mines	58	58
Sherritt-Gordon	53	53
Siscoe	60	59½
Stadacona	1½	1½
Sudbury Basin	35	35
Sylvanite Gold	55	55
Teck-Hughes	4.40	4.35
Towagmac	25	25
Vipond	30	30
Waite-Ack-Mont.	1.00	.80
Wright-Hargraves	2.71	2.75
HORS-COTE		
Abana	5	5
Big Missouri	12	12
Central Manitoba	7¾	7
Chemical Research	1.50	1.50
Coniarum	30	30
Eldorado	1.17	1.17
East-Crest	9	9
Hudson Bay	2.55	2.10
Kirkland Hudson	50	44
McLeod River	6½	6¼
Nordon	8	8
Pend'Oreille	1.05	1.05
Royalite	6.00	6.00
Ventures	45	45
CURB		
Brownlee	2	2
Brett	8	8
Canadian Kirk	3	3
Kirkland Town	9	9

Curb de New York

Cours fournis par Geoffrion & Rainville.

Alum. of Am.	45¼	45¾	45	45¾
Am. Cyanam. "B"	3	3	3	3
Am. Super	3¼	3¾	3¼	3¼
Ass. Gas & El. "A"	3⅞	4	3⅞	4
Cities Serv.	5⅜	5½	5¼	5¼
Cons. Gas and El. Balt.	59¼	59¼	59¼	59¼
Cord Corp.	5	5	4¾	4⅞
Deere & Co.	8⅛	8⅛	8	8
El. Bd and Sha.	9⅞	10	9¾	10
Ford Mot. of Can. "A"	11¼	11¼	11¼	11¼
Ford of Engl.	5	5	5	5
Hiram Walker, G. and W.	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Humble Oil	42⅜	42⅜	42⅜	42⅜
Imp. Oil	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
Intl. Petrol.	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
Middle W. Ut. New	3⅞	3⅞	3¾	3¾
Newmont Minning	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
Niagara & Hudson	6½	6¼	6⅛	6⅛
Penn. Wat. & Pow.	50	50	50	50
St. Regis Paper	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
S.O. Indiana	14⅝	14⅝	14⅝	14⅝
United Founders	1½	1⅝	1½	1½
United G. Comp.	2	2	2	2
United L. & P. "A"	6⅛	6⅛	6	6

DE LEGERES PERTES A LA BOURSE LOCALE

Le volume des échanges s'est légèrement accru pendant la matinée et 2,199 actions ont changé de mains à la bourse locale; sous l'influence de Wall Street, où les cours ont décliné, la tendance a été faible mais les pertes n'ont été que fractionnaires.

Brazilian Traction a cédé ⅛ à 12¼ et International Nickel a perdu ¼ à 8½. Canadian Pacific n'a pas bougé à 16 et Consolidated Smelters a baissé de ¼ à 65. Massey-Harris a cédé ⅛ à 3½ et Canadian Car de priorité a reculé de ¼ à 14¾.

Au Curb Siscoe a été le principal point intéressant; sur un fort déplacement, le titre a touché un haut de 60½ pour se replier à 59, ce qui laisse une avance d'un point. Les directeurs viennent de déclarer un dividende intérimaire de 4 cents par action. Noranda n'a pas bougé à $15.50.

Cour fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 34 Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI

Asbestos—25 à 0.25; 10 à 0.25; 20 à 0.25; 80 à 0.25; 15 à 0.25.
Brazilian—1 à 12½; 5 à 12¼; 50 à 12¼; 25 à 12¼; 30 à 12¼; 115 à 12¼; 75 à 12¼; 2 à 12; 100 à 12¼; 100 à 12¼; 10 à 12¼; 50 à 12¼; 25 à 12¼; 25 à 12¼; 35 à 12¼.
Building Products—5 à 19.
Can. Car pfd—100 à 14¾; 50 à 14¾; 10 à 14¾; 50 à 14¾; 10 à 14¾; 10 à 14¾; 10 à 14¾; 20 à 14¾.
Can. Cement—5 à 6¼; 5 à 6¼; 50 à 6¼.
Can. Ind. Alcohol "A"—20 à 1⅞.
Can. Pacific—1 à 16; 1 à 16.
Cons. Smelting—20 à 65; 5 à 65; 10 à 65; 15 à 65; 30 à 65; 10 à 65; 20 à 65; 20 à 65½; 25 à 65¼; 20 à 65¼; 15 à 65¼; 25 à 65¼; 25 à 65¼; 1 à 65; 10 à 65; 10 à 65; 10 à 65.
Dom. Steel Coal "B"—15 à 2.
Dryden—50 à 1½.
Gen. Steel Wares—25 à 2; 25 à 2.
Hollinger—30 à 5; 20 à 5; 25 à 5.15.
Howard Smith—10 à 2.
Int. Nickel—10 à 8⅝; 5 à 8¾; 60 à 8¾; 10 à 8¾; 25 à 8½; 5 à 8½; 15 à 8½; 10 à 8½.
Massey Harris—15 à 3½; 75 à 3½; 100 à 3½; 15 à 3½.
Shawinigan—5 à 33.
Viau Biscuit—20 à 10.
Winnipeg—10 à 6.

BANQUES

Nova Scotia—2 à 269

OBLIGATIONS

Victoire 1934—400 à 99.80

VENTES DE MIDI A MIDI ET DEMI

Can. Cement Pfd.—5 à 65.
Can. Pacific—25 à 16.
Cons. Smelting—5 à 65; 20 à 65.
Int. Nickel—25 à 8¾.

SUR LE CURB

Cour fournis par la maison L.-G. Beaubien & Cie, 34 Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI ET DEMI

Assoc. Oil—100 à .06.
Beauharnois—50 à 2; 50 à 2; 10 à 2; 50 à 2; 5 à 2; 25 à 2; 10 à 2; 35 à 2; 5 à 2; 25 à 2; 65 à 2; 25 à 2.
Dist. Seagram—5 à 4; 5 à 4.
Dom. Stores—25 à 17; 25 à 17; 25 à 17; 25 à 17.
Hiram Walker—25 à 3; 20 à 2¾.
Home Oil—100 à 0.35.
Imp. Oil—20 à 9⅛; 10 à 9⅛; 10 à 9⅛.
Int. Utilities "A"—16 à 6¾.

HORS-COTE

Can. Malting—10 à 12½; 100 à 12½; 10 à 12½.

MINES

Moss Mines—100 à 0.35; 100 à 0.35; 100 à 0.33½.
Noranda—10 à 15.50; 10 à 15.50; 50 à 15.50; 100 à 15.50.
Sherritt Gordon—50 à .55.
Siscoe—50 à .60; 100 à .60; 1200 à .60; 100 à .60; 10 00 .60; 100 à .60½; 100 à .60; 100 à .60; 100 à .60; 100 à .60; 300 à .60; 100 à .60; 100 à .60; 100 à .60; 100 à .60; 600 à .60; 1000 à .59; 25 à .60; 100 à .59; 100 à .59; 200 à .59; 200 à .58; 300 à .58½; 100 à .58; 100 à .58.

Nombreuses ventes au marché des volailles; les oeufs sont fermes

Les ventes de volailles furent nombreuses au marché de gros de Montréal, hier. La baisse de 2 cents la livre contribua sensiblement à augmenter le chiffre des ventes et les bas prix qui existent actuellement au détail stimulent l'activité du marché d'une manière très encourageante.

Il y a aussi la campagne de publicité entreprise il y a quelques jours pour activer les ventes de la fin de la semaine, le 14 étant le jour de la Saint-Valentin. Les gros approvisionnements empêchent les prix de s'élever soudainement, même si la demande augmente notablement. Au détail, les prix des volailles préparées, la livre, pour les A et les B—les C étant de 3 à 4 sous meilleur marché—sont de:

	"A"	"B"
Volailles à bouillir	19-24c	16-21c
Poulets à rôtir	24-28c	21-25c
Poulets au lait	27-31c	24-28c
Poulets à frire	23-25c	19-21c
Poulets à griller	29-33c	25-29c
Dindes à rôtir	26-28c	24-26c
Canetons	29c	26c
Canards	23c	19c
Oies	17c	14c

Le marché des oeufs se montre de plus en plus ferme, et les prix se relèvent de leur bas niveau. Ils sont maintenant de 5 cents plus haut que le bas prix de 21-22c la douzaine pour les frais-extras, prix atteint il y a une ou deux semaines. Les frais-extras, arrivant des centres ruraux, sont cotés par les courtiers à 26-27c la douzaine tandis que les frais-premiers rapportent 22-23c; les frais de poulets, 20-21c et les frais-seconds, 17-19c la douzaine, une hausse de 1 cent pour toutes les catégories. Les arrivages sont encore inférieurs à ceux d'il y a une semaine, s'élevant hier à 1,177 caisses, contre 1,631 caisses le même jour il y a une semaine et 884 caisses la journée correspondante l'an dernier. Au détail, les prix avancèrent de 1 cent à

	La douzaine en cartons.	libres.
Spéciaux	33c	31c
Frais extras	31c	29c
Frais premiers	28c	26c
Frais de poulets	27c	25c
Frais seconds	22c	20c
Frais d'entr.	25c	23c
Premiers d'entr.	23c	21c
Seconds d'ent.	21c	19c

Les offres de beurre frais de l'Ouest à 17½ c. la livre affectèrent hier le marché. Le reclassé No 1, de Québec cote ordinairement 18 c. la livre. Les arrivag se chiffrèrent par 869 boîtes, y compris apparemment quelques wagons de beurre de l'Ouest, comparativement à 36 boîtes la semaine précédente et 1,153 boîtes il y a un an.

Les arrivages furent plus élevés au marché du fromage, le chiffre se totalisant à 442 boîtes, contre 40 boîtes la semaine antérieure et 19 boîtes l'année dernière. Le prix varia autour de 9¾ c. pour les arrivages courants et 12-12½ c. la livre pour le fromage d'été.

L'argent en barre

Londres, 10. — L'argent en barre est coté à 19 5-16 d. l'once.

Bruits et Commentaires

LES PRIX :

En dehors de l'avilissement des cours des matières premières, il y a peu de nouveau à signaler. Ce dénivellement continuera-t-il? Pour plusieurs il marque la dernière phase de rajustement. C'est ce qu'on disait il y a un an, c'est ce qu'on répétait il y a trois mois et c'est tout ce qu'on trouve à dire aujourd'hui. En dehors du froment et de quelques denrées, tout a une tendance à la baisse. Au Canada comme aux Etats-Unis, l'indice des prix de gros touchera selon toute probabilité un nouveau fond ce mois-ci. L'opinion s'accrédite sur le marché américain que la dépréciation du cuivre n'est pas finie. Malgré l'entente intervenue entre les producteurs, les difficultés de l'industrie cuprifère sont loin d'être résolues. Advenant un nouveau recul des prix, la majorité des sociétés exploitantes, sinon toutes, se trouveront à opérer à perte. La situation du caoutchouc, du sucre, est non moins critique.

PAGE-HERSEY :

Pour des raisons qui tiennent d'abord de la nature même de l'industrie et ensuite de l'absence de toute concurrence importante, Page-Hersey est l'une des sociétés canadiennes qui ont le moins souffert du ralentissement industriel. Elle a gagné son dividende par une marge suffisante, $5.81 l'action contre une répartition annuelle de $5, et on est porté à croire que ce taux sera maintenu pour quelque temps encore. Page-Hersey étend graduellement le champ de ses activités, et jouit d'un marché assez stable pour quelques-uns de ses produits.

LA BOURSE :

Le recul s'accentue à New-York, et, en dépit de la résistance qui se manifeste ici et là, il semble bien que le fond de décembre doive être dédoublé. Les pertes les plus marquées ce matin sont celles d'Allied Chemical, deux points et demi, Auburn, trois points et trois quarts, Lambert, deux points, American Telephone un point. American Can, American Waterworks, Case, Consolidated Gas, Eastman Kodak, General Electric, New-York Central, North American, Standard Brands, United Aircraft, United States Steel, Westinghouse, Woolworth, Public Service, Corn Products, Borden, Atchison, etc., etc., fléchissent d'une fraction. Chrysler, National Dairy, National Biscuit, Drug, International Harvester et quelques autres titres maintiennent leurs positions ou progressent d'un huitième à un quart.

Montréal est également lourd et inactif. Cement et Massey-Harris perdent chacun un huitième, Canadian Car privilégié et Nickel glissent d'un quart. Building Products, Shawinigan et Smelters, ce dernier achalandé, ne varient pas. A la petite Bourse, le virement de Beauharnois est moins élevé que les jours précédents, et la cote stationnaire. Parmi les titres miniers, Siscoe gagne en vigueur et en activité, tandis que Noranda baisse de vingt-cinq sous.

PETITES NOUVELLES :

C'est lundi prochain que se tiendra l'assemblée d'International Nickel. D'après les renseignements qui nous parviennent, le dividende de cinq sous l'action sera mis en paiement. Le bénéfice de l'année couvre tout juste cette répartition.

Consolidated Gas de New-York affichera un bénéfice d'environ $4.93 l'action à rapprocher de $5.06 l'exercice précédent.

L'an dernier, la production de l'électricité au Canada s'est élevée à 16,383,398,000 de kilowatts-heure comparativement à 17,862,729,000 en 1930. Le rendement de décembre a été inférieur à celui de novembre, lui-même au-dessous de celui de l'époque correspondante 1930.

Les principales pellicules photographiques d'Eastman Kodak contiendront dorénavant huit impressions au lieu de six, et le prix n'en sera pas augmenté.

United States Steel est sur le point de conclure un contrat de 35 millions avec American Can.

L'Equateur se voit obligé de suspendre l'étalon-or par suite de la diminution de ses réserves de métal jaune.

En janvier, la Roan Antelope a produit 90,700 tonnes de cuivre contre 159,900 tonnes en décembre.

DERNIERE HEURE: Les devises britanniques furent faibles pendant la matinée. Le dollar canadien a décliné à 85 7-8 cents, une baisse de 1-8 sur la fermeture d'hier, et la livre sterling recula de 2¼ cents à $3.42.

V. B.

Assemblée annuelle de la Ritz-Carlton Hotel Company, Ltd

La 21ième assemblée annuelle des actionnaires de la Ritz-Carlton Hotel Company, Ltd, a eu lieu hier. Le rapport annuel atteste que, comme chez les autres hôtels, la dépression a diminué les profits de la compagnie, parce que le pouvoir d'achat du public en général et des touristes en particulier s'en est beaucoup ressenti.

Le bureau de direction, réélu sans changement, se compose comme suit:

Président, sir Charles-B. Gordon; vice-président, J.-M. Mackie.

Directeurs: sir H.-Montagu Allan, William Harty, Hartland-B. MacDougall, sir Herbert-S. Holt, Elwood-B. Hosmer, et Charles-D. Westmore, gérant, Emile-C. Desbaillets; secrétaire-trésorier, E.-E. McNally; comptable en chef, M.-J.-B. Fisher.

M. Paul-F. Sise directeur de Dom. Engineering Works

M. Paul-F. Sise a été élu président de Dominion Engineering Works, Ltd. M. Sise est président de la Northern Electric Company, directeur de la Banque Royale du Canada, de la Montreal Trust Company et de plusieurs entreprises industrielles.

OPINIONS DE COURTIERS

Thomson & McKinnon (à Oswald & Drinkwater)—La liste a tout l'air de vouloir continuer son mouvement descendant, bien que la situation paraisse être survenue pour plusieurs. La liquidation a été à l'ordre du jour et plusieurs titres importants touchent de nouveaux bas.

Shields & Company.—A mesure que les prix des vedettes descendent, le nombre de titres dont les prix sont attrayants devient de plus en plus grand. Mais après la courte vie du dernier ralliement, on anticipe peu et plusieurs difficultés semblent vouloir apparaître.

J.-R. Williston & Company.—Tandis que le sentiment continue d'être pessimiste, nous croyons que l'achat de titres aux niveaux actuels serait profitable dans un avenir peu éloigné, car le temps approche où un ralliement important sera déclanché.

FORGET & FORGET — Les prochaines séances de la Bourse d'ici cinq ou six jours nous révéleront sans doute si le marché doit faire face à une nouvelle liquidation ou effectuer un ralliement assez vif.

Recettes du C.N.R.

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 7 février 1932 se sont élevées à $2,594,801, contre $3,236,890 durant la semaine correspondante de 1931, une diminution de $642,089.

Ces chiffres comprennent les revenus du Vermont Central, mais non ceux des lignes de l'Est.

TRANSACTIONS D'HIER EN BOURSE LOCALE

Ventes	Valeurs	Prix min.	Ouv.	Haut	Bas	Dern. Vente	Chang.	Ferm. Off.	Ferm. Dem.
20	Abitibi	.....	2⅝	2⅝	2½	2⅝	.....	2½	.....
45	Asbestos Corp.	.....	25	.....	.....	.....	.....	20	25
45	Do. pfd.	.....	65	65	65	65	— 35	63	95
2	Bell Telephone	119	119						
150	*Brazilian	.....	12⅛	12⅜	12¼	12⅜	inch	12⅜	12⅜
660	B. C. Power	24	24	24	24	24	inch	.....	.....
95	Can. Car	6¼	6½	6½	6½	6½	inch	6¼	6½
85	Do. pfd.	14¾	15	15	15	15	inch	14⅞	15
66	Can. Cement	5	6¼	6¼	6¼	6¼	.....	6⅛	6¼
5	Do. pfd.	60	65	.....	.....	.....	.....	65	65½
320	Can. Pac. Ry.	.....	16	16	15⅞	16	— ⅛	16	.....
10	Cockshutt Plow	.....	5	.....	.....	.....	.....	3	5½
145	Con. Smelting	.....	67	67	65½	65¼	—1¾	65¼	65¾
13	Gen. Steel Wares	.....	2½	2½	2	2	.....	2	2½
5	Howard Smith	.....	3	.....	.....	.....	.....	2½	3½
886	Int. Nickel	.....	8½	8⅝	8½	8⅝	— ⅛	8⅝	8¾
80	Massey-Harris	.....	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝	— ⅛	3½	3⅝
150	McColl-Frontenac	.....	9⅝	9¾	9⅝	9¾	inch	9⅝	.....
10	Mont. Power	36	36	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	Shawinigan	33	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	Winnipeg Elec.	.....	6	.....	.....	.....	.....	6	6½
	—BANQUES—								
7	Nova Scotia	269	269	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	—OBLIGATIONS—								
$1,000	Abitibi	.....	46	46	46	46	— 6¼	44	.....
10,000	Victoire '34	.....	99.80	99.80	99.80	99.80	— .05	99.60	99.80
100	Do. '37	.....	104.40					104.50	105.00
1,000	Remboursement '43	.....	95.75	95.75	95.75	95.75	+ .37	95.25	96.00
100	Do. '44	.....	90.00					90.00	90.75
1,000	Service '45	.....	95.90	95.90	95.90	95.90	+ .15	95.90	96.50

*Ex-dividende.

— VENTES —

	Hier	Lundi	L'an dernier
Actions	3,099	2,721	12,750
Mines	.....	.....	600
Obligations	$13,20[illegible]	500	$12,600

Siscoe déclare un dividende de 4c

Les directeurs de Siscoe Gold Mines Ltd. ont déclaré un dividende intérimaire de quatre cents par action, payable le 31 mars 1932 aux actionnaires inscrits le 21 mars.

Un rapport sera publié sous peu sur les opérations de la compagnie durant l'année écoulée.

LeRoy Mines découvre une veine intéressante à la mine Louvicourt

Les travaux d'exploration poursuivis depuis trois mois sur la propriété du canton Louvicourt révèlent plusieurs indices intéressants. On y a porté d'autant plus d'intérêt que la LeRoy est la première propriété qui y ait coupé son système de veines par des travaux souterrains.

La percée des travers-bancs au niveau de 125 pieds, sur une longueur de 140 pieds vers le nord du puits, a traversé quatre veines. La veine no 1 s'établit à peu près du nord au sud, à quelque 3 pieds de largeur, est bien minéralisée et contient de l'or visible à l'oeil nu. La veine no 2, traversée à 57 pieds, a un peu plus de 4 pieds de largeur, est bien minéralisée, s'établit de l'est à l'ouest et incline de 50 degrés vers le sud. C'est une veine importante dont il parait quelque chose à la surface. La veine no 3, dont la coupe semble la même sous terre qu'à la surface, s'établit de l'est à l'ouest, penche de 45 degrés vers le sud, a 4 pieds de large, est bien minéralisée de pyrite brut et fin qui contient de l'or, dont une petite quantité visible à l'oeil nu; ses parois solides comportent de 12 à 24 pouces de schiste.

La veine No 4 parait être le prolongement d'une veine qui apparait à 40 pieds au nord de la surface de la veine No 3 mais à 500 pieds à l'est de sa position souterraine. Elle a 3 pieds de largeur, est minéralisée et contient plus de tourmaline que les trois autres veines. On ne sait pas encore le résultat de l'analyse des échantillon choisis, mais le lavage au passoir a révélé du bel or libre.

Lors de leur récente inspection, les directeurs se sont déclarés satisfaits de l'apparence des veines au premier niveau. On poursuit le creusage des travers-bancs avec l'espoir d'ouvrir bientôt du terrain intéressant, surtout au sud du puits. Quand les travaux latéraux seront achevés à ce niveau, on a l'intention de creuser jusqu'à une profondeur de 250 pieds.

Le 29 janvier dernier le groupe des directeurs, après avoir parcouru la distance de 25 milles entre Senneterre à Louvicourt en voiture à tracteur, est arrivé à la mine pour y passer trois jours, et c'est durant leur séjour d'inspection qu'on a pratiquement découvert la veine No 4. Le groupe comprenait les personnes suivantes: MM. Silva Bonneville, président; E.-G. Mahon, vice-président; F.-A. Mahon, secrétaire-trésorier; Ernest Champagne, auditeur; Dr J.-A. Gatien, directeur; O. Chouinard, directeur; Arthur Sicard, Ernest de Bellefeuille, J.-A. Lalande et H. Lefebvre.

L'état général des affaires a affecté les recettes de la Shawinigan Water & Power Co.

Les recettes brutes ont décliné d'environ $1,260,000 l'an derniers et les recettes nettes de $1,825,000. — Le fonds de roulement s'est grandement contracté.

Commentaires du président

Le rapport financier de la Shawinigan Water and Power Company indique que les recettes brutes de 1931 ont été d'environ $1,260,000 de moins qu'en 1930 et que les recettes nettes ont décliné d'approximativement $1,825,000.

Les recettes brutes de l'année se sont élevées à $13,693,194, comparativement à $14,954,074 en 1930 et à $13,475,862 en 1929. Les recettes nettes se sont chiffrées par $4,750,438, comparativement à $6,570,670 en 1930, à $5,907,979 en 1929 et à $4,848,523 en 1928; les recettes nettes sont donc retombées au niveau de 1928.

Après avoir affecté $600,000 à la réserve de dépréciation et de renouvellement et après avoir payé des dividendes au taux de $2.50 durant le premier semestre et au taux de $2.00 dans le dernier semestre, il est resté un solde de $576,455 sujet à l'impôt sur le revenu pour 1931, en tenant compte d'un transfert de $400,000 de la réserve générale.

> Les recettes nettes de l'année s'établissent à $1.90 par action, comparativement à $2.65 en 1930, $2.34 en 1929 et $2.17 en 1928. On s'explique que les directeurs, à cause de la diminution des ventes d'énergie et des revenus provenant des filiales, aient réduit le taux du dividende trimestriel à 50 cents, de 62½ cents qu'il était auparavant.

Au cours de 1931 le nombre des actionnaires a augmenté de 1,366; ceux-ci se chiffrent maintenant par 19,120, dont 15,937, possédant 1,574,450 actions ou 72% du total, ont domicile au Canada.

La production hydro-électrique a été de 3,436,436,460 kilowatt-heures en 1931, en diminution de 2.6 pour cent sur 1930; la charge maxima des centrales d'énergie a été de 725,000 c.v., contre 731,000 en 1930 et 722,000 en 1929.

Le bilan fait voir que le fonds de roulement s'est contracté de près de onze millions de dollars; les disponibilités, qui étaient de $17,321,873 à la fin de 1930, ont décliné à $8,068,678, alors que les exigibilités ont passé de $3,012,016 à $4,661,332.

Les aménagements et propriétés ont enregistré une expansion d'un peu plus de cinq millions de dollars; la machinerie a augmenté d'un million; le réseau de transmission a monté d'un million et quart. Par ailleurs les placements en titres de filiales et autres ont baissé d'environ neuf millions. Les prêts à demande et placements temporaires, qui étaient de $12,302,091 à la fin de 1931, ont baissé à $3,045,335.

Au passif le capital-actions est demeuré à $72,118,447, mais la dette obligataire a été réduite de près d'un million à $84,344,000. Un poste de billets payables, au montant de $769,380, n'apparaissait pas au rapport précédent. Les réserves ont légèrement décliné de $12,644,751 à $12,117,064.

L'actif global s'établit à $173,240,843, à rapprocher de $172,990,215 à la fin de 1930.

Voici les chiffres de l'état des pertes et profits:

	1931	1930
Recettes brutes	$13,693,194	$14,954,074
Moins		
Frais d'expl.	997,968	1,014,657
Achats d'énergie	1,354,007	1,387,318
Entretien	657,996	835,644
Taxes et assur.	624,462	538,256
Frais gén.	868,436	834,252
Droits d'affermage	330,210	302,469
Prime sur le change	200,000	......
Recettes nettes	8,660,113	10,021,477
Int. sur oblig.	3,909,675	3,450,806
Solde	4,750,438	6,570,670
Dépréc.	600,000	800,000
Balance	4,150,438	5,770,670
Solde antérieur	927,079	1,010,346
Transférés de la rés.	400,000	——
Total	5,477,518	6,781,017
Dividendes	4,901,062	5,445,625
x-Surplus	576,455	1,335,392

x—Avant paiement de l'impôt sur le revenu.

Voici les chiffres du bilan:

ACTI

	1931 $	1930 $
Propriétés	87,135,016	82,100,014
Machinerie	23,106,350	22,032,126
Réseau	31,704,800	30,482,132
Placements	23,225,997	32,174,180
Moins rés. de cap.	——	11,220,111
Actif immobilisé	165,172,165	155,668,342
Matériel, etc.	1,018,651	1,132,716
Déboursés anticipés	311,868	330,531
Comptes, rec	2,427,346	1,925,311
Prêts à dem. etc	3,045,335	12,302,091
Total	173,240,843	172,990,215
Passif		
Capital	72,118,447	72,118,447
Obligations	84,344,000	85,215,000
Comptes payables	1,780,254	598,533
Billets payables	769,380	
Int. et div. pay.	2,131,697	2,413,463
Réserve gén.	1,599,526	2,000,000
Fonds de prévoy.	662,010	835,407
Rés. de dépréc.	8,979,011	8,473,951
Surplus	576,455	1,335,392
Total	173,240,843	172,990,215

Discours du président

M. J.-E. Aldred, président de la compagnie, s'est exprimé comme suit, en substance:

La compagnie exploite actuellement 4,018 milles de lignes de transmission et de distribution contre 3,870 milles à la fin de 1930, et 1,622 milles en 1924. Ce réseau fournit le service, soit directement, soit par voie de filiales, à 111,900 abonnés,

A SUIVRE SUR LA PAGE 17

CORPORATE TRUST SHARES

SERIE CUMULATIVE *

Confiance publique

Des milliers et des milliers d'épargnants dans ce pays et à l'étranger ont choisi les Corporate Trust Shares, non seulement parce qu'ils y trouvent un moyen commode de participer aux profits et au développement de 30 des plus grandes compagnies américaines, mais—ce qui est non moins important — parce qu'ils apprécient le sentiment de sécurité qui résulte du fait de l'expérience indiscutable des organisateurs.

Votre Courtier ou votre Banquier vous fournira des renseignements complets

ROSS BEASON & CO., INC.

Gérants du groupe syndicataire de l'Est

120 Wall Street, New-York

Salt Lake City **Los Angeles**

*Il existe aussi une série distributive appelée Série AA

Les DETENTEURS de CORPORATE TRUST SHARES "SERIE ORIGINALE" peuvent, s'ils le désirent, échanger leurs parts pour l'une ou l'autre des nouvelles séries — à des conditions avantageuses. Renseignez-vous auprès d'un distributeur autorisé.

Le portefeuille de la nouvelle Série Cumulative comprend un nombre égal d'actions ordinaires de chacune de ces

30 COMPAGNIES

INDUSTRIES
Allied Chemical
American Can.
Am. Radiator & S. S.
American Smelting
American Tobacco
Borden
du Pont
Eastman Kodak
General Electric
International Harvester
National Biscuit
Otis Elevator
Proctor & Gamble
Union Carbide
United States Steel
Westinghouse
Woolworth

UTILITES
Amer. Tel. & Tel.
Columbia Gas & Elect.
Consolidated Gas of N.T.
Electric Bond & Share
North American
United Gas Improvement

CHEMINS DE FER
Atchison Top.&Santa Fe
New York Central
Pennsylvania Railroad
Union Pacific

HUILES
Standard Oil (Indiana)
Standard Oil (New Jersey)
Texas Corporation

A 2

Renseignez-vous sur l'opportunité d'échanger vos CORPORATE TRUST SHARES "ancienne série" pour une des nouvelles séries.

LAJOIE, ROBITAILLE & CIE Limitée

MONTREAL
Edifice Versailles
60 ouest, Saint-Jacques
Tél. HArbour 1165

QUEBEC
Edifice Banque Can. Nat.
71, rue Saint-Pierre
Tél. 2-8620

L.R. 40

AUCUN PROGRÈS DANS L'ACIER — ÉTAT DE GOODYEAR RUBBER CO.

Les prix-composites du fer en gueuse et de la ferraille sont à leur plus bas depuis longtemps

New York, 10.—L'industrie du fer et de l'acier n'a pas réussi à garder la légère amélioration signalée au cours du mois de janvier, malgré que le taux de la production demeure inchangé à 28%. Le ralentissement de la production demeure inchangé cette semaine, à 28%. Le ralentissement de la production-automobile, par suite du retard dans l'annonce du programme Ford, semble avoir été le principal facteur déprimant. La production d'étain et les commandes des chemins de fer n'ont rien d'encourageant non plus. Les commandes d'acier de charpente sont au plus bas depuis toujours. Les prix sont encore sans consistance, malgré que certains manufacturiers tentent de les rallier.

Comme le dit "Iron Age", la situation sino-japonaise n'a pas eu d'influence marquante sur les marchés, bien que les Japonais aient fait quelques commandes en Europe et, apparemment, un petit nombre aux Etats-Unis.

L'industrie n'a pu maintenir la légère avance de janvier, au cours de laquelle la production d'acier en lingots avait augmenté de 12.2%; les commandes ont beaucoup diminué, surtout de la part de l'industrie-automobile.

Le taux de la production en lingots reste à 28%, cependant, comme la semaine dernière. Le seul espoir repose dans les commandes possibles de la part des chemins de fer — commandes de rails surtout.

Le facteur en vedette, c'est le ralenti de la production-automobile, amené par le moindre mouvement des ventes et le désir de ne pas trop aller de l'avant avant que le programme Ford ne soit bien connu. Ce fut particulièrement le cas de la General Motors dont les ventes de janvier furent en-dessous de celles de décembre, contre l'habitude. On doute maintenant que le mois de février fasse meilleure figure que janvier.

L'industrie sidérurgique se révèle incapable pour l'heure de surmonter les conditions qui affectent les achats dans pratiquement toutes les lignes de la consommation. Il ne se fait pratiquement pas de construction privée par le temps qui court, et les corps publics en sont à réduire leurs budgets, ce qui nuit aux ventes d'acier de charpente pour travaux publics.

Les commandes en livret pour la semaine ne s'élèvent qu'à 5,250 tonnes, soit au plus bas depuis toujours, et les projets nouveaux ne nécessiteront que 7,000 tonnes. Les manufacturiers d'instruments agricoles ont considérablement diminué leurs commandes, sans doute en vue de réduire leur rendement.

Les chemins de fer semblent fournir les meilleures perspectives immédiates; mais ils démarrent avec lenteur. La seule commande de rails consiste en 20,000 tonnes pour la Southern Pacific. On attend pour bientôt celle de 17,000 tonnes pour la Nickel Plate. Entre temps, le moulin à rails de Colorado a repris ses activités, mais un moulin de Chicago qui devait rentrer en opération cette semaine a dû remettre sa reprise d'activités à la semaine prochaine. La reprise des travaux dans certaines usines de chemins de fer n'a eu aucun effet marquant sur les commandes d'acier.

Contrairement à l'habitude saisonnière, l'étain ne fait aucun progrès, ni en fait de commandes ni comme opérations. Certaines grosses manufactures de boîtes d'étain se montrent incertaines sur les perspectives de 1932 à cet égard, et il y eut la concurrence des moulins de Galles, qui ont vendu plusieurs lots à $3 la boîte de base, soit $1.75 de moins que le prix officiel américain. La concurrence étrangère se fait également sentir davantage pour ce qui regarde les autres produits de l'acier et le fer en gueuse.

Comme mesure énergique pour tenter de rallier les prix des rubans et des feuilles, quelques moulins ont annoncé des prix minima de $2 à $4 plus élevés que les prix récents.

En général, il y a eu peu de changement la semaine dernière. Toutefois, le fer en gueuse a décliné de 50 cents la tonne aux Valleys et à Pittsburgh et la ferraille d'acier a baissé dans le district de Chicago et dans la Pennsylvanie est.

Le prix-composite du "Iron Age" a fléchi jusqu'à $14.43 pour le fer en gueuse, soit au plus bas depuis septembre 1915 et celui de la ferraille à $8.23, soit au plus bas depuis toujours. L'acier fini demeure inchangé, à 2.037 c. la lb.

LES A-CÔTÉS DE WALL STREET

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse" par Elmer C. Walzer)

New York, 10.—L'allure actuelle de la Bourse est artificielle au dire des observateurs compétents. Ces derniers prétendent que les nombreuses restrictions contre la vente à découvert, ajoutées aux efforts des législateurs pour l'établissement des lois adverses au marché ont concouru à ralentir d'une manière très sensible l'activité de la liste. Ils déclarent aussi que la longue liste de titres prêtés à prime, alors que le flottement est plus que suffisant, n'est pas justifiée. Les actions ordinaires de Steel étaient à ⅛ de prime hier. Ceci signifie qu'un vendeur à découvert devait payer 25 cents par jour pour chaque action empruntée pour faire sa transaction, c'est-à-dire $25 pour chaque 100 actions, ce qui est un taux de 240 p.c. Il n'y a aucun doute que les baissiers soient découragés. En plus de cette prime, le baissier doit faire connaître au courtier son intention de vendre à découvert et le courtier doit transmettre cet ordre au membre du parquet, qui à son tour le passe au vendeur du titre.

La vente à découvert

Les spéculateurs baissiers ne sont pas nombreux présentement, un facteur qui prive le marché d'un amortisseur en cas de baisse et qui le laisse sans pouvoir d'achat en cas de bonnes nouvelles. L'agitation autour de la question des ventes à découvert devient encore plus grande, et le Congrès doit en étudier la situation, de fond en comble, la semaine prochaine. Le président de la Bourse, M. Richard Whitney, doit passer devant le comité chargé de l'enquête. Une telle agitation est commune à toutes les dépressions, et particulièrement lorsque des personnes mal renseignées essaient de découvrir les causes réelles de la crise. Est-ce d'un autre côté parce que le marché se tient d'une manière plutôt hardie qu'on attaquera le premier? Il se peut, mais il ne faut pas s'en faire car il fut également parmi les nombreuses victimes de la débâcle.

L'automobile

Les titres des compagnies d'automobiles ne se sont pas conduits comme ils auraient dû le faire dans les dernières séances. Les producteurs se montrent soucieux de ce que fera Henry Ford. Ce dernier se tient coi depuis quelque temps et les autres producteurs ne savent comment interpréter ce silence. Puis les ventes n'ont pas été aussi élevées qu'on anticipait au début et les observateurs ont revisé leurs estimations au sujet de la production de 1932. D'après le Daily Automobiles News, les nouvelles voitures de promenade enregistrées par Auburn Auto dans l'Illinois en janvier se totalisèrent à 53, contre 276 en cours de janvier 1931. La compagnie Ford a enregistré trois nouvelles voitures, contre 15, et les chiffres de General Motors comprennent 378 Buick, contre 581; 51 Cadillac, contre 86; 2,037 Chevrolet, par rapport à 3,046; 34 La Salle, en comparaison de 47 et 206 Oldsmobile, comparativement à 198. Chrysler a enregistré 104 voitures, pour la ligne Chrysler seulement, contre 159; 172 DeSoto, en regard de 341, et 323 Plymouth, en comparaison de 183 en janvier l'année dernière.

Le marché et l'élection

En dépit de toutes les nouvelles adverses, il y a malgré tout une lueur à l'horizon. Les rapports de 1931 seront bientôt laissés de côté et les réductions de dividendes ne pourront plus être nombreuses, car il n'en restera presque plus. En d'autres termes, les dernières nouvelles seront de l'histoire dans peu de temps. Entre temps, si les titres reculent à de nouveaux bas, les partisans du marché sont à blâmer, car ce sont réellement eux qui en sont la cause. Ils se préparent pour réagir lors du marché d'élection dont Wall Street escompte profiter plus tard au cours de l'année, comme une dernière ruse pour inciter les voteurs à déposer leur vote pour le parti républicain. Si ce marché débute trop tôt, il peut y avoir du danger, car il manquera de support. Mais ce genre de marché a tout de même son bon côté, car il prépare une base au redressement lors de la reprise des affaires.

Grande liquidité de Goodyear Rubber; rapport de 15 mois

Toronto, 10. — Le rapport financier de la Goodyear Tire & Rubber Company of Canada, Ltd, soumis à l'assemblée annuelle qui a eu lieu à midi, fait voir des bénéfices amplement suffisants pour défrayer les dividendes, une augmentation sensible dans le fonds de roulement et une encaisse d'environ $6,000,000 en espèces et en fonds d'Etat. Le rapport porte sur une période de quinze mois, alors que le précédent couvrait douze mois.

Les profits bruts des quinze mois en question se sont élevés à $2,746,680 après avoir pourvu à l'impôt sur le revenu mais avant d'avoir déduit la dépréciation; dans les douze mois terminés le 30 septembre 1930, les profits avaient été de $2,407,586. L'an dernier le bénéfice provenant du commerce d'exportation a été de seulement $189,419, et ce montant a été fourni par des affaires faites en 1930. Le rapport actuel n'inclut aucun bénéfice sur le commerce d'exportation de 1931, mais il ne montre aucune perte.

A cause des grandes variations des changes et du bouleversement de la situation internationale, il est pratiquement impossible d'avoir une idée exacte des résultats du commerce d'exportation en 1931; c'est pourquoi on n'en tient pas compte.

La compagnie a mis de côté une somme de $1,043,694 pour la dépréciation des bâtisses et des machines; après avoir pourvu à la dépréciation des machines hors d'usage, il est resté un solde de $508,218 à transporter au compte de réserve, qui s'établit maintenant à $5,473,039, ce qui représente 45.4% du capital engagé dans les bâtisses, machines et outillage.

Dans les autres départements il a été fait d'amples réserves; en plus d'avoir complètement effacé les créances mauvaises et douteuses, la compagnie a fait une réserve de $109,689 contre les comptes à percevoir. Toutes les marchandises manufacturées ou semi-ouvrées, les matières premières et les contrats d'achat ont été réduits à leur valeur marchande au 31 décembre 1931. Après avoir pourvu à ces réserves, aux taxes, aux dépenses d'administration, de vente, etc., les profits nets se sont élevés à $1,702,986. Les dividendes privilégiés ont absorbé $642,757 et ont laissé un solde de $1,060,228 à appliquer aux actions ordinaires, ce qui représente $8.24 par action; dans les douze mois antérieurs, les profits nets s'étaient établis à $8.00 par action sur le même nombre d'actions en cours mais une somme de $186,512 de moins avait été portée à la dépréciation. Les dividendes sur les actions ordinaires ont pris $6.25 par action ou $803,937, de sorte que le surplus de la période a été de $256,291

Grande liquidité

Le bilan fait voir une augmentation de $915,379 dans le fonds de roulement. L'encaisse a diminué de $451,397, mais les prêts à demande et les fonds d'Etat en portefeuille ont augmenté de $1,711,885; ces derniers sont évalués à $4,747,660; en ajoutant les placements divers, on obtient un grand total de $5,948,403. Les effets recevables, une fois déduite une provision de $109,689 pour les créances douteuses, sont de $1,440,825, soit $928,973 de moins; les inventaires accusent une expansion de $114,380 à $3, 233,328. Voici les chiffres comparatifs du fonds de roulement:

	1931	1930
Disponible ..	$10,622,557	$9,997,162
Exigible	420,280	459,257
Fonds roul.	10,202,277	9,537,905

Aux disponibilités vient s'ajouter l'actif immobilisé de $12,379,435, en diminution de $251,730, sans compter les charges différées de $50,050. L'actif global s'établit à $23,052,042, soit $350,024 de plus qu'à la date du 30 septembre 1930.

Aux exigibilités de $420,280, à savoir $178,061 de comptes divers et $242,218 d'impôt sur le revenu, s'ajoutent les obligations de $1,396,500, une réduction de $50,000; les actions privilégiées de $7,345,800, une diminution de $74,500; les actions ordinaires de $128,630. Le surplus de capital est de $463,068 et le surplus gagné de $7,665,562, contre $7,409,271 quinze mois auparavant.

Voici les chiffres du bilan :

	1931 (15 mois)	1930 (12 mois)
Actif		
Encaisse. .	$ 1,057,343	$ 1,472,741
Prêts à dem. et fonds d'Etat	4,747,660	3,035,775
Comptes rec.	1,440,825	2,369,798
Invent. . . .	1,476,302	1,752,791
Prod. en cours	177,883	274,549
Mat.premières	1,579,143	1,091,508
Plac. divers	143,399	.....
Propriétés . .	12,379,435	12,632,166
Charges diff.	50,050	73,690
Total . . .	$23,052,042	$22,702,018
Passif		
Comptes paya.	$ 178,061	$ 302,295
Divers . . .	242,219	156,962
Réserves . .	5,632,210	5,374,990
Oblig.	1,396,500	1,446,500
Act. priv. . .	7,345,800	7,420,300
Act. ord. . .	128,630	128,630
Surplus de cap.	463,068	463,068
Surplus . . .	7,665,562	7,409,272
Total . . .	$23,052,042	$22,702,018

Depuis le lancement du capital, qui fut fait en 1927, 6,040 actions privilégiées furent rachetées et le président C.-H. Carlisle fait savoir dans son rapport que la compagnie rachètera en plus cette année 900 actions. Au cours de ses commentaires, le président déclara: "L'année qui vient de finir a été quelque peu désappointante. Les industries du coton et du caoutchouc ont dû subir des conditions très adverses. Les prix du coton et du caoutchouc sont descendus à de nouveaux bas niveaux; le prix du caoutchouc recula de 4¾ cents la livre, montrant une baisse de 38.6 p.c. en comparaison de l'année précédente et de 76.1 p.c. par rapport à 1929, et au 31 décembre, le coton "Upland Middling" se vendait 6½c la livre au marché de New-York, ce qui représente une baisse de 37.2 p.c. par rapport à 1930 et de 65.5 p.c. comparativement à 1929. Des baisses aussi radicales dans les produits bruts affectent très sensiblement le rapport de la compagnie.

"Les ventes de pneus aux manufacturiers d'automobiles est un gros facteur dans le commerce des pneus, non seulement à cause des ventes directes de pneus aux manufacturiers d'automobiles, mais à cause de son effet sur le commerce de détail. La production d'automobiles au Canada a décru rapidement depuis 1929, ainsi que les importations et les exportations. En effet, le Canada produisit 263,295 voitures-automobiles en 1929, contre 154,192 et 82,621 en 1930 et 1931 respectivement; les importations se totalisèrent en 1930 à 23,233 et les exportations à 45,371, contre les importations en 1931, de 8,739 et des exportations pour la même année de 14,539 voitures.

"Cette réduction sensible dans la production d'automobiles canadiens ainsi que l'établissement de tarifs adverses, d'embargos et des nombreuses variations dans le change des différents pays eurent un effet très défavorable sur l'industrie du caoutchouc. Ces conditions se reflètent dans les ventes de pneus fabriqués par des établissements canadiens et destinés à l'exportation,aux manufacturiers d'automobiles et au commerce canadien de détail. En 1929, les ventes de pneus destinés au commerce d'exportation se totalisèrent à 1,716,403, comparativement à 1,363,269 en 1930 et 726,409 en 1931; aux manufacturiers d'automobiles, 1,152,338 en 1929, contre 706,099 en 1930 et 388,865 en 1931; et au commerce de détail, 1,535,978 en 1929, en comparaison de 1,431,096 en 1930 et 1,451,139 en 1931.

"Le coût de la production s'est accru sensiblement par suite d'une moindre production, de l'augmentation des taxes et de la dépréciation du dollar. Les produits de cette industrie furent vendus au cours de l'année aux plus bas prix encore vus dans l'histoire de l'industrie du caoutchouc.

"Les conditions économiques sont plus compliquées à l'heure actuelle qu'elles ne l'étaient il y a un an. Le commerce international est presque complètement hors du chemin et la stabilité des monnaies des différents pays est plutôt chancelante. Au point de vue politique, c'est un bouleversement presque général. Le pouvoir d'achat des nations et des individus a été matériellement réduit et les prix des produits de base ainsi que d'un grand nombre de produits finis sont trop bas. Il y a encore beaucoup à faire avant de voir la prospérité revenir. Nous croyons que le Canada est le pays le plus solide et dont l'avenir s'annonce très brillant. Par suite de toutes ces conditions adverses, il est très difficile de prédire l'activité commerciale à venir pour la compagnie. Mais il faut toutefois noter que cette compagnie commence l'année avec une position financière des plus fortes et qu'elle domine l'industrie du caoutchouc grâce à l'amélioration constante de la qualité de son produit. La compagnie est donc en position de profiter de toute amélioration et de prendre toute sa part de l'activité commerciale."

Les tendances sont diverses quant au blé

Chicago, 10. — Des nouvelles baissières sur les perspectives de la récolte d'hiver ont fait fléchir les prix du grain, aujourd'hui. Le maïs toucha un nouveau bas pour la saison, sur le mouvement baissier.

Le blé débuta à ⅛-⅝ de moins, mais tint ferme. Le maïs débuta à ⅛-⅝ de moins et ne put se rallier.

A Winnipeg

Winnipeg, 10. — Un léger mouvement d'exportations et des nouvelles plus fermes ont ramené les prix de quelques fractions. Les achats isolés servirent d'appui et à cause des offres légères les avances furent maintenues.

Liverpool ferma à ⅛ — ¼ de moins. Buenos-Aires, à midi, cotait ⅜ — ½ de plus.

LA COTE DES GRAINS

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

CHICAGO

	Début	Haut	Bas	Midi
BLE—				
Mars	53¾	54⅛	53¾	54⅛
Mai	56⅞	57⅛	56⅝	57⅛
Juillet	57⅝	57⅞	57¼	57⅝
Sept.	59	59¼	58⅞	59¼
MAIS—				
Mars	34½	34½	34½	34½
Mai	37⅜	37⅞	37⅝	37⅞
Juillet	39⅝	..	..	..
Sept.	40½	..	..	..
AVOINE—				
Mars	24¼	..	..	..
Mai	23⅜	..	..	..
SEIGLE—				
Mars	41	..	..	..
Mai	44	44½	44	44½
Juillet	45¼	..	..	..

WINNIPEG

BLE—				
Mai	63¼	63¾	63	63¾
Juillet	64⅜	64⅞	64⅛	64⅞
Oct.	66⅛	66¼	65⅞	66⅛
AVOINE—				
Mai	31⅞	31⅞	31⅝	31⅝
Juillet	31⅝	31⅝	31⅜	31⅝
ORGE—				
Mai	39¾	39¾	39½	39¾
Juillet	39¼	39¼	39	39⅛
SEIGLE—				
Mai	44¾	44¾	44¾	44⅞
Juillet	46	46⅛	45½	46

Coupable de meurtre

London, Ont., 10.—Wallace Sawerbottom, 18 ans, a été trouvé coupable hier soir du meurtre de Samuel Weinstein, 65 ans, épicier à London. Le jury a délibéré deux heures et a recommandé l'accusé à la pitié du tribunal.

Dividende suspendu

New York, 9. — Les directeurs de l'Illinois Central Railroad ont décidé de suspendre le paiement du dividende sur les actions privilégiées, série "A".

Profits réduits de Simon & Sons

(De notre extra d'hier)

En 1931, les profits de H. Simon & Sons, Ltd, ont été de $62,995, comparativement à $136,017 en 1930 et à $219,260 en 1929; après avoir pourvu à la dépréciation et aux mauvaises créances, il est resté des profits nets équivalant à $7.92 par action privilégiée, contre $20.77 en 1930 et $32.02 en 1929.

Le fonds de roulement s'établit à $604,366, contre $791,579 à la fin de 1930, et l'actif global se chiffre par $917,073, contre $1,033,047.

Le président, M. Arthur Simon, dit dans son rapport que les profits ont été affectés par la situation générale des affaires; il fait remarquer qu'il a fallu tirer sur le surplus pour maintenir le dividende de $2.50 sur les actions ordinaires, mais que la compagnie a néanmoins conservé une forte position liquide.

Le président ajoute qu'à l'avenir la question du dividende sera étudiée tous les six mois, à cause du caractère saisonnier des affaires de la compagnie.

L'an dernier, la compagnie a racheté et annulé 450 actions privilégiées. L'émission originale de $1,000,000 est maintenant réduite à $518,000.

Dividendes déclarés

Canada Vinegars, Ltd., 40 cents par action pour le trimestre finissant le 29 février, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

UNE LIQUIDATION

Londres, 10. — Le gouvernement soviétique liquide en ce moment la Banque pour le commerce soviétique qui existait à Londres depuis 1924.

L'état général...

SUITE DE LA PAGE 16

contre 103,000 à la fin de 1930. Le service de la compagnie s'étend maintenant (y compris l'île et le district de Montréal, par la vente d'énergie à la Montreal Light, Heat & Power Consolidated) à 427 villes, villages et municipalités, représentant une population totale de 2,000,000.

Distribution

Les recettes provenant de la distribution accusent une augmentation satisfaisante. Durant les trois dernières années, on s'est surtout appliqué à étendre le service aux municipalités rurales et les extensions récentes donnent le service requis à ces régions rurales.

La Quebec Power

Afin de se rendre aux exigences de la situation dans la cité et le district de Québec, la Quebec Power Company, durant 1931, a effectué des réductions importantes dans ses taux d'éclairage domestiques et commerciaux. Comme ce geste coïncidait avec une réduction dans les recettes provenant de l'exploitation du chemin de fer et du tramway, le résultat apparaît dans une diminution dans les recettes brutes et nettes de la Quebec Power Company.

Vente de l'énergie

Pendant plusieurs années, la Southern Canada Power Company Limited fut un client de cette compagnie pour l'énergie électrique, augmentant ainsi sa quantité d'énergie disponible. Des ententes mutuelles ont aussi déjà existé quant à l'utilisation de l'énergie par les deux compagnies. La Southern Canada Power Company vient de signer un nouveau contrat industriel de 15,000 chevaux-vapeur avec livraison répartie sur un nombre d'années.

Afin de trouver un autre débouché pour l'énergie temporaire et secondaire, des contrats furent passés avec la Brown Corporation à LaTuque et la Donnacona Paper Company à Donnacona pour l'installation de bouilloires électriques. Les bouilloires de La Tuque absorbent 35,000 k.w. tandis que les bouilloires de Donnacona ont une capacité de 30,000 k.w. Ces deux installations furent achevées durant la première partie de l'été.

Industries nouvelles

Nous sommes heureux de mentionner l'établissement d'une usine pour la fabrication de la cellophane à Shawinigan Falls par la Canadian Industries Limited (une compagnie affiliée à l'Imperial Chemical Industries Limited de Grande Bretagne et avec E. I. duPont de Nemours & Company Inc. des Etats-Unis). On prévoit que cette usine est destinée à devenir un complément très appréciable des industries déjà desservies par votre compagnie à Shawinigan Falls, et, par la suite, un débouché d'énergie très appréciable pour la fabrication, non seulement de la cellophane, mais aussi d'autres produits chimiques. A part cette remarquable entreprise, on a vu s'établir durant l'année dans la région desservie par votre compagnie et ses filiales, seize industries nouvelles ainsi que plusieurs ramifications d'usines déjà établies. Le rendement des nouvelles industries est de caractère varié, introduisant ainsi un facteur de plus grande variété dans l'emploi de l'énergie de la compagnie.

Produits chimiques

La Shawinigan Chemicals Limited a réussi durant l'année 1931 à conserver son marché malgré la concurrence acharnée qu'elle rencontra dans le monde entier. Le volume des ventes se maintint très bien pour le carbure de calcium, l'acétate ethylique, l'acétate butylique et le noir d'acétylène. La production d'acide acétique, la principale de la compagnie, fut sérieusement affectée en 1931 par la dépression du commerce de la soie artificielle; cependant, l'augmentation des ventes durant les quelques derniers mois laisse prévoir que 1932 sera plus favorable sous ce rapport que 1931. Le service de recherches de la compagnie a réussi, par son travail, non seulement à effectuer des économies mais aussi à développer de nouveaux produits.

Travaux de construction

Les conditions, pour les travaux extérieurs de construction, furent très favorables durant la dernière saison, et les travaux de développement au Rapide Blanc se sont continués tel que projeté en 1930 quand les travaux commencèrent. Les dépenses-capital de cette usine, vu les économies réalisées depuis le commencement des travaux devront tomber beaucoup en-dessous des estimés originaux de sorte que l'on considère maintenant que la dépense-capital par cheval-vapeur installé, après la première installation de 160,000 chevaux-vapeur, sera moindre que $100. Ce chiffre sera encore réduit après l'installation ultérieure de machineries pouvant développer 240,000 chevaux-vapeur. Les structures de la digue, des canaux de trop plein et des fondations de l'usine d'énergie sont terminés et le reste des travaux furent suspendus pour l'hiver. La qualité des travaux, maintenant plus qu'à moitié achevés, est excellente, et en tenant compte de leur étendue et de leur site éloigné on doit des félicitations aux services du génie et de la construction de la compagnie, qui ont exécuté ces travaux.

La hausse du niveau de l'eau par la construction de la nouvelle digue entraîne le déblayage des régions inondées et des changements dans le niveau de la voie du Canadien National dans le voisinage des travaux. Ces travaux s'exécutent durant la présente saison d'hiver.

Pouvoirs additionnels

Dans le cours de l'année, une occasion favorable fut offerte à votre Compagnie d'acquérir de la Brown Corporation une moitié des intérêts dans le développement d'un pouvoir hydraulique de 175,000 chevaux-vapeur située sur la rivière Saint-Maurice à La Tuque, Québec. Le placement de votre compagnie ($2,500,000) dans la nouvelle compagnie (la St. Maurice Power Corporation) Limited) est garanti par une première hypothèque sur la propriété du pouvoir hydraulique, et lorsque le pouvoir sera développé et financé, la mise de fonds de votre Compagnie sera remboursée à même le nouveau mods de finance, votre Compagnie restant avec la moitié des intérêts en actions de la St. Maurice Power Corporation Limited. En attendant son développement, des contrats ont été conclus pour le service de toute l'énergie requise par la Brown Corporation (par l'entremise de la nouvelle compagnie) et quand le développement du pouvoir hydraulique sera achevé par la suite, la nouvelle compagnie fournira alors de l'énergie directement à la Brown Corporation et à cette Compagnie. La Brown Corporation est une filiale absolue de la Brown Company de Portland, Maine, l'une des plus importantes fabriques aux Etats-Unis de pulpes spéciales et de papiers, sauf le papier à journal. Le développement du pouvoir hydraulique de La Tuque n'est pas un projet de réalisation immédiate et devra attendre la demande future d'énergie électrique.

Position et perspectives

Le résumé des affaires de la Compagnie exposé dans ce rapport indique progrès dans une année de conditions exceptionnelles. Heureusement, la situation financière de la Compagnie, en fonds liquides, fut assez forte pour lui permettre de rencontrer toutes ses obligations ordinaires, et aussi de continuer avantageusement ses travaux de construction en cours.

Il est bon que cette Compagnie prévoie les exigences à venir dans un pays aussi riche en ressources naturelles que le Canada, bien que son développement et son progrès puissent, à certaines époques, être interrompus. A mesure que l'état des affaires redeviendra normal, la demande pour l'énergie électrique est destinée à s'accroître et la compagnie sera dans une position exceptionnellement avantageuse pour en profiter.

McD. & C. Holdings Ltd gèrera la succession McDougall & Cowans

(De notre extra d'hier)

La Gazette Officielle du Canada annonce la constitution de "McD. & C. Holdings, Limited", en vue de se porter acquéreur de la propriété et de l'actif de Purvis McDougall, Percy-P. Cowans, Alex-E. Christmas, Russell Cowans, Richard-J. Dawes et Harold-L. Conyers qui faisaient affaires sous le nom de la firme McDougall & Cowans, déclarée en faillite.

La charte permet à la nouvelle compagnie d'allouer et d'émettre ses actions payées en plein aux créanciers de la firme en faillite, à raison d'une action contre chaque $100 de dettes et d'une action supplémentaire contre chaque $100 ou fraction majeure de $100 de dettes supplémentaires. De plus, la compagnie s'engage vis-à-vis eux à payer aux créanciers le 1er février 1939 le plein montant de ce qui leur est dû plus 10%.

Le capital-action de la McD. & C. Holdings, Limited, consistera en 60,000 actions sans valeur au pair. Si le montant pour lequel les actions sont émises dépasse jamais $50,000, il est entendu que les honoraires requis en pareil cas seront versés au secrétariat d'état du Dominion.

La compagnie aura ses quartiers-généraux à Montréal. On voudra bien remarquer que la dénomination officielle de la nouvelle compagnie consiste en les seules initiales des deux membres principaux de l'ancienne firme McDougall & Cowans.

COURS DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale:

	Montréal
New York, dollar	16-7/16 pr.
Angleterre, livre, câble	3.90¾
" chèque	3.89½
France, franc	.0458½
Belgique, franc	.0325
" belga	.1625
Italie, lire	.0606
Espagne, peseta	.09
Suisse, franc	.2275
Hollande, florin	.4695
Norvège, couronne	.2185
Danemark, couronne	.2205
Suède, couronne	.2240
Allemagne, reichsmark	.2765
Tchecoslovaquie, couronne	.0348
Grèce, drachme	.0150
Brésil, milreis	.0696
Finlande, mark	.0175
Chine, dollar H. K.	.2935
Pologne, sloty	.12
Yougoslavie, dinar	.0204
Japon, yen	.4095
Autriche, schilling	.1632

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

PROGRÈS
Assurance en Vigueur
1871 $404,000
1881 $5,010,000
1891 $19,436,000
1901 $62,400,000
1911 $164,572,000
1921 $536,718,000
1931 $3,051,077,000

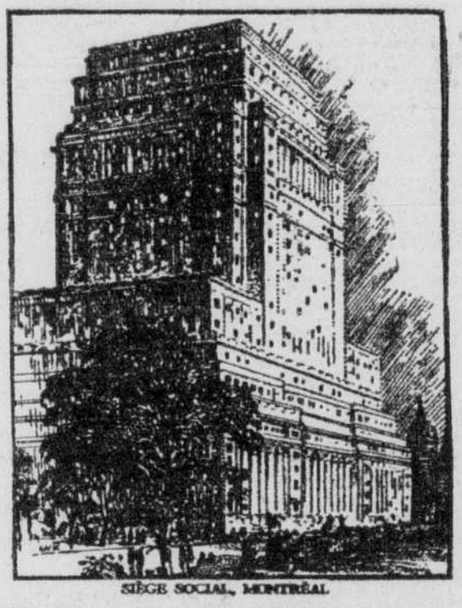

SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL

SOLIDITÉ
Actif
1871 $63,000
1881 $536,000
1891 $2,885,000
1901 $11,773,000
1911 $43,900,000
1921 $129,372,000
1931 $624,804,000

EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL — 1931

Assurance en Vigueur (montant net)	$3,051,077,000
Nouvelles Polices émises et payées (montant net)	527,939,000
Recettes (montant net)	197,140,000
Déboursés	136,509,000
Versements aux Assurés et aux Bénéficiaires en 1931	93,235,000
" " " " " " depuis la fondation	594,185,000
Surplus et Réserves spéciales	21,126,000
Total du Passif (y compris le Capital souscrit et versé)	603,678,000
Actif au 31 décembre 1931	624,804,000

REVUE DE L'ANNÉE

"... Vous admettrez sans doute que, si l'on tient compte des conditions qui ont prévalu en 1931, nos résultats sont tout à fait remarquables.

"Plus de $527,000,000 de nouvelles affaires et plus de $3,000,000,000 d'assurance en vigueur: ces chiffres en disent assez; il est inutile d'insister.

"Il est intéressant d'étudier la répartition de nos nouvelles affaires. Le Canada a fourni $101,000,000; les Etats-Unis, $291,000,000; la Grande-Bretagne, $50,000,000; les autres pays, $85,000,000.

"Le taux de mortalité effectivement constaté en 1931 est encore plus avantageux que celui de l'année précédente: 54.3 pour cent des décès prévus comparé à 57.6, en 1930.

"Depuis 1871, l'année où la Compagnie a commencé à faire des affaires, nous avons versé, en vertu de nos polices, $594,000,000. Au cours de la seule année 1931, nous avons ainsi payé $93,000,000, soit un montant plus considérable que celui des polices que nous avons émises en 1922. N'avons-nous pas raison de nous féliciter de ce que notre Compagnie ait à son crédit des états de services aussi brillants?

"Depuis un an, l'assurance-vie a été soumise à une des épreuves les plus dures qu'elle ait jamais subies. Elle s'en est tirée avec éclat. Je ne sache pas qu'une seule compagnie d'assurance-vie du continent américain ait été forcée de déposer son bilan. C'est un fait remarquable. Au Canada, nous pouvons proclamer fièrement que, depuis la Confédération, on n'a pas enregistré la faillite d'une seule compagnie d'assurance-vie autorisée par le Gouvernement du Dominion.

"Vous remarquerez qu'en tenant compte de tout notre passif (y compris le capital versé) nous possédons un surplus s'élevant à $16,000,000 et qu'en outre notre bilan montre une réserve spéciale de $4,700,000. Nous avons créé cette réserve pour parer à une baisse éventuelle des valeurs hypothécaires et des autres valeurs immobilières. Nous avons établi nos réserves sur la base solide dont nous nous étions servis l'an dernier. Bien que nos placements remboursables en dollar américain dépassent de beaucoup nos engagements payables en cette monnaie, nous avons évalué le tout sur la même base, sans tenir compte des bénéfices au change. Nous aurions aussi pu réduire considérablement les montants exigibles en vertu des contrats négociés en monnaie d'autres pays, si nous avions tenu compte des cours actuels du change.

"Nous nous sommes servis, pour évaluer les actions de notre portefeuille, des cotes établies par le Département des Assurances d'Ottawa. Ces cotes sont à peu près les mêmes que celles qu'a adoptées, pour toutes les compagnies, la National Convention of Insurance Commissioners of the United States.

"Pour nos placements, nous avons, en 1931, accordé la préférence aux obligations de premier ordre, dont les rendements sont actuellement des plus attrayants. Ainsi pendant le dernier exercice, nous avons acheté pour $23,000,000 d'obligations du Gouvernement du Canada.

"Nous avons versé ou crédité à nos assurés, sous forme de dividendes, plus de $26,000,000, soit plus de 20 pour cent du montant des primes payables en 1931.

"Tous ces chiffres ne révèlent-ils pas que l'année a été excellente?

"Et maintenant, que penser de l'avenir? Personne ne croit que la crise doit durer indéfiniment. Il n'est pas facile de prédire quand elle cessera. Cependant les inépuisables richesses naturelles de notre continent, l'intelligence, l'énergie et la richesse des peuples qui l'habitent nous assurent que les affaires finiront par reprendre leur cours normal. Notre Compagnie est sans contredit mieux préparée que n'importe quelle autre à bénéficier de la prochaine ère de prospérité."

—Extrait du discours du Président à l'Assemblée annuelle.

SOIXANTE ET UN ANS AU SERVICE DU PUBLIC

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Propriétaires ! Une petite annonce "maison à louer" dans la "Presse" donnant prix et détails, aidera à louer votre logis sans vous déranger.

CLASSIFICATION ET TARIF

Accord. de pianos	37	Calendriers	47	Machineries	87
Achats de créanc.	95	Camionnage	48	Mag. à louer	30
Acc. d'autos	70	Cartes postales	49	Maisons à louer	28
Adoption	38	Chambres à louer	19	Maisons à vendre	104
A échanger	94	Chambres dem.	20	Mais. c. à louer	31
Agences dem.	6	Chambres et pen.	21	Mais., camp. dem.	105
Agents demandés	5	Ch. et pens. dem.	22	Maisons dem.	103
A louer	17	Ch. pens. d'enf.	23	Mais. m. à louer	29
Ameublements	77	Ch. pens. d'été	24	Manufact. à louer	32
Animaux	69	Ch. pens. d'été d.	25	Matér. de cons.	88
Agences de Plac.	7A	Chan. pour chan.	50	Mot. et Yachts	89
Appts à louer	15	Chevaux et voit.	81	Objets perdus	62
Appts à vendre	100	Coiffeuses	11	Objets trouvés	63
Appts demandés	14	Collection	51	Occasions d'aff.	107
Appts m. à louer	16	Comm. à vendre	82	Oeufs et volailles	90
Argent à prêter	98	Cottages à louer	26	On dem. à ach.	68
Argent demandé	97	Cottages à vend.	102	On dem. à louer	13
Argenterie, Nickel.	50	Cottages demand.	101	Pension, chasse	36
Art. de ménage	78	Cours, fem., filles	10A	Peintures	90A
Articles de sport	75	Démolisseurs	52	Prod. de beauté	63A
Associés demand.	7	Disparus	54	Professeurs	64
Autos-Camions	72	Divers	55	Pos. dem. femme	2
Autos à louer	73	Echanges, divers	56	Pos. dem. homme	1
Autos à vendre	71	Ecoles de métiers	9	Profession	114
Autos demandés	74	Eff. bur. et mag.	83	Prop. c. à vend.	106
Aux Malades	40	Elèves demand.	3	Radios	91
A vendre, divers	75	Electrolyse	57	Rembourrage	65
A vend. ou échang.	65	Entrepreneurs	63	Règlements dettes	99
A vend. ou à louer	90	Emmagasinages	58	Réparations	66
Aviation	41A	Fem., filles dem.	10	Rés. d'été dem.	34
Avis de respons.	41	Fermes d'élevage	112A	Salle à louer	35
Bateaux et Engins	42A	Formation de soc.	59	Serv. domestique	12
Bicycles, Motoc.	79	Fourrures	84	Suggestions	74A
Bijouteries	80	Garages à louer	27	Terrains à vendre	110
Blanchissage	0	Gramophones	85	Terrains à louer	108
Bois et charbon	40	Ham., carg. rem.	8	Terrains dem.	109
Boutons, plissage	45	Hôp. de poupées	59A	Terres à vendre	112
Brevets	44	Hôpitaux privés	60	Terres à louer	113
Broderies	78A	Hôtels et Voyag.	60A	Terres demandées	111
Buanderies	45	Informations	61	Transports	67
Bureaux à louer	18	Inst. de musique	86	Vêtements	92
Cadres et Miroirs	48	Leçons demand.	4		

FIANCAILLES, NAISSANCES, PROCHAINS MARIAGES, REMERCIEMENTS, INFORMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.

AVIS DE DECES, 3 centins par mot avec minimum de 50c par insertion.

EMPLOIS DEMANDES, 3 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 3 centins par mot avec minimum de 45c et de quinze mots par insertion.

EN-TETES EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 9 points (14 points à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

Ce tarif n'est que pour du comptant.

Montréal, 30 juin 1926, la "Presse".

DEMANDES

0 BLANCHISSAGE, MENAGE, ETC

A BAS PRIX blanchissage, tapissage, peinture, garanti. Gauthier, HArbour 7812. 0—96-3

A BAS PRIX absolument expert blanchissage, plâtrage, peinture, tapissage, garanti. HAr. 3324. 0—

A BAS PRIX, blanchissage, tapissage, peinture, ouvrage garanti. Harbour 9745. 0—97-2

APPELEZ toujours PLa. 3837 pour menuisier, peintre, tapissage, blanchissage, plâtrage. Réparations générales, soir. HArbour 6643. 0—

1 POSITION DEMANDEE HOM.

BARBIER 20 ans d'expérience demande position. CLairval 2680M. 1—

BARBIER expérimenté demande position permanente, salaire raisonnable. CHerrier 4664. 1—

BON cuisinier Suisse Français, demande emploi. FRontenac 7094, Demontigny. 1—

BON chauffeur désire position sur camion ou char privé, bonnes références. York 7553W. 1—

CHAUFFEUR demande position sur char privé ou camion, six ans expérience. DOll. 7362. 1—10,12,13

COMPTABLE expérimenté, collection, états financiers, etc. Bonnes références. Amherst 6449. 1—

CUISINIER, sachant les deux langues, 12 années d'expérience, restaurant, hôtel, club. S'ad. 306 Sherbrooke Est ou Tél. PL. 6112, apt 13. 1—

FERMIER demande position dans hôpital ou dans communautés, ouvrage général, bonnes références. M. Fecteau, 5763 Christophe-Colomb. DOllard 0853. 1—

JEUNE HOMME bilingue demande ouvrage bureau, expérience compagnie construction. FRontenac 9036. 1—

JEUNE HOMME bilingue désire emploi, expérience waiter, peut aussi peinturer. Téléphone Harbour 0683, Monsieur Bussan. 1—

JEUNE homme, 5 ans expérience comptabilité, désire position. FL. 7235. 1—

JEUNE homme demande position comme chauffeur char privé, expérience et références. CHerrier 7812. 1—97-6

2 POSITION DEMANDEE FEM.

A FITZROY 8778, bonne fille de campagne, fait la cuisine. 2—

A HARBOUR 9790, bonne générale, cuisinière, soin des enfants, références gratis. 2—

AMYOT, bureau gratis, trouverez employés tous genres, références. Harbour 9745. 2—97-2

BONNE FILLE campagne désire position, famille sans enfant. CHerrier 7771. 2—

BONNE FILLE de campagne connaissant bien le service, pouvant fournir de bonnes références. FRont. 6077. 2—

BONNE fille d'expérience demande position dans un hôtel comme fille de chambres. S'adresser CLair. 6330. 5819, 14ième avenue, Rosemont. 2—

CUISINIERE générale, fille de campagne, avec meilleures références. HArbour 4047. 2—

CUISINIERE générale demande position dans maison privée. Cl. 4800w. 2—

CUISINIERE expérimentée pour maison privée, ira à la campagne. Tél. CHerrier 4627. 2—

DAME cuisinière générale désire position dans maison privée. HArbour 6748. 2—

DAME âgée désire entretenir maison pour deux personnes, 7 à 8 hrs. CHerrier 1571. 2—

DAME, 35 ans, distinguée, très propre, désire position dans maison privée, comme servante. FAl. 1477. 2—

FEMME de journée expérimentée, lavage, repassage, ménage, références. Harb. 6021. 2—

FEMME générale, de 9 à 3½ h rs. pour 1.50, aussi couture. CHerrier 0358. 2—

FILLE demande position dans famille, bonnes références. CLairval 7673w. 2—

FILLE désire position dans maison privée, pouvant fournir références. 407 Rielle, Verdun. 2—

FILLE 17 ans désire position dans maison privée. Fr. 3404. 2—

FILLE de campagne demande position dans maison privée, pouvant fournir références. CLairval 5902. 2—

FILLE demande position chez un couple d'affaires ou personne âgée. Amherst 4294. 2—

FILLE désire position maison privée, pas de cuisine. CLair. 7473. 2—

FILLE dans la trentaine désire ouvrage dans une maison privée. CHer. 8775. 2—

FILLE de table et fontaine, parlant deux langues, expérience et références. PLateau 4302. 2—

FILLE demande position avec références. Lanc. 4693. 2—

FILLE campagne, références ville pour ouvrage général, un peu cuisine, maison privée. CAl. 2580. 2—

GARDE-MALADE, références, prendrait cas maternité ou autre immédiatement. FAlkirk 2476. 2—

GARDE-MALADE prendra cas immédiatement. DOllard 6042. 2—

GARDE-MALADE non diplômée désire cas maternité ou autre. Cal. 6748F. 2—

GARDE-MALADE sous-graduée bilingue, cas généraux, immédiatement. Meilleures recommandations, prix modéré. Fron. 8474. 2—

JEUNE FILLE d'expérience désire position chez dentiste, références fournies. CHerrier 2691. 2—

2 JEUNES filles désirent emploi dans famille privée, bonnes références. CRes. 4886. 2—

JEUNE fille désire emploi dans maison privée. Crescent 8427. 2—

2 JEUNES filles désirent position dans maison privée. Fitz. 5019. 2—

LAVAGE demandé à la maison, ouvrage garanti. CHerrier 0995. 2—

STENOGRAPHE bilingue compétente, références, désire position, petit salaire. Dollard 6978. 2—96-3

VOUS trouverez à 1633 Poupart, une bonne femme de ménage et lavages avec bonnes références. CH. 2281. 2—

VOUS trouverez femme et fille à la journée ou à la semaine. CRes. 3238. 2—

3 ELEVES DEMANDES

A BAS les sténographies impraticables apprenez de l'auteur même en trois mois l'incomparable sténographie bilingue Perrault Duployé. Cours à l'Institut ou par correspondance. 232 Sténographes judiciaires; 20,003 diplômes octroyés. Institut Sténographique Perrault, 2 ouest avenue des Pins, Montréal. Plateau 2860. Prospectus. 3—69-N.O.

ANGLAIS, français, comptabilité, leçons privées, spécialité, élèves arriérés. Prix modéré. 3476 St-Denis. HArbour 1306. 3—92-23

ANGLAIS facile livres, sténographie bilingue en 14 leçons, clavigraphie, comptabilité. Prospectus gratis. Paré, 2470 St-Denis. Lancaster 5927. 3—5,6,10

3 ELEVES DEMANDES

PROFESSEUR René Savoie, I.C., LE., B.A., B.S.A., brevets cours classique, commercial 1448 ouest, Sherbrooke PLateau 6717. 3—72-l.m.M.j.v

TELEGRAPHIE. Printer ou télégraphe automatique, employés par chemins de fer, commercial, courtiers, banques. Enseignés individuellement jour ou soir. Prospectus gratuit. Collège Commercial Elie, 3615 St-Denis. Harb. 2626. 3—90-l.M.v

5 AGENTS DEMANDES

AGENTS pour vendre à domicile nécessités domestiques. Grand choix, 1ère qualité, prix modéré, étiquettes bilingues, licence fournie gratuitement. Application avant-midi seulement. A. Carli, Compagnie Produits Familex, 4735 Ste-Catherine Est. 5—29,1,3,5,8,10,12,15,17,19,22,24,26,29,31.

AGENTS demandés dans chaque ville, nouveau miroir se vendant bien. Echantillon 35 cents. H. Doyon, 2065 rue St-Laurent, Montréal, Qué. 5—

ON DEMANDE des agents fiables dans les villes, villages et campagnes pour vendre nos arbres fruitiers et arbustes fleurissants bien connus. Paie hebdomadaire. Territoire réservé. Equipement fourni. Ecrivez à Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 5—270-l.M.s

6 AGENCES DEMANDEES

AGENCE OFFERTE

pour plusieurs comtés de la province de Québec, jobber, particulier, responsable, pour représenter le faemux produit chimique allemand —ROBO GAS—. Donner détails par lettre. European Chemical Products Co., 8475 St-Denis, Montréal. 6—97-5 F

7 ASSOCIES DEMANDES

8 HOMMES, GARÇONS, DEM.

BON vendeur ayant clientèle dans restaurant, je fournirai char pour homme responsable, nouveaux produits, aussi vendeur solliciteur pour ligne supplémentaire, jeudi 8 à midi. 4808 DeGrandpré. 8—

CAMIONS plateformes, un mois, transport local, glace, chargés par terre, quatorze, seize cents. 2129 Amherst. 8—97-2

50 CAMIONS DEMANDES

pour charroyer glace de l'Abord-à-Plouffe à Montréal. Duceppe & Frère, 1960 Panet. CHerrier 4600.

CHARRETIER demandé pour soigner et conduire chevaux, logement fourni. S'ad. Hoolahan, 5654 Terrebonne. 8—

ELECTRICIEN licencié avec expérience demandé, prix raisonnable. Fr. 5215. 3717 S.-Hubert. 8—

ETES-VOUS

l'homme que nous voulons ? C'est-à-dire un homme de bonne réputation, honnête, connaissant les deux langues. Pas besoin d'une expérience spéciale de la vente, mais d'aptitudes ordinaires. Cependant l'activité est indispensable. Excellente proposition. Se présenter jeudi, entre 10 h. et midi, à 1440, rue Ste-Catherine O., chambre 206. 8—hF

GRANDE IMPRIMERIE demande homme d'expérience, parlant les deux langues, préféré; de bonne tenue, sachant bien se présenter, pouvant fournir références et preuves de son expérience pour solliciter commandes. Question de salaire à discuter avec employeur. Ecrire à 51 la Presse. 8—97-6

10 HOMMES pour vendre les nouveaux pneus cendrier, urgent à faire; aussi hommes en dehors de la ville pour prendre agences. 9251 Delorimier. 8—97-6

HOMMES demandés, ouvrage en dehors, bon salaire au début, expérience pas nécessaire. 189 Demontigny Est. 8—97-2

DEUX HOMMES de bon caractère pour position permanente avec opportunité et bonne paye. S'ad. de suite, 2 à 6, chambre 303, édifice Amherst. 8—98-4

HOMME, bonne apparence demandé. S'ad ch 16, 254 Ste-Catherine est. 8—

2 HOMMES pour distribuer 100 échantillons par semaine, à commission. Les deux langues et références essentielles. 502 University Tower. 8—

HOMMES sérieux demandés ayant connaissances de sollicitation. Chance promotion. Ecrivez références, téléphone, casier 565, la Presse. 8—

JEUNE couple sans enfants pour tenir maison chez médecin. L'homme peut travailler en dehors, logé, chauffé. 1648 Amherst. 8—

JEUNE homme expérimenté sur machine à tricoter, 10 Ontario ouest, chambre 706. 8—

ON demande messager âgé 12 ou 14 ans. S'adresser Maison Lemire, 362 Ste-Catherine Est. 8—

PRESSEURS à la main expérimentés. Nathan Cummings Shoe Co. Ltd. 8—97-2h

PROMOTEUR de vente à disposition pour proposition de première classe, succès garanti. Adresser demande à 410 Amherst Bldg., dépt. de Promotion. 8—h

TROIS voyageurs demandés pour la vente d'un nouveau produit chimique allemand, RO BO-GAS, capital de 7.00 pour garantir échantillon, commission 66⅔ %. European Chemical Product Co. Regd. S'ad 7 et 9 p.m. 8475 St-Denis, M. Doyen. 8—97-5

VENDEURS des deux sexes pour articles de nécessité dans chaque famille, bonne commission. 5342 Casgrain. 8—

VENDEURS demandés: Ford, Essex, Hudson. Bonne position. Provincial Motor Sales Ltd. 4040 Lafontaine. A. E. Gadbois, gérant 8—97-3

VENDEUR demandé pour la province de Québec, moins la ville de Québec, pour un éminent manufacturier de sacoches pour dames. Excellentes relations dans le commerce. Ne pas s'offrir sans être absolument qualifié. Ecrire case 64 la "Presse". 8—10,11,13

VENDEURS—Si vous voulez travailler pour faire beaucoup d'argent, allez 7101 De l'Epée. 8—

VOICI une chance de faire beaucoup d'argent en représentant une compagnie solidement établie, ayant un article domestique en grande demande. Chaque foyer est un prospect. S'ad. M. Girard, 9 et 10 hrs, 5016 Papineau. 8—

40 VOYAGEURS pour Montréal, demandés. S'ad. 268 Place St-Louis, bilingues, bonne apparence. 8—97-2

9 ECOLES DE METIERS

ABAISSEZ hauts prix. Savez-vous que la meilleure place pour apprendre métier barbier, succès assuré avec prix spécial, est chez Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 930 St-Laurent. 9—96-6

A BAS petit salaire, apprenez le métier de barbier, position assurée, bon salaire, prix spécial. Ecole de Barbier Dominion, 1107 St-Laurent. 9—8,10,12

APPRENEZ automobile. Soyez protégé. Ecole Fédérale Enregistrée. Automobile double contrôle, licence garantie. Installation moderne pour cours mécanisme. Diplômes accordés. Leçons privées pour dames. 1621 St-Denis. Tél. HArbour 5318. 9—96-6

APPRENEZ métier barbier, prix spécial. Venez vous renseigner. M. Leclerc, 971 St-Laurent. 9—97-6

9 ECOLES DE METIERS

ECOLE TECHNIQUE de MONTREAL

Subventionnée par le Gouvernement Provincial, seule autorisée à faire passer ses examens de chauffeur, de mécanicien d'automobile et accorde les certificats d'automobile dans district de Montréal. Organisation la plus complète au Canada en mécanique et électricité d'automobile. Prenez garde aux annonces trompeuses. Prochains cours le 15 février. Venez voir ou écrivez 200 Sherbrooke Ouest. 9—N.O.F.

HOMMES, jeunes gens qui cherchez du travail, apprenez chauffeur mécanicien toujours en demande, 30.00 à 40.00 par semaine. Le métier du jour. La plus vieille école bien outillée, licence du gouvernement obtenue. 2251 Delorimier. 9—204-N.O.

10 FEMMES, FILLES DEM.

CUISINIERE d'hôtel expérimentée, très propre, économe, bon chez-soi. Ecrire ou téléphonez. Manoir Hotel, Napierville. 10—98-2

FAISEUSE de poches expérimentée demandée. 2007 Bleury, dernier étage. 10—

FILLE de chambre demandée, devra savoir parler anglais. S'adresser 2057 Dorchester ouest. 10—

FILLES de beaucoup d'expérience pour robes de maison et "smokes". 361 Notre-Dame Est. 10—

FITTEUSE de tour, sachant préparer. Dominion Shoe, 6300 Chabot. 10—

JEUNE fille pour servir bonbons et crème glacée, 1327 Mt-Royal Est. 10—

OPERATRICES expérimentées seulement dans les smocks et robes de coton pour dames. S'ad. Rettie and Smith, 380 Craig ouest, 4ème étage. 10—

OPERATRICES et finisseuses de robes de qualité. Chambre 515, 1449 St-Alexandre. 10—

OPERATRICES d'expérience demandées pour robes de coton. 5490 St-Dominique, 4e étage. 10—98-3

OPERATRICE sur machine à couture et points d'ourlet. Expérience sur robes de haut ton essentielle. S'ad. 2082 rue Peel. 10—

OPERATRICES demandées dans la fourrure. 300 Ste-Catherine Est, chambre 204. 10—

OPERATRICES dans les chapeaux de paille pour dames demandées, seules des expertes doivent se présenter. Klein Hat, 640 rue Craig Ouest. 10—

OPERATRICES dans les robes de soies et laines. Inutile de se présenter sans expérience. National Waist, 4530 Clarke. 10—

OPERATRICES expérimentées pour pantalons de garçonnets. 4446 St-Laurent. 10—

OPERATRICES dans la fourrure avec expérience dans les poignets et collets. 1168 Ste-Catherine est, 3eme étage. 10—

PRESSEUSE de robes de soie expérimentée demandée à 450 Ste-Catherine O., chambre 301. 10—

REPASSEUSES de fin expérimentées dans les robes demandées. S'adresser immédiatement à 2281, rue Saint-Jacques O. 10—

10A COURS, FEMMES, FILLES

APPRENEZ la coupe Viau, le seul véritable système breveté canadien, exclusivement pour manufacture de robes, costumes, manteaux, système grading perfectionné, cours de modes. Informations CHerrier 4337. 10A—8,10,12

11 COIFFEUSES

ACADEMIE coiffure, cours complet, 10.00, diplôme garanti, position, termes faciles. Jour et soir. Coiffure gratis 2005 Chambly près Ontario CL. 3122. 11—110-N.O.

ACADEMIE Marvel, prix spécial pour février, diplôme, position, cours de permanent gratis avec cours complet. Marvel Academies, 8 Ste-Catherine Est. 11—96-6

COIFFEUR demande position au pourcentage si désiré. G. Galbert, DOll. 9347. 11—

COIFFURE gratis de tous genres, 75 Ste-Catherine Ouest, entre St-Urbain et Clarke. 11—8,10,12,15,17,19

COURS coiffure, salaire en apprenant. Salon Vivant, 74 Ste-Catherine ouest près théâtre des Arts. 11—61-306

DEMANDEZ

Le fameux Marcel fait à la machine, insurpassable par son fini et sa durée. Appelez CHerrier 0104. 11—

3851 ST-DENIS, cours complet Marcel, Marcel papier, Komol à eau, teinture, permanent, croquignole, nouvelle coiffure, mignonne, 8 jours, position. Harbour 9745. 11—97-2

12 SERVICE DOMESTIQUE

ALLEZ 3851 St-Denis, trouverez emploi toutes sortes, salaire 15 à 60, placées de suite. 12—97-2

A 372 MT-ROYAL Est, on demande cuisinières générales. 12—

A 3718 ST-DENIS, bonne générale, cuisinière, pas enfants, peu d'anglais, 9.00 semaine. 12—

BONNE générale, un peu d'anglais, pas enfants, salaire 8.00 par semaine. 3712 St-Denis. 12—

BONNE servante générale, 2 grandes personnes, cuisine ordinaire, 35.00. Dominion Bureau, 4166 Ste-Catherine Ouest. 12—

BONNE fille expérimentée seulement, demandée pour travaux généraux du ménage. Références exigées. 4285 Esplanade. BE. 2733. 12—

DEUX PERSONNES demandent une cuisinière, ménagère. Prix $50.00 par mois. Adresser donnant âge, expérience et références, à Casier 68 La Presse. 12—

FEMME demandée pour tenir maison d'une personne seule. S'ad. 4218 St-André, avant midi. 12—

FILLE demandée, maison privée, un enfant, place permanente, références. 202 Bourget. 12—

FILLE d'expérience. S'ad. 5227 Marquette. 12—

FILLE propre, entretien maison, coucher chez elle. $15.00 mois. 3677-3679 Sainte-Catherine Est. 12—

FILLE pour maison privée, 2 enfants. 4908 Ontario est. 12—

JEUNE FILLE de 16 à 17 ans, léger ménage avec enfants. Couchera en dehors. 4252 Fabre. 12—

SERVANTE demandée pour ouvrage général dans maison privée. S'adresser 1120 Beaudry. 12—

SERVANTE avec expérience, ouvrage général, famille pas bébé, devra coucher chez elle. 361 Boul. St-Joseph Est. 12—

A LOUER

13 ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE un loyer de huit à neuf appartements, chauffé, coin de rue préféré, au centre de la ville. Ecrire casier 67 La Presse. 13—

POUR vos locations, voyez-nous, 20 ans d'expérience. Attention spéciale au choix des locataires. Loiselle Limitée, 6798 St-Denis. Crescent 2100. 13—96-6

15 APPARTEMENTS A LOUER

AMBASADOR, appartements de 1ère classe des plus modernes à prix réduits. Crescent 0928. 3435 Prud'homme N.-D.-G., près de Sherbrooke. 15—98-3

APPTS de luxe chauffés 3 pièces, taxe payées, frigidaire, bois partie. 49 Joyce, Outremont, concierge. ATlantic 6637m. Propriétaire, AMherst 2883. 15—

APPTS doubles à louer immédiatement, confort du chez-soi, prix modéré. Mme Beaulieu, 771 Mistral, 2e étage. 15—

APPARTEMENTS PINE COURT

406-418 Ave des Pins Ouest. Un nombre limité d'appartements de 4, 5 et 6 pièces, vue sur la montagne. Construction à l'épreuve du feu. Service d'élévateur. Classe de locataires choisis. Pour informations, HArbour 6000 ou HArbour 6693. 15—89-l.M.s. F

APPARTEMENTS THERESE, 451 est Boulevard St-Joseph. Deux, trois, quatre chambres, passage et chambre de bain en tuile, frigidaire, incinérateur, poêle "Beeby Thermos", lit "Murphy", eau chaude continuellement, service du concierge. 15—98-1

APPTS ST-DENIS, 4 appts modernes, chauffés, frigidaire, chambre bain tuile, douche, balcon. S'ad. au concierge, appt No 3, 4086 St-Denis, autres appts, 2039 rue Metcalfe. 15—97-5

APPTS chauffés, 4 et 5 pièces, planchers durs, poêle, frigidaire, concierge. 1167 Berri. 15—95-7

AVE DU PARC 5729 près Bernard, magnifiques logements, 6-7 pièces, frigidaire, taxes payées. S'ad. concierge. Dollard 0746. 15—10,13

AVE DU PARC 5657 près Bernard, magnifiques logements, quatre, cinq pièces, frigidaire, incinérateur, taxes payées. S'ad. concierge. 15—10,13

BELLINGHAM et Maplewood, appartements chauffés, 4 à 6 pièces, bon ordre, frigidaire, garage si désiré, $40 à $50 mois. S'adresser concierge, 4 Avenue Bellingham. Atlantic 4311m. 15—98-4

BONS appartements modernes une à six pièces dans les meilleures parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques ouest. HArb. 2185. 15—10,13,15

CARRE S.-Louis 287, site idéal, appartement moderne, chauffé, 4 et 5 pièces, bain, douche, eau chaude à l'année, concierge. Harb. 8574. 15—95-6

COTE-DES-NEIGES, cinq pièces éclairées, ultra modernes, taxes payées, eau chaude, garage. El. 0064. 15—10,13

DEMONTIGNY Est 234, près St-Denis, 5 pièces modernes, glacière, poêle, eau chaude. Lanc. 4067. 15—10,12

J. T. Z. PATENAUDE

Bureau: 5040 Avenue du Parc. Tél. DOllard 4545, le soir, DOllard 6968. Appartements modernes, toutes parties de la ville, $30.00 et plus. 15—09-19 hF

15 APPARTEMENTS A LOUER

LE REDFERN

4324 à 4330 Sherbrooke Ouest, au centre de Westmount, quelques appartements de choix de 4 à 7 pièces, avec 1 et 2 chambres de bain. Garage au sous-sol.

Une administration efficace toujours prête à vous servir. S'adresser au Surintendant à 4326 Sherbrooke Ouest, FItzroy 2241, ou téléphoner à FItzroy 9392. 15—95-7 hF

LOGEMENTS cinq pièces, modernes, eau chaude, frigidaire. S'adresser concierge, appt 2, 3870 St-Hubert. HArbour 4760. 15—78-25

ROYAL MOUNT, Outremont

1160 Laurier Ouest, près Chemin Sainte-Catherine, cinq, six, sept pièces, accommodation des plus modernes. S'ad. concierge. 15—F

16 APPTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENT meublé, 3 chambres et cuisine, chauffé et éclairé, gaz, $5. Cordonnier, 920 Sanguinet. 16—

APPARTEMENTS Castle, 5249 ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 16—91-N.O.

APPT meublé, une pièce moderne, gaz, électricité, bien situés. 4723 St-Denis. 16—

AVE LAVAL 3415 près Sherbrooke. Exceptionnellement avantageux comme prix, localité, confort. Guy Vanier, Harbour 2841. Soir: Harbour 5417. 16—10,13,16,18,20

CARRE St-Louis 307, 4 belles chambres bien éclairées, eau chaude, gaz, électricité. Harbour 3757. 16—8,10

DUROCHER 3870, 1, 2, 3 chambres meublées, gaz, électricité fourni, bain et toilette dans chaque appt. 5.00 en montant. 16—8,10,12

DE UNE à deux pièces, cuisine, chambre de bain, bien chauffées. 1071 Berri, apt. 6. 16—4,6,8,10

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 16—96-6

PLACE CHRISTIN 330, appartements meublés, 2, 3, 4 pièces. S'adresser concierge. Harbour 4086. 16—97-5

ST-HUBERT 1659, beaux logis très chauds, 2, 3, 4 pièces, cuisinette. Possession immédiate. 16—

ST-HUBERT, 1150-1156, nouveaux appts, chacun; eau chaude, cuisinette, planche, armoires, baignoire, douche, pharmacie. 16—97-3

17 A LOUER

MONT-ROYAL 2416, magasin, boutique, logement. AMh. 4446. 17—

SAINT-PAUL ouest, 696-698, trois étages, et sous-sol, espace pour bureau à même. Occupation le 1er mai. M. Mullin, HArbour 5271. 17—95-6

18 BUREAUX A LOUER

2 BUREAUX à louer pour médecin ou dentiste, 2037 St-Denis, près Ontario. Harbour 4752. 18—97-5

DENTISTE, bureau et logement à louer, porte important, St-Hubert et Beaubien. Blvd Saint-Denis, loyer bas, DOllard 4118. 18—97-6

SAINT-JACQUES, 408, près McGill, bureaux convenables pour agents de manufacturiers et salles d'étalage. Loyer très bas jusqu'à mai. S'adresser au surintendant ou à Ross Realty, 465, Saint-Jean. MArquette 1338. 18—

ST-JACQUES 210. Petits bureaux ou suite environ 750 pieds carrés. S'ad. The Yorkshire Insurance Co. Ltd, Harbour 0171. 18—96-6

19 CHAMBRES A LOUER

AMHERST 1596, salon double, chambre simple, eau chaude, gaz, confort chez-soi. FR. 3427. 19—

AVE LAVAL, 3610, face carré St-Louis, belle grande chambre avec balcon, maison tranquille. 19—

AVENUE Laval, 3451, près Sherbrooke, grand salon, grande garde-robe et chambre moyenne, usage cuisine. 19—

BELLE chambre, eau chaude, téléphone, messieurs ou couple, 2.50 par semaine. 292 Ontario Est. 19—

BONNE grande chambre, chez-soi. 1867 rue Fullum. Ch. 3159. 19—

BOUDOIR double et chambre simple à louer. 7167 Berri. 19—

CARTIER 3058, chambre bien propre, sur devant, 2.50 à 4.00. AMherst 6023. 19—

CHAMBRE sur devant, confort du chez-soi. S'ad. 1572 S.-Christophe. 19—

CHAMBRES à louer, petite, grande, toutes commodités, pension si désirée. 1310 Visitation, près Ste-Catherine. 19—

CHAMPLAIN 1407, grande, petite, gaz si désiré, téléphone, chauffée à l'eau chaude, 2.50, 4.00. 19—95-5

PORT LORETTE 10714 (Sault), grande chambre sur devant, gens paisible, seul chambreur, usage téléphone, pension si désirée. Tél. Dupont 4212. 19—97-6

HOTEL FORD

Coin Dorchester et Bishop. Chambres dans un hôtel moderne de 750 chambres, avec radio et service d'hôtel. Tarif spécial pour hôtes permanents. Chambres avec bain 10.00 par semaine, sans bain 7.50 par semaine. 19—2,4,6,8,10,13,15,18,20,22,25,26,27,29 F

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 19—10,12

ONTARIO 422 près St-Denis, chambre avec garde-robe, gaz, eau, propre, chaude, tranquille. 19—8,10

PARC LAFONTAINE, 1385. Grande chambre et cuisinette, gaz, lavabo, téléphone, confort de chez-soi, famille privée, bas prix. 19—

PERSONNES DIFFICILES

trouveront ici chambres idéales. Maison tranquille, bien tenue, confort du chez-soi, propreté exquise, eau chaude, location centrale. Prix raisonnables. S'adresser à 1319 St-Hubert, Tél. HArbour 2786. 19—10, 12 F

QUERBES près Fairmount, chambre très chaude, résidence privée. AT. 5067. 19—

ST-ANDRE, 1305. Jolie chambre devant, au mois, pas déménagement, personne tranquille, maison privée. FRont. 1318. 19—

STE-CATHERINE E. 1373, chambre bien meublée, monsieur ou couple, garde-robe, eau chaude, gaz, propre, tranquille. 19—

ST-CHRISTOPHE 1803, près Ontario, chambres doubles 3.00, 3.50, gaz, chambre simple 2.00, tranquille, confortable. 19—

ST-HUBERT 2016, 2 grandes chambres devant, richement meublées, ensoleillées, eau chaude, lavabo, garde-robes. 19—

ST-LAURENT 958, grandes et petites chambres, 2.50, 3.00 et plus, cuisinette, confort, tranquillité. PLateau 0131. 19—

SALON double et chambre simple, maison très propre, pension de choix, eau chaude, téléphone, près parc Lafontaine. 2203 rue Beaudry. 19—

SHERBROOKE, 354, près St-Denis, chambre joliment meublée, une ou 2 personnes, cuisinette, famille privée. 19—

SHERBROOKE EST 426 près St-Denis, belle chambre avec eau courante. Maison très confortable. 19—8, 10, 12

20 CHAMBRE DEMANDEE

21 CHAMBRE ET PENSION

BELLE chambre pension pour dame ou fille, place tranquille. 4380 rue Delaroche, près Mt-Royal. 21—

CHAMBRE-boudoir dans famille privée, pension si désirée. 6233 Christophe-Colomb. DO. 7219. 21—

CHRISTOPHE-Colomb 4212. Jolie chambre sur devant avec tout confort, famille privée, déjeuner et souper si désiré. 21—

QUI désire confort moderne, grande chambre avec lavabo, nourriture au goût du chambreur, bon marché, 107 Rachel. Plateau 8342. 21—

23 CH. ET PENS. D'ENFANT

BONNE pension pour enfants, naissance à 2 ans, soins expérimentés. 4547 St-Denis. HArbour 8170. 23—

27 GARAGES A LOUER

A LOUER, garage contenant 15 à 20 chars et aussi logis de 4 appts. 4841 Delaroche. 27—

BEAU garage pour 3 machines ou plus, chauffé, électricité, eau, avec logement bas. 6899 Châteaubriand, près Bélanger, bon marché. 27—

GARAGE avec station, bonne route très passante. Informations FAlkirk 1543. 27—97-2

GARAGE ciment 30 x 50, 4278 Brebeuf, près parc Lafontaine, bonne localité réparation ou manufacture. 27—

GARAGE central à louer ou à vendre, 40 x 110, 3 étages, élévateur, chauffage à la vapeur, blower, possession immédiate. MArq. 3325. 27—97-2

PLACE 6 chars ou boutique réparages, 4 fenêtres, 6 portes, sur rue, possession immédiate. 25.00. HA. 4358. 27—

28 MAISON A LOUER

A BAS PRIX, 4 appts très propres, ménage fait, moderne. 7806 Lajeunesse. 28—97-2

A BAS PRIX, 525 Parthenais, bas 6 pièces, ménage fait, 25.00; 4436 Parthenais, haut, 6 pièces, 25.00; 4330 Des Erables. AMherst 5306. 28—

A BAS PRIX: 22.00, 16.00, vacantes, central, épargnez tramways, 6-4 pièces. 959 S.-Georges. 28—10,12,13

A BAS PRIX, grand logement 6 appts, près parc Lafontaine, 2260-2262 Plessis. FRontenac 1429. 28—

A BAS PRIX, Marquette près S.-Grégoire, 6 appts, planchers bois dur, 30.00. Bessette. Fr 3624. 28—10,12

28 MAISON A LOUER

ADAM 4701 coin Sicard, 7 chambres et 5 chambres modernes, loyer réduit. AT. 7129. 28—96-3

A LOUER, rue S.-Denis 7234, 8 appts. et 4 appts. S'ad. Fr. 1735. 28—

5 APPARTEMENTS, près du nouveau théâtre Château, rue St-Denis-Bélanger. S'adresser 7022 St-Denis. DOllard 3070. 28—96-6

ATTENTION, magnifique logement, 6 pièces, beau parterre, près des Pères St-Sacrement, 4413 Rivard, près Mont-Royal. 28—96-3

AVE HOTEL-DE-VILLE 1457-1462, entre S.-Catherine et Demontigny. Possession immédiate si désirée. ELwood 4865. 28—8,10,12

AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE, 3631-33, 3 plain-pieds de 7 pièces chacun; bain, garnitures électriques, beaucoup de soleil dans chaque pièce. Loyer très raisonnable. S'adresser à 4221 Ave Colonial. 28—98-2

1ère Ave. Rosemont, 6648, 3 appts, chambre de bain, réservoir, moderne, ménage fait. CAl. 2068. 28—

BAS, Parthenais 4560, près Mt-Royal, cinq apparts, planchers chêne, chaufferette gaz, possession immédiate ou mai, 25.00. HArb. 7094. 28—

BAS, 6 pièces modernes éclairées, garage, entrée sur rue, cave, système chauffage, 35.00. 8378 Henri-Julien. Am. 6877 et 8509. 28—

BEAUBIEN Est 1285, logements modernes, ménage fait, 4 et 7 pièces, planchers durs, fixtures électriques, bouilloire, garage. 28—8,10,12

BEAU logis moderne, 4224 Christophe-Colomb, près Parc Lafontaine, huit pièces, bay-window, salle bain tuile, manteau cheminée, hot heater, électroliers, visible jeudi, vendredi 2 à 5. Tél. Atlantic 1285w. 28—

BELANGER 1341, 8 appts, fini moderne 32.00. S'ad. 1335 Bélanger. 28—10,13

BEAU logement, près Mt-Royal, 6 grands appts, milieu, chaud, très propre. 4580 Iberville. HArbour 7094. 28—

BELLECHASSE 2523, six et sept chambres, chauds, propres, très éclairés, près tramways. 24.00, 26.00. CAlumet 1237F. 28—94-8

BONNE VALEUR, Chambord près Bélanger, 2 étages, 2 logements, modernes. Pas d'agent. Cal. 2736. 28—94-22

BLVD ST-JOSEPH Est, 6 pièces, chauffé, frigidaire, incinérateur, chambre bain, tuile, hangar, ménage fait, avec ou sans garage. Tél. Falkirk 1940. 28—

BLVD ST-JOSEPH 506, chauffé, 7 pièces modernes avec garage, 1er étage, glacière électrique, incinérateur, aussi 3ème étage, beau logement, 4 grandes pièces, bâtisse 35 pieds front. ATlantic 3873w. 28—

BOULEVARD St-Denis et Villeray, logements et magasins de toutes grandeurs à bonnes conditions. Dubois et Guénette, 428 Bélanger. Dollard 2870. 28—94-8

BOUL. DECARIE 3457, 7 pièces, $52.00 par mois, avec garage $60.00 par mois. S'adresser par téléphone à LAncaster 9931. 28—95-7

CARTIER 2340, près Sherbrooke et Parc Lafontaine, cinq belles pièces et bain. CLairval 0465. 28—10,12

CASGRAIN 5156 et 6727, près Fairmount et près St-Zotique, 4 et 6 chambres modernes. AT. 5026. 28—

CHABOT, 6 pièces, 25.00. Des Carrières, 22.00, 25.00. Roberval, 13.00 à 23.00. Amherst 1230. 28—

CHABOT 5239, 6 beaux grands appts, près du parc, bon marché. 6274 Christophe-Colomb. DOll 9544. 28—

CHAMPLAIN 1179-1199, bas, 2ième, 3ième, 4, 5, 6 pièces, près église Ste-Brigide. Cl. 6231J. 28—

CHAMPLAIN 2145, 7 appts modernes chauffés, plancher dur, dépense, fixtures, pharmacie, armoire, ménage fait, libres. 28—97-4

CHERRIER 514, 7 pièces chauffées, garage, planchers bois durs, 50.00. S'ad. 512 Cherrier. 28—

CHRISTOPHE-COLOMB, près Boulevard St-Joseph, 4810, bas, fournaise, cinq pièces, 4814, troisième, cinq pièces. Gilford 1640, 4 pièces, beaux logements réduits. Tél. Bywater 0085. 28—

CHRIS.-COLOMB 4463 près Mt-Royal, haut 8 pièces, moderne, chauffage, 50.00. Cher. 0875. 28—98-2

CHRISTOPHE COLOMB 7324, quatre appts fermés, libres, prix spécial, aubaine pour nouveaux mariés. Calumet 5294. 28—98-2

CHRISTOPHE-COLOMB, près Parc Lafontaine, 2 logements, 4271 à 4275, avec garage, 7 pièces modernes. 28—

CHRISTOPHE-COLOMB, près Mont-Royal, 4467 à 4461, 3 logements, 7-8 appts, système chauffage, garage double. 28—

CINQ et sept pièces, chauffé, moderne, 1227 Beaudry, près Ste-Catherine. Benoit & Mathieu, 1215 St-Timothée. 28—98-4

CINQ pièces, chauffé, moderne, 1252 Visitation, près Ste-Catherine. Benoit & Mathieu, 1215 St-Timothée. 28—98-4

COIN Viau et Lafontaine, maison neuve 5 appts, chauffé, frigidaire, eau chaude à l'année, $45.00; coin Letourneux, 4290-94-96 Adam, 4, 5, 6 appts, 45.00 et 55.00, garage si désiré. CLairval 8073. 28—

COURSOL, 2511. Beau logement de 6 pièces, grandes, hangar, gaz, électricité et bain. HArbour 4414. 28—96-3

DE BULLION, 3773-3783, cinq appartements. Téléphone HArbour 5266 ou FItzroy 5805. 28—97-3

DE LANAUDIERE 4235, 5 appts avec garage, $32.00. Appelez le soir, Cl. 2186. 28—97-4

DELAROCHE 5056, deuxième, près Blvd St-Joseph, 4 appts, réchaud, planchers bois franc, 25.00. DOll. 9329. 28—

DELORIMIER, 2076, 2078, 2080, près Ontario, logements 5, 6 pièces, loyer $21.00. HArbour 5360 ou FItzroy 5805. 28—97-3

DELORIMIER, 4411, près Mont-Royal, 7 pièces, ménage fait; 4861 Delorimier, entre Marie-Anne et Rachel, 5 pièces, très jolies, nouvellement décorées, chauffage eau chaude. LAncaster 0641. 28—97-3

DELORIMIER, 4471 et 4475 près Mont-Royal, beau logement moderne, 8 pièces chaque, bien décorés, système chauffage eau chaude, frigidaire, aussi 4600 Delorimier, 7 pièces, prix raisonnable. FRont. 8608. 28—97-2

DELORIMIER, 4681-85, 6, 7 appts, garage, écoles, églises, françaises et anglaises, planchers durs, cuve combiné. CHerrier 7486. 28—

DELORIMIER près Laurier, 4 appts, planchers durs, moderne. Amh. 6980. 28—

DELORIMIER, 4526-4530, sept pièces, 32.00, louera petit commerce, restaurant, garage si désiré. Amherst 3983. 28—

DELORIMIER, 3512, 2e étage, 6 pièces chauffées, bien éclairées, 40.00 par mois. AMherst 1977. 28—

DENORMANVILLE, 6603-6607, deuxième, troisième, 4 pièces, moderne, près Beaubien. Adresse: 6570 Denormanville. DOllard 7255. 28—

DENORMANVILLE, près Bellechasse, bas et 2e, 4 appts, chambre de bain, fixtures. CRescent 4272. 28—

DES ERABLES, 3435, près Sherbrooke, 4, 5 pièces fermées, bas, système, moderne. AMherst 9909. 28—

DES ERABLES, 4334, près Marie-Anne, paroisse Immaculée-Conception, 8 pièces confortables, éclairées, très chaudes, planchers bois dur, foyer, armoire vitrée, cuve, dépense, chaufferette à gaz, grande garde-robe, 35.00. AMherst 7809. 28—

DEUX sept appts, modernes, deuxième et troisième, rue De St-Vallier, près Bélanger, un quatre appts, moderne rue De Gaspé, près Faillon. DOllard 6332. 28—

DORION, 2189, près Ontario, 4 appts, salle bain, passage, bien propre, $20.00. DUpont 0327. 28—10,13

DROLET 4625-4629-4535, premier, deuxième ou troisième étage, entre Mont-Royal et Des Carrières. Quatre pièces. Bain. ELwood 4805. 28—8,10,12

DROLET près De Castelnau, 4 appts, moderne, planchers bois durs, belle localité. 7246 Drolet. CAl. 9170J. 28—

DUVERNAY, 2497, 2639, logements 3, 4 pièces, gaz, électricité. Bas prix. HArbour 4414. 28—96-3

EMERY 346, dans le centre, près église St-Jacques, logement moderne, 6 pièces, 35.00. Lanc. 4067. 28—10,12

FABRE, DeLaroche, Parthenais, près Mont-Royal, Beaubien, St-Martin, maisons à louer. BElair 1065. 28—

FABRE, 5147, 3 grands appartements, bien modernes, Valois 2167, 3 logements, 4 appts. AMherst 9351. 28—

FLORIAN 2164, près Ontario, 3ème, 4 appts, gaz, électricité, bain, 15.00. DU. 3729. 28—

FULFORD 702 coin S.-Jacques, 10 chambres chauffées, plancher de bois dur, convenable pour docteur. S'ad. Vanier, Wilbank 9177. 28—

GARNIER 4284, sud Marie-Anne, 3ème, 7 appts, chaud, éclairé, propre, 31.00, visiter, Amherst 6328. 28—

GARNIER, près Mont-Royal, 4584 à 4598, 6 logements, 3, 4, 5, 6, 7 appts, avec système chauffage, garage chauffé. 28—

GARNIER près Mont-Royal, 2-4 appts, bas, haut, chaud, propres, situés sur ruelle cimentée. 15.00, 15.00. 4530 Garnier. 28—

GILFORD 1318, 1320, près Chambord, 2ème, 3ème, 7 appts, chaud, 30.00. Visiter Amherst 6328. 28—

HAUT, près Mt-Royal, 4562 Parthenais, six pièces, bain, lavabo, fixtures, planchers chêne, entrée seule, solarium, 25.00. HArb. 7094. 28—

HENRI-JULIEN, près Mont-Royal, 3-4-5 appts et clos pour place d'affaires. J.-A. Hogue, 4614 Henri-Julien. HArbour 3639. 28—

HENRI-JULIEN, 4624, 8 grandes pièces, système eau chaude, grande cour. 4628-4630, 6 pièces. Calumet 9253M. 28—

HOTEL DE VILLE, 3421-3429, beau logement, 5 pièces, fournaise, gaz, électricité. HArbour 4414. 28—96-3

HOTEL-DE-VILLE 977-985, logements 7 et 8 pièces. Bons pour location de chambres. Lanc. 6673. Cher. 4248. 28—95-6

28 MAISON A LOUER

J.-C. LACROIX, Contracteur

QUATRE appts des plus modernes au deuxième étage, maison de deux étages seulement mesurant 34 x 52, 22.00. S'ad. J.-C. Lacroix, 5490 Lafond, située entre 13e et 14e près Masson. CLairval 1029.

CINQ appts 18 x 18, façade 36 x 70, avec frigidaire, incinérateur, eau chaude l'été comme l'hiver, chauffé, le tout 40.00 par mois et 45.00 pour cinq appts fermés, avec châssis et radiateur dans chaque chambre. J.-C. Lacroix, 5490 Lafond, située entre 13e et 14e près Masson. CLairval 1029.

SEPT appts des plus modernes, avec système chauffage détaché, quatre grandes chambres séparées, avec châssis dans chacune, coin de ruelle privée, garage chauffé, électricité, 26 pieds de front, belle cave avec cuve pour laver, grandeur 33 x 52, 45.00. J. C. Lacroix, 5490 Lafond, entre 13ème et 14ème, près Masson. Clairval 1029.

SIX appts, un bas, avec garage, système à l'eau chaude, à l'huile, grandeur 25 x 47, grande cour, grande cave avec cuve pour laver, 35.00 par mois. Aussi un haut six appts, 30.00. S'ad. J. C. Lacroix, 5490 Lafond, entre 13ème et 14ème, près Masson, Rosemont. Clairval 1029. 28—8,10,12,13F

IBERVILLE près Bellechasse, 4 appts, neuf, moderne, ménage fait, réservoir, eau chaude. Cal. 0915J. 28—

IBERVILLE, 4586, 6 grandes pièces, 25 pieds, très chaudes, très éclairées, propres, bain émaillé, électroliers, près tramways, 22.00. AMherst 7809. 28—

JEANNE-MANCE, 5391, cottage 7 pièces, chauffé, loyer 45.00. HArbour 5360 ou FItzroy 5805. 28—97-3

LAJEUNESSE 8317, 6 appts des plus modernes, système chauffage, eau chaude, garage à la cave. CRes. 6832. 28—

LAVAL DES RAPIDES No 187 Ave Laval, logement de 5 pièces; bain, cave, serre, jardin, garage, $18.00 par mois. Notaire Crépeau, Bywater 0066. 28—98-3

LETOURNEUX, logement moderne chauffé six pièces, garage. Autres sept pièces, libres, ménage fait. 1465 Letourneux. Clairval 2261. 28—97-2

LOGIS de toutes sortes dans la plus belle partie du quartier Mercier. Informations l'abbé J.-C. Jetté, 8801 Notre-Dame Est. 28—93-23

DES logements de trois à huit appartements. S'adresser ATlantic 1850. 28—96-6

LOGEMENT chauffé, 3 et 4 appts modernes, 3521 Lafontaine. Front. 8789 ou Clair. 0698. 28—97-2

LOGEMENT 7 appts, rue Galt, Côte St-Paul, éclairé 4 côtés, système chauffage, fini des plus modernes, 45.00, avec garage. Tél. WEst. 8438. 28—97-3

LOGEMENT neuf 6 appts, chauffé, possession immédiate ou mai. 1566 Panet. 28—

LONGUEIL, 8 pièces, bien située au centre de la ville, ménage sera fait. S'adresser à Houle, le soir, FRontenac 8502. 28—97-3

MAISONNEUVE, 1184, bas, grande cave, cour cimentée, 5 pièces chauffées. BElair 2937. 28—8,10,12

MANUFACTURE, 2639, près Charlevoix, 5 pièces, hangar, gaz, électricité, loyer bas. HArbour 4414. 28—96-3

MARIN, 762-768, logements 5-6 pièces, gaz, électricité. Bas prix. HArbour 4414. 28—96-3

MARQUETTE, 4439, 3me, 7 appts, chaud, entrée seule, ménage fait, électroliers. AM. 4401. 28—

MARQUETTE 4256, 3ième étage, appts de 6 pièces à $35.00. S'adresser à 4254 rue Marquette. Tél. AMherst 2996. 28—93-6

MARQUETTE 5236, nord Laurier, 8 pièces modernes, système chauffage, garage 45.00. Voir M. Fontaine, 520 Cherrier. HArb. 9885. 28—97-2

MONTCALM, 1199, près Dorchester, logements neufs, modernes, 5, 6 pièces, bas, 2eme, 3eme. CHerrier 9434. —3,5,8,10,12,15,17,19,22,24,26,29

MONT-ROYAL Est 214, second, 6 pièces, Laval 4465, 4467, 4473, rez-de-chaussée, 3e, 4 pièces modérés. Lancaster 1380. 28—10,12

MONT-ROYAL, coin Fabre, 8 grandes pièces chauffées, libre, fenêtres, chaque pièce finie 25 avril, beau site pour professionnel, $70.00. Fabre, 5 pièces chauffées, frigidaire, très moderne, $45.00. Jour, 1604 Mont-Royal. 28—

NOTRE-DAME ouest, 2658, grand magasin et logement pour restaurant, salle à manger. HArbour 4414. 28—96-3

NOUS avons encore quelques logements à louer dans différentes parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest. Harb. 2185. 28—10,13,15

OUTREMONT, Durocher, 7 et 8 chambres, Hutchison, 7 et 8 chambres, Querbes, 8 chambres modernes, St-Urbain, 7 chambres. CR. 8345. 28—

PANET 1835, logement à louer, 7 appartements, bon marché. Pour informations: PLat. 3801, appt 8. 28—98-2

PARC LAFONTAINE 1139, bas 8 pièces, double, boudoir, convenable pour coiffeur, ferai ménage. 28—10,12

7 PIECES chauffées décorées, modernes, frigidaire, service concierge. S'ad. 1554 Mont-Royal Est. 28—97-2

7 PIECES chauffées, décorées, modernes, frigidaire, service concierge. 1554 Mont-Royal Est. 28—98-3

PLACE Burnside 639, coin suivant de Université, 12 pièces. Walnut 8052M. 28—10,13

PLACE Burnside 641, angle Université, 8 pièces chauffé. On fera le ménage partout. Wal. 8052M. 28—10,13

RESTHER, près Mont-Royal, 5 appts, chambre de bain, fixtures, très propre. CRescent 4272. 28—

ROUTHIER 9440, 3 appts, neufs, semi-détaché, près tramways, école et église, M. Gascon, Cal. 3179. 28—98-2

RUE Parthenais, maison neuve, moderne, trois et cinq pièces chauffées, frigidaire. 4809 Des Erables. AMherst 2336. 28—97-5

RUE S.-LAURENT près Jean Talon, log. 4 appts, chauffés. S'ad. J. Legault. Dupont 1833. Elwood 7660. 28—9,10,12,13

RUE MESSIER, 4213, bas, 7 appts, chauffé, moderne, 30.00. CAl. 9189w. 28—97-3

ST-ANDRE 4379, troisième, sept pièces, planchers durs, heater, dépense, fixtures, propre, mars, avril gratis, garage optional un à trois autos. FRontenac 8950. 28—

ST-ANDRE 1214, jolie maison, un bas, 6 pièces, système chauffage, très bonnes conditions. Appelez MArquette 0966. 28—97-5

ST-ANDRE 3955. Haut, 8 pièces, chambre de bain, chauffé, 35.00; Rivard 4393, haut, six pièces, chambre de bain, 27.00; Boyer 4224, haut, sept pièces, chambre de bain, 27.00. The Cradock Simpson Company. HArbour 6119. 28—6,10

STE-CATHERINE, 2042, coin Delorimier, 8 appts, bien éclairé, véritable aubaine, 25.00. CR. 2040. 28—97-2

ST-DENIS, 7704a, coin Villeray, 5 appts, chauffés, moderne, incinérateur. St-Denis 7089, 5 appts chauffés, bien éclairés, moderne, garage chauffé, frigidaire. St-Denis 7714, 4 appts chauffés, garage. S'ad. 7700 St-Denis. Cal. 4654J. 28—98-6

ST-DENIS, 3632 (près Crémazie), plain-pieds, 6 chambres chauffées, $45.00. DUpont 3308. 28—

ST-DENIS, Logements chauffés, et non chauffés. Do. 8742. 28—

ST-DENIS 5508-5510, 5-6 pièces, apparts, chambre de bain, bien éclairé, ménage fait, 25.00 et 28.00, garage à louer. CLairval 4206J. 28—

ST-DENIS Nord, 4 appts modernes, chauffés, 26.00 par mois. CAl. 3850. DUp. 0093. 28—

ST-DENIS 8657, logement de 4 apparts, chauffé, bien propre, très moderne. DOl. 0955. 28—

ST-DENIS 8266B, jolies 4 grandes pièces modernes, localité résidentielle, loyer raisonnable. M. Bujold, HAr. 1261. 28—8,10

ST-DENIS 6674, près St-Zotique, aussi 2ème et 3ème, 6, 7 pièces, bon état. Occupation immédiate. S'adresser à Marquette 1713, Suite 317, 132 St-Jacques ouest. 28—97-5

ST-DENIS, 6664, magnifique logement, bien éclairé, propre, 9 appts, chauffé, garage. CR. 1040. 28—97-2

ST-DENIS, 7955, bas, 6 grandes chambres, moderne, système chauffage, ménage fait, garage, 2e, chaud, moderne, ménage fait. CAl. 5063F. 28—

ST-DENIS 7960, bas, 7 appts, système chauffage, fini moderne. S'ad. Ca. 8470m. 28—

ST-DENIS, 4113, logements 10 pièces, possession immédiate. Lanc. 6673; soir, CH. 4248. 28—95-6

ST-DENIS 7808, 7 appartements, garages; Rosemont 5570, 4e Ave, bas 6 appartements, système. S'adresser 1276 Mont-Royal Est. Cherrier 1213. 28—97-2

ST-DOMINIQUE 3959-3961, petit flat, trois apparts, grande cour. Tél. ELwood 1203. 28—97-3

ST-DOMINIQUE 6329, trois 6 apparts, neuf; 5379, 5-6 appts, moderne; aussi Casgrain 6347. CRes. 5197. 28—

ST-HENRI, beau logis neuf de 5 pièces. S'ad. 333 Delinelle. WEst. 4212. 28—

ST-HENRI, 391 Delinelle, 6 pièces, moderne, chambre bain, tank eau chaude. Bien chaud. WEst. 3752-6290F. 28—

ST-HUBERT, Petits logements, 5 pièces, Nos 4744, 4746. 28—

ST-HUBERT 2060, près Ontario, système chauffage, 6 pièces propres, modernes. S'ad. sur lieux. Dollard 1144. 28—98-4

ST-HUBERT 3724, un 2ème, près Cherrier, 7 grandes pièces chauffées, dépense, bain séparé, planchers bois dur, chambre de lavage. Belair 5781. 28—97-2

ST-HUBERT, 5843, logement moderne, sept pièces, chauffées, frigidaire. HA. 2577. 28—98-3

ST-LAURENT 6584-6588, près église, 5-6 belles chambres éclairées, garage. DOl. 8458. 28—

28 MAISON A LOUER

SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

A louer dans toutes les parties de la ville, logements de différentes grandeurs et prix, bureaux, magasins, entrepôts. Liste à nos bureaux, 5 St-Jacques Est. 28—92-7 F

VILLENEUVE O. 35, coin, 10 grands apparts, bon pour chambres; aussi bas 6 apparts, haut 6 apparts, ménage fait, réduit. Tél. ELwood 1203. 28—97-3

VILLE EMARD, magasin 2 vitrines, coin rue, 3 appts en arrière, cave cimentée, cour 27.00. FItzroy 5943—6231 Blv. Monk. 28—

VISITATION, 1935, six beaux logements, 4 pièces propres, bain, électricité, gaz, bon marché, 2 vides. 28—97-5

VISITATION 2066, beaux logements, 2e, 3e étages, 5, 6 appts, fixtures, réservoir, garage si désiré. 28—96-6

WELLINGTON 5615, moderne, 6 grandes pièces, 3 chambres séparées, ménage fait récemment, système eau chaude, 42.00. Wilb. 6365. 28—

WOLFE 913-919, 3, 4, 5 pièces, un vacant, bain, électricité, gaz, boutique, écurie, entrepôt, garage. 28—97-5

WOLFE, 1115-1117-1119, 3, 4, 5 pièces, passages, électricité, gaz, ménage fait, un vacant. 28—97-5

WORKMAN, 2498-2502-2522, logements 4-9 pièces, $12 et plus. HArbour 4414. 28—96-3

10.00 par mois donne droit moitié d'un logement neuf et moderne chauffé, personne seule, pour amples informations appelez Calumet 2711w. 28—

29 MAISONS MEUB. A LOUER

BOURBONNIERE près Ontario 2055, 3 appartements meublés, vacant, 20.00. Clairval 8656. 29—10,12

CLARKE, près Beaubien, 4 appts bien propres, aussi garage, couple seulement, possession immédiate. Belair 4178. 29—97-3

DROLET, 3610, 2 chambres coucher, boudoir grande cuisine, bain, eau chaude, possession immédiate, ménage fait, 7.00. HA. 9773. 29—

LAGAUCHETIERE E. 170, 3 appts, 4.00 semaine; 584 Archambault, entre Fullum et Dufresne, 2 appts, 3.75. Propriétaire, 1247 Panet. 29—

LOGEMENT meublé, 8 apparts, rue Logan, occupation immédiate. 586 Dufresne. CHer. 0586. 29—

PAPINEAU 5288; 6980 St-Dominique, logement privé, meublé, 4 appartement, bain, possession immédiate. DUpont 3662. 29—

30 MAGASINS A LOUER

AMHERST 2140, près Sherbrooke, grande vitrine, loyer $30 par mois. 2152 Amherst. FRontenac 3223. 30—

AUX MARCHANDS de chaussures, excellent site, établi depuis 12 ans. 1175 Ontario, coin Montcalm. Adresser 1916 rue Maisonneuve. 30—

COIN FULFORD et S.-Jacques, central pour toutes lignes de commerce, pharmacie établie 10 ans. Occasion prix réduit. S'ad. Vanier Wilb. 9177. 30—

GRAND magasin chauffé, garage pour 6 autos, convenable pour manufacturer en gros ou en détail. 145 Laurier Ouest. 30—98-4

JARRY 422, près St-Denis, grand magasin chauffé, occupé par marchandises sèches, seulement $60. Dupont 2676. 30—

MAGASIN à louer, 2201, Marie-Anne, coin Parthenais, logement, cave, back store. S'ad. 4429 Delorimier. AMherst 6353. 30—

MONT-ROYAL, coin Fabre. Magasin 26 x 80 avec cave, 2 vitrines, centre d'affaires, Fabre, près Mont-Royal, petit magasin, beau site pour barbier ou coiffeuse, restaurant, fini 25 avril. Jour, 1604 Mont-Royal. 30—

MONT-ROYAL coin Papineau, magasin 30 x 80. Consentira long bail avec permission de sous-louer. Petit & Petit Ltée, 1363 Mont-Royal Est. AMherst 2104. 30—98-3

PARTIE de magasin chauffé, poste idéal pour barbier, coiffeuse, opticien, bureau d'affaires. Chance exceptionnelle. Christophe-Colomb, coin Beaubien. DO. 9758. 30—

STE-CATHERINE Est 4075, coin Pie IX, magasin chauffé, eau chaude à l'année, occupé depuis 8 ans par machines à laver Connor, possession immédiate. Harbour 9638. 30—

ST-LAURENT 4808, magasin 25 x 60, occupé par pâtissier français, réduit. Tél. ELwood 1203. 30—97-3

ST-LAURENT, près St-Zotique. S'adresser ATlantic 1850. 30—98-6

31 MAISONS CAMP. A LOUER

SUR le magnifique Richelieu, maison moderne, 9 et 12 pièces, planchers en bois dur, électricité, système à l'eau chaude, garage chauffé, pelouse, 20 gros arbres, vis-à-vis la rivière, poulailler, couvent, écoles française et anglaise, bons magasins, à 18 milles de Montréal. LAncaster 2937. 31—

DIVERS

37 ACCORDEUR DE PIANO

ACCORDEUR de piano, 35 ans expérience, ci-devant de la maison Lindsay, accord, réparations générales. Ernest Paré. Tél. Amherst 3168. —10,12

38 ADOPTION

40 AUX MALADES

AMELIOREZ votre santé en ayant recours dès maintenant aux "médicaments Hanequine" 2115 Bourbonnière CLairval 6119. 40—141-N.O.

ATTENTION. Toutes maladies traitées par nouvelle méthode infaillible, sans remède. Nombreux témoignages, soulagement immédiat. Prof. Ethier, 824 Mt-Royal Est, près S.-Hubert. Fr. 5454. 40—96-4

Dr LERICHE. Maladies spéciales hommes, femmes, jeunes filles. Maternité. 1613 St-Denis, devant théâtre. Harbour 6410. 40—168-N.O.

SPECIALISTE. Maladies intimes des deux sexes. Affections du sang et peau. Maladies sexuelles, urinaires, vénériennes. Dr Prévost, 3440 Hutchison. MArquette 6611. 40—223-N.O.

41 AVIS RESPONSABILITE

A PARTIR de cette date, 10 février 1932, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom. J. W. Belleville, 1474 Létourneux, Montréal. 41—

APRES cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée à mon nom. Alcide Laventure, 2118 Lasalle. 41—96-3

51 COLLECTION

L'AGENCE ROYALE de Colections 20 ans services honnêtes. Collections faites partout. 57 St-Jacques ouest, Montréal. HArbour 1380. 51—74-l.M.s

55 DIVERS

REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge pour guérison obtenue. Mme P. Celes. 55—

REMERCIEMENTS à sainte Thérèse pour guérison obtenue. Mme P. Celes. 55—

55A EXTERMINATION VERMINE

ABOLISSEZ punaises, coquerelles, dans 4 heures, approuvé par gouvernement, garanti un an. (Ouvrage complètement assuré). Plus grande compagnie au Canada. Service Canadien Enregistré. YOrk 4958. 55A—N.O.

60 HOPITAUX PRIVES

A $25, maternité, médecin, pension, chambre, soins pour dix jours. Pensionnera enfant si désiré, pension invalides. 4547 St-Denis. HArbour 8170. 60—N.O.

HOPITAL Sainte-Cécile, pension avant terme, 10 jours 20.00. Placons bébés. 1223 Mont-Royal Est. CHerrier 4309. 60—97-6

HOPITAL MATERNITE, placons bébés, pension avant terme. 2145 Boul. S.-Joseph Est. Fr. 5334. 60—10,12,13

HOPITAL Ste-Marguerite, maternité privée, bon chez-soi, pension avant terme, prix modérés, attention spéciale aux personnes des campagnes. Plaçons bébés. 1221 Ontario Est, coin Beaudry. Tél. FR. 7623. 60—137-N.O.

MATERNITE privée, soins confidentiels, pension réduite, plaçons bébés, bon médecin. 5043 St-André. DOllard 1462. 60—N.O.

62 OBJETS PERDUS

COUVERTE en fourrure bordée en rouge, Boul. Pie IX et rue Orléans. S'ad. 4372 Bélanger. Cl. 4696w. 62—98-2

JONC mariage, style ancien, camée noir dans enveloppe blanche, Blvd St-Laurent, près Prince-Arthur, jeudi, 4 février. Récompense. 7949 St-Denis. 62—

MONTRE en or Waltham avec bracelet en or. Récompense. Retourner Bruno Poisy, 1580 Mont-Royal Est. Amh. 6955. 62—

PERDUE, entre Rosemont et Longueuil, bague en or portant les armes de l'Université de Montréal. Tél. CL. 6904W. 62—

65 REMBOURRAGE

A BONNES CONDITIONS Chesterfields, set salon, divanettes rembourrés, désinfectés. CHerrier 8598. Hébert, 932 Rachel Est. 65—21-N.O.

ATTENTION. Chesterfields rembourrés, sets salon, vivoir, salle manger, divanettes. Maison Sabourin, 5890 Papineau. Cal. 7031. 65—299-N.O.

REMBOURRAGE, réparations meubles modernes et chesterfield sur commande. D. Hogue, 4060 Ste-Catherine Est. Cival 8569J. 65—97-5

66 REPARATIONS

A BAS PRIX — Matelas réparés, lits sommiers, meubles rembourrés, repolissage, désinfection punaises, coquerelles. Watier 4486 Delaroche. Cherrier 7122. 66—130-N.O.

APPELEZ FISET. CRescent 3666. Matelas rénarés, lits plume lavés, désinfectés. Maison propre de confiance. Vendons matelas neufs, 223 Beaubien Est. 66—12-N.O.

66 REPARATIONS

A BON marché, réparations générales, meubles nettoyés, réparés et refinis. Campion et Campion, PL. 6886. 66—98-5

ATTENTION, meubles, matelas, lits de plumes réparés, au plus bas prix, travail d'experts. Pour informations gratuites, appelez Maison Boyer. BEl. 5351. 66—N.O.

MATELAS refaits, désinfectés, coutil, 1.25, vendons matelas ressorts, plume, kapok. Farland, 1195 Wolfe. CH. 8182. 66—67-N.O.

MONTRES, horloges, nettoyées, garanties, .75 à 1.00; ressorts de montres, horloges garantis, .75 à 1.00. Alfred Maisonneuve, 921 Rachel Est. 66—3,10,17,24

67 TRANSPORT

A B C TRANSPORT, transport général, déménagements pianos, longue distance. FR. 3435. Soir 3872. 67—47-N.O.

A BON MARCHE, transport ménage, 10.00, piano 3.50, 4.00. Chamberland Fils, 4467 Parthenais. AMherst 3940. 67—93-N.O.

ACME transport général, déménagement, valise, spécial, Montréal, Ottawa, jour et nuit. Cherrier 6666. 67—

ACME TRUCK TAXI Association, transport général, déménagements, valises, pianos. FRontenac 2300. Nuit FRontenac 1844. 67—99-306 N.O.

BEAVER TRUCK TAXI Ltd., 910 Ontario Est, déménagement, transport général, pianos, valises, ville, campagne. Ouvert le soir. FRontenac 3191. 67—N.O.

BOULEVARD TRUCK TAXIS.—Transport général, déménagement, piano, valise. Téléphoner pour estimation, longue distance. Jour, nuit. DOllard 8146. 67—N.O.

DIAMOND Truck Co. Transport général, vannes pour déménagement, pianos, valises, jour, nuit. Emmagasinage. HArbour 9175. 67—115-N.O.

68 ON DEMANDE A ACHETER

ALFRED RICHARD paie plus hauts prix, meubles, tapis, glacière. 3167 Sainte-Catherine Est. CL. 3645. 68—96-5

DEMANDE à acheter petite épicerie dans village de campagne préféré. Ecrire 39 St-Adolphe, Longueuil, Raphaël Lemieux, Boucherville. 68—97-3

MEUBLES antiques, environ 100 ans d'existence, Gravures, peintures, vieille vaisselle. Dexter 5852; Dollard 8812. 68—86-l.M.s

RESTAURANT ou épicerie, mentionner le prix et loyer. Ecrire 8304 S.-Denis. Dupont 3081. 68—

A VENDRE

69 ANIMAUX

EXPOSITION CANINE. Toutes races. 17 février. Inscription, $0.50. Après samedi, $1.00. Dr Villeneuve, Lancaster 4294. 69—98-2

70 ACCESSOIRES D'AUTO

CANADA TIRE CO.—4 magasins — Pneus neufs et usagés 1.50 et plus. 886 St-Jacques, 1360 Demontigny est, 1234 Dorchester ouest et 6996 St-Hubert. 70—

GROS stock de pneus $1.50 et plus. Bonnes garanties. Henri L'Ecuyer, 4388 St-Denis. HArbour 5836, succursale 1112 Demontigny Est. FRontenac 0191. 70—8,10,13

VULCANISATEUR pour pneus, 4 moules, 100 pneus usagés, vendra bon marché. 1220 Dorion. 70—

71 AUTOS A VENDRE

ATTENTION

Surveillez nos vitrines pour (char spécial) lequel sera réduit $10. chaque jour cette semaine jusqu'à ce qu'il soit vendu. Auburn Motor Sales Ltd, 4020 Ste-Catherine Ouest. Ouvert le soir. 71—8,10,12 F

ATTENTION: Jamais nous aurions pensé à vendre de telles valeurs de chars usagés à des prix si bas. Maxwell sedan, Essex coach, Studebaker coach, Pontiac coach, Chrysler coach, Ford Tudor, Réo sedan, De Soto cabriolet 1931 sur roues de broche. Presque neufs. Tous ces chars doivent être vendus cette semaine sans réserve. S'ad. F. Mitchell, 1227 Parc Lafontaine. 71—97-2

AUTO Chrysler '30 en très bonne condition $300.00, conditions faciles. HAr. 7149; soir, FAl. 2090. 71—

AUTOS USAGES REMIS AU POINT

CHEZ JUST. Si vous payez des prix plus élevés que les nôtres pour des autos usagés, vous perdez de l'argent. Notre garantie protège votre placement. Venez nous voir maintenant. Facilités de paiement. Entreposage gratis. Just Motors, 3421 Ave du Parc. MArq. 5771. 71—F

BEAU sedan Auburn modèle récent, prendra épicerie, restaurant, boucherie, etc. Falk. 1744. 71—97-2

BON Willys Knight sedan 1927, en bon ordre, ayant besoin argent, sacrifiera 65.00. 5384 Chambord. 71—

CHAR à vendre, Chevrolet 1928, parfaite condition. Bon marché. S'ad. 3346 Adam. Clair. 3632. 71—98-2

CHEVROLET sedan 1932 De Luxe, 6 roues, roulement libre. Cause: obligé de quitter Québec, car urgent. 8039 Drolet. CA. 2486J. 71—

CHEVROLET 1930, sedan, parfaite condition, 8000 milles, à sacrifice. 5103 St-Denis. 71—

CHEVROLET coach 1930 en bon état, $265 pour vente rapide. CRes. 4323. 71—

CHEVROLET coach 1931, comme neuf. Faut vendre $325, licence comprise. CR. 0403. 71—

CHRYSLERS

Chryslers sedans, neufs et usagés 1931; Ford Tudor 1931, 350.00; roadster, 350.00; Essex coupé 1930, 425.00; Graham sedan 1929, 350.00; Willys-Knight sedan 1929, 400.00; Auburn sedan 1931, 1,025.; phaeton 1929, 675.00; Dodge sedan 1929, 575.00; Buick coach 1926, 90.00. Ouvert le soir. Benoit Motor, 4356 St-Laurent, BEl. 2723. 71—97-3 F

CHRYSLER, 75—6 roues de broches, 6 pneus neufs, très propre. CAl. 0637. 71—98-2

CHRYSLER sedan huit, modèle 1931, parfaite condition, vendra bon marché pour comptant seulement. FRontenac 4226 jusqu'à 6 hres. 71—

CHRYSLER six sedan 1931, six roues de broche, absolument neuf. CHerrier 5665. 71—97-2

ESSEX à vendre 1928, pneus neufs, barenil à prompt acheteur. 3436 Ontario est. 71—

FONDS de banqueroute. Essex sedan $95.00; Durand 1929 coach, $165.00; Chevrolet 1931 coupé, $350.00; Graham 1929 sedan $425.00; Chandler 1929 sedan, $250.00; Pontiac 1929 cabriolet, $185.00; Essex 1929 coach, $290.00; Durand 1931, nouveau Sport roadster, $375.00; Packard 1927 sedan, $350.00; Ford 1931, Ford roadster, $425.00; Pontiac 1931 sedan, $485.00; Dodge 1931; Caravan 3 tonnes, $2,500, et autres. BElair 2281. King, Echange de chars neufs, 4864 St-Dominique. 71—

FORD tudor en parfait état. Faut vendre vu qu'on ne peut faire les paiements. Frontenac 7869. 71—8,10,12

FORD Tudor 1928 en parfaite condition, 165. Amedee Dubord, 1111 Bleury, Lancaster 6695. 71—96-3

FORD coupé modèle sport 1929, avec siège d'urgence, en parfait ordre, très peu de milles, pour appointements. Massé, Calumet 1530. 71—97-2h

FORDS 1931, neufs, prix réduits. 25 chars usagés toutes sortes. Service 30 jours. Termes. Provincial Motor Sales Ltd. 4040 Lafontaine, près Pie IX. 71—97-5

FORD neuf, gagné dans un tirage, n'a pas les moyens de le faire marcher, vendra à bas prix. CAlumet 6372F. 71—98-4

FORD Tudor 1927, en parfait ordre, pneus neufs, beaucoup extras, sacrifiera 45.00. 4333 DeLaroche. 71—

FORD tudor 1927, bon état 40.00, radio Stromberg Carlson 10 lampes, 40.00. Cause chômage. 3924 S.-André. Amherst 9324. 71—

FORD routière 1931, peu de millage, comme neuf, aubaine à prompt acheteur. 350 Ste-Marguerite. 71—98-2

FORD tudor 1931, $325 pour vente rapide. Une aubaine. PLateau 3562. 71—

FORD 2 tonnes, 1931, roues doubles, neuf, avec dompeuse hydraulique. Aussi pigeons voyageurs. CAlumet 0531. 71—

FORD Tudor 1928, très propre, $190; Cabriolet Ford avec rumble seat, 190.00; Oldsmobile sedan 1928, $150.00; aussi 10 autres chars repris pour non paiement. Repossessed Automobile, 9 Marie-Anne Est. 71—

HUPMOBILE 7 passagers, 1931, comme neuf. Wilbank 1167. 71—97-2

LEDUC MOTOR SALES

De Soto Six, De Soto Huit, Chrysler Six, Plymouth sedan 1931, neufs, prix spécial. Chrysler sedan 1928, Buick sedan 1927, Oldsmobile sedan 1929, Willys Six coach 1930, Plymouth coupé, rumble seat, 1932, De Soto roadster 1929, Ford roadster 1930, Chevrolet coach 1931, tous reconditionnés à neuf. 2365 Demontigny Est, près Fullum. CHer. 6460. 71—93-9 F

LIMOUSINE Packard 633, 7 passagers, toujours conduite avec soin par chauffeur d'expérience, splendide condition, vaut $2000, accepterait $1500. Crescent Garage, 5369 St-Laurent, M. Forest. CRescent 5208. 71—

LIMOUSINE Willys Knight, 7 pass., 66A, parfait ordre, peu usagé, règlement de faillite, bas prix. 5026 rue Reather. Belair 1938. 71—10,12,13

NASH sedan 1928, petit six, peinture, pneus et moteur excellents, bonne aubaine, 300.00. Wilbank 1167. 71—97-2

OCCASION exceptionnelle. Plymouth sedan 1932, moteur flottant a servi quatre mois, vrai sacrifice. CAlumet 5892. 71—97-2

PLYMOUTH sedan 1931 en excellent état, peu de parcours, conduit par particulier, échange ou facilités de paiement à débattre. FRontenac 1973. 71—97-3

71 AUTOS A VENDRE

AUTOS USAGES A BON MARCHE

CHEZ CADILLAC. C'est difficile à croire, mais c'est absolument vrai que vous pouvez acheter un auto usagé maintenant chez nous à meilleur marché qu'au printemps. Venez aujourd'hui examiner notre stock, les prix vous étonneront. Voici quelques offres spéciales pour aujourd'hui seulement. Comparez les prix ailleurs. LaSalle 1929, coupé à 5 places, beaucoup d'extras, $1,750.00; Packard 1929, landau sedan, 2,000.00; Stearns-Knight Victoria 1928, 750.00; Hudson coach 1930, 800.00; Marmon 1929, sedan à 5 places, 650.00; Cadillac sedan à 7 places, 150.00; Rolls-Royce phaéton à 5 places, beaucoup d'extras, 350.00.

ACHETEZ ICI ET ECONOMISEZ DE L'ARGENT

Cadillac Motor Car Co. of Canada, Limited, succursale de détail de la fabrique, 1955, rue Sainte-Catherine Ouest, ouvert le soir. WIlbank 5151. 71—F

PACKARD 8 cylindres, sedan-landau sedan spécial à 5 places, 6 roues en broche, capitonnage spécial. Facilités de paiement à personne solvable. M. Ranger. WIlbank 5151, de 1 à 2 p.m. DOl. 4072. 71—10,12

PONTIAC coach 1928, frein 4 roues, sacrifiera 150.. oblige vendre ce soir, chômage. 4103 Berri. 71—

POUR balan... sedan Hudson 1928, Sedan Packard 1926, 5 passagers. Sedan Dodge 1926. Sedan Oakland 1929. Coach Buick 1926. Coach Falcon-Night, etc. Aussi truck Reo en parfait ordre. S. Brasseur Registered, 920 Clarke, Barré, Plateau 6644. 71—97-2

STUDEBAKER sedan, bonne condition, obligé de vendre, 35.00. S'ad. 6246-25ième Avenue Rosemont. 71—

TAXI Buick avec meter et place d'affaires, bon marché, cause de vente autre occupation. CLairval 5306. 71—

72 AUTOS CAMIONS A VENDRE

CAMION lourd Diamond T. 1½ tonne, caisse à ridelle ou à ginger ale spéciale, parfait état mécanique, $700; Diamond T 2 tonnes, robuste, pneus arrière jumelés, n'ayant roulé que 17,000 milles, 30 jours de garantie, $1400; Diamond T de luxe, 1½ tonne, avec palan hydraulique et caisse à bascule, pneus arrière jumelés, presque neuf, 30 jours de garantie, $1350; Rugby light delivery, à panneaux, remis au point, $300; Gotfredson, 1 ¼ tonne, en bon état, $100; White, 2 tonnes, caisse à ridelle, pneus jumelés, $400; Stewart 1½ tonne, modèle récent, bon état, $500. Diamond T Montreal Limited, 87 rue du Prince, HArbour 1474; le soir, YOrk 5480. 72-10,12,13

EXCELLENTS CAMIONS USAGES

Notre réputation est la meilleure garantie pour ce qui est des autos usagés. Grâce à des principes solides et à une administration honnête, nous avons fait un succès de notre commerce de camions usagés. Nous avons des modèles de ½ tonne à panneaux, jusqu'à 1½ ou 2 tonnes pour la grande route, ainsi que des bascules. Voyez nous avant de prendre une décision. Cela vous paiera. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. Facilités de paiement. General Motors Products of Canada Limited, division des camions, 1075 rue de la Montagne, MArquette 1192. 72—96-6 F

FORD camion 1929, 1 tonne, carrosserie fermée, panel mécanique, parfait ordre, $275.00; Chevrolet 1928, demi-tonne, panel body, $200.00. Plusieurs autres camions. Repossessed Automobile, 9 Marie-Anne Est. 72—

FORD 1½ tonne à ridelle, 1929, millage 6140, pratiquement neuf, sacrifiera 375.00 comptant. 1709 Dufresne. 72—97-2

74 AUTOS DEMANDES

ACHETONS automobiles comptant. Modèles pas avant 1928. Garage Crescent. 5309 St-Laurent. M. Forest, CRescent 5208. 74—68 N.O

ATTENTION! Nous achetons autos usagés et payons comptant pour vente rapide. Téléphoner à King. BE. 2282. King's Used Cars Exchange. 4864 St-Dominique. 74—98-4

AUTOMOBILE demandé avec argent, en échange 4 logements modernes rue Lajeunesse, rapportent 894. CAlumet 4042. 74—96-3

AUTOMOBILES usagés demandés, paiera comptant, pour bargain. Paul Plante, 4687 St-Denis, Belair 4947. 74—93-6

ON DEMANDE à acheter un panel body, truck une tonne. CHerrier 2081. 74—

ON DEMANDE à acheter un camion de livraison à panneaux, d'une demi-tonne. AMherst 8755. 74—

35 GROS CAMIONS DEMANDES

Quatre formes pour charroyer de la neige. CLairval 1694. Baillargeon et Fils, 1850 Jeanne D'Arc. 74—F

75 A VENDRE, DIVERS

A VENDRE, armoire tabac, show-case, quatre trois pieds, ameublement barber shop. 771 Rachel Est. 75—

BILLARDS et pools, jeux de quilles neufs et d'occasion, accessoires. Eastern Billiard Tables Co., 45 St-Jacques ouest. 75—20,23,27,30,3,6,10,13

COUVERTURES. $2.00 à $5.50 la paire. Bruce Coy, quatre magasins commodément situés: angle Saint-Paul et Bonsecours, 1316 Mont-Royal, 1477 Sainte-Catherine est, près Plessis, 3023 Notre-Dame, près Atwater. 75—96-6

ESSENCES Boutroy. Préparez vous-même chartreuse, bénédictine, curaçao, etc., avec les essences Boutroy et obtenez une liqueur agréable. En vente aux pharmacies Martineau. 75—

GROS lot de bains, éviers, radiateurs et valves d'occasion, à très bon marché. S'ad. à 12 Craig O. 75—97-5

PALETOT chat sauvage 50.00; casque vison tout neuf, 50.00, set salon, accessoires boucherie. 1311 Parc Lafontaine. 75—

PROJETEUR de vues Pathé Baby, 12 vues et caméra, 60.00, dernier modèle. CAl. 4743w. 75—

TABLES de billard, allées de quilles neuves et d'occasion, accessoires. The Brunswick-Balke Collender Co., 34 Notre-Dame Ouest. 75—86-L,M,s

76 ARTICLES DE SPORT

77 AMEUBLEMENTS

AMEUBLEMENT superbe, chesterfield, salle diner, chambre noyer, bureau secrétaire, radio, rugs comme neufs. 4859 Park Ave. 77—105-N O

AMEUBLEMENT 8 appts loués, continuation bail, chance exceptionnelle. 1656 St-Hubert. 77—96-3

AMEUBLEMENT à vendre, 6 appts. 3 chambres louées. Bon marché, cause maladie. 4802 Cartier. 77—

AMEUBLEMENT 18 appts, bien meublés, propre, vendra cause de santé, continuation du bail. Ha. 6323. 77—97-5

AMEUBLEMENT de 4 pièces avec suite de bail et garage. Harb. 8014. 77—98-2

AMEUBLEMENT complet pour 3 chambres, $165., 4 chambres, $290.00. Nous échangeons les vieux meubles. Termes très faciles. Lancaster 8621. Capitol Furniture Co., 391 Ste-Catherine ouest. 77—82-L,M,V

AMEUBLEMENT complet de 4 appts. tout neuf, à vendre à sacrifice. 4220 Chambord. 77—

AMEUBLEMENT chambre noyer, salle diner, chesterfield, boudoir set, véritable occasion. 5868 Parc Avenue, près Bernard. 77—105-N O

3 APPARTEMENTS, continuation du bail si désiré, cause départ. 1572 Gilford. 77—95-4

RUE DUROCHER, 21 chambres, 1,000.00. Rue Durocher, 44 chambres, 1,500. Park Ave, 14 chambres, 700.00. Park Ave, 12 chambres, 500.00. Shuter, 12 chambres, 600.00. Dorchester, 21 chambres, 500.00. St-Hubert, 10 chambres, 200. Voulez-vous achetez? Venez me voir pour un bargain. Monast & Co., 3686 Park Ave. 77—98-3

ST-DENIS 4554, ameublement 15 appts, propres, prix 75.00, faut vendre, cause départ campagne. 77—98-2

STANLEY 1259, onze apparts meublés à vendre à sacrifice. MArquette 6652. 77—

78 ARTICLES DE MENAGE

A BON MARCHE, meubles neufs, tapis, chesterfields, salle à manger, chambre, lits, sommiers, matelas, lits d'enfants, carrosses, poêles etc. Magasin, 2ième étage. Aucune dépenses. Joseph Lagarde, 2012 Mont-Royal, entre Bordeaux et Delorimier. 78—127-N.O.

AMEUBLEMENT neuf, 3 appartements 89 pour prix comptant, 90 jours. Pepin 2229 Mt-Royal. FR. 1306. 78—65-N O

AMEUBLEMENT vivoir 8 morceaux, 32.95 lit 2.95 matelas 3.75, sommier 2.90, mobiliers chambre 49.00 comptant ou termes, meubles échangés. National House Furniture Co., manufacturier de meubles, 1990 Ste-Catherine Est; 6822 St-Hubert. CHerrier 5344. 78—112-N.O

ARTICLES de ménage toutes sortes, radio 10.00, balayeuse, vente liquidation. 6906 St-Hubert, près Bélanger. 78—97-6

A SACRIFICE, beau set salle diner noyer, chambre coucher, chesterfield mohair, pratiquement neuf. 7226 St-Denis. 78—97-6

ASSORTIMENT complet de poêles neufs et usagés, achetez maintenant, donnez un acompte et nous livrerons sur demande. Profitez de notre vente de février. Davignon, Harbour 0987. 78—

ATTENTION! superbe chesterfield, chambre coucher, salle diner, radio comme neuf. Occasion exceptionnelle. 106 Sherbrooke ouest. 78—8,10,12

A VENDRE, poêle cuisine Royal. DOllard 2106. 6209 Denormanville. 78—

BIBLIOTHEQUE, armoire vitrée, lampe, set boudoir, fournaise, sofa, fauteuil, couchette, poêle gaz, miroir. Cal. 6453. 78—

BOUCHETTE en cuivre, sommier, 2 lits de plumes, le tout pour lit double, bon marché. S'adresser 5480 St-Denis. 78—97-3

DIVANETTE Kroehler propre, payé 45.00, vendra 15.00, petite fournaise, tuyau, etc. S'adresser 758 Green. 78—

FOURNAISE Tortue no 4, avec tuyau. 4675 St-Denis. BElair 2868. 78—

GRANDE vente à 25%, machines à laver et ... Condition, 2.00 comptant, balance facile. Généreux Radio, 3465 Ave du Parc. Lanc. 0464. 78—97-3

GROS POELE, système à l'huile, Silent-Glow combiné, gaz, neuf, 85.00. Considérera poêle à gaz comme acompte. Aussi fournaise No 4, Circulater. CL. 0906. 78—

LAVEUSE électrique Sunnysud nouveau modèle, usagée quelques mois, vendra à sacrifice. 408 Ste-Catherine est. 78—96-6

MACHINE Singer basculante bon marché, bon ordre. 1121 Mt-Royal est, troisième. 78—

MACHINE à coudre électrique portative, autre tête basculante, bon marché. 1354 Sherbrooke Est, coin Panet. 78—

MACHINE Singer usagée, bon marché. S'ad. 5939 St-Denis. 78—

MACHINE Singer basculante, garantie comme neuve, bargain à prompt acheteur. 1872 Ste-Catherine Est. 78—

MACHINE à coudre Singer basculante, 12.00, laveuse électrique, radio. 1303 Papineau, appt 2, coin Ste-Catherine. 78—96-4

MACHINES Singer, Williams, Raymond, famille, tailleurs, 7.00 à 30.00, garanties. Echangeons, crédit. 2653 Notre-Dame ouest. 78—379-N.O.

MOULIN à laver "Thermos" neuf, à vendre pour balance de paiement, bargain. York 8165. 78—

SET de salle à manger, 2 tons, 50.00. Aussi bassinette, le tout comme neuf. 4435 Lafontaine. 78—

78A BRODERIES

SPECIAL, centres, chemins de table, dessus de bureau, buffet, nappes, napperons, etc. E. L'Heureux, 2073 Joliette. 78A—

79 BICYCLES ET MOTOC.

80 BOIS ET CHARBON

60 ANS clientèle satisfaite. Welsh américain au bas prix. 13 gros sacs bois, 3.00. 13, 2.00. 6, 1.00. Wilson Frères CHerrier 4431 FRontenac 2385. 80—190-N O

BEAU merisier fendu, 8 poches, 1.00, 17, 2.00, 25, 3.00, 45, 5.00. Fr. 5212. 80—10,12,13

SPECIALITE: rognures planchers bois franc 26 sacs 5.00; 10, 2.00. Nous sommes les seuls donnant grands sacs. Charbon Welsh. G. Robillard. 5147 Chambord. AMherst 7261. 80—96-6

SPECIAL durant ce mois: bois de chauffage, 8 sacs 1.00, 25, 3.00; bois pour allumage, 9, 1.00. Bél. 1935. 80—96-6

81 CHEVAUX ET VOITURES

CHEVAUX demandés pour abattage, garanti pas souffrances, tués humainement. Appelez pour notre ambulance de chevaux. Service jour et nuit. Téléphonez The St. Lambert Horse Abattoir, St-Lambert 1060. 81—86-M,S

82 COMMERCES A VENDRE

BON MARCHE, commerce avantageusement établi, revenu annuel $20,000, cause autre occupation. Tél. LAn. 7506. 82—

BON restaurant à vendre, cause de maladie. 2170 Frontenac. 82—

BOUCHERIE-épicerie établie depuis 6 ans, vendra bon marché, conditions faciles. DOllard 8580 après 7 p.m. CHerrier 9247. 82—

BOULANGERIE campagne, fabriquant 2800 gros pains par semaine, bien outillée, 6000. Petit & Petit Limitée. 1353 Mont-Royal est, AMherst 3103, Montréal. 82—8,10

BOUTIQUE de barbier à vendre, 589 Atwater, aucune offre raisonnable refusée. WIlbank 5918. 82—

BOUTIQUE à vendre, 2 chaises blanches, tabac, livres, bargain, cause départ. 837 Ontario Est. 82—98-4

CORDONNERIE, bonne place d'affaires, bien située, installation neuve, moderne, ouvrage pour 2 hommes. Visible 5411, 7ème, Rosemont. 82—

EPICERIE restaurant avec logement de 4 appts arrière, bon marché pour prompt acheteur. 4247 Chambord. 82—10,13

EPICERIE et boucherie, beau coin, avec logement, glacière électrique, conditions faciles. Cherrier 3046. 82—98-4

EPICERIE 300.00 d'affaires par semaine. Toute offre raisonnable sera acceptée, cause départ. 1808 Visitation. FRontenac 0470. 82—

EPICERIE, restaurant, vendra bon marché, abandon des affaires. 3432 Chateauguay. 82—

EPICERIE licenciée à vendre bon marché à acheteur sérieux, cause départ pour campagne. 201 Delinelle, Westmount 0526. 82—97-3

EPICERIE, coin, 3 vitrines, stock, fixtures, assurance-feu, plate-glasse comprise, auvent, etc. valeur 900.00. Vendra comptant 400.00. Loyer 20.00 par mois. 2900 Dandurand. 82—

ETAL boucher à vendre ou à louer avec fixture et propriété si désiré. Jos. Quesnel. Fr. 4197. 82—

ETAL de boucher bien équipé, à sacrifice, cause mortalité. 2430 Mt-Royal est. 82—

ETAL boucher, coin, avec logement, 30.00. FRontenac 1052. 82—97-2

FARNHAM, rue principale, bijouterie et réparations, bonne place d'affaires, marchandises en bonne condition, cause abandon des affaires. Joseph Nadeau, Farnham. 82—97-2

LOGEMENTS, 3 à 10 appartements, aussi magasins. Administration Générale Collection Enrg. Information. HArbour 0434. 82—98-4

MAGASIN de tabac et salon de barbier à vendre ou à échanger, conditions faciles. Tél. York 0012. 82—

MAGASIN de radio, 4 taxis avec contrat, 2 chars privés, cause de mortalité, échangera pour propriété. CAl. 8740. 7390 Saint-Hubert. 82—8

PATISSERIE moderne, vaut 5,000 pour 3,500. 1,500. comptant, balance facile. Casier 69, La Presse. 82—98-2

RESTAURANT, barber-shop et shoe-shine, les 3 ensemble, bonne place d'affaires. 3587 Ontario est. 82—98-2

RESTAURANT, belle place d'affaires, bien situé, faut vendre, cause autre commerce. 1467 Leclaire. Cl. 2765. 82—

RESTAURANT à vendre, bonne place, bon marché. S'ad. 2300 Boul. Rosemont. 82—

RESTAURANT-tabaconiste, seul du genre, donnerait wall-case 100.00 à acheter, échange, auto. 7629 St-Hubert. 82—

RESTAURANT à vendre avec logement, vendra bon marché, cause maladie. 4588 Mentana. FAlkirk 2333. 82—

RESTAURANT, tabaconiste à vendre, 1136 Beaubien, près Christophe-Colomb, bon poste, près salle de lutte. 82—

RESTAURANT, excellent coin, place d'avenir pour gens sérieux, logement, garage, cave, loyer bas. 4021 Adam. 82—

RESTAURANT, à qui la chance? Beau site 200.00 d'affaires par semaine, loué 25.00, chauffé avec un appartement. 2108 Marie-Anne. 82—

RESTAURANT, 2 pièces, loyer 15.00, bon marché. 2191 Frontenac. 82—

RESTAURANT, bonne place d'affaires, bonne clientèle. 4365 Notre-Dame Ouest. West. 2885w. 82—96-3

RONDE de pâtisseries françaises et provisions, pas de crédit, avec cheval et voiture à sacrifice. 1886 Desjardins. 82—

VENDRA bon marché. Beau magasin de coupons. S'ad. 4223 Fabre. 82—

83 EFFETS BUR. ET MAGASIN

ACHETEZ Dactylographes, loués, vendus, échangés. Bonnes conditions. General Typewriter Service Company, 35 Notre-Dame ouest. LAncaster 7595. 83—41-N.O

AMEUBLEMENT de bureau à vendre, pupitre de comptable, table de clavigraphe. 4675 St-Denis. BElair 2868. 83—

A VENDRE, registre National en bon ordre, 60.00; coffre-fort, moyenne grandeur, 50.00; miroir en plâte, 10.00. 1217 Bleury. 83—

BALANCE calculatrice, neuve et seconde main, registres glacières, garantie deux ans, bon marché. 4367 Papineau. 83-10,13,17,20,24,27

BALANCES calculatrices, hachoirs électriques, trancheurs à viande achetés, vendus, échangés. Ménard & Proulx, 291 St-Paul Est. HArbour 8643. 83—76 N.O.

CAISSE enregistreuse électrique, très propre. CAl. 0637. 83—97-2

CAISSES enregistreuses National, seconde main, à bon marché, garanties 2 ans. Landry Cash Register Co., 504 St-Laurent. HA 2330. 83—167-N O

CAISSES enregistreuses achetées, vendues échangées, réparées. No 1 Notre-Dame Est. Tél HArbour 6995. 83—103-N.O

CLAVIGRAPHES, coffres-forts, Underwood No 5, 37.50; Royal No 10, 25.00; Remington No 10, 25.00; Coffres-forts neufs, 46.50 et plus. Tarshis & Sons Ltd., 450 rue McGill. 83—83-M,s

COMPTOIR vitré, clair, 11 pieds par 26 pouces avec section, 15 pouces, à sacrifice. 1546 Dezery. 83—97-2

FIXTURES pour tout genre de commerce, bon marché avec facilité de paiement. 1572 Visitation. 83—27,30,1,3,6,8,10,13

NOUS achetons, réparons, vendons balances calculatrices, tranche-jambon, blocs hacheurs électriques, caisses enregistreuses Laval Products Limited. 1001 Craig Est. 83—71-N.O.

TOUT en fait de meubles de bureau en général, coffres-forts, pupitres usagés et remis au point. Canada Office Furniture Co. Limited. 397 Notre-Dame (juste à l'ouest de l'immeuble de la Banque Royale). 83—25-N O

84 FOURRURES

QUANTITE renards argentés, 25.00 à 35.00; martre de roche Hudson Bay, 45.00; fitch, 15.00; écureuil, 7.50. Reid, 1473 Amherst. 84—10,15

85 GRAMOPHONES

ORTHOPHONIQUE cabinet, style gramophone, parfait ordre, 5.00 avec 100 sélections. 6621 Drolet. 85—96-6

86 INST. DE MUSIQUE

BEAU piano cottage, comme neuf, avec banc, garanti, grand sacrifice, $60.00. 3734 St-Hubert. 86—187-N O

PIANO droit Boardman, $65, caisse en ébène. Une véritable occasion. Facilités de paiement: $5. comptant et $3. par mois. Lindsay, 1112 Sainte-Catherine ouest. 86—97-3 h

PIANO droit Behr, $70, cadre en fer, bonne apparence. Facilités de paiement; $5. comptant et $3. par mois. Lindsay, 1112 Sainte-Catherine ouest. 86—97-3 b

PIANO droit Gerhard Heintzman, $225, caisse en noyer, trois pédales, cadre en fer. Facilités de paiement: $8 comptant et $6 par mois. Lindsay, 1112, Sainte-Catherine O. 86—97-3 h

PIANOS de pratique, $25, $30 et $35, trois véritables occasions. Facilités de paiement: $3 comptant et $3 par mois. Lindsay, 1112 Sainte-Catherine ouest. 86—97-3 h

PIANO droit Lindsay, $135, caisse en noyer uni, trois pédales, cadre en fer. Facilités de paiement: $6 comptant et $4 par mois. Lindsay, 1112, Sainte-Catherine ouest. 86—97-3 h

PIANO automatique Ennis, $195, très beau, 88 notes, comme neuf, comprenant $10 de rouleaux de musique. Facilités de paiement: $8 comptant et $6 par mois. Lindsay, 1112, Sainte-Catherine ouest. 86—97-3 h

87 MACHINERIE

COURROIES poulies et chaises, grand assortiment aux plus bas prix au Canada. Tarshis and Sons, 450 rue McGill. 87 n o

ENCLUMES, étaux, courroies, poulies, meules émeri, machine usagées toutes sortes. Satisfaction garanti. McCormick Machinery, 163 Murray. 87—86M

ENCLUMES, 4.50; forets, 7.75; forges pour forgeron, 39.50. Tarshis and Sons, Ltd, 450 McGill. 87—216-M

MACHINES à travailler le bois à bon marché. Petite planeuse de 24" 140.00; scie à ruban Crescent, 150.00; bancs de scie en fer, à dessus s'inclinant, 37.50 chacun, planeuse, 85.00. Aussi façonneuses, machines combinées, tours à bois, etc., à prix très alléchants. Tarshis and Sons Ltd. 450 rue McGill. 87—90-L,M,s

MOTEURS électriques, coussinets à billes, neufs et d'occasion. Demandez nos prix. Le plus grand assortiment au Canada. Electric Motor & Machinery Co., Limited, 715, Saint-Jacques, LAncaster 9049. 87—10,12,15

89 MOTEURS ET YACHTS

90 OEUFS ET VOLAILLES

CHARLES PETIT, immeuble général, prêts, assurances feu, vol, automobile. 3744 Blvd Lassalle, Verdun. YOrk 1384. 90—26

FERME Hogue. Deux éclosions chaque semaine. Poussins un jour Plymouth Rock $20. le cent, Orpington $25. le cent. Transport payé pour 200 ou plus. Satisfaction garantie. Jos. Hogue, Ste-Thérèse, P.Q. 90—78-23

POULETTES Rhode Island Plymouth Rock blanche leghorn, brune, à vendre. 2274 Cadillac, CLairval 8094. 90—

91 RADIOS

BEAU radio combiné, servi 3 mois, garanti, sacrifiera et considérera échange piano 3734 St-Hubert. 91—81-27

CABINET radio 6 lampes, nouveau modèle, bon marché. Chartrand. Westm. 8261. 91—97-3

FRontenac 9470. Radios réparés par expert, garantie 3 mois. Lacelle, 5669, Cinquième Avenue, Rosemont. 91—96-3

RADIO combiné de 1931, vendra à sacrifice. Besoin d'argent. 7022 St-Denis. 91—93-8

RADIO Sparton 1932, jolie console noyer, parfaite condition, garanti à sacrifice. 450 Mont-Royal E. 91—77-M,s

RADIO tout électrique en parfait ordre 35.00. CLairval 7825M. 91—98-2

RADIO Sparton bon marché, aussi un radio combiné, à grand sacrifice. 1346 Ste-Catherine Est. 91—90-25

RADIOS repris ou démonstrateurs, à moins que moitié prix, entièrement garantis. L. C. Barbeau Ltée, 281 Craig Ouest. 91—10,12,15

VOTRE radio fait-il défaut? Appelez notre expert, M. Bertrand, 9 ans d'expérience. DUpont 3647. 91—97-6

92 VETEMENTS

COMPLETS, paletots, aubaines, 4.00 et plus. Pantalons, tuxedos bon marché, 50 paletots 1.00. Ouvriers, ne manquez pas cette occasion. 104 Dorchester ouest. 92—98-2

PALETOT noir avec col de fourrure, taille 36. Très propre. Bon marché. 4434 de Lanaudière. 92—

IMMEUBLES

94 A ECHANGER

A BAS PRIX. Avez-vous maison claire d'hypothèques? Offre échange maison neuve 3 étages, rue St-Denis, $12,000. Loyers garantis. CAlumet 4042. 94—96-3

ADRESSEZ-VOUS pour échanger votre commerce, cottage, terrain, automobile avec argent, votre choix dans plusieurs maisons à échanger. J.-E. Fleury, CAlumet 4042. 94—

A ECHANGER pour auto, 5 logements, rue Joliette, revenu 984, comptant requis. Comptoir Bellerose, Harbour 1969. 94—

A ECHANGER pour terrains, 3 logements rue Christophe-Colomb, revenu 934. Comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour terrains, 3 logements modernes rue Ontario, près St-Denis, revenu 1,440, comptant requis. Comptoir Bellerose, Harbour 1969. 94—

A ECHANGER pour terrain, 2 logements rue Lacombe, revenu 1,140. Comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour terrain, 6 logements, 6ième avenue, Verdun. Revenu 1733. Comptant nécessaire. Comptoir Bellerose, HArb. 1969. 94—

A ECHANGER pour terrains, 3 logements, rue Garnier, revenu 828. Comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour auto, 2 logements, 10ième avenue, Verdun, revenu 744. Comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour restaurant, 3 logements rue Des Erables, près Rachel, revenu 720. Comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour épicerie, 4 logements rue Chambord, revenu 720. Comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER. Avez-vous terrain avec argent pour 3 logements neufs, rue Garnier, rapportant 1136. CAlumet 4042. 94—96-4

AVENUE LACOMBE, près Decelles, Côte-des-Neiges, magnifique duplex, bâti sur deux terrains, logements 10 et 8 appartements, ultra modernes, échangera, comptant 1,000. AMherst 2104. 94—8,10

AVEZ-VOUS commerce, épicerie, restaurant, maison de campagne, cottage avec du comptant à échanger pour des propriétés. Nous avons des marchés pour vous. Comptoir Bellerose, 1657 St-Denis. HArbour 1969. 94—96-6

BOUL. ST-DENIS, propriété neuve moderne, chauffée eau chaude, garage, prendra terrain bien situé avec argent. CRescent 9209. 94—8,10,12

C'EST le temps d'échanger vos terrains, commerces, automobiles, pour des propriétés. Nous avons des bargains. Comptoir Bellerose, 165 St-Denis. HArbour 1969. 94—96-6

COMMERCE demandé en échange 3 logements modernes, rue Guizot, rapportent 1308.00. J.-E. Fleury, CAlumet 4042. 94—96-4

CONCIERGERIE, rue Tupper, 16 logements très modernes, échangera pour autre propriété ou commerce, comptant 5,000. AMherst 2104. 94—8,10

DEUX étages modernes, accepterait automobile et argent. S'adresser 1276 Mont-Royal Est. 94—97-2

DEUX logis très propres, près Rachel échangera pour commerce, cottage, terre, terrain, propriété campagne, auto, etc., donnera argent si nécessaire, 6518 St-Hubert. CRescent 8550. 94—6,9,10

DISPOSE argent 2500, avec 6 logements $8500, rue Visitation, veut échanger pour maison Boulevard St-Denis de 14,000. CAlumet 4042. 94—96-3

ECHANGERA pour restaurant-épicerie, maison Ste-Agathe des Monts, moderne, 8 appartements, grand terrain. Propriétaire, AMherst 2104. 94—8,10

ECHANGERA pour n'importe quoi, Fabre, près Boulevard St-Joseph, 3 flats bien loués, comptant 1,000. CHerrier 6706. 94—8,10

ECHANGERA pour cottage à Montréal-Nord ou ailleurs, 5 logements, Des Erables, près St-Jérôme. AMherst 2103. 94—8,10

ECHANGERA pour automobile, 2 maisons, 4 logements, rue Casgrain, près Laurier, bon marché, comptant 1000. AMherst 2103. 94—8,10

ECHANGERAI propriété dans ville Emard, S.-Henri, Verdun, Pointe S.-Charles, et comptant pour autre propriété. Wilb. 6331. 94—

EPICERIE, boucherie demandée en échange, 2 étages modernes, prix 5000. Boulevard St-Denis. J. E. Fleury, Calumet 4042. 94—

GARNIER, près Mont-Royal, 29 pieds, 5 logements, neufs, modernes, échangera pour petite propriété. AMherst 2104. 94—8,10

HOTEL licencié, Shawinigan Falls, centre important, échangera pour propriété, comptant 2,000. AMherst 2103. 94—8,10

6 LOGEMENTS, rue DesCarrières, revenu 1128.00, prix 8,500.00. Prendrais terrain et argent. CAlumet 1668w. 94—

MAISON deux étages, 2 logements, 2 garages, rue Iberville, près Masson, échangera pour maison campagne claire. Propriétaire, AMherst 2103. 94—8,10

RUE ST-GERARD, près de l'église, moderne, prendra bon terrain avec argent. Joubert. CRescent 9309. 94—8,10,12,13

95 A VENDRE OU ECHANGER

AVENUE Verdun, 6 logements, 3 garages, hypothèque $10,500. Accepterai échange avec argent. MA. 4046. 95-10,13

A VENDRE ou échanger avec argent, si nécessaire, cottage, terre, terrain, commerce, propriété campagne, etc., 6518 St-Hubert. CRescent 8550. 95—6,10

CHABOT, 1984—5 logements, échangera pour terrain bien situé. CAl. 9189w. 95—97-5

DES ERABLES 4468, coin ruelle Mont-Royal 35 pds front, 5 logis, 2 garages chauffés. Prendrait petit cottage, Cartierville, Sault, Montréal-Nord, avec argent. AMh. 5318. 95—

DEUX logis très propres, près Rachel, échangera pour commerce, cottage, terre, terrain, propriété campagne, auto, etc., donnera argent si nécessaire, 6518 St-Hubert. CRescent 8550. 95—6,10,12

GARAGE rue Mt-Royal No. 2407, 2 étages 46 x 100, tout bâti, évaluation municipale 22,000. Ch. 0875. 95—98-3

J'AI 28 logements neufs, duplex, tous loués pour mai, construction 260 x 42. Prendra petit échange et argent, revenu 3988.00. Considérerais petite terre. H. Lafond. YOrk 3115. 95—98-4

JEAN TALON, 5 logements, 40 pieds front, éclairés tout le tour, moderne, prendra argent et terrain et aussi Duplex, N. D. G., valeur 9,500 pour 7,700 et plusieurs autres. Crescent 2367. 95—97-4

4 LOGIS neufs, près de Sherbrooke, cave cimentée, revenu 1750, prendrait propriété de campagne ou automobile. Am. 2047 95—

16 LOGEMENTS neufs, garages, tous loués, revenu 13,000.00, prix 100,000.00. Chas Cloutier, 39 Beaubien, CR. 3967. 95—

2 MANUFACTURES, Mont-Royal, un coin, une autre 1ère Ave, près Blvd Rosemont. AMh. 5318. 95—

POINTE-CLAIRE Bowling Green, 114 terrains. Evaluation 24,500. Qu'avez-vous à m'offrir. MA. 4046. 95-10,13

PROPRIETE rue Leclerc, 2 logements à vendre ou échanger pour terrain clair. CRescent 4867, AMherst 6272. 95—98-4

RUE IBERVILLE près Ontario, 5 logements, 1 magasin, hypothèque 6,000. Revenu 1,000. Vendra 8,500. Partie en argent et échange. MA. 4046. 95-10,13

96 A VENDRE OU A LOUER

RESTAURANT à louer ou à vendre tout meublé. Meilleur coin de transfert à Montréal, endroit idéal pour quick lunch. S'adresser immédiatement 360 Craig Est, coin St-Denis. MArquette 0966. 96—

97 ARGENT DEMANDE

PARTICULIERS. Demandons 1000., 1500., deuxième hypothèque, 7% et boni 10%, après 5800., s'amortissant 100, semi-annuellement. Magasin, logement, etc. Revenu 1860. Longs baux. HArbour 1177, soir MArquette 3474. 97—

PARTICULIERS, demandons montants, 2000, 3000, 6000, 7000, première hypothèque, 6½-7%, aucune charge, bons placements. Maison Lepage, établie 1922. HArbour 1177. Soir, MArquette 3474. 97—10,12

PLUSIEURS demandes, propriétés première classe, privilège notaire. Bienvenus. Appelez Bouchard, 500 Place d'Armes. Harbour 3831. 97—74 N.O.

2,000, 3,000, 10,000, sur 1ère hypothèque. Notaire A. Senay, Edifice Tramways. MArquette 8349. 97—97-2

3,000 la première hypothèque sur bâtisse 2 étages, 3 logements, rue Delorimier. Crescent 2637. 97—97-4

5,000 première hypothèque, paierai 7, bonus et commission, garantie première classe, téléphone Harbour 0644. 97—10,11,13

$7500.00, première hypothèque sur maisons neuves, rapportant $1824.00, paierai intérêt 7%. J.-E. Beaudin, Clairval 1601. 97—97-2

98 ARGENT A PRETER

ABANDON absolu de troubles, dettes, liquidation, collection, régions créanciers, saisie, loi Lacombe. 4083 StDenis. 98—3,10,12,15,17,19

ABANDONNEZ troubles, inquiétudes. Ajustons, réglons dettes, jugements, Loi Lacombe. Compromis. 660 Ste-Catherine O. Chambre 210. 98—97-2

ACHETE balances prix de vente, prêts en deuxième, troisième hypothèque. Couture 215 St-Jacques Ouest. 98—111-N.O

A DEMANDE, prêts de 1,000 à 10,000. Notaire Jeannotte, 1300 Ste-Catherine Est. Cherrier 6488. 98—93-M,s

A JETTE & CIE, 84 Notre-Dame O. LAncaster 3246, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablie 1886. Prêts sur hypothèques, achetons créances hypothécaires. 98—91-N.O

A PRETER argent sur automobiles, modèle 1929-30-31, aussi pour payer taxes municipales. Commercial Loan. 3483 Ave du Parc. 98—6-N O

ARGENT A PRETER SUR AUTOS

Pas plus anciens que 1930. Motor Discounts Ltd, 1010 Ste-Catherine Est. LAn. 0046. 98—6, 10 F

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourrures. Harry Bloomstone (enregistré), autorisé spécialement par gouvernement. 267 Craig Ouest, près Bleury. LAnc 3849. 98—121-N O

ARGENT 6, 6½%, hypothèque. Montréal seulement. Notaire Lippé, 5 St-Jacques Est. Marq. 7219. 98—22-N.O.

BELANGER & BELANGER, notaires, 10 S.-Jacques Est. HArbour 7137. Prêts hypothécaires. Règlements de successions. 98—48-N O

MONTANTS de mille à dix mille piastres à prêter sur première hypothèque. S'ad. Georges Tanguay, assurance, 4349 Papineau. AMherst 2040. 98—299-N.O.

PREMIERE 6%, construction renouvellement, prêts temporaires. Deuxième, troisième. Avance pendant construction. Achète, vends propriétés, terrains, hypothèques, balances ventes. Bouchard, 500 Place d'Armes. HA. 3831. Soir FR. 5795-7026. 98—26-N O

PREMIERE ou deuxième hypothèque. Créances hypothécaires achetées. Notaire Bohémier, 59 St-Jacques Ouest. HArbour 4026. 98—101-N O

SI VOUS avez des dettes, venez nous voir, nous les réglerons pour vous, ajustements. Bertrand, 20 St-Jacques ouest. 98—

101 COTTAGES DEMANDES

102 COTTAGES A VENDRE

BARGAIN, cottage, Metcalfe, Westmount, terrains 75 x 154, vendra en bas de l'évaluation, moins que le prix du terrain. Am. 2047. 102—

CHERRIER 520, solide cottage, 7 pièces, nouvellement décorées, meublées ou non, 2 garages. Vendrai conditions faciles ou louerai. M. Fontaine, HArbour 9835. 102—97-2

DEUX cottages semi-détachés à vendre ou à louer, en excellent état, chambre de toilette, bain. S'adresser à 3237, Clanranald. 102—98-2

103 MAISONS DEMANDEES

DESIRE acheter 2 logements neufs, modernes, près église, école, dans le nord de la ville, avec bas 7 pièces. MA. 4046. 103-10,13

MAISON demandée, moderne, de 3 ou 5 logis. Je veux un bargain pour argent comptant. Pas d'agents. Ecrire Casier 65 La Presse. 103—

104 MAISONS A VENDRE

A BAS PRIX, maison neuve, 3 logements, bâtie frontage 30 pieds, moderne, Boulevard St-Denis, prix 7000.00, besoin d'argent. CAlumet 4042. 104—96-3

A BAS PRIX, rue St-Hubert 7596, magasin 2 logements, garage. Cal. 5852. 104—

A BAS PRIX, maison neuve, chauffage central, frigidaire, très moderne, pas d'agent, conditions faciles. 4809 Des Erables. AMherst 2336. 104—97-2

A BAS prix, 25 x 45, 3 étages neufs, très modernes, paroisse Rédemptoristes, fini chestnut, bain Pembrooke, haut et bas, chauffage central. Faut vendre, pas d'agents. DU. 2758. 104—

A BAS PRIX, Boul. S.-Denis, paroisse Rédemptoristes, 3 étages, neufs, 30 x 45, éclairés 3 côtés, ultra modernes, bas 7 appts, finition chestnut et graftex, tuile, bain Pembrooke, cave, dans votre intérêt n'achetez pas sans voir ce bargain. Propriétaire. Dupont 2563. 104—97-5

4 APPARTEMENTS

avec terrain de 60 pieds par 120, hangar, garage, situés dans Longueuil, près église, école, magasin. Prix $1,500.00, conditions $200.00 comptant, balance payable à raison de $10.00 par mois. Pour informations, venez, ou écrivez au propriétaire, bureau ouvert tous les jours jusqu'à 3 heures le soir. Economic Realty Limited, 1448 rue St-Laurent, Montréal. 104—93-9 F

AUBAINE, 3 logements, bas 7 appartements, moderne, rue Lajeunesse, bâtie 30 pieds frontage, cave, 2 garages, sacrifiera $7000. CAlumet 4042. 104—96-4

AUBAINE pour évaluation municipale, 3 beaux grands logements de huit pièces avec garage, rue Delorimier, près Sherbrooke, presque neuf, peu de comptant. Georges Tanguay, Assurances, 4349 Papineau. AMherst 2040. 104-10,12,13

AVENUE Des Belges, 3 logements, 3 étages, bien propres, clairs de dettes, bon marché, comptant 2,000. FRontenac 8665. 104—

A VENDRE, Van Horne, près Côte-des-Neiges, 3 log., ultra modernes, incinérateur, frigidaire, système chauffage central, rapport 170.00 par mois, prix 15,000.00. Comptant 6 500.00, bal. 6½%. Renaud, ELwood 1518. 104—8,10,12

AVE ROYAL, N.-D.-G., résidence, 7 pièces, des plus modernes, récemment construit, chambre de bain en tuile avec douche, plancher dur et poli, foyer dans le salon, 2 étages et basement avec garage à même, jolie terrasse, etc. Prix $7150. Appelez pour appointement, Wal. 2991. 104—6,8,10,13

AVEZ-VOUS terrain, commerce, automobiles, avec du comptant. Si oui, nous avons des propriétés à vous offrir. Comptoir Bellerose, 165 St-Denis. HArbour 1969. 104—96-6

BLVD ST-JOSEPH, 3 et 5 logis, aussi Des Erables, près Mont-Royal, 5 logis, frigidaire, des plus modernes. Bas réservé. Prendra petit échange. AMh. 5318. 104—

CHAMBORD 4300, 2 logements près Parc Lafontaine, comptant 3,000.00; Rosemont, 5570, Quatrième Ave, 3 logements, système, moderne, comptant 1,000.00. S'adresser 1276 Mont-Royal Est. Cherrier 1213. 104—97-3

CHRISTOPHE-COLOMB, près Mont-Royal, cottage 9 pièces et 3 logements de 7 appartements, près Bélanger, bas avec système de chauffage, bon marché. Crescent 2637. 104—97-4

CHRISTOPHE-COLOMB, près parc Lafontaine, 3 logements, garage. Aucune offre raisonnable refusée, conditions faciles. CHer. 9602. 104—

DEUX étages, 3 logements, 4 et 7 appts, garage, cave, chauffage central, 7,500. Dupont 3081. 104—

FOUCHER 8485, maison neuve, 2 logements, 6 apts, fini chestnut. DOllard 2106. 6209 Denormanville. 104—10,11,13

GATINEAU 5535, près Chemin Ste-Catherine et collège Brébeuf, 5 logements modernes, logement du bas 7 pièces réservé pour acheteur, bon revenu. ATl. 0551. 104—97-5

LECLAIRE, Maisonneuve, trois logements huit pièces, système chauffage séparé, 9,500. Six logis quatre pièces, bain, 7,500. Conditions faciles. Clairval 2261. 104—97-3

MONTREAL-NORD, cottage, 2 lots, près école, église, magasins, chars St-Denis. Termes faciles. DOllard 0173, soir après 7 heures. 104—

PAPINEAU 5290, 5 logements, garage; 6980 St-Dominique, 6 logements, garage; besoin argent. DUpont 3662. 104—

PAROISSE St-Stanislas: DeLanaudière, plus haut Laurier, 3 étages, 5 logements. Revenu $960. CHerrier 6284. 104—

PROPRIETES de 6 et 8 logements, sites et prix avantageux, bons rapports. Tél. Lanc. 5084. Détails par appointement. Pas d'agent. 104—

REGLEMENT de succession, maison de brique, 3 logis, bien située, 3600.00. Bargain. 6340 De Gaspé. 104—

RIVARD 4581, près Mont-Royal, deux étages, quatre logements modernes, échangera pour deux petits logis, balance facile. Propriétaire, CRescent 8624. 104—

RUE ST-HUBERT, entre Rachel et Duluth, 6 logements, brique solide. Cres. 7642. 104—95-7

ST-DENIS 7808, 3 logements, modernes, système, garages, 12,500.00; Marquette 4580, 5 magnifiques logements; St-Charles 10537, 2 logements modernes, système, comptant 2,000.00. S'adresser 1276 Mont-Royal Est. Cherrier 1213. 104—97-2

ST-HUBERT, près Jarry, 3 étages, magasin, garage, échangerais pour petite propriété ou terrain. Accepterais offre raisonnable. CAl. 7211. 104—98-2

SHUTER près Sherbrooke, 12 logements, meublés, loués, rapportant 3,600. Doit quitter la ville. Accepterai en paiement hypothèque ou vendrai à un prix dérisoire pour du comptant. MA. 4046. 104-10,13

VALOIS, 2165, propriété, 5 logements avec épicerie, revenu 90.00 par mois, prix 6500. AMherst 9381. 104—

106 PROPRIETES CAMP. A VEN

MAISON été 38000 Montréal, 9 appts meublés, bord lac, dans Laurentides, vente, échange. FR. 3756. 106—

POINTE-CLAIRE, cottage 8 pièces, planchers bois franc, chauffage, eau chaude, moderne, hypothèque 3,000. Grand besoin argent, sacrifiera 4,500. MA. 4046. 106-10,13

ST-REMI Napierville, maison brique, près gare et autobus, vingtaine érables, arbres fruitiers, fleurs vivaces, garage, électricité, vendrait meublé; autres propriétés vendre ou louer. Trudeau, 4567 St-Denis, PLateau 9426. 106—10,13

107 OCCASIONS D'AFFAIRES

PHARMACIEN, occasion dans une salle de thé située au centre, espace très approprié offert à un pharmacien, loyer très bas. Ecrire à Case postale 902. 107—98-2

109 TERRAINS DEMANDES

ACHETERONS terrains Côte-des-Neiges, Outremont ou Notre-Dame de Grâce en échange propriété neuve, donnerons comptant. Petit & Petit Limitée, 1353 Mont-Royal est, AMherst 3103. 109—8,10

110 TERRAINS A VENDRE

AHUNTSIC, rue Lille, 2 magnifiques terrains, 50 x 87, à 200 pieds station Saint-Maurice. Vendrai à sacrifice, à prompt acheteur au comptant. S'adresser à 4231B Messier. 110—

AVE CLANRANALD, terrains à vendre, 40 x 120 en blocs de 5 à 20. S'adresser à 5237, Clanranald. 110—98-2

JEANNE-D'ARC entre Rouen et Hochelaga, 7 terrains, occasion unique pour constructeurs. MA. 4046. 110-10,13

TERRAINS sur toutes les rues du Parc Molson, 250 piastres en montant; conditions faciles. 2235 St-Zotique. CAlumet 7211. 110—98-2

2 TERRAINS, 40 x 115 chaque, Avenue Mayfair, N. D. G. Aubaine. Lancaster 4358. 110—

112 TERRES A VENDRE

ST-LUC, 90 arpents, terre, maison, moderne, 8 appartements, grange, 100 pieds, 10 vaches, 4 chevaux, 50 poules, 2 cochons, machines agricoles au complet, cause vente maladie, prix $8000.00. Dr Cartier, 10 St-Jacques, Chambre 609, Montréal. 112—

S.-VINCENT de Paul, 136 arpents, bord de l'eau, animaux, instruments aratoires. Echangera. Cal. 4845w. 112—

PROFESSION

AVOCATS

A. PAPINEAU MATHIEU, C.R., avocat. Bureau, 226 St-Jacques. HArbour 3820. Résidence 1234 Drummond. Tél MArquette 7828. 114—245-M,s,n,h

MERCIER, W. F., avocat, 3 Saint-Jacques Est, "Crédit Foncier", HArbour 5360. Soir, FItzroy 5805. 114-82-N.O.

MEDECINS

A. J. COTE, M. D. — Syphilis, maladies vénériennes, traitement rapide. CAlumet 5930. 6907 Christophe-Colomb. 114—258-N.O.

CHOQUETTE — Spécialité: Chancres, gonorrhée, syphilis. Prix modéré, soulagement rapide. Rue des Erables, coin Ontario. AMherst 5960. 114—101-N O

Dr DEMERS. Maladies secrètes, voies urinaires, peau, maladies chroniques, électricité médicale, installation parfaite. 4231 Delorimier. 114—182-N O

Dr DUMONT, HARRY. Maladies femmes, maternité, maladies vénériennes. 2020 S.-Denis, coin Ontario. Hôpital privé. 114—38-N.O.

Dr FOURNELLE. Syphilis, maladies vénériennes, électricité médicale. Rayons X. 417 boul. S.-Joseph, près S.-Denis. BElair 4402. 114—N O

Dr HEBERT (Hôpitaux Paris). Maladies vénériennes, urinaires, peau, sang, électricité médicale. 3405 S.-Denis, coin Sherbrooke. HArbour 0309. Bureau ouest, 1130 Ste-Catherine ouest. MArquette 6508. 114—395

Dr LAMONTAGNE. Maladies vénériennes, peau, voies urinaires, affections du sang. 1444 St-Denis, près Ste-Catherine. 114—115-N.O.

Dr LERICHE, hôpitaux Londres, Paris. Eczéma, peau, circoncision sans douleur, maladies vénériennes; toutes maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles. Maternité. Patients traités par correspondance également. 1613 S.-Denis, devant théâtre. HArbour 0410. 114—106-N O

Dr VILLENEUVE. Spécialité: syphilis, chancres, gonorrhée, maladies vénériennes. Analyse du sang. Consultations midi à neuf heures. 1107 St-Denis. HArbour 8477. 114—297-N O

TESSIER, R. Clinique. Officier Médical Spécialiste durant la guerre. Peau, Syphilis, gonorrhée. 4152 St-Denis. BElair 8331. 114—175-N O

OPTOMETRISTE

J. O. ROBERT, spécialiste pour la vue. 1656 Mont-Royal Est, près Marquette. AMherst 2927. 114—75-26

CARTES D'AFFAIRES

IMMEUBLES

CHARLES PETIT, immeuble général, prêts, assurances feu, vol, automobile. 3744 Blvd Lassalle, Verdun. YOrk 1284. 115—91-26

Annoncez dans la "Presse"

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier Mont-Royal

Rue Lacombe, vacant, lots Nos 130-400, 130-7, terrain 4,265 pds. Dame Vve Alfred Girard à St. Marys Memorial Hospital. $2,239—$0.52½ le pied—300180.

Rue Lacombe, vacant, lots Nos 130-399, 130-6, terrain 50 x 84 pds. F.-H. Bédard à St. Mary's Memorial Hospital, $3,180—$0.75 le pied—300179.

Rue Lacombe, vacant, lots Nos 130-11 à 14. Joseph Brunet à St. Mary's Memorial Hospital $12,000—300178.

Rue Lacombe, vacant, lots Nos 130-9 et 10, terrain 7129 pds. Henry Darby à St. Mary's Memorial Hospital. $4491.27—$0.63 le pied—300177.

Rue Lacombe, lots Nos 130-401, 130-8, terrain 50 x 85 pds. Hon. R. Lemieux à St. Mary's Memorial Hospital—$2,157.50—$0.50 le pied—300176.

Quartier Laurier

Rue St-Laurent, vacant, lots pt. 101, 100, terrain 42 x 40 pds. British American Oil Co. à Laurent Labelle $4,000—300181.

Quartier St-Louis

Chemin public, bâtisses, lot No 140, ½ indiv. de propriété. Dame H. Molsan à Jos. Simard. 3,000—300156.

Quartier Rosemont

1ère Avenue, No 6394, lot No 207-409, terrain 25 x 105 pds. Dame Louis Lévesque à Arthur Caron. $5,600—300159.

21ème Avenue, Nos 6571, 6573, lot No 207-741, terrain 25 x 105 pds. Aug. Gélinas à J.-D. Lafleur. $7,000—300157.

Rue Iberville, Nos 5130 à 5140, lots Nos 4-64, 65. Alex. Jodoin à J.-J. Paquette. $8,500—300109.

Rue Iberville, Nos 5130 à 5140, lots Nos 4-64, 65. J.-J. Paquette à Pierre Jalbert. $8,500—300110.

Rue Iberville, Nos 5130 à 5140, lots Nos 4-64, 65. Pierre Jalbert à Barnett Levine, in trust. $8,500—300111.

8ième Avenue, bâtisses, lot No 172-1074, terrain 25 x 78 pds. Pierre Tourigny à Ch. Grenier. $10,000—300101.

Quartier S.-Michel

Rue Henri-Julien, Nos 6592 à 6606A, lots Nos 10-1564, 1565, terrain 64 x 70 pds. Léon Descoteaux et al. $9,000—300140.

Quartier S.-Edouard

Rue Delaroche, bâtisses, lots Nos 8-180, pt. 181, terrain 34 x 110 pds. J.-A.-F. Laurin à Aug.-Alfred-F. Bleau. $6,500—300112.

Quartier Maisonneuve

Boul. Pie IX, vacant, lots Nos 15-3, 15G, terrain 2,957 pds. L.-E. Desjardins à Can. Spool Cotton Co. $1,714.50—300168.

Quartier Mercier et Villeray

Rues Bossuet, Sherbrooke, Montsabré et Foucher, vacant, lots Nos 28-282, 21-2161, 2102, 3629-622, 21-910. Shérif de Montréal à Cité de Montréal. $790—300100.

Quartier S.-Laurent

Rue Mance, No 3518, lots Nos 43-27B, 43-36, terrain 22 x 93½ pds. A.-J.-H. Denis à Dame Vve Joseph Versailles. $16,600—300137.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Rue Colbrook, Nos 422, 424, lot No 52-193, terrain 25 x 116 pds. R.-A. Leduc à K.-W. Matheson. $6,500—300129.

Cité de Westmount

Rue Metcalfe, No 168, pt. lot No 1426. Revenue Realties Ltd à Mtl Property Corp. $28,000—300128.

Cité de Verdun

Rue Rielle, Nos 98 à 102, lot No 4656-47, terrain 25 x 122 pds. Louis Paradis à E. Desgroseilliers. $8,500—300163.

Quartier S.-Paul

Rue Galt, Nos 1447, 1449, pt. lot No 4115, terrain 35 x 131 pds. Henri Lefebvre et al à Joseph-A. Beauchesne. $11,000—300120.

Ville Lasalle

6ième Avenue, Nos 50 et 52, lot No 996-722. Alb. Boucher à Hormisdas-D. Valley. $4,000—300141.

1ère Avenue, vacant, lot No 996-364. Arthur Couture à Elie Daignault. $200—300167.

A la vie nous demandons la sécurité et le succès

Ce n'est pas la pensée d'un homme ou même d'un petit groupe d'hommes, mais l'effort concerté des intelligences de l'humanité entière qui triomphera des maux économiques et sociaux actuels. Telle est l'opinion de M. Jack Duckworth, secrétaire de l'administration du Y.M.C.A., qui adressa la parole au déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis Saint-Laurent, à l'hôtel Queen's, hier midi.

Sans prétendre être un expert pour le choix des vocations, M. Duckworth traita de ce sujet avec clarté et conviction et déclara que les hommes d'affaires, les diplômés des collèges et des écoles supérieures avaient les mêmes pensées dans le choix d'une carrière. Ce qu'ils demandent à la vie, c'est la sécurité, l'argent et le prestige avec le succès et des loisirs.

L'orateur fut présenté et remercié par les kiwaniens Howard Smith et Harry Lee. M. Ernest Loiselle dirigeait les choeurs.

Agresseurs acquittés, en l'absence de leur victime

Jerry Conly qui avait été transporté à l'hôpital Notre-Dame après avoir été blessé légèrement à la tête par trois balles de revolver qui normalement auraient dû lui traverser le crâne, n'a pas répondu à l'appel de son nom, hier, en Cour des sessions, lorsqu'il fut demandé comme principal témoin dans la cause de Paul Sacco et de Frank Catanzarita, accusés de tentative de meurtre sur sa personne. On se rappelle que ce dernier avait tout d'abord refusé de donner le nom de ses agresseurs qui l'avaient amené rue Sherbrooke est, dans un endroit peu fréquenté et lui avaient volé la somme de $2,000 et lui avaient ensuite tiré trois balles de revolver, le laissant pour mort. Plus tard Conly donna à la police les noms de Sacco et de Catanzarita comme étant les auteurs de cet attentat.

Il appert que Conly était en relation avec les deux accusés dans des ventes de liqueurs alcooliques de fabrication illégale, et comme il craignait d'être arrêté en rapport avec ces transactions il aurait disparu depuis sa sortie de l'hôpital. Aussi, vu son absence, le juge Gustave Marin jugea-t-il à propos de renvoyer la plainte contre Sacco et Catanzarita.

On va inaugurer le filtre et l'aqueduc de Lachine, bientôt

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 10.—Le nouvel aqueduc et l'usine de filtration, rue S.-Joseph, entre les 34 et 36e avenues, construits au coût de $400,000, commenceront à opérer d'ici une couple de jours, d'après l'ingénieur de la ville, M. Robert Dorion. Les experts ont fait les derniers essais hier et on croit atteindre une capacité de 6,600,000 gallons d'eau par jour.

La construction, commencée depuis le mois de novembre 1930, était sous la surveillance des ingénieurs Hunter et Crépeau, de concert avec l'ingénieur de la ville.

Durant la journée d'hier, les experts ont fait nettoyer les réservoirs avant que l'eau filtrée soit distribuée aux contribuables, mais il s'écoulera encore quelques jours avant que le tout soit en opération définitivement.

C'est l'intention du maire J.-Dalbé Viau d'inviter les citoyens à visiter le nouvel aqueduc et l'usine de filtration, quand toutes les expériences auront donné satisfaction. Ce sera une des plus belles installations du Canada.

M. Ernest Leclaire, ingénieur depuis de nombreuses années à l'emploi de la ville, a été nommé surintendant de la nouvelle bâtisse, et M. Joseph Gadoua, assistant et chef électricien.

Le tuyau qui conduit au filtre, qui a 20 pouces de diamètre, longe la rue Broadway, la 14e avenue et la rue LaSalle, pour desservir la partie est. Le tuyau de la prise d'eau dans le lac S.-Louis a 36 pouces de diamètre et une longueur de 850 pieds.

Tout a été prévu, advenant que l'électricité ferait défaut. On a installé une pompe à l'huile Diesel prête à opérer. L'usine pourra fournir l'eau aux municipalités des environs si elles en font la demande.

L'échevin E. Leduc, président des finances, a laissé entendre que bien que l'usine de filtration coûtera près de $400,000, le taux de l'eau ne sera pas augmenté de plus d'un sou, suivant le rôle d'évaluation.

La bâtisse a une longueur de 185 pieds. Elle est en brique et l'intérieur est fini en tuiles.

L'aqueduc, qui était en opération depuis un demi-siècle sur la berge du canal Lachine, cessera d'exister, et la ville continuera le tuyau qui traverse ce canal pour approvisionner la partie sud et Ville LaSalle.

M. J.-G. Reid, ex-maire de S.-Lambert, décédé

Les funérailles de M. James-G. Reid, ex-maire de Saint-Lambert, décédé au Montreal General Hospital lundi soir, auront lieu demain après-midi, à 2 heures, en la chapelle Jos.-C. Wray, rue Mountain. Le Dr William Munroe, ancien pasteur de l'église de S.-Lambert et aujourd'hui secrétaire de l'United Church, officiera.

M. JAMES-G. REID, ancien maire de Saint-Lambert, décédé.

De son vivant M. Reid était très connu dans la métropole. Il fut, pendant 27 ans, employé par la Commission du port. Pendant qu'il était maire, de la ville qu'il habita de 1905 à 1907, l'hôtel de ville fut érigé. Il prit une part active aux négociations entreprises vers cette époque, pour assurer à la municipalité de la rive sud le service de la Montreal and Southern Railways Company.

Né à Peterhead, Aberdeenshire, Ecosse, le 31 mai 1860, il émigra ici, dans son adolescence. En 1895, il entra à l'emploi de la Commission du port. Il habita à Saint-Lambert pendant quarante ans, étant élu à maintes reprises, conseiller dans cette ville.

Lui survivent, son épouse, née Mary Cope et un beau-fils, J.-R. Collins de Saint-Lambert.

Les manufacturiers ne veulent pas cette taxe

Un projet de loi à l'effet d'imposer une taxe de 1 pour 100 sur les profits annuels des corporations qui a été distribué ces jours derniers aux députés a été l'objet d'une résolution de protestations de la part de la section québecquoise de l'association des Manufacturiers canadiens, au cours d'une assemblée spéciale qui eut lieu hier après-midi, sous la présidence de M. Allan Mitchell.

Voici en résumé la résolution qui a été envoyée par télégramme à plusieurs députés siégèrent à la législature:

"La section provinciale de l'Association des Manufacturiers canadiens ne voit pas sans une certaine crainte le projet de loi intitulé amendement à la loi des taxes sur les corporations. Nous considérons qu'un tel amendement, en cette période de dépression, et pour de nombreuses raisons données en détail, rendrait les manufacturiers québecquois incapables de subir la concurrence des manufacturiers des autres provinces et de l'étranger.

Demande d'une Commission métropolitaine du trafic

La création d'une commission métropolitaine du trafic est un projet que les directeurs du Royal Automobile Club du Canada ont à coeur et ils se présenteront prochainement devant la commission métropolitaine pour demander l'établissement d'un comité qui contrôlerait tous les problèmes de la circulation sur toute l'île de Montréal. Ce serait, prétend-on, le seul moyen d'obtenir l'uniformité des règlements dans toutes les municipalités de l'île. La situation actuelle est déplorable pour les automobilistes et les piétons en souffrent aussi. Plusieurs règlements viennent en contradiction les uns avec les autres. C'est ainsi, par exemple, que la loi défend aux automobilistes de stationner à moins de 30 pieds d'un arrêt d'autobus dans la ville de Montréal. Cependant si un automobiliste stationne à 40 pieds d'un arrêt d'autobus à Westmount il devra payer l'amende, et le cas se présente fréquemment, car la loi, dans cette municipalité, défend de stationner à moins de 50 pieds de ces arrêts. Il est donc bien évident qu'une réforme est nécessaire car cela n'est qu'un exemple et il y en a plusieurs autres.

LA NAVIGATION

Halifax devient un grand port d'hiver

Le nombre des départs par la ligne Cunard et la ligne Anchor-Donaldson, de paquebots se rendant de Halifax en Europe, a été considérablement augmenté. Dix navires partiront de ce port d'ici l'ouverture de la navigation sur le fleuve Saint-Laurent. On voit par le nombre de plus en plus considérable de navires qui y font escale régulièrement que l'importance d'Halifax comme port d'hiver augmente de jour en jour.

Tous les jours des trains rapides comme l'Express Maritime et l'Océan Limité, du Canadien National, font le raccordement avec le départ des navires.

Examens réussis

Parmi les candidats qui ont obtenu leurs certificats de pilote, on remarque MM. Alfred Ouellette, Edmond Green, Jules Gauthier, Jules Lacroix, G.-R. Tessier et G.-W. Furlong.

MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Antonia, de la ligne Cunard, parti de Liverpool, le 6 février, arrivera à Halifax samedi prochain; le Montcalm, du Pacifique Canadien, parti de Liverpool le 6 février arrivera à Halifax, samedi prochain; le Montrose, du Pacifique Canadien, parti de S.-Jean le 5 février, arrivera à Liverpool, samedi prochain; le Excalibur, de la ligne Am. Export, parti de Alexandrie le 20 janvier, arrivera à New-York aujourd'hui; le New-York, de la ligne Hambourg Amerika, parti de Hambourg le 4 février, arrivera à New-York vendredi; le President Harding, de la ligne U.S.L., parti de Hambourg le 2 février, arrivera à New-York vendredi; le Southern Prince, de la ligne Furness, parti de Buenos-Aires le 26 janvier, arrivera à New-York vendredi.

Une nouvelle loi sévère proposée aux Etats-Unis

Washington, 10—Le sénateur Hiram Johnson, républicain de la Californie, a présenté une motion, au Sénat, pour mettre hors la loi toute personne qui prêtera de l'argent américain à tout gouvernement étranger qui n'a pas ou n'acquitte pas l'intérêt de ses échéances. Le sénateur a proposé que tout coupable soit passible d'une amende de $10,000 et d'une sentence de cinq années de pénitencier.

Enquête ajournée

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10—L'enquête préliminaire dans la cause d'Antonio Pelletier, accusé d'homicide à la suite de l'enquête du coroner tenue sur la mort de Mlle Marguerite Clermont et M. Henri Gilbert, qui a été commencée hier, a été ajournée à vendredi. La défense fera alors entendre ses témoins.

Maison incendiée

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Anne-de-la-Pérade, 10. — Un incendie a détruit une maison située dans la partie du village appelée le domaine et appartenant à M. Benoit Charest. Ce dernier célibataire n'occupait que deux pièces dans sa maison dont le reste était loué à la famille Pronovost.

VENDEURS de RADIO

Nous demandons immédiatement plusieurs vendeurs pour compléter notre personnel de vente. Excellente proposition, offrant bonne commission, payable à chaque semaine. S'adresser à M. Kirk, 2 p.m. demain.

Electrics & Radio, Ltée
1450 Ste-Catherine O.
ANGLE RUE MACKAY
8,10 FF

Spécialiste

des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.

Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison - - - MA. 6611
30-n.FF

SOUMISSION

Des soumissions pour l'installation d'un aqueduc seront reçues par le Village de Calumet jusqu'à midi, le 15 février.

On peut voir le plan au bureau du secrétaire. Un chèque accepté pour 20% du coût doit être déposé avec la soumission.

Le Village de Calumet ne s'engage nullement à accepter, la plus haute, la plus basse ou aucune autre soumission.

La Municipalité du Village de Calumet, 6 février 1932.

M. MILWAY,
Secrétaire-trésorier.
96-3

Canadian Cuban Export Company Limited

En vertu des dispositions de la Loi des Compagnies, la Canadian Cuban Export Company Limited donne avis par les présentes qu'elle s'adressera au Secrétaire d'Etat du Canada, en vertu de la Section 30 de ladite Loi, pour acceptation de la remise de sa charte à et à partir d'une date qui sera fixée par le Secrétaire d'Etat.

Daté à Montréal, P.Q., ce 9e jour de février 1932.

J.-GIBSON LAWRENCE,
Secrétaire.

AUX ANNONCEURS

L'insertion des petites annonces sera garantie seulement si elles sont reçues avant 6 heures p.m. la veille de leur publication.

¶ Les avis de décès seulement sont reçus cependant jusqu'à 11 heures a.m., le jour même de leur publication; excepté pour insertion le samedi, alors qu'ils sont reçus jusqu'à 11 heures p.m., vendredi.

¶ La Presse a 314 succursales dans Montréal et la banlieue où les annonces classées sont reçues au même taux qu'au bureau-chef. Pour avoir le plus près de la succursale la plus près de chez vous veuillez appeler le Département des Annonces classées: HArbour 1275. 206-n

ESPACE À LOUER

— DANS —

EDIFICE AMHERST, Ste-Catherine et Amherst — EDIFICE LABELLE, Ste-Catherine et Hôtel-de-Ville

— A TRES BAS PRIX —

Tél. LAncaster 4057 — 209, Ste-Catherine E. Chambre 608.

AVIS LÉGAL

En vertu de la Loi des Liquidations

VENTE D'UN ACTIF PAR SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à midi le 16 février 1932 pour l'achat de l'actif suivant de VOSBERG CLOTHES LIMITED, MONTREAL, P. Q.

LOT No 1		
Lainages	4,111.10	
Doublures et garnitures	4,633.28	
Ouvrage en cours	1,989.00	
		10,[illegible]3.38
LOT No 2		
Longueurs de costumes		1,409.73
LOT No 3		
Lainages en douane (droits payés)		4,346.06
LOT No 4		
Lainages en douane (droits non payés)	2,256.13	
Doublures en douane (droits non payés)	249.56	
		2,505.69
LOT No 5		
Garnitures et équipement d'atelier		15,710.31
		$34,705.17

Les soumissions seront reçues pour les lots en bloc. Les soumissionnaires sont priés de mentionner le montant qu'ils allouent à chaque lot.

On recevra aussi des soumissions pour les lots séparément ou en groupes.

Le liquidateur pourra accepter n'importe quelle soumission en bloc ou pour un ou plusieurs lots pour le ou les montants y alloués.

Les inventaires seront vendus à tant dans la piastre, sujets aux excédents ou déficits au moment de la vente.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié payable à Douglas L. Ross, liquidateur, pour 15% du montant de la soumission, lequel chèque sera retourné si la soumission n'est pas acceptée, et confisqué si la soumission est acceptée et non honorée par l'acheteur.

Les soumissionnaires devront acquitter les droits non payés sur les marchandises en douane.

La plus haute ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

CONDITIONS DE VENTE

15% du prix d'achat comme dépôt sur la soumission tel qu'expliqué ci-haut, le reste sur acceptation de la soumission.

On pourra obtenir de plus amples détails en s'adressant au liquidateur.

Daté à Montréal, ce 9e jour de février 1932.

DOUGLAS L. ROSS, C.A.
Liquidateur.

Bureau de
CLARKSON, McDONALD, CURRIE & CO.
231 rue St-Jacques Ouest
Montréal.

Des hôtes distingués au Stade

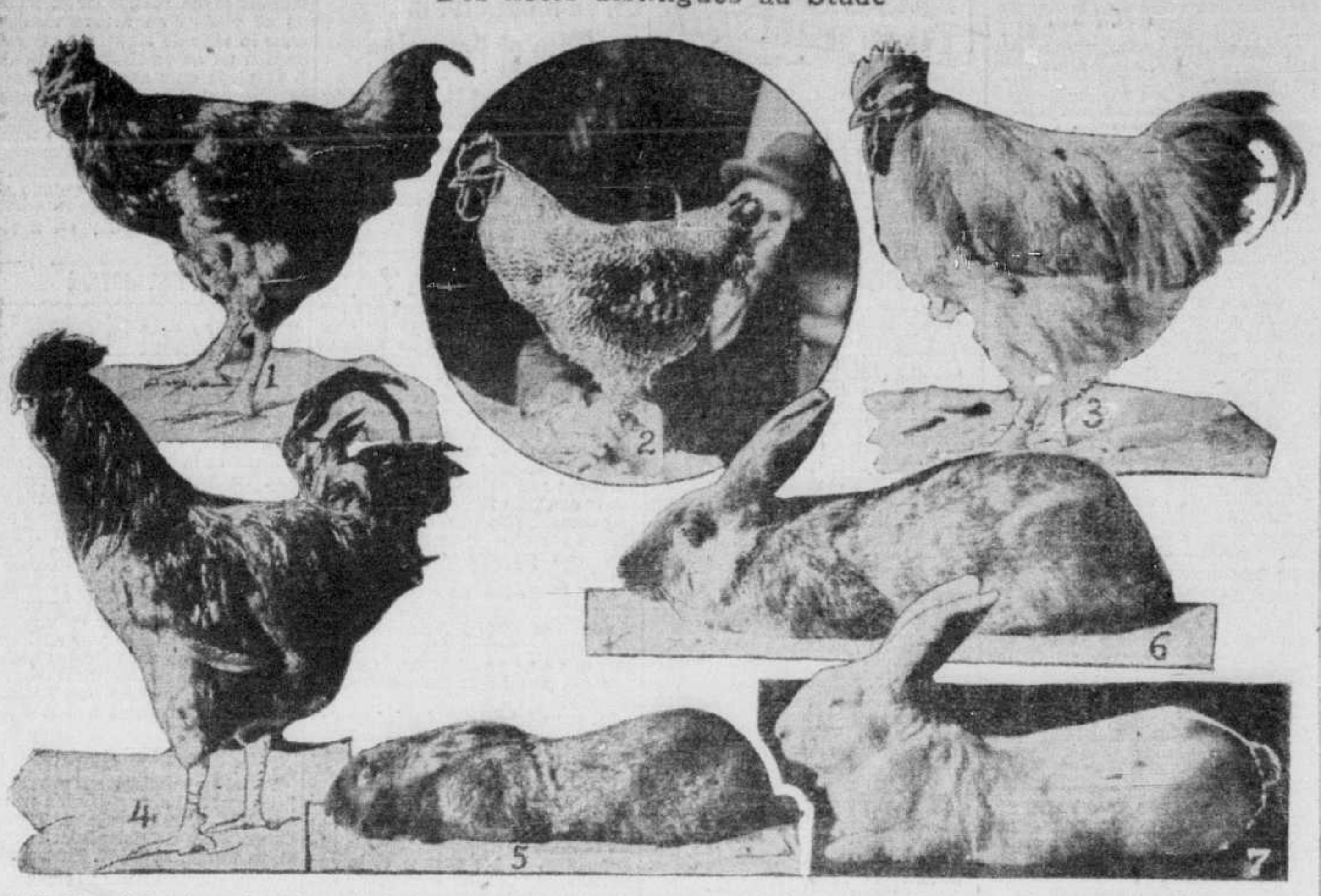

Voici les hôtes distingués que le Stade reçoit dans ses murs à l'occasion de la grande exposition avicole provinciale. — 1. Rhode Island rouge, appartenant à M. P.-A. Boutet, de Sainte-Anne de la Pocatière; 2. Plymouth Rock Barré, propriété de M. Raoul Corriveau, Montmagny; — 3. Orpington; — 4. Jersey Black, de la ferme Lacmont, Québec; — 5. Lapin Géant des Flandres gris, propriété de M. J.-A. Paquin, 4405 Brébeuf, Montréal; — 6. Zibeline, appartenant à M. A.-A. Finel, Montréal; — 7. Géant des Flandres blanc enregistré, sujet exposé par M. J.-E. Roy, de Longueuil, P. Q. — (Cliché la "Presse").

NOUVELLES OUVRIÈRES

La fin du vote referendum chez les employés de tramways de Montréal.

Assemblée, ce soir

La division 790 de l'union internationale des employés de tramways convoque tous ses membres et officiers, en assemblée générale, pour ce soir, à 8 h. dans la salle de l'Assistance Publique, coin Lagauchetière et Berri, aux fins d'entendre le rapport du vote referendum, sur la question de la caisse de secours en maladie. Ce vote referendum a commencé lundi matin, et se termine ce soir à 7 h. Les officiers en donneront le résultat à l'assemblée. Qu'on se le dise.

Club ouvrier S.-Jean

Le club ouvrier S.-Jean, à son assemblée, hier soir, a offert la candidature à l'échevinage, dans ce quartier, à son président, M. Donat Levesque, lequel a accepté. M. Levesque a dit qu'il n'avait qu'un but en acceptant cet honneur: c'est de défendre à bon droit, les intérêts des ouvriers et de tous les citoyens du quartier, et qu'il ira jusqu'au bout. Il fut très applaudi.

Le club a entendu des plaintes contre la manière dont les chômeurs seraient traités au bureau de placement du quartier, et il a protesté.

Le club a aussi décidé de faire les démarches voulues auprès des autorités municipales pour obtenir un "vrai" marché dans le nord, et non pas "des abris".

Enfin, le club ouvrier S.-Jean a décidé d'aller en délégation vendredi matin, à 10 h. auprès de la Commission des tramways pour demander que le tramway 77, se rende jusqu'à la rue Jean-Talon.

Au quartier Crémazie

Nous recevons la note suivante, avec demande de la publier: Au cours de l'assemblée de l'Association des citoyens de Crémazie, lundi soir, au Temple du Travail, M. Prime Allard, président honoraire de l'association, a fait la déclaration suivante: "Je briguerai les suffrages à l'échevinage, lors des élections municipales prochaines, le 4 avril, et je donnerai plus tard la date, et l'endroit où j'exposerai mon programme".

Club ouvrier Papineau

Une intéressante assemblée a été tenue, hier soir, par le club ouvrier Papineau, sous la présidence de M. Geo. Latulippe, président de ce club, assisté de M. L. Jetté, secrétaire.

M. l'échevin Hector Dupuis donna des explications au sujet du projet de loi des municipalités, actuellement devant la Législature de Québec. L'assemblée a protesté contre l'adoption de ce fait, pour la raison "que cette loi serait la main mise du pouvoir provincial sur l'autonomie des municipalités.

Le club adopta une résolution priant le gouvernement provincial de remplacer les jeunes filles employées dans les bureaux du gouvernement par des pères de famille.

Copies de cette résolution ont été adressées au gouvernement et à M. Pierre Beaulé, président de la C.T.-C.C. à Québec.

L'échevin Dupuis demanda à tous les citoyens de faire placer des boîtes à lettres à leurs portes d'entrée, pour ne pas retarder les facteurs des postes.

Appel fut fait aux employeurs d'engager tous les ouvriers qu'ils pourront, pour atténuer le chômage.

Association progressive

C'est demain soir, que l'Association ouvrière sociale et progressive de la province de Québec aura son assemblée, à la salle Lavoie, 1585 rue Ontario, dans la salle du haut. Par erreur, cette assemblée avait été annoncé pour mercredi. Les membres et officiers sont invités à y être présents, de bonne heure, pour recevoir communication de nouvelles très intéressantes et encourageantes sur les activités de l'association. Qu'on se le dise. Par ordre du président.

Association S.-Marie

La note suivante nous est communiquée:

"L'association ouvrière, sociale et indépendante Sainte-Marie, a offert, ces jours derniers, la candidature à l'échevinage dans le quartier Bourget, à M. Arthur Arcand, président honoraire de cette association. M. Arcand a promis de donner sa réponse plus tard. En attendant, ses amis font actuellement circuler des listes en faveur de sa candidautre, lesquelles se couvrent de signatures.

Club ouvrier Préfontaine

Le club ouvrier Préfontaine, incorporé, tiendra son assemblée régulière demain soir, jeudi, à 8 h., en sa salle des réunions, 2161 Cuvillier. Des questions très intéressantes y seront soumises et discutées.

Club ouvrier S.-Edouard

Les membres du club ouvrier S.-Edouard et leurs amis sont invités à assister à une assemblée importante, qui aura lieu ce soir à la salle du club, 428 De Fleurimont. Il y aura tirage de deux prix de présence. Par ordre: J.-A. Fontaine, publiciste.

Ingénieurs de marine

Ce soir, à 8 h., au No 7 Craig est, il y aura assemblée de l'union nationale des ingénieurs mécaniciens de navires. Tous les membres sont priés d'y assister.

Ferblantiers couvreurs

Une assemblée de la plus haute importance sera tenue par le syndicat catholique national des ferblantiers couvreurs, ce soir, mercredi, à 8 h. 15, à l'édifice des syndicats. Une question brûlante sera discutée et réglée. Qu'on se le dise.

Club ouvrier Lafontaine

Une importante assemblée sera tenue par le club ouvrier Lafontaine, ce soir, à la Palestre du National. Tous les membres et officiers sont invités à y assister, sans faute.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Assemblées, ce soir, à l'édifice des syndicats, 1231 Demontigny est:
—Employés de magasins.
—Travailleurs de la chaussure: sections des monteurs, des machinistes et des ouvriers du cuir à semelle.
—Association des plâtriers.
—Poseurs d'armatures en fer.

UNIONS INTERNATIONALES

Assemblées, ce soir, 2e mercredi du mois:
—Conseil de district des charpentiers-menuisiers, au Monument National.
—Plombiers et poseurs d'appareils de chauffage à eau chaude, local 144, au Temple du Travail.
—Ferblantiers de chemins de fer, local 231, au No 2010 Cartier.
—Cordonniers, local 266 de la B. & S. W.U., au No 1331 Sainte-Catherine est.
—Employés de tramways, local 790, à l'Assistance Publique; poseurs de lattes, local 315, au Monument National.

COURS et CONFÉRENCES

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

Les cours libres donnés ce soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal sont les suivants: Comptabilité, 1ère année, 7.30 à 9.30 hres. Mathématiques financières, 2ème année: 7.30 à 9.30 hres. Conversation anglaise, 1ère année: 7.30 à 8.30 hres. Conversation anglaise, 2ème année: 7.30 à 8.30 hres. Algèbre: 7.30 à 9.30 hres. Langue française: 7.30 à 9.30 hres.

La règlementation de la vente du charbon de bois dans notre ville

Le comité exécutif a soumis à l'approbation du conseil municipal, le projet de règlement suivant relatif à la vente de charbon de bois en sac:

1.—Il est défendu de vendre ou de livrer, au sac ou dans d'autres récipients, dans les limites de la cité de Montréal, du charbon de bois, du coke, du charbon anthracite ou du charbon de quelque autre genre que ce soit, autrement que dans des sacs ou autres récipients de 5, ou de 10, ou de 15, ou de 20, ou de 25, ou de 30, ou de 35, ou de 40, ou de 45 livres et à moins que la classification, la qualité, et le poids net du contenu de chaque sac ou autre récipient, le nom du pays où a été fabriqué ou d'où provient le charbon, le nom et l'adresse de l'ensacheur ou emballeur ne soient indiqués en français et en anglais, en gros caractère et bien lisiblement, sur chaque sac ou autre récipient.

2.—Il est également défendu de vendre ou de livrer au sac ou dans d'autres récipients dans les limites de la cité de Montréal du charbon de bois, du coke, etc., qui aura plus de deux pour cent d'humidité et qui n'aura pas été tamisé avec un permis dont les mailles auront au moins trois quarts de pouce.

3.—Les dispositions de l'article 1 du présent règlement ne s'appliquent pas au charbon vendu en sac d'un poids de 50 livres ou plus.

4.—Toute personne qui vendra ou livrera, dans les limites de la cité de Montréal, du charbon de bois, du coke, etc., en sac d'une contenance de plus de 50, mais de moins de 100 livres, devra fournir à l'acheteur, lors de la livraison, un certificat de peseur public indiquant le poids du contenu du sac."

Les accusés demandent un procès expéditif

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe, 10. — Jean-Baptiste Hébert et Domina Houle, tous deux de S.-Dominique de Bagot, accusés de parjure, dans une cause de Fugère & Al vs La Corporation de S.-Dominique, ont été condamnés par le juge Marin à subir leur procès aux prochaines assises. Les accusés ont demandé cependant un procès expéditif. La date en sera fixée le 13 courant.

Les Antilles et le citron

Les ouragans de 1924 et 1928 n'ont pas détruit les citronniers des Antilles britanniques et aujourd'hui ces régions exportent plus de jus de citron que jamais, d'après une déclaration faite ici hier par M. W.-S. Kelly, président d'une grande compagnie intéressée dans ce commerce.

A moins que d'autres manifestations atmosphériques, forcément imprévues, viennent modifier la situation l'on estime que les Antilles britanniques produisent actuellement assez de jus de citron pour subvenir aux besoins de tout le Canada.

Candidature probable

M. Edmond Bélanger, entrepreneur général auquel un groupe de contribuables du quartier Villeray offrait récemment la candidature municipale a remis à quelques jours la réponse qu'il doit rendre. A la nombreuse délégation qui se présentait récemment chez lui M. Bélanger n'a pas refusé son acceptation à la candidature. Il a seulement demandé un délai pour consulter son médecin afin de savoir si son état de santé lui permettra d'entreprendre la prochaine lutte électorale.

Très! très élevé!

New-York, 10. — L'ancien gouverneur Alfred-E. Smith a oublié hier pour quelques instants les discussions politiques pour se faire le cicérone d'un visiteur distingué et montrer à l'hon. Winston Churchill les gratte-ciel et les ponts de la ville de New-York. Celui-ci a déclaré, au sommet de l'immeuble Empire State, qu'il n'avait jamais rien vu d'aussi élevé.

Montréal envoie une délégation à Québec

Une délégation, dirigée par l'échevin Fortin, président de l'exécutif, est partie pour Québec avec l'intention de s'opposer au bill créant la commission municipale de contrôle. Le maire Houde est déjà dans la capitale pour s'occuper de l'affaire. Parlant de ce projet de loi, l'échevin Savignac, membre du comité exécutif, s'est écrié: "Si ce bill passe, l'administration municipale n'aura rien de mieux à faire que d'aller siéger à Québec!"

A l'hôtel de ville, on était sous l'impression, hier, que le bill serait discuté aujourd'hui devant un comité de la Chambre. Quant à M. Fortin, il déclare trouver fort curieux que l'on veuille placer Montréal sous la tutelle d'une commission provinciale, attendu que notre ville possède une charte spéciale pour la régie de ses affaires.

"Cette loi aura peut-être son utilité pour des petites municipalités, mais non pour une ville de l'importance de la métropole", de continuer M. Fortin. Le président de l'exécutif y voit là un accroc à l'autonomie de Montréal.

Vol d'une statue de Sir Hector Langevin

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 10. — Des malfaiteurs ont volé une statue de sir Hector Langevin qui ornait la façade de la maison de Mme Vve A. Lorrain, dans la rue Labelle. Ils ont aussi brisé la vitre d'une fenêtre derrière la maison et une ampoule électrique.

A l'hospice Saint-Henri

La section S.-Henri de la société S.-Jean-Baptiste donnait un banquet aux vieillards de l'hospice S.-Henri, ces jours derniers. Les membres du conseil de la section S.-Henri étaient présents au banquet pour servir les vieillards avec leurs dames.

M. Leblanc se fit l'interprète des vieillards pour remercier les membres de la S.-Jean-Baptiste de leur magnifique banquet. Le président, M. J.-B. Cusson, répondit en termes émus. Dans l'après-midi, il y avait concert dans la salle de l'hospice, auquel assistaient tous les vieillards et les orphelins. Ont pris part au concert: MM. Chs. Goulet, Loiselle, Côté, Beauregard, Jean Moreau, Mlles Lachaine, Loiselle et Gingras.

M. le curé Maurice Roux était présent à ce concert et remercia en un bref discours tous les paroissiens qui avaient bien voulu assister et qui prouvaient ainsi leurs sympathies à l'oeuvre de l'hospice. MM. Paul Mercier et Allan Bray ont aussi dit l'intérêt qu'ils portaient à l'oeuvre.

Unité sanitaire active

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 10—Au cours du trimestre finissant le 31 décembre 1931, l'Unité Sanitaire du comté de Lévis a tenu 150 assemblées publiques, suivant un rapport du Dr J.-E. Sylvestre, officier médical. Vingt-cinq cas de maladies contagieuses ont été déclarés. Elle a fait 359 visites prénatales; tenu 44 cliniques de puériculture; fait 3,378 visites à domicile; visité 69 écoles; examiné 1517 enfants, et fait 285 inspections sanitaires.

Condoléances

Extrait des minutes d'une assemblée spéciale des directeurs de l'Assistance Publique, tenue le 30 janvier 1932, au local de l'institution, sous la présidence de M. Ludger Gravel:

"Proposé par M. C. Rodier, secondé par "M. J.-O. Labrecque: Que les directeurs et "membres de l'Assistance Publique ont "appris avec regret la mort de Mme Joseph "Lamoureux, veuve de Joseph Lamoureux, "ancien président, et qu'ils offrent à Mme "Fr. Bruneau, Mme M. Langlois, Mme A. "Fraser et à M. Edgar Lamoureux, l'ex-"pression de leurs profondes condoléances".

Adopté à l'unanimité.

Famille empoisonnée

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 10. — Mme Alfred Marchand et six de ses enfants ont failli mourir empoisonnés. Au souper tous, moins M. Marchand et un des enfants, mangèrent une fricassée de boeuf et ne tardèrent pas à donner les signes de l'empoisonnement. Un médecin appelé en toute hâte réussit heureusement à leur sauver la vie.

RAMAGE ET PLUMAGE

Ouverture de l'exposition d'aviculture

Le représentant du maire préside la cérémonie officielle d'ouverture au Stade.

LES EXHIBITS

L'exposition avicole provinciale est officiellement ouverte. En effet, c'est le Dr Adolphe L'Archevêque, échevin de Delorimier et maire suppléant, qui a présidé hier soir à la cérémonie de l'ouverture. Le représentant du maire a souhaité d'abord la bienvenue à tous les visiteurs, il a félicité ensuite les exposants, leur souhaitant plein succès durant la tenue de l'exposition.

En temps de crise, a dit le Dr L'Archevêque, l'aviculture assurera à plusieurs une source importante de revenus et comblera peut-être le déficit occasionné par le ralentissement des affaires dans d'autres branches de l'agriculture.

M. Albert Chevalier, président de l'Association avicole provinciale, a expliqué le but de l'exposition qui est de développer l'industrie avicole, très rémunératrice, dans la province.

Nous avons remarqué dans l'assistance, MM. Jos.-D. Barbeau, chef du service d'aviculture de la province; Albert Chevalier, président de l'Association avicole provinciale; E.-T. Jeffrey; A.-A. Finel; Edmond Ivart; R. Minguet; le notaire J.-C. Hébert; Lucien Crevier, surintendant des expositions de la province, etc.

2,245 sujets

D'après le témoignage d'experts, la présente exposition avicole provinciale est la plus importante et la plus considérable qui soit au Canada. Les entrées atteignent cette année le nombre étonnant de 2,245. Voilà qui donne une idée assez juste de l'exposition. Mais la qualité des sujets exposés ne le cède en rien à la variété. Lapins, volailles de toutes sortes, dindes, oies, canards, pigeons, faisans, etc., toutes les races de la basse-cour, tous les habitants de nos clapiers sont ici réunis pour l'admiration des visiteurs et des intéressés.

C'est un concert nouveau genre, un ensemble de voix disparates, d'une beauté sauvage et d'une continuité étonnante. Oui, les oies sifflent, les dindons glougloutent, les pigeons roucoulent, les poules gloussent, les poussins piaulent, et par dessus tout nous entendons les coqs superbes et orgueilleux lançant aux quatre coins de la salle de vibrants cocoricos.

Spectacle inaccoutumé, murmure interminable, choeur à 2,000 voix, l'exposition offre un intérêt particulier. Les dames et les messieurs de la basse-cour du Québec, de l'Ontario ou des Etats-Unis sollicitent humblement votre présence à la Grande Exposition Avicole Provinciale.

Les statistiques de la démographie

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 10. —Les statistiques démographiques de la cité de Sherbrooke pour l'année 1931, accusent une diminution de près de 5 pour cent des naissances, une diminution de 10 pour cent des mariages et une augmentation de 1 pour cent des décès, sur celles de 1930. Il y a eu 751 naissances contre 783 en 1930; 217 mariages, contre 194 en 1930 et 355 décès contre 351 en 1930. L'excédent des naissances sur les décès est de 396, soit une proportion de 19.2 par mille de population. Le taux des naissances est de 32.9 par mille chez les canadiens-français, et de 11.5 par mille chez les autres races réunies de la ville. Chez les catholiques de la ville, il y a eu 689 naissances, 148 mariages et 303 décès enregistrés au cours de l'année 1931; et chez les protestants, 62 naissances, 46 mariages et 52 décès.

Grange incendiée

Une grange et tout son contenu ont été détruits tandis que deux chevaux et une vache ont péri dans les flammes, au cours d'un violent incendie qui a causé pour plus de $5,000 de dommages sur la ferme de M. James Cushing, cultivateur de Côte Vertu, paroisse située à environ un mille et demi de la municipalité de Saint-Laurent, la nuit dernière, vers 2 h. Les pompiers, de Saint-Laurent, sous la direction du chef A. Lecavalier, travaillèrent pendant plus de quatre heures pour éteindre les flammes qui menacèrent pendant un certain moment d'attaquer la maison de M. Cushing, située à 200 pieds de la grange. La laiterie fut également sauvée de l'élément destructeur.

L'aviation à Berlin

Berlin, 10. — Dans le but de populariser l'aviation en Allemagne on vient d'instituer un concours dont les premiers effets sont plus que satisfaisants. Il s'agit de construire des avions de dimensions réduites, coûtant peu. A l'aéroport de Templehof on pouvait en voir évoluer deux hier: les deux petits appareils eurent du mal à tenir contre un fort vent au départ mais une fois dans les airs, ils évoluèrent avec facilité et grâce. Il est à remarquer que ces deux modèles ont été construits par des amateurs. Des moteurs Mercedes de 20 chevaux ont été utilisés.

Retraite fermée

Une retraite fermée aura lieu à la Villa S.-Martin, pour le groupe de la paroisse Notre-Dame du S.-Sacrement. Le départ aura lieu jeudi soir à 7 h. 30 le 11 février, au monastère des Pères du T. S. Sacrement, rue Saint-Hubert. S'adresser à M. J.-O. Pineault, HArbour 6762.

LES DIRECTEURS DE L'EXPOSITION AVICOLE

Les directeurs de l'Association Avicole Provinciale sont les organisateurs de la grande exposition avicole qui se tient actuellement au Stade. Notre photo représente, première rangée de gauche à droite: MM. E.-T. Jeffrey, Edmond Ivart; deuxième rangée, M. Minguet, le notaire J.-C. Hébert, Lucien Crevier, A.-A. Finel. (Cliché la "Presse".)

Deuxième victoire des conservateurs

Londres, 10. — Les conservateurs conservent le siège aux communes pour New Forest et Christchurch, Hampshire. Ils ont obtenu hier une majorité écrasante. Le major J.-D. Mills, le candidat conservateur, a obtenu 23,327 voix, contre 5,135 pour son adversaire, le docteur G.-A. Smith, travailliste indépendant.

Aux élections générales du 27 octobre, le lieutenant-colonel W.-W. Ashley, conservateur, avait été réélu par 35,544 voix contre 7,130 en faveur de son adversaire travailliste, F. Stainer.

L'élection complémentaire avait été rendue nécessaire par l'élévation à la pairie du lieutenant-colonel Ashley au jour de l'an.

C'est la seconde victoire conservatrice, les conservateurs ayant déjà gagné dans Croydon-South, hier.

Ces deux échevins définiraient leur attitude au public

(Du correspondant de la PRESSE)

Longueuil, 10. — L'échevin Taylor a déclaré, hier soir, qu'il est prêt à rencontrer ses électeurs pour donner les raisons motivant son abstention de participer aux réunions du conseil municipal. Il est tout probable qu'une réunion aura lieu sous peu et que les échevins Taylor et Narbonne y donneront les explications qui sont vivement attendues du public de Longueuil.

Condamné à l'amende

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe, 10. — Alfred Provençal, de la paroissse de La Présentation, arrêté sous l'accusation d'avoir sans être muni de permis légal, laissé garder ou garder lui-même une partie d'alambic dans un local sous sa surveillance ou son contrôle, a été condamné à $200 d'amende et aux frais ou, à défaut de paiement, à sept mois de prison.

Un pénible accident

(Du correspondant de la PRESSE)

Thetford-Mines, 10. — Charles-Auguste Gagnon, fils de M. Henri-Louis Gagnon, de Beauceville, s'est fracturé une jambe en patinant.

L'Asthme et la Bronchite sont pénibles...

mais, dans ces affections, le Sirop Fellows produit d'heureux effets. Les cas les plus obstinés sont soulagés par le Sirop Fellows. En en atteignant la cause, il facilite la respiration et diminue la congestion et le spasme asthmatique.

Dès que se manifest..t des symptômes d'affections des bronches, prenez immédiatement du Sirop Fellows. Très efficace, il donne le plus souvent un soulagement marqué s'il est pris régulièrement.

SIROP FELLOWS

Recommandé par les médecins de 53 pays depuis plus de 50 ans dans les cas de

Bronchites · Epuisement · Nervosité · Malnutrition · Perte d'Appétit · Anémie · Convalescence Lente

72F

Achetez le charbon bleu

C'est le meilleur anthracite Scranton (charbon dur) qui ait jamais été extrait du sol

Demandez à votre marchand

VOTRE ANTHRACITE PRÉFÉRÉ PORTE MAINTENANT UNE *marque* DE *commerce* QUI VOUS PROTÈGE

LA COULEUR GARANTIT LA QUALITÉ

6

Aux premiers symptômes de la maladie

L'épouse ou la mère avertie donne toujours du Bovril à ses malades. Bovril est un concentré de tous les éléments vitaux du boeuf, sous une forme reconstituante et très facile à digérer. Il fait revenir les forces; remonte le système et abrège la convalescence. Bovril possède d'uniques vertus nutritives. Ses résultats sont certains; c'est ce qui fait sa popularité. Bien peu de médecins et de garde-malades consentiraient de nos jours à se passer du Bovril.

Il faut que ce soit du BOVRIL

Propriétaires: Bovril Limited, avenue du Parc, Montréal.
Concessionnaires: Harold F. Ritchie Co. Ltd., Toronto

B-47

DANSE MALGRE SES 240 LBS

Homme Corpulent Alerte comme un Garçonnet

MAINTIENDRA-T-IL SON POIDS ?

Mesdames, comment aimeriez-vous danser avec un homme de 240 lbs? Messieurs, **pourriez-vous** danser si vous portiez ce fardeau? Eh bien! voilà un homme qui le fait. Et cela, avec une agilité qui émerveille tout le monde.

Mais le point qui nous intéresse le plus est celui-ci: Peut-il conserver une telle activité ainsi que son poids? Nous soutenons qu'il ne le peut. Nous prévoyons que son poids réduira de plusieurs livres en quelques mois. Toutes les personnes grasses le diront. Ce qu'elles voudront savoir c'est comment notre ami corpulent a découvert une si étonnante énergie? Sa lettre nous le dit: —

"Je trouve les Sels Kruschen si merveilleux que je ne puis m'empêcher de vous écrire — je les considère comme un remède réellement magique. Depuis des années, je souffrais d'indigestion. Je ne pouvais pas même boire de spiritueux et devais me priver du meilleur repas. Maintenant, je puis manger et boire n'importe quoi sans ressentir ces désagréables aigreurs d'estomac. Ils me rendent plein d'entrain. Je pèse 240 lbs et vous seriez surpris de voir avec quelle légèreté je me meus dans une salle de danse. Chacun est émerveillé de voir un homme de ma grosseur exécuter tous les nouveaux pas de telle façon, et ne jamais me fatiguer. Et le lendemain, je puis retourner à mon travail bien dispos, grâce à Kruschen." — F. G. M.

Voilà ce que font les Sels Kruschen—ils bannissent les impuretés de votre sang en stimulant merveilleusement le fonctionnement des intestins, des reins et du foie, et vous confèrent de la vigueur et de l'énergie. Comme résultat, au lieu de vous écraser dans un fauteuil chaque fois que vous avez un moment de libre et de laisser s'accumuler la graisse molle, vous éprouverez un besoin d'activité qui vous tiendra disposé à accomplir ce que vous vous étiez toujours proposé de faire et qui était nécessaire pour vous maintenir en forme. Et sous peu, la graisse si inutile et si redoutée commence à diminuer.

On peut obtenir les Sels Kruschen à toutes les pharmacies, à 45c et 75c la bouteille.

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS

Prix 50c la boite

Ne pouvant dormir, elle voyait venir la nuit avec terreur

Mme K. McElroy, Kirkfield, Ont., écrit: — "J'étais nerveuse, épuisée, j'avais l'haleine courte, j'avais des suffocations et je voyais venir la nuit avec peine, car je ne pouvais dormir.

On me recommanda les Pilules Milburn pour le coeur et les nerfs. J'en ai pris sept boîtes et je suis maintenant complètement soulagée. Je dors bien toute la nuit et j'ai engraissé".

Toutes pharmacies et magasins généraux, ou expédiées par la poste au reçu du prix par The T. Milburn Co. Ltd., Toronto, Ont.

Les jurés ont trouvé coupable J.-E.-L. S.-Cyr

Le prévenu, un facteur, était accusé d'avoir volé une lettre contenant de l'argent.

Détails de la cause

Le procès de J.-E.-Lucien Saint-Cyr s'est terminé hier soir. L'accusé a été trouvé coupable par le jury, qui a délibéré une heure et 10 minutes. Les jurés ont recommandé le prévenu à la clémence de la Cour.

Saint-Cyr était accusé d'avoir volé une lettre, la propriété du ministre des Postes et l'argent qu'elle contenait. Il fut arrêté, le 11 décembre 1931, par le sergent-détective Ubald Lafond, de la R.C.M.P. On trouva sur lui un billet de $1.00 qui avait été placé dans une lettre avec un autre billet de banque de la même valeur, lettre qui ne parvint jamais à destination.

Saint-Cyr a allégué, en défense, qu'il avait été la victime d'une injustice et d'un ou d'ennemis, qui avaient placé cet argent dans ses poches. La lettre et le second billet de banque n'ont jamais été retrouvés.

Un billet de banque a été produit en Cour, dont le numéro matricule correspondait au numéro matricule de l'un des billets, placés dans la lettre adressée à Mlle Imelda Proulx.

Une lettre a également été produite, lettre adressé à M. Charles Lasnier, surintendant de l'accusé. Saint-Cyr se disculpait et affirmait qu'il était une victime d'un ou d'ennemis.

Saint Cyr, qui avait été fort nerveux, au cours du procès, a accepté calmement le verdict. Sentence sera prononcée au cours de la session.

L'accusé témoigne

Saint-Cyr a témoigné en sa propre défense, hier après-midi. L'accusé a pleuré dans la boîte aux témoins et a attribué à l'énervement certaines paroles qu'il a prononcées lors de son arrestation.

"Je n'ai jamais eu connaissance d'une lettre à être livrée à Mlle Imelda Proulx, a-t-il affirmé. Je n'ai jamais volé, a-t-il ajouté, et j'ai toujours fait mon devoir.

Le juge — Pourquoi avez-vous insisté que le dollar vous appartenait lorsque vous avez été arrêté?

Saint-Cyr — Parce que je croyais que c'était le change d'un billet de $2 échangé la journée précédente.

Me Ernest Bertrand — Vous reconnaissez maintenant que ce dollar ne vous appartenait pas? Pourquoi alors avoir insisté que ce dollar vous appartenait?

Saint-Cyr — J'étais énervé. Dans cette position c'est compréhensible. J'espère que vous ne serez jamais dans cette position.

Me Bertrand — Moi aussi!

Saint-Cyr — Personne ne peut prévoir l'avenir.

Deux épreuves précédentes

Le sergent-détective Ubald Lafond, de la R.C.M.P., qui a opéré l'arrestation de Saint-Cyr, a déclaré que l'accusé avait été mis à l'épreuve deux fois et que chaque fois les lettres avaient été remises.

Il a ensuite raconté les détails de l'arrestation de Saint-Cyr et a été contre-interrogé longuement par Me L. Trépanier, procureur de la défense.

Lettre jamais reçue

Mlle Imelda Proulx, 1070, rue S.-Hubert, a déclaré qu'elle n'a jamais reçu de lettre contenant deux dollars. Elle se souvient de M. Félicien Chartrand et du détective Lafond, qui se sont rendus chez elle, en décembre, pour une enquête au sujet de vol de lettre. Elle les a autorisés à se servir de sa demeure pour base de leurs opérations. Elle ne connaît pas l'accusé.

Plusieurs autres employés des postes, dont MM. René Boileau et J.-Alphonse Bérubé ont témoigné ainsi que M. Côme Desmarais, comptable au bureau de l'assistant receveur général du Dominion. Il a affirmé qu'aucun billet de banque ne porte la même lettre matricule, ce qui permet de les identifier individuellement.

En défense

Me L. Trépanier a fait entendre, outre son client, MM. Alex. Masse et Rodolphe Perrault, qui ont vu l'accusé changer de l'argent, dans un restaurant, la veille de son arrestation.

Me Bertrand, procureur de la Couronne, n'a pas offert de contre-preuve et les deux parties en litige ont présenté leur plaidoirie respective. Après un ajournement de quelques minutes, l'hon. juge C.-A. Wilson a fait son résumé des débats.

Protestation de citoyens

Lors d'une assemblée tenue le 1er février dernier, l'association des citoyens de Maisonneuve a adopté une résolution à l'effet de proposer que le bureau d'emploi pour le quartier Maisonneuve soit installé dans le marché Maisonneuve et de protester contre la manière d'agir de leur échevin actuel.

Feu M. M. Desjardins

(Spécial à la "Presse")

Sainte-Thérèse, 10.—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de M. Moïse Desjardins. La levée du corps a été faite par l'abbé L.-A. Desjardins, curé de la paroisse de S.-Clément de Viauville, et frère du défunt. Le service a été chanté par l'abbé Nazaire Dubois, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés P.-E. Robillard, vicaire à S.-Clément de Viauville et P.-M. Séguin, vicaire à S.-Jean Damascène. Des messes ont été dites par les abbés L.-A. Desjardins, frère du défunt, et Donat Godin, procureur du séminaire de Sainte-Thérèse, aux autels latéraux. Dans le choeur on remarquait les abbés J.-B. Mignault, curé de Sainte-Thérèse; Henri Lecompte, supérieur du séminaire; Adélard Desrosiers, principal de l'école normale; P. Caza, A. Cloutier, O. Robitaille, P. Labelle, P. Contant, E. Labelle, A. S.-Pierre, S. Dubois, A. Lemay, C.-H. Robillard, R. Laurin, J. Paquin, G. Dumontet, R. Cloutier, I. Maisonneuve. Conduisaient le deuil les enfants du défunt, Lucette, Martin, Reine-Aimée, Clémence, Clément, Charles-Edouard, les frères et soeurs, le curé L.-A. Desjardins, Mmes Vve Joseph Desjardins, Wilfrid Laurin, J.-C. Lajeunesse, Alidérie Desjardins.

Dans l'assistance on remarquait MM. et Mmes Moïse Dubois, H. Desjardins, MM. Arbour, J.-E. Pétrault, J.-H. Provost, J.-B. Leclair, W. Dubois, E. Paré, Jos. Desjardins, E. Chartrand, Alidérie Charron, E. Piché, A. Cyr, A. Desjardins, Jos. Filion, R. Gaudette, Jos. Ouimet, Adélard Lesage, J.-M. Desjardins, E. Labelle, C. Deschambault, D. et H. Charron, D. Harel, M. Desjardins, J. Thibault, A. Mathieu, N. Goyer, A. et P. Leduc, E. Madran, A. Lajeunesse, H. et R. Lajeunesse, R. Sénécal, H. Laroche, E. Magnan, G.-H. Beauchamp, C. Blanc, S. Pilon, A. Cadieux, E. Filiatrault, H. Lesage, J. Dubois, J.-B. Waddel, J. Deschambault, J. Paquette, J. Desjardins, Aug. et Ant. Desjardins, A. et G. Lajeunesse, C. Barrazin, H. Lacroix, O. Desjardins, Jos. Bélisle, L. Proulx, A. Boucrette, J. Matte, A. Dion, B. Dion, P.-E. Bélisle, J. Fortier, W. Maisonneuve, R. Paquin, J. et F. Beaucage, D. Juteau, J.-H. Cadieux, O. Filion, F. Lacroix, J. Labelle, Z. Deslongchamps, F. Larose, M. Pelletier, J. Desjardins, H. Touchette, H. Cadieux, J. Chaput, Z. Dubois, L. Aubérin, J. Bastien, et B. Larose, tous trois de l'école normale; A. Magnan, A. Thibault, M. Dubois, A. Paré, P. Laporte, L. Gratton, M. Dusault, J. Raymond, Z. Dubois, N. Guénette, J.-B. Lefebvre, J. Desjardins, J.-C. Lajeunesse, L. Desjardins, S. Lauzon, J.-A. Délisle, Edouard Lafond, Em. Lafond, A. Rioux, M. Dubois, J. Regimbald, E. Duquette, P. Sénécal, W. Bélisle, M. Lajeunesse, Rus., Marc, Frank, et Roch Deschambault, H. Lecompte, E. Cadieux, A. Ouellette, G. Proulx, I. Mathieu, O. Desjardins, G. Rowan, Dr H. Deschambault, A. Donais, J.-M. Blanchard, D. Filiatrault, J.-A. Robillard, Em. et Eiph. Dubois, Gus. Desjardins, D. Joly, J.-A. Remington, B. Giroux, M. Matte, M. Cabana, B.-A. Labelle, L. Beauchamp, J. Chartrand, J.-B. Leclair, J. Dubois, L. Desjardins, L. Leroux, D. Landry, E. Dubois, A. Lecompte, O. Hogue, E. Bouchard, R. Prévost, A. Delorme, A. Charbonneau, M. Lequerrier, D. Bélanger, Th. Labelle, M. Bouchard, P.-P. Denis, R. Lachapelle, G. Vaudry, A. Filiatrault, L. Forget, R. Bélanger, S. MacLeod, L. et N. Proulx, P. Dion, H. Desjardins, Paul Gareau, Mmes L. Chartrand, J. Nadon, A. Charron, J. Dubois, J. Dubé, S. MacLeod, M. Dubé, N. Cadieux, Josaphat Desjardins, A. Dubois, Jos. Urbain, M. Dubois, A. Lanthier, Mlles Clara Kimpton, Barrette, A. Libersan, A. Bertrand, A. Cadieux, S. Cadieux, J. Demers, A. Forret, A. Delorme, P. Palements, Gisèle Deschambault, M. Bouvrette, Fr., Duquette, Ann et Al. Kimpton, M. Giroux, A. Grenier, les élèves de philosophie, 2ème année du séminaire, les élèves de la Congrégation de Notre-Dame, les élèves de l'Académie Sainte-Thérèse, etc.

Offrandes de messes : le curé L.-A. Desjardins, Mme Moïse Desjardins et sa famille, Mlle Reine-Aimée Desjardins, le personnel du collège S.-Paul, les abbés A. Ernest, P.-E. Robillard, N. Thivierge, D. Godin, N. Dubois, M. A.-J. Gauthier, la chorale de S.-Clément, Mme J.-E. Eerément, la famille J.-C. Lajeunesse, les élèves du couvent de N.-D. de Sainte-Thérèse, les employés de la Cie d'assurance Phoenix, M. et Mme J.-B. Waddel, les élèves de philosophie, 2e année, MM. H. et Eug. Meunier, Mme veuve L.-Nap. Desjardins, MM. et Mmes W. Laurin, J.-C. Houle.

Bouquets spirituels : les enfants de M. Moïse Desjardins, Mlle A. Martin, MM. et Mmes A. Desjardins, E. Dubois, Mlle Alb. Duquette, les élèves de 7e année du couvent, la famille J. Lajeunesse, le personnel et les élèves de l'école S.-Clément et du pensionnat Sainte-Emilie, M. C. Bélisle, MM. et Mmes Fortier, F. Libersan, J.-A. Desjardins, P.-A. Back, Mme Ard. Godin, J.-P. Desjardins, Mme Vve O. Dion, Mlle Alph. Forget, les élèves de philosophie 2ième année.

Offrandes de fleurs et de sympathie : le curé J.-A. Ethier, la famille J. Sénécal, le personnel de la Cie d'assurance Phoenix, le pensionnat Sainte-Emilie, le personnel du pensionnat de Sainte-Thérèse, les religieuses de l'école S.-Clément, les familles E. Carbonneau, J.-E. Meillé, G. Wurtel, Geo. Quidoz, les abbés C.-H. Robillard, J. Paquin, G. Dumontet, les soeurs Marie-Reine, Sainte-Marie-Anysie, Sainte-Marie-Anne, MM. et Mmes J. Dubois, J.-E. Lafond, MM. E. Lafond, H. Lonetin, G. MacCabbin, J.-A. Duval, J.-D. Filiatrault, A. Rioux, M. Dansereau, G. Desjardins, A. Bélanger, P.-A. Desjardins, Jér. Marchand, J.-A. Robillard, J. Marcotte, R. Rochon, Marc Richard, C.-H. Robillard, maire de Sainte-Thérèse; J.-A. Filon, A. Dubois, L. Dubois, C. Desjardins, H. Bélanger, A. Desjardins, L. Deschambault, A. Waddel, J. Théoret, Norbert Deschambault, C. Dussault, C. Charron, S. Desjardins, la famille Deschambault, M. et Mme Kimpton, Mme Boisclair et sa famille, Mmes Sam. Desjardins, P.-A. Blondin, G. Desjardins, Vve J. Desjardins, P. Jodoin, J. Lefrancois, J. Chabot, Vve Blanchard, M. Baudin, G. Charron, A. Filiatrault, J.-A. Cloutier, E. Dubois, Jasmin, J. Des Lières, Mlles Des Lières, LaPalme, Berthe Beauchamp, M. Maisonneuve, B. Lanthier Robillard, J. Lecompte F. Desjardins D. Leclerc C. Waddel B. Waddel J. Verdun M. Filion R. Tétrault A. Kimpton Marier B. Dubois C. Desjardins Claire Filion, Thérèse et Aurore Filion, F. Latour, B. Cyr, Jeanne Richer, Y. Gratton, A. Bélanger, E. Chartrand etc.

Vous souvient-il

La "Presse" écrivait, le 11 février 1892, il y aura 40 ans demain:

Les élections provinciales de la République argentine, hier, ont porté au pouvoir le parti de la conciliation. Les radicaux ont été défaits sur toute la ligne.

* * *

On annonce que la nouvelle bibliothèque de la Cour suprême d'Ottawa contiendra environ quatorze mille volumes.

* * *

Il appert d'une communication officielle faite au parlement anglais, hier, que la France, l'Italie et la Suède agiront comme arbitres dans le règlement du différend survenu entre l'Angleterre et les Etats-Unis au sujet de la mer de Behring.

* * *

La "Presse" relatait, le 11 février 1902, il y aura 30 ans demain:

M. P.-A.-A. Archambault, assistant greffier de la Cour de circuit de Montréal, vient d'être nommé greffier-conjoint de la même Cour avec M. Adolphe Cherrier.

* * *

Au cours des sept premiers mois de l'année fiscale terminée le 21 janvier, le chiffre des importations du Canada a été de $114,717,901 et celui des exportations de $126,837,494.

* * *

L'ordre-en-conseil nommant l'hon. David Mills juge de la Cour suprême a été signé hier par lord Minto, gouverneur-général du Canada. L'élection de M. Carroll dans Kamouraska, nécessitée par son élévation au poste de solliciteur général, aura lieu aussitôt que possible.

* * *

On lisait dans la "Presse", le 10 février 1912, il y a 20 ans aujourd'hui:

Sur proposition de M. Henri Brisson, président de la Chambre des députés français, le président de la République vient de conférer le titre de chevalier de la Légion d'honneur à l'hon. Charles Marcil, ancien président de la Chambre des Communes canadienne.

* * *

Les Américains viennent de commencer les travaux de fortifications du canal de Panama. Les ingénieurs ont terminé leurs plans.

* * *

A la Chambre des Communes, hier soir, l'hon. M. Monk a annoncé que le gouvernement a décidé d'élever un monument à la mémoire de Madeleine de Verchères. La somme qui sera accordée pour ce monument est de $25,000.

* * *

La "Presse" relatait, le 11 février 1922, il y aura 10 ans demain:

Le proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône au Parlement fédéral sera M. E.-J. McMurray, de Winnipeg-Sud, et le secondeur, M. Paul Mercier, député de Westmount Saint-Henri.

* * *

La dette du pays a augmenté de $70,000,000, l'an dernier. Il est temps que nous songions à l'empêcher de grossir encore. Il y va de nos plus chers intérêts et de notre crédit à l'étranger.

* * *

Le gouvernement américain a fait suspendre les travaux commencés sur les vaisseaux affectés par le traité de limitation navale, signé à la conférence de Washington. Il fait honneur à sa signature.

6,041,000 chômeurs

Berlin, 10. — Au cours du mois de janvier, le nombre des chômeurs en Allemagne a augmenté de 76,000; il est actuellement de 6,041,000 au total.

Meurtre mystérieux commis à New York

New York, 10. — Le corps d'une jeune fille, que l'on croit être la deuxième victime d'un sadique depuis huit jours a été découvert, hier soir, grâce à un employé des postes, que le mot "murder" (meurtre) écrit dans le coin d'une carte postale, avait intrigué.

C'est au dernier étage d'un immeuble situé dans l'est de la 112e rue, adresse mentionnée sur la carte postale, que les détectives ont trouvé le corps, en partie déshabillé, de Marie Rosales, 13 ans. Le cadavre se trouvait dans une baignoire. Elle avait le crâne fracturé et la face horriblement lacérée.

Quand la découverte fut faite, la police faisait une enquête au sujet du meurtre de la petite Florence McDonnell, âgée de cinq ans, qui a été trouvée étranglée, la semaine dernière dans la cave d'un magasin vacant de Brooklyn.

L'oncle et la tante de la victime, M. et Mme Ernesto Fernandez, avec qui elle vivait depuis deux ans, déclarèrent que la fillette était sortie dans l'après-midi pour aller faire une emplette et qu'elle n'avait pas reparu.

Les médecins légistes font remonter le décès à douze heures.

Le père de la petite victime, orpheline de mère, vit à Détroit.

Election d'officiers

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme, 10.—La chambre de S.-Jérôme a fait l'élection de ses officiers. Ont été élus: président, M. H.-A. Labelle; vice-président; M. Eug. S.-Vincent; trésorier, M. J.-H. Desjardins; secrétaire, M. Jean-Chs. Marchand; assistant secrétaire, M. J.-N. Bousquet; directeurs, MM. Jean-Paul Rolland, J.-A. Boudreau, Geo. Hamel, J. S.-Cyr, L. Marcoux, J.-A. Dupras, Eugène Marchand et A.-E. Lebeau.

La mairie de Sherbrooke

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 10.—L'échevin Ludger Forest sera candidat à la mairie et annoncera, dit-on, sa décision au cours d'une assemblée publique. Le notaire Paul Sylvestre se présenterait dans le quartier Sud, à la place de l'échevin Forest.

La mode masculine

New-York, — Parmi les meilleurs assortiments que nous ayons remarqués au cours de la semaine dernière, sont les suivants:

Complet gris-bleu foncé, chemise rayée blanc et vert foncé, cravate bleu pastel foncé, pardessus gris, cache-col bleu foncé, feutre gris foncé, souliers noirs.

Complet marron rougeâtre foncé, pardessus vert foncé, feutre marron, chemise rayée vert et blanc, cache-col marron et vert.

Complet gris foncé, pardessus gris un peu plus clair, feutre gris, chemise bleu clair, cravate rayée bleu foncé et gris clair, cache-col en soie gris clair.

Complet marron foncé, pardessus marron plus clair, feutre d'un marron encore plus clair, chemise rayée blanc et marron foncé, cravate rouge-vin pastel.

Incendie vite contrôlé

Les pompiers de l'ouest de la ville, sous la direction du chef de district J. Presseau, ont travaillé pendant plus de trois heures, hier soir, pour éteindre un violent incendie d'une origine inconnue qui a causé des dommages considérables dans la cave du magasin de MM. Gagnon et Frères, 5655, rue Sherbrooke ouest, près de l'avenue Oxford. Notre-Dame-de-Grâce. La fumée et l'eau causèrent des dégats à la succursale de la Banque d'Epargne, 5651, rue Sherbrooke. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux vers 7 h. 22, les flammes faisaient rage dans le sous-sol de l'immeuble et menaçaient d'attaquer les autres bâtisses. Les combattants de l'élément destructeur, par leur prompte intervention, réussirent à contrôler les flammes dans la cave avec deux jets d'eau.

M. et Mme Alf. Joncas ont célébré leurs noces d'or

Une fête qui n'en fut pas moins éclatante pour avoir été impromptue tout en conservant un cachet d'intimité familiale fut celle qui a marqué, le 7 février, les noces d'or de M. et Mme Alfred Joncas.

Elle eut lieu à la demeure de M. J.-H. Joncas, au boulevard Gouin où les jubilaires furent amenés sans qu'ils ne sussent rien de la manifestation qui les attendait.

Les invités étaient au nombre de vingt-quatre. Une adresse de circonstance fut lue par Mlle Marguerite et une superbe corbeille de cinquante "American Beauties", accompagnée d'un riche cadeau, furent présentés par Mlle Jeannine, toutes deux enfants de M. et Mme Honorius Joncas.

Une intéressante partie de euchre précéda un somptueux banquet après lequel M. Gérard Joncas, violoniste de grand talent, accompagné au piano par Mlle Fleurette Joncas, remplirent un beau programme musical.

Il y eut ensuite chant et danse et ce n'est qu'aux petites heures que les invités se séparèrent.

M. Alfred Joncas, ancien marchand avantageusement connu à Montréal, est aujourd'hui âgé de 71 ans et Mme Joncas, née (Joséphine) Boulet compte 70 ans. Tous deux sont en excellente santé et espèrent bien revoir toute leur famille réunie à leurs noces de diamant.

Etaient présents, entre autres invités: MM. et Mmes J. Houde, F. Joncas, A. Paul, Paul Joncas, J. Larivière, A. Salvail, Mlles Fleurette Joncas, Marguerite Joncas, Jeannine Joncas, MM. Gérard Joncas, Marcel Joncas, Fernand Joncas, Raymond Joncas et P. Houde.

Si vous pensez que les dents jaunes, tachées, laides, sont naturelles, commencez à vous servir de la Kolynos — un demi-pouce sur une brosse sèche deux fois par jour. Au bout de trois jours vous reconnaîtrez votre erreur. Vos dents paraîtront 3 nuances plus blanches.

La Kolynos — contrairement aux autres préparations que vous avez employées — contient deux ingrédients importants qui nettoient et blanchissent les dents d'une façon remarquable. L'un — le meilleur agent nettoyeur connu—enlève les taches et le tartre, pénètre dans les moindres fissures et chasse les débris causes de carie. L'autre ingrédient tue les millions de germes qui causent la plupart des maux de dents et de gencives et aide à rendre les dents absolument propres.

Ainsi la Kolynos nettoie les dents jusqu'à l'émail blanc naturel et en peu de temps les rend plus belles que jamais. Elle rafraîchit la bouche et stimule les gencives. Achetez un tube de Kolynos dès aujourd'hui.

KOLYNOS
Crème Dentifrice

Les Medecins savent que—

la toux continuelle met vos poumons en danger.

Les gens qui toussent constamment risquent d'avoir de sérieuses affections des poumons. L'effort des quintes répétées affaiblit ces organes. En prenant SCOTT'S EMULSION régulièrement vous préviendrez le développement de ces dangereuses maladies.

La SCOTT'S EMULSION calme les tissus lésés et assure un confort reposant aux poumons torturés par la toux. Elle cicatrise et restaure. Ses riches qualités nutritives facilitent la croissance. Ses vertus médicinales ont un effet tonique depuis la gorge jusqu'aux poumons.

A partir de l'âge mûr les personnes qui toussent ont un besoin absolu de l'authentique

SCOTT'S EMULSION
d'huile de foie de morue norvégienne
Riche en Vitamines A et D
Depuis 60 ans le remède de confiance pour:
TOUX, RHUMES BRONCHITE ANEMIE
CONSOMPTION INFLUENZA RACHITISME
Agents de vente:
Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 r. McCaul, Toronto 7P

Chasse les Coquerelles puis les Tue

Vaporisez du FLY-TOX dans les fissures et crevasses; autour des tuyaux à eau et dans les coins noirs; partout où les coquerelles peuvent se cacher. La rosée pénétrante les atteindra et les fera sortir. Vaporisez-les ensuite directement et elles mourront. FLY-TOX est la mort certaine aux coquerelles. Pour obtenir les meilleurs résultats employez le vaporisateur à main FLY-TOX.

Le Fly-Tox est fabriqué au Canada

FLY-TOX

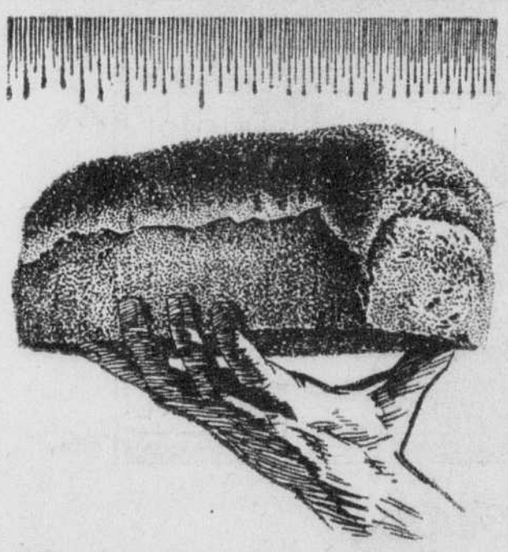

Ne jouez pas avec la santé de vos enfants

Nous pourrions fabriquer et vendre un pain soi-disant "meilleur marché", mais les épouses et les mères ne mettront pas (si elles peuvent faire autrement) en danger la santé de leurs enfants en les nourrissant insuffisamment. On ne peut pas tirer la nourriture voulue d'un pain s'il ne contient pas les ingrédients nourrissants.

Il n'y a pas de succédané à la qualité ni à la quantité des éléments nutritifs dans le pain Canada — pas même le prix.

Pain
30 variétés chaque jour
Canada
Il y a un trésor de santé dans chaque pain

Traitez **L'IMPURETÉ du SANG**

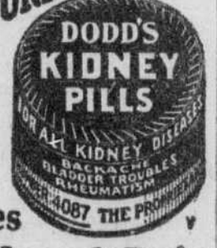

Pilules Dodd pour le Rein

BRONCHITE CHRONIQUE

Les capsules RAZ-MAH prises avec un breuvage chaud à l'heure des repas assurent soulagement positif contre la bronchite chronique. Merveilleux remède. Inoffensif. $1.00 la boîte chez tous les pharmaciens. Faites simplement l'essai de R96F

RAZ-MAH

PILULES
PATERNOSTER'S
CONTRE LE
RHUMATISME

Sapinol

DES MONTAGNES
Remplace l'air de nos montagnes parce qu'il est à base de sapin.
— Soulage et fait disparaître —
Toux - Bronchites - Rhumes
en quelques heures.
En vente partout — 35c la bouteille

Comme mère, sera-t-elle un fiasco?

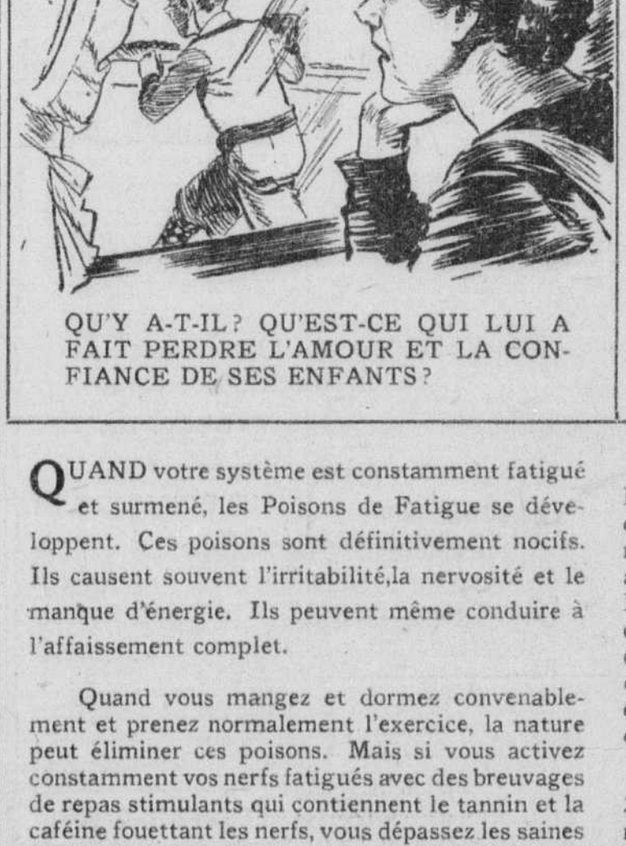

"D'HUMEUR GRINCHEUSE!" A-T-ELLE ENTENDU DIRE PAR DERRIERE... ET ELLE SAIT QUE C'EST VRAI.

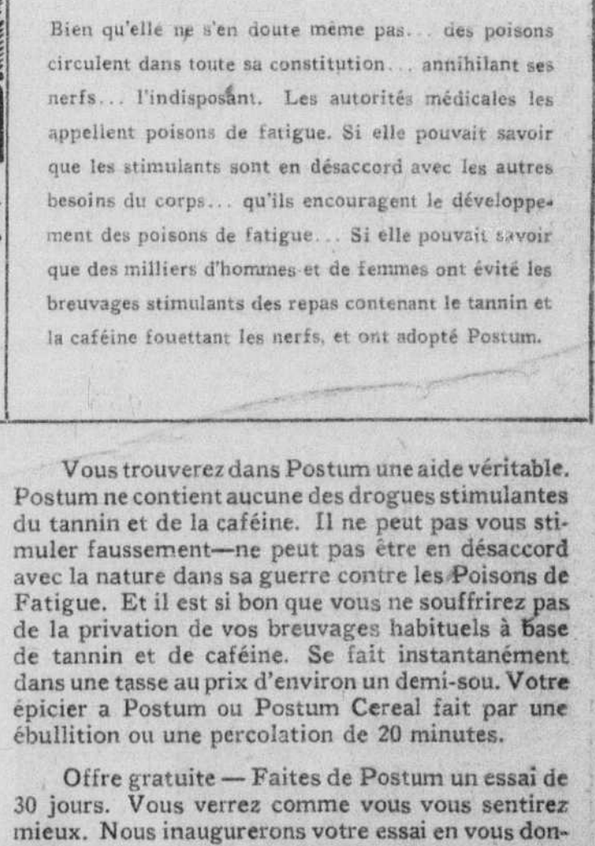

POURQUOI A-T-ELLE ETE SI IRRITABLE? POURQUOI S'EST-ELLE SI COMPLETEMENT IMPATIENTEE?

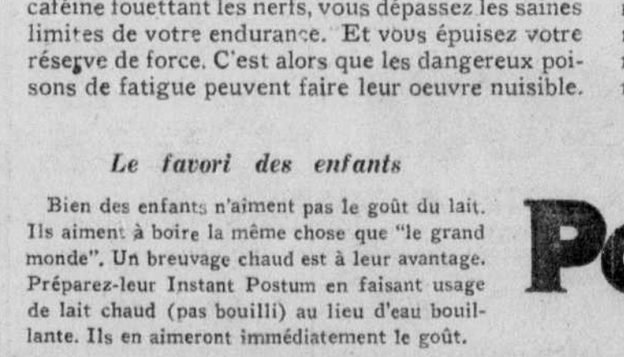

QU'Y A-T-IL? QU'EST-CE QUI LUI A FAIT PERDRE L'AMOUR ET LA CONFIANCE DE SES ENFANTS?

La Réponse

Bien qu'elle ne s'en doute même pas... des poisons circulent dans toute sa constitution... annihilant ses nerfs... l'indisposant. Les autorités médicales les appellent poisons de fatigue. Si elle pouvait savoir que les stimulants sont en désaccord avec les autres besoins du corps... qu'ils encouragent le développement des poisons de fatigue... Si elle pouvait savoir que des milliers d'hommes et de femmes ont évité les breuvages stimulants des repas contenant le tannin et la caféine fouettant les nerfs, et ont adopté Postum.

QUAND votre système est constamment fatigué et surmené, les Poisons de Fatigue se développent. Ces poisons sont définitivement nocifs. Ils causent souvent l'irritabilité, la nervosité et le manque d'énergie. Ils peuvent même conduire à l'affaissement complet.

Quand vous mangez et dormez convenablement et prenez normalement l'exercice, la nature peut éliminer ces poisons. Mais si vous activez constamment vos nerfs fatigués avec des breuvages de repas stimulants qui contiennent le tannin et la caféine fouettant les nerfs, vous dépassez les saines limites de votre endurance. Et vous épuisez votre réserve de force. C'est alors que les dangereux poisons de fatigue peuvent faire leur oeuvre nuisible.

Vous trouverez dans Postum une aide véritable. Postum ne contient aucune des drogues stimulantes du tannin et de la caféine. Il ne peut pas vous stimuler faussement—ne peut pas être en désaccord avec la nature dans sa guerre contre les Poisons de Fatigue. Et il est si bon que vous ne souffrirez pas de la privation de vos breuvages habituels à base de tannin et de caféine. Se fait instantanément dans une tasse au prix d'environ un demi-sou. Votre épicier a Postum ou Postum Cereal fait par une ébullition ou une percolation de 20 minutes.

Offre gratuite — Faites de Postum un essai de 30 jours. Vous verrez comme vous vous sentirez mieux. Nous inaugurerons votre essai en vous donnant gratis ce qu'il vous faut pour la première semaine. Adressez: Consumer Service Dept., General Foods, Limited, 5310 rue Albert Montréal.

Le favori des enfants

Bien des enfants n'aiment pas le goût du lait. Ils aiment à boire la même chose que "le grand monde". Un breuvage chaud est à leur avantage. Préparez-leur Instant Postum en faisant usage de lait chaud (pas bouilli) au lieu d'eau bouillante. Ils en aimeront immédiatement le goût.

Postum

P10-32

LE MONTRÉAL GAGNE DU TERRAIN SUR L'AMERICAN

LE MONTREAL OFFRE UNE BRILLANTE EXHIBITION ET TRIOMPHE DES CHAMPIONS

Cette victoire le laisse deux points seulement en arrière de l'American. — Le Canadien livre une belle lutte, mais ses joueurs sont très malchanceux et perdent plusieurs belles occasions de compter.

ARMAND MONDOU ABSENT

Le Montréal a renversé les calculs des connaisseurs et des amateurs en général, quand, privé des services de son centre étoile Hooley Smith, il a néanmoins défait le Canadien, affaibli lui-même par l'absence de Mondou, par le score de 4 à 1, hier soir, au Forum.

Cette victoire remportée pendant que l'American était vaincu par le Chicago a avancé le club local anglais à deux points seulement de son rival de la métropole américaine et l'a remis pour de bon dans la course au championnat. Elle a de même empêché le Bleu Blanc Rouge de prendre possession dès hier soir de la coupe George Kennedy disputée chaque année entre les deux clubs locaux.

Système de défense effectif

Pour l'une des rares fois de la saison le système de défense a été fructueux au Montréal et lui a permis de remporter la victoire. Assez heureux pour prendre une avance d'un point à la première période, le club de Sprague Cleghorn s'est tenu sur la défensive pendant les deux dernières reprises, opposant presque continuellement un front de cinq hommes aux avants du Canadien. Lorsque la situation devenait trop critique, ses porte-couleurs recouraient aux méthodes si chères à l'American et lançaient la rondelle à l'autre bout de la patinoire. Pendant les quarante dernières minutes de la rencontre, ils ont laissé le Canadien attaquer, attendant les "ouvertures" pour se porter dans le territoire du Bleu Blanc Rouge et faire la vie dure à la défense et au gardien de buts.

Ce système a enlevé beaucoup d'intérêt au spectacle mais il faut reconnaitre qu'il a été des plus effectifs. Le Montréal avait appris à ses dépens dans la dernière partie entre les deux clubs qu'il était impossible pour lui de rivaliser de vitesse avec les champions du monde et il fit en sorte hier soir que la leçon ne se répète pas.

Du beau jeu d'ensemble

Le Montréal a bien joué et il faut certes lui rendre crédit pour sa victoire. Ses porte-couleurs ont pratiqué un brillant jeu d'ensemble et ils ont tiré avec une précision remarquable vers les buts, deux qualités qui ont fait défaut chez son adversaire. La première ligne d'attaque réorganisée avec Dave Trottier, au centre, et Ward et Northcott sur les ailes, a été en évidence pendant toute la soirée et a enregistré trois des quatre points de son équipe. Les passes entre ces trois joueurs ont été magnifiques et ont complètement mystifié les porte-couleurs du Canadien. La seconde ligne d'attaque formée de Stewart, Brydson et Seibert a été moins agressive, mais a joué une grosse partie sur la défense pour aider Conacher et Wilcox à briser une multitude d'attaques du Bleu Blanc Rouge.

Armand Mondou absent

Le Canadien a paru plus désorganisé par l'absence de Mondou que le Montréal par celle de Hooley Smith. Ce n'est que tard hier après-midi que le gérant Cecil Hart apprit que son brillant allier gauche souffrait d'un fort mal de gorge et ne pourrait s'aligner avec ses copains. Il se vit donc dans l'obligation de changer quelque peu son alignement au dernier moment. Pour comble de malheur, Wildor Larochelle se fit blesser au début de la rencontre lorsque Nelson Stewart l'envoya s'étendre avec force sur la glace. Larochelle dut se retirer pendant la balance de la période. Il revint sur la glace dans les deux dernières reprises, mais il était visible pour tous qu'il se ressentait encore des effets du terrible "body check" que lui avait appliqué le lourd centre des Maroons.

Le Canadien très malchanceux

Les champions du monde ont été des plus malchanceux et ils ont perdu une foule d'occasions de scorer. A la première période, Pit Lépine s'est trouvé seul devant Walsh mais il s'est trop hâté pour lancer. Dans la seconde reprise, Joliat a manqué deux beaux points et dans la dernière reprise les champions ont eu plusieurs belles chances de compter. A une reprise, Firpo Leduc fit une charge à fond de train, passa à travers la défense mais au moment où il allait tirer pour loger la rondelle dans le filet du Montréal, il ne put ralentir et devança la rondelle. "Firpo" ne put s'empêcher de frapper la glace avec son bâton pour manifester son désappointement de ne pas avoir scoré. Il n'y a pas à dire qu'il n'a pas été malchanceux dans la circonstance.

Les porte-couleurs du Bleu Blanc Rouge ont aussi manqué nombre de points par l'absence de toute précision dans les lancers. A certains moments, ils ont fait des charges furieuses, irrésistibles, mais au moment où ils semblaient devoir compter, ils tiraient sans précision pour gâter le fruit de leurs vaillants et courageux efforts. Les champions ont cependant lutté énergiquement jusqu'au dernier moment, refusant de s'avouer vaincus et soulevant l'admiration de l'assistance par leur détermination à vouloir reprendre le terrain perdu. Le Montréal a été inquiet jusqu'au dernier moment car même dans les derniers instants du jeu alors qu'il menait par 4 à 1, ses porte-couleurs lançaient la rondelle à l'autre extrémité de la patinoire dès qu'ils pouvaient s'en emparer.

La rencontre a été l'une des rares disputées entre les deux clubs locaux sans fournir d'incidents dramatiques. Elle n'a donné lieu à aucun combat de boxe, ni même à un semblant de bataille, à la surprise générale. Les joueurs se sont servis du "body check" mais ils ont évité d'essayer la valeur de leurs bâtons sur la tête de l'adversaire. La défense du Canadien a montré qu'elle est capable de se servir du "body check". Vers la fin de la partie, Leduc a porté un tel coup d'épaule à Dave Trottier que le porte-couleurs du Montréal a fait un pirouette dans l'air avant d'aller s'étendre sur la glace. Auparavant, Marty Burke avait failli démolir Brydson par un "body check" qui souleva le porte-couleurs du Montréal d'au moins trois pieds. Art Lesieur a aussi démontré qu'il est capable de se servir de son poids et a envoyé plusieurs Maroons s'étendre sur la glace à la grande joie des partisans du Bleu Blanc Rouge.

En général, les joueurs des deux clubs ont respecté les règlements et les arbitres Cooper Smeaton et Mike Rodden n'ont infligé que cinq punitions. Ils ont cependant laissé passer quelques infractions inaperçues.

Flat Walsh a joué une grande partie dans les buts des Maroons et il a été l'étoile de son club. Le vétéran, qui a été le héros des dernières parties de son équipe, a encore donné une magistrale performance hier soir. Bombardé de tous les angles de la glace à certains moments, il a bloqué avec toutes les parties de son corps, pour voler plusieurs points aux joueurs du Canadien. A diverses reprises, il est tombé sur la glace étendant la main juste en temps pour arrêter la rondelle tirée par un adversaire. Walsh a joué une grosse partie et a été le principal facteur de la victoire de son club.

La première période a fourni le jeu le plus intéressant de la soirée, si l'on excepte les dernières minutes de la rencontre alors que le gérant Cecil Hart a envoyé quatre avants sur la glace dans une tentative désespérée pour reprendre le terrain perdu. Ces vingt premières minutes de jeu fournirent du jeu rapide et très excitant. Les courses se suivirent sans interruption et le spectacle fut extrêmement intéressant. La période fut plus fructueuse au Montréal qu'au Canadien car malgré ses vaillants efforts, le Bleu Blanc Rouge ne put réussir à scorer alors que les Maroons comptèrent un point. Neuf minutes après le début de la partie, Northcott faisait une course de toute beauté. Les deux joueurs de défense du Canadien se jetèrent sur lui pour le bloquer, mais l'allier du Montréal en profita pour passer le disque à Dave Trottier qui le logea dans les buts des champions.

Quatre minutes après le commencement de la deuxième période, Trottier scora de façon identique mais cette fois sur une passe de Ward. A partir de ce moment, le Montréal se jeta sur la défense, ne faisant quel quelques rares montées. Loin de se décourager, le Canadien a lutter ferme, mais le manque de toute précision gâta son beau travail. A quelques reprises, ses porte-couleurs réussirent à percer la solide défense du Montréal mais pour tirer à côté ou par-dessus le filet. Sans la malchance, le Bleu Blanc Rouge aurait sans doute égalé le score.

Finalement vers le milieu de la période, Johnny Gagnon fit une course de toute beauté, se frayant un chemin à travers toute l'équipe du Montréal. Il perdit la rondelle à la défense du Montréal, mais Morenz, qui se trouvait dans les environs, s'en empara immédiatement pour la lancer dans les buts pour le premier et dernier point des champions.

La deuxième période prit fin sans autre point. Le point enregistré par Morenz avait cependant stimulé l'ardeur des champions et lorsqu'ils revinrent sur la glace pour la période finale, leurs partisans étaient tout confiants de les voir reprendre le terrain perdu. Comme tous s'y attendaient, les champions se lancèrent à l'attaque furieusement dès le signal des hostilités. Pendant quelques minutes ils firent subir un bombardement en règle à Walsh mais soudainement le Montréal fit une attaque qui se termina par un point pour Northcott qui compta avec l'aide de Trottier et Ward.

Le Montréal demeura sur la défense pendant la balance de la reprise et ce n'est que vers la fin alors que toute l'équipe du Canadien était

à l'attaque que Brydson porta le score final à 4 à 1 en déjouant Hainsworth sur une passe de Stewart.

Walsh, Trottier, Conacher et Ward ont été les étoiles du Montréal alors que Burke, Sylvio Mantha, Leduc et Morenz ont été les meilleurs du Bleu Blanc Rouge.

L'échevin John H. Fyon, de Lachine, l'un des plus enthousiastes admirateurs du jeu de hockey, était juge des buts du côté sud. Lui et son compagnon Charles Porteous ont rempli leur tâche à la satisfaction générale.

Alignement des équipes:

Maroons		Canadiens
Walsh	buts	Hainsworth
Conacher	défense	Burke
Wilcox	défense	S.Mantha
Trottier	centre	Morenz
Ward	aile	Joliat
Northcott	aile	Gagnon

Substituts des Maroons: McVicar, Stewart, Brydson, Phillips, Starr, Siebert.

Substituts du Canadien: G. Mantha, Larochelle, Lepine, Wasnie, Munro, Leduc, Lesieur.

Arbitres: Smeaton et Rodden.

Première période
1—Maroons Trottier (Northcott) 9.14
Punition: Trottier.
Deuxième période
2—Maroons Trottier (Ward) 4.57
3—Canadien Morenz (Gagnon) 11.31
Punitions: Conacher, Burke.
Troisième période
4—Maroons Northcott (Trottier, Ward) 4.29
5—Maroons Brydson (Stewart) 18.21
Punitions: Conacher, Lépine.

Armand Mondou jouera demain contre Chicago

Armand Mondou a pratiqué avec la balance du club, ce matin, et sera à son poste demain soir lorsque le Canadien recevra le Chicago au Forum. Mondou n'a pu jouer hier soir à cause d'un fort mal de gorge et d'une douleur au côté. Il a passé une excellente nuit et ce matin il est allé rejoindre ses copains au Forum.

CLUB LAVERDURE TOILETTE

Le club Laverdure Toilette a remporté une victoire facile sur le Tuckett Manufacture, au rond Dickson. Les manufacturiers ont fait preuve d'un esprit combatif mais l'autorité des buandiers a été fort démontrée et à la fin des hostilités, le score était de 3 à 1 en faveur des buandiers. Roger Laverdure a été l'étoile de la partie en enregistrant les 3 points pour les buandiers. Du côté des manufacturiers, Leduc a été le plus brillant, il faut citer aussi M. L. (Buck) Lagrenade qui a enthousiasmé l'assistance par ses belles montées qui aboutissaient continuellement à un échec; avec un peu de pratique il fera certainement un bon joueur. M.-R. Meunier et Corbeil dans les buts ont été merveilleux et ont bien protégé leur filet. La direction du club remercie la Tuckett Man. de son bel esprit sportif et est prêt à accepter une revanche. Pour toutes informations, appelez le gérant à son bureau.

LE CLUB BEAUDRY

Ces jours derniers, le club Beaudry de 16 à 18 ans, a reçu l'équipe du Renaud Amateur de la ligue de l'Est, et, l'a vaincu par un score de 7 à 3.

Dimanche dernier, le Champlain est allé visiter le club Taxi Beaudry, et après une partie très mouvementée, les deux clubs sont sortis de la patinoire avec un score de 2 à 2. Les scoreurs du Beaudry Taxi, furent H. Belzil et Ludger Bluteau.

Pour toutes informations, Amel Leduc, CL. 4746M.

Le Chicago défait les Rangers, 3-1

New-York, 10. — Le Chicago a fourni un effort héroïque dans la troisième période pour annuler l'avantage pris par l'American dans la deuxième et il a réussi à compter trois points. Les visiteurs ont remporté les honneurs de la soirée, battant le club local par 3 à 1.

Gottselig égala le score sur une passe de Ripley trois minutes après le commencement de la période finale. Après cela, le score resta 1 à 1 jusqu'à moins de cinq minutes avant la fin de la rencontre. Dans ces quelques moments, le Chicago compta deux points et remporta une glorieuse victoire. March compta à la suite d'une belle série de passes par Abel, Cook et Thompson, puis Lola Couture enregistra le dernier point de la soirée sur des passes de Cook et Gottselig.

Seulement sept punitions ont été infligées par les arbitres au cours de la soirée. Dutton en a eu trois, Brydge, deux, Thompson et March, une chacun.

Composition des équipes:

American		Chicago
Worters	buts	Gardiner
Dutton	défense	Wentworth
Ayres		Boucher
Burch	centres	Ripley
Lamb	ailes	Couture
Convey		Gottselig

Substituts de l'American: Brydge, Shields, Himes, Filmore, Keating, McInenly, Kilrea, McVeigh, Burmeister.

Substitut du Chicago: T. Cook, March, Thompson, Abel, Lowrey, Holmes, Graam, Ingram, Shea.

Arbitre: Jerry Goodman.

Première période
Aucun point.
Punitions: Dutton, Brydge, March.
Deuxième période
1—American — Lamb (Himes) 3.49
Punitions: Dutton, Brydge.
Troisième période
2—Chicago — Gottselig (Ripley) 3.22
3—Chicago — March (Abel, Cook, Thompson) 15.47
4—Chicago — Couture (Cook, Gottselig) 17.26
Punitions: Brydge, Thompson.

Joutes de hockey

Marlboro, 1 ; Hamilton, 0.
Niagara Falls, 6 ; Kitchener, 1.
Trenton, 4 ; Cobourg, 2.
Haversville, 4 ; Dunnville, 2.
Wharton, 2 ; Durham, 1.
Orillia, 2 ; Midland, 1.
Paris, 4 ; Ingersoll, 4.
Woodstock, 8 ; S.-Louis, 2.
Elora, 3 ; Preston, 3.
Arnprior, 2 ; Almonte, 1.
Renfrew, 4 ; Carleton Place, 2.
Rideau, 8 ; La Salle, 2.
Shamrocks, 2 ; Montagnards, 1.
Spencerville, 4 ; Cardinal, 2.

Sport à Sherbrooke

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 10.—La troisième partie de Ligue mettait aux prises le Comité Régional, de l'A. C. J. C., de Sherbrooke et le Cercle Tétu de Lennoxville. La joute assez contestée fournit de brillants efforts de la part des deux équipes, la chance toutefois sourit au Cercle Tétu qui l'emporta par le pointage de 5 à 2.

Dans l'engagement initial les joueurs de Lennoxville prirent l'avantage, Roland Dubuc comptant le premier point de la soirée. La joute reprit avec plus d'ardeur, ce fut une série de montées et de passes, les Sherbrookois cherchant à égaliser les chances. Roméo Maurice du Tétu réussit à s'échapper et passa la rondelle à R. Gaudet qui déjoua R. Boucher, enrégistrant le deuxième point.

Les Sherbrookois ne perdant pas courage se portèrent à l'attaque et bombardèrent le gardien de buts du Cercle Tétu. Mais Henri Dubuc était sur ses gardes et par sa vigilance il réussit à écarter des lancers qui paraissaient des points certains. Les joueurs du Tétu reprirent leur aplomb et forcèrent le jeu, se tenant continuellement à l'attaque. A un moment donné la rondelle poussée par R. Maurice se trouva devant les filets de Boucher et dans leur empressement à écarter la rondelle, un des joueurs la fit pénétrer dans ses propres filets.

Comme la première période touchait à sa fin, L.-P. Brousseau sur un bel effort individuel réussit à compter le premier point pour le Comité Régional.

La deuxième période se ralentit un peu, le jeu se faisant au centre de la patinoire. Roland Dubuc sur un lancer de la ligne bleue réussit à déjouer R. Boucher, enrégistrant le quatrième point pour le Tétu.

A la reprise de la troisième période, G. Gosselin lança et compta, ajoutant un autre point au crédit du Cercle Tétu.

Les joueurs du Comité Régional se surpassèrent et leurs efforts furent couronnés de succès alors que Brousseau passant la rondelle à Gingras permit à celui-ci de prendre Dubuc en défaut pour la deuxième fois.

Le jeu reprit pour quelques minutes et la cloche sonna, annonçant la fin de la partie. Il serait difficile de décerner une mention spéciale à certains joueurs car tous accomplirent noblement leur devoir. On ne peut toutefois s'empêcher de noter le jeu de L.-P. Brousseau, Gingras et S.-Jean du Comité Régional et celui de Dubuc, Gosselin, Gaudet et Maurice et la belle tenue de Henri Dubuc dans les filets du Cercle Tétu.

Comité Régional—R. Boucher, L. Leblond, L.-P. Brousseau, C.-E. Gingras, G. Grégoire, E. Forgues, W. Doyon, A. S.-Jean, M. Delorme, R. Arnin.

Cercle Tétu—H. Dubuc, E. Hannah, P. Bertrand, R. Dubuc, G. Gosselin, R. Maurice, R. Gaudet, A. Beaulieu.

TOURNOI DE NATATION

Le Y.W.C.A. a organisé en fin de semaine un tournoi de natation qui a eu du succès.

Une série de douze numéros était au programme, depuis la démonstration de la méthode de respirer, en passant par l'apprentissage de la natation jusqu'à de véritables prouesses de toutes sortes, fruit d'une longue pratique tandis que l'instructrice faisait l'appel des nageuses et commentait brièvement les différentes évolutions.

Entre autres magnifiques numéros, mentionnons la série de démonstrations si habilement exécutées par Mlle Evelyn Edwards, telles que le sous-marin, le torpedo et autres. Mentionnons encore Mlle Hanna, dans une superbe course de vitesse et les autres évolutions d'un quatuor de fillettes dans la course à la chandelle et dans la course au journal. Ces exploits consistaient, le premier à parcourir la piscine aller et retour en tenant d'une main une chandelle allumée, et, le second, en faisant le même trajet tout en lisant un journal. L'assistance les a fortement applaudies autant qu'elle s'est amusée de ce tour de force, qui ajoutait une note si variée au programme.

CLUB ARTISAN CAN. FR.

Le club Artisan Can. Fr. de la ligue Starr, du Parc Lafontaine a récemment battu le Royal Star par le score de 2 à 0 et le National par le score de 3 à 0. M. Roberge, le jeune et vaillant gardien de buts, a été l'étoile de ces deux joutes. Mercredi dernier il rencontrait le Clarion Radio et faisait partie nulle de 1 à 1. La partie fut très contestée. Vendredi il rencontrait l'école du Plateau et subissait sa première défaite de la saison. La partie fut très égale et ce n'est qu'à la fin de la partie que notre club s'avoua vaincu.

L'équipe se compose comme suit : buts, Roberge; défenses : R. Laverdure, capitaine, Faulkner, S.-Amour et Hodge; avants : Lachance, Laroche, Dechênes, Larose, Gagnon; centres : Meunier et Champagne. Le club lance un défi à tout club de 16 à 18. Pour toutes informations, s'adresser à M. R. Laverdure. AM. 2867.

LE CLUB H.-O. VIAU

Dimanche dernier, le H.-O. Viau rendait visite au S.-Michel et remportait la victoire par 5 à 1. Les points furent comptés par Maurice Mercier, 2; Roland Mercier, 2, et Gérard Trottier. La direction félicite le S.-Michel de son bel esprit sportif. M. le maire a mis la rondelle au jeu. Ce soir, le H.-O. Viau rencontrera le club Ménard sur la patinoire S.-Henri et samedi soir le 13 à l'Aréna Mont-Royal, le club Albert Lachaine. Tous les partisans et amis sont invités à aller encourager le club. Le club H.-O. Viau qui a quinze parties de gagnées et deux parties nulles sur vingt parties, lance un défi à tout club amateur senior de la ville ou de la campagne. Pour informations, Maurice Mercier, WE. 6513, 373 Parc Cartier.

LE CLUB CLARION

Le club Clarion a continué sa série de victoires, en infligeant une défaite au Roma Bakery par 7 à 6. Le Clarion est resté en tête de la Ligue Campbell Ouest.

Le Clarion jouera avec le Duranceau & Duranceau pour le championnat de la Ligue, jeudi soir, à 8 heures.

Dimanche, le Clarion a fait une partie nulle avec le Cartier dans une partie de la Ligue Parc Lafontaine. Inf. : Aurélien Amyot, 5724 Hadley, ou FI. 3135, le jour.

Lorne Chabot suspendu pour une rencontre

Toronto, Ont., 10. — Le gardien de buts Lorne Chabot, du Toronto, a été suspendu pour la prochaine partie de son club à la suite de son attaque sur le juge des buts Duke Kennedy, lors de la joute de dimanche soir à Détroit. Chabot est supposé avoir donné un léger coup de poing au juge des buts lorsque celui-ci accorda un point à Herb Lewis alors que, selon Chabot, la rondelle n'avait pas pénétré dans le filet.

Benny Grant remplacera Chabot dans les buts du Toronto, samedi soir, lorsque le Maple Leaf recevra la visite des Maroons dans la Ville Reine.

Dans la N. H. L.

Voici les leaders de la Ligue Nationale de hockey :

DIVISION CANADIENNE

Club : Toronto Maple Leaf, 15 victoires, 12 défaites, 5 joutes nulles, 35 points.
Points : (points et assists)—Hooley Smith, Montréal, 9 points, 27 assists, 36 points.
Points : C. Conacher, Toronto, 27.
Assists : Primeau, Toronto et Smith, Montréal, 27 chacun.
Punitions : Horner, Toronto, 70 minutes.
Shutouts : Hainsworth, Canadien et Worters, American, 5 chacun.

DIVISION AMERICAINE

Club : New-York Rangers, 19 victoires, 9 défaites, 5 joutes nulles, 43 points.
Points : (points et assists)—Bill Cook, Rangers, 25 points, 6 assists, 31 points.
Points : Bill Cook, Rangers, 25.
Assists : Boucher, Rangers, 13.
Punitions : Siebert, Rangers, 73 minutes.
Shutouts : Roach, Rangers, 8.

Millionnaires à S.-Thérèse

Le populaire gérant J. H. Pepin et ses Millionnaires envahiront la coquette municipalité de S.-Thérèse ce soir et rencontreront le club de la Maison Hogue dans une joute régulière de l'Association Provinciale de Hockey.

Cette partie est de la plus haute importance tant pour les Millionnaires que pour le Sainte-Thérèse, car les deux équipes n'ont pas de chance à prendre et doivent remporter une victoire afin de s'assurer une place parmi les finalistes.

Le S.-Thérèse est suivi de près par le Sault au Récollet qui a encore deux parties régulières à jouer.

Le Restaurant Gagnon fait une lutte acharnée aux Millionnaires dans la section des visiteurs. Les gars du gérant Pépin doivent remporter deux victoires consécutives afin de prendre part aux séries finales.

C'est donc dire que les amateurs de S.-Thérèse verront du beau jeu.

Le président Ernest Comte de l'Association Provinciale de Hockey a nommé Hector Lépine comme arbitre en chef et Limoges de S.-Thérèse comme assistant. Avec des arbitres de ce calibre, les joueurs devront se soumettre et se conformer strictement aux règlements du jeu.

Jeudi, 11 février, les Millionnaires joueront avec l'Athlétique du Sault au Récollet.

Ligue Int. West End

Le Club Lachine a joué brillamment dans les trois dernières parties de la Ligue West End Intermédiaire et a fini sur un pied d'égalité avec le Trenholme.

Malgré que le Lachine, ait mal débuté cette saison, il a montré une vitesse et un jeu d'ensemble surprenants.

Le club Trenholme a joué d'une façon sensationnelle pendant toute la saison et se compose de forts amateurs de la ville.

Les Maroons quoique en tête de la Ligue, ne sont pas aussi brillants mais jouent dur et travaillent tellement fort qu'il n'ont pas été défaits de toute la saison.

La qualité de gouret fournie par cette ligue est d'un calibre de première classe. Le public qui n'a pas connaissance de ces joutes ferait bien d'aller voir ces parties qui se jouent le dimanche après-midi au Collège Loyola.

La première partie de détail sera jouée jeudi soir, à huit heures et demie, au collège. Position des clubs:

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Maroons	5	0	3	18	6	13
Trenholme	4	3	1	12	8	9
Lachine	3	2	3	15	14	9
Loyola	3	5	1	11	19	5
Shamrock	2	6	0	10	14	4

Association provinciale

Résultats des parties jouées dans le circuit provincial dimanche dernier :

A Sainte-Thérèse: Peter's Tea Room, 1 ; Maison Hogue, 1.
Au Sault-aux-Récollets : S.-Paul de la Croix, 2; Athlétique du Sault, 11.
A Béloeil: Millionnaires, 2; Béloeil, 4
A S.-Scholastique: Gagnon, 1; Red Indian, 1.
A Boucherville: C.P. Laurier, 1 ; Chagnon, 3.
A Berthierville: Café S.-Jacques, 3; Berthier A.A.A., 0.

Les deux parties jouées à Sainte-Thérèse et au Sault-aux-Récollets étaient des joutes régulières de l'Association Provinciale. Les autres parties sont des joutes d'exhibition.

La position des clubs dans le circuit provincial du président Ernest Comte est maintenant comme suit :

CLUBS RECEVEURS

	G.	P.	N	P.
Boucherville (Chagnon)	3	2	0	6
S.-Thérèse (Maison Hogue)	2	1	1	5
Valleyfield (Voltigeurs)	1	2	2	4
Sault-aux-Réc. (Athlétique)	1	1	1	3

CLUBS VISITEURS

	G.	P.	N.	P.
Café S.-Jacques	3	0	1	7
Peter's Tea Room	1	1	2	4
Gagnon	1	1	1	3
Millionnaires	1	1	0	2
S.-Paul de la Croix	0	4	0	0

PARTIES CETTE SEMAINE

Ce soir — A Sainte-Thérèse : Millionnaires vs Maison Hogue; au Sault-aux-Récollets: Gagnon vs Athlétique du Sault.

Jeudi soir — au Sault-aux-Récollets: Gagnon vs Athlétique du Sault.

Ces trois joutes seront les trois dernières parties régulières de l'Association Provinciale du président Ernest Comte.

Les séries éliminatoires commenceront dimanche prochain et les deux premiers clubs de chaque section en viendront aux prises afin de participer aux séries finales.

L'Association Provinciale de Hockey aura une assemblée générale vers la fin du mois de février afin de [illegible]aniser le circuit pour la saison 1932 - 33. Plusieurs clubs receveurs en dehors de Montréal ont manifesté le désir de se joindre à cette puissante organisation entre autres les clubs Canadien de Beauharnois et Béloeil. Les officiers de l'Association Provinciale de hockey ont décidé, lors d'une assemblée au Café S.-Jacques récemment que le circuit comprendra encore deux sections, c'est-à-dire receveurs et visiteurs, mais le nombre dans chaque catégorie sera de six au lieu de cinq tel que présentement. C'est donc dire qu'ils auront un choix à en juger par le nombre d'applications reçues de toutes les parties de la province. Les clubs seront aussi choisis parmi la crème des équipes de Montréal.

MONTCALM JUNIOR

Ces jours derniers, le Montcalm Junior visitait le S.-Michel de 16 à 18 ans et faisait une partie nulle de 0 à 0. Dimanche, il visitait l'Orphelinat S.-Arsène et fut défait par le score de 5 à 2. Laurent et M. Divico furent les scoreurs du Montcalm Junior. Le Montcalm Junior lance un défi au C.P. S.-Clotilde pour un enjeu de $5 sur une patinoire neutre avec un arbitre neutre.

Le Montcalm Junior lance un défi à tout club de 14 à 16 ans. Inf.: Marcel Delusa, CAl. 7501.

AVIS

VARSITY CLOTHES SHOP

F. H. Yossem, propriétaire du Varsity Clothes Shop, a discontinué les affaires à deux de ses succursales, et transporté le stock complet de vêtements pour hommes à son magasin principal, à 484 rue Ste-Catherine ouest, en face du théâtre Orpheum. C'est là que le stock de trois magasins VARSITY, comprenant plusieurs milliers de complets et paletots, sera en vente à partir de vendredi matin, à 9 heures précises.

Un billet de tramway vous épargnera quinze dollars sur tout paletot ou complet de votre choix, parmi ces aubaines sans précédent.

(r)

Joutes de Hockey

Ligue Nationale
Montréal 4, Canadien 1.
Chicago 3, American 1.
Boston 2, Rangers 1.
Ligue Internationale
Cleveland 2, Buffalo 1.
Séries olympiques
Canada 10, Allemagne 0.

CE SOIR
Ligue des Chemins de Fer
Bell Telephone vs C.P.R.
Northern Electric vs C.N.R.
Ligue Commerciale
Forest Frères vs Crane. (semi-finale du détail.)
Ligue Internationale
Détroit vs Windsor.
Ligue Can.-Américaine
New Haven vs Philadelphie.
Boston vs Providence.

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Toronto	32	15	12	5	99	81	35
Canadien	33	14	14	5	73	79	33
American	33	12	15	6	56	82	30
Maroons	34	11	7	6	100	105	28

Section américaine

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Rangers	33	19	9	5	91	64	43
Chicago	33	12	11	10	57	59	34
Détroit	33	13	16	4	68	83	30
Boston	31	10	12	9	78	69	29

LIGUE INTERNATIONALE

	P.	G.	P.	N.	P.	C	P.
Buffalo	32	14	10	8	62	56	36
Détroit	30	13	10	7	66	56	33
London	32	12	11	9	56	44	33
Windsor	32	13	13	6	71	66	32
Cleveland	32	13	15	4	73	81	30
Syracuse	30	12	13	5	74	72	29
Pittsburgh	30	9	14	7	48	75	25

Au Cercle J. A. C.

Une autre bonne séance de lutte et de boxe aura lieu ce soir au Cercle de la Jeunesse Athlétique Canadienne, 6350 S.-Laurent.

La finale de 2 dans 3 à finir sera entre A. Guénette et Paul Desjardins. Une grande rivalité existe entre ces deux lutteurs qui attendaient depuis longtemps la chance de se rencontrer. Guénette compte sur sa science et sa force pour avoir raison de l'endurance et la rapidité de son jeune adversaire.

Eddie Burns et Charlie Villeneuve feront les frais de la semi-finale de 45 minutes. Eddie Burns sera à sa première apparition au J.A.C. mais saura plaire aux amateurs de lutte qui aiment à voir de l'action dans l'arène. Trois bonnes préliminaires de lutte et un combat de boxe entre Young Dilulo et Kid Francis compléteront cet excellent programme. Voici les rencontres en détail:

3 rondes: Young Dilulo vs Kid Francis.
15 minutes, 1 chute: Galarneau vs Ouimet.
20 minutes, 1 chute: Tony Londos vs Young Petroff.
30 minutes, 1 chute: Fréchette vs Raymond.
Semi-finale, 45 minutes: Eddie Burns vs Charlie Villeneuve.
Finale, 2 dans 3, à finir: A. Guénette vs Paul Desjardins.

Les portes seront ouvertes à 7.30 et la séance commencera à 8.30. L'entrée est gratuite.

Victoire du Charbonneau

Dimanche dernier, le club Edgar Charbonneau a blanchi le S.-Arsène au Parc Campbell Est, par le score de 3 à 0.

Le jeu débuta à une vive allure et se continua ainsi du commencement à la fin. A la première période, Armand Houle scora le premier point sur une passe de Héroux, assisté de Roger Bélisle.

Dans la deuxième période, Bélisle fit encore une magnifique passe à Héroux qui scora un deuxième point. La troisième période venait de commencer que Roger Bélisle scora à son tour sur une passe de Defoy, capitaine du club.

Le Charbonneau n'a que des félicitations à offrir au S.-Arsène pour son bel esprit sportif durant la joute, car elle fut loin d'être rude.

Alignement régulier du Charbonneau : Paul Collerette, Léo Turcotte, Adrien Filiatreault, Roger Héroux, Rod. Girard, René Defoy, O. Cadotte, Armand Houle, Rosario Goulet et Roger Bélisle.

Ce soir, le club Edgar Charbonneau rencontrera le Terminal entre 9 et 10 heures, au aPrc Campbell Est.

Canadien de Saint-Henri

Dimanche dernier, le club de raquettes le S.-Joseph rendait visite au Canadien S.-Henri. Avant d'entrer au local, les deux clubs profitèrent de la belle température pour faire une longue marche, les deux corps de clairons jouaient l'un après l'autre des airs de marche entrainants.

De retour aux salles, des rafraichissements furent servis et les joueurs des corps de clairons firent les frais de la musique de danse et l'on s'amusa ainsi jusqu'à l'heure où il fallut se séparer car chaque club avait un engagement pour le soir.

Dimanche soir, le club rendait visite à un ancien membre, M. Jannard. Après une chaleureuse réception aux membres du Canadien S.-Henri, M. Jannard donna ordre à l'orchestre qu'il avait retenu pour la circonstance de jouer, et l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

Demain soir, les membres qui désirent voir la reproduction des vues animées prises à Sherbrooke lors du congrès des raquetteurs les 30-31 janvier, n'ont qu'à se rendre pour 8 heures au local du club, 4229 Notre-Dame Ouest. Tous sont bienvenus.

Samedi soir, 13 février, il y aura une soirée organisée par M. H. Lover et M. A. Desjardins, les membres et les amis du club sont invités à venir passer une agréable soirée.

JOUTE DE DETAIL ENTRE LE CRANE ET LE FOREST FRERES

Se livrant une lutte de toute beauté pendant toute la saison, trois des six clubs de la Ligue Commerciale se sont qualifiés pour le détail qui commence ce soir. Les épreuves du championnat vont mettre aux prises ces trois puissants clubs : Crane, Forest et Frères et Jarry et Frères, les champions de l'an dernier.

La première partie de détail se jouera ce soir à l'Aréna Mont-Royal, alors que le Forest Frères tentera d'éliminer le Crane. Ces deux équipes sont de force égale et une lutte serrée est en perspective. Les spectateurs en auront pour leur argent. Les Irlandais possèdent un beau jeu d'ensemble, mais les gars de l'est les déclassent en rapidité. L'expérience sera un grand atout pour cette partie de détail.

Voici les alignements des deux équipes:

Forest Frères		Crane
Lalonde	Buts	Muir
Raymond	Défenses	Shibley
Maloney		Pirrie
Dagenais		Welch
Larivée	Centres	Galbraight
Langis		Bell
Thomas	Ailes	Tobin
Lacasse		Demaine
Longtin		McQuisten
Blundell		Walker
Neeson		Bessette
Cornellier		Cox
A. Brunelle	Gérants	W. C. Erkstein

Le président J. Alex. Chevalier a nommé Léo Heffernan comme arbitre pour cette importante rencontre. Heffernan a donné satisfaction à tous au cours de la saison et son travail fut excellent.

Les périodes seront de vingt minutes et si, à la fin des hostilités régulières, le score est nul, les deux clubs devront jouer à finir.

Voici plusieurs déclarations des gérants des clubs:

"Mes hommes sont en parfaite condition et devraient battre le Crane. Si le résultat de la partie de ce soir nous favorise, nous sommes assurés du championnat. Mon gardien de buts Lalonde n'a pas dit son dernier mot." — J. A. Brunelle, du Forest et Frères.

"Après plusieurs échecs consécutifs dans les années passées, je crois que le Crane sera champion. Ma ligne d'attaque, composée de Galbraight, Demaine et Tobin, devrait compter plusieurs points. Nous craignons le Jarry et Frères, qui est notre maître dans cette ligue. — W. C. Erkstein, du Crane.

"Nous ne craignons personne, ce qui veut dire que nous serons encore champions. Je crois posséder la meilleure équipe du circuit Chevalier. Mon ardent désir, cependant, est de rencontrer les champions de la Ligue des chemins de fer. Ils auront la surprise de leur vie." — Fernand Jarry, du Jarry et Frères.

Une autre rencontre sera au programme, alors que les clubs Royal et S.-Louis, de la Ligue Midget du Parc Jarry, décideront du championnat de cette section.

Les "sweepstakes" seront-ils permis ?

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 9.—L'hon. sénateur Barnard, de la Colombie-Britannique, revient à la charge cette année avec un projet de loi concernant les loteries dites "sweepstakes" au bénéfice d'hôpitaux. Ces loteries seraient exploitées sur l'autorisation du procureur général d'une province. Ce dernier pourrait émettre un certificat désignant l'hôpital ou les hôpitaux devant bénéficier de la loterie et fixer un montant selon lequel, ou la proportion selon laquelle chaque hôpital ainsi désigné devra bénéficier.

Les autres conditions comprendraient la limite de la vente des billets, le prix de vente des billets, la forme et le libellé des billets, l'allocation couvrant les frais de la tenue de la loterie, aussi déterminer le nombre de lots à attribuer ainsi que la proportion ou la somme à affecter à chaque lot. Les billets d'une loterie dont la tenue aura été autorisée conformément aux dispositions de la loi ne seront pas vendus en Canada par la poste ou par l'entremise de la poste, sauf pour en faire la livraison dans les limites de la province où la tenue de cette loterie aura ainsi été autorisée.

La vente des billets en dehors du Canada par des agents autorisés serait permise. La tenue d'une loterie, contrairement à ces règlements serait un acte criminel passible de deux ans d'emprisonnement et d'une amende de $2,000 au maximum. Les dispositions du code criminel concernant les paris, la vente de poules, la prise de paris au livre et les loteries, ne s'appliqueront pas aux loteries pour hôpitaux autorisés sous le régime de la loi que le sénateur Barnard demande au Sénat d'accepter.

La Ligue Indépendante

Les clubs de balle molle qui ont demandé des entrevues avec le promoteur de la nouvelle ligue sont priés de se rendre, le plus tard, mercredi, le 10 courant, chez le soussigné, pour avoir de plus amples informations. Les clubs qui feront partie de ce circuit sont: Brosseau, Melrose, Amicale S.-Paul, Le Chic, Shamrock. Les autres clubs tels que Royal-Georges, Montreal Tramways, Gascon, C.P.R.A.A.A., Majeau, Vincent, Sicard, Préfontaine, Delisle et Frères, sont priés de téléphoner et tous les autres clubs qui veulent en faire partie sont cordialement invités à se rendre chez le promoteur avant la grande assemblée du 17 février, à 8.30, au chalet municipal du Parc Laurier, 1115 Laurier Est.

Armand Bajot est prié de se mettre en communication avec le Melrose. Pour plus amples informations, Irénée Brien, 5287 Marquette, Amherst 8346, le soir seulement.

CLUB SAINT-GEORGES Jr

Le club S.-Georges Jr., visitait, vendredi dernier, le club Star S.-Charles et fut défait par 3 à 2.

Le S.-Georges aimerait bien à rencontrer le Star de nouveau, avec des arbitres neutres.

Le S.-Georges jouera, mercredi, contre le C. P. Vital; vendredi contre le Kerr et dimanche, il recevra le C. P. Youville. Le 17, il visitera le Montréal-Nord et le 19 le Côte des Neiges Jr.

Après ces dates, le S.-Georges est libre et aimerait à rencontrer de bons clubs juniors.

Le club lance un défi aux clubs Star, St-Charles, Cercle Dollard Jr., Rose, Pharmacie Lafrance et Maison Joly. Inf. R. Boileau, 3754 Waverley, et E. Simard, 1047 Van Horne, Dollard 6434, entre 6 et 7 hres.

La Feuille d'Erable

Dimanche dernier, la Feuille d'Erable rendait visite à ses bons amis de S.-Vincent de Paul. A cette occasion, une journée sportive a été organisée par MM. J.-E. Labrecque, Chs. Dupuis, MM. Jobin et Pépin. Il y eu une course de six milles. Le gagnant fut H. Gratton; Mle H. Tracey remporta la palme du côté des dames.

Après la course il y eu réception chez M. Labrecque et Chs. Dupuis, banquet à l'hôtel de Ville présidé par le Colonel Pluze, préfet du pénitencier et distribution des prix présidée par le maire Clément Meunier.

La Feuille d'Erable remercie sincèrement les organisateurs de la fête ainsi que les citoyens de S.-Vincent de Paul, pour leur si cordiale réception. Les membres garderont un doux souvenir de cette magnifique fête.

Ce soir, au local du club, 1383a Mont-Royal Est, soirée intime pour les membres et leurs amis. L'on procédera au tirage de la peinture à l'huile. Les membres voudront bien faire rapport de leurs livrets, au trésorier.

Demain soir à 9.15 ,il y aura une assemblée générale des deux sections, les coureurs et les membres du corps de clairons sont priés de se rendre pour 8 heures précises.

LE CLUB BOURDON

Dimanche dernier, le club Bourdon rencontrait le S.-Jean de Dieu au parc Campbell Ouest. Après une dure lutte, le Bourdon sortait vainqueur par le score de 4 à 3. Alignement: Alex. Ethier, M. Picard, R. Saumure, R. Picard, J. Duranceau, N.-E. Terrault, J. Bourdon, E. Campeau, G. Paquette, G. Leblanc, G. Brunette, R. Thibeault. Inf.: E. Campeau, FI. 2972, entre 6 et 7 hres, ou N.-E. Terrault, FI. 8015, entre 5 et 6 hres.

CAP SAINT-MARTIN

Dimanche dernier, le Cap S.-Martin, qui joue dans la catégorie des clubs de 16 à 18 ans, a reçu le Cartierville et l'a défait par 2 à 1.

Le club est libre et aimerait à arranger quelques parties avec les clubs suivants: Leroux, Montréal-Nord, C.P. Youville et Royal S.-Rose. Inf.: Cyrille Lepage, 117 St Cap S.-Martin.

CLUB DE HOCKEY NORGE

Le Wilson Coal a vaincu le Point d'Interrogation par le score de 2 à 0. Le Wilson Coal n'a pas perdu de partie cette année et a blanchi quatre adversaires.

Les buts sont gardés par G. Hébert qui passe pour un des meilleurs gardiens de la Ligue Outremont.

Raymond Dorais, ancien joueur des Invaders a la direction du club. Il annonce qu'il jouera contre tout club de 14 à 16 ans. Téléphoner à DOllard 2890.

S.-GEORGES VAINQUEUR

L'équipe du S.-Georges a remporté sa troisième victoire en déclassant le S.-Cécile par 3 à 2. Maurice Courchesne, a compté cinq points. Rolland Courchesne, Roger Verrette et Geo. Grignon, ont enregistré chacun un "assist".

Le S.-Georges aimerait à rencontrer tout bon club de 10 à 13 ans.

Inf. Guy Bourdin, Cal. 3899J.

LE JEUNE DARLING

Le club de hockey Jeune Darling a vaincu, ces jours derniers, le club S.-Germain, par le score de 3 à 2. Noms des vainqueurs: René Ouellette, Armand Trottier, Armand Gauthier, Gérard Lefebvre, Lucien Julien, Jean-Paul Ouellette, Raymond Julien, Oscar Desselle.

et vous ferez comme moi un jour, donc pourquoi ne pas commencer aujourd'hui même--Achetez-vous une pipe, bourrez-la de bon TABAC FOREST FRERES et vous comprendrez pourquoi tant de fumeurs préfèrent ce tabac de choix.

Le Tabac Forest Frères brûle régulièrement, n'assèche pas la gorge et ne cause aucun malaise —c'est le tabac idéal.

Comparez le Tabac Forest Frères avec les autres tabacs canadiens sur le marché et vous serez convaincus de sa supériorité.

FORT FAIBLE

TABAC FOREST FRERES

LE TABAC QUI A RENDU POPULAIRE LE TABAC CANADIEN

Molson

3 BIERES A VOTRE CHOIX
INDIA PALE (ETIQUETTE BLANCHE) EXPORT (ETIQUETTE DOREE) STOCK (ETIQUETTE BLEUE)

LA REINE DES BIERES

LA BIERE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PERE BUVAIT
Etablie à Montréal en 1786

HUBERT STEVENS GAGNE LA COURSE

SENSATIONNELS EXPLOITS DE STEVENS ET CAPADRUTT DANS LA COURSE EN BOBSLEIGHS

Lac Placid, 10. — La piste du mont Van Hoevenberg est si rapide ce matin que les quatre premières équipes à la descendre ont fait des temps plus rapides que ceux qui ont commencé le concours hier. Le temps total des deux jours, autrement dit des quatre épreuves décidera du vainqueur.

Jack Heaton a fait ce matin un temps de 2:04:29.

Hubert Stevens qui avait battu hier le record de Capadrutt a encore abaissé ce matin le temps de 2:03:50 fait par le jeune suisse. Stevens a descendu la côte en 1:59:69.

Sommaire des courses en bobsleighs, équipes de deux hommes:

Allemagne No 2, Werner Huth, pilote. Temps, 2:11.32.
Suisse, No 2, Reto Capadrutt, pilote. Temps, 2:03.52.
Etats-Unis, No 2, Jack Heaton, pilote. Temps, 2:04.29.
Etats-Unis, No 1, J.-Hubert Stevens, pilote. Temps 1:59.69.
Belgique, No 2, Christian Hansez, pilote. Temps, 2:13.59.
Autriche, Hugh Weinstengel, pilote. Temps, 2:16.19.
France, Louis Balsan, pilote. Temps 2:13.56.
Allemagne, No 1, Hans Killan, pilote. Temps 2:05.82.
Belgique, No 1, Max Houben, pilote. Temps 2:10.90.
Roumanie, Lieut. Al Papana, pilote. Temps 2:06.12.
Italie, No 2, Agostino Lanfranchi, pilote. Temps 2:08.00.
Italie, No 1, Comte Rossi Di Montelera, pilote. Temps 2:06.56.

Bien que Stevens ait brisé le record pour la piste, la Suisse est encore en avant pour les trois épreuves. Le temps total de Capadrutt est de 6.16.61 et celui de Stevens, 6.17.06. Le suisse a donc une légère avance.

Hubert Stevens, du Lac Placid, a remporté aujourd'hui le titre de champion dans les courses en bobsleighs, équipes de deux hommes.

Les hardis coureurs en bobsleighs de huit nations se sont levés à bonne heure ce matin pour essayer la côte du mont Van Hoevenberg, ou auront lieu aujourd'hui les deux dernières épreuves du concours pour équipes de deux hommes. La côte a un mille et demi de longueur. Reto Capadrutt, 19 ans, Suisse, qui a un avantage de près de 4 secondes sur son plus proche rival, Hubert Stevens, du Lac Placid, a descendu la côte ce matin par une légère tempête de neige et par une température de zéro, et il a déclaré que la piste est extrêmement rapide. Les autres concurrents ont aussi essayé la piste, pendant qu'une foule de spectateurs était massée de chaque côté de la côte. On estime qu'une foule de 10,000 personnes verra les concurrents à l'oeuvre aujourd'hui. Le public frissonne de froid mais tient bon.

La lutte se fera apparemment entre Capadrutt, Stevens et Jack Heaton qui s'est classé troisième hier, cinq secondes en arrière de Stevens. Sur les douze concurrents, seulement Stevens et Heaton paraissent avoir des chances de rejoindre Capadrutt.

Six traineaux ont battu hier l'ancien record de 2.09 de Stevens. Capadrutt l'a battu deux fois. Stevens a toutefois causé la sensation de la journée en descendant la côte en 2:04:27.

Werner Huth, Allemagne, a été le premier à descendre la piste aujourd'hui. Son temps a été de 2:11:32. Il s'est classé quatrième hier.

Bien que la piste n'eût pas encore été mise dans le meilleur état, Capadrutt a établi ce matin un nouveau record en descendant la côte en 2:03:52.

Aujourd'hui aura lieu la course de 18 kilomètres en skis, et jeudi, les sauts en skis. Huit canadiens prendront part à la course d'aujourd'hui.

Hier, Carl Lindberg, coureur suédois qui devait prendre part à la course de 18 kilomètres a fait une chute et s'est brisé l'épaule droite. Il sera remplacé par Sievert Metson. 62 coureurs représentant 12 nations doivent prendre part à la course.

Le club de hockey du Canada se repose aujourd'hui. Jeudi, le Canada jouera une partie d'exhibition avec le Lac Placid.

Lac Placid, 10.—Carl Schaefer, jeune étudiant de l'Université de Vienne, a été couronné champion olympique des patineurs de fantaisie, catégorie des hommes. Il a enlevé le titre à Gillis Grafstrom, Suède, qui a remporté le championnat, en 1924 et 1928. Rival acharné de Grafstrom, Schaefer a remporté une victoire facile, cinq des sept juges lui accordant la première place, tandis que les deux autres le classaient deuxième. Grafstrom a reçu le vote de ces deux juges comme premier, et de trois autres comme deuxième.

Montgomery Wilson, Toronto, champion de l'Amérique du Nord, s'est classé troisième. Il a reçu cinq votes pour cette place et deux pour la quatrième.

Les juges ont rendu leur décision plusieurs heures après la fin du concours hier soir. La brillante démonstration de patinage de fantaisie des concurrents a soulevé l'enthousiasme et l'admiration de la foule de 3,000 personnes réunies à l'Aréna. Les spectateurs ont frénétiquement applaudi les représentants des huit nations qui ont pris part au concours.

Les figures obligatoires ont été exécutées lundi.

Schaefer a remporté le titre de champion du monde ces deux dernières années. Marcus Nikkamen, champion finlandais, s'est classé quatrième, Ernst Baier, Allemagne, cinquième, et Roger Turner, Etats-Unis, sixième.

Seulement six places ont été accordées officiellement, mais les juges ont dit que James Madden et William Nagle, Etats-Unis, ont reçu assez de votes pour se qualifier pour les septième et huitième places. La balance des concurrents se composait de Walter Lancer, Tchecoslovaquie, Kazuyosh-Oimatsu et Ryoichi Obitani, Japon, et Gail Borden, New-York.

La course en patins de 1,500 mètres, pour femmes, cet après-midi, concentrera l'attention sur Leila Brooks Potter, Toronto, qui a causé toute une sensation hier en abaissant de 15 1-5 secondes le record du monde pour 1,000 mètres. Mme Potter a couvert la distance en 2 minutes et 1-15 seconde dans la première épreuve. L'ancien record était de 2.16 2-5. La patineuse de Toronto n'a cependant pu faire mieux que se classer quatrième dans l'épreuve finale. Jean Wilson, aussi de Toronto, est tombée dans la finale, dix pieds avant la ligne d'arrivée, alors qu'elle était deux pieds en avant d'Elizabeth Dubois, Etats-Unis, qui a gagné la course. Hattie Donaldson, Toronto, a cependant pu se classer deuxième.

La course de 1,500 mètres aujourd'hui marquera la clôture des courses en patins aux Jeux Olympiques. Jean Wilson, Mme Potter, Geraldine Mackie et Hattie Donaldson, toutes de Toronto, et Flossie Hurd, de Hamilton, sont inscrites dans cette course.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8.00
Ligue Chemins de fer-Téléphone
Prix: 75c et 50c (taxe incluse)
Jeudi, 11 février, à 8.30 p. m.
CHICAGO
VS
CANADIENS
Places debout . . . . . $1.00 et $1.25
Entrée générale 50c
Taxe incluse

Lac Placid, N.Y., 10.—L'équipe de hockey olympique du Canada a écrasé les Polonais par 10 à 0 dans leur partie d'hier après-midi. C'est la cinquième victoire dans le tournoi pour le championnat amateur. Cinq points ont été enregistrés dans la première période, un dans la deuxième et quatre dans la troisième.

Composition des équipes:

Canada		Pologne
Wagner	buts	Stogowski
Sutherland	défenses	Al Wowalski
Hinkel		Boscolowski
Monson	centres	Sebinski
Rivers	ailes	Krygier
Moore		Marchewczyk

Substituts du Canada: Simpson, Wise, Maloney.
Substituts de la Pologne: Adam, Kowalski, Matecki, Ludwiczak.
Arbitres: Marsh, Toronto, et Sands, Etats-Unis.

Première période

1—Canada ... Monson ... 1.52
2—Canada ... Simpson ... 4.11
3—Canada ... Rivers (Monson) ... 2.37
4—Canada ... Monson ... .48

Les NOUVEAUX
GM GENERAL MOTORS PRODUITS
OLDSMOBILE
"6" et "8"
PRESENTENT LE
DECARBONISATEUR DU MOTEUR
et
offrent
ROULEMENT LIBRE
CHANGEMENT DE VITESSES SYNCRO-MESH AMELIORE
CONTROLE DE SOUPLESSE et AMORTISSEURS HYDRAULIQUES A DOUBLE ACTION
OLDSMOBILE "6" et "8"
Chevrolet Motor Sales Co., of Verdun, Limited
4730 rue Wellington, Verdun
Chevrolet Motor Sales Co. of Montreal, Limited
1380 Sainte-Catherine Ouest
UNE VALEUR GENERAL MOTORS — PRODUITE AU CANADA

Le Canada sera bien représenté à ce tournoi

Lac Placid, N.Y., 10. — Un contingent de patineurs canadiens, sous la direction de M. J. Cecil McDougall, qui représentera le Canada comme juge aux concours du Lac Placid, est arrivé hier de Montréal. Ils assisteront aux concours locaux puis retourneront dans la métropole canadienne vers la fin de la semaine, accompagnés et suivis de près par les étoiles du patin réunies ici, afin de se préparer au tournoi pour les championnats mondiaux qui auront lieu sous les auspices du Winter Club, le 19 de ce mois au Forum.

Le classement des divers patineurs au Lac Placid nous donnera une idée générale de la valeur de chacun et nous permettra de juger de la figure que pourront faire nos patineurs locaux contre les plus fameux artistes du monde entier qui envahiront notre ville au cours de la semaine prochaine.

L'équipe canadienne inscrite dans les concours du Lac Placid et qui sera probablement la même lors du tournoi de Montréal est la suivante: M. Montgomery Wilson, champion du Canada et de l'Amérique du Nord dans les épreuves simples pour messieurs, et M. Stewart Reburn, tous deux du Toronto Skating Club, dans les épreuves simples pour hommes; Mme Constance Wilson Samuel, championne du Canada et de l'Amérique du Nord, avec Mlle Elizabeth Fisher et Mlle Mary Littlejohn, toutes deux de Toronto, dans les épreuves pour dames; M. Wilson et Mme Samuels, champions en double de l'Amérique du Nord, Toronto, M. C.-E. Bangs et Mlle Frances Claudel et M. et Mme Melville Rogers, tous du Minto Club, d'Ottawa, dans les épreuves en double.

Les Etats-Unis auront de même une puissante équipe pour les représenter dans le tournoi du Forum, et l'on en juge par les nombreux et brillants représentants qu'ils ont actuellement aux concours du Lac Placid.

Tous les patineurs américains, canadiens et européens, qui participent actuellement aux Jeux Olympiques du Lac Placid, partiront à la fin de la semaine pour Montréal afin de se préparer pour le grand tournoi pour les championnats de l'univers qui se disputera à Montréal sous les auspices du Winter Club. Ce tournoi se disputera en deux soirs consécutifs, le 17, au Winter Club, rue Drummond, et le 18 au Forum. Au Winter Club, les patineurs devront suivre un programme tracé d'avance c'est-à-dire que tous devront exécuter les mêmes exploits.

Le lendemain, au Forum, les patineurs seront libres de patiner à leur manière et chacun accomplira des exploits individuels.

Les Etats-Unis auront représentés au tournoi local par les patineurs suivants: Mlle Marabel Vinson, du Boston Skating Club, championne actuelle des Etats-Unis; Mlle Margaret Bennett, du Minneapolis Figure Skating Club, championne junior; Mlle Louise Engel, du Buffalo Skating Club, et Mlle Suzanne Davis, du Boston Skating Club, ancienne championne des Etats-Unis, dans les simples pour dames; Roger-F. Turner, du Boston Skating Club, champion des Etats-Unis; J.-Lester Madden, du Boston Skating Club, l'adversaire le plus redoutable de son pays; Gail Borden II, du Skating Club de New-York, ancien champion junior, et William J. Nagle, du Winter Sports Club de New-York, dans les simples pour hommes; et Mlle Béatrix Loughran, Skating Club, de New-York, et M. Sherwin-C. Badger, champions nationaux des Etats-Unis; Mlle Vinson et M. G.-E.-B. Hill, du Cambridge Skating Club, dans les épreuves du double mixte.

5—Canada ... Maloy (Hinkel) ... 5.42
Deuxième période
6—Canada ... Sutherland (Rivers) ... 11.11
Troisième période
7—Canada ... Simpson (Sutherland) ... 4.35
8—Canada ... Hinkel ... 5.16
9—Canada ... Moore (Monson) ... 1.44
10—Canada ... Wise (Sutherland) ... 3.26
Punition—Sabinski.

COURSE DE 1,000 METRES, FEMMES

Elizabeth Dubois, Etats-Unis, a gagné l'épreuve finale de la course en patins de 1,000 mètres après que Mme Leila Brooks-Potter, Toronto, eut établi un record du monde olympique en gagnant la première épreuve en 2 minutes et 1 3-10 seconde.

Sommaire de la course:

Première épreuve — 1, Leila Brooks-Potter, Toronto; 2, Geraldine Mackie, Toronto; 3, Hattie Donaldson, Toronto; 4, Helen Etna, Etats-Unis; Elsie Muller-Melanie, Etats-Unis, est tombée. Temps, 2.01 2-10.

Deuxième épreuve — Jean Wilson, Toronto; 2, Elizabeth Dubois, Etats-Unis; 3, Dorothy Feaney, Etats-Unis; 4, Kit Klein, Etats-Unis, et Florence Hurd, Hamilton, sont tombées. Temps, 2.06.

Epreuve finale — 1, Elizabeth Dubois, Etats-Unis; Hattie Donaldson, Toronto; 3, Dorothy Feaney, Etats-Unis; 4, Leila Brooks-Potter, Toronto; Jean Wilson, Toronto, est tombée près de la ligne d'arrivée. Temps, 2.01.

COURSES EN BOBSLEIGHS

Pas un seul accident ne s'est produit hier lors des courses en bobsleighs pour équipes de deux hommes.

Le jeune suisse Reto Capadrutt a établi le meilleur record pour la journée avec un temps total de 4.13.09 pour deux descentes de la piste, soit 2.05.88 et 2.07.21.

Hubert Stevens, des Etats-Unis, a cependant fait le temps le plus rapide pour une seule descente, soit 2.04.27. Il a fait la première descente en 2.09. Total, 4.17.37.

Voici le sommaire pour les courses en bobsleighs:

Deuxième équipe de la Suisse: Reto Capadrutt, pilote, première épreuve, 2.05.88; deuxième epreuve, 2.07.21. Temps: 4.13.09.

Première équipe des Etats-Unis: J. Hubert Stevens, première épreuve, 2.13.10; deuxième épreuve, 2.04.27. Temps: 4.17.37.

Deuxième équipe des Etats-Unis: John B. Heaton, pilote, première épreuve, 2.15.03; deuxième épreuve, 2.07.51. Temps: 4.22.53.

Deuxième équipe d'Allemagne: Werner Huth, pilote, première épreuve, 2.11.53; deuxième épreuve, 2.11.58. Total: 4.23.11.

Equipe de la Roumanie: Lieut. Papana, pilote, première épreuve, 2.15.51; deuxième épreuve, 2.07.82. Total: 4.23.33.

Premiere équipe d'Italie: Count Rossi di Montelera, pilote, première épreuve, 2.15.45; deuxième épreuve, 2.08.10. Total: 4.23.55.

Première équipe d'Allemagne: Hanns Killan, pilote, première épreuve, 2.15.97; deuxième épreuve, 2.11.08. Total: 4.29.35.

Première équipe de Belgique: Max Houben, pilote, première épreuve, 2.17.33; deuxième épreuve, 2.14.90. Total: 4.32.58.

Deuxième équipe d'Italie: Agostino Lanfranchi, pilote, première épreuve, 2.20.08; deuxième épreuve, 2.13.47. Total: 4.33.55.

Deuxième équipe de Belgique: Christian Hansez, pilote, première épreuve, 2.17.01; deuxième épreuve, 2.16.74. Total: 4.33.75.

Equipe de France: Louis Balson, pilote, première épreuve, 2.20.10; deuxième épreuve, 2.19.37. Total: 4.39.47.

Equipe d'Autriche: Hugo Weinstengel, pilote, première épreuve, 2.23.33; deuxième épreuve, 2.21.82. Total: 4.45.15.

Les courses en bobsleighs, équipes de deux hommes se termineront aujourd'hui.

Schmeling est réinstallé par la commission de N. Y.

New York, N.-Y., 10.—La Commission Athlétique de l'Etat de New York a levé la suspension de Max Schmeling et de son gérant Joe Jacobs, hier après-midi, et a par le fait même enlevé le dernier obstacle pour un combat pour le championnat du monde entre l'Allemand et Jack Sharkey.

CLUB VICTORIA

Le club de baseball Victoria prie le lanceur Bowman de bien vouloir communiquer avec M. Philippe Larouche, 1632 rue Frontenac, CHerrier 3268, pour affaires importantes.

Barry donne la victoire au Boston

Boston, 10—Marty Barry, de Montréal, a été le héros de la partie d'hier soir entre le Boston et les Rangers. Barry a compté le point décisif deux minutes avant la fin de la joute et a donné la victoire au Boston par un score de 2 à 1. C'est là la première partie que le club de Charles Adams a gagné à Boston depuis le commencement de l'année 1932.

Très souvent, au cours de la soirée, Barry avait tiré des coups qui paraissaient être des points certains, mais seulement pour voir John Ross Roach écarter la rondelle au moment critique et sauver la situation. Le point enregistré vers la fin de la partie par Barry est donc richement mérité.

Le public de Boston n'avait pas vu son club remporter la victoire depuis la veille du jour de l'an, alors que les hommes d'Art Ross ont écrasé le Canadien par 5 à 0. Le Boston n'avait gagné que deux parties depuis ce temps et toutes deux à New York, aux dépens des Rangers.

Une fois encore hier, on put croire que le Boston allait être vaincu. Dans la première période, Dit Clapper compta le premier point de la soirée sur une passe de Cooney Weiland, mais dans la troisième période, Cecil Dillon, la sensation des Rangers et de la ligue, égala le score sur une passe de Murray Murdoch.

Toute la soirée, Barry avait joué de malchance, tirant de tous les angles possibles, mais seulement pour voir Roach écarter ses coups. La partie allait prendre fin. Art Ross lança alors tous ses hommes à l'attaque dans un effort désespéré pour vaincre. Shore fit une grande course avec le disque. Il le lança dans le coin où se trouvait Weiland. Ce dernier le renvoya à Shore qui était devant le filet. Shore tira, mais Roach écarta le coup. Le disque rebondit et Ching Johnson tenta de débarrasser le terrain. Barry s'empara toutefois de la rondelle et en une fraction de seconde la lança dans le filet, mettant le score 2 à 1.

Composition des équipes:

Boston.		Rangers.
Thompson	buts	Roach
Hitchman	défenses	Johnson
Shore		Siebert
Weiland	centre	Boucher
Barry	ailes	F. Cook
Clapper		W. Cook

Substituts du Boston: Klein, Chapman, Oliver, Galbraith, Jerwa, Burke, Jeremiah Owen, Pratt.

Substituts des Rangers: Dillon, Somers, Murdock, Desjardins, Gainor, Keeling, Heiler, Milks.

Arbitres: Dalmeault et Cleghorn.

Première période

1—Boston ... Clapper (Weiland) ... 1.14
Punitions: Shore 2, Galbraith, Siebert.
Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Johnson, Burke, Somers.
Troisième période
2—Rangers, Dillon (Murdoch) ... 6.49
3—Boston ... Barry (Weiland, Shore) ... 18.13
Punition: Murdock.

Le jeu de pool

POOL A LA CANADIAN BILLIARD

Hier soir, devant une assistance nombreuse, avait lieu le tournoi éliminatoire de Merdard-Parent, afin de connaître le meilleur joueur de pool du nord.

Al Brown, de la salle Arena, et Ernest Masson, de la salle Canadian, étaient aux prises. Ce dernier a remporté la victoire par 150 à 99 au milieu des applaudissements.

Ce soir, à 8.30, aura lieu une partie de 150 points, entre L. Lefebvre et René Pepin.

Les amateurs sont invités à se rendre au No 6731 S.-Hubert. L'entrée est libre.

A LA SALLE TONY'S

Ce soir, à 8.30, aura lieu une partie de 100 points au jeu de snooker dans le tournoi de la classe A entre Eugène Paquin et Fernand Abram.

Hier soir, Léopold Viau a vaincu Albert Jodoin, par 75 à 0, dans une partie de la classe C. Tous les joueurs qui ne se rendront pas pour jouer leur partie seront disqualifiés.

L'entrée est libre.

A LA SALLE DUFRESNE

Ce soir, à la salle Dufresne, 2541 Centre, Pointe S.-Charles, il y aura une partie du tournoi de snooker entre M. A. Auger et M. O. Bergevin. Hier soir, M. A. Chartrand a battu M. A. Gougeon par le score de 104 à 90. Bienvenue à tous.

A LA SALLE DUPONT

Hier soir, à la salle Dupont, Real Corbeil a défait C. S.-Hinaire par le score de 100 à 86, et M. Laliberté a battu H. Métras par 100 à 72. Ce soir, Roger Corbeil rencontrera C. Ouimet et Ed. Généreux aura pour adversaire H. Métras dans un match de 100 points.

Ces joutes seront contestées, car chaque joueur fait un effort pour conquérir la première place. La salle Dupont est située à 2030 Mont-Royal Est. L'entrée est libre.

MATCH DE SNOOKER AU LAVAL

De grandes joutes de snooker pour un enjeu de $25 auront lieu entre L. Dalgie, champion de Montréal, et O. Chénier, détenteur de la plus forte série faite en ville, série de 104 points. Ils joueront quatre parties cet après-midi à 2.30, et quatre parties demain après-midi.

Le total des points déciders du vainqueur. Une grande rivalité existe entre eux. De forts montants sont déjà placés sur chacun d'eux pour la série.

A. Courteau a remporté la série contre Payette par 4 à 1. Les joutes furent jouées rapidement et il ne fait aucun doute que le meilleur homme a gagné. Jeudi, il rencontrera Quevillon. Le public est invité à aller passer d'agréables après-midi en étant témoin d'un spectacle unique en ville.

L'admission est gratuite à la salle de billard Laval, 351 Ste-Catherine.

SALLE ROYALE

Le tournoi de la classe A s'est continué mardi soir devant une assistance très nombreuse alors que Geo. Maisonneuve a battu A. Catellier par 150 à 98 en brisant la série avec 36 et 32 billes. Ce soir, il y aura partie très intéressante entre D. Berthiaume et A. Courtemanche, deux vieux rivaux. La salle de billard Royale est située au No 2207 Mt-Royal est. Bienvenue à tous.

SALLE BEAUBIEN

Hier soir devant une belle assistance, M. N. Loperrière a battu G. Monier, 150 à 111. Ce soir, le populaire gérant de la salle Beaubien, le joueur de vitesse, Nap. Rivet, exercera son habileté contre M. E. Blain, fort joueur de la partie nord. La salle Beaubien est située coin Beaubien et S.-Hubert. Bienvenue aux amateurs.

DORAIS EN AVANT

Une assistance nombreuse a vu Cannonball Dorais prendre le devant sur Roméo St-Jean dans leur match de snooker de 24 parties. Le nombre de points décidera du gagnant. La bourse donnée par le central ira au vainqueur.

A l'heure actuelle les deux hommes ont joué la moitié du match, c'est-à-dire 12 parties. Ces deux joueurs continueront leur match cet après-midi à 2.30 et ce soir à 7.30.

Le résultat d'hier a été:

Après-midi

R. St-Jean	59	67	43	164
C. Dorais	52	66	64	182

Le soir

R. St-Jean	86	52	60	199
C. Dorais	70	67	67	214

Lundi, Roméo St-Jean avait pris 28 points d'avance, mais Dorais s'est raffermi hier, prenant 33 points sur son adversaire.

Grand Total: R. St-Jean, 750; C. Dorais, 755.

Tous les amateurs de pool sont invités à assister à ce match qui suscite beaucoup d'intérêt.

Deux nouveaux records pour la Ligue Starr

Mike Lavelle, le fameux gardien de buts du S.-Viateur, a établi deux nouveaux records pour la Ligue Starr. Il a fini la saison régulière, avec seulement 6 points contre lui en 10 parties, pour une moyenne d'un demi-point par joute. Il a aussi réussi à empêcher ses adversaires de compter un seul point en six joutes dont les quatre dernières.

Chez les compteurs, Alarie et Beauchamp n'ont pas réussi à briser l'égalité qui existait entre eux et ils ont fini la saison ex-aequo avec chacun 7 points.

POSITION FINALE DES COMPTEURS

	Pts.	Ass.	Tot.
Beauchamp, At. Mun.	5	2	7
Alarie, S.-Stan.	5	2	7
Martel, S.-Hél.	3	3	6
J. Bird's, S.-Vit.	3	2	5
B. Hill's, At. Mun.	2	3	5
St-Michel, At. Mun.	4	0	4
Grossman, Pap.	4	0	4
D. Caron, S.-Via.	3	1	4
Hébert, S.-Vit.	2	2	4
Guay, S.-Stan.	2	2	4
Page, S.-Via.	2	2	4
Moore, S.-Hél.	1	3	4
Laplante, S.-Vit.	2	1	3
Taugher, S.-Vit.	2	1	3
Goum, S.-Stan.	2	0	2
Goldner, Pap.	2	0	2
Lamarche, S.-Via.	2	0	2
Gingras, S.-Hél.	2	0	2
Corbeil, S.-Hél.	2	0	2
Charest, At. Mun.	2	0	2
Dupuis, At. Mun.	1	1	2
Macdonnell, Pap.	1	1	2
C. Mullins, Pap.	1	1	2
Delaney, S.-Via.	1	1	2
J.-P. Gratton, S.-Via.	1	1	2
Lefebvre, S.-Hél.	1	1	2

Ont chacun un point ou un "assist": Duquette, Marotte, Chartier, Bruneau et Provost, du S.-Stanislas; Shaughnessey, Mullins, Soeurz et Boyle, du Papineau; D. Gratton, A. Caron et L. Pierre, du S.-Viateur; Chamoureau, Lavigne et Robitaille, des Ateliers Municipaux; Paquette, Berthiaume, Cohey et H. Leconte, du S.-Vital; Pentone et Larivée, du S.-Hélène.

GARDIENS DE BUTS:

	PJ.	P.C.
Lavelle, S.-Viateur	10	5
L'Archevêque, At. Mun.	9	8
Gagnon, S.-Hélène	10	10
Trépanier, S.-Stanislas	5	5
Keyes, Papineau	5	6
McDougall, Papineau	5	6
Tremblay, S.-Vital	2	3
Bernier, S.-Stanislas	5	9
Bird's, S.-Vital	8	15

"Shutout": Lavelle, 6; Gagnon, 4; L'Archevêque, 3; Keyes et McDougall, 2; Trépanier et Bird's, 1.

Carnaval de sport

Un carnaval de sport aura lieu dimanche à la patinoire Saint-Aloysius, angle des rues Notre-Dame et Latourneux. Cette fête sportive est organisée par Jas. Murphy. Les recettes iront au fonds de secours des sans-travail du district.

A 2 heures, il y aura patinage de fantaisie. A 2.20, on verra une partie de crosse sur patins entre les clubs Columbus Jr. et S.-Aloysius Jr. A 3.30, il y aura une joute de hockey entre jeunes filles, puis une partie pour le championnat entre le Garage Phil et le Saint-Aloysius de la classe intermédiaire.

Il y aura en plus des courses en patins, des sauts par-dessus des barils, etc.

Le public verra un beau programme.

Les Rangers à Sherbrooke

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 10.—La venue à Sherbrooke, jeudi soir, de l'équipe des Rangers, de New York, constituera l'un des événements sportifs importants de l'année à Sherbrooke et certainement que personne ne voudra manquer de voir ces joueurs à l'oeuvre.

Les promoteurs ont certainement eu la main heureuse en engageant les Rangers pour une partie d'exhibition ici.

Club Pharmacie Montréal

Le club Pharmacie Montréal vient de remporter deux victoires en déclassant le club Providence, par le score de 10 à 0, et le club Royal Star par le score de 3 à 0. Il a fait aussi partie nulle avec Clarion Radio, 1 à 1.

Tous les joueurs du club Pharmacie Montréal se sont distingués et une mention spéciale est due à Germain, gardien de buts. Le club rencontrera le National ce soir à 8.45 et invite tous ses partisans à aller l'encourager à la victoire. Le club Pharmacie Montréal lance un défi à tous les clubs amateurs juniors: Clerion, Canada, Bélanger, Collège Notre-Dame préféré. Informations, A. Desforges, 6617 Moison, CAlumet 9178.

Club Le Laurier

Le Laurier a tenu ces jours derniers une importante assemblée et a discuté plusieurs questions. L'on a adopté un vote de remerciements à l'adresse des clubs organisateurs du congrès de Sherbrooke.

Le club a fait, vendredi une randonnée au travers de la montagne, et dimanche sa sortie annuelle à Laval des Rapides. Une assemblée du comité a aussi été tenue lundi. Le programme pour le mois de février a été préparé et sera soumis à l'assemblée générale ce soir à 8.30. Tous les membres sont invités.

CLUB CORONA LIQUEUR

Le club Corona Liqueur a joué trois belles parties la semaine dernière. Il a fait partie nulle de 2 à 2 avec le Collegian Boys et de 1 à 1 avec la Maison Joly. Ces deux clubs font partie de l'Association des Gérants. Le Corona a défait le Morin Auto Service de la Ligue Commerciale de Verdun par 1 à 0.

Le Corona Liqueur faisant partie de ces deux ligues, joue chaque lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 à 10 heures, à la patinoire Rhéaume, et invite tous ses partisans à aller l'encourager.

Club italien du Nord

L'Aquilotti vient de subir sa première défaite de la saison aux mains du Pirate par le score de 2-0. Il almerait à rencontrer tout club de 16 à 18 ans. L'alignement se compose comme suit: buts: Jos. Perno; défenses, M. Perno, P. Muccaroni, J. Migliozzi; ailes, E. Biello, P.-E. Porto, A. Corneils, J. Lanno, A. Berno; centres, I. Vitello, A. Mielionzi, A. Ricci, C. Forti.

Pour toute information, Salvator Dandavino, gérant. Tel. CAlumet 7078w, entre 7 et 8 heures, tous les soirs.

ROXY
Réunit en elle toutes les qualités
20 pour 25c
12 pour 15c
Aussi en boîtes plates de 50 et de 100
L. O. GROTHÉ LIMITÉE
Fournisseurs des plus fins tabacs

Woodhouse & Co., Limited

$5 livreront n'importe quel vêtement à tout homme dont le compte est approuvé
6 mois pour payer le reste — mensuellement ou en
24 versements hebdomadaires

Complets à Deux Pantalons

Habillez-vous bien et réjouissez-vous!

Avec les complets et paletots de Woodhouse, bien confectionnés, bien ajustés et de qualité supérieure, il est facile de bien s'habiller— et ils sont si confortables et ont un tel air de distinction qu'ils ont pour effet psychologique de réjouir le coeur.

Plus de 500 beaux Complets pour Hommes

Modèles tout nouveaux, valant $32.50 et $35. — Deux pantalons avec chaque complet. Prix spécial de fin de semaine, chaque complet, seulement $25

Les bons vêtements sont un merveilleux tonique contre les bleus de la dépression. Et comme ces nouveaux modèles de printemps se vendent au bas prix de $25, c'est un tonique facile à prendre. Essayez-le. Vous verrez avec quelle rapidité le changement secouera votre mélancolie. D'autres remarqueront combien vous avez belle allure dans ces nouveaux vêtements. Bientôt, tout ira mieux, en même temps que vous aurez meilleure apparence et que vous vous sentirez mieux. Comment cela—pour $25 seulement?

Riches gris oxford, médiums et foncés. Beaucoup de bleus—serges Botany bleues de 16 onces—une profusion de bruns en plusieurs agréables nuances.

Tous élégamment confectionnés dans les modèles à devant droit et à devant croisé. Tous doublés en satin. Tailles 34 à 48. Types pour hommes réguliers, moyens, gros et trapus.

$5 livreront n'importe quel vêtement. 6 mois pour payer le reste, mensuellement ou en 24 paiements hebdomadaires. Pas d'intérêt. Conditions spéciales pour les clients d'en dehors de la ville.

Vente Spéciale — Jeudi — Moins 25%
Tout notre stock de paletots pour hommes et jeunes gens

Profitez du généreux rabais actuellement en vigueur. — L'économie réelle à effectuer sur les vêtements Woodhouse de qualité supérieure vous engage à acheter immédiatement.

Ouvert jusqu'à 6 hrs ce soir — Jusqu'à 9 hrs vendredi

Visitez notre rayon de la confection sur mesures

Modifications gratuites — PAS D'INTÉRÊT

WOODHOUSE & CO., Limited
— les grands marchands de meubles britanniques.
105, rue Sainte-Catherine O., Montréal
Heures: 9 a.m. à 6 p.m. — à 9 le vendredi — à 10 le samedi.
Affiliés à The British and Colonial Furniture Co., Ltd. et à The Cavendish Limited, Londres, Angleterre.
Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Car diff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

Le festival des étudiants promet d'être un succès

Un succès sans précédent semble devoir couronner les efforts des organisateurs du gala sportif des Etudiants de l'Université de Montréal samedi, le 20 février, à l'Aréna Mont-Royal. Si l'on en doit juger par les demandes fort nombreuses de billets, la patinoire de la rue Mont-Royal sera remplie à son comble le soir de ce grand événement universitaire.

Chose certaine, ceux qui se rendront samedi soir de la semaine prochaine à l'Aréna, en auront pour leur argent, car ils passeront une soirée des plus agréables, parce que rien n'a été épargné par ceux qui sont en charge de l'organisation.

Le choix des attractions est des plus variés. En plus de courses de tous genres qui seront disputées entre les collèges et les diverses facultés de l'U. de Montréal, pour lesquelles de nombreuses coupes seront distribuées, il y aura exhibition de hockey par deux clubs en vue de jeunes filles.

Mais sans contredit, le spectacle le plus important sera la joute qui mettra aux prises l'U. de Montréal et l'Université d'Ottawa. On se fera une idée de l'intérêt que soulève cette partie, si l'on songe à la grande rivalité qui existe entre les deux équipes qui se feront la lutte.

Tour à tour, l'U. d'Ottawa et l'U. de Montréal ont défait l'Université Laval de Québec, les champions de l'an dernier. L'U. de Montréal a remporté deux victoires en autant de parties contre Québec, l'une par le score de 2 à 1, l'autre par 6 à 1 samedi dernier à Québec même. Ce sont donc les deux aspirants les plus logiques au championnat de la ligue inter-universitaire qui se feront face le 20.

L'U. de Montréal présentera à cette occasion aux amateurs, une équipe complètement reconstruite et de beaucoup plus forte que celle qui a l'habitude de jouer au Forum dans la ligue Senior. Plusieurs joueurs de marque ont été ajoutés à l'alignement. Ce sera donc une vraie phalange d'étoiles qui sautera sur la glace pour défendre ses couleurs.

Dans les buts, il y aura l'infranchissable Martel, gardien de buts du Northern Electric. La défense sera composée de Leroux, Sullivan et Elie du Omer DeSerres. Elie est un joueur qui brillait avant de rejoindre les rangs de l'U. de Montréal, sur l'équipe du Royal Military College de Kingston. A l'attaque, entre autres, on verra évoluer Bibler, le meilleur compteur de la Ligue Commerciale. Lanthier et Jarry du Jarry Frères, le rapide Walker du Forest Frères, l'effectif Morin, la vedette de la ligue du Palais de Justice où il est le meilleur compteur et considéré comme le meilleur centre défensif.

De son côté, l'U. d'Ottawa a un alignement d'élite. La série de victoires que cette équipe a remportée dernièrement contre les meilleurs clubs de la Nouvelle-Angleterre en fait foi.

Personne ne devrait manquer cette partie.

Au gymnase Duchesne vendredi soir prochain

Les amateurs des séances de lutte du gymnase Duchesnes apprendront certainement avec plaisir que les promoteurs en sont venus à une entente avec la Commission Athlétique et seront en mesure de donner leur séance régulière des cette semaine, seulement un changement est apporté. Toutes les séances se donneront le vendredi de chaque semaine au lieu du jeudi.

Tous les amateurs peuvent être assurés d'y voir un programme de première classe cette semaine; les promoteurs sont actuellement à le préparer. La rencontre finale sera entre Rod. Labrie et Tony Parkins. Ce dernier est un nouveau venu dans cette salle et les amateurs peuvent s'attendre à voir en cette rencontre une des meilleures finales données jusqu'ici à cet endroit. D'ailleurs, tous peuvent s'attendre à une rencontre serrée et très dure car il y a déjà bien longtemps que ces deux hommes désirent se rencontrer afin de savoir lequel des deux est supérieur; il existe une grande rivalité entre eux.

Le programme complet sera annoncé dès demain dans les journaux.

Tournoi de billard au Laval

Le tournoi de billard pour le championnat amateur de Montréal à 18.2 se continue ce soir. Sont au programme: J. Lambert et C. Allard dans une partie de 200 points. C. Allard qui a joué une magnifique partie avec D. Allard la semaine passée croit répéter cet exploit.

L'on est assuré de voir une joute très intéressante ce soir à la salle de billard Laval, 351 S.-Catherine Est. Entrée gratuite.

CLUB DUPERE FRERES

Le club Dupéré Frères recevait la visite du club Montagnard et le battait par le score de 3 à 0. Tous les joueurs se distinguèrent. Le Dupéré félicite le Montagnard de sa belle tenue sur la glace.

Ce soir, le Dupéré recevra la visite du Hébert. Il invite tous ses partisans à aller l'encourager à la victoire. Le Dupéré joue de 14 à 16 ans. Inf. Xavier Goulet, 9616 Du Buisson. Clairval 3218F.

CLUB MARINGER

Ce soir, le club Maringer rencontrera le S.-Arsène, sur la patinoire Davidson. Etant libre dimanche il aimerait à recevoir un bon club amateur. Inf. E. Maringer, 3244 Rouville. CLairval 8224.

LE JEU D'ECHECS

Tournoi de Londres

Alekhine fait partie nulle avec Maroczy, dans la 8me ronde, et gagne contre Buerger la partie ajournée de la 5e ronde.

La 8me ronde du tournoi de Londres, s'est terminée avec le résultat ci-dessous:

Milner-Barry	x	Mlle Minchik	x
Buerger	x	Sultan Khan	x
Kashdan	x	Thomas	x
Tartakower	x	Flohr	x
Maroczy	½	Alekhine	½
Koltanowski	1	Winter	0

PARTIES AJOURNEES

5e ronde. — Alekhine, 1; Buerger, 0.
7e ronde—Mlle Minchik, 1; Winter, 0.

POSITION DES LEADERS

	Gag.	Perd.
Alekhine	7	1
Flohr	5	1
Sultan Khan	5	2
Kashdan	4½	2½
Maroczy	4½	2½
Tartakower	4	3

Les protograveurs au S.-Denis Bowling

Plusieurs surprises furent causées, lundi soir dernier, à la salle de quilles Saint-Denis, lorsque la Ligue des Protograveurs joua ses parties régulières. Ce fut la soirée la plus intéressante et celle qui souleva le plus d'enthousiasme de la série.

L'équipe Ligne continua de causer des surprises à ses adversaires; ce fut au tour de l'équipe du capitaine Gamon, le Roto, de le constater lundi dernier. La Ligne gagna trois parties et établit par le fait même un record pour la Ligue, le plus haut total pour équipe, soit 1744, dépassant de 44 points celui établi par le Screen. La vedette de la soirée fut certainement Armand Prézeau qui roula son plus fort total de trois parties de la série. Armand Garneau semble avoir retrouvé sa forme d'autrefois et il va sans dire que plusieurs seront en mesure de la constater prochainement. Ce fut la soirée des deux Armand, de l'équipe du capitaine Morin. Garneau gagna le prix offert pour le plus fort total de trois parties.

Le Screen a profité de l'absence de S. Walker sur l'équipe Photo pour prendre l'avantage des deux premières parties, mais réussit tout de même à gagner la troisième; il se trouve maintenant sur un pied d'égalité avec le Roto pour la première place pendant que la troisième est partagée entre le Ligne et le Photo.

Le capitaine Gamon et son équipe eurent certainement un "off-night" car tous ses joueurs furent battus sur le total des trois parties. Gamon ne put faire mieux que 291 pendant que Vidricaire qui a l'habitude de rouler 400 compta son plus petit score de toute la série, soit 337. V. Lauzé fut le seul joueur à faire un beau total durant la soirée sur cette équipe. Résultat détaillé des parties :

Photo			
Marot	122	86	88— 306
Walker	70	70	124— 264
Roy	99	70	54— 223
P.-E. Garneau	108	119	100— 327
M. Garneau	91	98	123— 312
	500	443	489—1432

Screen			
Lesac	81	91	101— 272
Al. Coutlée	101	106	136— 343
Savard	102	69	76— 247
Lazure	90	133	128— 351
Ar. Coutlée	145	112	99— 356
	519	510	540—1569

Le Screen gagne trois parties.

Ligne			
Morin	113	110	141— 364
Prézeau, A.	64	96	113— 273
Garneau, A.	101	153	117— 371
Trépanier	130	107	129— 366
Petit	98	128	144— 370
	506	594	644—1744

Roto			
Gamon	103	96	92— 291
Métivier	51	57	57— 165
Lauzé	110	122	64— 296
Bruneau	97	103	90— 290
Vidricaire	143	102	92— 337
	504	480	395—1379

La Ligne gagne trois parties.

Position des équipes

	G.	P.	Pts
Screen	20	13	16587
Roto	20	13	16339
Ligne	13	20	16384
Photo	13	20	16134

Parties de la semaine prochaine :
Screen vs Roto et Ligne vs Photo.

Les deux premiers sont égaux pour la première position, pendant que les deux autres équipes tenteront de prendre l'avantage l'une sur l'autre.

LE CLUB CARTIER

Le club de crapaud Cartier a battu le Désery par 5.840 points de majorité. Ont fait 8.000 et plus:

Cartier : A. Marleau, 8.330; U. Brabant, 9.190; A. Lalonde, 9.660; L. Laframboise, 11.630; R. Daigneault, 13.030; J.-L. Ménard, 13.220.

Désery : A. Linguet, 10.280; P. Leduc, 8.210; E. Ouellette, 9.500; E. Gagné, 8.470; G. Ricard, 10.220; A. Lagacé, 8.000; A. Lamoureux, 8.000; N. Bordeleau, 12.460.

Le 21 courant, Réal Lachapelle, champion de Montréal, jouera cinq parties avec Donat Leduc, au local du club Cartier, 104 S.-Philippe.

Dans une partie d'exhibition, Jean-Louis Ménard, du Cartier a triomphé de Napoléon Bordeleau par 7.160. Ménard, 69760; Bordeleau, 62.600, pour cinq parties.

Jules Audy et Peden sont en tête dans la course de six-jours

Chicago, Ill., 10. — Jules Audy, de Montréal, et William Torchy ePden, de Victoria C.B., étaient sur un pied d'égalité, aujourd'hui, pour la première position dans la course de six jours ici, avec Carl Stockholm, de Chicago, et Norman Hill, de San Jose, Cal., ainsi que Predent de Lille, de Paterson N.J., et Mickey Rodak, de Chicago.

Au cours des chasses qui ont eu lieu hier soir et ce matin, 102 tours ont été gagnés, portant le total à 348.

Seulement onze équipes demeurent dans la course. Celles d'Arturo Bresciani et Aventi Martinetti et de Steve Wagner et Pete Sneessaert se sont débandées hier soir.

Combats d'hier

West Palm Beach, Flo.—Ray Tramblie, Rockford, Ill., a défait Clyde Chastain, Dallas, Tex., 10 rondes.

Indianapolis.—Jack Redman, South Bend, Ind., a défait Ted Sandwina, Allemagne, 10 rondes; Homer Sherman, Sioux City, Pa., a défait Bill Roeder, Louisville, 8 rondes.

Détroit.—Don McLeod, Détroit, a mis Eddie Felton, Chicago, hors de combat en 3 rondes.

S.-Louis. — Freddie Miller, Cincinnati, a défait Joe Ghnouly, S.-Louis, en 10 rondes; Jackie Purvis, Indianapolis, a défait Jackie Brady, Syracuse, N.-Y., en 10 rondes.

Minneapolis.—My Sullivan, S.-Paul, a mis Billy Light, S.-Paul, hors de combat en 6 rondes.

Los Angeles.—Baby Ari Zmendi, Mexico City, a défait Speedy Dado, Philippines, en 10 rondes.

Idaho Falls, Idaho.—Manuel Quintero, Tampa, Flo., a mis Phil Paddo, Los Angeles, hors de combat en 3 rondes; Eddie Baker, Salt Lake City, a mis Joe Grivet, New York, hors de combat en 4 rondes.

Matchs de lutte

Détroit.—Jim Londos, Grèce, a renversé Matros Kirilenko, Russie, 27:03; George Vassell, 215, Los Angeles, a renversé George Hill, 225, Canada, 15:48; Hans Kampfer, 220, Allemagne, a défait Charles Fox, 212, Cleveland; Frank Bronowicz, 212, New-York, a défait Jim Clinkstock, 230, Nebraska, décision, 30:00; Hans Steinke, 242, Allemagne, a renversé Harry Cross, 211, Columbus, 5:35.

Brockton, Mass.—Gus Sonnenberg, Boston, a défait Frank Judson, New-York, par défaut, après que chacun eut pris une chute; Jack Albright, Chicago, a renversé Tommy Texis, Grèce.

Baltimore. — Jim McMillen, 216, a renversé Dick Daviscourt, 225, 33:20; George Kotsonaros, 198, a renversé Joe Komar, 245, 19:59; Fred Grubmier, 200, a renversé Bill Middlekauff, 208, 12:05 Cy Williams, 214, a renversé Benny Ginsberg 216, 18:18; Oke Shikina, 210, a renversé Carl Vogel, 222, 16:20.

New-York — Sam Stein, 200, Newark, a renversé John Maxos, 205, Grèce, 21:43; George Calza, 219, Italie, a renversé Sailor Jack Lewis, 220, Oklahoma, 22:24; Ralph Wilson, 206, Philadelphie, et Vanka Zelesniak, 214, Russie, ont fait match nul, 20:00; Dick Shikat, 215, Allemagne, et Renato Gardini, 205, Italie, ont fait match nul, 30:00; Sandor Szabo, 205, Hongrie, a renversé Nazzarino Poggi, 198, Italie, 21:39.

Albany, N. Y.—Carroll "Pink" Gardner, 175, Schenectady, N. Y., et Carl Van Wurden, 180, Toronto, ont fait match nul, 1 heure; Harry Irslinger, 180, Atlantic City, N. J., a renversé Joe Rocky, 185, New-York, 23:35; Joe Campbell, 174, Schenectady, et Charles Giglio, 177, Camden, N. J., ont fait match nul.

San Francisco—Bob Kruse, 198, Portland, Oré., a battu Howard Cantonwine, 220, Iowa.

Roland Kirchmeyer, 229, New-York, a renversé Indian Jack Smith, 215, Oklahoma (10); Abe Kaplan, 220, New-York et W. Zbyszko, 231, New-York, ont fait match nul (1 heure).

Sport au National

La ligue intérieure de ballon au panier pour les jeunes filles bat son plein au National.

La ligue se compose de trois clubs portant les couleurs Bleu, Blanc, Rouge. Les parties de ligue se jouent tous les jeudi soirs à neuf heures et demie. Le public y est admis.

Dans la première rencontre, jouée le 21 janvier, les Rouges et les Blancs furent aux prises. Les Rouges remportèrent la victoire par le score de 18 à 8. Mlle Rita Morell fut l'étoile des vainqueurs; elle compta 12 points à elle seule.

Dans la deuxième rencontre, jouée le 28 janvier, l'équipe des Rouges remporta la victoire assez facilement aux dépens des Bleus par le score de 26 à 12. Encore une fois, Mlle Rita Morell fut l'étoile des vainqueurs en comptant 14 points.

Jeudi dernier, 4 courant, avait lieu la troisième partie de ligue qui alignait les équipes Blanc et Bleu. Cette rencontre fut la plus intéressante et la plus contestée. Ce n'est qu'après une dure lutte que les Bleus réussirent à remporter la victoire par le score de 18 à 16.

Mlle Françoise Lacasse fut l'étoile des Bleus en comptant 8 points, fortement secondée par Mlle Jacqueline Beaudin qui a joué une très bonne partie, sur la défense.

Pour les perdants, Mlle Madeleine Sabourin et Mlle Charlotte Marcoux furent en évidence en comptant respectivement 6 et 5 points.

Jeudi, 11 courant, les portes de la galerie seront ouvertes à neuf heures et demie pour la rencontre des équipes Rouge contre Blanc.

Voici la position des clubs et la liste des meilleurs compteurs de la ligue:

Rita Morell, 26; Françoise Lacasse, 15; Madeleine Sabourin, 11; Charlotte Marcoux, 9; Marthe Lacasse, 8; Yvette Dufour, 5; Suzanne Lacasse, 4; Cécile Dumais, 4; Jacqueline Beaudin, 4; Rollande Paradis, 3; Anna Valade, 2; Margot Deguise, 2; Agnes Lawson, 2; Françoise Roy, 1; Jacqueline Dufresne, 1; Germaine Bazinet, 1; Pauline Ostiguy, 0; Rachel Bazinet, 0; Aurore Chagnon, 0; Laure Gauthier, 0.

Noms	Gag.	Per.	Pts	Pour	Contre
Rouge	2	0	4	44	20
Bleu	1	1	2	30	42
Blanc	0	2	0	24	36

LE CLUB ROSEMONT

Le Rosemont a remporté sa onzième victoire consécutive en battant l'Olympia par le score de 2 à 1. Jean Bousquet et M. Maurice ont compté pour leur club sur des passes de J. Boivin et O. Lamarche. Le Rosemont félicite ses adversaires de leur bel esprit sportif. Le Rosemont joue sur sa patinoire coin des rues Masson et 2e avenue et lance un défi à tout club amateur. Maison Aumais, Hamel, Brosseau, Académie S.-François-Xavier préférés. Inf. Gaston Pecteau, Amh. 1063.

LE CLUB CROIX D'OR

Le club de hockey Croix d'Or Champagnat a vaincu, ces jours derniers, le Jeune Canadien Royal par le score de 4 à 2. Tous les joueurs se sont distingués. Le club félicite le Jeune Canadien Royal de son esprit sportif.

Le club Croix d'Or Champagnat lance un défi à tout club de 12 à 14 ans.

Noms des joueurs : L. Pelletier, B. Ouellette, R. Cérat, A. Beauchamp, G. Senécal, L. Bourgeois, J.-P. Pinard, G. Bélanger, R. Milot et Marc André Valois. Inf. A. Beauchamp, DOllard 9191, entre 6 et 7 hrs.

SKIEUR SUEDOIS

SVEN UTTERSTROM, fameux skieur suédois, détenteur du championnat pour la course de 50 kilomètres qui est actuellement au Lac Placid où il prendra part aux concours pour le titre de champion.

Cinq luttes ce soir au gymnase Beauchesne

Le gymnase Beauchesne sera ce soir le théâtre d'une belle séance de lutte de cinq bons matchs très bien balancés.

Voici le programme au complet;

H. Lalonde, 180 lbs vs Henri Hébert, 179 lbs, 20 minutes ou une chute.

Bill O'Brien 145 lbs vs John Marchand, 150 lbs, 20 minutes ou une chute.

Graham Stockton, 172 lbs vs Fred Lewluck, 171, lbs, 20 minutes ou une chute.

Sam Chuck, 145 lbs vs Kid Léveillé, 143 lbs, semi-finale, 45 minutes ou une chute.

Young Sonnenberg, 149 lbs vs Jean Lagacé, 158 lbs, finale, 2 dans 3 à finir.

L'arbitre sera Ernest Boucher.

La soirée commencera à 8.15 et les portes seront ouvertes à 7.15.

Tournoi de natation à la M.A.A.A., vendredi

Le club de natation de la M.A.A.A., tiendra un grand tournoi à son local, rue Peel, vendredi soir de cette semaine. Le programme comprend d'excellents numéros, entre autres, le championnat provincial pour femmes.

Voici le programme au complet : 160 verges, à relais, pour tous les écoliers; 300 verges, genre libre, pour hommes; plongeons de toutes sortes pour femmes; 100 verges, genre libre, pour hommes; 200 verges, pour femmes, championnat provincial; plongeons pour hommes; 400 verges à relais pour hommes; 130 verges, à relais, (40 verges chacun, sur le dos, à la brasse et genre libre); 160 verges, à relais, pour hommes et femmes, (40 verges chacun, deux femmes deux hommes par équipe).

Sport à Valleyfield

(Du correspondant de la **PRESSE**)

Valleyfield, 10.—Le club des Magasins Victoria Indépendents recevait la Maison H.-O. Viau, de Montréal, ces jours derniers et remportait un beau triomphe par 3 à 2. Le club M.I.V. afficha de nouveau une performance sans égale. Malgré la défectuosité de la glace, la partie fut intéressante. Dans les première et deuxième périodes, la Maison H.-O. Viau réussit à prendre l'avantage mais le club M.I.V. se mit vite sur un pied d'égalité avec ses adversaires. Durant la troisième période, aucune équipe ne put compter et c'est pourquoi une période supplémentaire fut nécessaire et dans laquelle l'équipe des M.I.V. compta le point décisif.

Alignement: buts, A. Boyer; défenses, A. Desrosiers, R. Spenses; centre, R. Archambault; ailes, Ladouceur, DeBonville; substituts: R. Aymot, E. Joannet, A. Rivest, Joannet, R. Boyer.

Arbitres: Ernest Trudel et A. Lamoureux. Informations: Armand Desrosiers, boîte K. Tél. 623, ou Henri Latour, gérant, boîte 287, tél. 225w.

Ligue Guybourg

Vendredi dernier, le Cadillac a subi sa deuxième défaite de la saison aux mains du Notre-Dame, dans une joute contestée, par le résultat de 2 à 1.

Le jeu d'ensemble des joueurs a été très effectif. Cooney, capitaine de l'équipe gagnante, a brillé en conduisant ses hommes à la victoire.

Dans la seconde partie, le Lafontaine s'est montré supérieur au Duquesne en disposant de lui par le score écrasant de 6 à 0. Mason, Larose, P. Giguère et Cossette, tous joueurs d'avants du Lafontaine, ont fourni un beau spectacle.

Le jeu individuel du Duquesne a été la cause de sa défaite.

Ce soir, le Lafontaine rencontrera le Notre-Dame, tandis que le Cadillac luttera contre le Duquesne.

Immédiatement après la première partie, il y a eu des courses en patins que le public a fortement goûtées.

Cette attraction spéciale était sous la direction de M. Lucien Cormier. Le spectacle débuta par W. Perreault, champion sauteur de la province, lorsqu'il exécuta le fameux saut des barils. La foule émerveillée l'a grandement applaudi.

L'exhibition s'est continuée par des courses pour jeunes filles auxquelles prirent part, Miles Flore Léveillée, Guétane Simm, Yvette Fournier, Georgette Daoust, toutes ces concurrentes représentaient le club Desrosiers. La course a été gagnée par Mlle Flore Léveillé.

Enfin, comme dernier numéro au programme, la foule a pu voir se dérouler devant elle une course à relais. Chaque équipe se composait comme suit: Pelletier et Sansterre, Endacuit et Cadieux, Séguin et Landry, Fournier et Brodeur. L'équipe Pelletier-Sansterre a remporté les honneurs de la course.

Tous ces coureurs représentaient le club Desrosiers à l'exception de Pelletier qui portait les couleurs du club Galipeault.

La direction de la ligue remercie en particulier, M. Lucien Cormier pour le zèle qu'il a apporté ainsi que tous les coureurs qui ont pris part à ce spectacle.

Le Renaud dans le détail de la Ligue de l'Est

A la surprise générale, le club Renaud s'est installé en troisième position dans la Ligue de Hockey Amateur de l'Est, grâce à sa belle victoire de 2 à 0 sur les leaders de la Ligue, la Laiterie des Cultivateurs du Nord. Par ce triomphal exploit, le Renaud ajoute à la grande joie de ses nombreux partisans la double surprise d'être le seul club à infliger une défaite en règle enrichie d'un blanchissage à la Laiterie des Cultivateurs du Nord. Avant lundi soir, ce dernier club était demeuré invincible durant toute la saison et semblait devoir établir dans le circuit de MM. Hamelin et Villeneuve un record qui n'avait jamais été vu auparavant depuis que la Ligue de l'Est existe. Ce record aurait consisté en six victoires et deux parties nulles en autant de parties jouées. Mais il fallait ni plus ni moins que les fougueux joueurs de M. O. Renaud pour annihiler le rêve enviable des laitiers de M. E. Vanier.

Par le fait d'avoir annulé par 1 à 1, tout en considérant fortement la victoire du Renaud, les clubs Charlemagne et Dupéré Frères se sont vus éliminer comme aspirants au championnat de la Ligue de l'Est. Le Charlemagne fit des efforts surhumains pour vaincre vu qu'une victoire le mettait sur un pied d'égalité avec le Renaud, mais il faillit à la tâche. Les hommes de F. Séguin menèrent, un certain temps, par 1 à 0 grâce à la belle montée individuelle de Beauchesne qui déjoua tout sur son passage, mais un lancer du centre de la glace par Curtis des Dupéré prit tout simplement Deschamps par surprise. Malgré de valeureux efforts d'un côté comme de l'autre, la cloche sonna, annonçant la fin de la joute, sans apporter aucun changement.

PREMIERE PARTIE

Club Renaud: 2		Lait. du Nord: 0
Sydney Peat	buts	Bourdon
Auclair	défenses	Larose
Bélair		Dionne
Cadorette	centres	Clermont
Vinet	ailes	Bolduc
Bluteau		Lafortune
Rolland	substituts	Hamelin
Gingras		Laframboise
Landry		Chartier
Morin		Berthiaume

Première période
Club Renaud—Vinet (Bluteau) .. 5.00
Deuxième période
Pas de point.
Troisième période
Club Renaud — Cadorette (Bluteau, Vinet) 17.00
Punitions: Clermont, Rolland, Cadorette, Rolland, Bluteau.

DEUXIEME PARTIE

Dupéré Frères: 1		Charlemagne: 1
Desrochers	buts	Deschamps
Marchand	défenses	F. Séguin
Dufresne		Perreault
McDuff	ailes	A. Dumais
R. Archambault		P. Dumais
Guertin	centre	R. Dumais
Curtis	substituts	Bourgeault
Johnson		Beauchesne
B. Armand		Chartier

Première période
Pas de point.
Deuxième période
Charlemagne—Beauchesne 18.00
Troisième période
Dupéré Frères—Curtis 0.20
Punitions: Dufresne, Marchand, F. Séguin, Johnson.
Arbitre: Hector Lépine.
Chronométreurs : Adrien Bourgeois et Robert Charlebois.

Ligue des Francs Rigolos

La seizième séance hebdomadaire de la ligue de petites quilles du Club des Francs-Rigolos a eu lieu jeudi soir sans apporter grands changements dans le classement des équipes. Suivent les scores :

Verts			
Alb. Longpré	125	118	152— 395
Mlle C. Desjardins	94	63	60— 217
Art. Longpré	127	129	153— 409
Mlle Poirier	115	77	79— 271
J. P. Dion	130	130	139— 400
	591	518	583—1692

Violets			
Ant. Longpré	90	134	116— 340
Mlle Lemieux	75	87	66— 228
Arm. Hébert	118	96	133— 347
Mme McDougall	83	89	86— 258
Ad. Longpré	111	175	126— 412
	477	581	527—1585

Les Verts gagnent 2 parties.

Mauves			
Dummy	109	109	109— 327
Dummy	68	68	68— 204
M. Lebel	108	94	93— 295
Mlle Picard	78	69	63— 210
Dummy	103	103	103— 309
	466	443	406—1315

Jaunes			
Dummy	93	93	93— 279
Mlle Rousseau	113	84	89— 286
G. Guertin	84	76	118— 298
Mlle F. Bellay	87	83	83— 253
Nap. Pagé	132	85	98— 315
	509	421	471—1401

Les Jaunes gagnent 3 parties par défaut.

Bleus			
Dummy	98	98	98— 294
Mme Thibodeau	85	85	75— 245
L. Sasseville	97	102	101— 300
Mme I. Belleisle	86	105	78— 269
I. Belleisle	101	155	123— 379
	467	545	475—1487

Rouges			
Jos. McGinnis	70	87	110— 267
Mlle Desjardins	93	65	80— 238
L. Bissonnet	124	80	114— 318
Mme Bissonnet	61	80	46— 187
A. Lazure	202	97	104— 403
	550	412	464—1443

Les Bleus gagnent 2 parties.

Roses			
R. Tremblay	102	120	120— 342
Mme A. Belleisle	78	59	92— 229
Alb. Hébert	136	75	106— 317
Mlle Fortin	104	79	92— 275
A. Belleisle	94	115	134— 343
	514	448	544—1506

Blancs			
P. Smith	95	99	115— 309
Mlle Pollock	55	76	70— 201
A. Cédilot	140	109	102— 351
Mlle Lachance	134	98	80— 312
B. Wilds	97	88	113— 298
	521	470	480—1471

Les Blancs gagnent 2 parties.

Noirs			
L. Brosseau	154	136	130— 420
Mlle L. Bellay	87	88	90— 265
R. Gauthier	101	77	101— 279
Mlle M. Bellay	80	76	62— 218
M. Bellay	113	124	94— 331
	535	501	477—1513

Gris			
A. Hadd	74	97	75— 236
Mlle Lapointe	101	90	91— 282
Art. Belisle	158	122	78— 358
Mlle Lapointe	65	109	66— 240
M. DeBlois	131	89	81— 301
	529	507	391—1427

Les Noirs gagnent 2 parties.

Lilas			
H. Hébert	104	75	104— 283
Mlle R. Payette	90	71	99— 260
Dummy	75	75	75— 225
Mlle B. Payette	93	88	122— 303
G. Ramble	141	129	106— 376
	503	438	506—1447

Marrons			
R. Guertin	115	63	98— 266
Mlle R. LeBel	83	92	98— 273
Dummy	91	91	91— 273
Mlle Ross	134	102	94— 330
A. Fordham	120	123	80— 323
	543	471	451—1465

Les Marrons gagnent 2 parties.

Oranges			
Ed. Tremblay	98	100	113— 311
Mlle I. Rousseau	80	93	93— 266
L. Desjardins	164	106	140— 400
Mlle D. Ménard	97	101	88— 286
A. Nolin	112	123	112— 347
	551	523	546—1610

Bruns			
A. Monette	99	157	131— 387
Mlle Rodrigue	71	70	94— 235
J. Laliberté	100	97	96— 293
Mlle E. Gladu	74	79	102— 255
G.-E. Penny	130	97	161— 388
	474	500	584—1558

Les Oranges gagnent 2 parties.

Gagnantes des cuillers—Mlle E. Ross, 330; Mlle B. Payette, 122; L. Brosseau 420; A. Lazure, 202.

Total des marques—Mlle Ross, 12; Art. Longpré, 18; Ad. Longpré, 18.

Meilleurs scores—Verts, 1692; Verts 591.

Position des équipes

Bruns	33—15—23466—488.22
Oranges	28—20—23601—491.33
Verts	27—21 23966—499.14
Noirs	27—18—22132—491.37
Bleus	27—21—23340—486.12
Lilas	26—22—23277—487.1
Roses	24—24—23487—489.15
Jaunes	24—24—23161—482.25
Violets	24—24—22891—476.42
Marrons	22—26—23441—488.17
Blancs	22—26—23106—481.18
Mauves	18—30—22647—471.39
Gris	17—31—22394—466.26
Rouges	14—31—20345—452.5

Tous les capitaines d'équipes sont priés d'être là pour huit heures précises afin de régler la question du "foul line" dans les parties de détail, point qui a été laissé en suspens à l'assemblée du commencement de l'année.

VICTOIRE DU COREA

Le club de hockey Coréa a remporté sa cinquième victoire dans la Ligue Savignac du Parc Laurier en blanchissant la rapide équipe du Joker par le score de 1 à 0.

Roger Bouchard, joueur de défense du Coréa, a enregistré l'unique point de la rencontre alors qu'il ne restait que quelques minutes de jeu. Ce fut après un bel effort individuel.

Noms des vainqueurs: Willie Vézina, Roger Bouchard, Paul Caron, Rolland Legault, Roger Vallerand, Marcel Brûlé, Gérard Baillargeon, Roger Desjardins, Gérard Manella, Gabriel Asselin, Eno Del Vicchio, Gérard Papineau et Raymond Roberge.

Le Coréa est prêt à aller rencontrer tout club de 18 à 20 ans ou amateur junior. Inf. René Beauchamp, 5267 Des Carrières ou Roger Desjardins, 465 Lagarde, Dollard 8183.

Le Cleveland triomphe du Buffalo, par 2 à 1

Cleveland, 10. — Le Cleveland a difficilement vaincu le Buffalo par le score de 2 à 1, hier soir, pour prendre possession de la cinquième position dans la Ligue Internationale de hockey.

Doraty et Gray ont compté les deux points du Cleveland dans la première période. Dans la deuxième, Gross, sur une passe de Voss, a enregistré un point pour le Buffalo.

Alex Woods a accompli un brillant exploit, hier soir, en arrêtant 58 lancers dont 24 dans la première période. Sommaire:

Cleveland.		Buffalo.
Woods	buts	Taugher
Bellemer	défense	Murray
Spring	défense	Lederman
Gray	centre	Voss
Williams	aile	Gross
Doraty	aile	Martin

Substituts du Cleveland : Briden, B. Brophy, Halliday, M. Brophy, Ralston, Saunders, Daley.

Substituts du Buffalo : Roth, Lauder, Godin, Bogardis, Carr, Aitken, Berlett.

Arbitre: Jerry Laflamme (Woodstock.)

Première période
1—Cleveland ... Doraty-Bellemer ... 2.42
2—Cleveland ... Gray ... 8.33
Punition : Halliday.
Deuxième période
3—Buffalo ... Gross-Voss ... 15.15
Punition: aucune.
Troisième période
Aucun point.
Punition: aucune.

M. Ancrum élu président

G.-F. Ancrum a été élu président du Country Club de Montréal, à l'assemblée annuelle tenue à l'hôtel Mont-Royal, hier soir. H.-W. Maxson, ancien président actif, a été élu président honoraire.

Voici les autres membres qui composent la direction: vice-président et trésorier honoraire, Charles Johnstone; Port Jerdan, secrétaire honoraire; directeurs: J.-S. Lang, J. Laporte, R. Proctor et J. Wheatley.

CLUB SAINT-VIANNEY

Le S.-Vianney a vaincu le Paramount Six par 2 à 1, ces jours derniers.

Le S.-Vianney lance un défi à tout club de 12 à 15 ans, pour le vendredi soir, de 7 à 8, sur la patinoire située à l'angle des rues Pie IX et Masson.

Inf. Réal Godin, Cl. 7917M, entre 5.30 et 7 heures.

LE CLUB FLOWER

Ces jours derniers, le club Flower a défait le club Tremblay dans deux parties, par les scores de 5 à 2, et de 2 à 0.

Le club Flower aimerait à rencontrer le club S.-Jean-Baptiste de la Salle.

Inf. Henri Crevier, 2125 Cuvillier, FR. 1969, entre 4 et 8 heures.

R. Baillargeon au tournoi du C. N. R.

Le programme de la séance de boxe et de lutte organisée par la C. N. R. A. qui aura lieu demain soir, à la Chambre Rose de l'hôtel Windsor, est maintenant terminé. Le premier combat de boxe commencera à 8 hres 30.

L'attraction principale de la soirée sera certainement le combat entre Harry Lane de la Y. M. C. A. contre Rosario Baillargeon du Marceau.

Les matchs de lutte promettent aussi de soulever un vif intérêt chez les amateurs.

Voici le programme de la soirée au complet.

BOXE

112 livres: F. Martin, Westward, A. A. A. vs N. Leibman, Pioneer Club; J. Cameron, C. N. R. vs W. Stinson, Y.M.C.A.

118 livres: A. Herivieux, C.N.R. vs J. Larimer, C.P.R.; W. Roach, C.N.R. vs J. Conlin, Black Watch; Les. Jones, C. N. R. vs C. Powell, C. P. R.; J. Galbry, C. N. R. vs E. Connor, Belding Corticelli.

126 livres: J. Nightingale, Westward vs A. Johnson, Y. M. C. A.

135 livres: H. Stewart, C. N. R. vs J. Keller, Belding Corticelli; A. Primrose, C. N. R. vs J. Gold, Y. M. H. A.

147 livres: Tony Mancini, C. N. R. vs Lou Nicklio, Belding Corticelli.

160 livres: R. Baillargeon, Marceau vs Harry Lane, Y. M. C. A.

LUTTE

Don Stockton, C. N. R., 174, vs Harry Madison, Y. M. C. A., 191.

M. Letchford, C. N. R., 160, vs Mike Demêtre, Y. M. C. A., 174.

LE CLUB MONTROSE

Le club Montrose fut défait, ces jours derniers, par le club S.-Denis par le score de 2 à 1. Ce fut une partie très contestée du commencement à la fin. Samedi, le club a défait le club Eagles Rovers par 4 à 2. Puis il a vaincu l'American par le score de 3 à 2. Enfin le club Montrose fut défait par le score de 4 à 2.

Le club Montrose est libre à partir de dimanche et aimerait à recevoir, les mercredi et vendredi soirs, tout bon club de 18 à 18 ans. Inf. Aimé Dupont, 5126 Chambord, ou Charles Béland, DOllard 8184.

VICTOIRE DU COREA

Le club de hockey Coréa a remporté sa sixième victoire dans la Ligue Savignac du Parc Laurier, en battant pour la deuxième fois cet hiver, le Laval par le score de 1 à 0.

Gérard Papineau, aile droite du Coréa a donné la victoire à son club, en comptant l'unique point de la rencontre, sur des passes de Roger Vallerand et de Rolland Legault. Willie Vezina a bien joué dans les buts du Coréa.

Le Coréa lance un défi à tout club de 18 à 20 ans ou amateur junior. Pour informations, René Beauchamp, 5267 Des Carrières, ou Roger Desjardins, 465 Lagarde, Dollard 8183.

Le C. P. R. fera face au Bell, ce soir, au Forum

La Ligue de hockey des Chemins de Fer et du Téléphone clôturera sa saison régulière, au Forum, ce soir, et les parties qui y seront jouées décideront quelles équipes prendront part aux joutes de détail pour le championnat de ce circuit.

Le C.N.R. et le Bell sont en tête de la Ligue suivis de près par le C.P.R. qui n'a qu'un seul point en arrière des leaders.

Si le C.P.R. perd ce soir, le C.N.R. et le Bell se feront la lutte dans les parties de détail. Si la première partie entre le Bell et le Pacifique Canadien se termine par un verdict de match nul, une autre séance sera nécessaire. Dans le cas contraire, les parties de détail commenceront mercredi soir prochain.

Voici le programme de la séance de ce soir au Forum :
Bell vs C.P.R.
C.N.R. vs Northern.

La première rencontre commencera à huit heures précises.

Victoire de Londos

Détroit, 10. — Jim Londos, aspirant au championnat du monde des lutteurs poids lourds, a vaincu Matros Kirilenko, de Russie, ici, hier soir, en 27 minutes et trois secondes.

RENAUD ALL STARS

Ces jours derniers, le club Renaud All Stars de S.-Eustache allait rendre visite au Hamilton Tigers de Fresnières, et lui infligeait une défaite par le score de 6 à 3. Lucien Renaud s'est mis en évidence en comptant 4 points tandis que Aimé Mondou a scoré les deux autres. Tous les autres joueurs se sont distingués.

Noms des joueurs : Jos. Mitchell, Aimé Mondou, Rolland Mondou, René Renaud, Eugène Renaud, Lucien Renaud et René Savard. Le club aimerait à rencontrer tout club de 18 à 20 : S.-Benoit préféré.

Pour informations, Lucien Renaud, S.-Eustache, par lettre seulement.

CLUB APRIL VAINQUEUR

Ces jours derniers, le club April recevait la visite du Royal Vauville et remportait une belle victoire par le score de 1 à 0.

Le club lance un défi à tous les bons clubs de la catégorie des clubs 14 à 16 ans, spécialement Dupéré Frères, Crescent d'Hochelaga, S.-Jean-Baptiste de Lasalle. Inf. L.-P. Durocher, Clairval 1147, entre 6 et 7 heures.

C. P. SAINTE-CLOTILDE

Le C.P. S.-Clotilde vient d'ajouter une autre victoire à son crédit en battant le club S.-Elisabeth par le score de 3 à 1. Tous les joueurs se sont distingués, sans exception. Le C.P. S.-Clotilde lance un défi à tout club de 14 à 16 ans; Bourdon et Boston préférés. Inf. : J.-P. Bergevin, Fitzroy 0904, entre 7 et 8 heures.

Impressions des parties de la Ligue de hockey des Postes

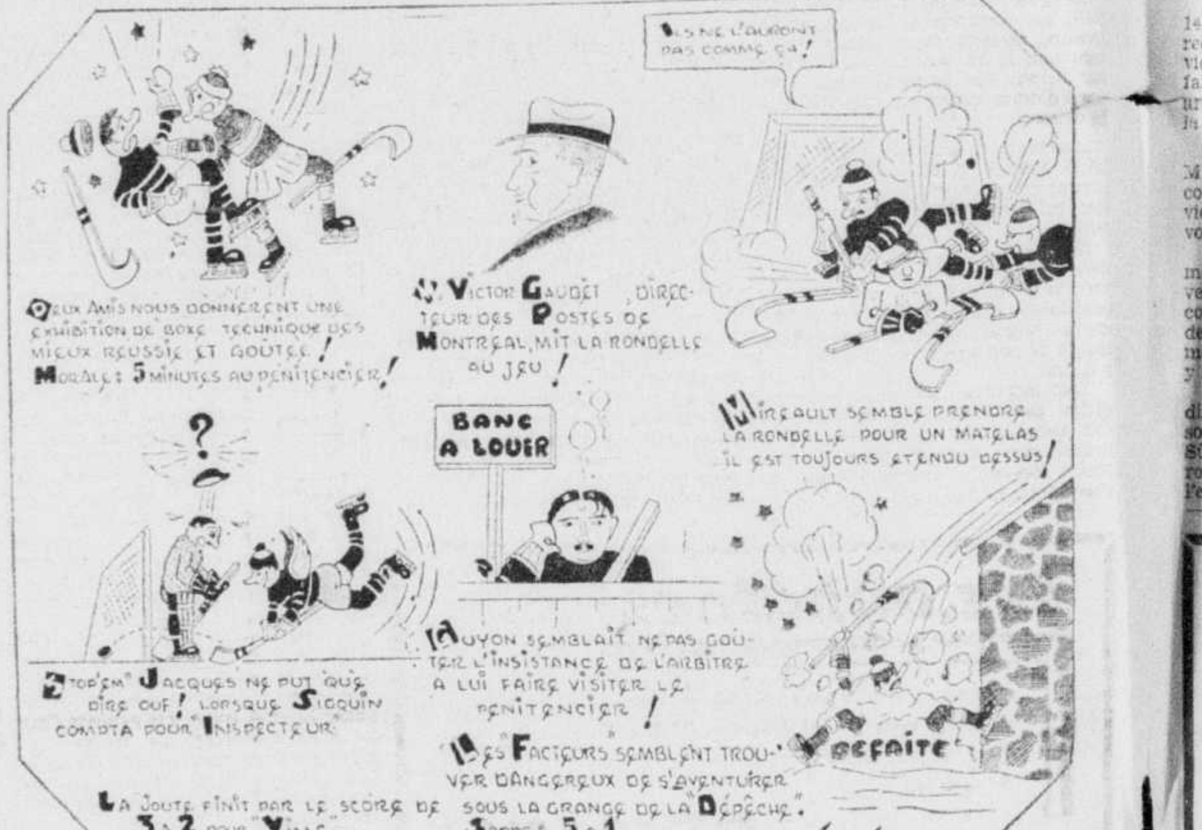

ROCKNE SIX

FABRIQUE AU CANADA ET LANCE PAR STUDEBAKER

Un auto complet!

Avec le Rockne Six vous obtenez tous les perfectionnements, tous les avantages d'un auto vraiment remarquable.

Vous avez la dimension—l'élégance—l'espace. Vous avez la crème des matériaux et de la main-d'oeuvre.

Construit au Canada par des Canadiens, dans les fameuses usines Studebaker, qui ont été continuellement en fonctionnement au pays depuis 1912, le Rockne est la valeur prépondérante de l'année dans le domaine des autos à prix modique.

Comparez le Rockne partie par partie et trait pour trait avec tout autre auto de prix modique, conduisez-le et vous verrez pourquoi on le proclame partout la sensation de 1932.

Et chaque Rockne vous arrive intégralement pourvu du

ROULEMENT LIBRE A TOUTES LES VITESSES AVANT

CHANGEMENT DE VITESSE SYNCHRONISE

DEMARRAGE AUTOMATIQUE PAR LE COMMUTATEUR

MOTEUR SUSPENDU EN 4 POINTS

CARROSSERIE AERODYNAMIQUE

GARDE-BOUE D'UNE SEULE PIECE

AUTRES PARTICULARITES ROCKNE

RADIATEUR ET COUPE-VENT INCLINES ... NOUVELLES CARROSSERIES TRANSFORMABLES ... TRES LONGS EMPATTEMENTS ... TRES GROS MOTEUR 6 CYLINDRES ... VILEBREQUIN QUATRE FOIS EQUILIBRE ... PISTONS PLAQUES DOUX COMME VERRE ... CARBURATION SILENCIEUSE ... TRES GROS FREINS ... AMORTISSEURS DE CHOCS HYDRAULIQUES ... JUMELLES DE RESSORTS S'AJUSTANT AUTOMATIQUEMENT ... ANTIVIBRATEUR LANCHESTER ... DIRECTION DU BOUT DES DOIGTS ... REFROIDISSEMENTS TRES RAPIDE ... SERVICE DIT "OWNER SERVICE".

Particularités vitales	Modèle 65	Modèle 75
Très long empattement:	110"	114"
Gros moteur—déplacement cubique	190"	205"
Moteur très puissant — force de freinage	66	72
Très gros freins— surface de freinage	143 pcs carrés	151 pcs carrés
Modèles et carrosseries	Prix à l'usine canadienne	Prix à l'usine canadienne
Coupé 2 places	$795	$975
Coach 5 places	810	
Coupé 4 places, siège d'urgence	845	1025
Sedan 5 places, 4 portes	865	1045
Routière transformable, 4 places	920	1105
Sedan transformable, 5 places	950	1130

Prix à la fabrique, Walkerville, Ont. Pare-chocs, pneus de rechange et taxes en plus.

CANADA MOTOR CAR CO.
3485 AVE DU PARC
Montréal — Marquette 7774

METROPOLITAN MOTOR SALES
529 RUE JARRY (coin Lajeunesse)
Montréal — Cal. 1100-7895

Prix Grandement Réduits

des nouveaux autos Ford A de plaisance. —Votre vieil auto accepté comme partie de paiement.

Cumming Perrault Limited pour votre Ford

RUE STE-CATHERINE PRES GUY. — FItzroy 2424

VOYEZ ICI

le RECORD de POINTS ENREGISTRÉS CHAQUE JOUR dans la LIGUE NATIONALE DE HOCKEY . . .

Dans la page du sport de votre journal quotidien, vous trouverez la section illustrée ici à droite. Cette colonne de chiffres marquée "P" est celle qui indique le total de points enregistrés par chaque équipe à date. Et les chiffres, dans la même colonne, qui suivront la joute finale du 22 mars décideront si vous gagnez l'un de ces gros prix en argent.

Les chiffres de l'an dernier pour la colonne "P" apparaissent dans la formule d'entrée ci-contre—votre tâche consiste à pronostiquer ce que seront les chiffres de cette année.

Les points enregistrés chaque jour changent les résultats prévus—envoyez donc une entrée tous les jours . . . vous ne voudrez pas manquer votre part de ces $15,000 offerts en prix.

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Vous pouvez vous procurer des formules supplémentaires d'inscription chez votre plus proche marchand. Si vous n'en trouvez pas, copiez le coupon ci-dessous.

Cet estimé et les autres supplémentaires devront être envoyés par poste au "Concours de Hockey des Cigarettes Turret", Case postale 1180, Montréal, P.Q., jusqu'au 5 mars 1932.

Equipe	Total des Points Enregistrés pendant la Saison 1930-31	Total Estimé des Points à Etre Enregistrés pendant la Saison 1931-32 (Exclusion faite des parties de détail)
BOSTON	143	
CANADIENS	129	
TORONTO	118	
CHICAGO	108	
RANGERS	106	
MAROONS	105	
DETROIT	102	
AMERICANS	76	

Nom............

Adresse............

Qualité et Douceur
CIGARETTES
Turret

L. Merritt est identifié par 8 plaignants

Un de ses prétendus complices est reconnu par trois personnes.

7 AUTRES VICTIMES

Plusieurs autres victimes de récents hold ups se sont rendues, hier soir, à la Sûreté et ont identifié Léonard Merritt, le "bandit gentilhomme", comme étant l'auteur des méfaits.

Lors de son arrestation, le jeune Anglais était accompagné par un autre invididu qui, rendu à la Sûreté a donné le nom de Thomas Waghorn. Or, ce dernier a été identifié par M. Harry Swibel, gérant d'une succursale des magasins "Atlantic and Pacific", 3885, rue Saint-André, et par deux des commis.

D'après leurs déclarations, Waghorn accompagnait Merritt lors des deux hold ups qui ont eu lieu dans l'établissement précité, le 22 décembre et le 8 janvier, alors qu'une centaine de dollars furent volés. Les détectives croient que Waghorn a dû être mêlé à d'autres affaires du même genre et, demain matin, il comparaitra devant le juge Tétreau, sous l'accusation d'avoir conspiré avec d'autres personnes pour commettre des vols à main armée.

A part la longue liste que nous avons publiée hier, Merritt a été reconnu, hier soir comme étant l'auteur de deux attentats au "McGill Sandwitch Shop", 545, rue Milton, le 22 décembre, et le 11 janvier, volant la première fois $8, et $60 lors de la seconde visite

Mlles Germaine Fortin et Marie Poirier, employées du "Pure Food Store", 1986, rue Saint-Antoine, ont aussi identifié le prévenu qui aurait commis deux hold ups dans la place, les 5 et 11 janvier.

M. Jack Schubert, restaurateur, 1415, rue Drummond, a également reconnu Merritt comme étant l'individu qui, le 12 janvier, après s'être fait servir une tasse de café, s'est armé d'un revolver et a volé $13 dans la caisse.

Merritt a, de plus, été reconnu par M. P. Pilnick, 1279, rue Saint-Marc, comme étant l'individu qui, le 11 janvier, lui a volé $15 à la pointe du revolver.

Il reste encore, dit-on, sept victimes de vols à main armée qui doivent se rendre à la Sûreté dans le courant de la journée, afin de procéder à l'identification du jeune homme et de son prétendu complice, s'il y a lieu.

Tout ce travail d'identification est dirigé par l'inspecteur Foucault et son assistant, M. A. Brodeur, de la Sûreté, et les sergents-détectives Laroche, Bourdon, Gursky et Lum, de l'escouade des hold ups.

Un triumvirat pour l'ouest, préconisé

Le maire Webb, de Winnipeg, suggère que toute législature soit supprimée dans les provinces des Prairies, durant cinq ans.

UNE ENTREVUE

La suppression de toute assemblée législative dans les trois provinces des Prairies durant cinq ans et la nomination d'un triumvirat pour le gouvernement du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, sont préconisées par le maire Webb, de Winnipeg, arrivé ce midi à Montréal, au cours d'une entrevue accordée à un rédacteur de la "Presse".

Bien qu'il soit entendu que le voyage de M. Webb dans l'est soit en premier lieu pour aller assister aux jeux olympiques au Lac Placid, il reviendra à Montréal au cours de la fin de semaine pour participer à une grande conférence des principaux maires canadiens ici, qui a pour objet la discussion du rapatriement des étrangers sans travail, ce à la suggestion du maire Houde.

Reçu par l'échevin Schubert, au nom du maire Houde, retenu à Québec, le maire Webb refusa de parler du rapatriement.

Mais au cours d'une entrevue avec notre représentant, dans son appartement de l'hôtel Windsor, à laquelle assistait également l'échevin Schwartz, le maire Webb laissa entendre que le rapatriement des étrangers est une chose des plus urgentes et qu'elle doit être faite le plus vite car les sans-travail non canadiens constituent une véritable menace pour notre pays.

"Toutefois, dit-il, je ne veux rien vous dire de plus sur ce sujet et nous attendons tous la conférence pour tout commentaire sur la question".

Le maire Webb estime que la récolte de blé dans l'Ouest canadien, qui s'annonce très bonne cette année, facilitera beaucoup les choses pour Winnipeg; toutefois la situation est toujours très tendue là-bas et les chômeurs nombreux.

En préconisant un triumvirat pour les trois provinces des Prairies, le maire Webb déclara formellement que le projet d'un gouvernement unique tel que présenté par le premier ministre Bracken est irréalisable et que le chef du gouvernement du Manitoba ferait bien mieux de s'occuper de sa province qui n'est pas en très prospère condition à l'heure actuelle. "Nous avons trop de législateurs dans les provinces des prairies à l'heure actuelle et c'est pourquoi je préconise la suppression de toute assemblée législative au moins pendant cinq ans. Après... nous verrons."

Un train coupe la route au fugitif

Après une chasse à l'homme, la nuit dernière, les constables Bourgela et Allard, du poste de police No 17, ont arrêté un nommé Eddy Campbell, sous l'accusation d'avoir volé le taxi de M. Siméon Houde, 3414, rue Workman. Alors qu'il n'y avait personne dans le taxi qui se trouvait le premier au poste de la rue Notre-Dame, près de la gare, Campbell sauta, dit-on, dans la voiture, et s'enfuit à toute vitesse.

Les constables précités qui se trouvaient près de là lui donnèrent la chasse dans un autre auto. Campbell n'alla, cependant, pas très loin car au passage à niveau de la rue Saint-Ferdinand, un convoi de marchandises lui coupa la route. Le prévenu fut conduit au poste No 17, en attendant sa comparution.

A Jojo, une lettre de ta Zézette

SUITE DE LA PAGE 3

liquide a émaillé d'une teinte presque indélébile toute la peau qui relie ses pattes d'oie à sa moustache. C'est amusant, n'est-ce pas !

Je suis bien indiscrète de te raconter ces détails intimes, mais je me fie sur ta discrétion !

Je te disais donc plus haut, ma chère, que j'ai vu des choses drôles, hier soir. Il y avait un tas de personnes en travesti. Je trouve bien singulier qu'on se travestisse ! C'est déjà tout un carnaval que de se voir au naturel dans le miroir !

Peut-être que les masques veulent traduire leurs aspirations, par leurs costumes! Qui sait? Bien des gens ne sont pas satisfaits de leur état! Peut-être que le Mardi-Gras a été imaginé, pour leur donner une occasion de se produire suivant les lignes de leur idéal! Le boeuf Apis dont descend la fête (j'ai appris ça dans Larousse! ma vieille) était un dieu bienfaiteur.....

C'est donc pour te dire que j'ai remarqué une énorme femme, qui berçait sur son obésité, un poupon colossal long comme un jeune veau! Elle avait peut-être rêvé, de Gargamelle cette femme-là! Il ne reste que de lui souhaiter qu'elle n'ait pas son av nture! Il y avait des hommes habillés en femmes, des femmes en costume masculin! Le monde tourné à l'envers, quoi! La Grèce renait chez nous...

Il faut te dire, ma grande, pour le bon renom de la ville que j'habite que les masques étaient surtout des enfants, dont les âges variaient entre 10 et 40 ans! Ils avaient l'air de bien s'amuser, du moins criaient-ils bien fort et sautaient-ils bien haut! Même étaient, parmi eux, des individus qui se croyaient intéressants.

Il faut que je te quitte, ma belle Jojo, le patron grogne, l'horloge marque onze heures et je dois faire ma toilette. Tu comprends je dine à midi, il ne me reste plus qu'une heure, pour me poudrer un peu, et rougir mes lèvres. Mais tu sais je n'ai pas grand'chose à me faire je ne suis pas longue à être prête.

Ta vieille amie,

Zézette.

des aubaines!

Comme vous n'en avez jamais vues, ici ou ailleurs, vous seront offertes DEMAIN dans la plus grande vente de fourrures de tous les temps !

DEMAIN !

Ne manquez pas les annonces qui seront publiées demain par CUMMINGS & CUMMINGS LIMITEE, rue Saint-Paul seulement, (administré par A. Dostert).

$70

pour un voyage de 7 jours dont trois aux Bermudes, à l'hôtel que vous choisirez

Tous frais compris

de Boston *aux* BERMUDES ET RETOUR

sur le paquebot "Prince Henry"

Départs de Boston tous les vendredis

PREMIERES CLASSES SEULEMENT

(Cabines toutes extérieures) *(Pas de classe touriste)*

Soixante-dix dollars seulement pour cette croisière. Trois jours aux Bermudes et quatre jours de la vie intime et agréable d'un luxueux paquebot. Le "Prince Henry" est bien aéré et on y trouve des sports et des amusements variés. Orchestre à bord. Pas un seul moment monotone. C'est une façon intéressante et peu coûteuse de fuir les rigueurs de l'hiver et de passer ses vacances.

Croisières à la Mer des Caraïbes toutes les quinzaines sur le "PRINCE DAVID"

Départ tous les 15 jours, le samedi, de Boston pour la Jamaïque, le Canal de Panama et Cuba. 12 jours et demi pour $84.00.

Se renseigner auprès des agences de tourisme, des agents du Chemin de Fer National du Canada et de la

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS

Bureau-chef: 384, rue St-Jacques Ouest, MONTREAL. Tél. MArquette 4731.

Les états de service de M. John Randolph

Le nouveau consul des Etats-Unis à Québec est un ancien journaliste et un diplomate averti.

SES DIVERS POSTES

"Il est une tristesse inhérente à notre métier que vous considérez si merveilleux et qui l'est en effet, je vous le concède, et c'est de laisser derrière nous à chaque nouveau poste qu'on nous confie, de nombreux amis que peut-être nous ne reverrons jamais". "Vous vous êtes installé dans un nouveau pays, vous avez construit un foyer, des amis se sont groupés autour de vous et ont créé une atmosphère heureuse et puis, un jour, il faut tout quitter cela... pour aller recommencer ailleurs!"

M. JOHN RANDOLPH, nouveau consul des Etats-Unis à Québec qui nous donne ici une courte entrevue.

C'est M. John Randolph, nouveau consul américain à Québec, que nous rencontrions ce matin aux bureaux du consulat américain, qui nous parle ainsi. Il y a quelques mois il quittait le Paris des Balkans, Bucarest, capitale de la Roumanie, son gouvernement l'ayant nommé à Québec. Vendredi il devra être à son poste. Notre interlocuteur est un homme de belle taille. La figure est grave mais respire une merveilleuse jeunesse. L'oeil est vif et s'illumine de vives clartés dès qu'une question a piqué l'intérêt et l'attention de l'auditeur. M. Randolph nous semblerait, au premier abord, un timide: sa grande réserve, sa discrétion dans le geste et la parole créent cette impression.

Une carrière

Diplômé de l'université de Cornell en 1903, M. Randolph s'adonna d'abord à la pratique des affaires. Le journalisme le tenta et nous le trouvons bientôt correspondant de l'Associated Press, à Madrid. Il entre dans le service diplomatique américain et bientôt ses qualités le font remarquer de ses chefs qui n'hésitent pas à lui confier des postes périlleux. Ainsi se trouve-t-il en Russie, à Moscou, en 1916, en pleine tourmente révolutionnaire. Il est rappelé à l'Armistice mais ce n'est que pour reprendre ce poste quelques mois tard. M. Randolph a été consul à Bagdad six ans durant. Il occupa ensuite le poste dans l'Irak et fut plusieurs fois en relations avec le roi actuel de ce pays, (protectorat britannique), Sa Majesté Fusal.

M. Randolph est très heureux de venir au Canada, à Québec surtout. Né le 5 juillet 1878 à Warsaw, N. Y., c'est-à-dire non loin de la frontière américaine, M. Randolph se souvient d'être souvent venu à Niagara Falls, alors que collégien pour assister aux joutes de gouret. D'ailleurs le nouveau consul est un sportif: les seules questions qu'il nous pose au sujet du jeu de la crosse l'indiqueraient, mais de plus, M. Randolph nous raconte qu'il fit déjà une longue randonnée en canot, avec un ami, sur les rivières ontariennes. Il nous rappelle certaines aventures qui furent son lot alors qu'il naviguait, toujours en canot, sur le grand lac Témiscamingue.

En Roumanie

Parlant ensuite de son récent séjour en Roumanie, M. Randolph déclare que ce pays est aux prises avec de sérieux problèmes économiques. Les ressources sont grandes: le blé y est superbe, l'huile abonde mais les marchés manquent. Sur les récents événements survenus au sein de la famille royale de Roumanie M. Randolph est peu loquace. "Je sais peu de chose, nous dit-il. Le silence est toujours la qualité maitresse d'un consul et M. Randolph sait la pratiquer avec élégance.

M. Randolph a été consul à Tiflis, Constantinople. Il fut même nommé à Hong-Kong mais les ordres furent changés par la suite. M. Randolph est marié et père d'une jolie fillette de 3 ans et d'un brave bonhomme de 8 mois qui semble très heureux d'être né en Roumanie. Parlant plusieurs langues et le français de façon très soignée, M. Randolph a l'expérience d'une carrière bien remplie bien qu'il soit relativement jeune.

La troupe L.-P. Hébert et les anciens du Gésu

On sait que la troupe de M. L.-P. Hébert a décidé de prendre la dénomination nouvelle de " Société dramatique paroissiale", qui ne peut donc pas être confondue avec les Anciens du Gésu, sous la direction de M.P.Plante, qui jouent au collège S.-Marie. La Société dramatique paroissiale, sous la direction de M. L.-P. Hébert, joue à la Palestre.

M.Hébert tient à rappeler qu'il était seulement locataire au collège Ste-Marie, que la troupe dirigée par lui au collège plusieurs années durant lui appartenait en propre, de même que les listes et dépôts de clients qu'il apporta de son plein droit à la Palestre, que les acteurs engagés par lui le sont loyalement et légalement.

Le R.P. F.-X. Bellavance, provincial de la compagnie de Jésus, a été invité à présider la prochaine représentation donnée à la Palestre; un certain nombre de membres de l'une et l'autre troupes donneront bientôt ensemble une représentation spéciale dans la paroisse S.-Alphonse d'Youville.

La nécessité de créer un parc à l'île S.-Hélène

Les touristes attirés à cet endroit seraient une source de revenus.

M. F.-D. TODD

Devant les membres de la Ligue du progrès civique réunis au Windsor, à midi, sous la présidence de M. Armand Dupuis, M. Frederick-G. Todd, paysagiste réputé de Montréal, a donné une causerie sur le projet d'embellissement de l'île Sainte-Hélène.

"Retenir des terrains en vue de la création de parcs publics et de lieux d'amusement dans les grandes villes a été, depuis longtemps, une question importante dans le développement des villes. Autrefois, l'on considérait ce travail au point de vue strictement esthétique. Nous sommes obligés maintenant de tenir compte de l'utilité, dit le conférencier.

M. Todd continue: "Aucun manufacturier ne s'établira dans une municipalité où des parcs n'auront pas été aménagés. Il craindra que ses employés ne trouvant pas un endroit où ils puissent se délasser et se reposer, n'aient pas toute la force nécessaire pour produire gaiement.

"Parmi les grandes villes du monde, Montréal a une place toute particulière et prédominante, parce qu'elle a un parc immense d'une beauté exceptionnelle. Le parc Mont-Royal n'est pas important seulement par sa grandeur; situé au haut d'une montagne, il fournit un lieu idéal pour ceux qui veulent respirer le bon air.

"Mais je dois parler du parc de l'Ile Sainte-Hélène. Avant de penser à sa décoration, à y semer des fleurs, il ne faut pas oublier d'autres détails importants touchant son ouverture. Si l'on considère que Montréal est appelé à devenir une ville importante parmi les autres et que sa population prendra dans peu de temps des proportions beaucoup plus considérables, il faut préparer le parc projeté, en regardant vers l'avenir.

"Au point de vue strictement pratique, il faut y aménager des plages, ce qui nécessitera le posage d'égouts et de tuyaux pour l'eau potable. Ensuite construire des parcs intérieurs à l'usage des enfants.

"On ouvrira ensuite des promenades. Enfin, quand tout le travail pratique sera réglé, il ne faut point oublier de songer à l'afflux de touristes que nous amènera le nouveau parc. Québec doit une partie de l'intérêt des Américains à son parc du Champ de bataille. Sainte-Hélène a aussi des souvenirs."

"Il sera nécessaire que l'on ne perde pas de vue de les mettre en valeur. Il n'y a rien de si intéressant pour l'élément voyageur que de voir des vieux forts. Je suis sûr que la Société Historique et la société d'archéologie et de numismatique contribueront avec les autorités municipales pour reconstituer une partie des murs tombée et redonner aux anciennes fortifications un aspect attrayant.

Le bill pourvoyant...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Montréal a été unanime à voter la résolution de protestation.

L'hon. M. Taschereau: — M. le maire, vous admettrez qu'il y a des municipalités en mauvaises affaires et qu'il faut faire quelque chose. Vous avez là une belle occasion de donner l'exemple. N'essayez donc pas de faire bande à part.

M. Chapleau, avocat de la cité de Québec, traite surtout de la clause 22, qui permet à la commission de faire, de sa propre initiative, des enquêtes sur l'administration financière des municipalités. M. Chapleau s'oppose à cette clause.

M. Oscar Drouin, M.P.P., s'informe si, dans le passé la ville de Québec a failli à ses obligations.

M. Chapleau:—Non, jamais.

Les commissions scolaires

M. Duplessis continue la discussion et déclare qu'il ne voit pas pourquoi on a soumis les commissions scolaires au contrôle de la commission municipale.

M. Dugas fait remarquer au député de Trois-Rivières que récemment, en Chambre, il reprochait au gouvernement de n'avoir pas exercé un contrôle suffisant sur les villes de Rouyn et d'Amos, pour lesquelles il a fallu passer des bills spéciaux. "Et dès que le gouvernement présente une loi pour organiser ce contrôle, le député de Trois-Rivières s'y appose".

M. Oscar Drouin demande pourquoi la commission scolaire de Québec est soumise au contrôle de la commission municipale, tandis que la commission de Montréal ne l'est pas.

L'hon. M. Taschereau: C'est parce que la commission scolaire de Montréal est, ni plus ni moins, qu'une commission métropolitaine qui contrôle les commissions scolaires de toutes les villes de l'île de Montréal.

M. Oscar Drouin:—Je dois dire tout de suite que je concours dans les vues du maire Lavigueur. Je ne veux pas éterniser la discussion, mais je suis en faveur d'exempter du contrôle de la commission municipale la ville de Québec".

On étudie ensuite le bill, clause par clause, et l'on en adopte plusieurs non contentieuses. On adopte ainsi les clauses 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, etc., jusqu'à la clause 21.

A propos de frais

Par cette clause, la commission aura le droit de faire payer les frais par les municipalités.

M. Duplessis s'oppose à cette clause et déclare que les frais devraient être payés par le lieutenant-gouverneur-en-conseil.

L'hon. M. Taschereau fait suspendre cette clause, pour étude ultérieure.

On discute ensuite des enquêtes que peut faire la commission municipale. Me Laurendeau, de la part de la ville de Montréal, informe le comité qu'il y a d'autres lois qui pourvoient à la tenue des enquêtes mentionnées dans la clause 22.

Le comité s'ajourne à demain matin à 10 h. 30.

Grandi rejette...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

préventives dans le sens le plus large du mot. La Pologne appuierait cordialement toutes les propositions qui pourraient faire craindre aux nations de mauvaise foi le risque de se livrer à une agression.

Le désarmement moral a été recommandé par l'homme d'Etat polonais et il dit qu'à cet égard il aurait plus tard des propositions à soumettre à la Société des Nations. "Dans ce travail de désarmement moral, dit-il, nous comptons sur le puissant support des organisations féminines à travers le monde lesquelles sont si passionnément attachées à la cause de la paix".

Importantes propositions

Mais les propositions italiennes, soumises par Dino Grandi, ministre des affaires étrangères d'Italie et peut-être le plus jeune délégué à la conférence, étaient celles qui avaient la plus grande portée.

Grandi fut salué d'applaudissements retentissants comme il énumérait par petites phrases hachées une longue liste d'instruments de guerre que l'Italie est prête à mettre au rancart; cette liste comprenait les vaisseaux de ligne (capital ships), les sous-marins, les porte-avions, l'artillerie lourde, les chars d'assaut, les avions de bombardement et les moyens de faire la guerre chimique. Il proposait aussi la revision des lois de guerre pour protéger la population civile.

Ce plan italien fut subséquemment qualifié dans les milieux internationaux de première proposition de "désarmement véritable".

Thèse française combattue

Genève, 10. — Grandi s'opposa à la thèse française que la sécurité doit précéder le désarmement. "Les faits démontrent, dit-il, que sans désarmement, il ne peut y avoir de sécurité. La tâche de la conférence est de fortifier la justice et non de justifier la force.

Le délégué japonais accepta comme base de discussion la convention provisoire due au comité préparatoire de la conférence de désarmement.

Représentants du Canada

Genève, 10. — (Service de la Presse Canadienne) — Sir George Perley, ministre sans portefeuille, et l'hon. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, ont été nommés aujourd'hui représentants du Canada à la commission générale ou comité de direction de la conférence mondiale pour la limitation et la réduction des armements.

Politique qui...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

En Australie

Melbourne, Australie, 10—L'hon. Stanley Melbourne Bruce, ancien premier ministre et maintenant assistant-trésorier, ainsi que l'hon. H.-S. Gullett, ministre du commerce et des douanes, seront les deux principaux délégués australiens à la conférence économique d'Ottawa, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Après la conférence, l'hon. M. Bruce, qui est l'un des hommes d'Etat les plus favorablement connus de l'empire, se rendra à Londres où il demeurera dorénavant comme ministre de l'Australie en Angleterre.

Grandi demande...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

peut avoir de sécurité. Je suis fermement convaincu de la nécessité de compléter l'accord naval de Londres ; l'Italie est prête à faire tout son possible pour faire réussir les négociations franco-italiennes.

Le ministre italien approuve la proposition allemande que les autres nations désarment dans la même proportion où l'Allemagne a été forcée de le faire par le traité de Versailles. Les traités de paix n'ont pas été faits dans l'intention de maintenir les vaincus dans un état permanent d'infériorité ; ce désarmement de l'Allemagne devait inaugurer une réduction générale des armements chez les Alliés.

Désarmement d'abord

Commentant le projet français de police internationale, Grandi déclara: "Mon pays n'hésiterait certes pas à considérer toute proposition tendant à fortifier les institutions de la S. D. N., pourvu qu'elle amène une réelle réduction des armements.Mais, d'autre part, il serait inutile de le faire si le problème capital du désarmement n'y pouvait trouver une solution inadéquate.

Il serait vain de croire, dit Grandi, que la pression militaire dans l'organisme international serait toujours mise au service de la justice. Il est au contraire à craindre que le sens de la justice se trouve émoussé chez ceux qui détiendraient la force, tandis que la confiance en cette justice s'affaiblirait certainement dans les pays toujours menacés de cette force.

Ce n'était...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

à une manifestation au cours de laquelle des circulaires ont été distribuées invitant avec instance le peuple japonais à "mettre fin à cette guerre impérialiste".

On croit que c'est la première manifestation dans le pays contre les opérations militaires en Chine depuis l'ouverture de la campagne en Mandchourie.

Les circulaires furent distribuées dans l'université durant la matinée, puis une foule de 800 étudiants se forma devant la grande salle des conférences pour écouter des discours de quatre de leurs collègues.

Un groupe d'étudiants tenta ensuite de parader dans les rues de Tokio avec des bannières rouges, mais la police les dispersa et arrêta les chefs.

Des affiches furent collées sur les murs de l'intérieur de l'université portant les inscriptions "A bas l'association patriotique des étudiants!" "A bas le jour de l'Empire!"

Cette dernière inscription faisait allusion à la fête nationale de demain pour la célébration de l'anniversaire supposé de la fondation de l'Empire japonais par Jimmu Tenno, un descendant du dieu Soleil, en 660 avant Jésus-Christ.

Appel à la justice des puissances

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Shanghaï, Chine, 10. — A 1 heure ce matin, il a été donné, aux quartiers généraux de la 19e armée chinoise qui défend Shanghaï, un communiqué attirant l'attention des puissances étrangères sur la tentative des Japonais de cerner les forces chinoises. Si cela se produisait, et si les Japonais lançaient alors une attaque qui réussissait, les troupes chinoises seraient forcées, dit le communiqué, de retraiter dans la direction de la cession étrangère.

Le communiqué rappelle que le commandant des troupes britanniques a déjà annoncé qu'il ferait tirer sur les soldats chinois qui tenteraient de traverser la frontière de la cession étrangère. Il dit aussi que les puissances, en permettant aux Japonais de se servir d'une partie de la cession étrangère comme d'une base pour leurs opérations, paraissent être indifférentes à la violation de la neutralité, même si elles ne la pardonnent pas aux Japonais.

"C'est une situation qui est évidemment injuste envers les Chinois", dit le communiqué. Et il ajoute: "Nous adressons un appel à l'esprit de logique et d'humanité des puissances du monde".

Des envoyés spéciaux japonais

(Service de la Presse Associée.)

Tokio, 10. — Le ministre des affaires étrangères du Japon, Kenkichi Yoshizawa, a annoncé aujourd'hui qu'il projette d'envoyer des représentants en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en France pour y expliquer clairement la situation du Japon dans la question de la Mandchourie.

Les envoyés japonais sont déjà choisis pour le cas où le gouvernement du Japon adopterait définitivement ce projet.

Ces envoyés seraient le vicomte Kentaro Kaneko, qui irait à Washington; le baron Gonsuke Hayashi, à Londres, et le vicomte Kiku Jiro, qui irait à Paris.

Renforts français à Shanghaï

(Service de la Presse Associée.)

Shanghaï, Chine, 10—Le croiseur français "Waldeck-Rousseau" est arrivé aujourd'hui de Haïphong, Indochine française, transportant un bataillon d'infanterie coloniale qui renforcera les forces étrangères de défense à Shanghaï. A bord du croiseur se trouve aussi M. Pierre Pasquier, le gouverneur-général de l'Indochine française, qui vient, croit-on, pour faire une enquête sur la situation pour le gouvernement français.

Démarche sans résultats

Genève, 10 — Le Conseil de la Société des nations, hier, n'a pas pu réussir pas plus qu'à ses réunions précédentes à arriver à une conclusion au sujet de la situation en Extrême-Orient. L'on a demandé de nouvelles informations et l'on attend de nouveaux rapports, et c'est tout. Sir John Simon, secrétaire britannique pour les affaires étrangères, a reconnu que la démarche anglo-américaine appuyée par la France et l'Italie auprès du Japon n'a pas pu faire arriver à une entente. Mais il ne croit pas qu'elle puisse être sans aucun fruit.

Le docteur Yen, le délégué chinois, a de nouveau dénoncé le Japon et a dit que rien de favorable à la paix ne s'était produit depuis le discours sensationnel de l'hon. M. Thomas, le secrétaire d'Etat britannique pour les Dominions, la semaine dernière.

Naotake Sato, le porte-parole du Japon, a répliqué, et a déclaré que le Japon désirait la cessation des hostilités et n'avait pas d'ambitions territoriales en Chine. Cette déclaration a fait rire bruyamment des spectateurs, ce qui a paru indigner fort le délégué japonais.

Les Chinois doivent présenter un autre rapport au Conseil de la Société des nations

Shidehara gravement malade

(Service de la Presse Associée.)

Tokio, Japon, 10—Le baron Kijuro Shidehara, ex-ministre des affaires étrangères et ami intime de l'ex-ministre des finances Inouye qui fut assassiné hier, est dangereusement malade. Les médecins disent qu'il souffre d'anémie cérébrale.

NAISSANCES

BIGRAS — A Montréal, le 3 février 1932, à M. et Mme Edouard Bigras, née Germaine Gravel, une fille, baptisée Marie-Jocette-Huguette.
Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Gravel, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Victor Gaboriault, tante de l'enfant.

CAMPEAU — A Montréal, le 27 janvier 1932, au No 7239 Henri-Julien, à M. et Mme Ernest Campeau, née Rose-Anna Gration, une fille, baptisée Marie-Joseph-Thérèse-Jeanne-Pierrette.
Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bourdon. Porteuse, Mme Wilfrid Carrière.

MONTREUIL — A l'hôpital de la Miséricorde, à M. et Mme Rosario Montreuil, de Ste-Dorothée, un fils baptisé Joseph-Gaspard-Victorio.
Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Ledouceur. Porteuse, Mlle Antoinette Couvrette.

DECES

ARCHAMBAULT — Le 9 février, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, est décédée Mme Hermas Archambault, née Aline Guertin, mère du docteur J.-B. Archambault, de Beloeil. Le service sera chanté à Saint-Antoine-sur-Richelieu, jeudi, le 11 février, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister. 97—2

BAYEUR—A Ste-Thérèse, le 9 fév. 1932, à l'âge de 73 ans, 8 mois, est décédé Delphis Bayeur, époux d'Amanda Meloche.
Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale Sainte-Thérèse vendredi le 12 fév. à 9½ heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 98-2

BEAUDIN—A Ste-Thérèse, à l'âge de 15 mois, est décédée Micheline, enfant bien-aimée de M. et Mme Joseph Beaudin, née Florida Vaudry.

BLAIS — A Ste-Anne de Bellevue, à l'hôpital, à l'âge de 37 ans et 10 mois, est décédé sergent Irène Blais, vétéran de la grande guerre.
Les funérailles ont eu lieu le 9 février.

BOULE—A St-Jacques-le-Mineur, le 8 courant, est décédée Marie Boulé, âgée de 72 ans.
Les funérailles auront lieu jeudi le 11, à 9½ hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 96-3

BOUTHILLIER—A St-Rémi, le 10 février à l'âge de 65 ans, 6 mois, est décédé Alexandre Bouthillier, époux de Lucrèce Lefort.
Les funérailles auront lieu samedi, 13 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 10 hrs pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU — A Montréal, le 8 février, à l'âge de 46 ans, est décédé Ludovic Dansereau, époux de Marianne Roch.
Les funérailles auront lieu jeudi. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 524 rue Dufresne, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul, où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS—A Montréal, le 8 février 1932, à l'âge de 80 ans, 10 mois, est décédée Mme Télesphore Desjardins, née Marguerite Roy.
Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son neveu, M. J.-N. Charbonneau, 4116 Ave Girouard, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCLOS — A St-Cyrille, le 9 février, à l'âge de 57 ans, est décédé Joseph-Wilfrid Duclos.
Funérailles jeudi. Inhumation à St-Angèle, Comté Rouville. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 97—2

ETHIER—A Ste-Julienne, Co. Montcalm, le 8 fév. 1932 est décédée Mary Ann Carey, épouse de Marcel Ethier.
Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant à 9 hrs 30 à Ste-Julienne. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD — A Montréal, le 9 fév. 1932, à l'âge de 42 ans, 7 mois, est décédé Alcide Girard, ancien constable, époux de Bernadette Côté.
Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 5025 rue St-Hubert, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hrs et de là à Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT—A Montréal, le 9 février 1932, à l'âge de 30 ans, 4 mois, est décédé Sylvio Guilbault, époux de Melvina Belliveau.
Les funérailles auront lieu le 12 courant. Le convoi funèbre partira du No 5303 rue Gatineau à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 98-2

TEMPERATURE

MAXIMUM et MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM 17
AUJOURD'HUI MINIMUM . . . . —5

Baromètre: 8 h. a.m. 30.02; 11 h. a.m. 30.00; 1 h. p.m. 29.98.
Même date l'an dernier:
Maximum: 16 Minimum: 4

Chiffres fournis par R. de Meslé, opticien, 1610, rue Saint-Denis.

Toronto, 10.—Grands lacs et baie Georgienne—Vents du sud-est au sud, partiellement nuageux et doux avec neige ou pluie locale probable aujourd'hui et demain.

Nord de l'Ontario.—Vents du sud-est, nuageux et plus doux avec neige probable aujourd'hui et demain.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent.—Vents de l'est, plus doux avec neige. Demain, vents du sud-est, partiellement nuageux et doux.

Bas Saint-Laurent et golfe.—Vents de l'est au sud-est, nuageux et plus doux avec neige ce soir et demain.

Rive nord.—Vents du nord-ouest, beau et froid avec neige probable aujourd'hui et demain.

Provinces maritimes.—Partiellement beau et froid. Demain, vents du sud-est nuageux et plus doux avec neige ou pluie probable.

Lac Supérieur.—Vents du sud-est, nuageux et doux avec neige ou pluie probable aujourd'hui et demain.

Manitoba.—Nuageux et doux. Demain, plus froid avec neige.

Saskatchewan et Alberta.—Nuageux et un peu plus froid avec neige locale ce soir et demain.

EPHEMERIDES

M. Abel Rochette, avocat bien connu, meurt à Québec, à l'âge de 65 ans.

DECES

HANDFIELD—A St-Marc, Co. Verchères, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Hormidas Handfield, fabricant de beurre, époux de feu Joséphine Chicoine.
Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant, à 9 hrs, à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 98-3

LABELLE — A Montréal, le 8 fév. 1932, à l'âge de 58 ans, 4 mois, est décédée Mme Jean-Baptiste Labelle, née Ida Lamoureux.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 7608 De Gaspé, coin Villeray, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Sainte-Cécile, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Saint-Vincent de Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 97-2

LAVIGUEUR — A Montréal, le 9 février 1932, à l'âge de 28 ans et 28 jours, est décédée Mme Arthur Lavigueur née Florence Leboeuf.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No. 7346 rue Berri, à 7 hres 45, pour se rendre à l'église Sainte-Cécile, où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 98-2

LAVOIE—A Laprairie, le 9 février 1932, à l'âge de 61 ans, 11 mois, est décédé Marcel Lavoie, époux de Catherine Léo.
Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant, à 8½. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 98-2

LEONARD — A Montréal, le 9 février 1932, à l'âge de 85 ans, est décédé M. André Léonard, époux de feu Léocadie Desjardins.
Le convoi funèbre partira du No 8037 Henri-Julien, pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs, jeudi le 11 courant, et de là à St-Vincent de Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 97—2

MacDONALD—A Pierreville, le 9 fév. à l'âge de 59 ans, est décédée Mlle Catherine MacDonald.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant, à 9 hrs, à l'église de Pierreville. L'inhumation aura lieu à la Baie du Febvre.

O'REILLY—A Chambly Canton, le 8 février 1932, est décédée Lucy Seale, épouse de feu F.-T. O'Reilly.
Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant à 9 hs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 97-2

OUELLETTE—A Montréal, le 9 février 1932, à l'âge de 5 ans, est décédé René Ouellette, fils de Alexandre Ouellette et de Bernadette Martineau.
Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant, à 3 hres, à l'église St-François-d'Assise et de là au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALIQUETTE — A St-Vincent de Paul, le 8 février 1932, à l'âge de 28 ans, est décédé Paul-Albert Valiquette, époux bien-aimé de Thérèse Archambault.
Les funérailles auront lieu le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure de Rang des Ecores à 8 hrs ½, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 98-2

SERVICE ANNIVERSAIRE

LANGLOIS — 12 février, à 9 hres, en l'église Ste-Jeanne d'Arc, de Montréal, service anniversaire de Mme Joseph Langlois, née Lydia René.
Parents et amis sont priés d'y assister.

MESSE ANNIVERSAIRE

TRUDEL — A Chateauguay, vendredi le 12 février, à 6 hres 45, à l'église, sera chantée le 2ième anniversaire pour l'âme de Mme Albert Trudel. Parents et amis sont priés d'y assister.

IN MEMORIAM

CAUSSIGNAC — A la douce mémoire d'Eugénie Caussignac, décédée le 10 février 1930. Ton souvenir, Eugénie, est toujours aussi vivace dans nos coeurs qu'il l'est dans notre souvenir. Léo, Emile, Lucille.

REMERCIEMENTS

GIGUERE — ST-JEAN — Les familles Giguère et St-Jean, de Repentigny, remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son époux Arthur Giguère, épicier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

ROBITAILLE — La famille Robitaille, de St-Eustache, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort accidentelle de leur père et mère, soit par messes, tributs floraux, visites, sympathies, ou assistance aux funérailles.

VALCOURT — Mme Irène Valcourt remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son époux, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles.

ETABLIS EN 1851
McKenna FLEURISTES
Ste-Catherine & Guy — FItzroy 2491
Laurier & Parc — DOllard 4646
124-L.M.V.8

1926 Plessis. Tél. AM. 8900
Monty, Lefils & Tanguay
POMPES FUNEBRES
Service d'Ambulance
67-D

Geo. Vandelac Limitée
Fondée en 1890
Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES. 120 Rue Rachel Est. MONTREAL.
G. Vandelac, jr. **TEL. BELAIR 1717** Alex. Gour
DEUX LIGNES AU CENTRAL 117 M S D

La Société Coopérative
— de —
Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST
PLateau 7-9-11
J. JEANNOTTE, président. L.-EUGENE COURTOIS, gérant général.

MAINTENANT VOUS POUVEZ EVITER DE "DROGUER" LE BEBE ENRHUME

Traitement externe qui ne peut déranger les estomacs délicats

Les rhumes doivent être soignés promptement, mais "droguer" dérange si souvent l'estomac qu'il faut éviter cette méthode. Cela diminue les forces et prépare le terrain à d'autres maladies.

Afin d'éviter ces complications, les mères emploient Vicks VapoRub. Frictionné extérieurement, Vicks ne peut pas déranger la digestion. Il agit rapidement de deux façons :

(1) A travers la peau comme un cataplasme "attirant" la tension et les douleurs.

(2) Vaporisé par la chaleur du corps, il est inhalé directement dans les voies respiratoires. Seul, un rhume très obstiné peut résister à cette double action directe.

Pour obtenir un échantillon gratuit, prière de s'adresser à J.-T. Wait Company Ltd, 437 rue Saint-François-Xavier, Montréal, Canada.

VICKS VAPORUB

Fiévreuse

"A l'âge de 7 mois, ma petite fille eut un gros rhume et une forte fièvre qui l'empêchaient presque de respirer," écrit Mme Almanzor Jetté, 2154 rue Désery, Montréal. "Je lui donnai des Tablettes Baby's Own et, le lendemain elle était mieux." Efficaces pour rhumes, coliques, dentition. Parfaitement sûrs. 25c le paquet. F236

TABLETTES BABY'S OWN du Dr. Williams

La constipation

est une véritable maladie et vous vous repentirez de la négliger.

Sans parler des graves affections qu'elle peut faire naître, surtout chez la femme, combien de visages mélancoliques, combien d'yeux cernés et fiévreux n'ont pas d'autres causes. La constipation enlaidit la femme. Un remède vraiment efficace est la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Purifiant le sang grâce aux plantes qui entrent dans sa composition, elle régularise les fonctions de l'intestin, même pour les organismes sujets à une constipation tenace.

Dans les pharmacies ou chez Produits des Chartreux, 426, rue Cherrier, Montréal. HArbour 0373.

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Beatty

Laveuse Electrique

$29.00

Véritable laveuse électrique Beatty avec essoreuse, pièces, cuve et rouleaux neufs. Refaite et garantie. A conditions moyennant léger supplément, $5.00 par mois. En étalage à n'importe quel magasin Beatty.

256 rue S.-Catherine ouest
1356 rue S.-Catherine est
4160 rue S.-Catherine est
1288 ave. Mont-Royal est
6724 rue S.-Hubert
6465 rue Durocher, Outremont.
4632 rue Notre-Dame ouest
4236 rue Wellington, Verdun.

Annoncez dans la "Presse"

LES NOUVELLES DE LA "PRESSE"

LA LÉGENDE D'ULRICH LE MEURTRIER

Par Paul Gervieve

Suite de la "Presse" de Samedi

IV

Mourir ! cesser de souffrir, de survivre à sa force, d'assister à sa déchéance, oui, tel était maintenant le seul bonheur qu'il eût à espérer. Quand on est devenu pour les vivants un objet de risée, l'heure a sonné de se réfugier chez les morts. Aux maux sans remède la mort est la grande consolatrice. Mais, tandis que partout autour de lui la mort de sa faux impitoyable fauchait les vieillards et les jeunes hommes, elle épargnait la tête chenue du comte meurtrier.

Et Ulrich connut ce qu'il n'avait pas encore soupçonné. Cette prédiction, dont jadis il s'était si fort enorgueilli, il comprit que c'était une vengeance et un châtiment.

Comme d'autres sont condamnés à mourir, le comte Ulrich était condamné à vivre !

* * *

Aussi intacte qu'au premier jour, l'église dressait vers le ciel sa croix de bronze, et le comte songeait avec effroi qu'il ne se trouverait personne pour le délivrer de la vie, en abattant l'église. Car le moyen qu'un homme fût assez fort pour jeter à bas ces murs énormes, ces tours puissantes, cette forteresse sacrée faite de granit, de pierres cimentées et de fer !

Alors il fit venir tous ceux qui étaient réputés pour leur force.

Il fit venir le plus brave de ses barons, le chevalier Noir, qui jamais n'avait trouvé son vainqueur: "Fils, dit-il, je réclame le secours de ta lance. Renverse cette église, et je ferai de toi l'héritier de ma comté."

Il fit venir Weghausser le chasseur: "Tu peux arrêter un sanglier à la course, et tu peux étouffer un ours d'une seule étreinte. Un tas de pierres te fait-il peur"

Il fit venir Baumgartner le bûcheron: "N'es-tu pas, lui dit-il, celui dont la cognée abat des chênes plantés par Dieu même et qui ont vaincu les siècles ?"

Il fit venir les tailleurs de pierre et les forgerons: "Vos compagnons ont élevé ces murailles et ces clochers. Ce qu'ils ont bâti, ne pouvez-vous le détruire ?"

Et il leur promettait de les combler de richesses et de leur donner en présent autant d'or qu'il en pourraient porter.

Mais aucun ne voulut tenter l'aventure.

"Je sais me battre contre les hommes, répondit le chevalier Noir. La pointe de ma lance s'émousserait sur ces pierres."

"Toutes les cognées de la forêt s'ébrécheraient, dit Baumgartner le bûcheron, sans avoir entamé un pan de ces murailles."

Le chasseur, le tailleur de pierres, le forgeron laissèrent retomber leurs bras dans un geste de découragement.

Tous s'en allèrent hochant la tête. Et le bruit se répandit que le comte Ulrich était devenu fou, puisqu'il demandait une chose impossible.

Et chaque jour, depuis cinquante années, le vieil Ulrich insultait et priait Dieu tour à tour, invoquant la mort; parfois, il saisissait une dague pour se l'enfoncer dans la poitrine; mais toujours il se sentait arrêté par une force surnaturelle plus puissante que sa volonté, et l'arme glissait entre ses doigts tremblants. Chaque matin, depuis cinquante années, le clocher se dressait aussi haut que la veille, et le vieil Ulrich, torturé par le sentiment de sa déchéance, vivait toujours.

A suivre dans la "Presse" de Samedi

L'hon. O.-D. Richards appuie la campagne

Saint-Jean, N.-B., 10.—Le premier ministre O.-D. Richards s'est joint hier aux membres des gouvernements de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard, pour désapprouver la résolution adoptée à Perth, par plus de cent producteurs de pommes de terre et armateurs, qui décidèrent de décourager la consommation de marchandises importées d'Angleterre, tant que la Grande-Bretagne n'aura pas levé l'embargo contre les pommes de terre canadiennes.

"Je pense que l'idée de boycotter les produits britanniques est mal venue, déclara-t-il, particulièrement à un moment où ceux qui sont intéressés dans le commerce de la pomme de terre pressent les autorités anglaises à reconsidérer la question de l'embargo."

La cause de Bender a été prise en délibéré

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — La cause de Michel Bender, accusé d'avoir passé des billets de banque contrefaits a été prise en délibéré, lundi par le juge Fitzpatrick. L'avocat de l'accusé, Me Fernand Choquette, dans son plaidoyer, hier, a prétendu que la Couronne n'a pas prouvé que l'accusé savait que ces billets étaient faux et que de plus ils n'ont pas été identifiés comme étant ceux qu'il avait en sa possession. Le jugement sera rendu, lundi prochain.

Chez les Fils Natifs

La réunion de l'assemblée de Bienville, No 137 des Fils-Natifs du Canada a eu lieu ces jours derniers, dans les salles de cette association fraternelle, sous la présidence de M. Gédéon Martel. Plusieurs initiations ont été faites au cours de l'assemblée et les premiers degrés ont été donnés à M. Léonard Lauzon, le candidat qui se présente actuellement à Côte S.-Paul contre l'échevin Anglinon.

M. Jules Bourbonnière, de la cour Lafontaine, a fait une conférence fort goûtée sur l'historique de la ville de S.-Jérôme, sans oublier le vénérable curé Labelle qui y a joué un rôle si considérable et combien apprécié.

S.-Jérôme fut également la patrie de l'honorable Alphonse Nantel, de l'honorable J.-Edouard Prévost et de bien d'autres qui aujourd'hui morts, sont plus vivants que jamais dans la mémoire de chacun. M. A.-L. Caron a su trouver d'excellentes paroles pour remercier le conférencier. Le président, M. Gédéon Martel, annonça une grande initiation pour le mois de mars. Les frères J.-Albert Roy et A. Magnan agissaient comme secrétaire et assistant-secrétaire.

Fête paroissiale

Ces jours derniers, les succursales S.-Jean-Berchmans et Alary de la Société des Artisans Canadiens-français, de la paroisse S.-Jean-Berchmans, conviaient leurs sociétaires et leurs amis, à une soirée de famille à l'occasion de l'installation des officières et des officiers de ces succursales.

La fête fut réussie; on remarquait au premier rang de la nombreuse assistance, MM. le docteur Elz. Hurtubise, le docteur Gauthier, directeurs généraux ; Mlle Y. Morrissette, organisatrice du district féminin, et M. l'abbé R. Corbeil, aumônier des succursales.

Les officiers élus furent — Succ. Alary, No 713: Mme A. L'Archevêque, présidente; Mme L. Turpin, rep. du Con. Exécutif; Mlle M. Guérin, 1ère vice-présidente ; Mme A. Sansfaçon, 2e vice-prés.; Mme V. Laurin, secrétaire ; Mme V. Laurin, trésorière ; Mme G. Baillargeon, 1er commandeur; Mme A. Cardinal, 2e commandeur; Mme A. Lavigne, 1er censeur; Mme E. Gougeon, 2e censeur; Mme L. Meloche, 3e censeur.

Les officiers de la succursale S.-Jean-Berchmans 417 sont: MM. Oscar Lanthier, Jos. Bouffard, Albert Mathieu, J.-A. Comte, E. Marleau, J.-Victor Laurin, Albert Sansfaçon, Henri Duplessis, Arthur Lover, L.-H. Turpin, Ernest Mathieu.

Après la cérémonie d'installation, Mme A. L'Archevêque, présidente, adressa la parole. Elle se fait l'interprète des officières de la succursale Alary pour remercier les représentants du conseil exécutif d'avoir bien voulu rehausser de leur présence cette soirée, et remercia les membres de l'avoir élue à cette charge.

M. Oscar Lanthier, président de la succursale S.-Jean-Berchmans, félicita l'ex-président, M. H.-O. Boyer, de son long séjour à la présidence de notre succursale, et souhaita que tous les membres suivent le chemin déjà tracé afin d'atteindre le but que poursuit cette belle société. M. le président invita les représentants du conseil exécutif à adresser la parole.

Le programme musical fut exécuté par Mme Ernest Gougeon, Mlle C. Paiement et M. Léonold Meloche.

Le meilleur remède pour la toux peut se préparer facilement chez soi.

Vous ne saurez jamais avec quelle rapidité une toux obstinée ou un rhume de poitrine peuvent être surmontés tant que vous n'aurez pas essayé cette fameuse recette. Elle est utilisée dans des millions de foyers, parce qu'elle procure un soulagement plus prompt, plus absolu que toute autre chose. Elle est simple à préparer et ne coûte qu'une bagatelle.

Dans une bouteille de 16 onces versez 2½ onces de Pinex, ajoutez du sirop de sucre granulé ou du miel coulé pour faire une solution de 16 onces. Vous économiserez ainsi les deux tiers de la somme que vous consacrez généralement à des remèdes contre le rhume et vous obtenez une médecine plus efficace et plus pure. Elle a bon goût — ne se gâte jamais et les enfants l'aiment.

Vous sentez positivement l'effet de son action douce et bienfaisante sur les membranes irritées de la gorge. Elle est aussi absorbée dans le sang, où elle agit directement sur les bronches. En même temps, elle a tôt fait de dégager le phlegme chargé de germes. Cette triple action explique pourquoi elle procure un aussi prompt soulagement même dans les toux bronchiques avancées qui suivent les épidémies de rhumes.

Pinex est un composé hautement concentré d'extrait de pin de Norvège contenant l'agent actif de la créosote sous une forme raffinée agréable au goût et reconnu comme un des plus grands agents médicinaux dans les cas graves de toux, rhumes de poitrine et affections des bronches.

N'acceptez pas de succédané. Pinex est garanti vous donner un prompt soulagement, sous peine de remboursement.

PINEX POUR LE RHUME

DUPUIS Occasions du Jeudi

Voir aussi notre autre annonce en dernière page

Au Salon d'Auteuil

1 shampooing à l'huile. Prix ordinaire 1.00.
massage. Prix ordinaire 1.00.
1 ondulation à l'eau. Prix ordinaire .75.
TOTAL de 2.75, pour **1.50**

Ondulation permanente

Genre "spirales" ou "croquignole". — Au complet avec mise en plis. — SPECIAL.... **4.50**

Dupuis Frères—au deuxième—PLateau 5151—Local 319

Horloges électriques

Très nouvelles horloges d'une utilité reconnue. Spécial, chacune **5.95**

Achetez-en une et vous serez émerveillé des avantages qu'elle comporte. En plus de vous assurer l'heure exacte, elle dispense du remontage exigé par toute autre horloge. Divers finis au choix.

DUPUIS — au rez-de-chaussée (Sainte-Catherine)

Solde de toutes nos

ÉCHARPES "Reefer" .69

A MOINS QUE MOITIE PRIX.
Prix ordinaire 1.50 — Chacune

Echarpes en tricot de laine ou laine et soie, pratiques pour le sport ou l'auto. Modèle "reefer" avec frange aux extrémités. Dessins de rayures, plaids, etc., dans les teintes pâles ou foncées.

DUPUIS — au rez-de-chaussée (Sainte-Catherine).

Nouveaux Bérets de laine

pour dames et jeunes **.49** *chacun*

Bérets sport en tricot de laine. Calotte ronde, bord roulé et garni d'une fantaisie d'un très joli effet. Choix de rouge, vert, brun, marine bleu clair, blanc, noir aussi noir et blanc combinés. Pratiques pour la rue ou le voyage.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre)

Robes de chambre

pour dames et jeunes filles. Chacune **1.98**

Chaudes et pratiques robes en tissu édredon dans divers dessins et coloris, y compris rouge, beige, vieux rose. Chaque robe avec cordelière de soie à la taille. Collet châle. — Tailles: 36 à 44. Profitez de cette occasion jeudi.

DUPUIS—au deuxième (centre)

Potiches italiennes

Spécial chacun **2.49**

Jolis motifs en relief finis polychrome —Abat-jour en parchemin orné de dessins. Au complet.

Grille-pain électrique

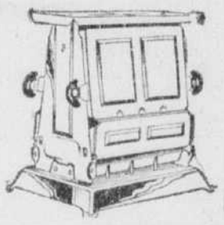

au complet avec corde **1.59**

En métal fini nickel. Parois mobiles conservant mieux la chaleur. Elément garanti pour un an. Complet avec fiche de contact.

DUPUIS—au troisième (Ste-Catherine)

Couvre-Chaussures

Pour dames et jeunes filles

POINTURES : 2½ à 7. SPECIAL LA PAIRE **1.00**

Ces couvre-chaussures sont de bonne qualité de jersey de laine brun. S'ajustent avec ou sans chainette "éclair". Talons hauts et cubains dans toutes les pointures. Quelques paires de noirs incluses mais jusqu'à pointure 4 seulement.

DUPUIS—au deuxième (Ste-Catherine)

Savon	Modess	Kleenex	Commandez par téléphone PLateau 5151 Local 202	Sac à eau chaude	Papier de toilette	Kotex
"MANY FLOWERS" 8 pour .39	Spécial, la boîte .39	Spécial, la boîte .24	DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre)	Chacun. .49	12 rouleaux .69	—Très spécial— 3 boîtes .87

Édredons

1.95 chacun

Confortables et chauds avec couverture de batiste à dessins fantaisie ou de fleurs. Teintes de rose ou bleu. Lit double.

Couvertures quadrillées

Dimensions 72" x 84" LA PAIRE **3.25**

Couvertures de finette épaisse et duveteuse avec larges quadrillés rose, vert, jaune ou mauve. Lit double.

Couvertures de finette

Prix ord. 72" x 84" SPECIAL, la paire **1.95**

Bonne finette blanche ou grise avec filets roses ou bleus. Lit double.

DUPUIS—au deuxième (Ste-Catherine)

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES

Notez ces aubaines

Chandails
tout laine pour dames et jeunes filles. Poitrines: 34 à 42
Prix ord., 2.95
CHACUN . . . **1.79**

500 verges de Coton
SPECIAL 2 verges pour . . **.15**
COTON à essuie-mains. Coton de bonne épaisseur avec bordure rouge.

Tabliers "HOOVER"
Tabliers blancs avec biais de différentes couleurs. Tailles diverses.
CHACUN . . . . . **.59**

Camisoles
pour dames et jeunes filles. Pesanteur demi-saison. Tailles: 36 à 44.
Prix ord., .39
CHACUNE . . . . . **.19**

Bérets et Chapeaux
SPECIAL
CHACUN . . . . **.69**
pour dames et jeunes filles. Quelques-uns en laine et paille. Prix ord. jusqu'à 2.00.

Serviettes de bain
dimensions: 20 x 40". Diverses couleurs, prix ord. .65
CHACUNE **.35** pour **1.00**

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, *prés. honoraire.* Albert Dupuis, *président.*
A.-J. Dugal, *v.-p. et dir. gér.* Armand Dupuis, *sec.-très.*

Tables de vivoir

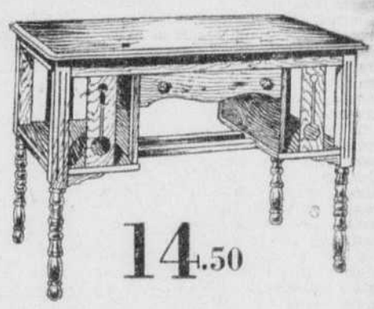

14.50

Dimensions: 24 x 40 pouces en merisier fini noyer. Tiroir profond et tablette chaque côté.

DUPUIS — au quatrième (Demontigny)

Porte-annulaire de téléphone

Chacun **.69**

Modèle tel qu'illustré en métal bronzé ou noir. Se fixe sur le côté d'un bureau ou au mur.

—au troisième

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

SUR LE TOIT DU MONDE

PAR GASTON-CH. RICHARD

REPRODUCTION AUTORISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

10 février 1932.

20 (Suite)

—La Ghoûle a appelé à elle les génies de l'air. Ils l'ont enlevée pour la ramener dans son palais de Djagahabad! dit Faïz-Ullah khan, avec un tel accent de conviction que Chevaleroy n'osa pas rire.

—Explique-moi donc, frère, demanda-t-il, ce qu'est cette Ghoûle Becaboun, dont toi, l'homme brave par excellence, le héros de Géok-Tépé et de Merw, tu as si étrangement peur.

—La Ghoûle? dit pensivement Faïz-Allah khan, à qui s'adressait Chevaleroy. La Ghoûle Becaboun? C'est la damnée reine Djagayata! Elle a fait alliance avec les démons, les génies, les esprits de la solitude et de la nuit. Elle vole les âmes de ceux qui vont mourir, elle suce leur sang, elle dévore leurs chaires. Elle est froide, glacée, et ses yeux luisent comme ceux du tigre, quand elle abandonne sa forme de femme pour revêtir sa forme de Ghoûle... Elle est tantôt serpent, tantôt félin, tantôt oiseau, tantôt poisson. Mais, sous quelque apparence qu'on la voie, elle a toujours sa face humaine, son horrible face de cadavre: large du haut, aiguë du bas, aux yeux ronds, vitreux et phosphorescents, à la chevelure en crinière, qui luit, la nuit, comme l'argent poli sous la lune.

Chevaleroy, malgré lui, tressaillit: ce portrait de la Ghoûle Becaboun se rapportait étrangement à l'être fantastique sur lequel il avait fait feu. Etait-il reptile, félin ou oiseau? S'était-il transformé de l'un en l'autre, pour, finalement, sous sa forme de poisson, échapper aux hommes en plongeant dans les eaux du lac amer?

Cette pensée l'irrita contre lui-même.

Quels sortilèges, quels envoûtements émanaient donc de cette mystérieuse terre d'Asie, pour que lui, l'Occidental éclairé, instruit, sceptique parfois, se trouvât à ce point troublé par cette fable millénaire née de l'imagination et de la terreur d'une des plus vieilles races du monde?

—Et qui te dit que cette Ghoûle — si Ghoûle il y a! — soit la reine Djagayata? Quelles preuves as-tu de sa double existence? dit-il enfin, en s'adressant à Faïz-Ullah khan.

—J'ai vu la Ghoûle! répondit le Tcherkesse. Et j'ai vu la reine. Elles ont les mêmes yeux étincelants, la même chevelure d'argent, et la femme est en beauté ce que la Ghoûle est en horreur. On dirait que la face de l'une a été modelée par la main même d'Allah, et que la face de l'autre n'est que son effroyable caricature sortie des mains du Shaïtan.

Chevaleroy baissa la tête. Puis il dit, en haussant les épaules:

—Ce que tu dis, frère, se rapporte assez bien à ce que j'ai vu cette nuit. Mais tu m'as si souvent entretenu de ce monstre que j'ai pu m'autosuggestionner et voir, de mes yeux, ce qui n'a jamais existé. J'ai dû tirer sur quelque bête de nuit, chat sauvage, ou lynx, ou même rapace nocturne!

Le Tcherkesse, d'un geste large de ses deux bras étendus, embrassa l'immense horizon.

—Il n'y a pas une bête vivante dans ce désert, à cinquante ou soixante verstes à la ronde, répondit-il. Les eaux de ces deux lacs, amères et salées, ne recèlent aucun poisson. Pas un oiseau dans le ciel... Le chat sauvage vit plus bas, dans les vallées chaudes. Les lynx, les tigres, les panthères des neiges vivent plus haut, à la limite des glaciers. C'est bien la Ghoûle que tu as vue, frère!

Pavel Erminovitch, qui chevauchait silencieusement à la gauche de Francis, lui dit à mi-voix, en français:

—N'insiste pas. Tu ne les convaincras pas. Et tout ce que tu pourras leur dire ne fera que les affermir dans leur croyance... D'ailleurs, lequel de toi ou d'eux est dans la vérité?

— Comment? Tu crois à ces contes de bonne femme, à ces histoires extravagantes? répliqua Chevaleroy.

Pavel Erminovitch sentencia, à mi-voix:

— Il y a plus de choses, entre le ciel et la terre...

Chevaleroy, agacé, n'en attendit pas davantage. Avec un juron, entre les dents, il fouilla son "yabou", qui partit au galop... Sa troupe le suivit à distance.

Une demi-heure de ce rude exercice calma les nerfs du jeune homme. Il s'arrêta, flatta sa bonne et robuste petite bête de plamussades sur l'encolure. Le petit cheval, joyeux, lança coup sur coup plusieurs hennissements sonores.

—Paix, là, Tadjik! fit le jeune homme. Un peu de calme, mon petit vieux.

Les rênes au bras, il sauta à terre, bourra sa pipe, l'alluma, attendit ses suivants qui, à son exemple, descendirent de leurs montures, afin de soulager les bêtes en montant à pied la rude côte qui s'offrait à leurs yeux...

Pas à pas, et tirant derrière eux leurs montures qui soufflaient et rechignaient dans la lourde chaleur, ils montèrent vers la crête pierreuse, mangée de soleil, qui se dressait comme un mur éblouissant de blancheur sous le ciel impollué.

Chevaleroy marchait en avant, les rênes passées au poignet droit, sa carabine en main, prêt à faire feu à la moindre alerte... Bien lui en prit.

Zzii... zzii... Deux flèches ziffièrent à travers l'espace. L'une d'elles traversa le bonnet de peau d'agneau que portait Khamran... L'autre se planta dans le troussequin de la selle de Tadjik. A la même seconde, un coup de feu claquait, suivi d'un cri de triomphe poussé par Chevaleroy...

—Cette fois, tu ne nous échapperas pas, damné chien!

Du haut de la crête, une forme noire dégringolait avec des gestes de pantin disloqué... Chevaleroy, déjà, courait vers elle, quand il la vit bondir sur ses pieds, se redresser, encocher une flèche... Un second coup de feu claquait, tiré cette fois par Khamran... Et la forme noire, avec un soubresaut brusque, lâcha son arc, tomba sur les genoux, puis sur les mains, et enfin s'étala pour demeurer immobile...

Le jeune homme, le premier, arriva sur la roche plate où gisait son agresseur. C'était une espèce de nègre aux cheveux huileux, d'un gris sale, vêtu d'une seule chape de fourrure de lynx qui lui descendait jusqu'aux genoux... Son visage était bien d'un Asiatique, mais le ton de sa peau, très foncé, plus olivâtre que noir, pourtant, pouvait, à première vue, tromper sur son origine. Il avait reçu la balle de Chevaleroy en pleine poitrine, et celle de Khamran lui avait traversé la tête.

—Hubsbi! dit Mahmud ad Din avec dédain, en crossant le cadavre du talon de sa botte.

—Qu'est-ce qu'un Hubsbi? demanda Francis.

—Un chien d'idolâtre... C'est un Afridi, ou un Bhil noir... La perte n'est pas grande, ajouta le robuste Afghan, en s'agenouillant, non sans dégoût, pour retourner le petit cadavre afin de le fouiller.

Il n'avait rien sur lui que sa chape, un sarrong épais, en étoffe jaunâtre, et un collier de griffes et de dents de fauves, alternées avec des perles de verre rougeâtre. Son petit carquois d'écorce contenait une douzaine de flèches dont l'enduit gras, un peu poisseux, fut tâté et fleuré avec circonspection par Khamran.

—Poison! dit-il enfin. Très mauvais, ajouta-t-il en regardant son haut bonnet traversé par la flèche.

—Que pouvait-il bien nous vouloir, cet imbécile? dit Chevaleroy.

—Ceci te le dira peut-être, frère! fit Pavel Erminovitch, en présentant à son ami la flèche qu'il venait d'enlever du troussequin de Tadjik.

Un papier était enroulé autour de sa tige, au-dessus des pennes. Francis le déroula avec une rage sourde. Il lut, en anglais et en français, cette phrase:

"Le sang a coulé cette nuit. Faites volte-face pour que le vôtre ne coule pas! Car je serai impitoyable! Second et dernier avertissement.

DJAGAYATA."

Une brève défaillance, durant dix secondes, fit fléchir la volonté du jeune chef. Puis il se ressaisit.

—C'est de cette vieille sorcière! dit-il. Lisez!

Pavel Erminovitch traduisit la phrase en russe, pour Faïz-Ullah, qui la traduisit à son tour en pushtu pour les Afghans.

—Quels ordres? demanda Pavel Erminovitch, en portant la main à son bonnet.

A son exemple, Faïz-Ullah et les serviteurs esquissèrent, roides tout à coup, le salut militaire.

Le jeune officier regarda ces cinq hommes, dont la vie dépendait de ce qu'il allait dire et faire, et devant leurs faces viriles, une sourde émotion fit battre son coeur.

—En avant! dit-il en désignant la crête rocheuse.

—Karacho! Païdiom! Très bien! allons, répliqua le Russe.

Et tous, laissant le cadavre noir du petit archer Bhil se recroqueviller, sous le soleil et le vent, reprirent leur marche vers le sommet de la côte.

Ils débouchèrent, un quart d'heure plus tard, sur un étroit plateau, large à peine d'une vingtaine de mètres, mais long d'un kilomètre, qui s'étendait, à leur droite et à leur gauche, comme le sommet d'un mur.

Et, sous leurs yeux stupéfaits, ils virent se dérouler le plus étonnant paysage qu'ils eussent encore contemplé. C'était une large vallée creuse dont le thalweg était couvert de concrétions blanchâtres ou grisâtres, qui étincelaient comme du givre au soleil... Entre les pierres serpentaient des filets d'eau...

—Tout ce qui est blanc est amer... Tout ce qui est gris est salé! dit Faïz-Ullah khan. Et cela, c'est la forêt des arbres de pierre!...

Sur les deux versants de la vallée, une étrange forêt de troncs énormes, aux gros branchages émondés, sans feuillages, s'étendait, en effet, à perte de vue. Sur tous ces troncs stérilisés, fossilisés, des concrétions pierreuses scintillaient sous la lumière solaire, qui, à leurs pieds, étendait des ombres droites, nettes, régulières comme les rayures d'une étoffe.

—Quel extraordinaire décor! murmura Chevaleroy.

—C'est la forêt des Djins! dit Faïz-Ullah khan. Hâtons-nous de la traverser pendant qu'il fait jour! Elle s'étend sur plus de vingt-cinq verstes de longueur, mais heureusement le sol permet ici une marche assez rapide.

Ils descendirent, non sans difficulté, dans le fond de la vallée en suivant une sente en lacets à peine frayés, et par laquelle, à en juger par toute absence de traces, nul n'était passé depuis bien longtemps.

Les arbres pétrifiés, sous les coups dont les frappa Chevaleroy, rendaient un son vibrant, clair ou grave, tel qu'en rendent les statues ou les stèles de marbre... Le jeune homme, au flanc de l'une de ces énormes colonnes, remarqua les vestiges d'une plante grimpante dont on ne trouve plus guère la trace que dans les terrains carbonifères.

—C'est une espèce de liane! fit-il avec étonnement. Cette forêt pétrifiée est donc huit ou dix fois millénaire!

—Nous en avons une à peu près semblable dans l'Oural, dit Pavel Erminovitch. Et, en effet, on lui assigne environ dix mille ans.

Ils reprirent leur chemin... Cette fois, Faïz-Ullah ouvrait la marche... Les deux Européens, botte à botte, chevauchaient sans échanger une parole, laissant leurs chevaux agir à leur guise et se diriger selon leur instinct.

Au bout d'une verste, ils furent, l'un et l'autre, victimes d'une singulière hallucination. Il leur sembla que la vallée tournait autour d'eux, dans une giration lente et continue. Ils comprirent alors le sens des légendes où l'on voit des paysans égarés tourner sans cesse dans le même cercle infernal.

La grandiose et âpre monotonie de ce décor de rocs nus et d'arbres morts, transformés en colonnes sonores, était telle qu'il ne semblait jamais changer. Les grands fûts immobiles, tout droits, s'élevaient à soixante pieds au-dessus du sol et se succédaient, toujours semblables. Et cette vallée, par cette colonnade immense et dont les branches fortes et grosses formaient les chapiteaux, semblait être l'imposante ruine d'un temple aux proportions gigantesques, tel qu'aucune imagination humaine n'en pût rêver de semblable.

Il régnait là un silence torpide, que le pas des chevaux, répercuté par des échos sourds, troublait seul.

La chaleur du soleil devenait insoutenable; une poussière âcre, salée et amère à la fois faisait suffoquer les hommes et les bêtes, et provoquait, chez les uns et les autres, une soif dévorante. L'ombre, au contraire, était glaciale.

Accablés, à demi somnolents, les six aventuriers chevauchaient à la file indienne. Faïz-Ullah Khan, selon sa coutume, marchait à deux cents pas en avant de la petite troupe.

Tout à coup, les serviteurs afghans et leurs maîtres s'arrêtèrent net, et le Tcherkesse, faisant volte-face, rejoignit Pavel Erminovitch et Chevaleroy au grand galop de son yabou; le cheval, comme son cavalier, semblait en proie à une terreur folle. Et comme si la peur eût été contagieuse, les Afghans, dégringolant de leurs montures, se prosternèrent vers l'Orient, en invoquant avec ferveur le Très Saint Nom d'Allah.

—Ah çà!... qu'avez-vous? Que voyez-vous ou qu'entendez-vous?... demanda Charleroy.

—Ecoute! dit Kymayaoun en levant la main.

Une longue vibration, celle d'un gong gigantesque battu très loin de là, traversa l'espace. Puis des sons s'éveillèrent, des sons lents, harmonieux et sinistres à la fois, si aigus parfois qu'ils évoquaient les sifflets des locomotives des grands rapides internationaux, et parfois si graves qu'ils reproduisaient le sourd mugissement des flots durant une tempête... Entre ces deux, extrêmes

A SUIVRE

Six conférences par M. Georges Déjardin à la Société de chimie

M. Georges Déjardin, professeur de physique à la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon et conférencier de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, donnera devant les membres de la Société de Physique et de Chimie à l'Université de Montréal, une série de conférences sur des questions d'actualités scientifiques.

Monsieur Déjardin traitera les sujets suivants: jeudi le 11 février: applications spectroscopiques de la décharge sans électrodes; mardi, le 16 février: l'effet photoélectrique sélectif: 1o Sélectivité vectorielle et sélectivité spectrale. Influences diverses agissant sur la distribution spectrale de l'émission photoélectrique; mardi le 23 février: L'effet photoélectrique sélectif: 2o Propriétés des cellules photoélectriques modernes. Essais théoriques basés sur la mécanique ondulatoire; mardi le 1er mars: utilisation des cellules photoélectriques à ampoule de verre pour l'étude des radiations ultra-violettes; mardi le 8 mars: réfractomètre à rayons X; mardi le 15 mars: les nouvelles mécaniques quantiques et la diffraction des ondes associées aux particules matérielles.

Ces conférences auront lieu aux dates ci-dessus mentionnées à 8 h. 15 du soir, dans l'amphithéâtre de Chimie de l'Université de Montréal.

Il est à remarquer que M. Déjardin traitera pendant ces conférences des sujets dont la plupart sont inédits et qui ont été mis au point dans son laboratoire par lui-même ou par ses collaborateurs. Ce sera donc une aubaine extraordinaire pour nos physiciens montréalais que d'avoir la primeur de ces travaux.

Campbell arrive aux Etats-Unis

(De notre extra d'hier)

New-York, 9.—Sir Malcom Campbell, fameux sportsman d'Angleterre, détenteur du record de vitesse du monde en automobile, soit 245.733 milles à l'heure, est arrivé ici aujourd'hui. Il tentera d'abaisser le record qu'il a établi à Daytona Beach, il y a un an. Son auto, le Blue Bird, avec lequel il a établi le présent record, est déjà rendu à Daytona Beach. Quatre mécaniciens ont charge du Blue Bird à Daytona et un autre est arrivé avec sir Malcolm Campbell.

"Je ne sais quelle vitesse je pourrai faire", a dit l'Anglais. "J'atteindrai peut-être 260 milles à l'heure. Tout ce que je puis dire, c'est que je ferai rendre à la machine le maximum de vitesse qu'il y a en elle. Si les conditions climatériques sont favorables, j'établirai peut-être un nouveau record."

La ville de Montréal ne fait pas objection

(De notre extra d'hier)

Québec, 9. — Le bill de la "Montreal Tramways" a été assez considérablement changé depuis qu'il a été introduit en Chambre à cause de certaines protestations. Il est entendu que le contrat qui a été passé entre la compagnie et les villes de Montréal et de Longueuil sera approuvé par la municipalité de Montréal et la Cie des Tramways. Le maire Houde a déclaré que la ville de Montréal n'avait aucune objection à l'adoption du bill et un amendement présenté par M. Irénée Vautrin qui est dans le même sens a été adopté par le comité. Le Dr Gaspard Fauteux a présenté un amendement portant que les villes de Longueuil et Montréal-Sud soient responsables des déficits s'il y en avait. Mais cet amendement a été battu. M. Houde a fait remarquer à cet effet qu'actuellement les services étaient satisfaisants et qu'il n'y avait pas à craindre de déficits. Du reste, a-t-il ajouté, la ville de Montréal verra à ajouter une clause dans le sens de l'amendement de M. Fauteux lorsque viendra devant le conseil la ratification du contrat.

Prêtre dans le deuil

(De notre extra d'hier)

(Spécial à la "Presse")

Saint-Hyacinthe, 9. — M. Jean-Baptiste Lincourt est décédé, hier, à Sainte-Rosalie à l'âge de 83 ans. Il était le père de l'abbé J.-Vincent Lincourt, curé de Sainte-Hélène de Bagot. Il laisse 6 autres fils, Arsène, Emile et Léopold, de Sainte-Rosalie, Honoré, de Coaticook, Jean-Baptiste, de Bon Conseil, Auguste, de L'Assomption, et 2 filles, Mme H. Côté, de Saint-Hyacinthe, et Marie, de Sainte-Hélène.

Le chômage à Hull

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 9. — Le maire Théo Lambert et le trésorier Joseph Raymond sont allés aujourd'hui, à Québec pour demander au gouvernement provincial une plus grande assistance pour les chômeurs. Il y a actuellement à Hull 2,500 personnes sans travail et la municipalité doit donner de l'assistance à 750 familles dans le besoin.

Le Rhumatisme

est causé par l'impuissance des reins à chasser hors du sang les poisons de l'acide urique. Les Gin Pills y apportent soulagement en neutralisant cet acide et en faisant reprendre aux reins leur fonctionnement normal.

50c la boîte chez tous les pharmaciens.

132P

A nos Annonceurs

Nous apprécions hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant

LA PRESSE

Le traitement du gouverneur réduit de 10%

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 9. — A la demande du gouverneur général lui-même son traitement sera réduit de 10 pour cent. Le premier ministre a fait une déclaration à cet effet aux Communes cet après-midi. M. Bennett avait d'abord refusé cette offre, mais Son Excellence a insisté pour qu'elle soit acceptée. Le gouverneur général a aussi informé le roi de sa décision. Une diminution de 10 pour cent dans le traitement du gouverneur général représente environ $5,000 par année.

Bourse de New York

(De notre extra d'hier)

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv	Haut	Bas	2 45
Abitibi	2¼	2¼	2¼	2¼
Adams Exp.	4½	4⅛	4⅛	4⅛
Air Red.	47	47¼	46¼	46¼
Alleg. Corp.	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Allis-Chalm.	11¼	11⅜	11¼	11⅜
Allied Chem.	65½	66½	64½	64½
Am. Bank Note Co	13¾	13¾	13	13½
Am. Beet Sugar	⅝	⅝	⅝	⅝
Am. Brake Shoe	12¼	12¼	12¼	12¼
Am. Can.	57¼	58⅛	56½	56¾
Am. Car & F.	7	7	7	7
Am. & For. Power	6½	6⅝	6½	6½
Amer. Metals	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
Am. Int. Corp.	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
Am. Mach. & Fdy.	20	20	20	20
Am. Power & Lt.	13½	13½	13⅛	13½
Am. Radiator	6⅜	6⅜	6	6
Am. Smelting	13	13⅜	12¾	12¾
Am. Steel Foundries	6	6	6	6
Am. Tel. & Tel.	111½	112¼	110½	110½
Am. Tobacco	72	72	72	72
Do "B"	73	74	73	73⅞
Am. Waterworks	26½	26½	26½	26½
Anaconda Copper	9	9⅛	8⅞	8⅞
Armour "A"	1¾	1¾	1¼	1¼
Atchison	73	73⅜	71½	71½
Atl. Coast Line	28½	28½	28½	28½
Atlantic Refin. Co.	8⅝	8⅝	8⅜	8⅜
Auburn Motors	106	108⅜	96½	96½
Baldwin Loco.	6½	6¾	6½	6½
Balt. and Ohio	15½	16	15	15¼
Barnsdall Corp.	4⅜	4⅜	4¼	4¼
Bendix	15⅜	15⅜	15¼	15¼
Best and Co.	20¼	20¾	20¼	20¼
Bethlehem Steel	16⅞	17½	16⅜	16⅜
Borden's Co.	36¼	38¼	36	36
Borg. Warner	9½	9⅛	9½	9½
Briggs Mfg.	8¼	8½	8	8
Brook U. Gas	74¾	74⅜	73	73
Brook. M. Tr.	39¾	40½	38¾	38¾
Byers, A.M.	11½	11¾	11½	11½
Burrough Ad. Ms.	10⅛	10⅛	9⅞	10
Cal. & Hecla	3⅛	3⅛	3	3
Canada Dry	10	10¼	10	10
Canadian Pacific	13¾	13¾	13⅛	13⅜
Case, J. I.	27⅞	28½	26½	26½
Cer. de Pasco	10	10¼	9⅞	9⅞
Ches. & Ohio	22	22⅜	21½	21½
Ches. Corp.	13¼	14	13¼	13¾
Ch. M. & St. P.	2⅛	2⅜	2¼	2¼
Do. pfd.	3⅜	3¾	3⅜	3⅜
Ch. Rock Island	10¼	10⅞	10¼	10¼
Childs Co.	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Chrysler	11⅛	11¼	10⅞	10⅞
Coca Cola	104½	105	102½	102½
Columbia Carbon	29	29¼	28¾	29
Columbia Gas	12½	12½	12⅛	12½
Commw. Southern	3⅜	3⅞	3⅞	3⅞
Congress Cigars	8	8	8	8
Con. Gas	56½	57⅛	55	55
Comm. Solvents	7⅜	7¾	7⅝	7⅝
Continental Bk "A"	5	5	4⅞	4⅞
Do. "B"	⅝	⅝	⅝	⅝
Continental Can	33⅜	34	33⅜	33¾
D. Insurance	19⅜	19½	19	19⅛
Continental Oil	5¾	5¾	5¾	5¾
Corn Products	39⅜	40	39	39
Curtiss Wright	1⅞	1⅞	1¾	1¾
Do. "A"	2¼	2¼	2¼	2¼
Detroit Edison	107⅞	108½	107⅞	107½
Dom. Stores	14⅜	14⅜	14⅜	14⅜
Du Pont	47½	48⅜	46⅜	46¾
Drug Inc	50¼	50¼	49	49
Elect. Auto Lite	25⅞	25⅞	25	25⅛
Elect. Pow. & Lt.	11	11⅜	11	11¼
Elect. St. Batt.	30¼	30¼	30	30
Erie Rail. 1er pfd.	8⅛	8⅛	8½	8⅛
Eastman oKdak	76⅜	78¼	75⅜	75⅜
Fidelity Phoenix	20	20	20	20
Fox Film	3⅜	3⅜	3¼	3¼
Gen. Am. Tank	30	30	29¼	29¼
Gen. Baking	14½	14½	14½	14½
Gen. Electric	17⅞	18⅜	17⅞	18
Gen. Food	32	32⅜	32	32⅜
Gen. Motors	20¼	20½	19⅞	19⅞
Gen. Ry. Sig.	21½	21½	21	21
Gen. Theatres	⅜	⅜	⅜	⅜
Gillette S. R.	13¼	14	13⅜	13⅜
Gold Dust	16¾	16⅞	16¼	16¼
Goodrich	4	4	4	4
Goodyear Tire	13¼	13⅜	13¼	13⅜
Graham-Paige	3	3⅛	2¾	2⅞
Gr. North. pfd.	17	17¼	16⅞	16⅞
Gr. North. Ore	12¼	12¼	12	12
Grigsby	1	1⅛	1	1
Hershey Choc.	74¼	74¼	74¼	74¼
Houston Oil	16¼	16¼	16¼	16¼
Do new	3¼	3⅜	3¼	3⅜
Howe Sound	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
Hudson Motors	8½	8⅝	8⅜	8⅜
Hupp Motors	3⅜	3⅞	3⅜	3⅜
Ill. Central Ry.	11⅜	12⅛	11⅛	11¼
Indian Ref.	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Ingersoll Rand	30¼	30½	30	30
Inspiration Copper	3	3	3	3
Inter. R. Trans.	10⅜	10⅜	10	10
Int. Bus. Machine	93	95	92¼	92¼
Int. Comb. Eng.	1	1⅛	1	1
Int. Harvester	21⅛	21⅞	21⅜	21⅜
Int. Hydro-Elec.	9	9⅛	9	9
Int. Nickel	7⅜	7⅜	7⅜	7⅜
Inter. Paper pfd	7¾	7¾	7¾	7¾
Id. A	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Id. C.	⅝	⅝	½	½
Inted. Tel. & Tel.	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
John-Manville	17⅞	18½	17⅝	17⅞
Kansas C. South	10⅛	10¼	10	10
Kelvinator	8¼	8¼	8¼	8¼
Kennecott Copper	9⅞	9⅞	9¾	9⅞
Kresge	16	16¼	16	16
Kreuger & Toll	7⅛	7⅛	7⅛	7¼
Lambert Co.	48	48	46	46¼
Liggett Myers B	52½	53¼	52⅜	52⅜
Loews Theatre	26½	26½	26	26
Lorillard Co.	13⅛	13¼	13	13
Mathieson Alkali	14⅞	14⅜	14⅜	14⅜
Magma Copper	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
May Dept. Stores	17	17	17	17
McKeesport Tin	45⅜	45⅜	45⅜	45⅜
Mex. Seaboard	6⅞	6⅞	6¾	6¾
Mid. Cot. Pete	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Miss. K. and T.	5	5	4¾	4¾
Do. pfd.	15¾	15¾	15¼	15⅜
Missouri Pacific	7⅞	7⅞	7⅛	7⅛
Do. pfd.	16⅜	17½	16	16
Mont. Ward	7⅜	7⅞	7½	7½
Mullins Body	8⅜	8⅜	3⅜	3⅜
Murray Corp.	6⅛	6⅛	6	6
Nash Motors	15¾	15⅞	15	15⅛
Nat. Bellas Hess	⅜	⅜	⅜	⅜
Nat. Biscuit	38⅛	38¾	38	38
Nat. Cash Reg.	[illegible]	8¾	8¾	8¾
Nat. Dairy Prod.	23½	23½	23¼	23¼
Nat. Dist.	18¼	18¼	18¼	18¼
Nat. Pow. and Lt.	12¾	12⅞	12⅜	12⅞
Nevada Cons.	5	6	5	5
New Haven	22⅞	22⅞	21⅞	21⅞
N. Y. Central	25¼	26	24⅜	24⅞
Norf. and West.	117¼	118¼	117¼	118¼
North Amer. Co.	31	31⅜	30	30
North. Amer. Av.	3¼	3⅛	3⅛	3⅛
North. Paci.	17⅜	18	17⅜	17⅜
Noranda Mines	13⅜	13⅜	13¼	13¼
Otis Elevator	16⅜	16⅜	16⅜	16⅜
Otis Steel	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Pac. G. & Elect.	33	33	32¾	32¾
Pac. Lighting	57¼	57½	57½	57½
Pack Motors	3⅜	3⅜	3½	3⅜
Par. Publix	7⅜	7⅞	7⅛	7⅛
Patino Mines	7⅛	7½	7⅛	7⅜
Peerless Mot.	3½	3½	3½	3½
Penn. RR.	19¼	19⅜	18⅞	18⅞
Père Marquette	8	8	8	8
Phillips Pete	4¼	4¼	4¼	4¼
Pierce Pete.	⅝	⅝	⅝	⅝
Prairie P. Line	6⅜	6⅜	6⅛	6¼
Pressed Steel Car	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Proctor and G.	39	39½	39	39
Public Ser. Corp.	50¼	50⅛	49½	49½
Pullman	18¼	18½	18	18⅛
Pure Oil	4⅜	4⅜	4⅛	4⅛
Radio Corp.	7⅜	7½	7	7¼
Radio Keith	5	5	4½	4½
Reading	31	31	31	31
Remington Rd.	2½	2½	2½	2½
Republic I. & S.	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Reynolds "B"	34¼	34¾	34¼	34¼
Richfield Oil	⅝	⅝	⅝	⅝
Royal Dutch	16½	16½	16⅛	16½
Safeway Stores	44	44	44	44
Schulte Ret. Stores	3	3	3	3
Sears Roebuck	29¾	30	28½	28⅝
St. Louis & S.F.	4	4	4	4
Sinclair Cons.	5	5	4¾	4¾
South Col. Edison	30	30	29½	29½
Southern Pacific	28⅞	29⅝	28⅛	28¼
Southern Railway	9	9	9	9
Standard Brands	12⅛	12⅛	12⅛	12⅛
Standard G. & El.	26¾	26¾	26⅝	26⅝
Stand. Oil. N.J.	26½	26½	25¾	25⅞
Scony.	9	9	8¾	8⅞
Stand. Oil. Cal.	23½	23¾	23⅛	23½
Stewart Warner	5	5	5	5
Stone & Webster	10½	10½	10¼	10¼
Studebaker	11	11¼	11	11
Texas G. Sulphur	22½	22½	22⅜	22½
Texas Oil	10⅞	10⅞	10¼	10¼
Tex. Pac. C. & Oil	2	2	2	2
Texas Pac. Land.	4⅜	4¾	4⅜	4⅜
Tide Water	2⅝	2⅝	2½	2½
Timker Roller	18¼	18¼	18	18
Tob. Prod. Co	3⅞	4	3⅞	4
Tri-Continental	2¾	3	2¾	3
Underwood Ell.	16⅛	16½	16⅛	16½
Union Bag	7¾	7¾	7¾	7¾
Union Car & Car	27¾	28¾	27¾	28
Union Oil. Cal	11⅛	11¼	11⅛	11¼
Union Pacific	67¼	68¼	66¾	67
United Aircraft	13¾	14⅛	13	13¾
Do. pfd	42	42	41½	41½
United Corp.	8½	8½	8½	8½
United Cigar	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
United Fruit	20¾	20¾	20	20¼
United Gas Imp.	18½	18½	18¼	18¼
U.S. Cast Iron P.	13¾	13¾	13⅜	13¾
U.S. Indust. Al.	22¾	22¾	22½	22½
U.S. Realty	7¼	7½	7¼	7½
U.S. Steel	38¾	39⅜	38¼	38¼
Univer. P. & Rad.	⅝	⅝	⅝	½
Util. Pow. & L.	8⅝	8¾	8½	8½
Vadsco	⅜	⅜	⅜	⅜
Van. Steel	12½	12⅞	12½	12½
Wabash	2⅝	2¾	2⅝	2¾
Ward Bak. "B"	2¼	2¼	2¼	2¼
Warner Bros.	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
West. Un. Tel.	37	37	36	36¼
Westinghouse	24½	24½	23½	23¾
Weston Elect.	6	6	6	6
White Mot.	8¾	8¾	8¾	8¾
White Sew. Mach.	⅞	⅞	⅞	⅞
Willys-Overl.	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Woolworth Co.	38⅜	39	37½	38¼
Worth. Pump	17½	17½	16½	16½
Wrigley Jr.	47	47	45¾	45¾

Cour Supérieure

Cour Supérieure, chambre de Pratique, le 9 février 1932. Présent: l'honorable juge Patterson. Les jugements suivants furent rendus:

Adélard Labrosse vs Ferdinand Corbeil et Globe & Rutgers Fire Ins. Co., T.S.: jugement pour $421.29 avec int. et déclarant saisie-arrêt avant jugement bonne et valable.

La Cité de Verdun vs Patrick Currie et al; jugement pour $315.13 avec int. et dépens suivant déclaration de privilège et d'hypothèque.

Dame Vve Joseph Courcelles vs J.-Emile Lefebvre et al; jugement maintenant inscription en droit avec dépens.

J. Broch vs V.-E. Lambert et J.-K. Muir, T.S.; jugement déclarant saisie arrêt tenante et ordonnant de déposer.

Dame Joséphine Gaudreault vs Hormidas Brisebois; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion.

Dame Phoebe Gadbois et al vs Joseph Beaudin et T. Brassard, es-qual, m.e.c.; jugement pour $2,898, avec int. et dépens suivant déclaration d'hypothèque.

J.-A. Rockburn vs J.-A. Noël et al, m.e.c.; jugement pour $150, avec int. et dépens suivant déclaration d'hypothèque.

Dame Clarice Lepage vs John Kelly; jugement ordonnant à l'intimé de déguerpir.

Ernest Gagné vs Roméo Blanchard et T. Brassard, m.e.c.; jugement annulant acte de vente et déclaration demandeur propriétaire.

Marie Joseph Albert Decelles vs Isidore Astrofsky; jugement pour $350, avec int. et dépens.

La Cité de Montréal et Expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la 12ème avenue au sud de la rue Masson; jugement accordant requête pour extension de délai.

J.-H. Dalaire vs J.-F.-R. Leduc et The Home Insurance Co. of New-York, m.e.c. et tierce-saisie; jugement suivant consentement.

Ruben Levine et al vs Kennedy Mfg Co. et Lewis Sherwin, m.e.c.; jugement accordant motion pour appeler mis-en-cause en garantie.

J.-S. Budyk vs J.-B. Bélanger; jugement pour $685, avec int. et dépens.

Joseph Yuda vs Nathan Schreiber; jugement déclarant demandeur propriétaire.

G.-A. Martel et al vs T.-A. Noël et Nick Toaka et al, m.e.c.; jugement pour $174.30 avec int. et dépens.

Ena Tella Twambley et al vs Richard Twambley et al; jugement ordonnant nomination d'experts.

Nancekivell Motors Ltd vs J. Goodis; jugement déclarant règle-nisi absolue.

Dame Rose Gans et vir vs M. Notkin et al; jugement permettant d'exécuter jugement du 25 janvier 1932.

Main Lumber Co. Ltd vs A. Aguinick; jugement émettant règle-nisi.

Arthur Boucher, req.; jugement ordonnant radiation.

T.-F. McCaffery vs Dame W. Molloy; jugement pour $503, avec int. et dépens.

Dame Marie Tremblay et vir vs Maurice-L. Roy; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $375, avec int. et dépens.

James-Eugène Wilder vs Alice Ransom; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion.

R. de Lima Lareault vs Ernest Salvail; jugement pour $108, avec int. et dépens et résiliant bail.

J.-H. Renaud vs Mlle Laura Gour; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $105, avec int. et dépens.

R. de Lima Lareault vs R. Paul; jugement pour $105, avec int. et dépens et résiliant bail.

Frank-L. Wilkinson vs Dame Cécile Champagne et vir; jugement pour $100, avec int. et dépens.

Dame M.-Jane Leith vs Israël Perrier et al; jugement accordant motion pour nomination d'un praticien.

Dame Esther Perrier et al vs Israël Perrier; jugement accordant motion pour nomination d'un praticien.

Emile Poissant vs La Société de Prêt Général Inc.; jugement accordant requête pour vente en bloc.

Echos de Saint-Jérôme

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jérôme,—M. Emile Martin, assistant-greffier de la ville, est allé à Québec faire approuver par le service des affaires municipales, les obligations de la ville de Saint-Jérôme, au montant de $52,000.

—L'hon. Jules-Edouard Prévost est allé à Québec, ces jours derniers.

Dimanche, une assemblée des francs-tenanciers a été tenue, à laquelle M. le curé Geoffrion a donné un compte rendu de l'état financier de la fabrique de Saint-Jérôme. Les finances paroissiales sont administrées avec économie.

—M. et Mme Joseph Tourangeau ainsi que leurs enfants Placide et Madeleine ont rendu visite à M. et Mme Albert Hamel.

—Le club des raquetteurs "Le Montagnard", de Montréal, est venu à Saint-Jérôme, ces jours derniers. Le voyage fut fait en autobus. Les raquetteurs firent une courte parade dans les rues de la ville, puis établirent leurs quartiers généraux à l'hôtel Lapointe. Il y eut dans la salle municipale une grande soirée athlétique, en leur honneur, sous les auspices de la Chambre de commerce de Saint-Jérôme et de l'hôtel Lapointe. M. Jean-Chs Marchand, présida cette séance.

Une représentation de minuit donnée au théâtre Rex suivit cette séance. Il y eut musique, danse ainsi que chant par MM. Dufort, Brouillet, Geoffrion et M. Moraud.

Fanfare en tête, le club alla saluer le maire, qui leur souhaite une cordiale bienvenu.

—Mlle Léonie Beauchamp, de Sainte-Lucie, était à Saint-Jérôme, ces jours derniers chez sa soeur, Mme Quevillon.

—La succursale de la banque Provinciale qui était autrefois chez M. A. Duval a été transportée chez M. O. Shaw.

—M. Geo. Kuott s'est démis une épaule en tombant.

—Une réunion d'amis a eu lieu chez M. et Mme J.-E. Leduc, ces jours derniers, y ont pris part, le Dr A. Cherrier, maire de la ville et Mme Cherrier, MM. et Mmes J.-B. Primeau, A. Leveillé, Dr et Mme Ludger Labelle, MM. et Mmes Raoul Lalande, Jos. Lebeau, P.-E. Limoges, G. Léonard, Mmes A. Viau, E.-L. Auger, E. Meunier.

Les gagnants des prix furent Mmes A. Viau, E. Meunier, L. Auger et M. Gustave Léonard. Les prix de présence furent gagnés par Mme J. Lebeau et M. P.-E. Limoges.

Echos de Trois-Rivières

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières—Mme Barthélemy Saint-Hilaire est décédée subitement à l'hôpital S.-Joseph à l'âge de 85 ans et 10 mois. Elle laisse un fils, Alphonse, de notre ville, deux filles, Mmes Alphonse Gignac, Montréal, et Damien Levasseur, Trois-Rivières; trois soeurs, Mlle Georgianna Raymond, Québec, Mmes J. Hamel, du Michigan, A. Deslauriers, Lewiston, Mlle Germaine Gignac, MM. Armand, Roland, Réal et Maurice Gignac, Montréal, Milles Madeleine, Pierrette et MM. Jean-Noël et Gaston Levasseur, Trois-Rivières.

—La Commission Scolaire a voté un octroi de $250 pour défrayer le coût de la publication d'une brochure sur Trois-Rivières par la Commission du Havre à l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux quais. Cette brochure sera distribuée au Canada, aux Etats-Unis et en Europe. La ville de Trois-Rivières a déjà accordé un octroi de $500, dans le même but.

—Le service municipal de la traverse a bénéficié de la douce température de janvier. Il a transporté en janvier 1932 14,143 passagers contre 10,524 en janvier 1931 et 2,273 autos contre 158 en janvier 1931.

—Les dispensaires antituberculeux, service de puériculture et d'assistance maternelle ont été actifs au cours de 1931 d'après le rapport que vient de publier le Dr Georges Racicot. On compte, en 1931, 205 jours de consultation contre 196 en 1930 et 9 conférences d'hygiène contre 8 l'année précédente. On a enregistré en 1931, 6,934 visites par les infirmières contre 6,379 en 1930. Le décès des bébés inscrits aux dispensaires est tombé de 22 en 1920 à 11 en 1931.

PAULUS — par J. MILLAR WATT

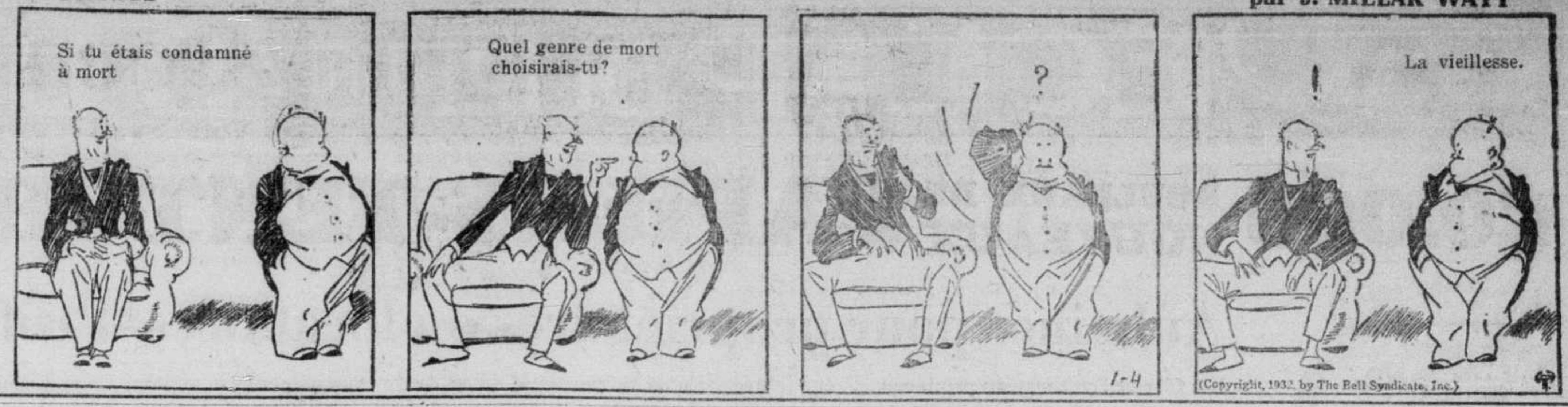

Les journées agricoles du comté d'Arthabaska

Du correspondant de la PRESSE

Arthabaska. — M. Domina Fortin, agronome pour le comté d'Arthabaska, a organisé des journées agricoles dans le comté.

Lundi de cette semaine, avait lieu à Arthabaska l'une de ces journées agricoles. Un grand nombre de cultivateurs de cette paroisse se sont rendus pour entendre les conseils qui seraient donnés par les agronomes.

Cette journée commença à neuf heures et demie. M. P. Granger et H. Lauzière parlèrent sur le système de culture, la coopération, le achats et les ventes.

A 2 heures de l'après-midi, M. O. Allard parla de l'égouttement des terres; M. F. Therrien, des engrais chimiques et amendements; M. B. Chagnon parla et encouragea l'aviculture; M. W. Timmermans, de l'alimentation du bétail et M. Harcoux termina cette journée en parlant de l'élevage du porc.

Mardi, cette journée agricole se continua à Warwick, où les mêmes agronomes y prirent part. Le programme était le même que celui de la journée agricole à Arthabaska.

Le 11 février courant, une journée agricole à partir de neuf heures et demie du matin jusqu'à huit heures et demie du soir sera également tenue à Tingwick, où les cultivateurs pourront entendre et rencontrer les mêmes agronomes. Les cultivateurs désireux de s'instruire et de se renseigner se sont rendus nombreux à ces journées agricoles, qui sans aucun doute porteront des fruits.

Un auto a privé une localité de lumière

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 10. — Lennoxville a été privé durant quelque temps d'électricité, dimanche. Un auto, ayant brisé un poteau désorganisa le service. On ignore le nom de l'automobiliste.

Incendie menaçant

(Du correspondant de la PRESSE)

Mont-Laurier, 10. — Un incendie a détruit un magasin et un logement à Mont-Laurier. Le magasin était occupé par Isaïe Miller, marchand de nouveautés et le logis par le propriétaire de l'immeuble, M. J. Jubinville. Les pompiers sous la direction du chef Honorius Gauvreau, ont pu sauver les maisons voisines et éviter une conflagration.

Société agricole qui veut avoir un octroi

(Du correspondant de la PRESSE)

Beauceville.—Une délégation de la Société d'agriculture, section A. du comté de Beauce, composée de MM. Henri Renaud, Omer Pomerleau, Paul Rodrigue, Josaphat Rodrigue, Josaphat Roy est allée à Québec rencontrer le ministre de l'agriculture, l'hon. M. Godbout.

La Société d'agriculture a décidé de tenir son exposition régionale durant deux jours au lieu d'un seul, et en conséquence fait construire sur son terrain, à Beauceville, douze pavillons, dont onze serviront à abriter les animaux. Le 12e servira à l'exposition des produits de la ferme et de salle de conférences. Il aura deux étages et 100 pieds de longueur par 49 pieds de largeur.

Les délégués ont demandé au ministre de l'agriculture de leur accorder un octroi spécial pour leur aider à défrayer les dépenses de ces constructions. L'hon. M. Godbout s'est montré favorable à leur demande.

Comme on le sait, la société étudie le projet de fondre les cercles agricoles avec la Société d'agriculture. M. Alphonse Laflamme, agronome du comté, accompagnait les délégués.

TERREBONNE

—Mme Jos. Charbonneau, de Terrebonne, a reçu à une partie de cartes et thé dansant, en l'honneur de sa fille, Gilberte: MM. et Mmes Ernest Desjardins, Désiré Lachance; Milles Jeannette et Rachel Lauzon, de Montréal; Jeanne Lafortune, d'Ahuntsic; Antoinette Limoges; M. T. Gareau, Pauline Charbonneau, de Terrebonne; MM. Filiatrault, Roger Lauzon, de Montréal; Réal, Rolland et Hercule Charbonneau. Les prix furent gagnés par Mlles Jeanne Lafortune, Jeannette Lauzon et T. Gareau, MM. Filiatrault, Réal et Roland Charbonneau.

Echos de Sorel

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel. — Dans la salle des Chevaliers de Colomb de notre ville, le R. P. Bissonnette, O. P., aumônier du district No 5 de cet ordre, a fait une causerie intéressante. "A la recherche du diable": tel était le titre que le R. P. Bissonnette avait donné à sa causerie. Il démontra la supercherie du spiritisme, et comment on a mis à jour les trucs des spirites et de leurs médiums. Le conférencier parla aussi des légendes canadiennes, des maisons hantées, de "La Corriveau", des feux de marais, des loups-garous, de la chasse-galerie, phénomènes ayant tous des causes naturelles et produits par la peur ou l'hallucination. Il expliqua comment ont pris naissance de l'autre côté de l'Atlantique, ces histoires fantastiques de chez nous.

La soirée était présidée par le Grand Chevalier Alcide Salvail qui présenta le conférencier. L'orchestre était sous la direction du professeur Auguste Liessens. Du chant fut fait par Mlle Graziella Poirier et M. Vital Lacasse. M. J.-C.-A. Turcotte, M.P.P., membre fondateur du conseil des Chevaliers de Colomb de Sorel, ex-député de district, ex-grand chevalier, remercia le conférencier. En outre des officiers locaux, on remarquait dans l'auditoire Mgr P. S. Desranleau, l'abbé M. H. Phaneuf, curé de Notre-Dame, et plusieurs ex-grands chevaliers et ex-officiers du conseil local.

—Le capitaine Omer Valois, de la compagnie des zouaves de Sorel, a été l'objet d'une fort jolie démonstration, ces jours derniers dans les salles du Casino. Un radio lui fut présenté. M. Noël Gingras, au nom des camarades, fit la présentation du cadeau. Dans un court discours, M. Gingras expliqua la raison de cette démonstration; il paya un tribut de reconnaissance au capitaine Valois pour le zèle et le dévouement qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions, lui présenta les hommages des camarades et exprima le voeu de le voir longtemps diriger les destinées de l'Association. M. Valois, bien que pris à l'improviste et fort ému, sut dire de jolies choses pour remercier ses camarades et amis.

L'assemblée était sous la présidence de M. Jean-Louis Poirier. Adressèrent aussi la parole, l'abbé G. Lusignan, aumônier, l'abbé F. Leblanc, MM. Napoléon Poirier, ancien président de l'Association des Zouaves, Edgard Valois, président du club de raquettes "Le Sorel". M. Philippe Cournoyer fut le principal organisateur de cette fête.

Avaient pris place sur l'estrade, les abbés C. Maurice, chapelain du Mont Saint-Bernard, G. Lusignan, aumônier des Zouaves, Gaston Martel, vicaire à Notre-Dame, F. Leblanc, vicaire à S.-Pierre, MM. Onésime Valois, père du héros de la fête, Edgar Valois, le professeur Auguste Liessens, Napoléon Poirier, Noël Gingras et Philippe Cournoyer.

—Ces jours derniers, les Chevaliers de cette ville se réunissaient dans les salles du Bazar, sous la présidence de leur Grand Chevalier, M. Alcide Salvail, pour y donner leur souper annuel au profit de l'hôpital et de l'orphelinat. Plus de trois cents convives y assistaient. Adressèrent la parole, Mgr P. S. Desranleau, V. G. P. A., curé de S.-Pierre de Sorel, et aumônier du Conseil local et M. Alcide Salvail, grand chevalier.

—Ces jours derniers, eut lieu, à l'hôtel Balmoral, le diner-causerie annuel des Chevaliers de Colomb du quatrième degré. Assemblée de Sorel, sous la présidence de M. Hector P. Cartier, Fidèle-Navigateur. Mgr P. S. Durauleau, curé de S.-Pierre de Sorel et aumônier des Chevaliers de Colomb de Sorel, présenta le conférencier, le R. P. Bissonnette, O. P. Le titre de sa causerie était "La femme Japonaise". M. Hector P. Cartier remercia le conférencier. M. Louis Dussier, le Fidèle-Contrôleur, agissait comme maître de cérémonies. M. André Laliberté a chanté une jolie chanson de circonstance, accompagné au piano par M. F. C. Cadoret.

DE toutes les inventions qui ont vu le jour depuis cinquante ans, le téléphone est encore l'auxiliaire le plus pratique pour l'homme d'affaires. Tout bureau de tant soit peu d'importance devrait aussi avoir son service d'extension pour faciliter les affaires.

Northern Electric COMPANY LIMITED

FABRICATION NATIONALE D'OUTILLAGE ELECTRIQUE

SAINT JOHN, N.B. HALIFAX QUEBEC MONTREAL OTTAWA
TORONTO HAMILTON LONDON WINDSOR NEW LISKEARD
SUDBURY WINNIPEG REGINA CALGARY EDMONTON VANCOUVER

DISTRIBUTEURS POUR: MATERIAUX POUR SERVICES AERIENS OU SOUTERRAINS, LIGNES A BASSE OU HAUTE TENSION. APPAREILS DE POUVOIR—MOTEURS—TRANSFORMATEURS, APPAREILS DE CONTROLE. INSTRUMENTS ET COMPTEURS. ECLAIRAGE DE MAISON, DE BUREAU OU POUR FINS D'INDUSTRIE. ECLAIRAGE DE RUES. FAISCEAUX DE LUMIERE. LAMPES, DISPOSITIFS POUR FILS. ACCESSOIRES POUR ENTREPRENEURS ELECTRICIENS. ACCESSOIRES ELECTRIQUES POUR LA MAISON. POELES—LAVEUSES—REPASSEUSES ETC.

MANUFACTURIERS DE: TELEPHONES ET INTERPHONES. FILS—CABLES—ET SYSTEMES SIGNALETIQUES ET D'ALARMES. APPAREILS AMPLIFICATEURS DU SON ET RADIOS.

173P

VENTE ÉCLIPSE CHEZ DUPUIS

40,000 ROULEAUX DE NOUVEAUX PAPIERS-TENTURES À DE NOUVEAUX BAS PRIX

Aubaines pour propriétaires ou locataires—Profitez-en!

Dès février l'on songe au printemps . . . et à la nécessité de rafraichir le décor de diverses pièces de la maison. En prévision de telles exigences nous avons fait des démarches nécessaires pour obtenir des papiers-tentures dans les dessins et nuances de haute nouveauté. Les achats considérables que nous avons faits nous ont valu des prix plus avantageux. Nous vous faisons bénéficier ici de l'économie réalisée. . . . . Ne manquez pas cette occasion d'économiser sur l'achat de votre papier-tenture.

Tous nos papiers-tentures sont étalés à la pleine clarté du jour

4000 rouleaux en vente à le rouleau simple **.07½**

Beau choix de dessins de fleurs ou autres motifs pour chambre et autres pièces de votre demeure.

POUR VIVOIRS — *Le rouleau simple* **.16**

Papier-tenture de qualité épaisse et durable dans les dessins modernes de fleurs, paysages et autres motifs.

POUR SALONS — *Le rouleau simple* **.18**

Dessins plus élaborés dans les tons mi-foncés ou sombres. — 700 rouleaux en tout. Beau papier épais et durable.

Papier plastique "Sunworthy"

Largeur: 30". — Rouleau simple de 5⅓ verges

Le rouleau simple **.20**

Papier-tenture à surface plastique imitant le fini rugueux des murs de plâtre

300 rouleaux en vente à le rouleau simple **.12**

Beaux motifs de grandes fleurs sur fond blanc ou teintes pastelles. Pour plusieurs pièces de votre demeure.

3,050 rouleaux en vente à — *Le rouleau simple* **.24**

Ceux qui recherchent les dessins exotiques ou modernes trouveront même à ce bas prix, un très bel assortiment de coloris.

400 rouleaux en vente à — *Le rouleau simple* **.29**

Dessins conventionnels dans différentes nuances, pour vivoirs, salons et autres pièces. Venez profiter de ce bas prix de vente.

Papier vernis lavable

Le rouleau simple

.17

Ce **papier-tenture** se nettoie facilement au moyen d'un chiffon humide. Pratique pour salle de bain, cuisine, etc.

Apportez-nous les dimensions des pièces, nous vous dirons la quantité nécessaire.

LINCRUSTA

Largeur: 20 pouces. Prix spécial, la verge **.16**

4,000 verges en tout de ce papier idéal pour tapisser les murs de passage, escalier, salle à dîner, etc.

DUPUIS—au troisième (Demontigny)

Venez de bonne heure pour un meilleur choix.

Dupuis — au 3e. (Demontigny)

Dessins de fleurs délicates

Le rouleau simple

.10

Beau et gai papier-tenture aux dessins de fleurs de teintes naturelles.

COUPONS de soies et velours

Quatre tables de diverses soies unies ou imprimées. — Aussi velours.

No 1. Prix ord. jusqu'à 1.00. Le coupon **.39**

No 2. Prix ord. jusqu'à 1.50. — Le coupon **.59**

No 3. Prix ord. jusqu'à 2.00. — Le coupon **.79**

No 4. Prix ord. jusqu'à 2.50. — Le coupon **.99**

COUPONS de tissus lavables

Choix de voile rayon uni ou imprimé, percale, broadcloth piqué, crêpe de rayon uni ou imprimé, taffetas Celanese, basin (dimity), voile de coton imprimé, pongé de coton, crêpe de Chine de rayon. Longueurs: ½ à 3 verges. Prix ordinaires .79 à 5.00 la verge

À moitié prix

DUPUIS—au deuxième (centre)

VOIR AUTRE ANNONCE PAGE 26

COUPONS de beaux lainages

Plusieurs étoffes en vogue pour le printemps: — Tweed, Gabardine, Drap Sedan, Velours de laine, Drap Ottoman, Delaine, Flanelle. Longueurs: ½ à 3 verges. Prix ord. .50 à 15.00 la verge.

À moitié prix

DUPUIS—au deuxième (centre)

COUPONS de draperies

Damas — voile — cretonne — reps — guipure — simili-filet suisse — "net" — tulle, etc. Prix .98 à 3.50. Diverses longueurs et largeurs.

À moitié prix

DUPUIS—au cinquième (Demontigny)

Pour GARÇONS — VENTE ÉCLIPSE — Pour FILLETTES

Les mamans liront attentivement chaque item

Complets de laine

Pour garçonnets de 2 à 6 ans, CHACUN

.98

"ROGER"

En tricot de laine par côtes fines et extensibles. Modèle tel qu'illustré avec jolies appliques. En beige, vert Nil ou bleu poudre.

Combinaisons de laine avec pieds

Pour garçonnets de 2 à 10 ans

Prix ord. 1.19 à 2.50

.65 à 1.25

Tricot pure laine de qualité supérieure. Epaisses et confortables. Choix de gris ou rouge.

Complets tricots

Pour garçonnets de 2 à 7 ans, chacun

.59

"LEO"

Tricot en fil et par côtes fines et serrées, irrétrécissable. — Rayures à trois tons sur fond beige, vert, rouge ou marine.

Complets lavables

Complets lavables

Ages: 2 à 6 ans chacun

.59

Ces complets sont de qualité supérieure étant confectionnés de broadcloth résistant, toile "Peggy" et autres tissus. Modèles avec ou sans manches. Coupe parfaite. Prix ord. .95.

chacun pour garçonnets de 2 à 6 ans

Nuances unies ou dessins fantaisie. Broadcloth garanti lavable. — Modèle "Oliver-Twist", avec ou sans manches. Prix ordinaire .60.

Complets fantaisie

Ags: 2 à 6 ans.

SPECIAL, chacun

.95

Les tissus sont de qualité remarquable dans un très beau choix de couleurs, dessins et modèles. Manche courtes, longue ou sans manches. — Prix ord. 1.45 et 1.95.

Salopettes Couvretout

Ages: 2 à 8 ans. SPECIAL

.49

Denim kaki ou bleu marine. Salopette avec jambe longue. Couvretout avec manches et jambes longues. Prix ordinaire .69.

Pas de commandes postales, s.v.p.

Combinaisons

Pour garçonnets de 2 à 6 ans; chacune

.59

Tricot par côtes finis pour le printemps. Telles qu'illustrées. Prix ordinaire .79.

DUPUIS—rez-de-chaussée (rue Demontigny)

A part ces spéciaux il y en a aussi plusieurs autres non annoncés ici qui valent la peine de venir de bonne heure.

Commandez par téléphone : PLateau 5151, Local 202.

Nos prix ont rarement été aussi bas

Robes

DE CREPE PLAT "CELANESE" (illustrées)

Pour fillettes de 6 mois à 2 ans.

Prix ord. 1.75. **$1**

Chacune

Ces robes peuvent se laver souvent. En rose, pêche, bleu, blanc, etc. Cinq modèles différents.

Robes de nuit

pour enfants. Chacune **.29**

Finette chaude, finie ouatée. — Blanc avec garnitures de rose et bleu.

Robes de chambre

pour bébés. **.69**

Rose ou bleue. Prix ord. .98.

Couches de coton "Moco"

La douzaine **1.39**

Dimensions: 28" x 38".

Robes

de Crêpe de Chine *telles qu'illustrées*

Pour fillettes de 6 mois à 2 ans

.69

Mignonnes petites robes dans les teintes pastelles. Riche garniture de dentelle valencienne à l'encolure et aux manches. Prix ordinaire 1.29.

Couches de finette blanche

La douz. **1.59**

Finette blanche de qualité durable. — Dimensions: 27" x 27".

Bouffants de tricolette pour fillettes de 2 à 6 ans.

Chacun **.25**

5 paires 1.00

Elastique à la taille. — Bas fini d'une jolie dentelle. En blanc, pêche, rose et bleu. Prix ordinaire .39.

Châles tout laine et laine et soie

48 x 50 pouces. — Prix ord. 2.49,

Chacun **1.75**

Chaudes et confortables. — Surface alvéolée et bordure frangée.

Bas tricotés

au crochet, blanc et bleu, blanc et rose. Prix ord. .49.

La paire **.19**

Robes à bouffants

Chacune pour fillettes de 2 à 6 ans.

Robes de broadcloth de coton uni ou de fantaisie, aussi en indienne aux teintes vives. Plus de 30 modèles dont 8 illustrés. Prix ordinaires .98 à 1.25.

Robes de baptême

Prix ord. 1.49. Chacune

1.00

Robes de beau voile suisse garnies d'insertion et de dentelle.

Chandails

SPECIAL

.69

Modèle "pull-over" ou fermé pour fillettes. Prix ord. 1.00. Sable, rose ou blanc.

Bavoirs de coton

Chacun

.29

Coton "Madère" avec riches dessins de broderie faite à la main. Blanc seulement. — Prix ordinaire .45.

Gilets en soie japonaise. (illustrés)

Prix ord. 1.75. Chacune **$1**

Chauds petits gilets pour bébé. Epais et bien recouverts de soie japonaise piquée et brodée. Choix de bleu ou rose.

Ensembles tricotés au crochet

Gilet, bonnet et chaussettes. **$1**

Tricot de laine tout blanc, blanc et bleu ou blanc et rose. Belle laine Botany avec rayures de soie.

DUPUIS—au deuxième (Demontigny)

Commandez par téléphone : PLateau 5151, Local 202.

Dupuis Frères

J.-N Dupuis, *prés. honoraire.* Albert Dupuis, *président.*
A.-J. Dugal, *v.-p. et dir. gér.* Armand Dupuis, *sec.-trés.*